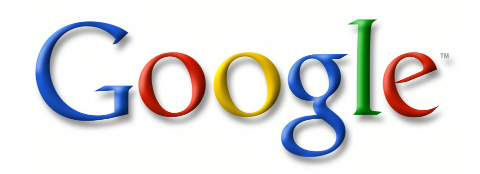
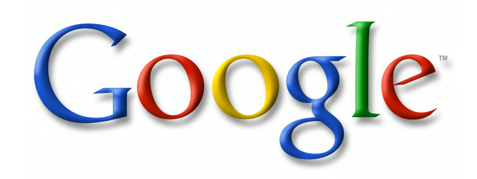
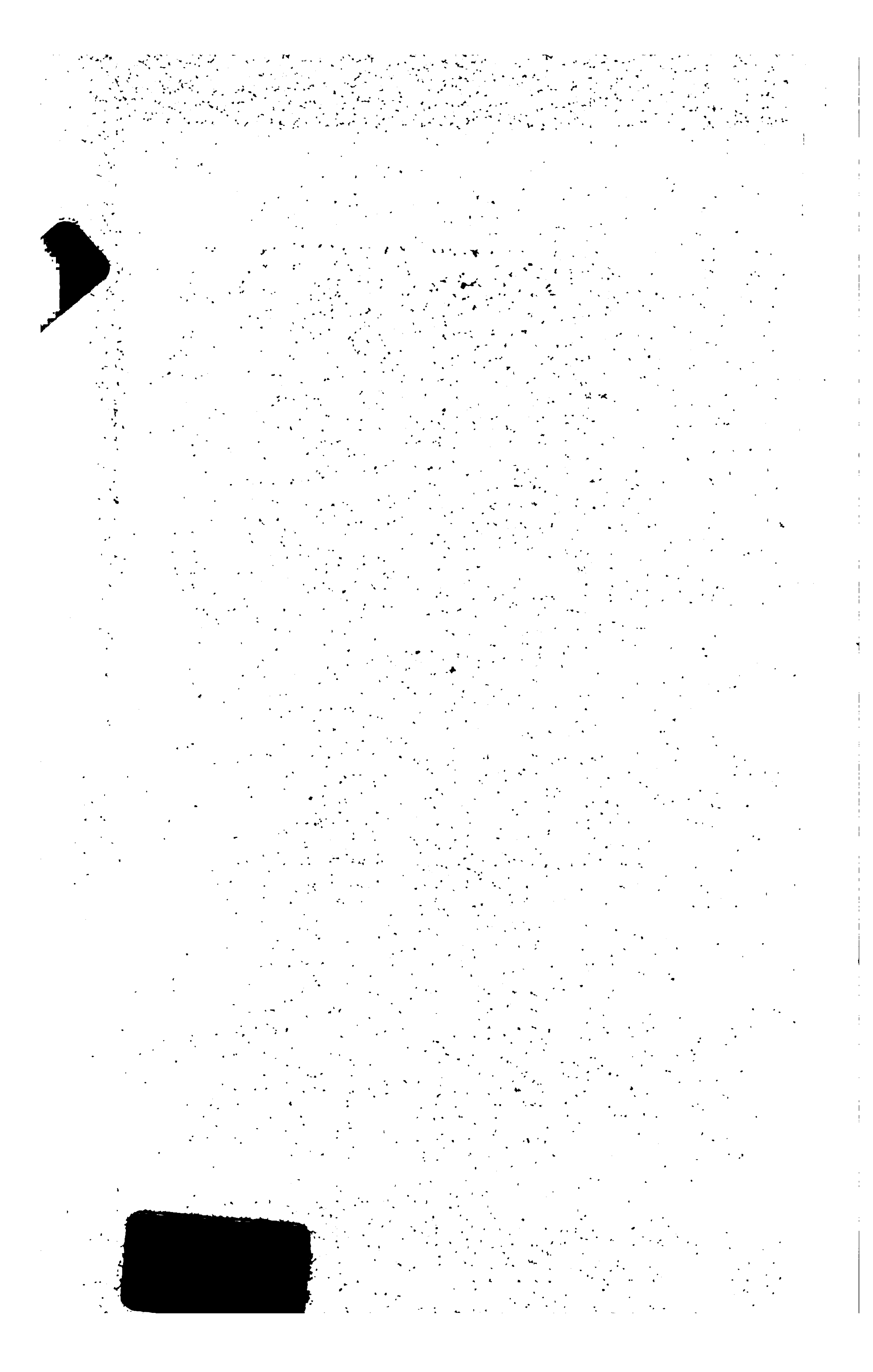
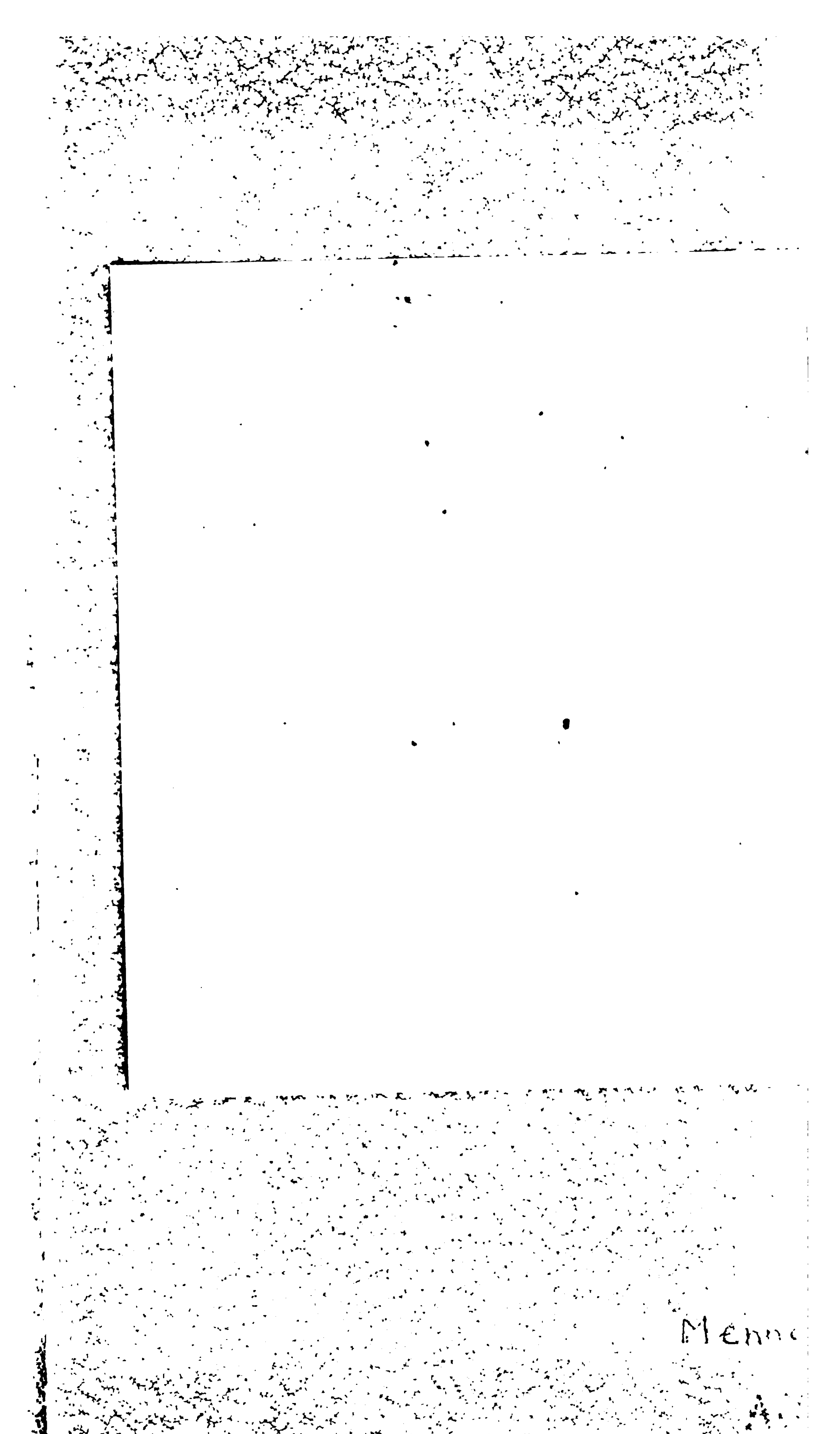
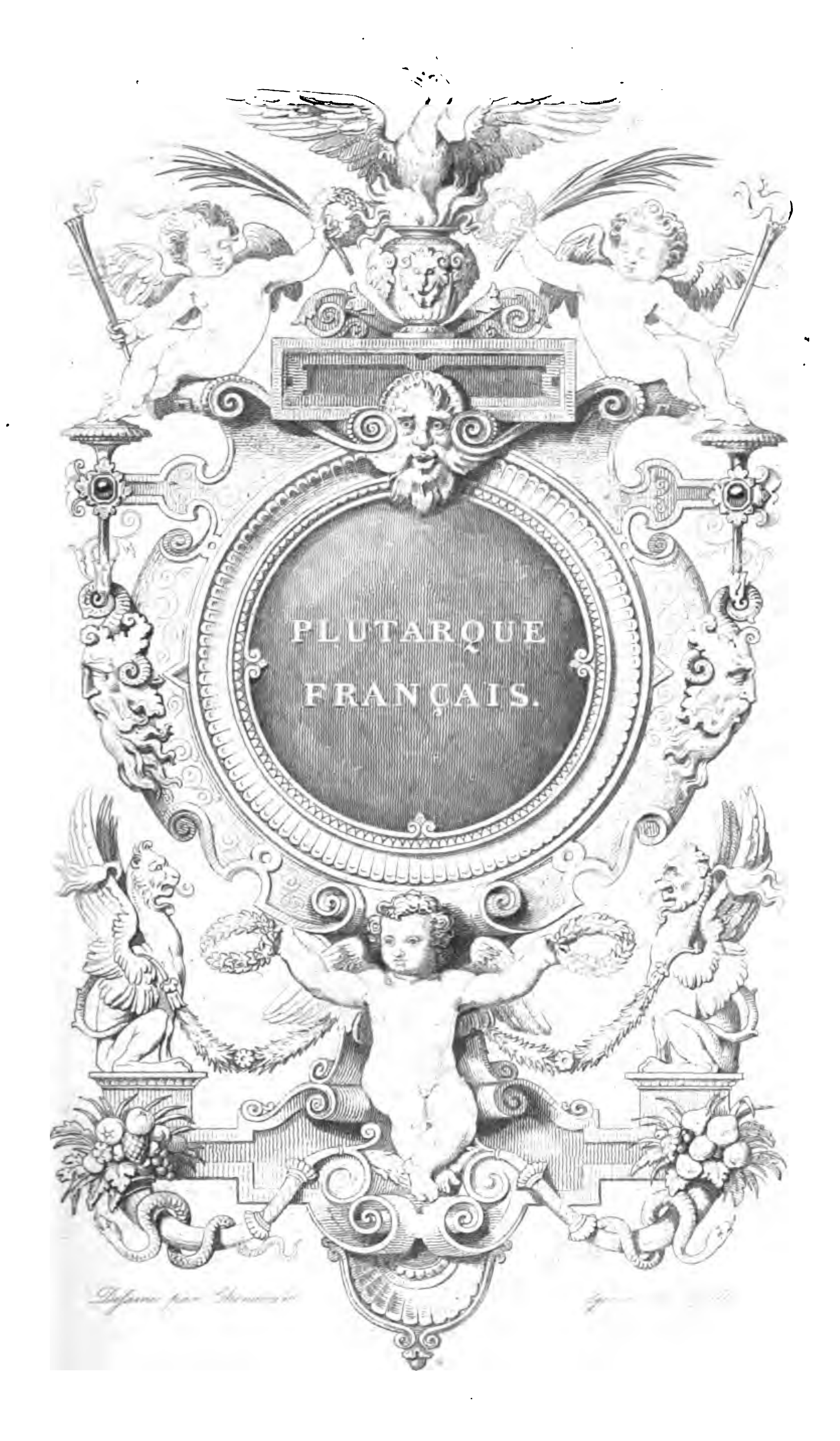





NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06728610 8




Menn


PLUTARQUE
FRANÇAIS.
Dessiné par

LE
PLUTARQUE
FRANÇAIS,

VIES DES HOMMES ET FEMMES ILLUSTRES

DE LA FRANCE,

Avec leurs Portraits en pied;

PUBLIÉ

PAR ED. MENNECHET.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

1838.



MADAME DE MAINTENON

(FRANÇOISE D'AUBIGNÉ),

NÉE A NIORT, LE 27 NOVEMBRE 1635; MORTE A SAINT-CYR, LE 15 AVRIL 1719.

UN règne qu'il faudra toujours nommer remarquable, alors même qu'un esprit frondeur voudrait lui refuser le nom de grand, le siècle de Louis XIV, a produit dans tous les genres ce qui pouvait à la fois charmer, séduire et étonner. Sans rappeler les génies qui dans les sciences, les lettres, les arts et l'industrie, laissèrent des œuvres que la postérité placera auprès de celles de l'antiquité, on trouve parmi les personnes qui composaient cette société modèle, dont les Sévigné, les Coulange, les Bussy, les Villars, les Dangeau nous ont décrit les coutumes nobles et élégantes, des types d'amour, d'attraits et de vertus, qui semblent ne devoir plus se reproduire. On comprend encore la passion qu'inspira mademoiselle de La Vallière, l'empire qu'exerça Ninon ; mais le triomphe de la veuve de Scarron ne confond-il pas la sagesse de nos jours? La simple raison captivant les affections d'un roi; la modération conduisant au crédit; l'aumône, aux richesses; l'humilité, au faîte des grandeurs.... ce spectacle devait être donné pendant le siècle de Louis XIV.

Françoise d'Aubigné était d'une des plus nobles familles du Poitou, et petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, très dévoué, très sincère et très brusque courtisan de Henri IV. Le père de Françoise, Constant d'Aubigné, marié à Anne de Cardillac, fille du gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux, après s'être ruiné au jeu, fut enfermé

pour dettes dans une prison de Niort, où sa femme le suivit, et mit au monde Françoise, le 27 novembre 1635. Selon la coutume du temps, qui autorisait les familles à éloigner les jeunes gens dont l'inconduite pouvait avoir des suites funestes, Constant d'Aubigné fut envoyé à la Martinique; son épouse s'embarqua avec lui, emmenant sa fille, âgée de quatre ans. Au milieu de la traversée, cette enfant tomba malade; on la crut bientôt morte; et l'on allait jeter son corps dans les flots, quand sa mère demanda à l'embrasser une dernière fois. En pressant sa fille dans ses bras, madame d'Aubigné crut sentir que son cœur battait encore; elle chercha à la ranimer, et y parvint : ainsi commençait cette vie tout extraordinaire.

Bien que l'éducation de notre temps en diffère beaucoup, l'éducation de Françoise fut parfaite, si nous devons en juger par ses résultats; dès son enfance, on lui inspira pour la noblesse du sang un respect qui la préserva d'en ressentir pour la fortune; jouant avec la fille du concierge de la prison où était renfermé son père, celle-ci la railla de n'avoir pas un *ménage* d'argent tel que le sien. « Oui, répondit « Françoise, mais je suis demoiselle, et vous ne l'êtes pas. » Cette mère, à qui elle avait dû la vie deux fois, ne lui témoignait sa tendresse que par des soins assidus dont son intelligence était l'unique objet, et se refusait à toute espèce de démonstration sensible. Françoise ne reçut que trois baisers de sa mère, qui pourtant s'occupait seule de son instruction, et des besoins si multipliés à cet âge. Joignant à une âme honnête la fermeté que donne une longue lutte avec le malheur, madame d'Aubigné cherchait à prémunir sa fille contre les faiblesses de son sexe. Plutarque fut le premier auteur qu'elle lui fit lire, et, réunissant aux leçons de cet historien des exemples tirés de la conduite de son propre aïeul Agrippa, elle forma son caractère à la persévérance dans le bien, quelles que fussent les difficultés que cette enfant rencontrât par la suite à se conduire d'après les principes qu'on lui inculquait.

Françoise perdit son père en 1645, au moment où sa passion pour le jeu plongeait de nouveau sa famille dans l'indigence. Madame d'Aubigné quitta la Martinique, obligée de laisser sa fille à un créancier, qui, ennuyé de la nourrir, la renvoya en France. Une sœur de madame d'Aubigné, madame de Villette, qui professait le calvinisme et se piquait de faire des prosélytes, demanda à se charger de Françoise, promettant de lui laisser le libre exercice de la religion catholique, et pourtant l'y faisant renoncer. Une autre de ses parentes, madame de Neuillant, à la prière de madame d'Aubigné, et pour plaire à la cour, se chargea de faire rentrer Françoise dans le sein de l'Église; mais après avoir épuisé les raisonnemens et les prières sans y parvenir, elle eut recours à la rigueur; et, entre autres pénitences, lui imposa la garde d'un troupeau de dindons sous les ordres d'une vieille bergère, qui lui apprit à filer au fuseau. Françoise, résistant à tout, fut envoyée aux Ursulines de Niort, qui n'obtinrent son abjuration qu'après l'avoir convaincue de la vérité de leur doctrine : conviction rendue difficile par la comparaison que faisait mademoiselle d'Aubigné, entre la générosité de madame de Villette et l'avarice sordide de madame de Neuillant. Cependant la première, mécontente de l'abjuration de sa nièce, et refusant de payer sa pension dans un couvent, il lui fallut retourner auprès de sa mère, réduite alors à vivre du travail de ses mains, et qui mourut peu de temps après.

Pendant trois mois, mademoiselle d'Aubigné pleura sa mère, renfermée dans une petite chambre, et s'occupant d'ouvrages à l'aiguille; mais à peine âgée de quinze ans, et belle, cet isolement ne pouvait se prolonger sans compromettre sa réputation. Madame de Villette n'existait plus; madame de Neuillant prit Françoise auprès d'elle, avec toute l'humeur d'une dévote aigrie par l'obligation de remplir un devoir qui lui déplait.

Conduite à Paris, et menée dans le monde par madame de Neuillant, mademoiselle d'Aubigné fut remarquée. Le

chevalier de Méré, honnête homme, instruit, et bel-esprit du temps, voulut diriger ses études, et la former aux manières des *précieuses,* qui donnaient la mode alors, et que l'on considéra jusqu'à ce que Molière les eût ridiculisées. Mais une raison parfaite et un sens exquis avaient développé dans mademoiselle d'Aubigné, dès sa première éducation, le meilleur goût; elle n'éprouvait point le désir de briller; son jugement et sa modestie la préservèrent de l'affectation; et, tout en profitant des connaissances du chevalier de Méré, elle conserva le ton simple et naturel que le vulgaire n'a jamais admiré, mais que les gens supérieurs apprécieront toujours.

La bonne compagnie se réunissait chez Scarron, pauvre, infirme, mais social, gai, et dont les poésies burlesques réjouissaient toutes les classes. Fixé dans son fauteuil par les douleurs qui avaient contourné ses membres, il voyait autour de lui les courtisans les plus aimables, les femmes les plus élégantes; et, au milieu de cette foule, mademoiselle d'Aubigné, éclatante de jeunesse et de beauté, mais vêtue d'habits courts et usés qui attestaient des besoins auxquels sa tante ne pourvoyait pas; mais timide, et ne révélant que par ses regards la finesse de ses pensées et l'étendue de son intelligence. Scarron, doué d'un bon cœur, et qui n'existait que par la vogue dont jouissait sa maison, essaya de satisfaire à sa générosité, ou d'augmenter l'attrait qu'il exerçait sur les gens du monde; il offrit à mademoiselle d'Aubigné de la doter comme religieuse, ou de l'épouser; et ce fut cette seconde proposition qu'elle accepta.

Alors commença la célébrité de la *jeune Indienne,* car c'était sous ce nom que l'on avait désigné Françoise depuis son retour de la Martinique. On ne parla que de sa dignité et de ses grâces, que de son esprit, de sa décence, de sa piété, lorsqu'elle faisait les honneurs des soupers les plus exigus, et qu'elle était en relation avec les plus grands génies du siècle, avec Ninon et les amans de Ninon.... Quel tact, quelle prudence, quelle habileté, quelle vraie sagesse ne

fallait-il pas pour être aimable et vertueuse dans cette situation, et le paraître!...

Si la conduite de madame Scarron était austère, son humeur était souple, facile, et sa conversation enjouée. « Madame, lui dit en la servant à table un laquais, contez encore une histoire, le rôti manque. » Et les convives amusés ne firent qu'une observation, c'est que la maîtresse du logis, fidèle à l'abstinence de ce jour, soupait avec un hareng, tandis que son mari leur faisait servir des viandes.

Le désordre qui régnait dans les affaires de Scarron ne fut pas le moindre des chagrins qui affligèrent sa femme. Il se contentait de rendre justice à son économie, sans lui permettre de régler ses dépenses; et la reconnaissance seule dut motiver l'attachement que madame Scarron témoignait à un vieillard déraisonnable, à un indigent prodigue, à un écrivain licencieux. Cependant, à sa prière, il supprima souvent les expressions les plus cyniques des ouvrages qu'elle écrivit sous sa dictée. Scarron, redoutant surtout d'exciter la pitié, plaisanta jusqu'à sa dernière heure; mais la position où il laissait sa femme lui inspira ce grave adieu : « Je vous prie de vous souvenir quelquefois de moi; je vous laisse sans biens; la vertu n'en donne pas; cependant, soyez toujours vertueuse [1]. »

Madame Scarron était alors âgée de vingt-cinq ans; et quelques détails sur sa personne nous semblent nécessaires; sa taille assez élevée avait autant d'élégance que de majesté; l'éclatante fraîcheur de son teint, l'expression de ses yeux noirs, la délicatesse de ses mains, la sérénité de sa physionomie, une réserve qui n'avait rien que d'aisé dans ses mouvemens, une conversation sensée et piquante à la fois, un talent de railler sans blesser, une humeur égale, un art de se parer avec les habits les plus modestes, un dénûment absolu de prétentions, résultat d'un heureux naturel ou d'une longue suite de réflexions, tout cela formait une

[1] Scarron mourut le 14 octobre 1660.

femme accomplie dont on vantait les charmes, dont on appréciait le mérite, mais que sa pauvreté reléguait loin d'un monde qui l'applaudissait, qui l'aimait, et qui n'imaginait pas de la secourir. Habitant parfois les hôtels de riches amies, telles que mesdames d'Albret ou de Richelieu, et plus souvent la cellule d'un couvent, ou un appartement dont les murailles n'étaient même pas tapissées, la veuve de Scarron épuisait chez elle ce que la misère a de plus rude, quand on la place en regard du luxe. Elle supportait le froid sans se plaindre ; mais la faim, plus impérieuse, l'obligea de recourir à l'aumône. On distribuait de la soupe à la porte d'un monastère; elle alla en mendier : cette action, si peu en harmonie avec l'extérieur de sa personne, excita bientôt la curiosité du frère qui faisait la distribution. Il interrogea madame Scarron, et depuis ce jour porta lui-même chez elle la portion à laquelle son indigence lui donnait droit. Cette femme alors éconduisait M. de Barillon, M. de Villarceaux, et d'autres courtisans aussi magnifiques qu'aimables, qui lui parlaient d'amour, et renvoyait au surintendant Fouquet un écrin de diamans.... Tant de résignation et de sagesse fut connue d'Anne d'Autriche; elle ordonna que les quinze cents francs de pension qu'elle avait accordés autrefois à Scarron fussent portés à deux mille, et payés à sa veuve, qui aussitôt en consacra le quart aux pauvres. C'était un revenu bien modique pour une femme que sa naissance avait placée dans le premier rang de la société, et que son mérite faisait rechercher avec tant d'empressement; cependant il lui suffisait; et elle refusa de l'augmenter en épousant un vieux seigneur débauché, se contentant de répondre qu'elle ne pouvait l'aimer ni l'estimer.

Ces faits authentiques n'ont point désarmé l'envie; on a prétendu et soutenu, surtout dans le siècle suivant, que madame Scarron avait eu des amans; mais quand, d'une femme qui a laissé des volumes de lettres, on n'a pu produire un billet équivoque; quand elle a réuni au suffrage d'une vieille reine dévote celui de toutes ses contemporaines les

plus distinguées, peut-on préférer des opinions qu'aucune preuve n'appuie, à une suite d'actions publiques ayant toutes la vertu pour principe? Et c'est le témoignage de Ninon que l'on invoque, quand il s'agit de persuader à la postérité que M. de Villarceau entretint une liaison criminelle avec la jeune veuve de Scarron? Mademoiselle de Lenclos est une autorité par trop plaisante en matière de mœurs et de chasteté, pour qu'on lui permette de disputer contre les dames les plus illustres, contre le roi de France lui-même, qui, dès ce temps, avait une police, et n'était pas exempt de curiosité, quand il s'agissait d'histoires galantes. Mais nous verrons pourquoi il est si important de trouver madame Scarron coupable.

La mort d'Anne d'Autriche [1] fit supprimer la faible pension sans laquelle madame Scarron ne pouvait subsister. Ses placets à Louis XIV, le crédit de ses nombreux amis, tout fut inutile. En présence du sort qui la menaçait de nouveau, madame Scarron écrivait à la duchesse de Richelieu, qui lui reprochait de ne s'être pas remariée : « Quand j'aurois « prévu la mort de la Reine, je n'aurois point accepté ce « parti : j'aurois respecté mon indigence. Si ce refus étoit à « faire, je le ferois encore, malgré la profonde misère dont « il plait au ciel de m'éprouver. »

On proposa alors à madame Scarron de suivre la princesse de Nemours, qui avait épousé le roi de Portugal. Elle accepta; mais liée depuis long-temps avec madame de Thianges, elle lui écrivit au moment de son départ qu'elle ne pouvait se résoudre à quitter la France sans en avoir vu *la merveille.* C'était la sœur de madame de Thianges, Athénaïs de Mortemar, marquise de Montespan, dame du palais, plus célèbre à cette époque par son incomparable beauté et par son esprit, que par ses liaisons cachées avec le Roi.

Madame de Montespan s'opposa au départ de madame Scarron, et présenta elle-même à Louis un placet pour le

[1] En 1666.

rétablissement de sa pension. « Encore la veuve Scarron! » s'écria le Roi. « Sire, répondit madame de Montespan, « vous devriez depuis long-temps ne plus en entendre parler. » La pension fut accordée, et madame Scarron remerciant le Roi dans une audience particulière, il lui dit : « Je vous ai « fait attendre long-temps, madame; mais vous avez tant « d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de « vous. » Mensonge plein de bonté, qui dut coûter à Louis; car il détestait la société de l'hôtel d'Albret, accusée de pédantisme et de préciosité, était convaincu que madame Scarron partageait ces travers, et avait souvent parlé d'elle avec prévention. Cependant, lorsqu'il fallut élever les enfans, fruits d'un double adultère, qu'il fallut trouver dans une même personne la discrétion et les talens, et que madame de Montespan eut prié en vain madame Scarron de se charger de ses fils, le Roi lui en donna l'ordre.

La duchesse de La Vallière occupait encore aux yeux du public la place de favorite, et Louis-le-Grand voulait épargner un nouveau chagrin à son épouse, éviter les scènes de M. de Montespan, et respecter l'opinion.

Madame Scarron remplit d'abord d'une manière très pénible sa charge mystérieuse de gouvernante; elle se faisait saigner pour ne point rougir quand on parlait devant elle du Roi ou de madame de Montespan; passait les nuits à visiter les nourrices, et le jour, redoublait d'assiduités auprès de ses anciens amis. Madame de Sévigné, dans ce temps, écrit à sa fille de chez madame de Coulanges : « Nous soupons « tous les soirs avec madame Scarron, elle a l'esprit aimable « et merveilleusement droit..... Madame Scarron, dont la « société est délicieuse, soupe ici tous les soirs. » Un an après, cette même personne, la plus spirituelle, la plus sincère qu'il y eut jamais, écrivait encore : « Nous soupâmes « hier avec madame Scarron... nous causâmes fort... nous « trouvâmes plaisant d'aller la remener à minuit au fin fond « du faubourg Saint-Germain, quasi auprès de Vaugirard, « dans la campagne. Une belle et grande maison où l'on

« n'entre point; il y a un grand jardin, de beaux et grands « appartemens; elle a un carrosse, des gens et des chevaux; « elle est habillée modestement et magnifiquement comme « une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité; « elle est aimable, belle, bonne et négligée : on cause fort « bien avec elle [1]. »

Alors la faveur de madame de Montespan ne se dissimulait plus, et madame Scarron était admise chez elle, même quand le Roi s'y rendait; alors aussi le Roi, malgré ses préventions, commençait à la trouver aimable, et le laissa apercevoir. Madame de Montespan, enviant bientôt jusqu'aux remercimens que, comme père, Louis XIV adressait à la gouvernante de ses enfans, lui suscita d'insupportables tracasseries, et finit par lui répéter ces mots si offensans, qu'elle avait par ses plaintes arrachés au Roi : « Si elle vous déplait, chassez-la.... » Madame Scarron voulut se retirer; mais ses soins paraissaient indispensables à madame de Montespan et au Roi, et ce fut lui qui réconcilia ces deux femmes, lesquelles ne pouvaient sympathiser que par la supériorité d'esprit qu'elles se trouvaient mutuellement.

En voyant de plus près madame Scarron, Louis reconnut qu'il l'avait mal jugée; et pour réparer ce tort, autant que pour récompenser l'éducation qu'elle donnait à M. le duc du Maine, dont l'enfance maladive avait nécessité tant de veilles et de voyages pénibles, il lui fit présent de cent mille francs. Elle en acheta le marquisat de Maintenon, et le Roi voulut qu'elle en portât le nom et le titre. La cour s'étonna; la langue *fourcha* [2] à quelques courtisans qui dirent : madame de *Maintenant;* mais uniquement basée sur le mérite, la faveur est difficile à ébranler.

Bientôt ce fut Louis qui se plaignit à madame de Maintenon de l'humeur jalouse et dominante de madame de Montespan;

[1] Lettres de 1672 et 1673.
[2] Lettres de Sévigné.

et madame de Maintenon, loin de se croire obligée d'atténuer les torts de la maîtresse, remontra à l'amant qu'il n'en avait pas de moindres à se reprocher. Comment une femme pieuse eut-elle concouru à rapprocher l'époux de Marie-Thérèse de l'épouse du marquis de Montespan? Et que dit-on dans le monde de ces amies complaisantes, dont la délicatesse ne s'effraie de rien? Parce que la religion et la morale devenaient séduisantes dans la bouche de madame de Maintenon, fallait-il qu'elle s'abstînt de les invoquer? Aujourd'hui quelle femme, réputée honnête, négligerait, si elle en avait le pouvoir, de faire cesser un grand scandale? Vainement accuse-t-on madame de Maintenon d'ingratitude et de perfidie; elle fit son devoir en tenant au Roi des discours dont elle avait souvent importuné madame de Montespan. Elle rendit hommage à la vérité et aux principes qui avaient dirigé sa propre conduite: avait-elle promis de les abjurer en se dévouant aux enfans de madame de Montespan? Oui, « rien n'est si habile qu'une conduite irréprochable [1]. » Louis aima madame de Maintenon, parce qu'elle lui fit aimer la vertu. Brouillé et raccommodé plusieurs fois avec madame de Montespan, amoureux un instant de mademoiselle de Fontanges et de madame de Ludre, le Roi finit par céder aux instances de madame de Maintenon, que secondaient les exhortations de Bossuet, les conseils du duc de Montausier, et les sermons du jésuite Bourdaloue; il se rapprocha de la Reine, qui proclama hautement la reconnaissance qu'elle croyait devoir à madame de Maintenon, et lui donna son portrait. Sa nomination de seconde dame d'atour de la Dauphine, témoignait en même temps de l'estime du Roi. « Il passe, dit madame « de Sévigné à cette époque, il passe deux heures de l'après « dinée, dans sa chambre, à causer avec un air libre et na« turel, qui rend cette place la plus désirable du monde... « Elle va chez le roi; M. de Chamarante la mène et la ra-

[1] Entretiens.

« mène à la face de l'univers... La place de madame de Main-
« tenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu, et
« il n'y en aura jamais de semblable. »

Madame de Maintenon était âgée de quarante-huit ans, lorsque la Reine mourut [1], et malgré ses habitudes de modestie et de prudence, il fallut bien qu'elle s'avouât que le Roi était amoureux d'elle, puisqu'elle le renvoyait toujours affligé et jamais désespéré, disait-elle... Louis avait trois ans de moins que madame de Maintenon; il était encore l'homme de France le mieux fait, et le plus poli; il goûtait l'esprit de madame de Maintenon: c'était prouver qu'il en avait beaucoup; et il adoptait tous ses principes. Avait-il besoin d'être Roi pour plaire à une femme très sensible, que la fierté et la délicatesse avaient jusque-là préservée des passions? Pourquoi l'ambition, plus que l'amour, aurait-elle touché ce cœur que la coquetterie et des intrigues galantes n'avaient pas usé ?... Madame de Maintenon avait sans doute reçu les aveux du Roi, s'y était trouvée sensible, et concevait de grandes espérances, lorsqu'en 1684 elle refusa d'être dame d'honneur de madame la Dauphine : peut-être même éprouva-t-elle quelque chagrin quand le Roi lui offrit cette place, car c'était prouver qu'il ne comprenait point comme elle les sentimens qu'il exprimait, et qu'il avait inspirés.

L'amour suffit pour rétablir l'égalité entre les hommes; mais la religion, méditée par madame de Maintenon, parle bien plus hautement encore : la chrétienne songe-t-elle à transgresser les lois de son Dieu pour complaire aux désirs de son Roi? Elle sait que d'une même argile se forment le monarque et la sujette; qu'un même maître leur commande; qu'ils comparaîtront au même tribunal. Eh! que lui importent toutes les gloires du temps, à elle qui sait celles de l'éternité!... Madame de Maintenon ne devint point orgueilleuse comme Louis XIV; elle voulut qu'il devînt humble comme elle; et la conscience lui disait qu'elle avait le droit de l'exi-

[1] 1683.

ger. Ne savait-elle pas que tous deux n'étaient que poussière?

Jamais maîtresse de Roi n'a excité autant de murmures que madame de Maintenon, épouse de Louis XIV, n'en a provoqué. On la blâme, on la hait; on préfère le repentir de La Vallière, l'avidité de Montespan, l'effronterie de Fontanges, à l'innocence, au désintéressement, à la pudeur de Françoise d'Aubigné. Enfin, les faits ne pouvant lui nuire, on a recours aux intentions, et l'on aime mieux croire à l'hypocrisie qu'à la perfection... Mais il fallait établir cette opinion pendant les deux siècles que la Régence et la Révolution se sont partagés; cette doctrine catholique, dont les actions de madame de Maintenon étaient la conséquence, il fallait mentir pour l'attaquer. Tel est le secret de l'animosité contre une femme à laquelle la postérité n'éprouvera peut-être pas le besoin de nuire, et qui fait l'honneur de son sexe.

Le mariage de Louis XIV et de madame de Maintenon fut célébré si secrètement, que la date en est demeurée incertaine; on hésite entre les années 1685 et 1686. L'archevêque de Paris, M. de Harlay, donna la bénédiction nuptiale, et les témoins furent le comte de Montchevreuil, le chevalier de Forbin, et Bontemps, valet de chambre du Roi.

Malgré son antipathie pour les affaires, madame de Maintenon devint alors une personne importante, et son histoire se trouve liée à celle de France : c'était dans sa chambre que le Roi travaillait avec les ministres, et elle, occupée à filer, semblait ne prêter d'attention aux discussions, quel qu'en fût l'objet, que lorsque le Roi l'interpellait en lui disant : « Qu'en pense votre solidité?... » Cependant on l'a accusée de toutes les fautes commises à la fin de ce règne : les *dragonnades* lui furent reprochées; et elle ne cessa de dire : « Il « faut attirer les hommes par la douceur et la charité... Il « faut convertir et non persécuter [1]. » La révocation de l'édit de Nantes lui est attribuée; et dans Esther elle fit retracer,

[1] Lettres de madame de Maintenon.

par le plus pathétique des écrivains, les malheurs d'un peuple proscrit.

De tous les prétextes que peut employer la politique pour arriver à ses fins, la religion est le plus détestable; car de tous les crimes, le plus horrible est celui qui a Dieu pour objet. Quand le mal est commis à l'abri de ce nom sacré, quelles en seront les suites? Luther cachait ses passions sous ce voile; les rois en couvrirent leurs vengeances. François Ier, faisant massacrer les protestans à Cabrières, et les salariant dans les Pays-Bas, n'était même pas fanatique... Ainsi, les ministres de Louis XIV, accusant avec justice de rébellion les protestans de son royaume, ce prince impérieux, en exigeant l'obéissance à ses lois, prenait plaisir à s'abuser, et punissait au nom du ciel. Mais pourquoi faire peser sur madame de Maintenon l'odieux de ce système impie?...

Lorsqu'une guerre malheureuse, quoique juste [1], épuisait la France, ce fut madame de Maintenon qui fit retentir, jusqu'aux oreilles du Roi, les gémissemens de son peuple, dont Racine s'était fait l'orateur. Tant de vérités blessèrent ce prince absolu; il s'irrita... Racine fut inconsolable; madame de Maintenon crut avoir tort, et se tut: son silence fut imputé à une pusillanimité coupable; il lui fallait, dit-on, prouver à Louis l'injustice de sa colère... On peut braver un Roi, un maître, on peut renoncer à leur faveur; mais doit-on résister à un époux, et quel intérêt justifierait le dédain de lui complaire? N'était-ce donc rien d'avoir défendu Fénelon par assez de larmes, pour que Louis lui dît: « Eh bien! « madame, faudra-t-il vous voir mourir pour cette affaire- « là [2]. » L'influence de madame de Maintenon ne fut jamais employée à nuire; mais sa volonté de faire du bien à tous l'aveugla souvent; et l'on convient qu'elle manquait tant de discernement quand il s'agissait de servir les gens, qu'elle contribua souvent à l'avancement de ses ennemis. La haine

[1] Celle de la succession, en 1704.
[2] C'était à l'occasion du *Télémaque*.

que lui portait madame de Montespan ne l'empêcha point d'être si dévouée au duc du Maine, que le testament de Louis XIV, qui mettait ce fils légitimé au nombre des héritiers du trône, passa pour être son ouvrage. Le mariage de madame de Maintenon avait désolé les partisans de madame de Montespan; la confiance du Roi avait excité la jalousie de sa famille, de ses ministres, de ses favoris; les femmes s'ennuyaient d'une austérité soutenue, les huguenots d'un prosélytisme, dont la plus délicate générosité ne diminuait pas l'horreur à leurs yeux; personne ne prenait part à une faveur qui se maintenait sans intrigues, qui dédaignait la flatterie et les coteries, et ne visait ni aux distinctions, ni aux titres, ni à l'argent. De là provint la haine de Madame, belle-sœur du Roi, du duc de Saint-Simon, ami de son neveu [1], et de tant d'autres qui ont laissé des Mémoires empreints d'une telle aigreur, qu'il est impossible de méconnaître la partialité qui les dicta [2].

Mais faut-il défendre le caractère de cette femme à laquelle le nom de Reine seul manquait, et qui faisait chercher de toutes parts ceux qui avaient assisté la misère de sa jeunesse? Tantôt c'était une blanchisseuse qui lui avait prêté des meubles, puis le frère qui l'avait nourrie à la porte du couvent; c'était beaucoup de gens, car ses jours d'infortunes avaient été multipliés. Elle ne rougissait point quand on les lui rappelait, et prétendait que de ce temps datait sa vive affection pour les pauvres: aussi son antichambre en était remplie chaque matin, et madame de Montespan lui dit-elle: « Voilà une belle tapisserie pour un jour d'oraison funèbre. » Faut-il faire l'apologie de cette femme, qui, elle l'a répété elle-même, ayant vécu d'aumônes dans sa jeunesse, songea, dès 1709, à recueillir à Ruel, sous ce prétexte, des jeunes filles nobles et sans fortune, et surveilla leur éducation?

[1] M. le duc d'Orléans, régent pendant la minorité de Louis XV.

[2] Il est curieux de remarquer que Voltaire est un des écrivains qui a le mieux traité madame de Maintenon.

Faut-il justifier la fondatrice de la maison de Saint-Cyr, où deux cent cinquante demoiselles pauvres étaient élevées et dotées? « Je m'offre, avec tous mes gens, à les servir, disait « madame de Maintenon en parlant de ces enfans, et je n'au- « rai nulle peine à être leur servante, *pourvu que mes soins « leur apprennent à s'en passer.* » Ces paroles renferment un traité d'éducation tout entier; et comme on y reconnait un vrai zèle! Aussi madame de Maintenon ne se bornait pas à former ces filles à la vertu, elle veillait aussi à leurs plaisirs. Racine composa *Esther* et *Athalie* pour être représentées à Saint-Cyr; madame de Maintenon écrivit des dialogues que l'on répétait pendant les récréations, et les jeux des pensionnaires n'étaient jamais aussi animés que lorsqu'elle y prenait part. Cette inclination pour les enfans, si d'accord avec la simplicité de ses goûts et la gaité de son humeur, ne se démentit point pendant l'éducation d'Adélaïde de Savoie, mariée à onze ans au duc de Bourgogne, et que sa mère avait recommandée à madame de Maintenon. Instruire, divertir cette petite princesse, était devenu la principale étude de madame de Maintenon; et l'on ne pouvait reprocher à cette personne, si sévère envers elle-même, que trop d'indulgence pour tout ce qui lui était assujetti. Elle eut à se repentir à cet égard, quand recevant, sur la parole du bon et doux Fénelon, madame Guion à Saint-Cyr, elle y vit le quiétisme altérer la pure et naïve foi de ses filles. A la cour, c'était auprès d'elle qu'intercédaient les princes et princesses de la famille de Louis XIV, quand ils avaient excité la colère de ce Roi; et plus d'une fois elle leur fit pardonner des torts dont elle, surtout, avait à se plaindre: ce fut dans une de ces occasions que le prince de Condé lui dit: « Courage, madame, cela vous « gagnera peut-être le cœur du Roi. » On ne pouvait louer avec plus de grâce la conduite de madame de Maintenon, unique objet des affections de Louis.

L'ennui que causaient à madame de Maintenon, depuis qu'elle était la femme de Louis XIV, et ses droits et ses devoirs, n'était pas d'une ambitieuse. « Elles regrettent leur

« bourbe, » disait-elle en regardant des carpes qui maigrissaient dans les eaux claires des bassins de Marly. Et quand elle écrit : « Après ceux qui occupent les grandes places, je « ne connais rien de plus malheureux que ceux qui les en- « vient, » n'est-ce pas assez? Faut-il, pour ne laisser aucun doute, citer ces mots arrachés à la plus douloureuse impatience : « Je n'y tiens plus, je voudrais être morte. » C'était à Charles d'Aubigné, son frère, qu'elle adressait ce discours, bien que celui-ci, homme de plaisir uniquement, vît d'un œil très différent les biens de la terre. Il se moquait de la modération de sa sœur, l'obligeait de contribuer à des dépenses qu'elle désapprouvait, et lui faisait payer ses dettes; la désolant en outre par son ton familier, son manque de tact, ses ridicules, pires que des vices. Tout en le blâmant, madame de Maintenon s'intéressait vivement à lui; le mariait, entrait avec sa femme dans les plus minutieux détails de l'économie; adoptait sa fille; lui faisait épouser le comte d'Ayen [1]; et le comte d'Aubigné ne répondait à tant de sollicitude que par une exigence insatiable [2].

Des historiens, soi-disant philosophes, ont prétendu que l'austérité de madame de Maintenon avait fait succéder une morne tristesse à la gaîté et à la magnificence qui rendaient si célèbre la cour de Louis XIV. Ils ont oublié la guerre qui vint alors accabler la France; le désordre des finances, la mort frappant les enfans et petits-enfans de Louis, les infirmités et l'âge de ce monarque. Consoler Louis-le-Grand de survivre à sa prospérité, était une tâche difficile, et qui n'aurait pu s'accomplir par des fêtes dispendieuses, que la misère du peuple eût rendues coupables et inconvenantes. D'ailleurs madame de Maintenon n'entendait rien à dissimuler certains sentimens; elle s'affligeait de l'état de la France, et ne savait distraire le Roi des peines de cette vie, qu'en lui parlant des

[1] Qui fut depuis maréchal de Noailles, et dont les descendans possèdent encore la terre de Maintenon.

[2] Charles d'Aubigné mourut à Vichy en 1703.

joies de l'autre. Cela ne peut être compris sans croyance religieuse, mais les lumières de ce siècle n'étaient que celles de la foi, et seules elles guidèrent madame de Maintenon; la raison humaine ne lui eût pas, il nous semble, dicté une conduite plus d'accord avec les circonstances.

Après avoir reconnu le néant de toutes les gloires, Louis sentit approcher sa fin. Il n'est point d'épouses qui ne doivent envier les derniers mots qu'il adressa à madame de Maintenon : « Je ne regrette que vous; je ne vous ai pas rendue heureuse, « mais tous les sentimens d'estime et d'amitié que vous méri- « tez, je les ai toujours eus pour vous; l'unique chose qui me « fâche c'est de vous quitter, mais j'espère vous revoir bien- « tôt dans l'éternité. » Après ces paroles (et dans la bouche d'un mari elles sont un panégyrique), le Roi la recommanda à M. le duc d'Orléans, qui allait partager, avec M. le duc du Maine, toute l'autorité, et son agonie commença [1]. Le maréchal de Villeroy, ami de madame de Maintenon, lui représenta qu'elle n'avait plus de protection à espérer contre la haine d'une foule de courtisans, ni contre celle d'un peuple crédule et malheureux, excité par la calomnie. Madame de Maintenon, dont la douleur affaiblissait le courage, se laissa intimider; elle partit pour Saint-Cyr, demandant que des courriers lui portassent des nouvelles d'heure en heure, et qu'on l'envoyât chercher si le Roi donnait quelque signe de connaissance. Assister à l'agonie de Louis, être en butte aux insultes de la populace, c'en était trop pour une femme épuisée de larmes; et cependant on désirerait à madame de Maintenon le cruel honneur d'avoir reçu le dernier soupir de son époux, tant elle donne l'idée d'une femme accomplie.

A peine Louis XIV était-il expiré [2], que le parlement cassait son testament, remettait le pouvoir entre les mains du duc d'Orléans, et semblait en tout prendre plaisir à anéantir

[1] Le 30 août 1715.
[2] Le 1er septembre 1715.

les volontés de ce Roi, qui, pendant trois quarts de siècle, avait *voulu* si puissamment. Mais cet esprit d'opposition qui s'exerçait contre une ombre n'eut aucune influence sur le sort de madame de Maintenon; retirée à Saint-Cyr, « où « elle se bornait à prier Dieu pour le bonheur de la France [1], » et où, soumise à la supérieure, elle se conformait à la règle comme une simple dame, la haine ne put l'atteindre. M. le Régent, connaissant mieux les affaires, rendit publiquement témoignage à un des mérites de madame de Maintenon; dans le brevet qui lui conservait sa pension sur la cassette du Roi, on mit, par ordre du Régent, que le désintéressement de madame de Maintenon avait rendu cette pension nécessaire; elle était de quarante-huit mille livres..... Cela répond au reproche d'avidité; comme le soin que prit madame de Maintenon de brûler tous les papiers qui pouvaient constater son mariage, répond à celui d'orgueil; comme la fondation de Saint-Cyr et le don entier de son revenu aux pauvres, répond à celui d'hypocrisie; comme sa persévérante amitié pour le duc du Maine et tous les disgraciés, répond à celui d'ambition et d'insensibilité.

Un seul événement rompit l'uniformité de la retraite de madame de Maintenon; ce fut la visite du czar Pierre Ier [2], qu'elle ne consentit à recevoir qu'après de longues instances. Elle était souffrante et couchée; le czar tira le rideau de son lit, afin de mieux voir son visage; l'impertinence de cette action la choqua, elle rougit, et parut encore belle, mais non aux yeux du souverain, qui avait si souvent rendu hommage aux servantes et aux cantinières, et en avait honoré plusieurs de sa tendresse. Pierre ne vit plus que la séduction de l'esprit, des grâces, et de la vertu, et il n'y comprit rien.

Regrettée d'amis fidèles, pleurée par tous les malheureux,

[1] Ses paroles à M. le Régent, quand il alla la voir à Saint-Cyr, ainsi que Madame, sa mère, et la reine d'Angleterre, qui s'y rendirent en grand deuil; ce qui prouverait, si c'était nécessaire, qu'ils la considéraient comme veuve de Louis XIV.

[2] En 1717.

madame de Maintenon mourut le 13 avril 1719, âgée de quatre-vingt-quatre ans, entourée des enfans et des dames de Saint-Cyr, qui lui devaient leur existence, et qu'elle avait édifiées par ses exemples et ses entretiens, dans lesquels, leur ouvrant son âme, et leur racontant les détails de sa vie, elle s'était repentie d'avoir fait, pour obtenir la considération et l'estime du monde, les actions les plus méritoires, les sacrifices les plus pénibles; lesquels, disait-elle, n'auraient dû avoir pour motif que le désir de plaire à Dieu. Ces discours étaient la paraphrase des mots de l'Écriture : *Tout n'est que vanité;* et l'expérience de madame de Maintenon lui en avait appris la justesse.

On inhuma madame de Maintenon au milieu du chœur de l'église de Saint-Cyr; l'abbé de Vertot fit une épitaphe; et ce fut en 1786 que, pour la première fois, on prononça sur sa tombe une oraison funèbre. Détruite en 1793, cette tombe fut rétablie en 1802.

Madame de Maintenon est un parfait modèle de la chrétienne engagée dans les liens du monde. Méditer son histoire [1], lire ses lettres [2], est la plus importante étude que puissent faire les jeunes femmes; elles apprendront là, « que « rien n'est aussi habile qu'une conduite irréprochable. »

La comtesse DE BRADI.

[1] La meilleure est celle que publia madame Suard, sous le titre de *Madame de Maintenon peinte par elle-même.*

[2] On en a fait plusieurs éditions; la plus complète et la plus estimée est celle de 1807, publiée en six volumes, et précédée d'une excellente notice de M. Auger.





BOILEAU

BOILEAU,

NÉ LE 1er NOVEMBRE 1636; MORT LE 13 MARS 1711.

Chaque ville s'enorgueillit, à bon droit, des hommes célèbres à qui elle a donné le jour. Cependant, — persuadés, sans doute, que s'ils n'ont pas vu naître parmi eux toutes les gloires dont la France s'honore, c'est à eux, toutefois, que ces gloires sont dues, parce que c'est au milieu d'eux qu'elles se sont formées, — les enfans de Paris mettent peu d'empressement et d'orgueil à rappeler combien de personnages illustres sont nés dans le sein de cette grande cité. Et pourtant, quelle est la ville, quelle est la province la plus fertile en grands hommes, qui peut, comme Paris, se glorifier d'avoir donné le jour, pour ne nommer que ceux-ci, à Molière, à Boileau, à Rousseau, et, malgré tout, à Voltaire! — Génies à titres divers et d'époques différentes, ce n'est pas pour augmenter leur gloire que je ferai saillir en passant le trait commun qui leur donne un air de famille, et qui caractérise leur commun berceau; mais l'épigramme, la dérision, la satire, ne forment-elles pas la physionomie distinctive de chacun de ces enfans de Paris? et les chefs-d'œuvre dont ils furent auteurs ou coupables ne sont-ils pas la démonstration et la preuve du génie parisien, de cette singulière aptitude à saisir et à peindre les ridicules, de cet esprit invétéré de moquerie dont nous possédons, à un plus haut degré que tous nos autres compatriotes, la faculté puissante et dangereuse?

C'est à Paris, et non à Crosne, village voisin de cette ville, que naquit Nicolas Boileau Despréaux, le 1er novembre 1636. De quelques unes de ses paroles, de quelques

uns de ses écrits, on pourrait inférer qu'il était né un an plus tard; mais Boileau se trompait, de bonne foi sans doute, et de si peu d'ailleurs, qu'on ne saurait le lui reprocher; ou peut-être n'avait-il cherché par-là qu'une formule laudative, lorsque, répondant à Louis XIV, né en 1638, et qui lui demandait son âge, il avait vivement répliqué : « Je suis né « un an avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles « de son règne. »

Nicolas était le troisième garçon des onze enfans de Gilles Boileau, greffier du conseil de la grand'chambre du parlement de Paris. Au nombre des qualités dont le père était doué, il ne faut assurément pas placer le don de prévision sur la destinée de ses fils, car c'est ainsi qu'il avait tiré leur horoscope : « *Gillot* est un glorieux; *Jaquot*, un débauché; « et, quant à COLIN, c'est un bon garçon qui ne dira jamais « de mal de personne. » — Le *débauché* fut un chanoine fort régulier; le *glorieux* n'eut d'autre gloire que celle d'être de l'Académie française; et ce *bon garçon* de Colin, qui ne devait jamais médire de qui que ce fût, devint l'auteur des *Satires*. — Cependant, madame de Sévigné a dit de Boileau « qu'il n'était cruel qu'en vers. »

Il fut envoyé au collége d'Harcourt, où, alors élève de quatrième, il fut attaqué de la pierre. L'opération qu'il subit à cette occasion fut si mal pratiquée, qu'il en resta toute sa vie incommodé. — Il était, comme Racine écolier, amoureux de poésies et de romans; dans le discours qui précède le dialogue sur les héros travestis par les romanciers du dix-septième siècle, Boileau s'accuse lui-même d'avoir lu avec beaucoup d'admiration les ouvrages de mademoiselle de Scudéri et de La Calprenède, qu'il regardait comme des chefs-d'œuvre de notre langue. Il a bien expié depuis cette erreur, partagée par tous ses contemporains. Nul, autant que lui, ne contribua ensuite à décréditer ces types des *romans historiques* de nos jours, dont la plupart, comme ceux qui les avaient précédés, entretiennent le mauvais goût des fictions romanesques et dégoûtent de l'histoire.

Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier [1],

Boileau semblait destiné à augmenter le nombre de ces illustrations de sa famille; après avoir achevé ses études au collége de Beauvais, et tout en étudiant le droit, il avait été admis à l'insigne honneur de s'asseoir au greffe paternel. Il ne put y demeurer long-temps; son génie l'emportait autre part. Il alla, « loin du Palais, errer sur le Parnasse. » Cependant, avant de devenir poète titulaire, Boileau avait essayé aussi de la théologie et de l'église. Il avait même obtenu un bénéfice de huit cents livres de revenu. Il le résigna quelques années après; cela était bien, puisque sa vocation ne le portait pas vers l'état ecclésiastique; mais, en même temps, il restitua les sommes qu'il avait perçues pendant son occupation canonique, et cela était mieux encore, car rien ne l'y obligeait.

Libre désormais dans sa nature poétique, Boileau était âgé de vingt-quatre ans environ lorsqu'il composa sa première satire. De là jusqu'à sa mort, et dans l'espace de cinquante ans, il publia : en vers, douze *Satires*, douze *Épîtres*; l'*Art poétique*, en quatre chants; *le Lutrin*, poëme héroï-comique en six chants; et, en prose, des *Réflexions critiques sur quelques passages de Longin* le rhéteur, et une *Traduction du Traité du Sublime*, par le même philosophe.

On ne peut placer au rang de ces immortels ouvrages, ni même dans un rang quelconque, l'*Ode contre les Anglais*, fruit de sa première jeunesse, et dont le début est cependant chaleureux et élevé : encore bien moins faut-il donner la plus petite place à l'*Ode sur la Prise de Namur*, la plus incroyable erreur poétique qu'un grand poète ait pu commettre.

Parmi les *Sonnets*, les *Chansons à boire* et les *Stances* que Boileau composa sur divers sujets, si l'on peut remarquer les strophes adressées à Molière, à propos de *l'École*

[1] Épître V, à M. de Guilleragues.

des Femmes, et un vers assez touchant sur la mort de mademoiselle Dongois [1], le surplus n'a d'intérêt que par le nom de l'auteur. Dans chacune de ces pièces, et dans le *Prologue* d'un opéra qui ne fut jamais commencé, quoiqu'il eût été commandé à Boileau et à Racine par mesdames de Montespan et de Thianges, il est souvent difficile de retrouver le poète si spirituel, l'écrivain au goût si pur, dont le génie et les œuvres formèrent la France littéraire.

On le reconnaît davantage aux vers ou épitaphes qu'il composa pour les portraits et les tombeaux de quelques uns de ses parens et de ses amis, quoique, dans ces occasions, l'esprit ne pût pas suffisamment et toujours suppléer au sentiment qui manquait au poète, à ce poète que la vérité semblait seule inspirer.

Mais on retrouve Boileau tout entier, sa facilité satirique, l'élégance et l'originalité de ses traits et de son vers, dans cette foule d'*épigrammes*, petite monnaie de ses *Satires*, qu'il jetait à chaque instant à la tête de ses ennemis ou des mauvais poètes, espèces synonymes pour lui, et dont la mémoire des Français est trop remplie pour qu'il soit nécessaire de citer ici une seule de ces épigrammes, qu'il faudrait d'ailleurs citer presque toutes.

Chapelain décoiffé, parodie de quelques scènes du *Cid*, ouvrage de Furetière, où, selon Boileau lui-même, quelques vers seulement appartiennent à Racine et à lui; le *Dialogue sur les Héros de romans* et le *Discours* qui précède ce dialogue; enfin, *l'Arrêt burlesque*, à propos de la requête présentée au Parlement par l'Université contre l'enseignement de la philosophie de Descartes, ne sont que d'ingénieuses et bouffonnes plaisanteries, qui, si on peut le dire, servaient à entretenir la verve du malicieux auteur dans les intervalles de ses colères poétiques.

Comme Boileau avait été, bien autrement que Régnier, le maître et le modèle de la satire en France, il donna aussi,

[1] Nièce de Boileau.

après les *Sentimens de l'Académie française sur le Cid*, le meilleur exemple de critique littéraire dans ses observations sur l'un des contes les plus célèbres de l'Arioste, traduit par un certain M. Bouillon, dont on voulait opposer le travail ridicule à l'œuvre charmante de La Fontaine. La *Dissertation critique*, à propos de ce que Boileau appelle, je ne puis deviner pourquoi, LA *Joconde* de M. Bouillon, est un chef-d'œuvre de polémique qui a servi long-temps, et qui devrait toujours servir de règle à ceux que leur devoir, dont ils font trop souvent un métier, appelle à juger les ouvrages d'autrui.

Enfin, un des plus précieux monumens de la vie et de la gloire de Boileau, c'est sa correspondance avec quelques uns de ses amis.

Dans le recueil des lettres de Boileau et de Racine, on ne trouve pas la narration pittoresque et enjouée de madame de Sévigné, la rapide et éblouissante élégance de Voltaire, la concision profonde et érudite de Dalembert. — C'est autre chose, c'est mieux que tout cela. — Qu'elle soit littéraire, narrative ou domestique; qu'elle roule sur des sujets privés, généraux ou académiques, la correspondance des deux amis du dix-septième siècle conserve toujours une couleur particulière de sérénité, de raison, d'expansion tendre et modeste. Elle exhale un ravissant parfum d'honnêteté, de douceur, de vertu, qui pénètre l'âme, repose l'esprit, égaie la pensée, et rend meilleur, si je l'ose dire, celui qui se laisse aller au charme de cette lecture. Le sentiment d'une sincère religion sort de tous les mots de chacune de leurs lettres; tandis que l'enjouement de madame de Sévigné est communicatif, que l'amertume de Dalembert est pernicieuse, et que le sarcasme de Voltaire est contagieux, la placidité épistolaire de Racine et de Boileau est sympathique et consolante. Dans cet échange, dans ce commerce intime de leurs pensées, on voit la conversation habituelle d'honnêtes gens sur les affaires du siècle, sur leurs inquiétudes de famille, sur les ridicules de l'époque, sur le mérite et la publication de leurs ouvrages; la bonne foi se montre dans les conseils, et la

sincérité dans les avis qu'ils se demandent et qu'ils se donnent l'un à l'autre. Rien de frivole, de dissimulé, d'amer, de perfide, ne se fait apercevoir dans leurs paroles, leurs vœux et leurs projets. — On s'effraie à la correspondance de Voltaire et de Dalembert; on est heureux en lisant celle de Racine et de Boileau : l'une a troublé le repos et l'honneur de la France, l'autre l'honore et la glorifie.

L'intimité de ces deux hommes de bien et de génie fut si longue, si resserrée, si constante, que le fils de Racine, en écrivant la vie de son père, fut en quelque sorte obligé d'écrire la vie de Boileau, qui en était inséparable. Leur liaison, déjà ancienne, devint plus vive encore lorsqu'ils furent tous deux, en 1677, nommés historiographes du Roi. Cinq ans avant cette première faveur, Boileau avait été présenté par le duc de Vivonne à Louis XIV, devant qui il récita les vers encore inédits et inconnus de son introducteur, qu'il avait ajoutés à sa première épître au Roi. — « Ah! traître, vous ne m'aviez pas dit cela! s'écria le duc de Vivonne. —. Je vous louerais davantage, dit Louis XIV à Boileau, si vous ne m'aviez pas tant loué [1]. » — Et les bienfaits de Sa Majesté n'abandonnèrent jamais le poète qui venait, en vers immortels, d'assurer que l'histoire parlerait du Roi comme il en avait parlé dans ses *Satires*.

La protection que Louis XIV accordait à Boileau se montra bien vivement à l'occasion de la place devenue vacante à l'Académie française par la mort de Colbert. L'historien officiel de Louis XIV n'était pas encore membre de cette compagnie en 1683, quoiqu'il eût publié alors, ou peut-être parce qu'il avait déjà publié la plus grande partie de ses ouvrages, dans lesquels plusieurs académiciens avaient été maltraités. Cependant, le Roi avait dit : « *Je veux* que Boileau soit nommé. » L'Académie française fit ce que le Parle-

[1] Louis Racine, dans ses Mémoires, rapporte que cette réponse fut adressée par Louis XIV à son père, à propos du discours prononcé par Racine à la réception de M. Bergères.

ment et la maison d'Autriche n'avaient pu faire : elle résista à Louis XIV; c'est La Fontaine, l'ami de Fouquet, qui fut élu en remplacement de l'ennemi du surintendant. Le fouet de Sa Majesté ne parut pas dans la salle des séances de l'Académie, et comme il n'y avait pas d'armées royales à envoyer contre la république des lettres, Louis XIV fut obligé de se soumettre. Il ne cassa point l'élection de La Fontaine, et tout grand roi qu'il était, il se conduisit en homme d'esprit. Il se tut devant l'impertinence académique, et le silence du Roi fut la leçon des académiciens. Il se contenta de suspendre, pendant six mois, l'agrément qu'il devait accorder à la nomination de celui qui avait été préféré à son candidat; et c'est seulement lorsque Boileau, sans avoir sollicité aucun suffrage, fut élu à la place de M. le conseiller d'état Bezons, que Louis XIV confirma en même temps les deux choix de l'Académie. — Six mois après, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres admit aussi Boileau dans son sein.

La santé toujours faible de Boileau ne lui permit de suivre le Roi que dans la première campagne, pour remplir les fonctions de sa charge d'historiographe. Ce fut Racine qui accompagna constamment Louis XIV, et qui, des campemens militaires ou des villes conquises, adressait à Boileau les notes, prises sur place, qui devaient leur servir plus tard à écrire l'histoire du règne de Sa Majesté. Les deux amis s'étaient livrés, à ce sujet, à des travaux considérables, afin de ne pas rester au-dessous de la glorieuse mission qui leur avait été confiée. Il s'agissait de retracer avec dignité la grandeur du Roi, son courage, l'à-propos de ses reparties, et ses talens militaires. Ce n'était pas trop de Racine et de Boileau pour cet œuvre splendide. Aussi s'en occupaient-ils sans cesse. Lorsqu'ils avaient écrit quelque passage important, ils allaient le lire à Louis XIV chez madame de Montespan, dont l'esprit satirique accueillait Boileau avec une préférence marquée, et en présence de madame de Maintenon, que son cœur affectueux et la droiture de sa raison portaient à préférer ouvertement Racine. — Les matériaux his-

toriques qu'ils avaient rassemblés étaient déposés chez M. de Valincour, secrétaire de la marine, associé à Boileau après la mort de Racine, et chargé seul de la continuation de cette histoire officielle de Louis XIV après la mort de Boileau. Par un malheur à jamais déplorable, en 1726, un incendie consuma la maison de M. de Valincour, à Saint-Cloud, et le travail de Racine et de Boileau ne put être sauvé des flammes.

Les bornes qui sont nécessairement prescrites au *Plutarque Français* ne permettent pas de rapporter ici les nombreuses anecdotes conservées par les amis et les admirateurs de Boileau, et qui toutes concourent à le montrer sous le jour le plus favorable. Les Mémoires de Louis Racine, les notices et remarques publiées, avec les éditions de ses œuvres, par Brossette, Saint-Marc, M. Daunou, M. de Saint-Surin, et l'éloge de Boileau, par feu M. Auger, laissaient à chacun de ces écrivains la faculté de développer un sujet si fécond, et de présenter Boileau sous tous les aspects qui pouvaient augmenter la juste admiration que la postérité a vouée à ses œuvres. Nous n'avons pas, à cet égard, la même latitude que nos devanciers; mais nous chercherons à les imiter, du moins, lors même que nous ne serons pas d'accord avec eux, dans la sincérité de leurs jugemens sur les ouvrages de Boileau, sincérité dont il a donné l'exemple lui-même.

Ces ouvrages, titres éternels de sa gloire et de celle qu'il fit rejaillir sur la France, entre les mains de quel Français ne se trouvent-ils pas? — C'est même cette réputation universelle qui rend si difficile à présent la tâche de parler de Boileau à ceux qui, en lisant ses œuvres, apprennent à le bien connaître; — et, encore une fois, qui donc ne les a pas lues, ne les lira pas, et ne doit pas les relire! — De tous les hommes qui ont fait avancer notre pays dans les voies de l'intelligence et dans le goût des lettres, c'est Boileau, on peut le croire, qui a exercé sur ses contemporains et sur les générations subséquentes la plus grande influence, quoique la nature de ses productions, en général didactiques, ne sem-

blât pas devoir l'élever jusqu'à la popularité. En effet, le théâtre et le roman sont, dans l'ordre littéraire, les moyens les plus assurés, les seuls moyens peut-être d'arriver à la connaissance et à la portée de toutes les classes de la société, et d'agir sur leurs sentimens et leur esprit. Cependant, malgré la différence et les bornes du genre, les *Épîtres* et les *Satires* de Boileau ont pénétré dans tous les foyers et répandu partout l'empire de ses préceptes, de ses leçons, de ses jugemens. Loin que les années en aient affaibli les effets et le charme, loin que le temps ait réduit le nombre de ses lecteurs, ses œuvres, incessamment multipliées par la presse, sont toujours accueillies par la foule. Les romans les plus célèbres ont passé de goût et de mode, et leur influence, par conséquent, a cessé avec leur émission; la décadence de l'art théâtral a porté également une atteinte profonde au succès continuel des auteurs et des ouvrages dramatiques les plus justement admirés, et par conséquent aussi à l'action que les uns et les autres exerçaient sur l'intelligence et les mœurs publiques. Seuls, les traits des *Épîtres* et des *Satires* de Boileau, avec les fables de La Fontaine et les comédies de Molière, sont restés et resteront toujours dans la mémoire, le goût et la popularité de toutes les générations. En vain le dix-huitième siècle, avec son instinct destructeur, pénétrant bien l'écrivain religieux sous l'enveloppe du poète satirique, a-t-il cherché à affaiblir ou à calomnier cette gloire du siècle précédent; en vain une partie de la littérature moderne, tourmentée du besoin de créations nouvelles qu'elle devrait demander à des croyances profondes et non à des inspirations étrangères, a-t-elle essayé, depuis quelques années, à *démolir*, pour parler son langage, l'édifice de bon sens et de bon goût que le génie prévoyant de Boileau a élevé dans tous les esprits, les efforts des sophistes et des novateurs sont venus se briser aux pieds du législateur littéraire, et sa statue a été pour eux un monument d'airain, de fer, de diamant, dont ils voient le piédestal entouré sans cesse de l'admiration et de l'obéissance publique.

Sans doute, c'est par la tournure épigrammatique qu'il a

su donner à tous ses écrits, que Boileau a conquis et conservé la célébrité dont il jouira toujours parmi nous. La dérision, la médisance, la satire, sont si naturelles et si douces à la malice humaine, que l'on est assuré de réussir auprès de tous les hommes quand on sait manier avec quelque habileté ces armes si puissantes sur un peuple spirituel. Ce triste et dangereux penchant de l'humanité déchue, Boileau ne l'a que trop caressé et favorisé. Dans les choses littéraires, la raison et le goût du satirique brillent de tout leur éclat, et là, il cultive, il forme, il avance, il civilise le goût et la raison publique. Mais là aussi, cependant, l'amour de la vérité, qu'il se vantait à bon droit de posséder, nous oblige à remarquer qu'il ne sut pas suffisamment discerner, dans sa passion pour les formes littéraires de l'antiquité, ce que la marche du temps et les besoins de la civilisation chrétienne réclamaient de liberté, et j'ajouterai même établissaient de différence dans les principes et dans les règles de l'art poétique. Boileau, qui semble persuadé de l'éternité de l'idylle, de l'églogue, de l'élégie et de l'ode, parce que les œuvres de Théocrite, de Virgile, d'Ovide, de Pindare et d'Horace, sont heureusement venues jusqu'à nous; Boileau, qui élève un monument au sonnet, et qui se tait sur les fables, quoique les apologues d'Ésope et de Phèdre eussent dû au moins rappeler à sa mémoire les chefs-d'œuvre de l'*inimitable M. de La Fontaine*; Boileau, enfin, qui, comme son siècle, avait le cœur chrétien et la tête païenne, a voulu asservir le génie français, dans les productions dramatiques, à l'observation de préceptes et de formes qui convenaient à un état social opposé, antipathique même à la société que le christianisme avait épurée et fondée. Au milieu des services qu'il a rendus au goût littéraire en France, il ne faut pas compter cependant cet article du code immortel qu'il a promulgué sous le titre d'*Art poétique*, et dans lequel il ordonne :

Qu'en *un lieu*, qu'en *un jour*, un seul fait accompli,
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

A ceux qui exigent, avec raison, une juste soumission à l'autorité du génie des anciens et des modernes, il faut cependant répéter, sans cesse, que ce n'est ni dans Aristote ni dans les tragiques grecs, ces types de toutes les perfections de l'art, que Boileau a puisé ce précepte contre lequel se sont révoltés, avec plus de fondement que de mesure, quelques hommes de nos jours qui ont gâté, par l'usage qu'ils en ont fait, la liberté qu'ils avaient droit de réclamer. La Grèce, dont on pourrait même, sans aucun sacrilége littéraire, récuser l'intervention dans cette circonstance, la Grèce ne nous a imposé ni ce dogme, ni cet exemple. Les unités de temps et de lieu n'ont point été suivies dans un grand nombre de tragédies grecques, et Aristote ne fait pas, de l'observation de ces règles, une condition impérieuse de la constitution du poëme dramatique. C'est dans *l'Art poétique* latin, que les ennemis de Boileau l'accusaient bien mal à propos d'avoir servilement traduit; c'est dans Horace seulement que Boileau a trouvé ce précepte; il en a même réduit la rigueur; car Horace ne se contente pas de fixer le lieu et la durée d'une pièce de théâtre, il veut même qu'elle n'ait ni plus ni moins de cinq actes; et, heureusement, Boileau n'a pas été si loin.

La règle, la grande règle, la seule règle, parce qu'elle renferme toutes les autres règles, celle que Boileau a le plus impérieusement recommandée, et qu'il a prêchée merveilleusement d'exemple; c'est la vérité, c'est la raison, c'est le goût, qui doit présider à toutes les œuvres de l'intelligence, et celle-là n'est pas même une règle, c'est la condition fondamentale de tout succès durable, de toute gloire légitime.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable,

a dit l'immortel ami de Racine, et le vrai, au théâtre, c'est la vraisemblance qui résulte de l'unité de l'action, sans laquelle il n'y a ni intérêt réel dans les effets, ni justesse et originalité dans le style, qui, seul à son tour, résume toutes

les questions ; car l'écrivain incorrect ne pourra jamais, quoi qu'il fasse, être vraisemblable dans ses conceptions, raisonnable dans les caractères, passionné ou comique dans les sentimens, le tout au degré convenable pour plaire en même temps à la foule et aux esprits bien faits ; puisque le seul moyen que possèdent les auteurs réellement comiques, passionnés, raisonnables, vraisemblables, pour paraître tels aux spectateurs et aux lecteurs, c'est l'expression, c'est le style, dont la clarté, l'élégance, le coloris, sont exclusivement attachés à la correction ; Boileau l'a dit encore :

Sans la langue, *en un mot*, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Plus de développemens et de preuves nous entraîneraient trop loin ; mais cette discussion, indispensable en pareille circonstance, nous ramène à dire que tant dans le succès et la gloire dont Boileau jouit encore, que dans l'influence littéraire qu'il a exercée et qu'il exerce toujours, il faut discerner avec soin les généralités proclamées par lui, qui sont vraiment et éternellement favorables au goût et à la raison, des préceptes qui, tout imposans qu'ils paraissent par la célébrité de l'auteur et par la piquante expression de son style, ne sont réellement que temporaires, préjugés d'éducation, de temps et d'amitié.

J'ai le malheur, aux yeux de quelques uns, de ne pas me plaire complétement à la lecture du *Lutrin;* non pas, je m'explique, que je sois insensible à l'enjouement, au charme répandu sur quelques parties de ce chef-d'œuvre de versification ; non pas que je conteste la profusion d'esprit qu'on y remarque, et que je ne sois tenté d'admirer l'ingéniosité et les moyens si variés du talent de l'auteur ; mais le sujet de cette composition est si destitué d'agrément, d'intérêt, de naturel même ; l'intervention de la Discorde est si fausse, est si froide, que, pour moi du moins, l'ensemble du poëme en reste frappé de glace, et pour tout dire, d'ennui ; je ne

puis savoir à Boileau le moindre gré de la prodigieuse dépense spirituelle à laquelle il s'est livré pour déguiser la nullité du fond par la variété satirique des formes. Tout cela est admirable, je le veux bien, comme preuves des ressources de l'esprit et du talent de Boileau ; mais je ne puis m'empêcher de croire que si ce talent et cet esprit avaient été appliqués à une matière digne du génie de l'auteur, ce poëme, qui n'a été pour Boileau qu'une assez triste occasion d'attaquer derechef quelques méchans écrivains, et de jeter, plus mal à propos encore, quelques quolibets équivoques contre l'esprit de dévotion ; ce poëme, dis-je, qui peut lutter, comme un élégant badinage, avec la *Secchia rapita* ou le *Vert-Vert*, aurait pu contribuer entièrement et mieux à la gloire de Boileau. La poésie, la versification, pour mieux dire ici, qui n'apprend rien aux hommes ou qui ne leur apprend que de mauvaises ou pauvres choses, qu'est-ce donc ? un harmonieux arrangement de mots, un jeu d'esprit et de syllabes, et c'est à peu près là tout le mérite de cet ouvrage, trop long pour une plaisanterie, trop frivole pour ceux qui ont raison de vouloir, comme Boileau, que la raison soit toujours d'accord avec la rime. — Le *Lutrin* est, en petit, ce que la *Henriade* est en grand, quelque chose qu'on est, désormais, convenu d'admirer sans l'avoir lu, ou du moins sans pouvoir le lire de suite, tout entier, avec fruit et plaisir.

C'est lorsqu'il abandonnait la dictature, la critique et la satire littéraires, où son goût et ses exemples étaient si imposans et si salutaires ; c'est dans ses satires sociales et dans ses épîtres que l'influence et la célébrité de Boileau, emporté par ses inclinations médisantes et railleuses, n'ont pas été aussi salutaires et aussi louables. L'esprit d'opposition et de moquerie sur toutes choses est un moyen facile de réputation et de succès, que la raison et le repos de la société ne sauraient approuver. En cédant à l'humeur satirique dont il était tourmenté, en attaquant, avec une verve paradoxale trop bien servie par sa supériorité poétique, des vérités con-

sacrées et utiles qu'il présentait comme des inconvéniens ou des préjugés, Boileau,

Qui mit à *tout blâmer* son étude et sa gloire,

à malheureusement fourni de fâcheux argumens à la malice vulgaire, à l'intelligence obscurcie, aux cœurs gâtés qui se servent de ses *traits* et de son nom pour justifier leurs déclamations, leurs erreurs, leurs sarcasmes médisans et dangereux.

J'ai hasardé, sur *le Lutrin*, un jugement qui peut être discuté et cassé facilement par ceux qui, avec raison, ne considéreraient pas mon opinion personnelle comme une autorité; — tout cela est de peu de valeur; — mais ce n'est pas mon opinion seule que je viens d'exprimer sur celles des *Satires* et des *Épîtres* de Boileau qui font regretter que, dans ces études soi-disant morales, et à l'imitation des écrivains du paganisme, dont il était le dévot admirateur, il ait tout sacrifié au plaisir de l'esprit et à l'agrément des formes. Bossuet, qu'il faut prendre pour guide en toute matière, Bossuet, dans un de ses traités, et à propos des poètes qui s'abandonnent au seul désir d'amuser leurs contemporains et la postérité, dit, par une allusion fort claire aux Satires VIII et X : — « Celui-là s'est mis dans l'esprit de blâmer les « femmes; il ne se met point en peine s'il condamne le ma- « riage, et s'il en éloigne ceux à qui il a été donné comme un « remède; pourvu qu'avec de beaux vers il sacrifie la pudeur « des femmes à son humeur satirique, et qu'il fasse de belles « peintures d'actions souvent très laides, il est content. — « Un autre croira fort beau de mépriser l'homme dans ses « vanités et dans ses airs; il plaidera contre lui la cause des « bêtes, et attaquera en forme jusqu'à la raison, sans songer « qu'il déprise l'image de Dieu, dont les restes sont encore « si vivement empreints dans notre chute, et qui sont si heu- « reusement renouvelés par notre régénération. Ces grandes « vérités ne lui sont de rien; au contraire, il les cache, de

« dessein formé, à ses lecteurs, parce qu'elles rompraient le « cours de ses fausses et dangereuses plaisanteries : tant on « s'éloigne de la vérité quand on cultive les arts, à qui la « coûtume et l'erreur ne donnent, dans la pratique, d'autre « objet que le plaisir! »

Les dernières années de la vie de Boileau furent tristes et douloureuses. Sa dévotion, toujours sincère, était devenue atrabilaire et intolérante, par suite sans doute des relations intimes qu'il avait établies avec une secte religieuse dont la solitude et la sévérité mal entendues furent aussi célèbres que les vertus, l'instruction et les ouvrages. Dès 1690, il avait cessé de paraître à la cour; l'infirmité de son enfance avait augmenté avec l'âge, et en 1706, il fut atteint d'une surdité qui le força de s'éloigner tout-à-fait du monde. Il vécut ainsi pendant cinq ans encore, et mourut le 13 mars 1711, à onze heures du soir, âgé d'à peu près soixante-quinze ans. — Louis Racine, dans ses Mémoires, raconte qu'une femme du peuple, en voyant passer le nombreux cortége qui accompagnait le convoi de Boileau, s'écria : « Il avait bien des amis; « on assure pourtant qu'il disait du mal de tout le monde. » — Heureusement et malheureusement, l'un était aussi vrai que l'autre.

Boileau fut inhumé d'abord dans un des caveaux de la Sainte-Chapelle, au Palais de Justice, lieu des scènes principales du *Lutrin*. Pendant la première révolution, et au moment de la dévastation des monumens, son tombeau fut préservé et déposé au Musée des Petits-Augustins. En 1819, il fut transporté à l'église de Saint-Germain-des-Prés, où il est encore. L'Académie française et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres assistèrent à cette translation.

Je ne pense pas que la liberté avec laquelle j'ai parlé sur quelques points d'un des plus beaux esprits de la France, puisse m'être reprochée par ceux qu'une admiration domestique et traditionnelle rendrait insensibles et aveugles aux taches et aux dangers que l'on peut apercevoir dans les ouvrages de Boileau. C'est dans le plus complet sentiment de la

vérité, c'est du point de vue de cette époque, que j'ai envisagé cette figure et ces œuvres imposantes du dix-septième siècle; c'est en suivant les conseils de Boileau que j'ai cherché à être vrai en esquissant l'histoire de sa vie et de ses ouvrages. Cette franchise cependant peut déplaire à quelques uns;

Car, pour finir enfin par un trait de satire,

— il y a une chose que tout le monde prétend aimer, c'est la vérité; mais il y a aussi une chose que peu de personnes savent reconnaître, c'est la vérité.

A. Delaforest.


THE ASTOR LIBRARY
NY



Dessiné par F. Boilly. Gravé par A. Boilly

CATINAT

CATINAT,

NÉ A PARIS, LE 1er SEPTEMBRE 1637; MORT LE 25 FÉVRIER 1712.

Il est des hommes qu'une sorte de prédestination a mis, dès le berceau, dans le chemin de toutes les prospérités et pour qui un nom illustre est en quelque sorte un héritage. A ceux-ci la postérité doit une moindre part d'admiration; mais elle est acquise grande et entière à celui qui fut l'unique artisan de sa fortune, et pour qui la gloire ne fut point une faveur du hasard, mais une conquête. A ce titre, le maréchal de Catinat mérite une estime particulière. Comme Vauban, qui, sans fortune et sans ancêtres, s'éleva, dans un temps où ces deux mobiles étaient si nécessaires, à la plus haute dignité militaire, il débuta, fort de son seul génie, dans une carrière déjà illustrée par tant d'hommes fameux, et la postérité a marqué sa place auprès de ces grands capitaines qu'il avait pris pour modèles.

Nicolas de Catinat naquit le 1er septembre 1637, lui seizième, de Pierre de Catinat, doyen du parlement de Paris, et de Catherine Poisle, originaire du Perche. Sa famille, dont la généalogie est fort confuse, était dès long-temps en possession dans cette province des hautes charges de la magistrature. Catinat devait hériter de quelque emploi judiciaire, et, pour se mettre en mesure d'en être investi plus tard, il exerça quelque temps la profession d'avocat; mais cet état, auquel il n'était sans doute pas appelé, le lassa bientôt par les dégoûts qu'il y rencontra : ayant perdu une cause dont la bonté lui paraissait incontestable, il renonça au barreau et se fit soldat.

Entré au service en qualité de lieutenant dans un régiment

de cavalerie, Catinat ne tarda pas à s'y distinguer. Louis XIV, qui savait si bien deviner les hommes, fut le premier à pressentir en lui le grand capitaine. Il fut témoin d'une action d'éclat qu'il fit au siége de Lille, et l'admit aussitôt dans le régiment des gardes.

Le régiment des gardes, que le Roi composait de l'élite de la noblesse et des officiers les plus distingués, put long-temps être considéré comme la pépinière féconde qui fournissait à l'armée ses meilleurs généraux. Ce corps, qui servait souvent en campagne par compagnies séparées, et se trouvait d'ailleurs immédiatement sous l'œil du maître, avait plus de chances de se faire remarquer; on peut donc regarder l'entrée de Catinat aux gardes comme le premier degré de son élévation. Il fit les campagnes de 1672, 1673, 1674 et 1675; mais on ne sait rien de la manière dont il s'y conduisit, sinon qu'il fut blessé à la bataille de Sénef, et qu'il avait déjà fixé l'attention du grand Condé, qui lui écrivit ces lignes si honorables : « Personne ne prend plus de part que moi à votre « blessure; il y a si peu de gens faits comme vous, qu'on perd « trop quand on les perd. »

Après avoir vu de nouvelles preuves de sa valeur et de son habileté à la prise de Besançon et de Fort-Saint-Étienne, Louis XIV l'éleva au grade de major-général de l'armée qui devait agir, en 1676, entre la Meuse et la Moselle, sous les ordres du maréchal de Rochefort. Ce poste honorable, qu'il garda pendant plusieurs campagnes, lui fournit les moyens de donner une haute idée de sa capacité. Mais c'était un écueil dangereux, où sa fortune eût fait naufrage comme celle de tant d'autres officiers distingués, si, par bonheur, ce qui semblait devoir le perdre ne l'eût sauvé; nous parlons de la jalousie. Le Roi l'ayant proposé pour major du régiment des gardes, ce qui l'aurait emprisonné pour la vie dans les bureaux et dans le cercle étroit des relations subalternes, M. de la Feuillade, qui ne l'aimait pas, fit entendre au monarque que ce poste ne convenait point à la nature de son talent : — « M. de Catinat, » lui dit-il en cachant sa malveillance sous

une fausse apparence d'estime, « M. de Catinat peut faire un « général, un ministre, un ambassadeur, un chancelier « même, mais non un major du régiment des gardes. » — Et comme le Roi n'avait aucun motif de se défier de ce témoignage d'une bouche ennemie, Catinat fut appelé à des fonctions qui devaient le conduire plus vite au commandement. Ainsi, dès 1677, on le voit à la tête des troupes réunies à Saint-Guilain pour être opposées à la garnison de Mons et opérer contre Cambrai. A la paix de Nimègue (10 août 1678), il était commandant à Dunkerque avec le grade de brigadier.

Pendant la paix, qui devait être de si courte durée, Catinat fut employé par Louvois en qualité de négociateur. Tandis que se forme péniblement cette ligue d'Augsbourg (1686-1687) qui doit venger tant de princes humiliés sur un vainqueur vieilli dont ils convoitent la dépouille; que le Palatinat raconte l'embrasement de ses villes et la Hollande l'inondation de ses campagnes; que l'Empire et l'Espagne réclament, l'un Strasbourg et la Flandre, l'autre la Franche-Comté; que l'électeur de Brandebourg se jette aux bras de l'Autriche, et que cet infatigable Nassau, l'âme qui anime tous ces élémens de discorde, rallume les feux de la guerre, Catinat se rend à Pignerol pour traiter avec le duc de Savoie de l'entrée des troupes françaises dans les murs de Casal. La négociation ayant échoué par la faute d'un secrétaire du duc, qui trahit à la fois son maître et la France, Catinat revint à Paris, où il fut investi des fonctions d'inspecteur d'infanterie.

La paix rompue, la France eut à défendre ses frontières, ou plutôt ses conquêtes, contre les entreprises de ses nombreux ennemis. A défaut du maréchal de Créqui, que la mort venait d'enlever (1687), et du maréchal de Luxembourg, alors en défaveur, l'armée qui devait marcher sur Philisbourg fut confiée au Dauphin. On plaça sous ses ordres Henri de Durfort, maréchal de Duras, Catinat, alors lieutenant-général, et Vauban, qui devait diriger les opérations du siége; et le résultat de cette réunion de talens fut la prise de la ville assiégée, qui, malgré les avantages de

sa position, capitula après vingt-deux jours de tranchée ouverte (29 octobre 1688). Cette brillante opération décida du sort de Trèves, de Spire et de Worms, qui ouvrirent leurs portes avant la fin de la campagne, et enfin de toutes les places de l'électorat de Cologne.

Cependant le duc de Savoie, qui, placé entre la France et l'Autriche, pouvait à son choix favoriser l'une ou l'autre puissance dans la question du Milanais, dont Louis XIV méditait toujours la conquête, le duc de Savoie avait resserré ses liaisons avec le cabinet de Vienne. Cette défection demandait vengeance. Vingt mille hommes, commandés par Catinat, passent rapidement les Alpes (1690), feignant de se rendre dans le Milanais, et se présentent à l'improviste devant Turin. A cet aspect, Victor-Amédée, à qui l'imminence du danger communique l'adresse de son bisaïeul Charles-Emmanuel, profite avec habileté des quarante-huit heures qui lui sont accordées pour se décider à livrer ses meilleures places et à mettre trente mille hommes à la disposition du Roi. Il entame une négociation et se ménage ainsi un délai qu'il prolonge avec succès durant un mois. Mais c'est ici que la supériorité de Catinat, comme homme politique et comme homme de guerre, va briller d'un plus vif éclat. Justifiant ce que le pape Innocent XI dira un jour de lui, il surveille les manœuvres de Victor-Amédée, dont il n'est point dupe, fait passer le Pô à son armée et se met en état de marcher à lui avec avantage, lorsqu'il se déclarera et jettera le masque. En effet, le duc de Savoie ne tarde pas à prendre une attitude hostile, et à parler avec la fierté que les secours qu'il attend d'Allemagne lui donnent. C'était le moment que Catinat se réservait pour agir. Au premier bruit de l'approche de l'ennemi, il fait rétrograder vers Saluces l'avant-garde de son armée et choisit un terrain convenable. Il n'a pas pu prévenir l'arrivée du prince Eugène, et les troupes de Savoie et d'Allemagne, beaucoup plus nombreuses que les siennes, sont dans une meilleure position. Mais leur nombre, les marais inaccessibles qui les protégent, ne pourront rien contre

ses calculs. Il se met en mouvement avec le jour (18 août), commence l'attaque, et, malgré les haies profondes et les fossés bordés d'artillerie qu'il rencontre à chaque pas, il parvient jusqu'aux premiers retranchemens, défendus par Eugène lui-même, et les emporte. Le centre, qui oppose des lignes plus profondes, dispute plus long-temps le terrain. Il ne le cède que pouce à pouce; mais enfin la seconde ligne de nos soldats, qu'on a ménagée jusque là, donne avec une vigueur qui étonne les ennemis découragés. Catinat, dont *la furià francese* seconde énergiquement les combinaisons habiles, fait un dernier effort de génie et le champ de bataille est à lui. Cette victoire qui prit le nom de Staffarde, du lieu où elle fut remportée, fut saluée en France par des applaudissemens universels. A la nouvelle de la prise de Saluces et de Suze qui vient compléter ce succès, Louvois se croit maître de Turin. Mais si le superbe ministre se laisse emporter ainsi par l'enthousiasme de la victoire, Catinat, plus sage et surtout plus prévoyant, n'est point ébloui de l'idée d'assiéger son ennemi dans sa capitale. Il résiste à l'impatience de Louvois, au risque de tomber dans sa disgrâce : il n'entreprend rien contre Turin, et peu après le ministre écrivait ces paroles au vainqueur de Staffarde : « Quoique vous ayez fort « mal servi le Roi cette campagne, Sa Majesté veut bien vous « continuer votre gratification ordinaire. » A tant d'ingratitude, Catinat ne répondit que par des services nouveaux.

Le château de Nice, qui était défendu par des troupes d'élite et approvisionné pour un long siége, n'avait coûté que cinq jours de tranchée, et Villefranche avait été prise à la première attaque. Ces rapides succès, à l'aide desquels Catinat espérait détourner l'attention de Louvois du siége de Turin, furent précisément ce qui l'y reporta. Aucun obstacle ne put l'arrêter : L'ordre fut donné de marcher sur Turin : « Messieurs, » dit tranquillement Catinat aux officiers qui lui faisaient envisager combien l'entreprise était hasardeuse, « je sais ce que c'est qu'un ordre : marchons. » Et il répondit au reproche que Louvois lui faisait « de

se créer des monstres pour les combattre, » en s'emparant de Veillane et de Carmagnole. Coni seul restait entre son armée et Turin, et il fallait en faire le siége. Malheureusement Feuquières y fut employé, et Feuquières était l'ennemi de Catinat. Une attaque risquée contre toutes les règles, par cet officier, fit entièrement échouer l'entreprise. Le prince Eugène eut le temps d'accourir : le siége fut levé précipitamment, et le chemin de Turin fut à jamais fermé. Catinat ne chercha point à faire retomber la responsabilité de cette faute sur son auteur. Il ne songea qu'à réparer le mal qu'il n'avait pu empêcher. Eugène et le duc de Savoie, que les troupes de Bavière avaient joints, marchaient avec des forces supérieures sur Pignerol et Suze. Catinat les gagne de vitesse, s'enferme dans cette dernière place et attend. Il laisse les ennemis se séparer en colonnes éloignées pour occuper les hauteurs qui entourent la ville, et, quand il juge qu'ils sont assez isolés, il sort de Suze, se jette avec l'impétuosité de la foudre sur tous ces corps qui ne peuvent se secourir, les attaque séparément, les jette dans une déroute commune, et efface ainsi par une éclatante victoire, qui restera la plus belle action de sa vie, la honte d'un de ses lieutenans. Cette mémorable journée de la Marsaille lui valut le bâton de maréchal de France (1693); et l'admiration de Louis XIV fut si grande que ce monarque ne put s'empêcher de s'écrier devant Fénelon, en lisant le nom de Catinat parmi ceux des nouveaux maréchaux : « C'est bien la vertu « couronnée ! »

Après le traité de Vigevano, Catinat passa d'Italie en Flandre, et fit le siége d'Ath, dont il s'empara (1697). La paix conclue, il se retira à Paris, dans une modeste maison de la rue de Sorbonne, et, pour la première fois, il connut le repos.

La Rochefoucauld veut qu'on loue ces femmes qui savent si bien se renfermer dans leurs devoirs qu'elles se font oublier du monde. Catinat appliquait cette maxime au général d'armée qui, après des campagnes brillantes, passe de l'agi-

tation des champs de bataille aux douceurs de la paix. N'ayant qu'un soin, celui de vivre ignoré, il fréquentait fort peu la cour, et n'habitait même Paris que pendant les mois rigoureux de l'année. Il se retirait le reste du temps dans sa terre de Saint-Gratien, où il vivait bourgeoisement en famille, avec son frère, de Croisille, qu'il chérissait tendrement, et une sœur. Son château, qu'il conviendrait d'appeler une très chétive maison, était une construction antique et peu commode, mais située dans un pays délicieux, entre Saint-Denis et Pontoise. Peu d'officiers retirés s'en contenteraient aujourd'hui; mais telle était la simplicité des goûts du maréchal, son indifférence pour l'éclat et la magnificence. L'hiver, on le voyait aller régulièrement tous les dimanches, seul et à pied, entendre l'office dans la sacristie des Chartreux. Il se promenait ensuite long-temps dans l'enclos des religieux; et si, à son retour, il était rencontré par quelques soldats : « C'est le père La Pensée, » se disaient-ils; et ils s'arrêtaient pour le saluer. Ce surnom lui avait été donné par les troupes, qui le voyaient souvent se promener au milieu d'elles d'un air rêveur et préoccupé.

La guerre de la succession d'Espagne, si désastreuse pour la France, rappela Catinat en Italie. Cette guerre était déjà résolue que la cour était encore indécise sur le choix de ses généraux. On en parla dans le conseil de l'Empereur. « Si c'est Villeroi qui commande », dit le prince Eugène, « je le battrai; si c'est Vendôme, nous nous battrons; et, » ajouta-t-il, « si c'est Catinat, je serai.... battu. » Catinat eut la préférence. Il reçut, le 23 mars 1701, les lettres du Roi qui l'investissaient du commandement des armées réunies de France et d'Espagne. Le prince Eugène, qui avait rassemblé l'armée de l'Empereur dans les montagnes du Trentin, se mit en marche sur Vérone et campa de l'autre côté de l'Adige. Catinat se rendit en toute hâte à Milan, conféra avec le duc de Savoie à son passage à Turin, et prit position à Rivoli. Son dessein était d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans le Mantouan, et à cet effet il défendit le pas-

sage entre l'Adige et le lac de Guarde. Mais malheureusement la cour lui avait interdit de passer le Pô, de peur qu'il ne violât le territoire neutre de Venise. Cette circonstance l'empêcha de s'opposer à ce que les Impériaux jetassent des ponts sur ce fleuve, qu'ils franchirent, et comme ils faisaient mine de menacer le Ferrarais et le Modénais, le prince de Vaudemont et les autres généraux furent d'avis qu'il fallait arrêter leur marche de ce côté. Le maréchal, qui ne voyait qu'une feinte dans ce mouvement, et la suite ne le prouva que trop, fut d'une opinion opposée. Il voulut que le gros de l'armée se portât vis-à-vis le centre de l'Adige, et que là on défendit le passage de ce fleuve, l'intention du prince Eugène étant de l'effectuer sur ce point; mais la voix de l'expérience ne fut point écoutée. M. de Vaudemont, auquel se joignirent les généraux de Tessé et de Pracontal, le força de rétracter les ordres déjà donnés et de céder à leur désir. Mais à peine les dispositions commandées par ce changement de résolution étaient-elles prises, que l'ennemi voyant l'attention du maréchal fixée sur les pays de Ferrare et de Modène, revient sur ses pas, franchit le canal Bianco en face duquel le premier plan de Catinat voulait disposer son armée en front de bandière, attaque le poste de Castagnaro qu'il emporte et marche droit sur Carpi. Des défaites successives, dont une retraite magnifique ne peut effacer le souvenir, furent le fruit de ce mauvais vouloir des généraux; et, sans égard pour ses services, Louvois remplaça le vainqueur de Staffarde et de la Marsaille par le maréchal de Villeroi. Réduit à servir en second, Catinat était animé d'un si grand zèle pour le bien de son pays, qu'il ne répondit à cette injustice que par de belles actions. Il se fit blesser à la malheureuse affaire de Chiari, et répara par l'habileté de ses manœuvres les fautes d'un général présomptueux; puis il se contentait d'écrire à ses amis : — « Je tâche d'oublier « ma disgrâce pour avoir l'esprit plus libre dans l'exécution « des ordres du maréchal de Villeroi; je me mettrai jusqu'au « cou pour l'aider. » Et il ajoutait ces paroles qui peignent

bien ce qu'il devait souffrir, en même temps qu'elles font ressortir tout l'éclat de son héroïque vertu : — « Les méchans « seroient outrés, s'ils savoient jusqu'où va mon intérieur à « ce sujet. »

En 1702, Louis XIV sembla vouloir réparer une injustice par une marque de confiance. Il appela Catinat au commandement de l'armée qui opéra en Alsace. Le maréchal alléguait son âge et ses infirmités pour se soustraire à cet honneur. « Votre présence suffira, » lui dit le Roi. Ce fut sa dernière campagne, et il eut du moins la consolation de terminer sa carrière militaire en léguant à la France Villars, dont la gloire naissante n'était encore qu'un rayon de la sienne.

Malgré l'accueil honorable que lui fit le Roi, revenu de ses préventions, Catinat fréquenta peu la cour; il préférait sa retraite de Saint-Gratien, où il partageait son temps entre l'étude et un petit nombre d'amis choisis. A la tête de ceux-ci doivent être placés Fénelon, Vauban et mesdames de Sévigné et de Coulanges. L'amitié seule de ces personnages illustres suffirait à honorer sa mémoire. Il fut souvent consolé de ses malheurs par leur estime, et un applaudissement de l'un d'eux compensait bien l'inimitié de Louvois. C'est dans cette studieuse retraite de Saint-Gratien que Catinat écrivit ses réflexions sur la guerre d'Italie, dont quelques fragmens sont restés. On y voit qu'il avait bien jugé le génie des troupes françaises, dont il attribue tous les revers à cette présomption qu'elles ont *de croire toujours une affaire achevée dès qu'elle est heureusement commencée.* Il a décrit quelques batailles dans la vie de Constantin, par le père théatin Bernard de Varennes. Mais son travail, sans contredit, le plus intéressant est la correspondance qu'il entretint avec Vauban. Il est curieux de voir deux hommes d'un esprit si élevé et dont la modération des vues est connue, traiter familièrement de l'administration des différens pays où la guerre les a conduits; rapprocher leurs opinions, les discuter, et proposer le meilleur remède après avoir signalé le mal. C'est sans doute de cette précieuse correspondance qu'est sorti le

grand ouvrage, la *Dîme royale*, dont on fait honneur à Vauban, et dont il faudrait attribuer une bonne part à son modeste collaborateur.

On cite beaucoup de traits de modestie de Catinat. Ses bulletins de campagne parlaient toujours si peu de lui, qu'on était obligé, en les lisant, de songer qu'il les avait écrits lui-même, pour savoir à qui attribuer la victoire; c'était toujours à l'habileté des officiers et au courage des soldats qu'il en faisait honneur. Un nouvelliste qui entendait lire sa relation de la bataille de Staffarde demanda d'un air de curiosité : « M. de Catinat était-il à cette ba« taille? » Mais si sa modestie et sa défiance de lui-même étaient grandes, sa fermeté ne l'était pas moins. Ainsi on le voit, lorsqu'il commande l'armée de Piémont, lutter avec Louvois, qui lui donne des ordres absurdes. Dans une autre occasion, c'est Louis XIV lui-même qui veut. Ce qu'il ordonne répugne à Catinat; il résiste avec modération; mais le Roi persiste avec tenacité. Il soumet alors sa raison à la volonté du monarque. Mais avant de rien entreprendre, il lui écrit ces lignes : « Votre Majesté l'ordonne, ses ordres vont être exécutés; je « vais agir contre toutes les vues et connaissances que j'ai. »

Une autre vertu égale la modestie de Catinat : je veux parler de son désintéressement. La nourriture des soldats était insuffisante en campagne, et la paie des officiers particuliers très médiocre; il renonça souvent, pour venir à leur secours, aux gratifications qui lui étaient accordées, « son « intention n'étant que de subsister au service. » Le Roi lui dit un jour, après l'avoir entretenu de la dernière campagne : « C'est assez parler de mes affaires; en quel état sont les « vôtres? » Catinat, qui avait été peu ou point payé, répondit simplement : « Sire, grâces aux bienfaits de Votre Ma« jesté, j'ai tout ce qu'il me faut. » — Mais quelquefois on lui avait entendu dire d'une manière assez plaisante : « Je « suis comme les bienheureux à qui Dieu distribue les plai« sirs de sa vision béatifique selon leur mérite : ils sont con« tens, et leurs désirs sont remplis. »

On a retenu peu de paroles mémorables de Catinat. Il en est une cependant qui mérite d'être rappelée. L'affaire de Chiari fut malheureuse et meurtrière, on le sait. Après une charge infructueuse, il ralliait encore les troupes. Un officier lui dit : « Où voulez-vous que nous allions? à la mort? « — Il est vrai, répond le maréchal, la mort est devant nous, « mais la honte est derrière. » Ce trait eût fait envie à Corneille. Voici qui prouve encore, quoique d'une autre manière, combien son âme était calme et sereine dans les occasions les plus difficiles. Palaprat raconte, dans la préface de ses comédies, que quelques jours après la bataille de la Marsaille, un soir qu'il soupait dans la tente du maréchal, on parla des différentes qualités des généraux. Le poète, faisant allusion au héros qui était présent, dit : « J'en connais un si « simple, que, sortant de gagner une bataille, il jouerait « tranquillement une partie aux quilles. » — A peine eus-je achevé, continue la préface, que M. de Catinat me répartit froidement : « Je ne l'estimerais pas moins, si c'était en sor- « tant de la perdre. »

Ce ne sont là que des traits inaperçus dans cette belle et noble vie. Où il faut aller chercher Catinat pour le bien juger, c'est sur le champ de bataille même. Ce qu'avec les plus faibles ressources il a opéré de prodiges est admirable. On le voit entrer deux fois en campagne et s'avancer dans le Piémont, sans que le ministre lui ait fourni les moyens de s'assurer même des vivres. Ses soldats vivent *de pain et d'eau;* la plupart manquent de vêtemens; quelques uns même sont sans armes. Toujours sur la défensive, obligé de respecter un terrain neutre ou de protéger des places munies de faibles garnisons, il est gêné dans tous ses mouvemens. Il joue un rôle qui eût paru difficile au prince Eugène, dont l'armée, composée de vieilles troupes aguerries par les campagnes de Hongrie, est pourvue de tout; et cependant il surmonte tous les obstacles, son habileté supplée à tout, il triomphe de ce beau génie militaire! — Nul capitaine ne parut plus jaloux que lui, a dit un écrivain, de réduire

toutes ses opérations en calculs, et ses calculs en démonstrations. Il ne donnait rien à la vaine gloire, tout à l'utilité, et ne laissait à la fortune que ce qu'il était impossible de lui ôter. On peut, en lisant ses campagnes, lui rendre ce témoignage, qu'il ne resta jamais au-dessous de ce qu'il pouvait, et qu'il ne tenta jamais au-delà.

Catinat se retira à Saint-Gratien, en pleine possession d'une gloire que sa modestie ne faisait qu'accroître.

Le Roi vint le chercher dans sa retraite en 1705, pour le faire chevalier de ses ordres; mais il crut devoir refuser. Sa famille lui représenta amèrement le tort que ce refus allait lui faire : « Si je vous fais tort, répondit-il, rayez-moi « de votre généalogie; » et il vécut dans une douce obscurité jusqu'en 1712. Comme il voyait approcher sa fin, il fit appeler le célèbre Helvétius. Consulté sur ce qui lui restait de temps à vivre : « Trois mois, » lui dit le médecin; et il ordonna quelques breuvages : « Pourquoi ces remèdes? » demanda Catinat : « Pour rendre l'agonie plus douce et moins « longue, » répondit le médecin. Catinat comprit ces paroles. Il se fit apporter son testament, qu'il relut, et auquel il ne changea rien. On remarque qu'il est plein de legs pieux; puis, le 25 février étant venu, cet homme, qu'on accusait d'irréligion parce que ses soldats avaient commis quelques excès dans des églises, se fit apporter les sacremens et mourut en prononçant ces paroles : « Mon Dieu, j'ai con« fiance en vous. »

Ernest de Ginoux.



LOUIS XIV.

LOUIS XIV,

NÉ LE 5 SEPTEMBRE 1638 ; MORT LE 1er SEPTEMBRE 1715.

L'HISTOIRE de Louis XIV est celle d'une époque ; de tous les personnages historiques, c'est celui peut-être qu'il est le plus difficile de détacher du cadre de l'histoire générale pour le renfermer dans un cadre particulier, parce que tout aboutit à lui dans son siècle, et que, semblable au soleil dont il avait fait le magnifique symbole de sa gloire, tous les rayons épars dans l'espace viennent se rattacher à sa puissante personnalité. Chez les autres princes, le roi est distinct de l'homme ; chez Louis XIV, l'homme est absorbé par le roi. Cette observation doit ouvrir son histoire, parce qu'elle en explique à la fois les grandeurs et les faiblesses. A côté de leur règne, les monarques ordinaires ont une vie ; pour lui vivre c'est régner : à Versailles, à la tête de ses armées, au milieu de la cour la plus illustre de l'univers, au sein de sa famille soumise, au milieu de l'Europe étonnée, dans ses orgueilleuses amours, et jusque sur son lit de mort, Louis XIV régna.

Tout dans ce prince devait avoir un caractère particulier, et son entrée dans la vie en porta la trace comme la plupart des événemens de son existence. Il naquit après les années d'attente d'un mariage longtemps stérile, et sa naissance, demandée au ciel par de ferventes prières, fut consacrée par la solennité d'un vœu comme un événement national. Il semblait que la France et la royauté comprissent, par un instinct secret, que l'espoir de la sécurité territoriale et l'avenir de l'unité monarchique reposaient dans le berceau de ce frêle enfant. Né le 5 septembre 1638, dans le château

de Saint-Germain en Laye, Louis XIV monte sur le trône le 14 mai 1643, et commence ainsi à quatre ans et huit mois son règne qui devait être un des plus longs de notre histoire. La première partie de son existence est enveloppée comme d'un nuage par les troubles de la Fronde, qui lui firent une enfance voyageuse et errante d'exil en exil, devant laquelle la capitale du royaume demeura longtemps fermée. Pendant ces années orageuses, son éducation littéraire fut négligée; à dix ans Louis XIV ne savait pas encore lire, tant son précepteur, Perefixe, avait montré peu d'exigence auprès du royal disciple; mais en revanche il excellait dans les arts d'agrément qui pouvaient rehausser les grâces naturelles de sa personne : à cet âge il dansait déjà un ballet avec une aisance remarquable. Les exercices de la guerre lui étaient aussi familiers : il y avait peu de jeunes gentilshommes qui l'égalassent dans l'art de monter à cheval, et mieux que la plupart d'entre eux il savait manier une épée. L'expression de sa physionomie était sérieuse et grave, même à cette époque de la vie où elle est ordinairement indifférente et légère. C'est que si les instituteurs manquaient au jeune Roi, les événemens lui en servaient. Pour lui, qui eut de bonne heure le sentiment de la dignité royale, ce furent de puissans instituteurs que les troubles de la Fronde. Dans ces jours d'émeute où la Régente effrayée emportait le Roi à Saint-Germain pour le dérober aux barricadeurs de Paris, comme dans ces jours de bataille où le prince de Condé livrait un combat sanglant à l'armée royale, commandée par Turenne, et se voyait appuyé par le canon de la Bastille, dirigé contre les troupes du Roi par mademoiselle de Montpensier, le jeune monarque dut souvent méditer sur les inconvéniens d'une royauté précaire et d'une autorité contestée. Ce fut alors, sans doute, que se forma dans son intelligence cet idéal de la royauté absolue auquel il voulut tout ramener pendant son règne. Tant de résistance de la part du parlement, tant de menées séditieuses de la part de la bourgeoisie, les ligues de la noblesse, les exigences des princes, les

révoltes de la multitude, et les liaisons des factions intérieures avec l'étranger, lui donnèrent une haine de la licence, qui s'étendit jusque sur la liberté. Ces premières impressions ne s'effacèrent plus. Le règne de Louis XIV fut une réaction contre tous les élémens des troubles de sa minorité.

Ces perturbations avaient fini comme finissent toutes les perturbations en France, par la lassitude des intérêts et le désenchantement des esprits. Quand les factions expirantes ouvrirent les portes de Paris au Roi, on était en 1653; ainsi Louis XIV avait quinze ans, et il y avait un peu plus de dix ans que durait son règne, ou plutôt celui des factieux. A partir de cette époque, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, il n'embrasse point encore les devoirs de la royauté, il n'en accepte que les plaisirs. Le pouvoir ne souffre point de partage, et les intelligences faites pour le posséder aiment mieux y renoncer que de le posséder à demi. Le cardinal Mazarin, par les services qu'il avait rendus à la royauté et à la monarchie, par sa haute expérience des affaires, par sa renommée politique et par le triomphe que venait de remporter son habileté sur les factions vaincues, se trouvait mis en possession de l'autorité au même titre que Richelieu. Tant que vivait ce ministre tout-puissant, il n'y avait pas de place pour le Roi; c'est ce que comprit le jeune monarque qui, en attendant que la main du cardinal, ouverte par la mort, lui remît le sceptre qui, depuis Henri IV, avait été tenu par deux sujets, se livra, avec toute l'ardeur de son âge, aux pompeux amusemens de la cour, interrompus, de temps à autre, par les distractions plus belliqueuses des camps. Le sacre, qui eut lieu à Reims en 1654, donna le signal à ces fêtes, et l'on vit le Roi s'y jeter avec une impétuosité qui attendait de plus nobles occupations. Sa vie s'écoulait à courre le cerf à Fontainebleau ou à Saint-Maur, près Vincennes, et à donner ou à recevoir des fêtes où brillaient ces grâces exquises qui faisaient du Roi le modèle et l'admiration des gentilshommes de sa cour.

C'est à cette époque que Louis XIV prit ce goût de la littérature et des arts, qui ne l'abandonna plus. Dans ces nobles réunions, on jouait les belles compositions de Corneille, le *Cid* surtout, ce magnifique portique par lequel la littérature entrait dans le grand siècle; et dans les intermèdes qui accompagnaient ces représentations, le Roi aimait à paraître tout couvert d'or et de pierreries. Quand les plans du cardinal Mazarin faisaient succéder la guerre contre les Espagnols aux négociations de la diplomatie, Louis XIV conduisait au feu une magnifique jeunesse, et faisait son devoir de prince avec un courage de gentilhomme; le Roi n'était pas encore venu, il attendait pour paraître la mort du cardinal.

Une vie de plaisirs et de combats devait jeter naturellement le jeune prince dans les intrigues de la galanterie; aussi est-ce de cette époque que datent quelques liaisons passagères qui firent bientôt place à la passion réelle qu'éprouva le Roi pour la propre nièce du cardinal Mazarin, Marie Mancini. Cette Italienne, avec le doux parler de son pays et son esprit vif et insinuant, s'était mise en possession du cœur du jeune monarque, et il fallut que le cardinal Mazarin, qui négociait alors le mariage de Louis XIV et de l'infante d'Espagne, dans l'île des Faisans, interposât sa puissante médiation pour séparer le Roi de sa nièce. Les adieux furent douloureux; le prince, au moment du départ de Marie, versa des larmes, et la fière Italienne lui dit avec un accent de reproche : « Vous pleurez, vous êtes roi et je pars ». Elle ne comprenait pas que c'était l'amant qui la pleurait et le roi qui la laissait partir.

Après la pacification des troubles de la Fronde, le rapprochement de l'Espagne et de la France, et le mariage de Louis XIV avec une infante, l'œuvre du cardinal Mazarin était terminée, et il n'avait plus qu'à mourir. Il avait en effet préparé tous les élémens d'un grand règne, et mené son sillon dans son époque aussi loin qu'il pouvait le conduire; pour faire avancer la fortune de la France, il fallait

une main plus jeune et un esprit sur lequel les désenchantemens de l'âge et la fatigue des affaires n'eussent point passé. Il y a une époque grave dans la vie de tous les hommes, plus grave encore dans la vie des rois; c'est celle où, se trouvant en face de leur destinée, ils la mesurent du regard et soulèvent de terre le poids qu'ils sont appelés à porter dans l'histoire. C'est alors que leur sort se fixe, et que l'action réciproque des situations sur l'intelligence humaine, et de l'intelligence humaine sur les situations, se dessine d'une manière claire et précise. Nier l'influence de l'homme, c'est tomber dans le fatalisme de l'Orient; nier l'ascendant des situations, c'est nier l'histoire : tout se compose donc de ces deux élémens, les situations et les hommes. Or, quand les hommes remarquables se trouvent pour la première fois en face de leur rôle, leur génie s'illumine de soudaines inspirations, et ce n'est, pour ainsi parler, qu'à l'heure de l'action qu'ils se découvrent eux-mêmes. Telle était la position de Louis XIV à la mort du cardinal Mazarin. Quel était le Roi, quelle était la situation en face de laquelle il se trouvait, c'est ce qu'il importe de dire.

Pour le Roi, on a vu déjà se dessiner les principaux traits de cette majestueuse figure. C'était un prince de haute mine et d'un cœur plus haut encore, qui avait le secret de toutes les grâces, rehaussées par une dignité naturelle. Si les instituteurs n'avaient pas fait beaucoup pour lui, il avait trouvé un puissant précepteur dans le malheur et dans l'exil de ses jeunes années. Il avait le goût de la puissance, à la fois par instinct, par prévoyance et par souvenir; il l'avait honorée, jusqu'au dernier moment, dans la personne du cardinal Mazarin, chez lequel il se rendait tous les jours, et maintenant qu'il prenait l'autorité, il allait naturellement exiger qu'on lui montrât une déférence dont il avait donné l'exemple. L'attention qu'il avait mise à se tenir loin des affaires venait de l'idée qu'il s'était faite du pouvoir; il ne le comprenait point partagé, il le voulait absolu. Mazarin ne s'y était point trompé, et il répondait un jour à quelqu'un

qui doutait de l'aptitude du jeune monarque : « Il y a en lui l'étoffe de quatre rois. »

Ce prince de vingt-trois ans, jugé de si haut par Mazarin, naturellement amoureux de puissance, en qui tout était royal, la pensée comme la forme, et dont l'intelligence jusque là sans aliment était affamée de régner, en face de quelle situation se trouvait-il au moment où la mort du cardinal lui remettait entre les mains le sceptre de ses aïeux? Il se trouvait en face de la situation la plus grande et la plus difficile qui eût jamais appelé les efforts d'un peuple et de son Roi. Depuis plusieurs règnes, la sécurité territoriale de la France était compromise, elle vivait sous le coup d'une menace sans cesse renaissante et d'un péril perpétuel, contre lequel avaient lutté Henri IV, Richelieu, Mazarin, qui en avaient conjuré les symptômes sans pouvoir en détruire le principe. La monarchie dormait les portes ouvertes, qu'on nous passe cette expression; les clefs du royaume étaient entre les mains de ses ennemis. La Franche-Comté et la Flandre appartenaient à l'Espagne, la Lorraine relevait d'un prince particulier; si Mazarin avait réussi à réunir l'Alsace à la France, Strasbourg était encore ville indépendante. La France manquait donc de frontières à l'est comme au nord de son territoire; prise en tête et en queue par l'Espagne, il fallait qu'elle soutînt à la fois la lutte dans la Picardie et sur les Pyrénées; elle était privée de ses limites naturelles, et, dans toutes les guerres, elle se trouvait entamée avant d'avoir combattu. Cette position n'était pas tolérable; il était donc indiqué que la France ferait les derniers efforts pour en sortir. C'était le sentiment de cette situation qui avait rallié la société à Mazarin et à Richelieu; la terre de France se levait, pour ainsi parler, d'elle-même, afin de prêter appui à quiconque travaillait à lui rendre les garanties de son existence matérielle qu'elle avait perdues. Ce qui avait fait la grandeur de ces deux ministres, devait faire, à un plus haut degré, celle de Louis XIV. En même temps qu'il était roi de France, il était un dictateur élu instinctivement

par les intérêts, afin de pourvoir aux circonstances extraordinaires dans lesquelles on se trouvait. Par une heureuse coïncidence, il avait le génie de son rôle, et il rencontrait le rôle de son génie; c'est cette coïncidence qui le fit si grand, car, outre que l'homme était né de haute taille, la situation servit de piédestal au roi.

Le règne de Louis XIV, c'est la grande réaction de l'unité nationale, attaquée et compromise dans les règnes précédens, contre toutes les causes qui ont conspiré sa perte. Or, l'unité nationale se personnifie dans le roi, qui est la monarchie faite homme; c'est là le secret de la grandeur de Louis XIV, et c'est sous ce point de vue que le mot tant critiqué — *l'État c'est moi,* — était d'une admirable justesse. L'unité nationale menacée, la royauté, qui est son expression, voyant son existence compromise et sa dignité humiliée, c'est l'histoire des temps qui précèdent : l'unité nationale réagissant contre toutes les causes qui l'ont mise en péril, et se développant avec une force incomparable, en entourant la royauté qui est son symbole d'une majesté infinie, c'est l'histoire du grand règne.

Lorsqu'on applique cette loi aux principaux événemens du siècle de Louis XIV, il est impossible de ne pas reconnaître que seule elle les explique, et que par conséquent seule elle a pu les enfanter. Suivez la marche des faits et le mouvement des choses, et vous en demeurerez convaincus.

Le principe de tout, c'est la situation du territoire, cette absence de sécurité d'un pays qui voit que ses frontières lui manquent, contre l'unité territoriale duquel l'Europe a souvent entrepris et peut entreprendre encore. Du temps de la Ligue, l'Espagne a accueilli la pensée d'attacher la France comme une province à ses vastes possessions. Richelieu étant ministre, le cabinet de l'Escurial a encore une fois encouragé, chez les protestans méridionaux, le dessein de se séparer de la France, et de former un état à part sous M. de Rohan. Pendant la Fronde, les princes, les gentilshommes et les parlementaires ont reçu du dehors des encou-

ragemens et des promesses; il n'a pas tenu aux puissances étrangères qu'une anarchie qui devait échancrer notre territoire ne se perpétuât dans un état qu'elles n'ont jamais regardé sans jalousie.

Eh bien! l'unité nationale du territoire réagira glorieusement au dehors par les longues et victorieuses guerres de Louis XIV. Elle occupera cette belliqueuse noblesse qui a fait tant de mal au pays par ses discordes et par ses entreprises contre la royauté, elle l'occupera à relever au dehors le nom français, sur lequel tant de troubles intérieurs ont jeté un nuage. Condé et Turenne tourneront leur puissante épée contre l'étranger, ils feront oublier leur célébrité de la Fronde par une gloire vraiment française. La sécurité territoriale du royaume reconquise s'exprimera dans le mémorable traité d'Aix-la-Chapelle et dans le traité de Nimègue qui viendra ensuite. En Italie, en Allemagne, en Espagne, partout enfin, il faudra que le nom français soit respecté. Le doge de Gênes viendra humilier l'orgueil de sa république, le Pape donnera les satisfactions exigées par la France pour les insultes faites à M. de Créqui, le Roi catholique ordonnera à ses ambassadeurs de céder le pas aux ambassadeurs du Roi très-chrétien; voilà pour l'influence morale. Une ligne de places fortes sera concédée à la France sur la frontière méridionale, pour l'assurer contre l'Espagne, et un peu plus tard l'Espagne elle-même passera sous le sceptre d'un prince français; de même, une ligne de forteresses sera concédée à la France sur ses frontières du nord et de l'est, par le traité de Nimègue, et l'assurera contre les états limitrophes; voilà pour la sécurité matérielle.

Pour accomplir cette grande œuvre de la consolidation territoriale de la France, il importe que la royauté rassemble dans ses mains tous les pouvoirs et fasse plier toutes les résistances. Louis XIV réagira donc avec une force irrésistible contre tout ce qui est devenu un obstacle à l'unité de la puissance royale, et c'est ici que vient se placer l'abaissement de tous les élémens des troubles de la minorité.

L'aristocratie a essayé de faire prévaloir une espèce d'anarchie féodale sur l'unité monarchique. Elle a visé à l'indépendance dans ses gouvernemens, elle s'est précipitée dans les troubles, elle a nourri les discordes civiles. Au temps de la Ligue, elle a profité des guerres de religion pour déchirer violemment l'unité et pour élever des souverainetés particulières qu'elle a ensuite vendues à prix d'or à Henri IV. Comprimée par la forte main de Richelieu, elle a pourtant guerroyé contre le terrible cardinal; dès qu'il a disparu, elle s'est précipitée dans la Fronde, et elle a encore une fois tenté de rétablir son gouvernement à mille têtes, en remettant encore une fois en doute l'unité politique de la France.

Eh bien! le gouvernement de Louis XIV, qui sera la grande réaction de l'unité politique contre ces tentatives réitérées, changera l'aristocratie française en noblesse. Pour avoir aspiré à une indépendance contraire à l'unité, l'aristocratie perdra jusqu'aux conditions nécessaires à son existence. Les nobles, désertant la province où est leur force, viendront se rattacher comme autant de rayons à ce soleil, magnifique symbole de la royauté sous le grand Roi. La noblesse, absorbée pendant la paix par la cour, sera occupée, pendant des guerres sans cesse renaissantes, sur vingt champs de batailles. Louis XIV distraira ces vaillans gentilshommes du souvenir de leurs prétentions déçues, en faisant d'eux l'instrument de ses victoires.

Le parlement a essayé de changer en une autorité politique, rivale de celle des rois, cette autorité judiciaire qu'il tenait de leurs mains; il s'est substitué aux États-généraux qu'il n'avait ni la mission ni le droit de suppléer. Comme l'aristocratie, il s'est mêlé aux désordres et aux troubles; bien plus, il les a souvent provoqués : dans presque toutes les provinces on a vu les parlemens s'arroger des priviléges qui n'auraient tendu à rien moins qu'à créer autant de souverainetés particulières que de grandes villes. Pendant la Fronde surtout, ces usurpations ont atteint leur apogée. Le

parlement a levé des troupes, créé des impôts, promulgué des lois, envoyé contre les armées royales des armées parlementaires, approuvé les barricadeurs et négocié avec l'étranger; en un mot, il n'a rien omis pour substituer une anarchie mi-robe, mi-épée, à l'unité nationale et monarchique.

Eh bien! le gouvernement de Louis XIV modifiera l'existence du parlement comme celle de la noblesse. La royauté entrera un jour, le fouet à la main, dans le sanctuaire des lois, parce que dans le sanctuaire des lois on a décrété des mesures politiques contre l'unité monarchique de la France. Ce n'est pas tout encore. Les grands édits tendant à établir des réformes judiciaires viendront atteindre les parlemens et tout ce monde de la basoche qui gravitait autour d'eux. L'ordonnance sur les procédures civiles soulèvera des tempêtes impuissantes dans la sphère de ceux qu'elle frappe; mais elle obtiendra les applaudissemens universels du public, et, à l'époque même où elle sera rendue, Racine, organe de l'opinion générale, fera jouer sa comédie des *Plaideurs*, inspirée peut-être par une parole de Louis XIV.

Parmi les élémens qui menacèrent l'unité nationale de la manière la plus terrible et la plus opiniâtre, le protestantisme a tenu la première place. Depuis son introduction en France, il n'a pas cessé un moment de nourrir le projet de l'établissement d'une république fédérale. Il a allumé à l'intérieur de sanglantes guerres qui ont lié les mains du pays au dehors. Pendant de longues années, il a eu son gouvernement à part, sa constitution à part, ses lois particulières, ses assemblées spéciales où, sous prétexte de religion, on s'occupait de toutes les questions politiques. Il avait des alliances au dehors qu'il négociait sans l'aveu du reste du pays, et le plus ordinairement contre l'intérêt général; il envoyait et recevait des ambassadeurs, acceptait des subsides, levait des gens de guerre, détenait des forteresses et tendait sans cesse la main aux ennemis de la France. Il avait créé, dans le pays, une dualité d'autant plus formidable qu'elle aspirait à créer elle-même une unité protestante sous laquelle elle voulait acca-

bler l'unité catholique; projet impraticable qui ne pouvait aboutir qu'au déchirement de la monarchie.

Eh bien! l'unité nationale développera les conséquences de la prise de la Rochelle, accomplie par Richelieu. Elle réagira contre le protestantisme avec une force invincible, lui livrera une guerre sourde, mais continuelle, pendant les premières années de Louis XIV, et, plus tard, marchant à découvert, elle le frappera au cœur, par la révocation de l'édit de Nantes, ce monument de la division morale et politique de la France. L'unité nationale rejettera violemment de son sein cet élément perturbateur qui a été le germe de tant de commotions politiques. Elle lui rendra la guerre qu'elle lui a livrée, elle ne lui accordera ni paix ni trêve, parce qu'elle se souviendra des périls qu'il lui a suscités et des tempêtes qu'il a soulevées contre elle. Quand le protestantisme se réfugiera dans la Hollande, avec ses libelles, son opposition pamphlétaire, ses haines et ses jalousies, l'unité nationale le poursuivra les bannières hautes; elle réagira contre lui, au dedans comme au dehors, les armes à la main. Quand cherchant une expression plus puissante, il adoptera Guillaume, l'usurpateur de la couronne d'Angleterre, comme champion, la lutte continuera, passionnée et terrible. En même temps, l'école catholique produira son immortel athlète, et Bossuet triomphera du protestantisme dans la sphère de l'idée, avant que Louis XIV le frappe et le ruine dans la sphère du fait.

Il est facile de saisir maintenant la signification du règne de Louis XIV. La situation territoriale de la France appelle une concentration de toutes les forces de la société dans les mains du pouvoir en qui réside le principe de l'unité nationale. Pour que ce pouvoir soit à même d'accomplir la mission que les intérêts lui confient, il faut qu'il brise ou qu'il soumette tous les obstacles qui s'opposent à son action toute-puissante et souveraine. Louis XIV se trouvant, par son caractère et par son génie, à la hauteur de cette mission, transforme la royauté en dictature et lui imprime une majesté

inouïe, afin qu'elle entre dignement dans la carrière qui l'attend. L'unité nationale a besoin que la royauté, qui est son expression et sa personnification vivante et active, et qui se trouve naturellement chargée d'un si grand ouvrage, soit relevée de tous les abaissemens auxquels elle est descendue, vengée de toutes les humiliations qu'elle a subies de la part de ses adversaires ou de la main des ministres tout-puissans sous lesquels elle régnait. Ce ne seront donc pas un Richelieu, un Mazarin, élus dictateurs par les circonstances, et substituant l'ascendant de leur génie à l'autorité royale courbée devant eux, qui opéreront toutes ces merveilles. Non, le surintendant Fouquet, qui rêve un instant le projet de substituer l'unité arbitraire de l'omnipotence ministérielle à l'unité nationale qui trouve dans la royauté une expression naturelle et légitime, ira expier dans une prison d'État ce projet orgueilleux. L'unité nationale et monarchique réagit, en le frappant, contre Richelieu et Mazarin, qui ont à la fois couvert et insulté la royauté de leur protection. Il faut qu'on sache désormais que l'unité nationale dépend d'une institution et non d'un caractère. Il importe que la royauté, qui est son symbole et qui va devenir l'instrument des grandes choses qui doivent être accomplies dans l'intérêt de la sécurité territoriale de la France, soit réhabilitée dans la gloire. Rien ne manquera à cette réhabilitation. Le ressort que des sujets orgueilleux avaient courbé jusqu'à le faire disparaître sous leur pied insolent, se relève avec une incroyable énergie. La royauté est vengée d'un long outrage, sa gloire surpasse ses humiliations, tout un siècle vit à genoux devant elle. Le principe de l'autorité domine tous les autres principes; il met l'époque à sa marque; la toute-puissance vient se placer d'elle-même dans les mains de Louis XIV, parce qu'il faut qu'il soit tout-puissant pour accomplir l'œuvre immense devant laquelle n'a pas reculé son génie.

Le siècle de Louis XIV sera donc le siècle de l'ordre, de l'unité, de l'autorité, parce qu'il est le siècle de l'action nationale par la royauté. Dès que ce monarque met le pied

dans la puissance, il semble que l'époque ait compris ce signal depuis longtemps attendu. Les rayons éparpillés dans l'espace viennent se rattacher au soleil. Toutes les grandes intelligences ont reconnu leur chef et se groupent autour de lui pour l'aider dans sa tâche. Bossuet monte à la chaire, Bourdaloue et Fénelon l'y suivent; Turenne et Condé rompent avec les intrigues et ne veulent plus que des victoires obéissantes et des succès légitimes; Catinat, Villars, Luxembourg, Vauban, Berwick, marchent derrière eux; la muse de Racine apparaît sur le théâtre; le règne des Sévigné succède, éclatant et paisible, au règne orageux des Chevreuse; toutes les merveilles commencent leur cours à la fois. Tandis que Racine arrête la langue poétique, de concert avec Boileau, Molière crée la comédie, La Fontaine l'apologue et la fable; Corneille poursuit le cours de ses majestueuses compositions.

Cette multiplicité de beaux génies dans toutes les carrières s'explique. Les troubles de la Fronde, par l'excitation qu'ils avaient jetée dans les esprits, avaient formé une foule d'intelligences supérieures, Louis XIV ouvrit à toutes ces intelligences des voies larges et légitimes où elles se précipitèrent, et c'est ce qui fit, au dedans comme au dehors, la grandeur de son siècle. La noblesse s'était accoutumée à la guerre, il lui montra, du bout de son sceptre, des champs de bataille où le sang qu'elle versa servit à la gloire et à l'agrandissement de la France. La bourgeoisie était devenue active et remuante, il lui ouvrit les chances du commerce et de la fortune par les édits qu'il promulgua et par les magnificences dont il répandit le goût. Le peuple était ardent, il employa cette ardeur à conquérir les frontières naturelles de la France, et, dans la paix, les immenses travaux qu'il entreprit occupèrent la population qui n'était pas absorbée par les camps. Tandis qu'il mettait ainsi à profit les dispositions des diverses classes de la société, les hautes fonctions militaires, la diplomatie, l'administration et la littérature s'ouvraient, dans cet immense mouvement d'affaires et d'idées, comme de vastes

routes, devant toutes les intelligences d'élite. Chacun avait trouvé sa place depuis que Louis XIV occupait la sienne.

Comme il avait lui-même et comme il voulait donner aux autres une grande idée de la royauté, il entreprenait en tout de nobles choses, et la mesure de sa pensée devenant celle de la pensée de son siècle, tout tournait au grandiose en suivant son impulsion. C'est ainsi qu'il trouvait Perrault et Mansard pour élever la colonnade du Louvre, faire sortir Versailles d'un désert aride, avec ses eaux royales et son peuple de statues, construire le palais des Invalides, destiné à servir d'asile aux débris de ses victoires, comme Saint-Cyr était appelé à servir d'abri aux nobles orphelines de l'épée, au moment même où il trouvait Condé, Turenne, Villars, Luxembourg, Catinat, Vendôme, Berwick, pour remporter des triomphes. C'est ainsi qu'il trouvait de grands ministres qui établissaient les Gobelins et la manufacture de Sèvres, et de grands organisateurs qui lui créaient des flottes, au moment où il trouvait Duquesne, Tourville, d'Estrées, Chateau-Renaut, Forbin, Jean-Bart, Duguay-Trouin, pour les conduire. C'est ainsi qu'il trouvait des diplomates pleins d'habileté et de profondeur qui préparaient les importantes transactions d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue, de Riswick, et plus tard, après les longs malheurs de ses dernière guerres, le traité d'Utrecht, au moment même où il trouvait Bossuet pour répandre les ondes sacrées de son éloquence sur le tombeau des princes et des hommes illustres, Fénelon pour élever un de ses petits-fils, Fléchier, Bourdaloue et Mascaron, pour annoncer la parole de Dieu dans la chaire, Pascal, Nicole, Arnauld, Malebranche, pour défendre le catholicisme. C'est ainsi qu'au moment où il trouvait des diplomates, des généraux, des ministres, comme Colbert, de Lionne, Louvois, Letellier, Ponchartrain et Pompone, qui l'aidaient à placer la France à la tête des nations, il trouvait Lesueur, Poussin, Lebrun, Mignard, Puget, Lenôtre, pour orner ses palais et ses jardins, et des écrivains tels que Racine, Molière et Boileau, qui, rendant la

langue française digne des grandeurs de l'époque, l'élevaient à la hauteur de la nouvelle situation de leur patrie, et la glorifiaient par leurs chefs-d'œuvre, pendant que Louis XIV glorifiait la France par ses victoires.

Tout se tenait dans ce siècle, et toutes les pensées s'élevant pour se rapprocher de celle du Roi, il en résultait que le génie national rencontrait le beau et le grand dans toutes les routes. La France entière montait pour arriver à ce royal niveau. Ce qui marque bien la source de toutes ces magnificences, c'est qu'elles portaient toutes le sceau de l'unité nationale dont la royauté est à la fois l'instrument naturel et le symbole. Au moment où cette unité s'inscrivait dans la législation par les grands édits; dans le commerce et dans l'industrie, par les immortelles fondations de Colbert; dans l'armée, par la forte main de Louvois; dans le clergé même, par la déclaration de 1682, qui conciliait l'unité générale de l'Église avec la personnalité de l'Église gallicane; cette unité, devenue le premier besoin, la pensée dominante de l'époque, recevait son expression morale et intellectuelle, dans la langue désormais fixée et dans cette magnifique littérature où elle venait se réfléchir. Ainsi, l'image de Louis XIV rayonnait dans toutes les magnificences du siècle, et lorsqu'on parcourt du regard cette étonnante époque, il semble que l'on marche dans ces belles galeries de Versailles où, sous les traits d'Alexandre, d'Apollon ou de Jupiter, les murailles et les lambris vous renvoient de tous côtés la majestueuse figure du grand Roi.

Après avoir dit les grandeurs de Louis XIV, une tâche reste à remplir, plus sévère et plus pénible, celle de dire ses faiblesses; sans cela on ne connaîtrait que le profil du monarque, et les pinceaux de l'histoire auraient pris pour modèles ceux de Mignard, chez qui le portrait tournait sans cesse à l'apothéose.

La nature humaine, comme parle Bossuet, est toujours courte par quelque endroit, et les rois, quelque haut placés qu'ils soient, sont cependant des hommes; or il y avait, dans

le rôle de Louis XIV, un écueil auquel il ne sut pas échapper, ce fut l'orgueil, ce piége où viennent se prendre les plus nobles âmes. A force d'identifier la royauté avec l'unité nationale, le Roi avec la royauté, et l'homme avec le Roi, il finit par se regarder lui-même comme une institution et comme un principe. Il avait, comme on l'a vu, tout fait plier devant la puissance absolue que l'intérêt général lui avait mise dans les mains pour accomplir une œuvre nécessaire, et remplaçant les libertés qu'il ôtait par l'égalité, dont le charme est si puissant sur l'esprit de la France, il avait placé la royauté si loin de tout le reste, que les autres distances s'étaient affaiblies et comme effacées. Quand il fut dans cette haute sphère, l'enivrement arriva. Son âme plia sous le poids de la grandeur de tout un peuple qu'il portait dans ses mains; il éprouva cette défaillance qu'on appelle l'orgueil. Les adulations qui montaient vers lui, contribuant à augmenter son enivrement et ses vertiges, toute distinction entre l'homme et le Roi disparut à ses yeux, et il voulut que la majesté de l'un protégeât les faiblesses de l'autre.

C'est ainsi qu'il étala à tous les yeux les pompeux scandales de ses maîtresses en titre, et que la duchesse de Lavallière, la marquise de Montespan, mademoiselle de Fontange, affichant les orgueilleuses erreurs du monarque, affligèrent la morale par la publicité de leurs torts. Au lieu de cacher ses faiblesses, il les laissa voir à tous les yeux, à la clarté de ses splendeurs royales. Il voulut élever jusqu'à lui ses vices, sans penser que pour y satisfaire il était descendu des hauteurs du trône. Par suite, il entourait toute une famille de princes légitimés d'honneurs et de magnificences, et, plaçant ces monumens vivans d'une immoralité publique dans un rang qui ne leur appartenait pas, il les déclarait arbitrairement aptes à succéder au trône à défaut de princes du sang. Triste et déplorable preuve de l'enivrement d'un prince qui exigeait le même respect pour ses fautes que pour son autotorité, pour ses passions que pour ses droits! Ce fut un terrible coup porté à la morale publique : quand la contagion vient

d'en haut, elle entre profondément dans le cœur des peuples. La royauté, entourée de ses rejetons illégitimes, prit quelque chose du caractère du despotisme oriental, et cette tache s'élargit sous le règne suivant.

Ce n'est qu'avec une respectueuse appréhension que nous présenterons d'autres censures, car il s'agit ici d'apprécier la politique du grand siècle, qui rendit tant et de si éclatans services à la France. Cependant il importe de faire remarquer que le même sentiment d'orgueil qui porta Louis XIV à étaler à tous les yeux les fastueux égaremens de sa vie privée, devait aussi exercer une action dans sa vie politique, et que c'est là qu'il faut chercher la source des fautes de son règne.

D'abord il est difficile de nier qu'il y ait eu exagération dans cette tendance à tout centraliser, qui fut celle de Louis XIV. Sans doute, pour accomplir son œuvre, il eut besoin de tout rattacher à son autorité, comme à un centre; mais peut-être la mémoire des rébellions dont ses jeunes années avaient eu le spectacle fut-elle trop vive dans son cœur; peut-être sa pensée fut-elle plutôt tournée du côté du passé que du côté de l'avenir, lorsque, pour prévenir toute résistance, il chercha à effacer dans les provinces, ou à faire sortir de leur sein, tous les élémens de force locale et de vie personnelle qu'elles contenaient, en se faisant ainsi le continuateur du système de Richelieu. L'unité est un bienfait pour les nations, mais la centralisation est la maladie de l'unité. Or, il faut le reconnaître, Louis XIV, qui centralisa, non-seulement le pouvoir, mais l'administration; qui tira la noblesse de ses châteaux, au point que le temps vint où les femmes firent insérer, dans leur contrat de mariage, une clause pour s'assurer la liberté de ne point habiter les terres de leurs maris; Louis XIV, en ôtant à la noblesse son influence sur les provinces, et en attirant toute la vie sociale au centre, rendait, pour les âges suivans, le pouvoir plus précaire en le rendant plus absolu, et la liberté plus violente en la rendant moins réelle et moins pratique.

On pourrait, en parcourant toute la politique du grand

Roi, indiquer de nouvelles observations à côté de celles-ci. A l'extérieur il aima trop la guerre, comme il le reconnut lui-même à son lit de mort; il ne sut point s'arrêter quand il eut conquis ces lignes de frontières nécessaires à l'existence de la France, et pour l'acquisition desquelles elle lui avait mis tous les pouvoirs dans les mains. Au dedans, il poussa souvent la répression des abus de la licence jusqu'à la suppression de l'usage des libertés. Les droits imprescriptibles du pays furent méconnus; les impôts généraux, qui devaient être votés par les États du royaume, furent établis par simple ordonnance enregistrée par les parlemens, dont la docile usurpation exécutait en tout les ordres du Roi. Quand les assemblées provinciales résistèrent à des demandes de dons gratuits, il fit marcher contre elles des troupes, et détruisit ainsi l'inaliénable prérogative des contribuables. La liberté municipale passa sous ce niveau qui écrasait toute résistance comme une révolte. La volonté du Roi se substituait ainsi toute-puissante aux principes qui auraient dû la régler et la conduire; la souveraineté passionnée de l'homme prenait la place de la souveraineté éternelle du droit.

Ces fautes furent la source des malheurs qui assombrirent la fin du règne de ce grand homme, et leurs conséquences s'étendirent plus loin. La passion trop grande qu'il eut pour la guerre, et le projet qu'il avait formé d'asservir l'Europe entière à sa domination, amenèrent une réaction qui lui fut fatale. Une coalition universelle se forma à Augsbourg contre son projet de monarchie universelle, et c'est ainsi que Malborough et Eugène ternirent l'éclat de ses premiers triomphes par les revers qu'ils firent essuyer à ses armes, et le réduisirent à craindre une invasion sur le sol de la France, après avoir si souvent envahi les terres de ses voisins. Cet éloignement qu'il avait toujours eu pour les États-généraux du royaume, dont il avait méconnu les droits et qu'il ne voulut pas même rassembler pour régler la question de la régence, au moment où il allait laisser le fardeau de la monarchie sur la tête d'un roi de cinq ans à côté duquel se tenait le plus

vicieux des princes, fut la cause de la cassation de son testament et de la régence absolue et toute-puissante du duc d'Orléans, qu'il avait voulu empêcher et que les parlementaires établirent. Ses faiblesses pour les princes légitimés, qui avaient secrètement indigné tout le monde, concoururent à faire prévaloir le duc d'Orléans, en rangeant tous les esprits en sa faveur contre le duc du Maine, auquel le grand Roi avait confié la tutelle personnelle de Louis XV et le commandement de sa maison militaire. L'habitude qu'il s'était faite de nourrir des passions en dehors des règles établies, l'amena, quand un âge plus sérieux fut venu pour lui, et qu'il éprouva le besoin d'accorder ses habitudes avec ses principes religieux, à épouser la veuve du poëte Scarron, et à humilier ainsi la splendeur de sa couronne jusqu'à une femme qui, quelque supérieure qu'elle pût être, était une sujette : triste châtiment de tant de liaisons par lesquelles le grand Roi avait bravé la morale! Ce mariage secret de madame de Maintenon, contrastant avec sa position publique, ôta toute leur influence et toute leur gravité aux exemples de piété que la vieille cour donna, et favorisa l'opinion que le duc d'Orléans et sa cour cherchaient à répandre en taxant toutes ces démonstrations d'hypocrisie. Le système trop exclusif que Louis XIV adopta en faveur du centre contre les rayons, en empêchant, par tous les moyens, la noblesse de résider dans ses terres, et la guerre qu'il fit à l'esprit de localité, augmentèrent la puissance de la capitale déjà trop grande. Quand elle existait sur tous les points du sol, la liberté était représentée par les intérêts; en se concentrant sur un point, elle fut représentée par les passions. Lorsque la vie du pouvoir fut tout entière à Paris, on sut mieux où le frapper, et, quand le coup porta, il fut sans remède. Enfin la dictature qu'il avait reçue pour un temps et qu'il voulut conserver, même après avoir rempli l'œuvre pour laquelle elle lui avait été donnée, afin de la confondre avec l'autorité royale et de la léguer à sa race, ne put traverser deux règnes; elle accabla de son poids le second des princes qui

montèrent sur le trône après lui. Des hauteurs où Louis XIV l'avait placée, la royauté ne pouvait descendre; quand vint Louis XVI, elle tomba.

Que si, pour donner un caractère de ressemblance à cette insuffisante esquisse, on voulait y faire apparaître la figure du grand Roi, dans les trois principales phases de sa vie, on le verrait d'abord tel qu'il se leva devant la France étonnée, après la mort de Mazarin, c'est-à-dire plein d'une ardeur tempérée par la majesté, et d'une force réglée par la grâce; entrant dans l'avenir d'un pas ferme et hardi, et mettant la main sur son époque avec le pressentiment de sa gloire. Tout lui sourit à la fois, la fortune, la victoire, les plaisirs. Le premier mot de son avénement a été celui-ci : « Je veux faire « moi-même mes affaires; j'entends que tout me soit com-« muniqué, depuis la dépêche diplomatique jusqu'à la der-« nière requête. » Ce mot, d'un roi de vingt-trois ans, dominera tout un règne. C'est dans cette première époque qu'il faut placer la réunion de la Lorraine, les questions de préséance diplomatique, la campagne de Flandre, les brillantes amours du Roi avec mesdames de Lavallière et de Montespan, le traité d'Aix-la-Chapelle; puis encore la guerre de Hollande et toute la période qui s'écoule jusqu'au traité de Nimègue. Louis XIV est dans tout l'éclat de sa jeunesse, dans toutes les splendeurs de sa gloire. C'est le temps des guerres heureuses, des jeunes amours, des fêtes brillantes, des nobles carrousels, des ingénieuses flatteries, des poétiques hommages, des pompes de Versailles avec ses eaux jaillissantes et ses nuits enflammées; c'est, pour ainsi parler, le glorieux printemps du grand règne.

Après le traité de Nimègue, en 1678, commença la seconde phase. Le Roi, arrivé à l'apogée de ses grandeurs, a pressenti le néant des choses humaines et le vide des plaisirs. Son front devient plus grave et se plisse, une ombre de tristesse monte sur son beau et noble visage. Pour remplacer les illusions de la jeunesse qui s'en vont, Louis s'enfonce de plus en plus dans les profondeurs de sa puissance. En Europe, comme en

France, il veut être obéi; il ne demande plus, il commande; tout obstacle est à ses yeux une révolte digne de châtiment. C'est alors que Gênes, pour avoir méconnu cette souveraineté européenne, est contrainte d'envoyer son doge à Versailles, et qu'Alger, vaincue et bombardée, s'agenouille devant Louis XIV, dans la personne de ses ambassadeurs. Louis se plaît à ces imposantes cérémonies, solennelles manifestations de sa puissance. Assis sur son trône, la tête couverte d'un chapeau ombragé de plumes, le front rayonnant de majesté, au milieu des grandeurs de Versailles, le Roi reçoit, tantôt l'ambassade de Gênes, tantôt celle d'Alger, puis les envoyés lointains du roi de Siam, ou les ambassadeurs du duc de Moscovie, puissance nouvelle dont le grand Roi avait pressenti l'ambition, car il avait écrit de sa main cette prophétique dépêche : « Le Moscovite, l'Empereur et l'électeur de « Brandebourg, voudront se partager la Pologne, il ne faut « pas le souffrir. » Le Roi continue à conduire toutes les affaires; c'est lui surtout qui domine le grand mouvement de la diplomatie. A la même époque commencent les mesures prises contre les huguenots. La volonté souveraine du Roi veut ramener tout à l'unité. En outre, ses yeux, toujours ouverts sur l'Europe, ont surpris dans la pensée des cabinets le germe de la ligue d'Augsbourg, dont le protestantisme doit être le nerf et le prince d'Orange le conducteur et l'âme; et le Roi veut être sûr que le protestantisme du dehors ne trouvera par d'intelligences au dedans. A la même époque, l'âge des passions ardentes est passé pour le Roi; il se repose dans l'affection attentive et prévenante de madame de Maintenon, dont la causerie spirituelle distrait son royal ennui. Cette habitude, devenant chaque jour plus impérieuse, lorsque la Reine meurt, le Roi, dont les principes sont plus austères, et qui ne peut renoncer à la présence de madame de Maintenon, accepte l'expédient d'un mariage secret. Madame de Maintenon est toute-puissante; c'est le temps de la fondation de Saint-Cyr. Louis XIV se livre tout entier à des idées graves; les plaisirs ne reparaissent à la cour

qu'avec la duchesse de Bourgogne, cette gracieuse princesse qui illumina de ses jeunes rayons la tristesse de Versailles, cette riante espérance qui dora d'un peu de lumière les désenchantemens du Roi. La ligue d'Augsbourg éclate presqu'en même temps que la révolution de 1688, c'est la réaction de l'Europe contre la monarchie universelle. Dans les premières années de cette guerre, la supériorité demeure aux armes de Louis XIV; la prise de Namur et la bataille de Steinkerque, gagnée par le maréchal de Luxembourg, compensent le désastre de la Hogue pendant la campagne de 1692. L'année suivante la victoire de Nerwinde et celle de Marsailles laissent encore l'avantage au Roi. Mais, dans les campagnes suivantes, la France épuisée ne suffit plus à la guerre, et l'on signe, en 1697, le traité de Riswick, qui ôte à Louis XIV la plupart des conquêtes que lui avaient assurées les victoires qui avaient signalé le commencement de son règne.

Avec le traité de Riswick, la dernière phase de la vie de Louis XIV commence. Sa jeunesse est depuis longtemps passée, et l'âge mûr fait déjà place à la vieillesse. Les rayons de son soleil, après avoir été purs comme dans le printemps, puis vifs comme pendant l'été, annoncent en pâlissant la saison d'automne. Le Roi est plus triste et plus fatigué que jamais; mais il n'est pas moins grand. Il n'a subi la paix de Riswick, défavorable pour la France, que comme une trêve nécessaire pour négocier la succession d'Espagne. L'acceptation de la couronne pour le duc d'Anjou lui remet les armes à la main. Alors l'époque des grandes épreuves et des sombres désenchantemens est venue. Son siècle, sa famille, tout s'abîme, tout s'éteint autour de lui : Turenne, Condé, n'existent plus; Luxembourg meurt comme eux; Bossuet, Corneille, Racine, sont couchés dans le tombeau. Le Dauphin, le duc de Bourgogne, élevé par Fénelon; la gracieuse duchesse de Bourgogne, enfin le duc de Berry, disparaissent dans cette sombre nuit qui environne le trône; le siècle de la Régence commence à bruire avec son tumulte impie derrière le grand siècle qui s'en va. Les infortunes publiques viennent

se joindre à ces pertes de famille. La coalition d'Augsbourg renaît contre la France, mise à deux doigts de sa perte par les batailles de Hochstedt et de Malplaquet. Le Roi est menacé par des partis ennemis, jusque dans le sein de Versailles. La France, épuisée, demande à tout prix la paix, et les congrès de La Haye et de Gertruydemberg dictent des conditions infamantes et spoliatrices. Abandonné par son peuple, désapprouvé par son conseil, poursuivi par les clameurs de l'opinion, tourmenté par des obsessions domestiques, Louis relève sa noble tête de roi au milieu de ses adversités, et résiste à la fois à son peuple, à ses ministres, à ses amis et à ses ennemis. Seul entre tous il ne désespère pas de sa fortune et de celle de la France. Il refuse de consommer, par un trait de plume, l'abandon de l'œuvre séculaire de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, et d'abdiquer, en consentant à la reconstruction de la maison d'Autriche, encore une fois maîtresse de la Flandre, du Rhin et des Pyrénées, le résultat politique de ses propres victoires et le fruit du grand règne. Cette généreuse confiance est justifiée par les événemens : le duc de Berwick triomphe en Espagne, et, quand le traité d'Utrecht est signé, Philippe V demeure sur le trône, et la France conserve l'Alsace et une large lisière sur l'Allemagne.

Alors l'œuvre de Louis XIV est accomplie. Il meurt plein de jours, le dernier de son siècle, pour ainsi parler, aussi majestueux dans la sérénité de sa royale agonie, qu'au milieu des splendeurs de Versailles et dans le victorieux éclat de ses jeunes années. Son règne laborieux a été éprouvé par bien des vicissitudes, mais il a mené à fin le grand travail qu'il avait entrepris. L'unité territoriale de la France est fondée et assise sur des bases inébranlables. C'est là sa gloire, le sujet immortel de la reconnaissance de la France et de l'admiration de la postérité la plus reculée. C'est ce que ne comprit pas la révolution française, cette grande aveugle qui se rua contre les statues de Louis XIV et jeta ses cendres aux vents. Elle ne vit pas que, si la France survivait à ses fureurs,

si le sol demeurait à peu près intact, malgré tant de coalitions entreprises pour le diviser, on le devait à cette indestructible unité imprimée au territoire par le grand règne, à cette personnalité française qui sortit si puissante et si vivace des mains de Louis XIV. Pendant cinquante ans tout entiers, ce grand prince tint la France et la pétrit dans ses fortes mains, et lorsqu'il la reposa à terre, il ne fut donné à aucune puissance humaine de la dissoudre. Cela est si vrai, qu'à l'époque où, après tant de bouleversemens et tant de guerres, après des adversités aussi prodigieuses que les prospérités qui les avaient précédées, l'empire de Napoléon tombant de sa hauteur, et ce manteau de victoires dont il avait couvert la France, enflée plutôt qu'agrandie, venant à être arraché par la rude main de la conquête, au moment où l'on se demandait s'il y aurait encore une France en Europe, on vit reparaître les piliers de cet édifice indestructible, de cette France de granit, créée par Louis XIV, et devant la destruction de laquelle l'Europe recula impuissante en rendant un dernier hommage au grand siècle et au grand Roi.

Alfred Nettement.



JEAN DE LA BRUYÈRE,

NÉ A DOURDAN, EN 1639; MORT A VERSAILLES, EN 1696.

La littérature du siècle de Louis XIV se compose de deux élémens, l'imitation et l'originalité. Les grands écrivains de cette belle époque avaient hérité de cet amour sérieux, de ces fortes études de l'antiquité, qui servirent de base aux travaux de leurs devanciers; mais en même temps ils s'inspirèrent des idées nouvelles, écloses sous la tranquille et pompeuse monarchie du maître absolu de Versailles. A travers la forme antique, on voit percer chez eux une pensée toute contemporaine; ils créent en copiant, et, jusque dans les sujets empruntés à la fable ou à l'histoire, ils recouvrent d'une enveloppe grecque ou romaine les sentimens et les idées modernes. Leur génie, qui d'un côté ne reçoit qu'un reflet, renvoie de l'autre une vive et large lumière. Racine parmi les poètes, La Bruyère parmi les prosateurs, se distinguent spécialement par cette convenance exquise, par cette élégante tenue d'expressions, par cet atticisme français, qui semblent représenter l'ordre établi par la main puissante du monarque. Corneille et Pascal reproduisent quelque chose de cette brusque énergie d'esprit qui éclata sous la Ligue et se ranima un peu sous la Fronde; lorsque le chantre d'*Athalie* et l'auteur des *Caractères* saisissent la lyre et la plume, on reconnaît une époque de calme et de régularité dans l'état social et dans l'état politique. Cette inégalité de fortunes et de conditions, qui, malgré notre envie de tout niveler, sera peut-être l'éternel partage de l'espèce humaine, y produit bien encore d'innombrables nuances de ridicule; mais au-dessus de ces physionomies diversement saillantes, plane, majestueuse et sévère, la grande figure royale qui absorbe tous les regards, concentre tous les hommages. C'est la monarchie qui seule

inspire, qui seule domine les arts et les lettres. La langue a donc son cérémonial, la littérature son étiquette. La Bruyère est un des auteurs d'élite en qui se personnifie et se résume le mieux le siècle de Louis XIV. L'inspiration et le travail s'unissent en lui par une savante combinaison ; la nature en avait fait un de nos moralistes les plus judicieux, et l'art en fit un de nos plus habiles écrivains. Aussi, quand même, en peignant les personnages de son temps, il n'aurait pas représenté l'homme de tous les siècles, son ouvrage n'en serait pas moins digne de vivre comme un des chefs-d'œuvre monumentaux de notre littérature.

La vie d'un auteur dont la gloire a répandu tant d'éclat est restée couverte d'obscurité. Jean de La Bruyère, descendant d'un célèbre ligueur qui, à l'époque des Barricades, exerçait à Paris la charge de lieutenant civil, naquit à Dourdan en 1639; il avait rempli quelque temps dans la ville de Caen les fonctions de trésorier de France, lorsqu'il fut appelé dans la capitale par Bossuet, pour enseigner l'histoire sous sa direction, non pas au duc de Bourgogne, comme l'ont dit certains biographes, mais au petit-fils du grand Condé, au duc Louis de Bourbon, père de celui qui fut premier ministre sous Louis XV. Attaché à ce prince en qualité d'homme de lettres, il dut à sa bienfaisante amitié une pension de mille écus. C'est dans son hôtel, à Versailles, qu'il mourut le 10 mai 1696, victime d'une attaque d'apoplexie, qui lui avait été comme annoncée quatre jours auparavant par une surdité soudaine et complète.

Dans une société basée sur le principe rigoureux de l'unité monarchique, l'existence des écrivains ne pouvait pas, sans doute, participer au mouvement des affaires de l'état; quelquefois du moins elle remplaça ce manque d'action politique par l'intérêt des aventures privées, par de curieuses singularités de caractère ou de fortune. Telle ne fut point la vie de La Bruyère ; elle s'écoula paisible, sédentaire, ignorée. Cependant il eut des amis célèbres, Bossuet, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau ; dans la maison du

duc de Bourbon il assistait à de brillantes réunions où se trouvaient les personnages de la cour les plus considérables. Mais on ne cite aucune piquante anecdote qui le concerne. On ne sait pas s'il avait le talent d'assaisonner sa conversation de ces judicieuses remarques, de ces vives saillies qui animent ses ouvrages. Des témoignages contradictoires ne nous apprennent rien de précis à cet égard. Ménage dit que La Bruyère ne lui a point semblé grand parleur. Boileau écrit à Racine : « Maximilien m'est venu voir à Auteuil et m'a lu quelque « chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, « et à qui il ne manqueroit rien si la nature l'avoit fait aussi « agréable qu'il a envie de l'être. Du reste il a de l'esprit, « du savoir et du mérite. » L'abbé d'Olivet parle ainsi de lui dans l'histoire de l'Académie française : « On me l'a dé- « peint comme un philosophe qui ne songeoit qu'à vivre « tranquille avec des amis et des livres, faisant un bon choix « des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, « toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire « naître, poli dans ses manières, et sage dans ses discours, « craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer « de l'esprit. »

Ainsi, d'après Ménage, La Bruyère n'aimait guère à causer ; selon Boileau, il visait au bel esprit, et suivant d'Olivet, il était, sous ce rapport, exempt de toute prétention. Quoi qu'il en soit, ne peut-on pas supposer que, puisqu'il sut se faire des amis, et, ce qui est plus rare, les conserver, il apportait dans ses relations avec eux les vertus de l'honnête homme et les qualités de l'homme aimable ? L'abbé de Fleury, son successeur à l'Académie, dit que ses collègues déplorèrent sa perte comme celle d'un ami frappé entre leurs bras par une mort prématurée. On a prétendu qu'il s'était peint lui-même dans le philosophe indépendant et modeste dont il trace le portrait dans ses *Caractères*. Ce qui est certain, c'est qu'il vécut libre de toute coterie, étranger à toute intrigue ; il préféra la paix du célibat aux soucis du mariage, et demeura en dehors de ce cercle bruyant de plaisirs et de galanteries

qui emportait Versailles et Paris. Toutefois, il est vraisemblable que le moraliste qui donne des travers de l'homme un signalement si complet a long-temps considéré tous les traits de son modèle. S'il était peut-être d'une humeur peu communicative, c'est parce qu'il employait son temps à observer, aimant mieux dérober aux autres leurs secrets que leur livrer les siens; génie contemplateur, il a dû se rapprocher du monde, sinon par sympathie, du moins par le désir de l'étudier. La façon dont il juge les femmes atteste qu'il a pénétré le mystère de leurs petites vanités et de leurs tendres faiblesses. Si donc il ne reste de lui ni correspondance, ni mémoires qui nous révèlent ses penchans, ses goûts, sa tournure d'esprit, sa manière de vivre, ses ouvrages peuvent en partie suppléer à ce silence. Pour connaître le caractère de l'homme, tâchons d'apprécier le talent de l'écrivain.

Chaque auteur du siècle de Louis XIV s'est senti attiré vers un des nombreux génies de l'antiquité par une secrète conformité d'idées. Racine imitait Euripide; Boileau s'attachait à Horace; Fénelon préférait Homère; La Bruyère choisit Théophraste. Le philosophe grec devint bientôt l'ami du moraliste français, qui en fit l'objet assidu de ses méditations. La Bruyère s'occupa d'abord à reproduire dans notre langue le génie satirique qu'il devait surpasser en l'imitant. Sa version de Théophraste est plutôt un modèle de bon langage que de scrupuleuse exactitude; elle ne serre pas le texte d'assez près, et l'auteur aurait pu éviter quelques erreurs de sens, si une connaissance plus approfondie de l'antiquité grecque lui eût expliqué plusieurs traits caractéristiques de mœurs ou d'histoire. Peut-être son imagination même a-t-elle nui à la perfection de son œuvre; il est rare de posséder à la fois et cet esprit qui invente et cette patience qui se résigne à s'exercer sur la pensée d'autrui. Les traductions ressemblent aux sciences exactes : c'est le temps qui les améliore; d'autres interprètes ont donc profité du travail de La Bruyère, qui n'en sera pas moins toujours consulté comme la première étude d'un homme de génie, comme le point de départ d'où

il s'est élancé plus haut. Après avoir long-temps vécu dans l'intimité de l'ancien philosophe, il conçut l'idée d'appliquer à la peinture de son propre siècle les procédés que le disciple et l'héritier d'Aristote avait employés dans la satire des mœurs athéniennes. Le livre de Théophraste, qui d'ailleurs témoigne de la solidité de son jugement, du goût attique de son style, descend parfois à des détails communs; et dans une monotone énumération de quelques uns des vices de l'humanité, il trace plutôt des esquisses qu'il ne compose des tableaux : La Bruyère, qui a fait aussi des portraits, a su en élargir le cadre, en varier les couleurs. Tout en faisant agir ses personnages, il nous laisse découvrir le fil secret qui dirige leurs actions. Un autre de ses avantages, c'est la décence de sa plaisanterie. Quoiqu'il n'épargne aucun travers, il ne nous mène jamais en mauvaise société; il est vrai que la bonne compagnie lui fournit amplement de quoi occuper ses pinceaux. On sent qu'il vivait dans un siècle d'urbanité et de politesse, au milieu des pompes d'une monarchie, tandis que le rhéteur d'Athènes avait à stigmatiser les mœurs souvent familières et licencieuses d'un gouvernement républicain. Théophraste a donc servi de modèle à La Bruyère; mais La Bruyère a été le meilleur ouvrage de Théophraste.

Si nous comparons La Bruyère aux moralistes qui l'ont précédé en France, nous ne retrouverons plus en lui la sceptique insouciance de Montaigne, la froide argumentation de Nicole, l'effrayante profondeur de Pascal, la triste misanthropie de La Rochefoucauld; ses doctrines n'ont pour unique base ni le doute, ni la crainte, ni l'égoïsme; il ne cherche point à nous faire rougir ni désespérer de nous-mêmes. Son but est d'être utile sans irriter l'amour-propre, sans décourager la vertu. S'il se livre à une anatomie exacte du cœur humain, c'est pour nous corriger en nous signalant le côté plaisant des hommes et des choses. Il prend à droite et à gauche différens traits de mœurs qu'il rassemble dans une seule personne, afin d'en composer une figure d'autant plus capable de frapper l'imagination, qu'elle présente un résumé

plus complet de nos vices ou de nos ridicules. Ce procédé est celui du poète comique, qui réunit dans une individualité tous les travers de l'espèce. La Bruyère, sous ce point de vue, est l'élève de Molière. C'est là ce qui le distingue dans la classe des moralistes. Les autres dissertent, et lui raconte. Ce qu'ils mettent en sentences, il le met en action; et son ouvrage, loin d'avoir la sécheresse d'un traité méthodique, nous offre un panorama vivant, une représentation comique de la société. Tous ses personnages se détachent de la foule; ils respirent, ils agissent, ils parlent comme sur le théâtre. Chacune de ces petites scènes à tiroirs renferme son début, son nœud, son dénoûment. Dialogue rapide, habiles contrastes, suspensions adroites, tous les ressorts de l'art théâtral y sont mis en jeu avec autant de souplesse que de vigueur. Personne n'a fait ressortir d'une façon plus dramatique les divergences morales produites par la diversité des états ou par la bizarrerie des passions. L'homme de robe, d'épée ou de finance, le courtisan et le bourgeois, le riche et le pauvre, le flatteur, l'ambitieux, l'avare, l'impertinent, la femme joueuse, la femme dévote, la femme coquette, toutes les conditions, tous les rangs, tous les âges viennent se faire flageller sous les coups d'une spirituelle raillerie, d'une ironie incisive ou d'une chaleureuse indignation. Quelquefois même sa colère respire une généreuse sensibilité. N'a-t-il pas le talent de nous épouvanter et de nous attendrir, en nous peignant la dure destinée des paysans et des laboureurs, qu'il assimile à des animaux farouches, se levant sur leurs pieds en montrant une face humaine, brûlés du soleil pendant le jour, et retirés la nuit dans le fond de leurs tanières où ils vivent de racines et de pain noir? Chose remarquable! Le philosophe qui prend ici la défense du peuple, et qui, ailleurs, combat les vices des courtisans, vivait dans la maison d'un Prince. Les grands seigneurs d'alors, en protégeant les hommes de lettres, n'exigeaient pas toujours que leur reconnaissance allât jusqu'au sacrifice de leurs sentimens et de leur pensée.

La Bruyère, conservant malgré sa position un caractère

indépendant, a saisi toutes les armes pour attaquer tous les défauts. Son inépuisable génie, qui ne s'est pas seulement borné à l'emploi de l'élément comique, a su imaginer des apologues ingénieux, de piquantes historiettes qui épargnent à son œuvre l'ennui de la monotonie. Sans doute la nature de cet ouvrage, dépourvu de transitions, de plans, de méthode, lui permettait d'en diversifier la forme; mais il fallait déployer une riche flexibilité de talent, tantôt pour descendre à de minutieux détails de mode et de costume, tantôt pour s'élever à de hautes considérations de morale, de littérature, de politique, de religion. Le même homme qui vient de signaler avec finesse les secrets manéges de la coquetterie féminine, ou de fronder l'absurde tyrannie de certains usages de la ville et de la cour, nous retrace à larges traits la physionomie de nos grands écrivains, discute les principes des gouvernemens, démontre la faiblesse des esprits forts, et terrasse l'athéisme sous les foudroyantes preuves de l'existence de Dieu. Presque toujours mordant comme Molière, il est quelquefois grave comme Bossuet. On reconnaît en lui le moraliste vertueux, le chrétien éclairé qui eut l'évêque de Meaux pour conseiller et pour ami. Jamais il ne transige avec le vice; il le poursuit jusque sous les habits dorés des courtisans de Versailles. Mais par quelle gaîté de bon ton ne rachète-t-il pas la causticité de ses reproches, soit qu'il compare la cour à un édifice de marbre, c'est-à-dire composé d'hommes fort durs mais fort polis, soit qu'il nous montre cette foule improvisée d'amis et de parens qui naissent en une nuit aux nouveaux ministres, soit qu'il indique le chemin de traverse comme plus court que la grande route pour arriver aux honneurs! Il dit la vérité aux grands et aux petits; il la dit à tout le monde, parce que, n'étant pas ambitieux, il n'a besoin de flatter personne. Cette hardiesse de pensées, cette franchise de blâme, lui ont valu les justes éloges des philosophes du dernier siècle; mais n'a-t-on pas eu tort de lui reprocher certaines idées qui, loin de lui être personnelles, étaient presque générales? N'a-t-il pu louer sans honte le souverain qui inspirait une admiration voisine de l'idolâtrie,

et qui, d'ailleurs, était encore debout dans toute sa gloire? S'il approuve la révocation de l'Édit de Nantes, n'a-t-il pas pour complices de cette apologie les esprits les plus honorables et les plus distingués de son siècle? Quant aux sarcasmes qu'il lance contre Guillaume III, on doit songer que ce prince faisait la guerre au roi de France, et qu'il avait dû le trône à l'un de ces changemens de dynastie dont la nouveauté alors blessait la susceptibilité des croyances monarchiques. Le zèle catholique et la foi politique de La Bruyère suffisent donc pour l'absoudre. Après tout, si la philosophie l'accuse, les lettres doivent l'applaudir. Rien de plus vigoureux que sa satire de Guillaume III; rien de plus magnifique que son éloge de Louis XIV. Haine ou amour, c'est toujours la même éloquence, parce que c'est toujours la même vivacité de passion.

M. de Malézieux, à qui La Bruyère montra d'avance le livre des *Caractères,* lui avait dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » L'événement justifia cette prédiction. L'ouvrage, publié en 1687, souleva contre lui la malveillance et la haine. La Bruyère fut accusé de s'être permis des personnalités, qu'il avait déguisées à l'aide de lettres initiales ou en substituant des noms anciens et supposés à des noms modernes et véritables. Les originaux de ses portraits eurent le malheur de s'y reconnaître et la sottise de s'en plaindre. La malignité publique, avide de scandale, voulut découvrir partout des intentions injurieuses. On lui demanda de déchirer tous les plis du voile mystérieux dont il avait enveloppé ses satires. Sur son refus, on fabriqua, on fit courir des listes qui désignaient les contemporains les plus célèbres. Il eut beau désavouer et condamner ces *insolentes listes,* elles se sont attachées à toutes les éditions de son ouvrage comme autant de clés destinées à ouvrir la porte de l'atelier où il avait fait poser ses modèles. Les explications qu'elles donnent sont souvent trompeuses. La Bruyère, ainsi qu'il le dit lui-même, a peint d'après nature, mais il n'a pas toujours songé à peindre celui-ci ou celui-là. Doué d'une hu-

meur inoffensive, vivant loin des intrigues de la cour, il n'a pu avoir le dessein de ridiculiser tous les grands personnages de son époque. Le souvenir des caractères qu'il avait rencontrés dans le monde le suivait dans la retraite, et ces réminiscences involontaires servaient à féconder son esprit au moment de la composition. Toutefois, comme certaines personnes connues, certaines anecdotes authentiques ont dû lui suggérer plusieurs traits malicieux, il est plus d'un nom historique qu'on peut inscrire au bas de quelques uns de ses portraits. On retrouve, par exemple, le duc de Brancas dans Ménalque, l'abbé de Choisy dans Théodote, le grand-prieur de Vendôme dans Théagène, Louvois dans Plancus, Lully dans Amphion, le duc de Lauzun dans Straton, madame de Montespan dans Irène. Les initiales C. P. et C. N. désignent évidemment Chapelain et Corneille. Plusieurs caractères offrent des traits identiques avec le duc de La Feuillade, Jacques II, Innocent XI. Mais ces allusions, ces ressemblances, piquantes alors, ne le sont plus autant aujourd'hui. Le livre de La Bruyère n'avait pas besoin d'un pareil scandale pour réussir et pour se graver dans le souvenir des hommes; car le fond en est aussi impérissable que la forme. La plupart de ses satires individuelles peuvent retomber sur la société entière; applicables d'abord à une seule époque, elles le deviennent à tous les siècles. Tel est le privilége de ces puissans ouvrages où le coup d'œil de l'observateur a plongé si avant dans l'âme humaine, qu'il a deviné d'avance le mystère de toutes ses faiblesses, ou plutôt qu'il en a constaté la nature éternelle.

Lorsque La Bruyère se mit sur les rangs pour entrer à l'Académie française, la malveillance se réveilla plus active; elle s'arma contre lui des traits de l'épigramme et lui décocha ce quatrain, que depuis on répéta si souvent :

Quand La Bruyère se présente,
Pourquoi faut-il crier haro?
Pour faire un nombre de quarante,
Ne falloit-il pas un zéro?

Comme plusieurs autres hommes célèbres, il eut donc à triompher de la médiocrité des petits esprits que la vérité de ses peintures avait blessés, et du dépit de quelques grands talens qu'importunait sa gloire. Il avait trop de génie pour ne pas faire des jaloux ; mais il ne devait pas s'en étonner ; un si profond connaisseur du cœur humain savait qu'il est naturel d'envier ce qu'on admire.

Son discours de réception, prononcé le 15 juin 1693, ne désarma point ses ennemis, quoiqu'il offrît le mérite de l'originalité dans un genre de littérature déjà usé. Si le nouvel élu ne put se soustraire à l'obligation de l'éternel panégyrique du cardinal de Richelieu et du monarque régnant, il évita du moins ces lieux communs de fausse modestie par lesquels tous les récipiendaires, en se déclarant humblement indignes du fauteuil, semblent taxer de partialité ou d'erreur les juges qui les y ont installés. Il fit ce que nul n'avait fait jusqu'alors, l'éloge de ses confrères vivans, et à ce sujet on lui reprocha de n'avoir su encore que tracer des caractères, ou même d'avoir voulu continuer ses satires. Les rédacteurs du *Mercure Galant,* et d'autres gazetiers de l'époque, descendirent envers lui à d'outrageantes personnalités. Tout philosophe qu'il était, il est permis de croire qu'il n'opposa point à ces attaques une froide indifférence. La réponse qu'il leur adresse, dans la préface de son discours à l'Académie, annonce un écrivain qui a la conscience de sa probité et de son talent ; du reste, l'indignation l'anime sans cesse et ne l'égare jamais. Sa justification est un chef-d'œuvre d'esprit, de convenance, de dignité. Bien qu'il soit plus difficile de parler de soi-même que des autres, il défend sa propre cause avec cette équité d'opinion qu'il montre à l'égard des hommes dont il entreprend la censure ou l'éloge.

Un talent que l'on n'a peut-être pas assez apprécié en La Bruyère, c'est celui de la critique appliquée à la littérature. Les sentimens de l'Académie sur le Cid sont le premier exemple de ce genre de travail, qui plus tard a été poussé si loin, et qui doit à La Bruyère un progrès considérable. Ses

jugemens sur Racine, sur Corneille, sur La Fontaine, sont écrits sous la dictée du goût le plus pur, de la plus saine raison. Ses idées n'ont rien d'exclusif, rien de minutieux; elles appartiennent à cette critique large et forte qui consiste moins à détailler les défauts qu'à mettre en relief les beautés. S'il s'est montré si bon juge de nos grands auteurs, c'est qu'il était digne d'être leur rival. Le long exercice qui l'avait initié à tous les artifices du langage lui donnait le droit de tracer les règles de l'art d'écrire. Dans les pages consacrées au développement de ses principes littéraires, il conserve son habitude d'encadrer beaucoup de sens en peu de mots. Cette faculté est inhérente à l'essence même de son talent. Le moraliste ne ressemble ni à l'historien ni à l'orateur, il n'a point de faits à narrer, point de passions à émouvoir; explorateur patient de l'esprit et du cœur humains, il lui suffit de quelques lignes pour constater le résultat de ses découvertes. C'est par l'analyse qu'il procède à ses études psychologiques; c'est par la synthèse qu'il les résume.

Cet art de fortifier sa pensée en la resserrant ne tient pas seulement à la nature de l'esprit de La Bruyère; il vient encore de ce que, n'ayant écrit que tard, il a eu le temps d'observer et de méditer beaucoup : on doit aussi l'attribuer à la phase littéraire qui a vu briller son génie. Dans le berceau d'une littérature, lorsqu'une nation sent plus qu'elle ne réfléchit, on remarque tout ensemble abondance dans les mots, parce que le peuple donne un nom à tous les objets, et stérilité dans les formes du style, parce que la simplicité des mœurs et des besoins ramène toujours le même cercle d'idées, de sentimens, et par conséquent d'expressions. Il y a peu de termes de comparaison, peu de rapprochemens de pensées, point d'antithèses. Dans la maturité d'une littérature, au contraire, le progrès des sciences et de la philosophie, le développement de l'intelligence, la marche de la civilisation, tout contribue à revêtir le style d'une contexture serrée, d'une forme elliptique. Aussi, presque toujours les périodes de la prose en précèdent la concision. Hérodote paraît avant Thucydide,

Tite-Live avant Tacite, Balzac avant La Bruyère. L'auteur des *Caractères,* modèle d'une diction nerveuse et brève, a quelquefois le défaut de cette qualité; alors on peut lui appliquer ce vers du poète :

J'évite d'être long, et je deviens obscur.

Mais, en général, s'il y a dans sa pensée des réticences, des ellipses, elles ne sont pas assez énigmatiques pour mettre notre intelligence à une longue torture, et elles procurent à notre amour-propre le plaisir de deviner, d'achever ce que l'auteur a voulu dire. Les vices de construction, la recherche, la négligence, ne sont que de rares accidens perdus au milieu des richesses d'un style tour à tour élégant et fort, brillant et grave, toujours précis et substantiel. Ce style, comme un docile vêtement, suit fidèlement toutes les attitudes que prend le corps de ses idées. De là une foule d'expressions énergiques, rencontrées, pittoresques, qui, tombées aujourd'hui dans le domaine commun, avaient alors à subir pour la première fois l'épreuve de l'opinion. Aussi a-t-il eu la précaution de souligner ces termes que la critique devait accuser de témérité. Combien d'auteurs de nos jours pourraient, comme lui, avoir recours aux lettres italiques pour signaler les néologismes qu'ils hasardent avec tant de confiance! Mais nous doutons que leurs créations nouvelles soient, comme les siennes, adoptées par le goût de leurs contemporains, et surtout sanctionnées par l'arrêt de la postérité. Le signe distinctif du style de La Bruyère, c'est l'intime accord de la rectitude de la pensée avec la propriété de l'expression. Quoique l'on reconnaisse presque à chaque phrase l'empreinte du travail et de l'art, une élocution si laborieuse n'exclut ni la vivacité des mouvemens, ni l'abondante variété des tours. La symétrie du langage n'empêche pas la fécondité de son imagination de créer tant de formules inusitées, de combiner tant d'heureuses alliances de mots, d'inventer tant de métaphores ingénieuses et justes. Cette élégance, cette pureté, cette vigou-

reuse ordonnance de style, réunies sous la plume du même écrivain, ne représentent-elles pas, en quelque manière, une époque où la France se reposait à l'ombre d'un trône établi sur de solides fondemens? Il y avait alors harmonie d'organisation entre la pensée sociale et la forme littéraire.

A l'exemple de la plupart des moralistes anciens et modernes, La Bruyère n'a produit qu'un seul chef-d'œuvre. Il avait atteint déjà sa quarante-huitième année lorsqu'il fit paraître les *Caractères*. La mort, qui vint le frapper neuf ans après, l'empêcha de terminer un autre ouvrage où il semble avoir voulu imiter la manière des *Provinciales*. On trouva parmi ses manuscrits *sept Dialogues sur le Quiétisme*, auxquels un docteur en Sorbonne, Louis Ellies Dupin, en ajouta deux autres, et qu'il publia en 1699. Peut-être s'étonnera-t-on que le sagace investigateur de nos travers mondains ait eu la fantaisie et le loisir de prendre part à une querelle de théologie. Mais qu'on réfléchisse qu'il dut y être engagé par un sentiment de reconnaissance envers Bossuet. C'est à ce prélat qu'il était en partie redevable de sa fortune; dans le désir d'être utile et agréable à son bienfaiteur, il combattit avec lui ces subtilités, ces raffinemens mystiques de l'amour divin qui séduisaient l'imagination rêveuse et sensible de Fénelon. Toutefois la nature de son génie ne le rendait guère propre à discuter minutieusement des doctrines spiritualistes. Sa croyance était celle d'un homme du monde, éclairé des lumières de la raison, et non celle d'un théologien qui monte en chaire pour dogmatiser. Philosophe religieux plutôt que sophiste dévot, il ne devait pas au fond s'émouvoir beaucoup d'une controverse qui nous paraît frivole, mais qui alors avait assez d'importance pour diviser l'État et l'Église. Une telle dispute servait d'aliment à cet esprit français qui, sans cesse tourmenté du besoin d'agir, s'attaqua dans la suite à de plus graves questions entre la démocratie et la royauté. Heureux le siècle où l'on ne s'occupait encore qu'à discuter les erreurs du *Quiétisme!*

La publication d'un ouvrage posthume contribue rare-

ment à augmenter la renommée d'un auteur; celle des *Dialogues* aurait même pu nuire à la réputation de La Bruyère, si la gloire d'un si grand génie n'eût reposé sur une base inébranlable. La Bruyère obtint les éloges du siècle qui, plus que tout autre, avait le droit d'être un juge difficile, puisqu'il a été le plus fertile en illustrations littéraires. On se rappelle ces vers que Boileau composa pour son portrait :

Tout esprit orgueilleux qui s'aime,
Par mes leçons se voit guéri,
Et dans ce livre si chéri,
Apprend à se haïr lui-même.

La postérité, en admirant La Bruyère, lui a payé un tribut de reconnaissance non moins que d'équité, car il a exercé une influence féconde sur notre littérature. Il a fourni des sujets de pièces à nos auteurs comiques, à Regnard le *Distrait,* à Picard la *Petite Ville*. Montesquieu dans les *Lettres Persanes,* Lesage dans *Gil Blas,* semblent lui avoir emprunté l'art de cacher la profondeur sous l'apparence de la légèreté. Fontenelle, Duclos, Vauvenargues, lui doivent en grande partie la finesse de leurs pensées, leur talent d'analyse, la justesse et la sagacité de leurs aperçus. J.-J. Rousseau ne fait souvent que répéter ce que La Bruyère avait déjà dit sur l'homme. Le peintre des *Caractères* a créé de nombreux imitateurs, mais il est demeuré inimitable. On ne copie pas l'originalité. Comme le poète du *Misanthrope* et de *Tartuffe,* il a su, tout en burinant la satire historique des mœurs de son siècle, représenter le monde tel qu'il est encore, tel qu'il sera toujours. Le moraliste trouvera en lui un éternel sujet d'études, l'écrivain un modèle de chaque genre de style. La réunion de l'art de penser et de l'art d'écrire lui a valu un rang à part, dans un siècle qui s'est lui-même distingué entre tous les autres par le nombre et par la splendeur de ses génies.

A. Bignan.



RACINE.

JEAN RACINE,

NÉ LE 21 DÉCEMBRE 1639; MORT LE 13 MARS 1711.

QUAND un homme s'est élevé à une certaine hauteur dans les beaux-arts, quand il s'est fait roi dans sa partie, ce qui serait vulgaire dans la vie d'un autre devient intéressant dans la sienne. Les grands poètes, les grands peintres, sont comme des officiers de fortune qui doivent tout à leur génie; et l'on n'est pas fâché de connaître les plus humbles destinées de ces hommes qui s'en sont créé d'illustres et d'impérissables.

D'ailleurs il ne s'agit pas ici d'écrire l'histoire de Racine, mais de présenter un tableau rapide de sa vie et de ses ouvrages, qui sont encore sa vie, et sa vie immortelle.

Jean Racine naquit à La Ferté-Milon, le 21 décembre 1639. Sa mère n'eut pas le bonheur de l'embrasser longtemps; elle mourut en 1641. Son père, contrôleur du grenier à sel de cette petite ville, ne survécut que deux ans à cette perte : Racine, très jeune enfant encore, se trouva orphelin avec un très faible héritage. Il commença ses études et les finit à Port-Royal, cette maison des études fortes et religieuses. Il y puisa des principes, et y forma des attachemens qui influèrent sur toute sa vie. Toutefois l'amour de la poésie sembla d'abord le dominer. *Sophocle* et *Euripide*, qu'il lisait sur le texte original, faisaient ses délices. Tous les livres d'imagination le charmaient, au point que *Théagène et Chariclée*, ce roman grec si froid et si invraisemblable, lui parut excellent; et le sacristain de Port-Royal lui en ayant surpris et brûlé successivement trois exemplaires, il s'en procura un quatrième, et, après l'avoir appris par cœur, il lui dit « Vous pouvez brûler celui-ci comme les autres. »

Il fit alors sept odes sur les beautés champêtres de la solitude de Port-Royal. Ces odes sont curieuses, puisqu'on ne peut douter qu'elles ne soient de Racine. L'homme de France qui a eu le plus de goût, a commencé par en avoir bien peu.

Ce fut à vingt-un ans, en 1660, et à l'occasion du mariage de Louis XIV, que Racine donna au public son premier essai, l'ode intitulée : *la Nymphe de la Seine*. Il avait cherché à l'améliorer par les conseils d'un écrivain célèbre et en crédit, qui accueillit fort bien le jeune poète et lui fit donner une gratification de cent louis et une pension de six cents livres. Il ne faut pas laisser oublier que cet auteur fut Chapelain; et peut-être Racine lui-même ne s'en souvint-il pas toujours assez.

Ces dons ne consolidaient pas la fortune du jeune Racine. Il avait à Usez un oncle, ancien général de la congrégation de Sainte-Geneviève; et cet oncle avait un bénéfice qu'il voulait résigner à son neveu, pourvu que celui-ci entrât dans les ordres. Peu s'en fallut que Racine ne fût chanoine et prêtre, et alors nous aurions eu au moins deux Massillons. Mais Racine, après avoir quelque temps étudié saint Thomas et les Pères, leur préféra les tragiques grecs, et commença la tragédie de *la Thébaïde*. En attendant il écrivait à ses amis de Paris des lettres que nous avons encore et où l'on n'eût jamais deviné ce qu'il devint. Les vers surtout sont d'une incroyable faiblesse. En lisant les lettres de Racine, et encore plus celles de Boileau, on voit tout ce qu'on doit à madame de Sévigné, et que c'est elle et quelques autres femmes qui, sans s'en douter, ont créé en France le genre épistolaire.

Enfin Racine renonça au bénéfice de son oncle et revint à Paris; il publia son ode *la Renommée aux Muses*. Elle n'était pas bien bonne, mais elle fut pour lui l'occasion précieuse de sa liaison avec Boileau, qui fit sur elle des remarques judicieuses, et Racine eut le bon esprit de faire son ami de son critique. Il présenta son ode au Roi, et en parla en ces termes : « La *Renommée* a été assez heureuse. M. le comte

de Saint-Aignan la juge fort belle. Je ne l'ai pas trouvé au lever du Roi; mais j'y ai trouvé Molière, à qui le Roi a donné assez de louanges. » Nous citons ces mots, parce qu'ils prouvent qu'à cette époque un jeune auteur très peu connu, et même un comédien, pouvaient pénétrer *au lever du roi*.

La Thébaïde fut jouée en 1664. Mais Racine trouva qu'elle l'était mal par la troupe de Molière. Il la lui retira, et la fit représenter avec plus de succès par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Malheureusement la meilleure actrice de Molière le quitta en même temps. Molière, qui avait accueilli, et même, dit-on, gratifié Racine en cette occasion, fut blessé de la perte de son actrice; et il en résulta entre lui et Racine une froideur qui ne cessa jamais entièrement.

La Thébaïde offre déjà de beaux vers, mais bien peu d'intérêt. *Etéocle et Polynice* inspirent une horreur égale, *Créon* un profond mépris, et *Antigone* est bien loin de l'Antigone de Ducis. Cependant il y a des critiques qui préfèrent encore *la Thébaïde* à *Alexandre*. En voyant les rivalités croisées d'Axiane et de Cléophile, et les soupirs d'Alexandre et de Porus lui-même, il est impossible de ne pas excuser le vieux Corneille, qui, consulté sur cette tragédie d'*Alexandre*, dit que l'auteur avait un rare talent pour les vers, mais en avait peu pour la tragédie. Cependant on trouve dans cette pièce, entre Ephestion et Porus, une scène qui était digne d'être admirée par Corneille lui-même.

Mais enfin *Andromaque* parut (1667), et la France eut un second *Cid*, et Corneille un digne rival. Par une autre route, Racine était arrivé au même but et presque à la même hauteur. Quelle distance entre cette tragédie et tout ce qu'il avait donné jusqu'alors! Mais aussi, pour la première fois, il était lui-même, et c'était lui seul qui s'était inspiré. Le moment du chef-d'œuvre, dans tous les arts, est celui où, après avoir pris connaissance de tout ce qui existe, on ne consulte plus que soi, et on se livre à son propre génie. C'est ainsi que Racine, dans un style presque parfait, révèle le peintre du cœur et le poète des femmes, dans la mieux intriguée et la plus dra-

matique de ses tragédies. *Andromaque* est un de ces ouvrages heureux qui semblent s'être faits tout seuls. On aime jusqu'à la déraison sublime de la veuve d'Hector, quand elle consent à épouser Pyrrhus, et croit qu'en se tuant immédiatement après, elle le laisse engagé à protéger son fils. Evidemment c'eût été là une étrange recommandation pour Astyanax, et Andromaque se trompe; mais il appartenait à une telle épouse et à une telle mère de se tromper ainsi. Tout le monde ne blâme pas, comme Boileau, les scènes de coquetterie où cette mère et cette épouse se souvient aussi un peu qu'elle est femme. Ce mouvement est vrai, naturel, un peu familier, peut-être; mais par cela même il conserve à ce rôle et à cette tragédie une vérité, une naïveté, si l'on veut, dont la tragédie française ne s'est depuis que trop éloignée; ce qui a fini par éloigner bien des gens de la tragédie française.

Peut-être ces détails d'éloge et de blâme sur les divers ouvrages de Racine étonneront quelques lecteurs; et cependant comment son historien pourrait-il s'en dispenser? Lorsqu'on écrit la vie de Condé et de Turenne, il faut bien raconter leurs victoires et même leurs échecs : eh bien, les batailles de Corneille et de Racine, ce sont leurs tragédies.

Ce fut après *Andromaque* que Racine se trouva engagé, ou plutôt s'engagea dans une querelle fâcheuse. Nicole, un des plus fermes appuis de Port-Royal, avait écrit contre les rêveries apocalyptiques de Desmarets de Saint-Sorlin, auteur de la comédie *des Visionnaires*; et à cette occasion, dans des lettres qu'il appelait *les Visionnaires*, il avait dit que ce nouvel apôtre s'était d'abord fait connaître par des romans et des comédies, « qualités, ajouta-t-il, qui ne sont pas fort « honorables au jugement des honnêtes gens, et qui sont hor- « ribles, considérées suivant les principes de la religion chré- « tienne. Un faiseur de romans et de pièces de théâtre est un « empoisonneur public, non du corps, mais des âmes. » L'arrêt était un peu vif, et cette expression si généralisée d'empoisonneur public atteignit et blessa Racine, à qui, certes, Nicole n'avait pas pensé; il écrivit contre Nicole et contre

Port-Royal deux lettres où il se montra assez mordant et assez spirituel pour rappeler *Les Provinciales*. La première eut le plus grand succès; la seconde était déjà imprimée quand Boileau représenta à Racine que c'était contre ses maîtres qu'il écrivait, et contre des maîtres pour qui il avait professé tant de vénération et de reconnaissance. Il le sentit sur-le-champ et retira tous les exemplaires de cette lettre, qui ne fut retrouvée et publiée que vingt ans après sa mort. Ces deux lettres suffisent pour prouver le génie moqueur qu'il ne tenait qu'à Racine de déployer.

Il le prouva encore mieux par la comédie des *Plaideurs*, qu'il fit à l'occasion d'un bénéfice qu'on lui donna, et auquel il dut un moment le titre de *prieur*, mais que lui enleva bientôt un procès que, dit-il, ni mes juges ni moi n'avons jamais compris. D'une pièce fort médiocre d'Aristophane, Racine tira une comédie charmante. Il est vrai que ce n'est qu'une farce, mais c'est la plus gaie de toutes. Elle est d'ailleurs admirablement écrite, et fait regretter que Racine, après ce succès, se soit borné à un essai dans la comédie. Ce succès fut un peu tardif; car la pièce tomba presque à Paris. Mais bientôt après, des voitures arrivèrent avec fracas pendant la nuit à la porte de Racine, logé alors dans la petite rue des Marais. Tout le voisinage, et peut-être Racine lui-même, crut qu'on le venait arrêter, apparemment pour venger la magistrature : c'étaient les comédiens qui arrivaient de Versailles, et s'empressaient d'annoncer à l'auteur des *Plaideurs* que le Roi, et par conséquent toute la cour, s'étaient extrêmement amusés de la pièce et l'avaient trouvée ce qu'elle est : très jolie. Au reste, le grand juge, Molière, n'avait pas attendu ce moment, et, étant allé voir la seconde représentation, il avait dit tout haut que ceux qui se moquaient de cette pièce, méritaient qu'on se moquât d'eux. De son côté, Racine entendant mal parler de *l'Avare* à des gens qui venaient de le voir, leur répondit : « Je ne l'ai pas vu; mais retournez-y : il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce. » Voilà comme ces grands écrivains se haïssaient.

L'amitié d'aujourd'hui n'est pas toujours aussi généreuse que la haine de ce temps-là.

Britannicus parut en 1669. C'est la tragédie la plus sévère de Racine; c'est aussi celle qui d'abord réussit le moins. Elle n'eut que six représentations. Comme il faut être juste et défendre tout le monde, même le public, il convient d'avouer que dans cet ouvrage l'intérêt n'est pas bien vif. Mais en examinant de plus près, comme le fit le public, la tragédie de *Britannicus*, on s'aperçoit que, sous un autre rapport, c'est peut-être la plus forte des pièces de Racine. Ce brillant et profond développement de Tacite fait d'un tel ouvrage, non la pièce des jeunes gens, mais celle de tous les hommes qui ont l'esprit rempli de pensées hautes, mâles et sérieuses.

On a reproché à l'auteur la scène où Néron caché oblige Junie à recevoir Britannicus pour le congédier. Mais il serait bon de reconnaître, une fois pour toutes, qu'à moins d'un ressort complétement ridicule, c'est le résultat d'une scène qui lui imprime un caractère ou tragique ou comique. Que ce soit un tuteur caché qui exige que sa pupille reçoive et congédie un amant, cette scène peut être très gaie; mais que ce soit Néron qui ordonne le même sacrifice de Junie, sous peine de voir immoler sur-le-champ Britannicus, cette même scène fait trembler et devient véritablement tragique. Il y a lieu de croire que si à l'époque où *Britannicus* parut, le théâtre n'eût pas été obstrué par les bancs où se trouvaient les seigneurs, Racine eût osé mettre en scène la mort même de Britannicus, si admirable dans Tacite et qui eût été si théâtrale; par là, il aurait eu le double avantage de remplacer une scène faible par un acte singulièrement tragique. Mais quand on voit *Britannicus*, on n'a plus le courage de rien demander à celui qui vient de donner tant de choses.

Cette pièce, où visiblement Racine avait cherché à lutter avec Corneille, donna à *Madame*, Henriette d'Angleterre, l'idée d'opposer dans le même sujet, et à leur insu, les deux illustres rivaux. Elle leur fit proposer, peut-être dans des pensées personnelles, le sujet de *Bérénice*, c'est-à-dire la sé-

paration de deux augustes amans. Elle-même était morte à la fleur de l'âge lorsque ces deux pièces furent représentées. Dans un tel sujet, Corneille, d'ailleurs déjà bien âgé, devait succomber; Racine triompha, et même avec un succès qui, à la vérité, ne s'est pas soutenu. Cette pièce calomnie peut-être le théâtre de Racine : c'est celle que les étrangers citent et critiquent avec le plus de complaisance. Il est vrai que ce n'est pas une tragédie, c'est une idylle. Dans cette pièce languissante, qui finit par un *hélas!* on ne peut guère admirer que le style, et il est merveilleux. Ce style est sans doute un grand mérite dans une œuvre dramatique, mais il n'est pas le premier.

Bajazet succéda à *Bérénice*, et semble avoir été fait pour en désarmer les critiques; car cette tragédie est aussi intriguée que la précédente l'est peu. Elle réussit beaucoup. Roxane est imposante, et Acomat le plus beau visir qui fut jamais. Mais Bajazet justifie plus qu'aucun autre personnage le reproche adressé par Voltaire à Racine, d'avoir fait de ses jeunes amoureux des courtisans français. Rien n'est moins dans les mœurs turques que la délicatesse ultra-chevaleresque de Bajazet, qui, pour ménager la jalousie étrange d'Atalide, se décide à perdre tout, et Acomat, et Atalide, et lui-même, plutôt que de laisser croire à Roxane qu'il l'aime. Malgré ce défaut, et quoique le dénouement soit aussi un peu embarrassé, *Bajazet* est une pièce fortement conçue et profondément tragique. Boileau n'en trouvait pas le style assez châtié et y blâmait des expressions trop familières; mais à force de vouloir ennoblir la langue tragique, il arrive quelquefois qu'on l'appauvrit et qu'on l'énerve. C'est ainsi que de nos jours en voulant enchérir sur la pompe de Voltaire, qui avait lui-même voulu enchérir sur la pompe de Racine, on nous a quelquefois donné des tragédies en vrai style lyrique, qui n'ont pas peu contribué à amener les grossièretés réactionnaires qu'on a vues depuis. On peut ouvrir Racine, le modèle exquis de la pureté du langage, et presqu'à toutes les

pages on trouvera des expressions qui seraient aujourd'hui dangereuses dans une tragédie nouvelle.

Tant de succès avaient jeté un grand éclat sur Racine, d'ailleurs jeune et beau, et que Louis XIV cite comme une des plus remarquables figures de sa cour. Il commença alors à toucher à l'aisance, sans arriver jamais à la richesse. Accueilli dans les plus illustres maisons, et particulièrement chez le grand Condé, prince digne de reconnaître partout ses confrères de la postérité, il jouissait d'une très douce existence. Madame de Sévigné parle quelque part des soupers que son fils, le marquis de Sévigné, donnait à Ninon, et ajoute: « Les Racine et les Boileau en sont. » Elle admirait d'ailleurs Racine, sans préjudice toutefois de ses préférences et de ses *vieilles admirations* pour Corneille. Elle n'a jamais dit que Racine passerait comme le café; au reste le café ne passe pas plus que Racine.

Assez considéré des comédiens pour pouvoir dire à Baron, qui insistait trop sur un passage de son rôle : « Baron, je vous ai fait venir pour vous donner des avis et non pour en recevoir, » Racine se montra un excellent maître de déclamation théâtrale. Il avait en effet été très utile au talent de Baron; et ce fut lui qui forma celui de mademoiselle Champmêlé, pour qui il eut un attachement que son fils nie par respect, mais que tous les contemporains attestent. Ce fut pour elle qu'il fit le plus beau peut-être de ses rôles de femme, Monime.

Lorsqu'on veut parler des chefs-d'œuvre de Racine, les uns citent d'abord *Athalie*, d'autres *Andromaque*, ou *Phèdre*, ou *Iphigénie*, ou *Britannicus*. Peut-être est-on injuste en ne citant pas assez souvent *Mithridate*. Cette tragédie, parfaitement conduite, est du plus noble et du plus touchant intérêt. Cette fois c'est bien le Mithridate de l'histoire, agrandi encore par la poésie. On a reproché à Mithridate d'être amoureux, comme si l'âge et les périls empêchaient toujours les héros de l'être : on a dit que la feinte

de Mithridate envers Monime rappelle la ruse d'Harpagon envers son fils, et il en résulte cette observation assez curieuse, que les destinées augustes ont souvent un fond de ressemblance avec les plus vulgaires.

Iphigénie en Aulide est regardée par Voltaire comme le chef-d'œuvre du théâtre : c'est, en effet, un admirable ouvrage; d'autant plus admirable que le sujet est plus extraordinaire. Ce courroux de Diane qui retient la flotte des Grecs au port, cette jeune fille qu'il faut égorger pour que la flotte puisse partir, et ce roi des rois qui, pour ce motif, consent à laisser immoler sa fille; tout cela est bien loin de nos mœurs, et bien loin de toutes les mœurs; peut-être le miracle de Racine est d'avoir fait admettre et admirer une tragédie fondée sur un sujet qui semblait pouvoir tout au plus réussir dans un poëme.

Il y a contre tous les grands succès une jalousie secrète, qui, pour peu qu'ils durent, finit presque toujours par devenir publique. Racine avait fatigué la patience de l'envie; et quand il voulut donner *Phèdre*, on chercha à lui opposer un rival. Par malheur on ne trouva que Pradon, mais avec de l'intrigue et de l'argent, le talent n'est pas toujours de rigueur. On a même remarqué souvent que le talent est un maladroit. Une cabale puissante protégea Pradon; il est cependant difficile de croire que, comme le disent Boileau et Louis Racine, la cabale ait loué pour plusieurs représentations les premières loges des deux théâtres pour laisser vides celles du théâtre où se représentait la *Phèdre* de Racine, tandis que l'affluence décidait et augmentait le succès de la pièce rivale. Ce qui est hors de doute, c'est que la pièce de Pradon eût beaucoup de succès, et celle de Racine très peu; et ce fut en plein siècle de Louis XIV qu'eut lieu ce scandale, qu'il ne faudra pas oublier si jamais quelque homme d'esprit écrit *l'histoire du public*.

Racine regardait *Phèdre* comme ce qu'il avait fait de mieux; et du moins ce rôle de Phèdre est-il le plus éloquent qu'ait jamais écrit ce peintre des femmes. M. de Chateau-

briand a très justement remarqué que les remords de Phèdre sont des remords chrétiens. Ainsi Monime, ainsi Andromaque, sont plus parfaites que l'antiquité. Ce sont de ces anachronismes dont l'histoire pourrait se plaindre, mais auxquels la poésie applaudit; car la poésie doit embellir tout ce qu'elle touche.

On peut juger du chagrin amer qu'éprouva Racine, en voyant accueillir si mal un ouvrage qu'il avait mis deux ans à écrire; et ces deux ans permettent de douter beaucoup de ce qu'on lui fait dire que, quand il avait écrit son plan, sa pièce était faite. Racine, plus que personne au monde, devait sentir ce que le style d'une œuvre dramatique ajoute ou ôte à son mérite. Comment donc croire qu'il ait compté pour si peu de chose la peine d'écrire les siennes, surtout quand cette peine était de deux ans!

Quoi qu'il en soit, la chute de *Phèdre,* vainement effacée l'année suivante par le succès de la reprise, avait blessé Racine profondément et sans retour. Comment pouvait-il résister à de telles injustices, le poète qui avouait à son fils que la moindre critique lui avait toujours fait plus de peine que le plus grand éloge ne lui avait causé de plaisir! Compromis à l'occasion de *Phèdre,* assailli d'ennemis pour de bons ouvrages comme s'il avait commis de mauvaises actions, menacé même par le duc de Nevers pour des vers satiriques qui n'étaient pas de lui, et menacé au point qu'un asyle lui fut offert à l'hôtel de Condé, Racine ne résista point à tant de dégoûts de toute espèce; et poussé aussi par les pensées et même les remords d'une dévotion primitive que rien n'avait entièrement éteinte, à trente-huit ans, il renonça au théâtre, dont il était désormais le roi, et priva la France, et sa propre gloire, de plus beaux ouvrages peut-être que ceux qu'il avait donnés. Il eut même un moment la pensée de se faire chartreux; et plus tard, dans les chagrins qu'éprouvait cet homme naturellement inquiet et mélancolique, il s'écriait : « Pourquoi ne me suis-je pas fait chartreux! » Il épousa Catherine Romanet, fille d'un trésorier de France

du bureau des finances d'Amiens. Ce fut une femme pleine de vertus et de piété, qui consacra sa vie tout entière au bonheur de son mari et à l'éducation de ses enfans, mais sa piété pouvait être moins excessive et plus éclairée. Il était surtout impossible d'avoir moins de sympathie pour les goûts qui avaient fait la gloire de son époux. C'est au point que la femme de Racine ne vit ni ne lut jamais une seule de ses tragédies; il est vrai que dès-lors Racine les abandonna au point de n'avoir jamais voulu en revoir une seule édition.

Sa première démarche fut de se réconcilier avec Port-Royal: appuyé de Boileau, il alla devant plusieurs personnes se jeter aux pieds d'Arnaud, qui se précipita aux siens; et depuis ce jour, la réconciliation fut si parfaite que, lorsque bientôt après Port-Royal fut proscrit, il resta l'ami le plus fidèle de ses anciens maîtres.

Vers l'époque où il quitta le théâtre, et peut-être pour l'en dédommager, Louis XIV nomma Racine et Boileau ses historiographes. Boileau travailla peu à cette histoire, Racine beaucoup davantage; mais rien d'eux ne parut, et un commis du Trésor royal dit un jour en les faisant payer: « Nous n'avons vu de ces messieurs que leurs quittances. » Leur travail fut, dit-on, brûlé dans un incendie, chez leur ami M. de Valincour. Mais on ne peut le regretter beaucoup, quand on sait que Racine lisait à Louis XIV cette histoire, à mesure qu'il l'écrivait: il est clair que ce ne pouvait être qu'un *élégant moniteur*. Cependant, pour être plus fidèle, il fut forcé de suivre le Roi dans plusieurs de ses campagnes, et n'eut jamais la prétention de regarder les choses de trop près. Là comme à Versailles, il était souvent avec son ami le marquis de Cavoie; ce qui faisait dire à Louis XIV: « Racine avec Cavoie se croit courtisan; Cavoie avec Racine se croit poëte. »

De retour à Paris, il se plongea dans le bonheur domestique, et il le préférait à tout. Un jour qu'il revenait de Versailles, M. le prince (de Condé) l'envoya inviter à dîner. « Je ne puis, répondit-il, avoir cet honneur; ma femme et

mes enfans, que je n'ai pas vus depuis huit jours, se font une fête de manger avec moi une très belle carpe; je ne puis me dispenser de dîner avec eux. » Et sur ce qu'on insistait, il montra la carpe que sa famille se faisait tant de plaisir de lui offrir. Quelquefois ce poète excellent, père meilleur encore, jouait à la chapelle avec ses enfans; et l'auteur de *Phèdre* et d'*Andromaque* marchait avec eux dans une feinte procession, et, comme géant de la famille, il portait la bannière.

Louis XIV fut très généreux envers Racine: indépendamment de plusieurs gratifications, dont une de mille louis, il le fit trésorier de la généralité de Moulins et gentilhomme ordinaire. Il porta sa pension à 2,000 francs, qui vaudraient plus du double aujourd'hui. Il lui donna ses entrées à Versailles, le mit souvent des voyages si enviés de Marly, et souvent aussi l'appela pour faire le métier de lecteur, où il excellait. Ce grand poète faisait mieux encore, car quelquefois il corrigeait ce qu'il avait à lire. Un jour même, à Auteuil, il improvisa sur le grec, une traduction d'OEdipe roi; et après trois mille ans, Racine fit pleurer et frémir les spectateurs devant les terribles beautés de Sophocle.

Le Sophocle français, Corneille le grand, mourut en 1684. Racine, qui entrait dans les fonctions de directeur de l'Académie française, pensait que c'était à lui qu'il appartenait de faire faire, selon l'usage, un service pour le défunt; mais comme Corneille était mort dans la nuit, on décida que cet honneur appartenait au directeur précédent; et, à cette occasion, Benserade dit à Racine : « Si quelqu'un devait enterrer Corneille, c'était vous assurément; cependant vous n'avez pu y parvenir. »

Racine se dédommagea noblement bientôt après, à la réception de Thomas Corneille, qui succéda à son frère. Chargé comme directeur de lui répondre, il saisit cette occasion de faire un magnifique éloge de l'auteur de *Cinna*, éloge plus éloquent dans sa bouche, et bien vrai : car il disait à son fils : « Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens. » Cependant sa modestie exagérait.

Ce poète, autrefois si ardent, si susceptible, disait aussi à son fils : « Quand vous trouverez des personnes qui ne vous paraîtront pas estimer mes tragédies, et qui même les attaqueront par des critiques injustes, pour toute réponse, contentez-vous de les assurer que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour plaire au public, et que j'aurais voulu pouvoir mieux faire. »

Fontenelle, qui survécut long-temps à Boileau et à Racine, a dit de ces deux amis : « Boileau était dévot et méchant; Racine était plus dévot et plus méchant. » S'il avait dit malin, peut-être se serait-il moins éloigné de la vérité. Car on ne peut nier le génie moqueur de Racine. Cette alliance d'une grande dévotion avec une raillerie incurable n'est pas si rare qu'on le croit, et n'empêche pas qu'on y joigne des vertus très estimables. Tel était Racine. Recommandable par toutes les qualités d'un homme de bien, il aimait encore mieux obliger les gens que de s'en moquer; car, sans être riche, il était naturellement généreux. Un de ses amis plus âgé que lui, lui avait promis de le faire son légataire universel. Il mourut et tint parole; mais il laissait plus de dettes que de bien; Racine les paya. C'est presque le testament d'Eudamidas.

Très bien accueilli par madame de Montespan, Racine le fut mieux encore par madame de Maintenon, et bientôt une occasion augmenta beaucoup sa faveur. Il y avait douze ans qu'il avait abandonné la poésie, quand madame de Maintenon, fondatrice de Saint-Cyr, lui demanda pour les jeunes personnes élevées dans cette maison quelque poëme dramatique sans prétention et surtout sans amour, qui pût les former à la déclamation. Racine, fort embarrassé de refuser ou d'accepter, chercha et trouva le sujet d'Esther, qui prêtait à des applications à la protectrice de Saint-Cyr, et même, dit-on, à ses ennemis. Il en fit une tragédie très courte, qui plut singulièrement à madame de Maintenon et au Roi, et fut représentée plusieurs fois à Saint-Cyr, par les élèves de cette maison, devant des prélats; mais les dames de la cour et les plus grands seigneurs demandèrent à voir *Esther*. C'était

une précieuse faveur que d'y être admis, d'autant que le Roi lui-même, Louis-le-Grand, daignait présider aux introductions et au placement des spectateurs et des spectatrices, et paraissait presque regarder le succès de la pièce comme son ouvrage. Ainsi ce succès fut prodigieux (1689). « M. le Prince y a pleuré, écrit madame de Sévigné. Madame de Maintenon et huit *jésuites*, dont était le père Gaillard, ont *honoré* de leur présence la dernière représentation. Enfin c'est un chef-d'œuvre de Racine.... Racine s'est surpassé. Il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses. »

On voit quelle influence avait alors sur l'opinion, le suffrage du Roi. Malgré Louis-le-Grand, malgré madame de Sévigné, *Esther* n'est pas un chef-d'œuvre; mais le repos, qui énerve tant de talens, semblait avoir perfectionné encore le style et le coloris de Racine. Jamais des sons plus mélodieux, plus suaves, n'étaient sortis de sa lyre. Les chœurs d'*Esther*, considérés en eux-mêmes et indépendamment de la tragédie, qu'ils interrompent, ainsi que plusieurs cantiques, attestent dans Racine un rare talent lyrique, et les paroles seules égalent presque le charme de la musique la plus harmonieuse.

Après et malgré le succès d'*Esther*, Racine sentit qu'il pouvait mieux encore : c'est alors qu'à cinquante-deux ans il fit son chef-d'œuvre, et, selon bien des juges, celui du théâtre. *Athalie* a une majesté, un intérêt, une poésie qui est arrivée du ciel. Ses autres tragédies sont l'œuvre de l'homme; il semble que dans *Athalie* il y ait quelque chose du souffle de Dieu.

C'est de cette pièce d'*Athalie* que Lekain déclamait des vers, quand Voltaire l'interrompit en s'écriant : « Quel style! quelle poésie! Et toute la pièce est écrite de même! Ah! monsieur, quel homme que Racine! »

Comme on doit bien prendre garde de mettre de la niaiserie dans l'admiration la plus vraie, il faut avouer que les chœurs d'*Athalie*, d'ailleurs moins beaux que ceux d'*Esther*, coupent visiblement l'intérêt, comme on l'a éprouvé

toutes les fois qu'on a voulu les y joindre. Aucune pièce ne fera plus d'effet qu'*Athalie*, quand on ne chantera ni les chœurs, ni la pièce, je veux dire quand on n'y adaptera pas cette déclamation ampoulée à laquelle aucune pièce ne peut résister, et qui calomnie la tragédie française, beaucoup plus naturelle qu'on n'affecte de le croire.

Il y a encore quelque chose à dire sur *Athalie* : elle tomba. Oui, ce chef-d'œuvre, que les scrupules inspirés à madame de Maintenon, empêchèrent de représenter à Saint-Cyr, fut imprimé, passa pour une pièce d'enfans, et bientôt pour une pièce détestable. Les choses allèrent au point, et la bêtise du public fut telle cette fois, que dans plusieurs sociétés on infligea comme pénitence la lecture de quelques vers d'*Athalie*, précisément comme, long-temps avant, des plaisans, et peut-être Racine lui-même, avaient infligé la lecture de quelques vers de Chapelain ! On dit qu'un lecteur, condamné à cette peine, s'avisa de découvrir que les vers d'*Athalie* étaient très beaux, et commença cette réaction qui plus tard devait venger *Athalie* et Racine.

Mais ce grand poète ne devait pas voir le jour de la justice ; témoin du dédain avec lequel sa pièce était reçue, il crut avoir manqué son sujet. Boileau lui disait en vain : « C'est votre meilleure tragédie, le public y reviendra. » Plus mécontent que lors de la chute de *Phèdre*, car cette fois c'est de lui qu'il était mécontent, Racine resta persuadé qu'il avait fait un mauvais ouvrage ; et, à la honte du siècle, du siècle de Louis XIV, le public le crut jusqu'en 1716, où, dix-sept ans après la mort de Racine, *Athalie* fut jouée sur le théâtre, y prit le rang qu'elle ne perdra jamais, et fut reconnue pour le produit le plus parfait du plus beau de tous les arts.

Un autre chagrin de Racine fut d'être obligé de laisser deux de ses filles prononcer dans un couvent des vœux éternels. On voit dans ses lettres à son fils qu'il pleura amèrement dans ces occasions ; mais peut-être avait-il à se reprocher, lui qui, après tout, devait sa gloire à des occupations

profanes, d'avoir souffert que sa femme donnât à ses filles une éducation de couvent.

La cause la plus honorable affligea et abrégea la vieillesse de Racine : témoin bien avant 1697 du démenti que la misère du peuple français donnait aux odes faites pour le Roi, il en parla enfin un jour à madame de Maintenon. Elle lui demanda un Mémoire. Il le fit, et le lui remit en lui faisant promettre qu'elle n'en nommerait pas l'auteur. Elle ne tint pas sa promesse, et Louis XIV, très mécontent, s'écria : « Parce qu'il fait bien les vers, croit-il tout savoir? Et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre? » Dès lors madame de Maintenon fit dire à Racine de ne pas paraître devant le Roi jusqu'à nouvel ordre. Racine, profondément affligé, obéit, et vit bientôt naître et s'accroître une maladie de foie qui résista à tous les efforts de l'art. Plus tard, Voltaire, regardé de travers par Louis XV, dit : « Racine en mourrait. » Il en mourut en effet, le 13 mars 1711. Dans son testament, il demanda à être enterré aux pieds de son ancien maître, M. Hamon, dans le cimetière de Port-Royal, déjà en pleine disgrâce; et quelqu'un dit à cette occasion : « Il ne l'aurait jamais osé de son vivant. »

Racine n'a peut-être pas toujours un dialogue assez serré, assez vif; ses scènes sont quelquefois un peu lentes; son pouls ne bat pas toujours assez vite. Mais d'ailleurs, quel habile enchaînement de pensées! quelle fidèle et admirable peinture du cœur humain! Et avant tout, quelle perfection de style! Sous sa plume, la langue française ne le cède à aucune autre en noble grâce, en mélodieuse harmonie! Racine est le Virgile de la France, le Raphaël de la poésie.

B[on] Creuzé de Lesser.



TOURVILLE.

TOURVILLE

(ANNE-HILARION DE COTENTIN, COMTE DE),

MARÉCHAL DE FRANCE,

NÉ A TOURVILLE, EN 1642; MORT A PARIS, LE 28 MAI 1701.

La maison de Tourville était une des plus anciennes de Normandie. Si l'on en croit les généalogistes, son origine se perd dans les ténèbres de la conquête. Parmi les barons qui firent avec Saint-Louis le voyage de la Terre-Sainte, on remarquait, disent-ils, un certain Guillaume de Cotentin, sire de Tourville : c'était un brave chevalier, et fort pieux, à la mode des chevaliers d'alors, c'est-à-dire grand fondateur d'églises et de prébendes. La preuve est dans les belles et bonnes terres dont il priva ses hoirs au bénéfice du prieuré de la Luzerne, qui fut plus tard érigé en abbaye.

Le plus illustre rejeton de ce noble sang, Anne-Hilarion de Cotentin, était le troisième fils et le dernier enfant de César de Cotentin, comte de Tourville et de Fismes, premier gentilhomme et premier chambellan du grand Condé, conseiller d'état sous Louis XIII, gouverneur de Normandie, etc., etc. Il tenait aux La Rochefoucauld par sa mère, Lucie de La Rochefoucauld, fille du marquis de Montendre. A l'âge de cinq ans il perdit son père. Sa mère, restée seule avec sept enfans, trois fils et quatre filles, entre lesquels elle partageait également ses soins, avait au fond du cœur pour le plus jeune une préférence mal déguisée. C'était un joli enfant aux yeux bleus, aux cheveux blonds, et puis, c'était le dernier né. Sa molle encolure, sa forme déliée, en auraient

fait une créature problématique, si une force, une agilité, et surtout une résolution extrême, n'avaient trahi son sexe de bonne heure. En sa qualité de puîné, deux carrières seulement s'ouvraient devant lui, l'église et Malte. Son choix fut bientôt fait. Reçu chevalier à quatorze ans, il fut envoyé à Paris, et confié par sa mère au duc de La Rochefoucauld. Celui-ci chargea de son éducation un certain M. de Renocour, qui tenait la plus fameuse académie de ce temps-là.

Le chevalier faillit trouver chez son instituteur deux maîtres pour un. Mademoiselle de Renocour s'éprit, dit-on, d'un violent amour pour ses yeux bleus, et cette aventure, tant soit peu romanesque, finit d'une façon assez triviale, par un duel et le couvent. Le duel fit le plus grand honneur au jeune Tourville, qui avait, le pauvre enfant, profité de toute espèce de leçons, beaucoup mieux que des leçons de mademoiselle de Renocour. C'était, à cela près, un gentilhomme accompli lorsqu'il se sépara de son maître : il avait alors dix-sept ans.

La difficulté était de lui trouver du service. La paix, qui venait d'être cimentée par le mariage du Roi avec l'infante d'Espagne, réduisait considérablement le nombre des emplois, et il fut impossible de procurer au chevalier de Tourville le grade le plus minime dans l'armée de terre. Nous devons à cette heureuse malencontre l'un de nos plus grands amiraux. Le duc de La Rochefoucauld, obsédé par les instances du chevalier, qui redoutait par-dessus tout l'oisiveté précaire du manoir paternel, se décida à l'envoyer au chevalier d'Hocquincourt. Celui-ci venait d'armer à Marseille une frégate de trente-six canons pour faire la course, sous pavillon maltais, contre les Turcs et les pirates barbaresques. En voyant arriver l'apprenti marin, il eut peine à se tenir de rire : volontiers il l'eût pris pour une fille, et le duc de La Rochefoucauld pour un mauvais plaisant. « Que voulez-vous que je fasse de votre Adonis? » lui écrivait-il. Mais il ne rit plus quand il vit l'imberbe enfant, à peine détaché de l'aile maternelle, affronter sans pâlir l'horreur d'un com-

bat naval. Tourville sortit de sa première affaire avec trois blessures et une réputation d'intrépidité solidement établie. Bientôt il y joignit quelque chose de plus rare, et par conséquent de plus précieux, la connaissance profonde des manœuvres et de toute la science navale. Il ne se contentait pas de regarder et de lire, il pratiquait le métier de matelot. Bref, à le voir et à l'entendre, on ne pouvait douter que, la fortune aidant, il ne jouât par la suite un beau rôle : c'est ce que le grand-maître de l'ordre ne craignit point d'annoncer la première fois qu'il le vit.

Pendant six ans que durèrent ses courses dans la Méditerranée, l'Archipel, le golfe Adriatique, il ne perdit pas une occasion de se distinguer. Plus d'une fois sa fortune militaire éveilla l'envie, plus d'une fois une autre fortune à laquelle nous ne pardonnons guère mieux, — cela soit dit sans trop ajouter foi aux laborieux épisodes fondés par maint biographe sur la séduisante tournure du chevalier. L'envie fut assez puissante pour le desservir auprès du grand-maître de Malte, et le déterminer à chercher du service chez les Vénitiens. Le chevalier d'Hocquincourt, mécontent des Maltais, partit avec lui pour l'Italie.

Après avoir débarqué à Naples, ils firent à Rome un assez long séjour, que le chevalier de Tourville n'employa pas tout à visiter les antiquités du pays. Enfin, ils arrivèrent à Venise. Le doge, qui d'abord leur confia deux bâtimens, sut reconnaître mieux que le grand-maître de Malte les services et la valeur de Tourville. Lorsque celui-ci, pressé par sa mère de revenir en France, quitta le service de la république, le doge lui remit une médaille avec une chaîne d'or, et un certificat où il l'appelait l'*Invincible*, le *Protecteur du commerce maritime* (1666).

Tourville arriva à Versailles au printemps de l'année 1667. Ses exploits de tout genre y avaient fait bruit, et les dames étaient fort curieuses de voir de près l'invincible Adonis. Le Roi, qui ne haïssait point ces sortes de réputations, bien

qu'elles allassent un peu sur ses brisées, reçut en audience le chevalier, prit le plus grand plaisir au récit de ses aventures, et fut tellement satisfait de lui qu'il le nomma capitaine de vaisseau. C'était plus que ne pouvait espérer un jeune homme de vingt-quatre ans, n'ayant pris aucun grade encore dans l'armée de mer. Deux ans après, le Roi le désigna lui-même pour faire partie de l'expédition envoyée au secours des Candiotes, sous le commandement du duc de Beaufort. Il ne tint pas à la valeur de Tourville que cette campagne, dans laquelle le duc de Beaufort périt obscurément, n'eût un résultat plus heureux.

Depuis la malheureuse affaire de Candie, Tourville languissait dans l'inaction, lorsqu'éclata la guerre de 1672. Ce coup de foudre couvait depuis long-temps; depuis long-temps Louis XIV avait sur le cœur l'insolence des bourgeois d'Amsterdam : plutôt que de la laisser impunie, il voulait poursuivre la Hollande jusqu'aux Indes. Cent vaisseaux étaient déjà prêts pour ce combat à outrance, et Tourville brûlait d'y courir. Par malheur, celui qui dispensait les grâces gardait quelque rancune au chevalier. Estimant sans doute que certain succès devait tenir lieu de tous les autres, il avait répondu à sa demande par une froideur désespérante. Il fallut tout le crédit de M. de La Rochefoucauld pour fondre cette glace; et le pauvre solliciteur commençait à perdre tout espoir, lorsqu'un matin le ministre lui dit en souriant : « M. le chevalier, préparez-vous à partir; vous avez un emploi dans l'armée navale. »

Quelques mois après, le comte d'Estrées, en rendant compte au Roi de la victoire de Soulth-Bay (1672), signalait à l'attention de Sa Majesté la belle conduite du chevalier de Tourville. L'année suivante, le chevalier prit part à cette terrible bataille que soutint l'amiral hollandais Ruyter, contre les flottes combinées d'Angleterre et de France. Elle dura depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit (7 juin 1673), et l'on se battit encore le lendemain pendant quatre heures,

sans qu'il y eût avantage marqué de part ni d'autre. Tourville eut la gloire de soutenir seul le feu de plusieurs vaisseaux, et de couler un des plus gros bâtimens de la flotte ennemie.

Il était à peine débarqué, lorsqu'un triste événement l'obligea de quitter Versailles, où le Roi et le ministre lui avaient fait le plus gracieux accueil. L'un de ses frères venait de mourir. Il courut mêler ses larmes à celles de sa mère, et bientôt, faisant violence à son chagrin, il reparut à la cour, dont le plus signalé mérite ne pouvait s'éloigner sans beaucoup de risque. Sa présence lui valut d'être employé dans la flotte qui alla soutenir, en 1675, la révolte des Messinois. Le grade de chef d'escadre l'attendait à la fin de cette campagne.

L'année suivante, les deux rois de la mer, Ruyter et Duquesne, se rencontrèrent en vue de l'Etna. Le génie de la France fut le plus fort. Dans cette terrible journée, « les alliés perdirent douze vaisseaux, six galères, sept mille hommes, sept cents pièces de canon, et, ce qui valait plus que tout cela, Ruyter. » On assure que ce grand homme, avant de mourir, rendit hommage à la bravoure de Tourville. Un hommage qui n'est pas douteux, c'est celui du vainqueur. A dater de ce jour, Duquesne voulut attacher Tourville à sa fortune. Il l'emmena dans toutes ses courses de la Méditerranée, au bombardement d'Alger en 1683, à celui de Gênes en 1684. La paix européenne, conclue à Nimègue en 1678, n'apporta pour ainsi dire aucune trève aux fatigues du chevalier.

En 1680, il fut envoyé à Dunkerque, avec la commission délicate de faire parader une petite escadre devant le Roi et la Reine, « ce qui fut pour eux un spectacle d'autant plus agréable qu'il leur était nouveau. » Il est permis de douter que l'emploi parût aussi agréable à Tourville, et ce ne fut pas sans doute la moindre de ses fatigues. Le fait prouve du moins qu'il était dans la faveur de la cour, chose inesti-

mable, aussi avant que dans l'estime du grand-amiral. Sa nomination au grade de lieutenant-général des armées de mer le lui prouva plus sérieusement deux années après (1682). Enfin, une heureuse croisière contre les Hollandais pendant la guerre de 1688, quelques expéditions glorieuses contre les Barbaresques, et la leçon un peu rude qu'il donna à certain vice-amiral espagnol, pour avoir refusé le premier salut au pavillon français, méritèrent au chevalier de Tourville le titre de vice-amiral des mers du Levant (1689).

C'est alors que, cédant aux sollicitations de sa famille, il quitta l'ordre de Malte, prit le titre de comte de Tourville, et épousa la veuve du marquis de La Popelinière. Tourville était à peu près sans fortune, et les grands biens de la marquise comptèrent pour quelque chose dans cette union. Elle fut célébrée avec magnificence. « Je souhaite, dit le Roi en signant au contrat, je souhaite à monsieur de Tourville des enfans aussi utiles à mon royaume que l'a été et le doit être leur père. »

Il devait l'être encore en effet. Ce fut lui qui alla jusqu'en Irlande, sous les yeux de la flotte anglo-hollandaise, porter des secours au roi Jacques. Ce fut lui qui battit les alliés auprès de l'île de Wight (10 juillet 1690). Sa flotte était de soixante-douze bâtimens, celle des alliés était de cent douze. Mais les Anglais ne tinrent que trois heures, et laissèrent sous le feu les Hollandais, qui se battirent depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures du soir. Ceux-ci perdirent quinze bâtimens, dont dix furent pris et cinq brûlés : Tourville ne perdit pas un seul navire. Il faut ajouter aux résultats de cette journée la capture de douze vaisseaux anglais et d'un convoi considérable, mouillés dans la baie de Tignmouth.

C'est ici l'apogée de la fortune de Tourville. Les joies de la famille et les émotions de la gloire viennent s'unir pour inonder son cœur. La naissance d'un fils salue son retour. C'est le comte de Toulouse, le grand-amiral de France, qui tient l'enfant sur les fonts baptismaux : il n'y a point d'hon-

neurs trop grands pour le vainqueur de Wight. Mais souvent, au moment qu'elle sourit le plus, la fortune est plus près de s'enfuir.

C'était le temps aussi où Louis XIV, comme s'il eût quelque pressentiment de son inconstance, entassait les plus prodigieux efforts pour l'enchaîner à son char. Il avait pris en main la cause de Jacques II, et, quelque folie qu'il y eût à jouer sa puissance au profit d'une race dont notre appui et celui de l'Irlande eussent achevé la ruine, si elle n'eût été dès long-temps consommée, il voulut réparer d'un seul coup les désastreuses tentatives et tous les malheurs du roi déchu. Il lui donna de quoi équiper trente mille hommes, et mit encore vingt mille hommes sur pied avec soixante-quinze vaisseaux pour protéger le débarquement de l'armée en Angleterre.

Quarante-quatre vaisseaux devaient partir de Brest sous le commandement de Tourville; trente et un de Toulon, conduits par d'Estrées. Ce dernier se mit en route au mois de mai (1692). Le 18, il était en vue de Gibraltar et se disposait à franchir le détroit, lorsqu'une tempête affreuse jeta deux de ses bâtimens à la côte et dispersa toute son escadre. Les vents contraires l'ayant arrêté deux mois encore, il ne put faire sa jonction avec Tourville. Tourville lui-même, retenu pendant plusieurs jours dans la rade de Brest, n'en put sortir que le 12 mai. Cependant le Roi, sachant les Anglais dehors, avait donné de sa main l'ordre d'aller à eux et de les combattre *forts ou faibles*. Tourville partit sans répliquer. Mais on sut bientôt que la flotte anglaise, ayant eu les vents favorables, venait d'opérer sa jonction avec les Hollandais. Dès que le Roi apprit cette fâcheuse nouvelle, il envoya l'ordre de ne point aller en avant, surtout de ne point livrer bataille que d'Estrées ne fût arrivé. Dix embarcations furent mises à la mer pour porter cet ordre, aucune ne parvint. Le 27 mai, Tourville était à la hauteur de La Hogue, et le 29, à quatre heures du matin, on signala

les alliés. Il fut impossible d'abord, à travers la brume, d'en connaître le nombre; mais bientôt on put compter avec effroi quatre-vingt-huit navires.

Avant d'engager la bataille, Tourville réunit le conseil. On y fut d'avis unanime qu'il était impossible de risquer un combat tellement inégal. « Il le faut faire pourtant, dit Tourville en montrant l'ordre du Roi, aussi bien il n'est plus temps de reculer. » Et sur-le-champ, ayant renvoyé chacun à son poste, il donna le signal du combat.

L'armée française arriva vent-arrière sur l'armée ennemie, qui avait mis en panne pour l'attendre, non sans être fort surprise d'une pareille audace. A dix heures du matin le feu commença. Les efforts des alliés se concentrèrent d'abord sur notre corps de bataille, où était Tourville. L'amiral Russel, qui commandait le corps de bataille des alliés, vint droit au comte. Celui-ci, qui montait *le Soleil-Royal,* de cent six canons, lutta seul, pendant plusieurs heures, contre l'amiral anglais et deux autres vaisseaux de force égale.

Telle était la disposition de la bataille que chacun de nos vaisseaux avait en tête deux et quelquefois trois vaisseaux ennemis. On ne sait pourtant quel eût été le sort des alliés si l'arrière-garde de la flotte française ne se fût trouvée par malheur, au moment où la lutte s'engagea, séparée du corps de bataille. Vingt-cinq vaisseaux anglais l'empêchèrent de rejoindre et mirent les nôtres entre deux feux. Dans cette situation désespérée, il semblait que le combat dût finir par l'anéantissement de la flotte française. Tourville pourtant conserva le plus grand sang-froid. Il avait coulé un vaisseau anglais, un autre venait de sauter en l'air; mais il fut bientôt enveloppé de toute part, et les ennemis s'acharnèrent sur lui avec tant de fureur qu'ils parvinrent à le désemparer entièrement. Toutefois, ni l'avantage énorme du nombre, ni le vent, devenu favorable aux alliés dès le commencement de la bataille, n'avaient mis la victoire de leur côté, lorsqu'une brume épaisse sembla devoir terminer cette action ter-

rible. Le brouillard ne fut pas plus tôt dissipé que le combat recommença, à la clarté de la lune, plus furieux que jamais. Les nôtres firent des prodiges. Le marquis de Villette surtout courut les plus affreux dangers; mais aucun n'eut tant à faire que le comte de Tourville. Les Anglais lui lancèrent coup sur coup cinq brûlots, au milieu d'une canonnade épouvantable. Il était dix heures du soir, et l'on se battait depuis douze heures, lorsque les ennemis, désespérant de vaincre, cessèrent le feu les premiers. Les vaisseaux anglais, qui étaient venus nous prendre en arrière, hasardèrent alors de passer entre les nôtres pour rejoindre leur corps de bataille; mais ils furent criblés de coups, et leur passage eut tout l'air d'une fuite.

Jusque-là, c'était bien. Deux bâtimens alliés avaient péri, deux autres devaient périr avant de gagner l'Angleterre. De notre côté, pas un navire de perdu. Mais la fatalité, qui semblait peser sur nous depuis l'entrée de la campagne, allait rendre vains tous les prodiges de cette journée. Ce que n'avaient pu faire les alliés avec des forces triples, les élémens le firent. A eux seuls l'honneur de ce funeste jour, qui fût resté sans eux le plus beau titre de Tourville, et l'une des plus belles pages de notre histoire maritime.

Après cette issue miraculeuse, Tourville ne devait aspirer qu'à une heureuse retraite. A une heure du matin, il tira un coup de canon pour donner le signal d'appareiller. Mais l'éloignement de l'avant-garde, joint à l'obscurité de la nuit et à la brume épaisse qui survint de nouveau, empêcha d'abord l'exécution de cet ordre. Toutefois, à sept heures du matin, trente-cinq vaisseaux avaient rallié. Tourville avait alors une lieue d'avance sur l'armée ennemie, et il fût parvenu à faire bonne retraite si les avaries du *Soleil-Royal*, qu'il montait, n'eussent retardé la marche. Il fut obligé de mouiller le soir à la hauteur de Cherbourg. Le lendemain, il résolut d'affronter les courans du Raz-Blanchard [1] et de se

[1] Le Raz-Blanchard est un canal assez étroit, formé d'un côté par le

sauver à Saint-Malo. Vingt-deux vaisseaux passèrent heureusement, mais, la marée manquant tout à coup, il fut obligé de mouiller avec les treize qui restaient. Ces bâtimens, et deux autres qui les rallièrent, furent perdus sans ressource. Les plus avariés, *le Soleil-Royal, l'Admirable* et *le Triomphant*, qu'il tenta de faire entrer à Cherbourg, furent obligés de s'échouer et de s'incendier pour ne point tomber entre les mains des ennemis. Les douze autres, qui avaient mis le cap sur La Hogue, furent bloqués par quarante vaisseaux alliés et n'échappèrent qu'en se résignant à un sort pareil. Pendant que l'on tâchait de sauver au moins les canons et les agrès, deux cents chaloupes armées tombèrent sur les travailleurs et mirent le feu aux douze navires.

Ce fut pour Versailles une terrible nouvelle. Cependant, la première stupeur une fois passée, il n'y eut qu'un cri en l'honneur de Tourville. Le vainqueur même, celui du moins qui eut le profit de la journée, l'amiral Russel, lui écrivit une lettre de félicitations. Quand le Roi apprit ce désastre, il ne laissa échapper qu'un seul mot : « Tourville est-il sauvé? » et la première fois que Tourville reparut à Versailles : « Voilà, dit Louis XIV en le montrant à M. de Villeroy, voilà un homme qui m'a obéi à La Hogue! » Puis, se tournant vers l'amiral : « Monsieur de Tourville, je ne voudrais pas, au prix de mes quinze vaisseaux brûlés, perdre le droit de dire qu'un amiral français a battu pendant un jour entier, avec quarante vaisseaux, la Hollande et l'Angleterre. » Huit mois après, il le fit maréchal de France.

L'honneur fut sauf à La Hogue, mais la France y perdit l'empire de la mer, si chèrement acquis. Louis XIV avait frappé une médaille où l'on voyait Neptune avec ces mots :

continent, de l'autre par les îles d'Aurigny, de Guernesey, de Cers et de Jersey. Les courans y sont très violens et le fond très mauvais. Dangereux en tout temps, il est impraticable à mer basse pour les navires de haut bord.

Quos ego.... Les Hollandais en frappèrent une autre où on lut cette sanglante réponse : *Maturate fugam, regique hæc dicite vestro : Non illi imperium Pelagi....* Après le désastre de La Hogue, Louis XIV fit un dernier et vain effort pour relever la gloire de notre marine : le temps était voisin où le grand règne devait s'abîmer avec elle.

Cependant, Tourville n'eut point le regret de mourir sans avoir pris sa revanche de La Hogue. L'année suivante (1693), au mois de mai, celui-là même qui nous avait été si fatal un an plus tôt, il prit le commandement de soixante et onze navires, destinés à intercepter un énorme convoi anglo-hollandais faisant route pour l'Espagne, l'Italie et le Levant. Cette fois, il quitta la rade de Brest sous de meilleurs auspices. Arrivé le 4 juin à la hauteur du cap Saint-Vincent, il alla s'embusquer dans la baie de Lagos, et, le 27 juin au soir, on signala le convoi ennemi escorté par vingt-sept vaisseaux de ligne. La chasse commença aussitôt. Mais peu s'en fallut que la nuit, survenue tout à coup, ne préservât les alliés; déjà même ils se croyaient saufs, lorsque les premiers rayons du jour leur montrèrent la terre d'un côté, de l'autre l'armée française qui les cernait entièrement. La stupeur où les jeta cette admirable manœuvre fut de moitié dans leur défaite. En quelques heures, Tourville prit vingt-sept bâtimens et en brûla quarante-cinq. Cette expédition, où les alliés perdirent en tout plus de quatre-vingts bâtimens, leur coûta trente-six millions. Vingt jours après, Tourville brûlait cinq autres navires sous le feu des batteries et presque dans le port de Malaga. Sa rentrée à Toulon excita un enthousiasme extraordinaire, et la réception qu'on lui fit à Versailles alla elle-même, peu s'en fallut, jusqu'à l'enthousiasme.

Tant de triomphes auraient pu racheter les plus cruels revers. Ce qu'ils ne pouvaient racheter, par malheur, c'étaient les quarante années de fatigues qui avaient épuisé la santé de l'amiral. Malgré tous les efforts qu'il faisait pour le dissimuler au Roi et à lui-même, ses forces l'abandonnaient visiblement.

En 1697, il fit encore quelques expéditions contre les pirates de la Méditerranée; mais il fut bientôt forcé de quitter la mer. Revenu à Paris, il expira le 28 mai 1701, jeune encore d'années, mais vieux de travaux et de gloire [1].

Avec lui expirait notre marine. Elle ne devait renaître un instant que quatre-vingts ans plus tard, à la voix du bailli de Suffren.

T. Hadot.

[1] La gloire de Tourville n'est pas tout entière dans ses batailles. Il est le premier qui ait réuni et exposé les principes de la tactique navale. Ce fut d'après ses ordres, ce fut d'après ses idées et celles du comte d'Estrées, que le père L'Hoste rédigea un traité sur cette matière. Il contribua aussi très puissamment à l'organisation des classes. Enfin, durant ses dernières années, et jusqu'en 1756, on se servit exclusivement des signaux qu'il avait composés.



Chasselat del.

CHARDIN,

NÉ LE 26 NOVEMBRE 1643; MORT LE 26 JANVIER 1713.

PARMI les voyageurs modernes qui ont visité l'Asie, ce vieux continent, berceau du monde et siége primitif de la civilisation, nul n'est plus connu que Chardin. Le temps, qui d'ordinaire affaiblit les travaux de ce genre, n'a touché aux siens que pour en consacrer le mérite. Fruit d'un long séjour dans un pays dont la célébrité remonte aux premiers âges de l'histoire, sa relation est venue révéler à l'Europe l'état réel de la Perse, son gouvernement et ses mœurs. Personne, avant ni après lui, n'a si bien fait connaître les Persans modernes. Ils revivent dans son ouvrage, tels qu'ils étaient alors et tels qu'ils sont aujourd'hui; car en Asie les siècles se succèdent, mais ils n'usent pas les institutions et ne changent pas les hommes. Aussi l'œuvre de Chardin a-t-elle tout l'intérêt et le charme d'un livre fait d'hier.

On ne sait rien, ou du moins que peu de chose des événemens de sa vie; elle est toute dans ses voyages : nous sommes donc forcé de nous attacher à ses pas et d'y conduire avec nous le lecteur. Il en appréciera d'autant mieux les difficultés d'une entreprise semée de périls, et qu'il domina à force de patience et de courage, de sang-froid et d'habileté. A cette époque, les communications avec les peuples placés en dehors de la grande famille européenne, étaient hérissées d'obstacles. Point de secours, point de protection à attendre des ambassadeurs et des consuls, dans ces contrées où les princes d'Occident, à peines connus, n'inspiraient ni crainte, ni considération. Les Turcs, campés à l'extrémité de notre continent, avaient seuls des relations suivies avec les puissances chrétiennes, et toléraient par grâce

leurs envoyés. Quant aux autres monarques asiatiques, sans rapport avec l'Europe, ils étaient loin de soupçonner la force et la grandeur de ses chefs. Ils ne les connaissaient que par les récits de quelques négocians, attirés par l'appât du gain et cherchant à nouer des relations commerciales qui devaient un jour amener d'immenses résultats politiques. Mais en 1664, époque du premier voyage de Chardin, on ne songeait guère à l'importance de ces rapports avec des peuples signalés comme barbares, et surtout comme ennemis du christianisme.

Chardin naquit à Paris, le 26 novembre 1643; son père, qui faisait le commerce des diamans, professait la religion réformée et éleva son fils dans sa croyance. Celui-ci partit pour les Indes orientales en 1664; il était alors âgé de vingt-deux ans. Débarqué à Surate, il y resta peu de temps, et se rendit en Perse, où il séjourna six années, partageant son temps entre ses opérations commerciales et des études profondes qui embrassaient à la fois l'état politique du pays et son organisation sociale. Ce projet, suivi et exécuté avec tant de constance, suffit pour témoigner du génie de Chardin. Supérieur à la classe à laquelle il appartenait, et qui alors se renfermait exclusivement dans le détail de ses opérations mercantiles, il se montra tout à la fois commerçant habile, amateur éclairé des arts et investigateur infatigable. Quoique étranger à l'érudition, il en avait le goût et en comprenait toute la portée; aussi n'a-t-il négligé aucun genre de recherches, même celui des antiquités. C'est ainsi qu'en 1666 et 1667, accompagné de Grelot, dessinateur habile, il visita les ruines de Persépolis, les mesura et les décrivit soigneusement. Revenu en France en 1667, et trouvant que sa religion lui fermait la route des emplois, il se détermina à retourner une seconde fois en Asie. Ayant fait exécuter à Paris des bijoux commandés par Abbas II et dessinés de la propre main du monarque, Chardin, chargé de diverses marchandises appartenant à son père et à une dame Lescot, se remit en route pour la Perse en 1671. Il avait pour com-

pagnon de voyage un de ses associés nommé Raisin. Son passage dans la Mingrelie fut marqué par des incidens qui mirent à de rudes épreuves son courage et sa présence d'esprit. Menacé dans sa vie, sa liberté et sa fortune, il échappa comme par miracle à la rapacité et à la perfidie des habitans. Le récit abrégé de cette aventure en fera foi. Le 2 septembre 1672, il partit de Caffa sur un petit bâtiment de commerce et aborda à Isgaour, petit port de la Mingrelie. C'est l'ancienne Colchide, contrée humide et inculte en grande partie. Toutes les maisons sont en bois, on n'y trouve ni fenêtres, ni cheminées, et le jour n'y pénètre que par la porte. Le peuple, plongé dans la servitude la plus abjecte, est la propriété des nobles, qui en font trafic comme d'un bétail. C'est la source principale du revenu du prince et des seigneurs. Ils vendent les hommes en qualité d'esclaves, et les femmes pour aller peupler les harems des Turcs et des Persans. Un noble a-t-il besoin d'argent pour solder une créance ou satisfaire une fantaisie, il choisit parmi ses paysans ou enlève les habitans du voisinage, qu'il va troquer à la côte contre des marchandises. Rien n'enchaîne son avidité, ni l'injustice la plus criante, ni les liens les plus sacrés. Chez un tel peuple, où le meurtre, le vol et la débauche sont pour ainsi dire des habitudes nationales, il n'y avait aucune sûreté ni aucune garantie à attendre des lois et des autorités, mais Chardin y rencontra une mission de moines théatins : ce fut ce qui le sauva. Il écrivit au préfet de venir le joindre à bord de son vaisseau, où sa position était d'autant plus critique, que les Turcs venant de faire une irruption dans le pays, il ne pouvait débarquer sans courir le risque de tomber entre leurs mains. Après une assez longue attente, le préfet arriva, et, le faisant revêtir d'une robe de capucin, l'emmena avec lui à Sipias, chef-lieu de la mission. Ces théatins, établis en Mingrelie depuis 1627, étaient même parvenus à fonder des maisons de leur ordre en Tartarie, en Géorgie et en Circassie. Cependant ils n'avaient pu s'affermir dans ces contrées, et s'ils étaient soufferts à Sipias, c'est qu'ils avaient su se

rendre nécessaires. Sur quatre théatins formant la mission, trois prêtres et un laïque, les premiers exerçaient exclusivement la médecine, l'autre la médecine et la chirurgie. Introduits de la sorte chez les habitans, le besoin, à défaut de la reconnaissance, leur servait de sauvegarde. Quoique pillés et maltraités fréquemment, on n'osait les expulser. A peine établi chez les bons pères, Chardin reçut la visite de la princesse de Mingrelie, qui porte le titre de reine. Elle arriva à cheval accompagnée de quelques femmes et suivie d'un certain nombre de cavaliers et de gens à pied; la plupart aussi mal vêtus que mal montés. Elle dit au préfet qu'ayant appris qu'il y avait des Européens chez lui avec un grand bagage, elle désirait les voir pour leur dire qu'ils étaient les bien-venus. C'était une manière indirecte de réclamer un présent. Chardin le sentit, s'empressa d'aller le jour suivant saluer la princesse, et lui offrir des pâtes de Gênes, des rubans, des aiguilles et des ciseaux, le tout valant à peu près vingt-quatre livres. Quoique fort modique, le cadeau fut bien reçu. Invité à dîner pour le lendemain, et accompagné du père Zampi, préfet de la mission, il se rendit au palais, grande maison en bois. Le festin eut lieu en plein air. La princesse était placée sur une estrade de bois d'environ dix-huit pouces de hauteur, couverte d'un petit dôme : ses femmes se mirent à quelques pas de distance. Quant au reste de sa cour, tous en guenilles ou à peine vêtus, ils s'assirent en rond sur l'herbe. Chardin et son compagnon occupaient deux bancs proches de l'estrade : l'un servait de siége, l'autre de table. Notre voyageur était surtout l'objet des attentions de la princesse, qui lui envoya à plusieurs reprises des mets servis devant elle. Elle lui fit faire aussi un grand nombre de questions par son interprète, qui traduisait en turc ce qu'elle disait en mingrelien. Chardin portait l'habit de capucin; elle s'enquit s'il était vrai qu'il eût renoncé au mariage, et comment il pouvait rester fidèle à un pareil vœu. Puis elle lui fit dire que, nonobstant cela, elle désirait lui faire épouser une de ses amies. Elle voulut savoir encore s'il

n'avait point apporté des épiceries et des porcelaines. Toutes ses réponses étant négatives, la dame finit par se fâcher, et déclara qu'elle enverrait visiter ses coffres. De retour à la mission, Chardin s'empressa de mettre en sûreté ses marchandises et enterra une cassette renfermant douze mille ducats d'or. L'événement ne tarda pas à prouver la sagesse de ces précautions, car peu de jours après deux nobles, revêtus de chemises de maille et suivis d'une trentaine d'hommes armés, envahirent la maison des théatins, et saisirent les voyageurs, annonçant qu'ils prétendaient voir ce qu'ils possédaient. Tandis qu'un frère laïque et l'associé de Chardin amusaient les chefs de la bande par des propositions, celui-ci s'esquiva et courut dans une pièce voisine où se trouvait un coffre dont il retira deux paquets contenant des bijoux d'un grand prix. Il sauta ensuite par la fenêtre dans le jardin et les jeta dans les broussailles. Rentré dans la maison, il trouva son appartement rempli de pillards, dont les uns se livraient à toutes sortes de menaces et de violences envers son compagnon de voyage, et les autres frappaient à grands coups sur ses coffres pour les rompre. Heureusement qu'ils ne contenaient rien d'important. Chardin essaya de les arrêter en leur montrant son passeport délivré au nom du roi de Perse. Ils n'en tinrent aucun compte, et comme il voulut avant de céder faire quelques représentations, un des soldats leva son sabre pour lui abattre la tête : le frère laïque lui retint le bras. Enfin les coffres furent ouverts, et ces bandits s'emparèrent de tout ce qui leur plut. Quant aux deux paquets remplis de bijoux valant plus de vingt-cinq mille écus, ils échapppèrent aux griffes des voleurs : ils furent retrouvés le soir même dans le jardin. Le lendemain le préfet et le frère laïque menèrent Chardin chez le catholicos, c'est-à-dire le patriarche, et de là chez le prince pour demander justice. Il fallut d'abord offrir un présent à chacun d'eux pour appuyer la réclamation. Elle fut et devait être sans résultat, car le prince, ainsi que le pauvre dépouillé en acquit la preuve, avait sa part dans le butin, et cette part se montait

au tiers. Il n'obtint que des complimens de condoléance et des promesses de lui donner satisfaction : le prince même poussa la duplicité jusqu'à charger deux nobles de rechercher les auteurs du vol. Ces derniers vinrent s'établir à la mission, où ils se firent héberger et gratifier d'un cadeau; puis ils feignirent d'aller aux informations, et revinrent au bout de quelques jours, prétendant qu'ils ne pouvaient les continuer, car les Turcs venaient de fondre en Mingrelie, pillant et saccageant tout sur leur passage. Il n'y avait plus d'autre parti que la fuite, et les voyageurs, suivis de toute la population du canton, coururent se réfugier dans une forteresse voisine située dans les bois. Le commandant se nommait Sabator : né Géorgien, il s'était fait jadis mahométan, puis il était retourné au christianisme. Qu'attendre d'un pareil homme, fourbe et rapace tout à la fois? Dès qu'il se vit menacé d'un siége, il acheta la protection de l'aga des Turcs, moyennant huit cents écus et vingt-cinq esclaves pris de force parmi les femmes et les enfans qui s'étaient placés sous sa garde. Il donna encore son plus jeune fils en ôtage. Rançonné par ce renégat, qui lui faisait payer chèrement sa protection, et exposé journellement à être dépouillé par les habitans ou les soldats musulmans, Chardin prit la résolution de quitter la Mingrelie. Il partit emportant cachés dans la selle de son cheval cent mille livres en pierreries et huit cents pistoles en or. Il emmena un de ses domestiques, qu'il avait racheté de l'esclavage; il en fut payé par l'ingratitude la plus monstrueuse. Ce misérable ne cessa de lui tendre des piéges pour le dépouiller. A Gonié, dans la principauté de Guriel, il alla le dénoncer au chef de la douane et au commandant du château. Échappé aux douaniers, qui ne purent trouver ses pistoles, il tomba dans les mains du commandant. Contraint de se rendre à la forteresse, Chardin trouva celui-ci à table, qui le fit boire et manger malgré ses refus, et essaya de lui extorquer deux cents ducats. Cette scène dura deux heures, pendant lesquelles le voyageur subit mille indignités, attisées par son propre domestique, qui était atta-

blé insolemment côte-à-côte avec son persécuteur. Enfin, pour éviter les fers et la prison, il fut réduit à payer les deux cents ducats ; encore lui fallut-il jurer sur l'Évangile qu'il les donnait volontairement et qu'il n'en parlerait à personne. Grâce à cet expédient, le voleur eut l'air de recevoir comme un don ce qui n'était au fond qu'un larcin. Bref, après cinq mois passés dans des angoisses perpétuelles, Chardin réussit à sortir de la Mingrelie, où il laissa son associé et ses marchandises. Arrivé à Tifflis, capitale de la Géorgie, il descendit à la mission des capucins : il voulait se présenter au prince pour solliciter son appui ; mais, sur l'observation du préfet, qu'en ébruitant son affaire il risquait d'éveiller la cupidité du prince et celle de ses sujets, qui le feraient assassiner pour profiter de ses dépouilles, il garda l'incognito et se décida à retourner sur ses pas afin de sauver son compagnon et son bien. Il y réussit non sans courir de grands dangers, ayant rencontré ce même domestique dont la trahison avait pensé lui devenir si fatale, et qui le poursuivait de nouveau avec acharnement dans le but de lui extorquer de l'argent. Délivré de tant d'embûches, il revint à Tifflis, et alla saluer le vice-roi Chanavas-Can. Celui-ci, issu des anciens monarques du pays, s'était fait mahométan et gouvernait la Géorgie au nom de la Perse, ce royaume ayant été conquis une dernière fois par les armes du grand Abbas. Les Géorgiens, ainsi que les Mingreliens, suivent la religion grecque : ils ont à peu près les mêmes mœurs, car ils trafiquent aussi de leurs femmes, dont la vente compose la plus belle partie de leurs revenus. Accueilli avec distinction par Chanavas-Can, Chardin quitta la Géorgie accompagné d'un méhémandar que le vice-roi attacha à sa personne. Un méhémandar est une sorte de maître-d'hôtel ou de pourvoyeur chargé de faire délivrer des vivres, des chevaux et des voitures. Les villages par où il passe lui font de grands présens afin d'être moins rançonnés, mais son profit le plus certain est la gratification qu'il perçoit des voyageurs confiés à ses soins. Ces officiers existent non seulement en Perse, mais encore aujourd'hui dans

la plus grande partie de l'Asie; ils accusent l'imperfection de l'état social qui abandonne le voyageur au hasard des événemens, sans gîte assuré, et réduit à implorer dans ses besoins la pitié ou la générosité des habitans. En traversant l'Imirette et l'Arménie, notre voyageur, attaqué de la dysenterie, éprouva des fatigues et des souffrances extrêmes. Exposé pendant le jour au froid le plus vif (c'était au mois de mars), il logeait la nuit dans des caravanserais où l'on ne trouve que des chambres sans meubles. La plupart des caravanserais sont des fondations pieuses, ayant pour but d'offrir un abri aux voyageurs; car dans tout l'Orient il n'existe pas une seule hôtellerie. Ils sont ouverts à tout venant et à toute heure : chacun a le droit de s'y reposer et d'y rester tant qu'il lui plaît. Chardin conte à ce sujet une historiette qui a du moins le mérite de l'à-propos. — Un religieux mahométan, voyageant en Tartarie, arriva dans la ville de Balk et s'en alla loger dans le palais royal, le prenant pour un caravanserai. Il entre, et va se placer sous une belle galerie, met bas son petit sac, puis étend son petit tapis, sur lequel il s'assied. Des gardes l'ayant aperçu dans cette posture lui demandèrent ce qu'il prétendait faire. Passer la nuit, dit-il, dans ce caravanserai. Les gardes lui ordonnèrent de s'en aller. Le roi, nommé Ibrahim, étant venu à passer dans ce moment, se mit à rire de la bévue du derviche, et, l'ayant fait appeler, lui demanda comment il avait si peu de discernement de ne pas distinguer un palais d'un caravanserai. — « Sire, dit le derviche, que votre majesté me permette de lui adresser quelques questions : Qui a logé premièrement dans cet édifice? — Ce sont mes ancêtres. — Après eux, sire? — C'est mon père. — Et après lui? — Moi. — Eh, de grâce! sire, qui en sera le maître après vous? — Ce sera mon fils. — Ah! sire, reprit le bon derviche, un édifice qui change si souvent d'habitans est une hôtellerie et non pas un palais. »

L'Arménie est couverte de monastères, où Chardin fut bien reçu quant au logement, dont les moines lui firent les hon-

neurs avec empressement; mais il n'en fut pas de même des vivres, qu'il n'obtint qu'avec beaucoup de peine. A douze lieues d'Erivan s'élève le mont Ararat, sur lequel, suivant la tradition, s'arrêta l'arche de Noé; aussi les Arméniens soutiennent-ils que les habitans d'Erivan sont la plus ancienne peuplade du monde, puisque Noé vivait parmi eux : ils affirment encore que ce lieu était l'emplacement du paradis terrestre. Marchant au milieu de vastes plaines couvertes de neige dont la réverbération fatigue horriblement la vue, notre voyageur était encore obligé de disputer le passage à ceux qu'il rencontrait; car les sentiers sont si étroits que deux chevaux ne peuvent y cheminer de front. Le droit cède alors à la force : le plus faible est contraint de décharger ses bêtes de somme, que l'on fait entrer jusqu'au ventre dans la neige, pour laisser la route libre. Durant son séjour à Erivan, capitale du pays, Chardin n'ayant pu se dispenser d'aller souhaiter la nouvelle année au gouverneur, il lui en coûta un présent d'assez grand prix, et il paya encore de la même monnaie une visite dont ce seigneur jugea à propos de l'honorer. En Perse, ainsi que dans presque tout l'Orient, les présens font partie du cérémonial; les grands tiennent même registre de ceux qu'ils reçoivent. Le monarque donne l'exemple; il reçoit des cadeaux de ses courtisans, qui l'abordent rarement les mains vides. En continuant sa route, Chardin passa près des ruines d'une ancienne cité; ces ruines couvrent une grande étendue de terrain, et donnent une haute idée de la prospérité de la Perse au moyen âge. En effet, au neuvième siècle, la ville d'*Acy*, disent les chroniques contemporaines, se composait de quatre-vingt-seize quartiers formés chacun de quarante rues; chaque rue contenait quatre cents maisons, et chaque quartier possédait deux mosquées. Il y avait, en outre, six mille quatre cents colléges, seize mille six cents bains, douze mille moulins, dix-sept cents canaux et treize mille caravanserais; aussi l'appelait-on la première des villes, l'épouse du monde, la

porte des portes de la terre et le marché de l'univers. Cependant le siége de l'empire était Casbin; Abbas-le-Grand, dès la première année de son règne, l'abandonna pour Ispahan, qui, ruinée et dépeuplée en 1721 par les Afghans, a perdu toute sa splendeur. Enrichie de ses pertes, Téhéran est aujourd'hui le séjour de la cour, et doit cette préférence à son voisinage de la mer Caspienne, qui permet au prince de surveiller de plus près les mouvemens des Russes. A son arrivée à Ispahan, Chardin trouva de grands changemens : Abbas II avait été remplacé par Soleïman; à peine âgé de vingt ans, celui-ci avait donné sa confiance à de jeunes seigneurs et disgracié Cheic-Ali-Can, le vieux ministre de son prédécesseur. On se rappelle que Chardin, décoré du titre de marchand du roi, était retourné en Europe avec la mission de faire exécuter des bijoux dessinés de la main d'Abbas. Pour disposer en sa faveur le nouveau monarque, il lui fallut chercher un introducteur auprès du nazir ou grand-intendant. Forcé d'opter entre le zerguer-bachi, ou chef des joailliers et des orfèvres, et Mirza-Thaër, contrôleur général de la maison royale, il crut devoir s'attacher à ce dernier; celui-ci, avide et rusé, manœuvra avec tant d'adresse qu'il parvint à s'adjuger la plus grande partie de son gain. Quant au chef des joailliers, il se conduisit plus loyalement; il refusa d'accepter un présent, déclarant qu'il n'en prenait de personne pour rendre un service, et qu'étant homme de bien il se contentait de son droit de deux pour cent. Il est vrai que les avantages attachés à sa place sont assez considérables; non seulement il fixe le prix des pierreries achetées par la cour, sur lequel il prélève un bénéfice de deux pour cent, mais il jouit, en outre, d'un droit d'un et demi pour cent sur les marchandises de cette espèce vendues dans la ville. En un mot, sur une valeur de onze mille francs acquise pour le compte du roi par le nazir, ce seigneur exigea pour sa part cinq mille francs; le chef des orfèvres fut satisfait de cinq cents écus. Toutefois, si Chardin ne fit pas une brillante

affaire avec le monarque, il se dédommagea avec les courtisans et quelques grandes dames, qui achetèrent sans chicaner ses diamans et ses bijoux.

Chah Sefy II, ou Soleïman, entrait dans sa vingtième année, lorsqu'il monta sur le trône à la mort de son père Abbas II. Une intrigue ourdie par les deux premiers médecins et les ministres fut sur le point de lui enlever la couronne, pour la transférer à son frère cadet, âgé de huit ans; le but de cette préférence était évident. Ceux qui tenaient le pouvoir espéraient ainsi l'affermir dans leurs mains, et l'exploiter fructueusement à la faveur d'une longue minorité; mais la fermeté d'un eunuque fit avorter l'entreprise. Présent à la délibération, il prit hardiment la parole, et après avoir flétri l'injustice de cette mesure et signalé les périls dont elle chargeait l'État, il termina en déclarant qu'ayant sous sa garde l'enfant royal, il allait l'étrangler de sa propre main si le droit de l'aîné n'était pas reconnu sur-le-champ. Cette menace pulvérisa la conjuration, et Soleïman, proclamé en 1666, régna obscurément jusqu'en 1694. Investi de la toute-puissance, il n'en usa que pour la prostituer à ses caprices et à ses débauches. Citons en preuve quelques faits; ils peindront en même temps la triste condition de tout ce qui approche la personne du souverain, visir, esclave ou courtisan. Cheic-Ali-Can, cet ancien ministre d'Abbas, quoique tombé en disgrâce, continuait d'aller à la cour; mais, fidèle aux préceptes de la religion, il évitait de prendre part aux libations du roi et de ses familiers. Cette conduite irritait le prince, qui le maltraitait de paroles et allait même quelquefois jusqu'à le frapper. Un jour qu'il avait repoussé l'échanson qui lui présentait une coupe pleine de vin, Soleïman ordonna de lui jeter au visage le contenu; puis s'étant approché de lui, et l'envisageant d'un air moqueur : « Grand-visir, dit-il, je ne puis souffrir davantage que tu gardes ici ton sang-froid, tandis que nous sommes tous ivres. Un homme ivre et un homme qui ne boit point passent mal leur temps ensemble; si tu veux te divertir avec nous et nous faire trouver du plaisir

avec toi, il faut que tu boives autant que nous avons fait. » Voyant qu'il voulait alléguer ses principes religieux, il ajouta : « Ce n'est pas de vin que je veux que tu t'enivres, bois du coquenar » ; c'est une infusion de pavot bien plus enivrante que le vin. N'osant désobéir, le ministre en but plusieurs coups, et tomba ivre mort sur des carreaux. Le roi, plein de joie de le voir en cet état, le livra comme un jouet aux bouffonneries de ses compagnons ; il essaya de lui faire avaler un verre de vin, mais inutilement : le visir ne pouvait ni se remuer ni se tenir sur son séant. En apprenant le lendemain les indignités dont il avait été l'objet, le ministre s'enferma chez lui, refusant de voir personne. Le monarque en fut informé ; il lui envoya en présent une robe magnifique, avec ordre de revenir au palais le soir même. — Quelques jours après, le visir subit un affront encore plus humiliant. Il portait la moustache courte et la barbe longue, contrairement à l'usage ; il prit fantaisie au prince, échauffé par les fumées du vin, de lui faire faire la barbe à la mode de la cour. Le barbier attaché à la personne royale se mit en devoir d'exécuter ce bizarre commandement ; mais comme, à la prière du visir, il n'avait pas rasé le poil assez près, le roi fit couper le poing sur l'heure à ce malheureux : il voulait même lui ôter la vie. Cette fois le ministre, outré de douleur, se retira sans prendre congé, et fut rappelé par Soleïman, qui eut le bon esprit de reconnaître son tort ; il jura de ne plus s'enivrer. — Dans une autre occasion, s'étant emporté contre un de ses favoris, il tira son sabre et lui abattit le poignet. — Un soir, il tailla en pièces un de ses esclaves qui tenait mal un flambeau. — Enfin, un de ses eunuques lui ayant demandé la grâce d'un homme condamné à mort, il le fit écorcher vif. Ces actes de cruauté, dont les annales de la Perse offrent plus d'un exemple, ont peut-être leur source dans l'exercice de l'une des fonctions de la royauté ; c'est le monarque lui-même qui rend la justice, entouré de bourreaux qui exécutent sur-le-champ ses arrêts, et fortifient par-là dans son âme l'habitude de verser le sang. Ajoutez que, sans

cesse en butte au poignard d'un ambitieux, il voit dans la plupart de ses courtisans des ennemis déguisés, comme dans chacun de ses proches un successeur toujours à la veille de saisir sa place; aussi manque-t-il rarement de priver de la vue les princes de sa famille. Chardin connut à Ispahan trois de ces infortunés, condamnés à ce triste sort par le crime de leur naissance; mais cette barbare précaution n'a jamais empêché la révolte de trouver un chef.

Le livre de Chardin est rempli d'une foule de documens aussi amusans que variés : c'est, nous le répétons, l'ouvrage le plus complet qui ait jamais été publié sur la Perse, où il résida en tout pendant douze années, tantôt suivant la cour, tantôt entreprenant des excursions pour satisfaire sa curiosité. Dans des chapitres spéciaux il explique les ressorts du gouvernement, trace l'histoire de la religion et de ses ministres, celle des lois civiles et criminelles, celle des finances et du commerce, et déroule le tableau des sciences et des arts cultivés dans le pays. Mais là ne s'est pas bornée sa tâche; non content d'examiner l'état social dans son ensemble, il l'embrasse dans l'immensité de ses détails : mœurs, climat, productions du sol, nourriture, meubles, vêtemens; il a tout vu, il a tout décrit. Les lettres, ces brillantes enseignes de la civilisation, sources glorieuses et inépuisables de l'illustration des peuples, Chardin ne pouvait les oublier; il leur a consacré une place spéciale. Nous nous bornerons à dire quelques mots sur ce sujet. On sait que la littérature persane abonde en poètes, en moralistes, en historiens. Chardin eut l'avantage de la faire connaître un des premiers à ses compatriotes. En effet, renfermés exclusivement dans l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, et dans l'admiration des écrivains du grand siècle, les Français d'alors dédaignaient les idiomes modernes, et étaient surtout complétement étrangers à tout ce qui avait rapport aux Asiatiques. Ils apprirent de Chardin que ceux-ci, qu'ils traitaient de barbares, pouvaient leur opposer des modèles et des rivaux. Sans parler de Ferdoucy, l'Homère de la Perse, de Hafitz, dont les odes respirent la grâce et la

mollesse de celles d'Anacréon, et de Sady, le plus grand des poètes philosophes, les Persans ont un grand nombre d'ouvrages renfermant des fables, des apologues et des sentences.

Mais revenons à Chardin, dont le premier voyage coïncide avec la création de la Compagnie des Indes-Occidentales; peut-être cet exemple d'un négociant allant trafiquer au milieu de l'Asie donna-t-il l'éveil, sur ce point, au génie de Colbert. Quoi qu'il en soit, la nouvelle Compagnie ne tarda pas à recueillir des résultats importans, par la hardiesse d'un de ses chefs, qui, impatient de s'ouvrir des débouchés, imagina de se créer ambassadeur, et se fit présenter sous ce titre, en 1673, à la cour d'Ispahan. Chardin fut témoin de cette comédie, dont il rapporte toutes les circonstances. Elle eut un plein succès, et c'est de cette époque que datent les relations commerciales et politiques de la France avec la Perse. En 1677, notre voyageur quitta pour jamais ce dernier pays, et se rendit à Surate, d'où il repartit pour l'Europe. Soit qu'il prévît l'orage prêt à fondre sur ses co-religionnaires, soit par tout autre motif, il ne rentra pas en France, et aborda en Angleterre le 14 avril 1681. Présenté à Charles II, il en reçut le titre de chevalier; il se maria le même jour avec une Française originaire de Rouen, et calviniste comme lui. Son mérite ne tarda pas à être apprécié dans sa nouvelle patrie: il fut nommé ministre plénipotentiaire à La Haye, et la Compagnie anglaise des Indes-Occidentales le choisit aussi pour agent auprès des États de Hollande. C'est durant son ambassade qu'il mit au jour une nouvelle édition de ses Voyages, dont la première publication avait eu lieu à Londres, en 1686. Un contemporain, Vigneul de Marville, assure qu'ils furent rédigés par Charpentier, membre de l'Académie française; si cette assertion est fondée, Chardin eût pu faire un meilleur choix, car le style n'est pas la partie la plus recommandable de son œuvre, qui, privée de ce genre de séduction, ne se fait pas moins lire avec le plus vif intérêt. C'est un monument d'autant plus précieux, que la Perse, spoliée de ses plus belles provinces, est menacée de disparaître

prochainement, engloutie et confondue dans le vaste empire des czars. L'Angleterre seule retarde son agonie politique, afin de fermer aux Russes le chemin de ses possessions dans l'Inde.

Il ne reste aucun détail sur les dernières années de la vie de Chardin, qui semble s'être écoulée dans ce repos occupé, si doux, et si préférable à une paresseuse inaction ou à l'activité inquiète des affaires. Célèbre dans toute l'Europe, qui lut avidement sa relation, il mourut près de Londres, le 26 janvier 1713, âgé de soixante-neuf ans, entouré de l'estime et de la considération publiques, juste récompense de sa probité et de ses talens.

SAINT-PROSPER jeune.



SÉRIE III



Peint par [illegible] — Gravé par Mlle [illegible]

[illegible]

MADAME DE LA VALLIÈRE

(LOUISE-FRANÇOISE DE LA BEAUME-LEBLANC),

NÉE LE 6 AOÛT 1644; MORTE LE 6 JUIN 1710.

Un moraliste sévère se demanderait peut-être si dans les rangs de nos célébrités les plus glorieuses on peut placer aussi une maîtresse de roi! Et sans doute il dirait non, s'il s'agissait d'une de ces femmes qui ont avili les monarques qu'elles captivaient, et dont la mauvaise influence a pesé sur les peuples; il dirait non encore, si l'on parlait de celles dont la faiblesse et la honte furent le fruit de l'ambition, et qui, sans être entraînées par l'amour, se laissèrent séduire par l'éclat du rang suprême; mais telle n'était point madame de La Vallière. A son nom la censure la plus scrupuleuse est désarmée; on sent qu'un amour profond la fit faillir, qu'elle fut coupable sans être dégradée, et que le repentir rendit à son âme toute sa pureté.

Au milieu de la plus brillante des fêtes du règne de Louis XIV, à ses commencemens, lors du célèbre carrousel de 1662, où coururent à la tête de leurs élégans quadrilles de Romains, de Persans et d'Indiens, le Roi et les princes du sang, sous les yeux de trois reines et de leur cour tout éclatante de beauté, de jeunesse et de parure; quelques uns des courtisans les plus habiles et les plus attentifs, peut-être MM. de Dangeau et de Benserade, observèrent que le Roi, dont la grâce et la beauté l'emportaient sur tous, disent les Mémoires du temps, semblait presque indifférent à l'admiration et à l'enthousiasme qu'il excitait de toutes parts. Ses yeux distraits revenaient toujours se fixer sur la tribune où étaient assises la reine d'Angleterre et sa fille, dont l'esprit et l'en-

jouement avaient, disait-on alors, captivé le cœur du Roi. Or, derrière cette gracieuse et spirituelle Henriette d'Angleterre, qu'attendait sitôt la touchante oraison funèbre de Bossuet, se tenait modestement debout une jeune fille de dix-huit ans. Elle était belle, mais plus gracieuse encore que belle. Ses blonds cheveux entourant son visage, comme c'était la mode alors, lui donnaient un air enfantin et virginal; ses yeux bleus, vifs et purs, s'attachaient à chaque pas du Monarque, et chaque fois que leurs regards se rencontraient, une vive rougeur colorait le front de la jeune fille.

La nuit vint. Les illuminations succédèrent aux danses; elles étaient emblématiques, suivant le goût du siècle : la plus éclatante figurait un soleil, image du grand Roi, avec cette devise :

Nec pluribus impar,

et à côté, comme pour faire contraste, on voyait une rose blanche à demi entr'ouverte, avec ces mots, qui brillaient à l'entour en lettres de feu :

Quanto si mostra men, tanto e più bella!

Quand les jeux furent finis, Louis XIV s'avança près de l'estrade où étaient les reines, les salua avec grâce, puis toutes les dames se levèrent pour regagner le palais. La jeune fille dont nous avons parlé était demoiselle d'honneur de Madame; elle la suivit; on s'apercevait à sa démarche qu'elle boitait légèrement. Le Roi profita d'un instant d'isolement pour s'approcher d'elle, il lui dit à voix basse quelques paroles. Le regard de la jeune fille étincela alors d'un indicible bonheur; mais il n'y avait pas d'orgueil dans son triomphe. Cette femme était mademoiselle de La Vallière; l'emblème de la rose était le sien, cette fête royale se donnait pour elle.

Louise-Françoise de la Beaume-le-Blanc de La Vallière était née à Tours le 6 août 1644; elle était fille de Laurent de la Beaume-le-Blanc, marquis de La Vallière, gouverneur

d'Amboise, et de Françoise Le Prévôt. Sa mère, devenue veuve, s'était remariée à M. de Saint-Remi, premier maître-d'hôtel de Gaston, duc d'Orléans. La jeune Louise fut élevée à la cour de ce prince. Elle était encore enfant, et déjà l'on découvrait en elle le germe de cette sensibilité profonde qui devait causer ses faiblesses, et rendre sa vie orageuse.

Un des premiers malheurs de mademoiselle de La Vallière fut d'être nommée, à dix-sept ans (1661), fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur ; à cet âge où l'âme a besoin d'un guide, elle se trouva séparée de sa mère, et jetée tout à coup au milieu d'une cour frivole, et, disons-le, corrompue.

Louis, dont l'âme jeune et ardente avait d'abord conçu une violente passion pour une des nièces de Mazarin, aima successivement plusieurs de ces femmes brillantes d'esprit et de beauté qui se pressaient à sa cour. Depuis le mariage de son frère, il paraissait s'intéresser vivement à sa jeune belle-sœur (Henriette d'Angleterre), et il venait assiduement à son cercle. C'est là qu'il vit pour la première fois mademoiselle de La Vallière. Sans doute cette jeune fille dont l'âme tendre et rêveuse était faite pour la solitude, dut se trouver déplacée au milieu de ces femmes, qui toutes avaient un but de galanterie ou d'ambition à poursuivre ; elle arrivait là, simple enfant, ignorant tout, s'ignorant elle-même, d'abord éblouie par tant de luxe et d'éclat, puis attristée de son isolement au milieu d'une foule brillante et dorée, aux passions de laquelle elle était étrangère. Les charmes de mademoiselle de La Vallière attiraient sur elle tous les regards, on aimait sa modestie comme un contraste piquant à côté de la vanité des autres femmes. Ces témoignages de bienveillance lui firent espérer de rencontrer ce qu'elle désirait si ardemment, une âme qui sympathisât avec la sienne, un appui, un protecteur ; mais elle ne tarda pas à être détrompée d'une manière bien cruelle. Le surintendant Fouquet était un de ceux qui avaient paru s'intéresser à elle. Bientôt il osa lui traduire ce qu'elle

avait pris pour de l'amitié, par une proposition qu'elle entendit avec stupeur et repoussa avec indignation. Il en fut puni trop cruellement peut-être.

Pourtant l'âme si tendre de mademoiselle de La Vallière avait besoin de s'attacher, et cette épreuve humiliante ne lui enleva pas l'espérance d'être aimée par un cœur digne d'elle. Elle pouvait se donner, mais non se vendre. Louis XIV avait remarqué sa beauté, et lui adressait toujours, lorsqu'il venait au cercle de Madame, des paroles pleines de bonté. Ces attentions du Roi éveillèrent en elle un sentiment de reconnaissance exaltée qui tenait presque de ce qu'elle éprouvait pour Dieu. Louise de La Vallière, élevée par ses parens dans une espèce de culte pour la royauté, dut être enivrée de bonheur de se sentir protégée par Louis; car c'est d'abord un protecteur qu'elle avait cru rencontrer, et quand l'amant se montra, quand la passion terrestre se fit jour à travers les chastes rêveries de la jeune fille, il n'était plus temps : elle lui avait donné toute son âme, elle lui donna son honneur, non sans remords : mais son amour fut irrésistible comme la fatalité. Elle s'y abandonna sans réserve, avec dévoûment et bonheur. Tous les Mémoires du temps nous apprennent combien elle était touchante dans sa passion. Uniquement dominée par son amour, elle se plaisait dans la solitude, elle voulait voir son amant ou penser à lui, sans être distraite par les splendeurs de la cour. Les bouillantes passions de Louis XIV, qui l'avaient entraîné jusqu'alors dans de volages amours, semblèrent se concentrer sur mademoiselle de La Vallière; ils s'aimèrent d'abord comme deux jeunes amans dont des parens sévères contrarient l'attachement : ils dérobaient à tous les yeux le mystère de leur bonheur. Louis aurait voulu lui donner des preuves publiques de son amour, mais mademoiselle de La Vallière redoutait l'éclat, elle avait trop de délicatesse pour penser qu'il pût effacer la honte. Elle fut durant deux ans l'objet secret de tous les amusemens de la cour. Mais au milieu de ces plaisirs, dont elle était toujours le but, l'âme de mademoiselle de La Vallière ne re-

poussait pas le repentir; souvent elle eût voulu fuir ces séductions auxquelles elle ne pouvait résister, et leur opposer la puissance de la religion.

Dans une de ces heures de remords, elle sortit un matin du palais, et alla se réfugier chez les Bénédictines de Saint-Cloud. Le Roi, en apprenant sa fuite, monte à cheval, escorté d'un seul page; court au couvent, menace d'y mettre le feu si on ne lui en ouvre les portes, et en arrache mademoiselle de La Vallière, éperdue et heureuse de le revoir encore. Malgré cet éclat, mademoiselle de La Vallière avait mis tant de soins à cacher ses liaisons avec le Roi, que sa première grossesse fut ignorée de la cour, et que la Reine, à qui elle avait toujours témoigné le plus grand respect, n'en eut aucun soupçon. Mais Madame, qui avait aimé le Roi et qui ressentait pour mademoiselle de La Vallière ce sentiment haineux que toute femme délaissée éprouve pour la rivale qui l'a supplantée, voulut se venger d'elle en instruisant la Reine de l'amour du Roi pour sa fille d'honneur. Le duc de Guiche, qui était alors dans ses bonnes grâces, et Madame de Soissons, secondèrent son dessein. Ils composèrent une lettre qu'ils supposaient écrite par le roi d'Espagne à la reine sa fille, et dans laquelle la passion du Roi pour mademoiselle de La Vallière était racontée en détail. Le duc de Guiche, qui savait l'espagnol, la traduisit dans cette langue, et on la fit parvenir à Molina, première femme de chambre de la Reine. Cette fille trouvant quelque chose d'extraordinaire dans la manière dont cette lettre lui fut remise, la porta au Roi avant de la montrer à la Reine. Louis, en la lisant, devint furieux; les auteurs de cette imposture furent bientôt découverts; madame de Soissons fut chassée de la cour, et le duc de Guiche exilé.

Mademoiselle de La Vallière eut quatre enfans de Louis XIV. Deux seulement vécurent, Marie-Anne de Bourbon, nommée mademoiselle de Blois, et depuis princesse de Conti, née en 1666, et le comte de Vermandois, né en 1667. Dans

la même année le Roi érigea en duché la terre de Vaujour et deux baronnies situées l'une en Touraine, et l'autre en Anjou, en faveur de mademoiselle de La Vallière et de sa fille. Lorsqu'elle reçut cet honneur, et que ses enfans furent légitimés, elle fut désespérée, et elle supplia vainement le Roi de ne pas éterniser sa honte en reconnaissant publiquement les fruits de leur amour. Madame de Sévigné, en comparant plus tard madame de Montespan à mademoiselle de La Vallière, écrivait à sa fille :

« Il faut t'imaginer précisément le contraire de cette petite « violette qui se cachait sous l'herbe et qui était honteuse « d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais « (ajoutait-elle,) il n'y en aura une semblable. »

Les intrigues de mademoiselle de La Vallière se bornèrent toujours à solliciter la bonté du Roi pour les malheureux et les coupables : aussi peut-on remarquer que Louis ne se montra jamais plus magnanime et plus juste que durant sa liaison avec elle. Elle croyait sans doute expier ainsi sa faute aux yeux de Dieu.

On eût dit que la publicité que le Roi donna enfin à son amour pour mademoiselle de La Vallière avait, pour lui, affaibli cet amour, et, pour elle, détruit le bonheur qu'elle y trouvait. Le Roi, après quelques infidélités passagères, revenait toujours à elle, mais lorsque leur intimité fut connue, quand madame de La Vallière, comblée d'honneurs, fut déclarée favorite, elle se trouva exposée, humble et timide, à la rivalité des femmes hautaines de la cour qui aspiraient au cœur du Roi.

Parmi elles, madame de Montespan l'emportait en beauté sur madame de La Vallière. Son esprit vif et piquant charmait le Roi; elle ne tarda pas à s'apercevoir de cette impression, et conçut l'espérance de détrôner sa rivale. Une lutte entre ces deux femmes était impossible. Madame de Montespan, orgueilleuse et intrigante, devait triompher de madame de La Vallière, modeste et dévouée. Malgré ses fai-

blesses, elle n'avait jamais repoussé les pratiques religieuses, elle s'était confiée à la miséricorde de Dieu, et elle y chercha un refuge dans son abandon.

Au mois de février 1671, elle s'enfuit de nouveau du palais, et demanda un asile aux sœurs de Sainte-Marie de Chaillot. Madame de Sévigné écrivait à ce sujet à sa fille :

« La duchesse de La Vallière a mandé au Roi par le ma-« réchal de Bellefond, outre cette lettre qu'on n'a point vue, « qu'elle aurait plus tôt quitté la cour après avoir perdu l'hon-« neur de ses bonnes grâces, si elle avait pu obtenir d'elle « de ne plus le voir; que cette faiblesse avait été si forte en « elle qu'à peine était-elle capable présentement d'en faire « un sacrifice à Dieu; qu'elle voulait pourtant que le reste « de la passion qu'elle a eue pour lui servît à sa pénitence, et « qu'après lui avoir donné sa jeunesse, ce n'était pas trop du « reste de sa vie pour le soin de son salut. » Et dans une autre lettre, madame de Sévigné s'exprime ainsi : « Le Roi pleura « fort, et envoya M. Colbert à Chaillot, la prier instamment « de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore : M. Col-« bert l'y a conduite; le Roi a causé une heure avec elle, et « a fort pleuré. Madame de Montespan fut au-devant d'elle « les bras ouverts et les larmes aux yeux. Tout cela ne se « comprend point; les uns disent qu'elle demeurera à Ver-« sailles, et à la cour; les autres qu'elle reviendra à Chail-« lot; nous verrons. »

Les larmes que madame de Montespan avait répandues en revoyant à la cour madame de La Vallière, étaient des larmes de rage, comme le dit dans une autre de ses lettres madame de Sévigné; elle jura alors de se venger de ce triomphe de sa rivale, et de l'abreuver d'humiliations.

Madame de La Vallière fut rétablie à la cour, elle crut un instant y retrouver son premier bonheur, mais sa confiance en ce bonheur était à jamais perdue. Elle n'avait pu s'empêcher de s'écrier douloureusement quand le Roi lui envoya Colbert pour la rappeler : « Autrefois, il venait lui-même » ; et ce souvenir lui faisait comprendre que Louis n'avait plus pour

elle que de la pitié, tandis que les efforts infructueux qu'elle avait faits pour se consacrer à Dieu, n'avaient servi qu'à lui prouver la violence de l'amour qu'elle lui gardait encore.

Peu à peu, à l'instigation de sa rivale heureuse, Louis devint dur et cruel pour celle qu'il avait tant aimée, opposant à ses pleurs la sécheresse et l'insulte, et parfois le mépris, et montrant dès-lors ce caractère d'égoïsme qui se développa en lui dans les dernières années de son règne.

Durant deux ans, madame de La Vallière souffrit en présence de sa rivale les plus cruelles tortures; elle ne se plaignait point, elle conservait toujours pour le Roi la tendresse la plus dévouée; sa douceur était inaltérable.

Enfin, le chagrin qui la rongeait, et qu'elle dérobait à tous les yeux, altéra sa santé : elle faillit succomber à une maladie violente. Alors le désir qu'elle avait depuis long-temps de se séparer du monde, devint une résolution inébranlable. Pendant sa convalescence elle écrivit *des réflexions sur la miséricorde de Dieu*, où ses sentimens d'humilité sont exprimés avec une religieuse componction. Elle avait pris pour guide de sa conscience l'immortel Bossuet; il la confirma dans le dessein qu'elle avait formé de se faire carmélite. Elle confia aussi ce projet au maréchal de Bellefond, homme sage et pieux, auquel elle écrivait :

« Rien ne me retient plus à Versailles, et je souffre les « douleurs que l'on me fait avec patience, espérant que l'on « raccourcira mon mal et mon esclavage. Je n'appelle plus « mon séjour ici que de ce nom; je dois me sacrifier entière- « ment pour réparer le nombre d'années que j'ai passées à « offenser Dieu. Je sens pourtant que malgré la grandeur de « mes fautes, l'amour a plus de part à mon sacrifice que « l'obligation que j'ai de faire pénitence. »

Ainsi le repentir de son amour, le désespoir de n'être plus aimée, arrachèrent cette âme du monde, et la rendirent à la religion qui, seule, pouvait en remplir le vide.

Tout lien était brisé entre le monde et madame de La Vallière, pourtant sa sensibilité profonde se réveilla lors-

qu'il lui fallut consommer son sacrifice. Elle ne put sans une vive douleur se séparer de sa fille, cette image vivante du Roi, et elle se reprochait ses regrets comme une faute.

Avant de quitter Versailles, elle se jeta aux pieds de la Reine en présence de toute la cour, et lui demanda humblement pardon. La Reine la releva avec bonté, mais le Roi, dont elle prit congé publiquement, la vit partir d'un œil sec...

Elle avait dit souvent à madame Scarron qui cherchait à la détourner d'entrer au couvent : « Quand j'aurai de la « peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces « gens-là m'ont fait souffrir » (en parlant du Roi et de madame de Montespan).

Enfin, le 20 avril 1674, elle entra au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, et se jetant aux genoux de la supérieure, elle lui dit : « Ma mère, j'ai « toujours fait un si mauvais usage de ma volonté, que je « viens la remettre entre vos mains pour ne plus la reprendre. »

Après une année de noviciat, elle fit profession le 4 juin 1675; la Reine et toute la cour assistaient à cette pieuse et touchante cérémonie. Bossuet prononça le sermon, et l'auditoire fondit en larmes en voyant cette femme si jeune et si belle encore [1], se vouer pour jamais aux rigueurs de la pénitence.

« Cette belle et courageuse personne, dit madame de Sé« vigné, fit cette action comme toutes les autres de sa vie, « d'une manière noble et charmante, elle était d'une beauté « qui surprit tout le monde. »

Une vie nouvelle commença pour la duchesse de La Vallière, qui ne porta plus que le nom modeste de sœur Louise de la Miséricorde; aux richesses et aux distinctions qui l'avaient environnée à Versailles, succédèrent les privations et l'égalité du cloître. Là, celle qui avait été presque reine, qui en avait eu l'éclat et les honneurs, devint l'égale de ces

[1] Elle avait à peine trente ans.

saintes filles, dont les jours uniformes et purs étaient consacrés à prier Dieu, à travailler pour les pauvres, et à se servir les unes les autres. Les travaux les plus rudes de la domesticité ne l'effrayèrent point. A la voir préparer les alimens, et laver le linge de ses sœurs, ont eût dit que cette grande dame de la cour avait toujours été une pauvre fille élevée durement. Mais si son corps était brisé par ces fatigues auxquelles elle n'était point faite, son âme retrouvait enfin ce calme et cette quiétude que la solitude et la prière peuvent seules rendre après les agitations de l'amour.

Dans les premiers mois de sa retraite, son importune imagination, comme elle le dit elle-même, venait souvent la troubler, en lui rappelant le passé; mais bientôt son âme purifiée de toutes sensations terrestres se remplit uniquement de l'image de Dieu. Elle donnait à la pénitence et à la prière tous les momens que les devoirs de la communauté ne réclamaient pas. Elle restait de longues heures prosternée en extase dans la chapelle du couvent. Cette chapelle, détruite sous la terreur, était resplendissante de marbres et de peintures; on y voyait madame de La Vallière peinte en Madelaine, par Le Brun; ce tableau, qui est maintenant au Louvre, a beaucoup perdu de sa beauté; d'ailleurs il est privé du jour qui lui convenait et des objets avec lesquels il était en rapport, et pourtant, quel pathétique dans cette tête, dont les yeux sont rouges de larmes brûlantes! que de tourmens cette image devait rappeler ou révéler aux pauvres carmélites!

Malgré le désir de madame de La Vallière de rompre toute liaison avec le monde, le monde semblait la poursuivre jusque dans sa retraite; les dames de la cour visitaient souvent la noble pénitente, les unes, par affection, les autres, par curiosité. La Reine et les princesses du sang l'honorèrent plusieurs fois de leurs visites. Madame de Montespan voulut aussi la voir, et la tourmenta tout un jour en lui rappelant le souvenir du Roi : « Etes-vous bien contente ici? » lui disait-elle avec affectation : elle répondit avec dignité qu'elle était heureuse et calme.

Plus tard, madame de Montespan retourna encore aux Carmélites; alors elles n'étaient plus rivales, elles confondaient ensemble leurs prières et leurs regrets.

En 1680, Louis XIV maria mademoiselle de Blois au prince de Conti, toute la cour alla, à cette occasion, complimenter l'humble carmélite. « Quel ange! écrivait madame de Sévigné après l'avoir vue; en vérité, cet habit et « cette retraite sont une grande dignité pour elle. »

Quand le duc de Vermandois mourut, Bossuet, qui savait adoucir les grandes douleurs en opposant au néant des choses de la terre les espérances du ciel, fut chargé d'annoncer cette triste nouvelle à madame de La Vallière; la pauvre mère répandit d'abord beaucoup de larmes, mais une pensée de honte et de repentir les arrêta tout à coup : « C'est trop « pleurer, s'écria-t-elle, la mort d'un fils, dont je n'ai pas « encore assez pleuré la naissance. »

Dans le cloître, cette organisation passionnée tourna toute son ardeur vers Dieu; elle croyait que sa pénitence ne serait jamais assez grande pour la sanctifier. Les austérités les plus rigoureuses lui semblaient douces; on ne peut lire sans attendrissement le détail des souffrances qu'elle s'imposait. Il rappelle la vie de ces saintes femmes du martyrologe. Un vendredi saint, madame de La Vallière, étant en prière, se souvint tout à coup qu'à pareil jour, se trouvant à la chasse avec le Roi, elle éprouva une soif ardente, et qu'on s'empressa de lui offrir des rafraîchissemens qui lui parurent délicieux. A ce souvenir, se reprochant comme un crime le plaisir sensuel qu'elle avait éprouvé à se désaltérer, elle fit vœu de ne plus boire du tout. S'il faut en croire le duc de Saint-Simon, elle s'en abstint durant une année entière, et l'on ne se douta de cette affreuse pénitence que lorsqu'une maladie, dont elle mourut, la força à en faire l'aveu. Elle expira en proie à d'horribles douleurs, « Avec toutes les marques d'une grande « sainteté, au milieu des religieuses dont sa douceur et ses « vertus l'avaient rendue les délices, et dont elle se croyait, « et se disait sans cesse la dernière, indigne de vivre parmi

« des vierges. Madame la princesse de Conti ne fut avertie de « sa mort, qui fut fort prompte, qu'à l'extrémité; elle y « courut, et n'arriva que pour la voir mourir. Elle parut « d'abord fort affligée, mais elle se consola bientôt; elle reçut, « sur cette perte, les visites de toute la cour. Elle s'attendait « à celle du Roi, et il fut fort remarqué qu'il n'allât point « chez elle. Il avait conservé pour madame de La Vallière « une estime et une considération sèche, dont il s'expliquait « même rarement et courtement. Il parut peu touché de sa « mort, il en dit même la raison : c'est qu'elle était morte « pour lui du jour de son entrée aux Carmélites [1]. »

Si la cour n'eut pour la duchesse de La Vallière que quelques larmes factices et un deuil d'apparat, la sœur Louise de la Miséricorde fut regrettée et pleurée sincèrement par ses pieuses compagnes, parmi lesquelles elle avait passé plus de la moitié de sa vie [2]. Pour elles, c'était un ange qui s'en retournait au ciel; elles se partagèrent ses vêtemens comme de précieuses reliques. Le chapelet que portait madame de La Vallière, sur sa robe de bure, existe encore. Lorsque le pape Pie VII vint à Paris pour le sacre de Napoléon, on lui présenta ce rosaire sur un plat d'argent, il le prit dans ses mains, et dit tout haut, avec un pieux recueillement : « Je « vais bénir la relique d'une sainte. »

LOUISE COLET, née RÉVOIL.

[1] Mémoires du duc de Saint-Simon.

[2] Elle mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans et dix mois; elle en avait passé trente-six au couvent.



BAYLE.

PIERRE BAYLE,

NÉ AU CARLAT, COMTÉ DE FOIX, LE 18 NOVEMBRE 1647;
MORT LE 28 DÉCEMBRE 1706.

La véritable parenté d'un homme illustre est celle qui le lie aux idées, aux intérêts et aux choses de son temps. Il n'est pas inutile cependant, pour le comprendre entièrement, d'interroger le berceau de la famille, le sanctuaire des jeunes impressions. Là, seulement, se peut trouver le secret de certaines tendances du caractère, de certains plis primitifs de l'esprit. Le philosophe dont nous allons retracer la vie naquit en plein calvinisme. Son père, Jean Bayle, remplissait au Carlat les fonctions de pasteur de l'église réformée, et appartenait à une bonne famille de Montauban. C'était un homme de mœurs droites, un sectaire de rigides convictions. La mère de Bayle se nommait Jeanne de Bruguière; elle sortait des maisons de Ducasse et de Chalabre, noblesse renommée du pays de Foix. C'est avec les parens du côté maternel que Bayle eut ses premières relations. On peut supposer que cet entourage ne fut pas sans influence sur ses habitudes morales, et qu'il en reçut ce laisser-aller dans les matières graves, cette presque insouciance et cette facilité de gentilhomme qui devaient par la suite caractériser la tournure de son esprit quelque peu aventureux.

Le père de Bayle lui enseigna avec beaucoup de soin le latin et le grec. Le disciple profitait rapidement de ces leçons; il montrait une sagacité et une aptitude précoces, et mettait à l'étude la plus vive ardeur. Cette extrême application eut pour résultat une maladie grave. La durée de sa convalescence se passa à la campagne, chez un parent; après quoi, les soins de son éducation ayant cessé de pouvoir se

concilier avec les travaux de son père, il fut envoyé à l'Académie de Puylaurens. Plusieurs années s'y écoulèrent dans le même enthousiasme pour l'étude. Il aimait surtout passionnément la lecture, et déjà s'y abandonnait avec cette sorte d'avidité sans choix, d'insatiable curiosité, qui lui fit trouver toute sa vie, dans les livres les plus divers, une égale saveur. Ses auteurs favoris, néanmoins, étaient Plutarque et Montaigne. Double prédilection qui décida peut-être de sa destinée! Plutarque, prototype autour duquel se mouleront un jour les contours de son Dictionnaire historique! Montaigne, source première où devront remonter l'égotisme, l'allure indépendante, fantasque et *prime-sautière* de ses œuvres critiques!

En 1669, Bayle se rendit à Toulouse, dont l'université était alors une des plus célèbres de France, après celle de Paris, et y étudia la philosophie dans le collége des Jésuites. Ceci n'a rien qui doive surprendre; les réformés ne faisaient pas difficulté de livrer leurs enfans à l'éducation des catholiques. C'étaient tout simplement des camps adverses dont les troupes se mêlaient sur la foi des traités. Néanmoins, de sourdes tentatives de propagation ne laissaient pas que de couver sous cet abandon apparent. Les zélateurs de conversions poussaient avec persistance, de côté et d'autre, leurs entreprises détournées. Bayle se trouva enveloppé dans cet habile réseau. Son père, évidemment, avait trop compté sur la solidité de croyance d'un esprit jeune et mal affermi. Il suffit de quelques ouvrages de controverse pour y éveiller le doute, de quelques argumens présentés avec art par un Jésuite qui habitait la même maison, pour achever d'ébranler ces dispositions chancelantes. Était-ce embarras et surprise d'un lutteur novice, acculé dans l'ignorance des réfutations? Était-ce irrésistible entraînement d'une âme sincèrement convaincue? On ne saurait dire : on ne peut constater que le fait extérieur d'une conversion. Le nourrisson du calvinisme, le fils du prédicant huguenot, avait embrassé la foi romaine, et se trouvait abrité sous l'aile des Jésuites. Cette rupture avec les

croyances de famille eut pour conséquence immédiate la cessation des secours envoyés habituellement de la maison paternelle. Le nouveau converti, alors, trouva un appui dans Bertier, évêque de Rieux, qui se chargea de pourvoir à son entretien.

Mais une conversion si marquante en elle-même ne suffisait pas à ceux qui l'avaient décidée; il était naturel qu'ils cherchassent à se faire honneur de leur catéchumène. On s'empressa donc de le produire dans une dispute publique, à laquelle on eut soin de donner beaucoup d'éclat. Le jeune Bayle ne laissa rien à désirer pour rendre ce triomphe complet. Ses thèses furent soutenues avec une habileté extraordinaire. Il les avait dédiées à la Vierge. On aime à penser qu'il s'était tourné avec amour vers cet aspect poétique de ses convictions nouvelles. On aime à trouver cette trace de fraîcheur, de suave élan dans un esprit subtil et si promptement façonné aux joûtes de la controverse. Cependant, cette fleur qui charme, en révélant quelques tendances gracieuses, devait produire une impression toute contraire sur le sévère pasteur du Carlat. Un instant son amour-propre paternel se laissa séduire au récit du brillant succès que venait d'obtenir son fils; mais la vue de thèses dédiées *Virgini deiparæ*, réveilla soudain en lui les répulsions du sectaire. Sans les efforts de Ros de Bruguière, son beau-frère, chez qui la scène se passait, il eût impitoyablement déchiré les malheureuses thèses; du moins fit-il serment, en versant d'abondantes larmes, de ne plus rentrer dans une maison où ses yeux avaient été frappés d'un spectacle si douloureux pour lui.

Sur ces entrefaites arriva une lettre que Bayle adressait à son frère aîné, Jacob, également pasteur au Carlat, et par laquelle il espérait agir sur les convictions de sa famille. La lettre est longue, embarrassée, travaillée; la fervente effusion d'un néophyte ne s'y fraie passage en aucune partie. En traçant cette épître, Bayle n'avait donc pas obéi à sa propre et véritable impulsion? Ses nouveaux principes n'avaient donc pas encore jeté de profondes racines? C'est ce que sa famille

croit reconnaître. Un cousin germain, Naudis de Bruguière, comme lui habitant de Toulouse, et possesseur de toute son affection, lui allègue amicalement, et avec mesure, quelques objections contre le catholicisme; et quand cette brèche a été suffisamment préparée, le frère aîné, le frère redouté arrive inopinément à Toulouse. On se précipite dans ses bras. Naguère l'esprit s'était laissé séduire; en ce moment, le cœur se laisse ébranler. Les souvenirs d'enfance se sont ranimés. On consent à quitter secrètement Toulouse. On se rend dans les environs du Carlat, dans la contrée natale, et là, en présence de plusieurs pasteurs et d'une assemblée de famille, on abjure solennellement le catholicisme, pour revenir aux croyances des premières années.

Rapide revirement, dont le secret, dans notre mouvante époque, appartient à ceux qui, jetés de doctrine en doctrine, ont fait le tour de l'esprit humain, comme poussés par une force irrésistible. Ceux-là seuls pourront s'expliquer la précoce maturité que dut acquérir l'esprit de Bayle en traversant le creuset de ces épreuves. Ceux-là seuls le comprendront, quand plus tard on le verra, par sage tempérament, par observation d'une sorte d'hygiène morale, toujours demeurer en son point et se tenir à une hauteur mesurée, dans la fluctuation et le heurtement des opinions contraires.

Mais ces variations, aujourd'hui sans gravité, avaient souvent alors leur danger : aussi jugea-t-on prudent d'éloigner Bayle du théâtre de son abjuration. On le fit partir le jour même pour Genève. C'était à la fin de 1670. Arrivé dans cette ville, son premier soin fut d'écrire les raisons détaillées de ses changemens religieux, et de réfuter ainsi des calomnies grossières qui s'étaient répandues au sujet de son séjour à Toulouse, et de ses études sous les Jésuites.

Du reste, ces mêmes études conservaient en lui leur empreinte. On le voit, dans les premiers temps, défendre avec une ardeur juvénile la philosophie aristotélique qu'il avait puisée à l'université de Toulouse. Bientôt cependant il finit par abandonner de bonne grâce son bagage scolastique, et

préférer la philosophie de Descartes aux subtilités stériles du péripatétisme. Cette facilité d'esprit dans l'ordre des idées se manifestait également dans ses relations. Il y apportait une affabilité, des manières engageantes, qui, réunies à ses connaissances et à ses talens, lui méritèrent en peu de temps l'estime des hommes les plus considérables de Genève. Il était devenu précepteur des enfans de M. de Normandie, syndic de la ville; et ce fut par l'entremise de ce personnage qu'il acquit l'amitié de Basnage de Beauval, et de deux célèbres professeurs en théologie, Pictet et Léger, avec lesquels il entretint depuis une correspondance régulière.

Son ami Basnage lui procura ensuite la place de précepteur des enfans du comte de Dhona, dont l'un, plus tard, devint ministre d'état du roi de Prusse. Le comte de Dhona habitait la terre de Coppet. Bayle passa dans cette campagne deux années obscures. On ne sache pas qu'il y cédât beaucoup aux entraînemens de son âge. Sa correspondance avec Minutoli, professeur d'éloquence à Genève, ne révèle que l'abondance d'un esprit déjà amplement nourri d'érudition, et dont la sève cherche de toute part à trouver issue. A grande peine découvre-t-on, dans une de ces lettres, quelques traits relatifs à certaine docte demoiselle que Bayle regrette de ne pas voir occuper une chaire de professeur, songeant à la douce chose que ce serait de recevoir des leçons d'une bouche si belle. Calme et toute charmante simplesse, qui ne permettait au jeune philosophe d'entrevoir l'amour qu'à travers le prisme de la science, et sous le bonnet doctoral!

Néanmoins, le désir de changer d'horizon, naturel à la jeunesse, l'agitait en secret. A la première occasion, et sur un prétexte plausible, il quitta Coppet pour se rendre à Rouen, où Basnage l'avait précédé, et lui avait trouvé un nouvel emploi de précepteur. A Rouen, il donne carrière à son activité inquiète. Il recueille avec sollicitude les nouvelles de la guerre; il s'empresse de les transmettre à ses amis. Cette tâche volontaire qu'il s'impose, n'annonce-t-elle pas déjà le futur journaliste de la république des lettres? Il aspire au

bonheur d'habiter Paris ; ce bonheur lui arrive. Il est appelé à Paris, comme précepteur encore, chez M. de Beringhen ; il en met le séjour à profit, autant que les devoirs étroits de son emploi lui en laissent la possibilité.

Cependant Basnage, de son côté, avait quitté Rouen. Il était venu achever à Sedan ses études théologiques, et s'y entretenait souvent de Bayle avec Jurieu, professeur de théologie. Homme d'un caractère irascible et jaloux, Jurieu, pour écarter d'une chaire de philosophie vacante à Sedan, le fils d'un de ses collègues, conçut l'idée de la faire obtenir à Bayle. Après quelques hésitations, fondées sur la crainte que ses changemens religieux ne vinssent à être découverts, Bayle se décida enfin à se placer parmi les concurrens qui sollicitaient cette chaire. On leur avait imposé pour obligation de composer chacun une thèse, entre deux soleils, sans livres et sans préparation. Il sortit de cette épreuve avec honneur, et remporta sur ses rivaux un éclatant succès, qui n'était pour lui qu'une seconde représentation, en quelque sorte, de celui qu'il avait obtenu naguère à Toulouse. Ce triomphe, en le rendant possesseur de la chaire disputée, eut pour effet inévitable de lui attirer l'inimitié d'une foule d'envieux. Cependant son mérite, à compter de cette époque, 1675, perça malgré tous les obstacles, et acquit une rapide notoriété.

Ancillon, prédicateur à Metz [1], lui fit part, en 1679, des *Cogitationes rationales de Deo, naturâ et mundo*, livre qui avait paru deux ans auparavant à Amsterdam, et dont le docteur Poiret, de l'école des mystiques, était l'auteur. Bayle donna sur cet ouvrage un avis en latin, auquel Poiret répondit dans la seconde édition de son livre. Ces remarques de Bayle furent les premières preuves publiques de sa sagacité singulière, et de ses profondes connaissances philosophiques. L'impulsion du critique devait se manifester de nouveau à l'occasion d'un voyage qu'il fit peu de temps après à Paris.

[1] Aïeul du célèbre ministre d'état que la Prusse vient de perdre.

Le maréchal de Luxembourg, accusé de sorcellerie et de vénéfice, venait d'être acquitté. Bayle écrivit à ce sujet un discours justificatif dont le fond était une satire mordante, et fit suivre cet écrit d'une critique du même discours, plus satirique encore. Il envoya ces deux pièces à son ami Minutoli, mais sans lui faire connaître qu'il en fût l'auteur.

A peu près vers la même époque, le père Valois, jésuite de Caen, avait publié un ouvrage tendant à prouver que les principes de Descartes touchant la matière sont opposés aux dogmes catholiques sur l'eucharistie. Bayle se fit, dans un petit traité, le défenseur de la doctrine cartésienne, en cherchant à démontrer que cette opposition n'existe pas.

Mais l'année 1681 était arrivée. L'orage qui devait éclater bientôt contre les protestans, par la révocation de l'édit de Nantes, s'annonçait déjà par la violation des principales clauses de ce pacte célèbre. L'université calviniste de Sedan se trouva supprimée. La position de Bayle était détruite. Il revint à Rouen, à Paris, et y passa quelque temps. Enfin, il dut à l'intervention de Paëts, depuis ambassadeur en Espagne, d'être appelé à la chaire de philosophie de Rotterdam.

Sur la demande de Bayle, son ami Jurieu obtint également une chaire dans cette ville. On y institua même une *école illustre* en l'honneur des deux savans. Bayle, mettant à profit sa nouvelle position, se hâta de faire paraître alors une lettre sur les comètes, qu'il avait précédemment adressée au *Mercure de France,* et dont l'insertion avait été refusée. L'objet de cette lettre était de dissiper les terreurs qu'avait suscitées, sur la fin de 1680, l'apparition d'une des plus grosses comètes qu'on eût encore vues. C'était l'œuvre d'un esprit élevé et d'une plume habile. On découvrit bientôt que Bayle en était l'auteur, ce qui lui valut un juste renom. Mais la célébrité est un arbre aux fruits amers. Celle qui lui arrivait lui enlevait en même temps un ami, en éveillant la jalousie de Jurieu. Levain d'inimitié qui devait avoir un jour des conséquences bien fatales, et qu'il est intéressant de saisir dans toutes ses causes! Il faut donc lui

assigner encore, comme autre source première, des brusqueries de caractère qui avaient indisposé contre Jurieu le commun protecteur des deux professeurs, Paëts, dont Bayle, par l'agrément de son commerce, avait su se concilier au contraire l'affection toute spéciale. On voit madame Paëts, en mourant, léguer à l'auteur de la lettre sur les comètes une somme de 2,000 florins pour acheter des livres.

Bayle touchait au période ascendant de sa destinée. Jusqu'alors il n'avait encore que préludé, par quelques œuvres détachées, à l'active intervention qui lui était réservée dans le mouvement général des idées. Il n'avait cédé qu'à une sorte d'impulsion instinctive; maintenant il va comprendre son rôle, et le remplir comme une tâche directe et personnelle. La réaction religieuse l'avait chassé de France; il va protester contre cette réaction. Déjà le pouvoir occulte qui l'avait préparée, et devait la pousser à ses dernières conséquences, sentait le besoin de la justifier. C'est dans ce but que le jésuite Maimbourg venait de publier une *Histoire du Calvinisme*, où, en examinant l'esprit et la conduite des réformateurs, il avait épuisé tout son talent pour attirer sur eux la haine et le mépris. Bayle alors se fait leur défenseur, et publie, sous forme de lettre, une critique de cette œuvre passionnée. Sans entrer à fond dans la partie historique et scientifique, il réfutait Maimbourg par de simples considérations sur son livre, sa partialité, son intolérance, sur sa vie et ses controverses. Une critique aussi habile, qui, s'attachant seulement à la forme, évitait de soulever l'esprit de parti, ne pouvait manquer de produire la plus vive sensation. Son effet fut donc d'exciter un intérêt égal dans les deux camps. Plusieurs seigneurs même, et entre autres le grand Condé, dont Maimbourg, comme historiographe, avait mal apprécié les services, se vengèrent en s'empressant de répandre cette critique. Il obtint alors qu'elle fût brûlée. Mais on fit imprimer et placarder sur les murs de Paris trente mille exemplaires de la sentence, ce qui excita une curiosité générale, et facilita la vente d'une seconde édition aug-

mentée de moitié. Curieux procédé de publicité, qui devançait ainsi les artifices aujourd'hui si familiers à notre presse périodique.

Jurieu avait fait paraître sur le même livre une réfutation traitée avec détail, et qui n'était pas dépourvue de mérite. Toutefois, n'offrait-elle pas le ton léger, naturel, les réflexions fines et spirituelles qui caractérisaient le livre de Bayle, et lui avaient valu jusqu'au suffrage involontaire du père Maimbourg lui-même. Plusieurs savans ayant manifesté hautement leur sentiment sur la différence de ces deux ouvrages, Jurieu en conçut une irritation qui ne lui permit plus de considérer désormais Bayle que comme un objet de haine.

La critique de l'*Histoire du Calvinisme* avait paru en 1682; en 1684, elle fut suivie d'un recueil de pièces concernant la philosophie cartésienne. Ce recueil était précédé d'une préface sur la gêne de la littérature et de la pensée en France, soumises à l'étroite et partiale censure des Jésuites.

Chaque œuvre de Bayle portait donc, désormais, sur un but marqué. Le critique avait position décidément, et poussait sa voie. Il entreprit alors de donner les *Nouvelles de la république des Lettres,* à l'instar du *Journal des Savans,* que Sallo, conseiller ecclésiastique au parlement de Paris, publiait depuis 1665. Ces nouvelles furent écrites, tantôt par Bayle lui-même, tantôt sous sa surveillance seulement. Elles présentaient un intérêt très diversifié, des jugemens profonds sur les ouvrages, des traits remarquables sur la vie des auteurs. La critique en était peu acérée, et manifestait des tendances bienveillantes, qui, dans le principe, étonnèrent un public de savans avides de dénigrement et de polémiques acharnées. On ne manqua pas de les prohiber en France; mais elles étaient lues généralement, et augmentèrent tellement la réputation de Bayle, que les états de la province de Frise lui firent offrir une chaire avec des appointemens doubles de ceux qu'il recevait à Rotterdam. Il refusa.

Au moment où il poursuivait ces travaux et faisait paraître une troisième édition de la *Critique sur l'Histoire du Calvinisme,* augmentée de plusieurs lettres, il se trouva obligé d'entrer en discussion avec Arnaud touchant une proposition de Malebranche. Mais des préoccupations plus graves, de rudes épreuves, l'attendaient bientôt. L'édit de Nantes venait d'être enfin révoqué. Il apprenait la mort de son père. Des persécutions étaient dirigées contre sa famille. Les Jésuites n'avaient pas oublié le jeune relaps de Toulouse. Le ministre Louvois gardait souvenir des remarques blessantes sur sa conduite contre les réformés, que le philosophe de Rotterdam avait introduites dans la critique du livre de Maimbourg. L'exil protégeait Bayle; mais on résolut de se venger de lui dans la personne de son frère. C'était le prédicant du Carlat, Jacob, homme inébranlable dans ses principes. Les menaces, les rigueurs avaient échoué contre la persistance de cette âme de fer. Vainement une garnison de cinquante dragons avait-elle envahi sa demeure. Doué d'une force peu commune, il fit sauter cette troupe par les fenêtres, sans autre arme qu'une chaise brisée. On parvint enfin à l'arrêter, et il fut jeté dans les prisons de Pamiers. Transféré ensuite à Bordeaux, il mourut dans un cachot fétide du château Trompette, après cinq mois d'une captivité qu'il avait préférée à l'abjuration. Il laissait une famille nombreuse, une famille patriarchale de dix-sept enfans. Ses jeunes fils, ses filles, s'échappèrent cachés dans des voitures chargées de paille. Ils trouvèrent un refuge en Suisse.

En présence de cette acharnée persécution, de cet exil général, de cette complète dispersion des siens, Pierre Bayle fit preuve d'un courage calme, et persévéra noblement dans la tâche qu'il s'était donnée, de combattre l'oppression avec les seules armes qui fussent en son pouvoir. En 1686, il publia, en français, comme nouvelle protestation, une lettre latine que Paëts lui avait adressée de Londres, et qui donnait de grandes louanges à la tolérance de Jacques II envers ses sujets pro-

testans. Son journal, ensuite, lui servit à tracer, sur les événemens qui affligeaient la France, des remarques pleines de sagesse et de modération. Enfin, révolté de la foule d'écrits adulateurs où l'on vantait la gloire impérissable dont se couvrait Louis XIV en exterminant l'hérésie, il publia une petite brochure portant pour titre : *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis-le-Grand.* Cette brochure peignait l'état désastreux où le royaume était parvenu, et présentait une cruelle censure des actes de Louis XIV. Presque en même temps sortait de sa plume infatigable une œuvre de portée plus grave encore. C'était un *Commentaire philosophique sur cette parole du Christ : Coge eos intrare; contrains-les d'entrer.* Bayle avait voulu montrer le sens vrai d'un précepte dont les persécuteurs faisaient le principal appui de leur intolérance. Il prouvait, avec une admirable lucidité, que tout dogme spécialement moral, qu'il soit fondé sur l'Écriture ou sur toute autre base, devient faux et pernicieux dès que, par une extension forcée, on l'oblige à contredire les règles naturelles de la saine justice; et il rappelait que les théologiens ont généralement reconnu cette maxime. L'ouvrage parut sans nom d'auteur, et comme étant traduit de l'anglais.

En même temps qu'il jetait dans la publicité des écrits si propres à faire impression par leur lien avec les événemens, ses *Nouvelles de la république des Lettres* le mettaient en rapport avec tout ce que la science comptait en Europe d'hommes distingués. Plusieurs des premières académies s'empressèrent de lui exprimer leur considération. Enfin, un incident, assez singulier en soi, devait lui valoir de non moins honorables preuves d'estime de la part d'une princesse justement célèbre dans le monde savant. C'était encore à l'occasion des persécutions dont la France se trouvait le triste théâtre. La reine Christine avait adressé de Rome, au chevalier de Terlon, une lettre dans laquelle elle s'élevait avec force contre cet odieux système d'intolérance. Bayle, en citant cette lettre dans son journal, interprétait le sentiment qu'elle

exprimait, comme *un reste de protestantisme*, bien que la Reine eût formellement embrassé le catholicisme. On peut supposer que la sagacité de l'ingénieux écrivain n'était pas en défaut. Mais on doit, d'un autre côté, ne pas oublier que Christine habitait Rome, et pouvait avoir intérêt à ce qu'on ne mît pas en doute ses sentimens de bonne catholique. La remarque de Bayle l'avait donc blessée. Elle lui fit connaître cette impression choquante par un officier de sa maison, de qui le philosophe reçut, à ce propos, deux lettres conçues en termes hauts et menaçans : « Vous pourriez vous vanter, lui disait-on en « parlant de la Reine, d'être le seul au monde qui l'eût « offensée impunément ! » Allusion où l'on est forcé de reconnaître l'inspiration de celle qui avait fait trancher sans pitié la tête de son écuyer et de son amant, Monaldeschi. La susceptibilité féminine se révèle encore dans cette correspondance, par l'importance attachée à l'épithète de *Reine*, dont Bayle avait omis de faire précéder le nom de Christine, et par celle de *fameuse*, « qu'on trouvait trop familière, ajoute-« t-on, en parlant d'une Reine qui n'a pas d'égale ; car les « autres Reines, à proprement dire, ne sont que les pre-« mières sujettes de leurs maris ou de leurs fils, tandis que « la grande Christine est noble d'une manière si grande et « si relevée, qu'elle ne reconnaît que Dieu au-dessus d'elle. »

Bayle sut se tirer de ce pas, quelque peu difficile, avec habileté, avec bonheur. Il écrivit directement à la Reine, selon les ouvertures qui lui avaient été faites, et s'appuya des délicatesses de la langue française, pour justifier l'emploi et l'omission d'épithète dont elle s'était offensée. Il rendait en outre plein hommage à l'orthodoxie de ses sentimens religieux. Le ton de cette réparation était fort digne, bien que respectueux, et dénotait adroitement une concession inspirée moins par la crainte, que par la déférence due à la femme et à la souveraine, et par la reconnaissance acquise à l'illustre et constante protectrice des lettres.

La Reine s'empressa de lui répondre par une épître écrite de sa propre main, et pleine de complimens les plus déli-

cats, à tel point qu'on peut se demander si toute cette colère apparente n'avait pas été une ruse pour amener des rapports avec un écrivain dont les moindres paroles et les moindres louanges avaient retentissement dans toute l'Europe. La Reine terminait en acceptant sa réparation, et lui imposant pour *pénitence dernière*, selon le terme qu'elle emploie, de lui envoyer tous les livres nouveaux et remarquables, sur tel sujet que ce fût, et notamment sur la chimie, ainsi que les derniers cahiers de son journal. Une maladie grave empêcha Bayle de remplir cette condition, et le força même de renoncer à la rédaction du journal, que Beauval continua.

Pendant sa maladie, des armes étaient forgées contre lui par Jurieu. Calviniste non moins emporté que les promoteurs de persécutions, et avide de représailles, Jurieu s'éleva contre le *Commentaire philosophique*, dans lequel se trouvait démontré tout l'odieux de l'intolérance. Le fougueux sectaire voulait confisquer l'intolérance au profit de son parti. Bayle riposta, en 1688, par un supplément au *Commentaire*, destiné à combattre cette doctrine du droit mutuel de persécution.

Que pouvaient les lumières de sa calme raison contre le fanatisme d'un adversaire qui, s'érigeant en prophète, croyait lire dans l'Apocalypse le prochain rétablissement, en France, du protestantisme victorieux? L'annonce de cet événement miraculeux suscita de violentes disputes entre les théologiens et les politiques : chaos au fond duquel s'agitait la question de l'autorité et de la liberté, qui s'est perpétuée, sans solution, jusqu'à nos jours. Si Bayle était un philosophe, Jurieu était un chef de parti. Il personnifiait en lui l'aspect politique du calvinisme ; il soutenait ouvertement le dogme de la souveraineté du peuple. Celui de la souveraineté propre du Roi se trouvait énoncé, avec des considérations contre la guerre civile, dans un écrit qui parut au milieu de ces débats, en 1690, sous le titre d'*Avis aux réfugiés sur leur prochain retour en France*. L'avis se montrait prodigue d'ironie sur les réformés fana-

tiques, leurs prophéties et l'insolence de leurs libelles, leur rappelant la patience et la modération des premiers chrétiens. A l'apparition de cet écrit, Jurieu se hâta de dénoncer Bayle comme en étant l'auteur, et l'accusa de nourrir une secrète prédilection pour le gouvernement monarchique, pour Louis XIV, pour Jacques II, de haïr le prince Guillaume d'Orange qui venait de s'emparer du trône d'Angleterre, et de se trouver mêlé, enfin, à une conspiration ourdie en Suisse.

Bayle conspirateur! Bayle instrument des passions politiques! inculpation plus absurde encore qu'odieuse! Dans la *Cabale chimérique*, il entreprit de s'en laver. Il s'efforça de prouver qu'il n'avait pas écrit l'*Avis aux réfugiés*. Cette brochure avait été attribuée également à Pélisson. On a toujours eu, néanmoins, malgré les dénégations de Bayle, de fortes raisons de penser qu'elle est réellement sortie de sa plume. Elle entrait parfaitement dans les habitudes de son esprit mobile, élastique, prompt à se retourner et à rebondir contre la passion et l'injustice, de quelque part qu'elles vinssent. Quoi qu'il en puisse être, il réussit avec une habileté incroyable à conserver l'anonyme, que de haineuses investigations s'efforçaient de soulever. Vainement, cependant, y parvint-il; vainement, les magistrats de la ville furent-ils forcés d'engager les adversaires à se tenir en repos, l'inimitié de Jurieu ne pouvait se lasser, et provoqua une foule de nouveaux écrits polémiques. Enfin, son acharnement ne connaissant plus de bornes, il s'empara des pensées que Bayle avait publiées sur les comètes, et persuada au consistoire de Rotterdam qu'elles contenaient un ferment d'athéisme. Bayle comparut en personne pour se justifier. Les membres du consistoire n'entendaient pas la langue française, et Jurieu avait pris soin de leur interpréter en hollandais quelques passages décousus de l'ouvrage. Cette affaire, en apparence purement religieuse, cachait cependant un ressort tout politique. Bayle était suspect au prince d'Orange, qui avait donné l'ordre de le destituer. En effet, malgré la

vive opposition d'une partie des magistrats, la majorité l'emporta en lui retirant sa chaire avec suppression de sa pension, et lui défendant de donner des leçons particulières. Tous ses moyens d'existence lui étaient à la fois ravis! Exilé par les persécuteurs catholiques, il succombait sous les coups du fanatisme protestant! Les sectes et les partis semblaient s'être entendus pour le punir de n'avoir pas su partager leurs haines et leurs fureurs!

Son calme inaltérable ne se démentit point en cette occurrence. Peut-être, dans le fond, éprouvait-il quelque satisfaction secrète d'être délivré de stériles devoirs, entrave pour ses travaux. Il prit la détermination de rester à Rotterdam, pour y terminer un Dictionnaire critique dont il avait publié le plan en 1692, se promettant d'éviter désormais toutes les cabales d'université, toutes les *entremangeries professorales*, comme il les appelle dans une lettre à Minutoli, où il en trace un excellent tableau. Il est à croire qu'il se promettait également d'éviter le choc des querelles entre sectaires, si l'on en juge par ce passage d'une lettre qu'il adressait à son cousin Naudis de Bruguière, en lui faisant part de sa destitution : « Vous serez cent fois meilleur « réformé, si vous ne voyez notre religion qu'où elle est per« sécutée. Vous seriez scandalisé, si vous la voyiez où elle « domine. » Mettant donc à profit le repos littéraire qu'on lui avait fait, il poursuivit sans relâche l'achèvement de son Dictionnaire. En 1695, le premier volume en était terminé. Un grand seigneur d'Angleterre lui fit demander alors, par l'intermédiaire de Basnage, la dédicace de cet ouvrage moyennant 200 guinées; proposition qui prouvait à quel degré de splendeur sa réputation était parvenue chez les étrangers. Mais il la rejeta avec un noble orgueil, alléguant qu'il ne pouvait consentir à vendre une dédicace, et surtout à la vendre au courtisan d'un souverain qui s'était placé parmi ses persécuteurs.

En 1697 l'ouvrage parut enfin, pour la première fois, en deux volumes, sous le titre de *Dictionnaire historique et*

critique. La composition de cette œuvre capitale se divise en un double cadre, offrant d'une part l'exposition purement historique, le simple et succinct narré des faits; et présentant, de l'autre, des notes étendues qui forment la partie la plus importante et comme le corps même du livre. Elles renferment d'amples commentaires sur les événemens, sur les actes des personnages; des censures de leurs fautes, un mélange de preuves, de discussions, de tirades philosophiques : le tout accumulé sans beaucoup d'ordre, engravé souvent dans une érudition riche et diffuse, et parfois jeté au flot d'un style prompt et capricieux qui roule avec soi tous les trésors de la dialectique. C'est le monument le plus complet du génie de Bayle, d'un génie indocile au joug des systèmes, et s'efforçant à chaque pas de démontrer leur fragilité, en entamant les doctrines les mieux établies par la portée logique des opinions les plus discréditées; démonstration adroite, qui renverse les échafaudages historiques et philosophiques! ligne flexible, qui tourne sans cesse autour des retranchemens de la théologie, et ne s'arrête que devant le tabernacle de la révélation et de la foi!!

Bayle ne pouvait pas être compris de cette foule de penseurs vulgaires qui, dans toutes les époques, oublient l'essence des idées pour ne s'attacher qu'à leur écorce. L'apparition de son Dictionnaire l'entraîna dans de nouvelles polémiques, parmi lesquelles on doit noter celle qu'il fut obligé de soutenir à l'occasion d'un mémoire que l'abbé Renaudot avait écrit pour empêcher, en France, la publication de cet ouvrage.

En 1702, il en donna une seconde édition, avec réponse aux critiques, et, deux ans après, il écrivit une apologie de ses *Pensées sur les Comètes*. En 1694, il en avait déjà donné une édition qui présentait la critique et la réfutation des inculpations d'athéisme lancées par Jurieu. Cette dernière apologie, reposant sur la même pensée, avait pour base un parallèle entre l'athéisme et le paganisme. A la même époque, il se trouva engagé dans une dispute avec Leclerc, à propos

des natures plastiques et des substances immatérielles qui, selon le système de Cudworth, ont le pouvoir de former les plantes et les animaux sans en posséder conscience. Cette idée n'a pas péri, et il ne serait pas impossible de la retrouver, sous une forme ou sous une autre, dans les arcanes de quelqu'une de ces doctrines nombreuses qui s'agitent en notre temps. Bayle prétendait qu'en l'admettant on serait conduit à ne voir dans la création entière que l'effet de causes purement aveugles. Leibnitz se rangea de son avis. Madame Masham, fille de Cudworth, prit elle-même parti dans ces débats, mais finit par abandonner la lice sur des explications satisfaisantes que Bayle lui donna.

Il publiait au même moment, sous le titre de *Réponse aux Questions d'un Provincial,* et sous une forme familière, un recueil de Mémoires sur différens points littéraires et philosophiques. Malgré ces travaux, il se livrait à de nouvelles luttes avec Jacquelot, chapelain du roi de Prusse, qui s'était formalisé de ce que son ouvrage sur l'*Existence de Dieu* n'avait obtenu, dans le Dictionnaire critique, que la qualification de *beau livre,* au lieu d'un éloge plus relevé; et avec Guillaume King, évêque de Londonderry, à propos de l'origine du mal. Il ne s'agissait de rien moins que de cette grande question du libre arbitre, mystérieuse clef de voûte de toutes les doctrines, et qui s'est transmise jusqu'à nous, avec son cortége d'insondables difficultés. Jurieu enfin, dont la haine n'était pas assouvie, cherchait à susciter contre lui de nouvelles persécutions, en l'accusant de nouveaux complots politiques. Ces accusations parvinrent jusqu'à la cour d'Angleterre. Bayle, fidèle au souvenir de la patrie, avait refusé de louer, dans ses écrits, les armes victorieuses des ennemis de la France. On lui en fit un crime; on prétendit, contre toute évidence, qu'il avait entretenu des relations secrètes avec le marquis d'Aligre, prisonnier des alliés. Le comte de Sunderland, surtout, montrait contre lui une irritation extrême. Bayle ne dut la conjuration de cet orage, près d'éclater, qu'aux bons offices du comte de Shaftesbury, qui

encore, forger les premières armes dont Voltaire s'est servi ensuite pour essayer de saper et de renverser le christianisme. Celui qui, en traçant ces lignes, ne peut oublier la transmission du sang, devait à une mémoire vénérée de marquer le point où elle se sépare de toute solidarité avec l'école du dix-huitième siècle.

Bayle, à proprement parler, ne relève d'aucune école exclusive : il n'a cherché à captiver la pensée humaine dans les bornes d'aucun système nouveau. Il dédaignait l'appui des formes conventionnelles et absolues. Il apparaît libre, seul, aux limites de deux siècles, tirant toute son autorité, tout son lustre, d'un sens profond et ferme, d'une grande droiture de cœur, d'une inaltérable sérénité d'âme. Ces attributs caractériseront toujours les talens les plus vrais, les esprits les plus beaux. Ils possèdent un rayonnement qui leur est propre, et dont le pur éclat est fait pour se projeter et se perpétuer à travers toutes les époques; la nôtre, surtout, semble apte à s'en trouver frappée. S'il est vrai qu'elle cherche à se frayer, dans tous les ordres d'idées, une voie dégagée, qu'elle tende à saisir leur subtile et immortelle essence, plutôt qu'à s'embarrasser de leur enveloppe extérieure et variable, elle n'est pas sans quelque lien d'affinité avec Bayle; elle peut reconnaître quelque chose d'elle-même dans le miroir de ce lumineux génie.

TH. ALPHONSE BAYLE.





JEAN BART

JEAN BART,

CHEF D'ESCADRE,

NÉ A DUNKERQUE, LE 20 OCTOBRE 1650; MORT DANS LA MÊME VILLE, LE 27 AVRIL 1702.

Le nom de Jean Bart représente à notre imagination un de ces types largement prononcés, où se résume une nature tout entière; ici, c'est celle du marin dans son expression la plus originale. On a parfois abusé, au théâtre et ailleurs, de la figure de Jean Bart; on a chargé ses traits au point d'en faire une caricature. Il n'était pourtant pas besoin de transformer cet homme célèbre en une espèce de *loup de mer,* ne sachant que boire et jurer, pour qu'il eût une physionomie vigoureuse et bien tranchée. Les traits de franchise et même de rudesse maritime que nous aurons à citer dans le cours de cette notice, suffiront pour caractériser Jean Bart, à part toutes ces exagérations.

La famille des Bart était originaire de Dieppe, ce berceau, pour ainsi dire, de notre marine, puisque, dès le quatorzième siècle, cent cinquante ans plus tôt que la découverte de l'Amérique, et avant même les voyages des Portugais, des navigateurs dieppois allèrent fonder, sur les côtes de Guinée, les établissemens de la *Petite-Dieppe* et du *Petit-Paris,* dont le nom attesterait seul l'origine française. Dieppe, cette cité normande, qui se glorifie de la naissance de Duquesne, est donc ainsi, en quelque façon, la patrie originaire d'un de ses plus illustres émules. Vers le milieu du quinzième siècle, deux frères Bart quittèrent leur ville : l'un passa en Allemagne, et devint, par son mérite, grand-

maître de l'ordre teutonique, ainsi que l'atteste l'épitaphe placée sur son tombeau, dans l'église de Marienthal en Franconie; l'autre alla s'établir à Dunkerque, et c'est de lui que Jean Bart est descendu en ligne directe.

Tout le monde était marin dans sa famille. Corneille Bart, aïeul de notre héros, et son père, nommé aussi Corneille Bart, commandaient des bâtimens armés en course. Ils vivaient sur l'Océan, et ce fut aussi l'Océan qui les vit mourir, tous deux blessés grièvement au milieu d'une canonnade ou d'un abordage. C'était là une fin héréditaire et qui semblait presque naturelle. Jean Bart, et Gaspard, son frère cadet, qui fut marin aussi, et brave marin, demeurèrent orphelins dès leur bas âge. Leur famille, comme celle de Jacqueline Janssens, leur mère, figurait parmi les plus honorables de la bourgeoisie de Dunkerque. Néanmoins, Jean Bart, qui ne pouvait avoir d'autre profession que celle de tous les siens, commença son apprentissage par l'échelon le plus inférieur. Sans doute à cause de la paix qui régnait alors en France, il alla s'engager comme simple mousse sur un vaisseau hollandais. Ce petit pays des Provinces-Unies était, par le nombre de ses flottes aussi bien que par l'excellence de ses officiers et de ses matelots, au nombre des premières puissances maritimes, car on le vit lutter avec honneur sur l'Océan contre la France et l'Angleterre, et même pendant un moment contre ces deux grands États ligués ensemble. L'école était donc bonne pour Jean Bart; là il apprit à connaître et à apprécier ceux qu'il devait plus tard combattre et vaincre; il servit sous le grand Ruyter, et reçut des leçons pratiques qu'il sut bien mettre à profit.

La force physique, l'activité infatigable, le courage à toute épreuve de Jean Bart, l'avaient déjà fait remarquer dans la marine hollandaise, lorsqu'arriva la rupture de 1671 entre la France et les Provinces-Unies. Des médailles injurieuses pour Louis XIV, frappées dans ce pays, d'autres griefs encore, ne pouvaient demeurer sans réparation aux yeux d'un monarque aussi fier. La guerre fut donc déclarée.

Les Hollandais réunirent tous leurs efforts afin de résister à un si formidable adversaire. Ils engagèrent pour leurs flottes tout ce qu'ils purent trouver d'hommes de cœur et de mérite. Jean Bart ne fut point oublié. Quoiqu'il n'eût alors que vingt et un ans, un grade avantageux lui fut offert. Sorti dès l'enfance de son pays, livré à lui-même, sans aucune voix qui pût l'éclairer et faire son éducation morale, Jean Bart n'avait pour se guider que les lumières de son génie naturel. Ce fut ce génie, profondément empreint de loyauté, qui lui dicta la conduite la plus honorable dans cette circonstance. Jean Bart se souvint qu'il était Français; ne voulant pas servir contre son Roi et contre son pays, il refusa sans hésiter les offres les plus brillantes.

Le jeune marin retourna à Dunkerque. La guerre lui fournissait les occasions d'exercer son courage. Le port de Dunkerque, comme tous nos ports de la Manche et de la mer du Nord, armait alors de nombreux corsaires. Les Dunkerquois, qui avaient passé quelques années sous la domination étrangère, à laquelle Turenne les avait arrachés en 1656, n'en étaient que meilleurs Français. Jean Bart s'embarque sur un de leurs bâtimens. Dans toutes les rencontres, il anime de son exemple tous ses camarades. Jamais le corsaire ne rentre à Dunkerque sans quelque prise, et, d'après des rapports unanimes, c'est à Jean Bart que revient en grande partie l'honneur de ces succès fructueux dont s'applaudissent les propriétaires du navire.

Mais Jean Bart se lasse de mettre sa valeur au service d'autrui; c'est pour son propre compte qu'il veut maintenant courir la mer. Jouissant à Dunkerque d'une réputation qui bientôt s'étendit au-delà, en 1675, il réalise sa part de toutes les prises auxquelles il avait contribué; il achète une galiote fine et bonne voilière, il l'arme à ses frais. Deux canons, trente-six hommes choisis par lui entre les plus déterminés, voilà les forces avec lesquelles il se met en campagne. Devant le Texel, il rencontre une frégate hollan-

daise; elle porte dix-huit canons [1], soixante-cinq hommes d'équipage. Cette énorme disproportion n'effraie pas Jean Bart; il court le premier sur la frégate, saute à l'abordage, s'en rend maître, et rentre à Dunkerque avec ce trophée de la première affaire où il eût commandé.

Cette prise, jointe à plusieurs autres, avait mis Jean Bart en position de s'associer avec quelques armateurs de ce port. Ils équipent une frégate de dix canons, dont Jean Bart reçoit le commandement. A quelques lieues en mer, il attaque et enlève un bâtiment hollandais supérieur en forces, puis il va croiser dans la mer Baltique, où il détruit une partie d'une flotte marchande et prend le reste, ainsi qu'un des deux bâtimens de guerre qui servaient d'escorte.

Encouragés par le succès de ces courses, les associés de Jean Bart veulent étendre le cercle de leurs opérations. Ils construisent cinq frégates, qui toutes sont placées sous les ordres de l'intrépide capitaine, dont le nom est dès lors un gage de victoire assuré. Celle que monte Jean Bart, et qui portait dix-huit canons, s'appelait *la Palme*. Sorti de Dunkerque le 23 mars 1676, il fait dans le cours de sa croisière de nouvelles prises considérables, et engage, contre des forces presque toujours supérieures, des combats qui se terminent à peu près invariablement par l'enlèvement du vaisseau ennemi. La tactique de Jean Bart consistait à courir sur son adversaire, à essuyer sa première bordée, qu'il ne lui rendait qu'à portée de pistolet, pour que l'effet en fût plus terrible; puis il allait à l'abordage, sautait le premier sur le tillac, le sabre d'une main, le pistolet de l'autre, cherchait le capitaine pour le combattre corps à corps, renversait tout

[1] Maintenant on ne connaît, sous le nom de *frégate*, que des bâtimens d'un rang supérieur; un bâtiment de dix-huit canons s'appellerait *corvette*. Cette dernière dénomination n'était pas usitée du temps de Jean Bart; on comprenait, comme on le voit, sous la dénomination de *frégate*, des bâtimens de guerre d'une force très peu considérable.

sous ses coups, et enflammait les siens d'une émulation sans égale : frappant l'ennemi d'épouvante, il l'obligeait bientôt à demander quartier.

La renommée de Jean Bart était arrivée jusqu'à la cour. En 1677, après la prise du *Neptune*, vaisseau hollandais de trente-six canons, qui escortait plusieurs navires de commerce, il reçut du Roi, comme témoignage d'estime et d'admiration, une médaille accompagnée d'une chaîne d'or. Cette récompense ne fit que lui inspirer une ardeur nouvelle. Sa frégate *la Palme* étant hors d'état de tenir la mer, à cause de la multitude de boulets qu'elle avait reçus dans ses divers combats, Jean Bart en monte une autre appelée *le Dauphin*, de quatorze canons, avec laquelle il rencontre, non loin du Texel, une frégate, *le Shedain*, d'une force plus que double, qui servait de garde-côte. Le capitaine du *Shedain*, sachant qu'il a vis-à-vis de lui Jean Bart, s'empresse de l'attaquer, car il espère délivrer son pays de cet ennemi si redoutable. L'action s'engage; Jean Bart, selon sa coutume, ordonne l'abordage, y monte le premier, reçoit plusieurs blessures, abat le commandant, et reste maître de son vaisseau.

L'Angleterre, naguère alliée de la France, s'était jointe à la Hollande; et cette réunion, en augmentant le nombre de nos ennemis, ne fit qu'augmenter le nombre des victoires de Jean Bart. Les Anglais, aussi bien que les Hollandais, firent en mainte occasion l'épreuve de son courage. Les registres de la marine furent remplis du nom des bâtimens coulés bas, brûlés ou pris par Jean Bart, et dont le nombre est presque incroyable.

Mais la paix générale, signée à la fin de 1678, vint interrompre les exploits du marin de Dunkerque, non pas pour long-temps, il est vrai. Louis XIV venait d'engager au service de l'État Jean Bart, qui jusqu'alors avait couru la mer pour son compte et pour celui d'armateurs particuliers; il lui donna le commandement d'une frégate destinée à croiser dans la Méditerranée contre les Barbaresques; c'était là un

nouveau théâtre sur lequel sa bravoure et ses talens ne se démentirent pas. Jean Bart prit un corsaire de Salé, qu'il amena dans le port de Toulon. L'illustre Vauban se fit son patron à la cour; il vanta au Roi le mérite de Jean Bart, qui fut élevé, sans l'avoir sollicité, au grade de lieutenant de vaisseau.

Voilà donc le mousse de Ruyter, le matelot, le commandant d'une petite galiote, arrivé, par tous ces degrés successifs, à un grade honorable dans la marine royale. En 1683, les Espagnols ayant refusé de livrer à la France les équivalens convenus pour les places qui leur avaient été rendues, la guerre s'alluma sur terre et sur mer entre les deux nations. Jean Bart y fut activement employé, et s'y distingua comme à l'ordinaire. Embarqué sur le vaisseau *le Modéré*, il faisait partie de l'armée navale qui livra à celle des Espagnols, non loin de Cadix, un combat furieux. Quoique blessé à la cuisse, Jean Bart fit mettre le pavillon bas à deux vaisseaux de guerre.

Une nouvelle ligue, formée de presque toute l'Europe, se joignit bientôt aux Espagnols. Le prince d'Orange, parvenu au trône d'Angleterre, après en avoir chassé Jacques II, se montra sous la couronne ce qu'il avait été en Hollande, l'opiniâtre ennemi de la France. En 1688, Jean Bart reparut sur le premier théâtre de ses exploits, la mer du Nord. Il sortit de Dunkerque sur la frégate *la Serpente*, accompagné du comte de Forbin, qui en commandait une seconde, afin d'escorter plusieurs navires chargés pour le compte du Roi, et qui allaient à Brest. Marié depuis plusieurs années à Nicole Gontier, fille d'un bourgeois de Dunkerque, Jean Bart avait un fils, François Bart, âgé alors de douze ans. Voulant le former de bonne heure au métier de marin, il l'emmène avec lui dans cette expédition. Les deux frégates françaises ne tardent pas à rencontrer un corsaire hollandais; Jean Bart l'attaque; le Hollandais se défend en désespéré, et ne se rend qu'après avoir perdu plus de la moitié de ses hommes. A la première bordée, Jean Bart jette les yeux sur son fils;

il voit sur son visage des marques de frayeur. Le fils de Jean Bart serait-il un lâche! Puisse-t-il plutôt mourir! Dût une pareille leçon coûter bien cher au cœur d'un père, Jean Bart fait attacher cet enfant à son grand mât, et l'y laisse pendant toute l'action, afin de l'accoutumer au feu. L'enseignement profita au jeune François Bart, qui, dans la suite, parvint au grade de vice-amiral.

Enfin, pour la première fois, la fortune trahit notre marin. Une seconde expédition, confiée à Jean Bart et au comte de Forbin, réussit moins bien que celle-ci, mais non pas par la faute de l'un ni de l'autre. Ils escortaient un nouveau convoi, quand ils sont rencontrés par deux gros vaisseaux anglais. Les deux capitaines français arment trois des navires marchands, y mettent une partie de l'équipage des autres, leur ordonnent d'attaquer un des vaisseaux ennemis, tandis qu'ils engageront le combat avec le second; mais au lieu d'obéir, les navires marchands prennent la fuite, de sorte que les deux vaisseaux ennemis se réunissent contre les deux frégates françaises; Jean Bart et Forbin se battent avec fureur, et donnent au convoi le temps de s'échapper. La plupart de leurs officiers et de leurs matelots tombent autour d'eux, eux-mêmes sont blessés; enfin, leurs bâtimens étant rasés de l'avant à l'arrière, n'ayant plus un mât ni une voile, ils sont forcés de se rendre, mais non sans avoir causé à l'ennemi une perte énorme.

C'est à Plymouth que les Anglais conduisirent leurs prisonniers, qu'ils traitèrent assez durement. M. de Forbin fut dépouillé de ses habits; Jean Bart ne conserva les siens que parce qu'il savait l'anglais. On les enferma dans une petite chambre d'auberge, dont les fenêtres étaient grillées; en outre, des sentinelles furent placées à la porte; car, pour garder un homme aussi redoutable que Jean Bart, nulle précaution ne semblait superflue. Si le repos, même en liberté, était à charge à l'esprit entreprenant de notre marin, la prison devait lui être insupportable. Sans cesse lui et son compagnon de captivité cherchaient l'occasion de s'échap-

per. Elle finit par se présenter. Un chirurgien français, prisonnier comme eux, et qui pansait leurs blessures; deux mousses chargés de les servir, un marin ostendais, parent de Jean Bart, et qui avait obtenu la permission de le voir, entrent dans le complot. Une lime fait tomber la grille d'une des fenêtres; on s'était assuré d'une chaloupe, d'une boussole et de quelques vivres; Jean Bart, Forbin, le chirurgien, les deux mousses, s'embarquent dans le frêle canot, au milieu de la nuit et d'un brouillard épais. Jean Bart répond en anglais *pêcheur!* aux questions des vaisseaux en croisière sur la rade. M. de Forbin, mal guéri de ses blessures, était au gouvernail; Jean Bart et un des mousses tenaient les avirons. Pendant deux jours et demi, ils voguent dans cette embarcation découverte à travers la Manche, et après une navigation de soixante-quatre lieues, viennent aborder sur la côte de Bretagne, à six lieues de Saint-Malo.

Le bruit de la mort des deux officiers avait couru en France; leur retour fut fêté comme un miracle. M. de Forbin se rendit à la cour; mais il n'était besoin de justification ni pour lui ni pour Jean Bart; on savait déjà que leur défaite avait été aussi glorieuse qu'une victoire, et l'on agit en conséquence. Tous les deux obtinrent du Roi une gratification de quatre cents écus et le grade de capitaine de vaisseau. Il est beau de mériter une récompense pour des revers comme pour des triomphes.

Jean Bart, avec son nouveau grade, commanda *l'Alcyon* au combat général livré dans la Manche en juillet 1690, par le comte de Tourville, contre la flotte anglo-hollandaise. Il contribua puissamment au succès de la journée; puis il alla croiser entre la Hollande et l'Angleterre, et causa un dommage considérable au commerce et à la marine militaire de ces deux pays; de là, il fut envoyé vers les côtes d'Irlande, sous les ordres du marquis d'Amfreville, chargé d'appuyer, avec une escadre, les partisans de Jacques II. Le reste de cette année et la suivante se passèrent pour Jean Bart en expéditions plus heureuses les unes que les autres. Il eut

même le bonheur de triompher, lui absent, par la force du bon sens et de la raison, d'intrigues et de préventions de bureaux, victoire plus difficile peut-être que toutes les autres. Les Anglais bloquaient étroitement Dunkerque; Jean Bart, qui s'y trouvait alors, propose, pour en sortir, l'armement d'une escadre de petits bâtimens légers. Il soumet son projet au ministre de la marine, M. de Pontchartrain; mais des envieux, qu'offusque la renommée de Jean Bart, le desservent auprès de ce ministre, et représentent que le projet proposé est ruineux et impraticable. Jean Bart reçoit pour réponse le rejet absolu de ses plans. Il ne se décourage pas, écrit de nouveau à M. de Pontchartrain avec tant de conviction, de connaissance des choses et de logique naturelle, que le ministre se rend pleinement à ses raisons.

Jean Bart arme son escadre; il sort de Dunkerque malgré toute la surveillance des Anglais, va descendre sur leurs côtes, où il répand l'épouvante, se rembarque, prend de nombreux navires qu'il emmène dans le port neutre de Bergen, en Norwége. Pendant qu'il est en relâche dans ce port, le capitaine d'un vaisseau de guerre anglais, qui s'y trouve aussi mouillé, l'attire à son bord, sous prétexte d'un repas; puis, quand Jean Bart se dispose à retourner à son vaisseau, il veut le retenir prisonnier. Indigné de cette lâche trahison, le capitaine français saisit une mèche allumée; il s'élance vers un baril de poudre qu'il aperçoit sur le tillac : « Non, je ne serai pas ton prisonnier, crie-t-il à l'Anglais; « ton vaisseau va sauter. » L'équipage est frappé d'effroi. Les marins des vaisseaux de Jean Bart, à l'ancre tout près de là, entendent l'appel de leur commandant; ils se jettent dans leurs chaloupes, sautent sur le bâtiment anglais, et s'en emparent en un moment. C'est en vain que le commandant invoque la neutralité du port, qu'il a lui-même si indignement violée. Jean Bart le conduit à Dunkerque avec toutes ses prises.

Ce fut au retour de cette expédition que Jean Bart se vit appelé à la cour. Jean Bart s'était rendu à Paris, attendant

que le comte de Forbin, le compagnon de ses dernières courses, les eût pleinement justifiés tous les deux à Versailles des accusations d'un certain intendant de Dunkerque, nommé Patoulet, homme avide et intrigant, qui avait cherché à les desservir. Forbin n'eut pas de peine à convaincre le Roi et le ministre. Louis XIV désirait depuis long-temps connaître un marin illustré par des exploits si extraordinaires, et qui était devenu la terreur des ennemis de la France. Apprenant que Jean Bart est à Paris, il le mande dans la résidence royale. Le marin arrive au château avant qu'il fût l'heure d'entrer chez Sa Majesté; il est obligé d'attendre dans l'antichambre. Comme il ne connaît là personne, que d'ailleurs les dorures des lambris de Versailles, les peintures qui les décorent, l'intéressent médiocrement, il ne tarde pas à s'ennuyer. Peu au fait des usages du pays, afin de se distraire, il tire de sa poche une pierre à fusil, de l'amadou, bat le briquet, allume sa pipe, qui ne le quittait pas, et se met tranquillement à fumer. Les courtisans qui attendaient avec Jean Bart, sans savoir quel était ce personnage à façons étranges, ouvrent de grands yeux, s'étonnent d'une hardiesse si étrange. Les gardes remontrent au marin qu'il n'est pas permis de fumer au château; ils veulent le faire sortir. « J'ai contracté cette habitude au service du Roi « mon maître, répond Jean Bart avec sang-froid; elle est « devenue un besoin pour moi. Je crois qu'il est trop juste « pour trouver mauvais que j'y satisfasse. » Ces mots sont prononcés d'un air qui impose aux gardes; car ils voient qu'il serait peu sûr d'user de violence avec un tel homme. Jean Bart continue de fumer sa pipe, sans s'inquiéter de la surprise et des chuchotemens des assistans. Le comte de Forbin était la seule personne à la cour qui le connût; mais craignant les suites de cette aventure, il n'ose se dire l'ami de Jean Bart. On s'empresse d'avertir Louis XIV qu'il y a un homme assez hardi pour se permettre de fumer dans l'appartement royal, et pour refuser de sortir. « Je « parie que c'est Jean Bart, dit en riant le monarque; lais-

« sez-le faire. » Quelques momens après il ordonne que le marin soit introduit.

Jean Bart se présente ; il salue avec respect et dignité tout à la fois. Louis XIV lui fait un accueil rempli de bienveillance. « Jean Bart, lui dit-il, il n'est permis qu'à vous de « fumer chez moi. » Au nom de Jean Bart, et surtout à la vue de la distinction marquée avec laquelle il est reçu, tous les courtisans changent d'opinion à son égard. A peine Louis XIV est-il sorti, que tous s'empressent autour du marin, et l'accablent de complimens, dont Jean Bart n'est pas plus enivré qu'il n'avait été étourdi de la splendeur de Versailles et de la présence du Roi. Ces seigneurs le questionnent sur ses campagnes de mer ; ils lui demandent surtout comment il a fait pour sortir de Dunkerque étroitement bloqué par les Anglais. Jean Bart, sans dire un mot, prend par le bras chacun des courtisans, qui ne comprennent pas où il en veut venir ; il les range tous sur une ligne, puis, se jetant au travers, il les écarte à grands coups de coude, à grands coups de poing, passe au milieu d'eux, et, se retournant : « Voilà, dit-il, comment j'ai fait. » Quelques uns des courtisans, tout en rajustant leurs perruques et leurs rubans dérangés par cette brusque manœuvre, vont raconter au Roi l'aventure. Louis XIV se met à rire ; il fait appeler Jean Bart ; il veut savoir aussi de sa bouche l'histoire de sa sortie de Dunkerque. Jean Bart, avec des termes tout empreints de la rude énergie d'un marin, répond qu'il a envoyé aux ennemis sa bordée de babord et de tribord. Comme quelques courtisans se montraient scandalisés de cette rudesse de langage : « Il me parle un peu grossièrement », dit le Roi, « mais il agit bien noblement pour moi. Y en a-t-il « un seul parmi vous qui soit capable de faire ce qu'il a fait ? » Tous les courtisans baissèrent la tête avec quelque confusion. Bientôt il ne fut question à Versailles que de Jean Bart ; tout en le désignant entre eux sous le nom de *l'ours*, il n'était point de petits maîtres qui ne courussent le voir, et qui n'enviassent sa faveur.

Louis XIV ne se borna pas envers Jean Bart à ce gracieux accueil; il lui donna une rescription de mille écus sur le trésor royal, payable chez un caissier nommé Pierre Gruin, qui demeurait rue du Grand Chantier à Paris [1]. Cet homme de finance, chez qui Jean Bart, sans se faire annoncer par son nom, se présente à l'heure du dîner, lui dit de revenir dans deux jours, en un mot le traite assez cavalièrement; mais bientôt il change de manière, quand il voit le marin mettre la main sur la poignée de son sabre, et qu'un des convives lui dit tout bas à quelle personne il s'attaque ainsi. Le financier, rendu poli par la frayeur, s'empresse de se lever de table, et de payer Jean Bart en beaux louis d'or. Comme on avait conseillé à Jean Bart d'aller remercier le Roi de ses bontés, il retourna à Versailles; mais cette fois, il voulut s'habiller convenablement, et ne trouva rien de mieux que de se faire faire un costume complet de drap d'or, doublé tout entier de drap d'argent. Quand il fut ainsi vêtu, la doublure, surtout celle du haut-de-chausses, l'incommoda extrêmement, comme on l'imagine. Malgré la présence du Roi et de la cour, il ne put cacher la gêne qu'il en éprouvait, ce qui amusa beaucoup tout le monde, lorsqu'on fut instruit de la simplicité du brave marin.

Jean Bart, qui se plaisait beaucoup mieux sur son vaisseau que dans les salons de Versailles, se hâta de retourner à Dunkerque. Les Anglo-Hollandais venaient de gagner, près des côtes de Basse-Normandie, la bataille navale de la Hogue, où le maréchal de Tourville lutta vaillamment contre des forces doubles, et rendit sa défaite même glorieuse. Profitant de leur victoire, les ennemis viennent bloquer une seconde fois Dunkerque. Le 7 octobre 1692, Jean Bart trouve encore moyen d'en sortir; avec trois frégates et un brûlot, il va croiser dans la mer du Nord, prend ou brûle près de cent bâtimens de commerce anglais, descend même sur la

[1] Il faut toujours compter l'argent comme représentant à cette époque une valeur double au moins de celle qu'il représente aujourd'hui.

côte d'Angleterre, vers Newcastle, et revient à Dunkerque avec le riche produit de cette course, vengeant à lui seul le revers de la Hogue. Peu de jours après, il remet à la voile, fait de nouvelles prises, après avoir livré aux vaisseaux d'escorte des combats acharnés; il est sur le point de s'emparer, sans le savoir, du prince d'Orange, qui passait de Hollande en Angleterre, et qui, sachant que le terrible Jean Bart est en vue, se hâte de faire enlever le pavillon arboré sur son vaisseau, de peur que cet insigne ne redoublât l'ardeur du marin français. Puis, Jean Bart, malgré les vaisseaux ennemis dont la mer est couverte, conduit à leur destination M. de Bonrepos et M. d'Avaux, le premier ambassadeur en Danemarck, et le second en Suède, et de là il amène en France, à travers les mêmes périls, et sans qu'on osât l'attaquer, une flotte chargée de grains achetés par le Roi.

Un armement formidable venait de se rassembler à Brest sous les ordres de M. de Tourville; Jean Bart reçut le commandement du *Glorieux*, de soixante-quatre canons, qu'il monta avec son fils aîné, et qui faisait partie de cette flotte, où l'on ne comptait pas moins de soixante et onze bâtimens de guerre, outre les brûlots et les navires de charge. M. de Tourville se dirige vers les côtes d'Espagne. Le 26 juin, on aperçut une flotte marchande anglo-hollandaise, composée de plus de cent voiles, et richement chargée, qui se dirigeait vers l'Italie et le Levant, sous l'escorte de vingt-sept bâtimens de guerre. Presque toute cette flotte fut prise ou détruite sous le canon même de Cadix; Jean Bart s'empara, avec son seul vaisseau, de plusieurs des bâtimens d'escorte : la perte totale des ennemis fut estimée douze millions de francs.

A son retour de cette campagne, Jean Bart rendit dans la mer du Nord de nouveaux services, qui furent payés par la croix de Saint-Louis, cet ordre nouvellement créé, qu'entourait dès lors, comme depuis, un si grand éclat, que cette marque d'honneur récompensait à elle seule le plus haut mérite. A cette époque, la disette de blé se faisait cruelle-

ment sentir en France; cent trente navires chargés de grains, que la reine de Pologne nous envoyait, étaient retenus dans les ports du Nord par les glaces. Jean Bart reçoit l'ordre, d'aller chercher cette flotte si impatiemment attendue, aussitôt que la mer sera dégagée. Le 20 mai 1694, il était prêt à mettre à la voile de Dunkerque avec six frégates pour remplir cette mission; mais une nombreuse escadre bloque ce port. Jean Bart, pour tromper les ennemis, use d'un stratagême qui montre que chez lui l'adresse et l'esprit d'invention s'unissaient au courage. Le 27 juin, il fait sortir du port, pendant la nuit, six barques légères qui gagnent la pleine mer en rasant la côte; d'après ses ordres, ceux qui montent ces embarcations allument alors des fanaux, dont la vue fait croire aux ennemis que ce sont les frégates de Jean Bart; ils courent sus à ces lumières, débloquent ainsi le port, et l'habile marin part sans obstacle.

Malheureusement, la flotte de grains, voyant les glaces fondues, n'avait pas attendu Jean Bart pour se mettre en route; elle appartenait d'ailleurs à des nations neutres, et se fiait sur cette circonstance, qui n'avait pas empêché la Hollande d'envoyer une escadre de huit vaisseaux commandée par le contre-amiral de Frise, Hides de Vries, afin de s'emparer de cette flotte si précieuse pour nous. Les Hollandais la rencontrent; ils la prennent sans obstacle; deux vaisseaux danois et un suédois qui l'accompagnaient, n'opposèrent point de résistance. Déjà les ennemis emmènent la flotte vers leurs ports, quand Jean Bart, qui faisait route dans cette direction, apercevant la mer couverte de voiles, apprend ce qui est arrivé. « Il faut avancer et combattre », dit-il alors à ses officiers; « l'intérêt de la France le demande. » Aussitôt il court sur les vaisseaux ennemis, attaque lui-même celui du contre-amiral, l'aborde, combat corps à corps le commandant, qui est mortellement blessé, et reste maître du bâtiment. Deux autres vaisseaux hollandais sont enlevés de la même manière; la flotte de blé est reprise, et, le 3 juillet, Jean Bart rentre à Dunkerque, ra-

menant ainsi l'abondance dans le royaume tout entier, où, de trente livres qu'il coûtait, le boisseau de blé tomba aussitôt à trois livres. Jean Bart rendit compte de cette action par une lettre écrite de sa main à M. de Pontchartrain, et dans laquelle règne une noble simplicité. Nous la donnons ici pour prouver que Jean Bart, sans avoir reçu une éducation distinguée, possédait au moins les élémens d'instruction les plus essentiels, quoi qu'en aient dit quelques personnes.

« Monseigneur,

« Je prends la liberté de vous écrire pour vous informer que le 29 du mois passé, je rencontrai, environ à douze lieues en mer, entre le Texel et la Meuse, huit vaisseaux de guerre hollandois, dont l'un portoit pavillon de contre-amiral. Je les envoyai reconnoître aussitôt. On me rapporta que ces vaisseaux s'étoient emparés d'une flotte chargée de blé destinée pour la France, qu'ils avoient obligé tous les bâtimens qui la composoient de les suivre, et transporté tous les patrons sur leurs bords. Je crus que, dans une telle conjoncture, il étoit de mon devoir de combattre pour reprendre cette flotte. En conséquence, j'assemblai tous les capitaines de mon escadre, avec lesquels je tins conseil de guerre, dans lequel il fut résolu de livrer combat. Pour donner l'exemple, j'attaquai le premier, allai sur le contre-amiral, montai aussitôt à l'abordage, et quoiqu'il fût monté de cinquante-huit canons, je m'en rendis maître après une demi-heure de combat, sans avoir désemparé l'abordage. Dans ce peu de temps, les ennemis ont eu au moins cent cinquante hommes tant tués que blessés; je n'ai perdu que trois hommes, et n'en ai eu que vingt de blessés. Au nombre de ceux qui ont été blessés parmi les ennemis, est le contre-amiral Hides de Vries. Il reçut un coup de pistolet dans la poitrine, un coup de mousquet dans le bras gauche, et trois coups de sabre sur la tête : il a fallu lui couper le bras. *Le Mignon* a pris un vaisseau ennemi de quarante-huit canons,

le Fortuné un de trente-quatre: les cinq autres vaisseaux de cette escadre s'étant aperçus que leur contre-amiral étoit pris, se sont enfuis. J'ai ramené dans ce port trente bâtimens de la flotte chargée de blé : ce combat s'est donné en présence des vaisseaux danois et suédois qui l'escortoient, et sont demeurés tranquilles spectateurs. Ils ont poursuivi leur route avec les autres navires pour différens ports de France. J'aurai l'honneur de vous écrire demain plus au long; j'ajouterai seulement pour le moment que le contre-amiral Hides m'a dit qu'il avoit ordre du prince d'Orange d'arrêter tous les bâtimens chargés de blé pour la France, et de les amener en Hollande. Le porteur de la présente est mon fils, qui s'est trouvé au combat.

« A Dunkerque, le 3 juillet 1694. »

A peine François Bart fut-il arrivé, que le ministre emmena sur l'heure le jeune marin, sans lui laisser le temps de changer de costume, à Saint-Germain, où se trouvait le Roi, pour que Sa Majesté apprît des détails si intéressans de la bouche même du fils du héros. Louis XIV fit au jeune Bart la réception que méritait le nouvel exploit de son père. Le messager était en bottes, et n'avait pas l'habitude des parquets cirés. Il glissa en se retirant, et tomba. Le Roi s'empressa pour lui donner la main, mais déjà le jeune homme s'était relevé. « On voit bien », lui dit Louis XIV avec un aimable à-propos, « que messieurs Bart sont meil-« leurs marins qu'écuyers. » Tout le monde à la cour fêta Jean Bart dans la personne de son fils. Une médaille fut frappée pour célébrer un événement si important pour le bien de l'État. On y voit la proue d'un vaisseau, et, sur le rivage, Cérès tenant des épis de blé. Cette médaille porte pour légende : *Annona augusta*; pour exergue : *Fugatis aut captis Batavorum navibus*; M. DCXCIV; ce qui signifie : *Abondance ramenée par les soins du Roi. — Après la fuite ou la prise des vaisseaux hollandois*; 1694. Le Roi éleva François Bart au grade d'enseigne de vaisseau, et donna à

cette vaillante famille des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus honorables. Les armes que prit Jean Bart sont un fond d'argent, mi-parti d'une barre d'azur; au-dessus de cette barre, il y en a deux autres de sable en sau toir; au-dessous de la barre d'azur est un lion de gueules, marchant à droite, cargué en tête de front flamboyant, ayant au-dessus une main qui tient un sabre nu. Comme une haute et précieuse faveur, le Roi permit à Jean Bart de décorer ces armoiries d'une fleur de lis d'or; elle s'y trouve en effet placée sur la barre d'azur.

Ces honneurs si mérités et si éclatans ne ralentirent pas l'activité de Jean Bart. De nouvelles expéditions, qu'il conduisit avec son courage et son bonheur ordinaire, animèrent d'une telle émulation les armateurs de Dunkerque, et particulièrement son frère Gaspard Bart, que les marins de ce port étaient devenus la terreur des Anglais et des Hollandais. Ils résolurent de détruire une ville si fatale à leur marine militaire et à leur commerce. Dans ce but, ils organisèrent un armement qui leur coûta des sommes énormes. A cette nouvelle, on se hâta de mettre Dunkerque en état de défense. Jean Bart s'y employa sans relâche; là, il allait combattre pour ses propres foyers. Plusieurs régimens renforcèrent la garnison; toutes les batteries furent armées; on prit toutes les précautions nécessaires pour annuler ou du moins diminuer les effets d'un bombardement. Le 11 août 1695, l'amiral Barklay, qui conduisait la flotte ennemie, entra dans la rade de Dunkerque. Il avait cent douze bâtimens, parmi lesquels plusieurs galiotes à bombes, alors d'invention récente, qui jouèrent toute la journée contre les forts et la ville. Jean Bart, avec son fils aîné, qui ne le quittait jamais, gardait le fort Sainte-Catherine, le plus exposé de tous. On riposta si vivement au feu des ennemis, qu'après avoir lancé plusieurs brûlots inutiles, ils se retirèrent, aussi malheureux contre Dunkerque qu'ils l'avaient été deux ans auparavant contre Saint-Malo.

Une pension de deux mille livres accordée à Jean Bart, et

un brevet de lieutenant de vaisseau pour son fils, payèrent la glorieuse part qu'ils avaient prise tous les deux à la défense de Dunkerque. Jean Bart fut ensuite destiné à recevoir le commandement de la flotte qui devait conduire en Angleterre le roi exilé Jacques II, que soutenait généreusement Louis XIV. Ce projet ne s'étant pas réalisé, Jean Bart, avec huit bâtimens, alla croiser dans la mer du Nord, et passa à travers toutes les escadres ennemies. Dans cette campagne, un commissaire général de la marine, M. Du Vergier, était embarqué à bord de son bâtiment. Ce fonctionnaire, par désœuvrement ou pour faire le nécessaire, s'avisa de contrôler la quantité de suif que consommaient les sondes, et de s'imaginer que l'on en volait [1]. Dans le but de mettre un terme à ses minutieuses chicanes, Jean Bart lui promit qu'on le ferait appeler toutes les fois qu'il faudrait sonder, pour qu'il pût s'assurer par lui-même de la quantité de suif employée dans l'opération. La nuit venue, M. Du Vergier va se coucher; alors Jean Bart ordonne qu'à chaque instant on jette la sonde, et que toujours on aille réveiller le commissaire. Celui-ci, les premières fois, monte sur le pont; puis la même manœuvre se répétant à tout moment, il se lasse enfin de ce fatigant contrôle. « Qu'on sonde tant qu'on voudra », s'écrie-t-il, « et qu'on me laisse dormir! » Jean Bart rit beaucoup de ce propos et du succès de son expédient; le lendemain, il fit sentir sérieusement à M. Du Vergier combien il avait tort de supposer que des hommes dont la vie se passait dans de continuels hasards, fussent capables de descendre à des bassesses.

Peu après, il enleva une grande partie d'une flotte marchande hollandaise, et prit à l'abordage les cinq vaisseaux d'escorte; il en brûla quatre, et mit tous les équipages sur le cinquième, dont il encloua l'artillerie, les laissant aller

[1] Pour sonder, on attache à une corde un morceau de plomb enduit de suif qu'on laisse tomber dans la mer, puis on le retire, et les matières que rapporte le suif indiquent sur quel fond l'on se trouve.

ainsi en liberté, sous promesse que le vaisseau serait ramené à Dunkerque. L'arrivée de ce bâtiment dans le port d'Amsterdam, et le bruit du nouveau désastre qu'il annonça, faillirent exciter une révolte parmi le peuple, qui se prenait aux officiers de l'amirauté des pertes maritimes des Provinces-Unies. « Ce Jean Bart, criait-on dans toute la ville, est donc un « démon auquel rien ne peut résister! » Le nom du marin de Dunkerque était un épouvantail dans toute la Hollande; c'est au point, assure-t-on, que ces mots : « Voilà Jean « Bart », faisaient tourner la tête avec frayeur à ceux qui les entendaient. En vain l'amirauté d'Amsterdam, pour contrebalancer ces impressions, fit-elle passer triomphalement à travers la ville l'équipage d'un petit bâtiment français pris depuis peu; cette parade ne trompa point le peuple, qui voyait le commerce du pays presque ruiné par un seul homme.

Le 27 avril 1697, Jean Bart fut élevé au rang de chef d'escadre. Dans le même temps, le Roi lui confia une mission qui exigeait tout le courage, tout le sang-froid, toute l'habileté que Jean Bart possédait à un degré si éminent. Il s'agissait de conduire en Pologne le prince de Conti, cousin de Louis XIV, qu'une partie de ce royaume appelait à la couronne après la mort de Jean Sobieski, en concurrence avec Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Louis XIV, qui soutenait la guerre contre la moitié de l'Europe, ne pouvait fournir des secours en hommes à son parent; néanmoins les instances du primat de Pologne le déterminèrent à faire armer une division navale pour conduire le prince de Conti à Dantzick. Cette escadre, sous les ordres de Jean Bart, était de sept vaisseaux. Le prince s'embarque à Dunkerque, le 6 septembre, sur le bâtiment monté par le nouveau chef d'escadre; il était accompagné des chevaliers d'Angoulême, de Sillery et de Lauzun, et emportait près de quatre millions, tant en or, pierreries, qu'en lettres de change. Les ennemis, instruits de ce voyage, avaient disposé sur la route des forces considérables. Jean Bart, à qui la nature de sa

mission ordonnait de se tenir sur la défensive, trompe la surveillance d'une partie de leurs vaisseaux, passe fièrement à la vue des autres, qui n'osent l'attaquer. Une fois hors de péril, le prince s'adresse à Jean Bart. « Si les ennemis nous « avoient attaqués, dit-il, ils auroient pu nous prendre. — « Cela étoit impossible », répond Jean Bart. « Comment « auriez-vous fait? » demande le prince de Conti; et Jean Bart réplique : « Plutôt que de me rendre, j'aurois mis le feu « au vaisseau; nous aurions sauté en l'air, mais ils ne nous « auroient pas pris; mon fils avoit ordre de se tenir à la « Sainte-Barbe, tout prêt à y mettre le feu au premier signal. » Le prince frémit; il trouva que le remède était pire que le mal, et recommanda à Jean Bart de n'y point recourir tant qu'il demeurerait sur le vaisseau.

On entra heureusement à Dantzick le 26 septembre. Mais le prince de Conti ayant reconnu, malgré les hommages dont il fut l'objet, que pour prétendre au trône de Pologne il faudrait de grandes forces et des sommes considérables, qu'il n'avait pas; que, dans tous les cas, beaucoup de sang serait répandu pour un succès incertain, ne jugea pas à propos de persister dans ses prétentions. Il résolut de revenir en France; abandonnant la couronne à son compétiteur, il se rembarqua sur le vaisseau de Jean Bart, qui le ramena sans accident à Dunkerque.

L'année suivante, le traité de Riswick vint terminer une guerre qui fatiguait toutes les puissances belligérantes, mais dont la France, sur terre comme sur mer, avait eu tous les honneurs. Jean Bart profita de la paix, pour jouir, dans sa ville natale, au sein de sa famille, d'un repos mérité par tant de glorieux travaux. Veuf depuis neuf ans de sa femme Nicole Gontier, il s'était remarié à Marie Tugghe, fille aussi d'un bon bourgeois de Dunkerque, dont il avait plusieurs enfans. Outre ses pensions, traitemens, et le produit de ses prises, Jean Bart possédait, du chef de sa seconde femme, une ferme valant environ vingt mille livres au village de Coukerke, châtellenie de Bergue, et d'autres propriétés

moins considérables dans la ville de Dunkerque; au total, c'était plus qu'il n'en fallait à Jean Bart, dont les goûts étaient aussi simples que ses manières, pour tenir un état fort honorable. Souvent il allait avec sa femme et ses enfans s'établir des semaines entières chez son parent Nicolas Bart, curé de Drinckam, dans la châtellenie de Bergues-Saint-Vinoc, homme d'un vrai mérite, pour lequel il professait autant d'estime que d'amitié. « Cousin », disait Jean Bart en arrivant au presbytère, « je viens passer quelques jours avec « vous, mais à condition que je ne vous serai point à charge. « Vous ne mettrez point de pot au feu aussi long-temps que « je serai chez vous; c'est moi qui fais la dépense ici : vous « aurez *bouche à cour.* »

En 1702, la succession d'Espagne ralluma la guerre générale. Indépendamment de l'Allemagne, la France eut à combattre la Hollande et l'Angleterre; aussi l'ordre fut-il donné de tenir prêts tous les vaisseaux disponibles pour se mesurer avec ces deux puissances maritimes. Louis XIV se garda bien d'oublier Jean Bart; il le chargea d'armer l'escadre qui était à Dunkerque, et qui fut augmentée d'un fort beau vaisseau de ligne de soixante-dix canons, nommé *le Fendant,* nouvellement construit au Havre, et que Jean Bart devait monter. L'illustre marin, toujours jaloux de justifier les bontés du Roi, s'occupa de l'armement de son escadre avec toute l'activité possible. Malheureusement, il se ménagea si peu, que, victime de son zèle, il gagna une pleurésie, dont il mourut le 27 avril 1702, jour anniversaire de sa promotion au grade de chef d'escadre, au moment où une nouvelle carrière de gloire allait s'ouvrir devant lui. Jean Bart n'avait pas cinquante-deux ans accomplis, et pouvait rendre encore d'immenses services à la France.

La mort de Jean Bart fut considérée dans tout le royaume comme un malheur public. Le Roi en ressentit la plus vive douleur. Les ennemis eux-mêmes, qui, souvent vaincus par lui, ne pouvaient lui refuser leur estime et leur admiration, payèrent à sa mémoire un éclatant tribut d'éloges. Dun-

kerque, fier de son grand marin, le pleura, comme si tous les habitans eussent formé la famille de Jean Bart. La ville entière suivit son convoi. Il fut enterré dans la principale église, près du second pilier à main gauche du chœur. Là fut ensevelie aussi sa seconde femme. Leur épitaphe à tous les deux est conçue en ces termes : CY GÎT MESSIRE JEAN BART, EN SON VIVANT CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES DU ROI, CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS, NATIF DE CETTE VILLE DE DUNKERQUE, DÉCÉDÉ LE 27 AVRIL 1702, DANS LA CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE DE SON AGE, DONT IL EN AVOIT EMPLOYÉ VINGT-CINQ AU SERVICE DE SA MAJESTÉ; ET MARIE-JACQUELINE TUGGHE, SA FEMME, AUSSI NATIVE DE CETTE VILLE, QUI MOURUT LE 5 FÉVRIER 1719, AGÉE DE CINQUANTE-CINQ ANS.

Par un brevet en date du 2 mai 1702, c'est-à-dire aussitôt après l'arrivée de la nouvelle de la mort de Jean Bart, Louis XIV donna à sa veuve, et à ses enfans après elle, une pension de deux mille livres. Cette pension devait être reversible sur les enfans avant même la mort de leur mère, au cas où celle-ci viendrait à se remarier. Le Roi voulait montrer ainsi que c'était au grand nom de Jean Bart qu'il accordait cette faveur : mais la veuve du célèbre marin le conserva fidèlement.

Outre François Bart, issu du premier lit, Jean Bart laissa deux fils qui ont également servi avec honneur dans la marine, et quatre filles. Les fils sont morts sans postérité, mais les filles ont eu plusieurs enfans.

Jean Bart était grand, bien fait, robuste, d'une figure agréable; il avait des cheveux blonds, des yeux bleus, pleins d'une expression de franchise. Comme on a pu le voir par différens traits de sa vie, il était doué non seulement d'un courage devenu proverbial, mais encore de beaucoup d'adresse, d'habileté, de sang-froid, d'une activité qui s'ennuyait du repos. Aussi humain après le combat que terrible pendant l'action, il était naturellement doux; et une offense pouvait seule le faire sortir de son caractère. Sobre

et modéré dans ses goûts, à défaut d'usage du monde, il possédait beaucoup de bon sens et de justesse d'esprit. Jean Bart ne se précipitait pas au milieu d'un danger inutile dans l'élan d'une témérité aveugle; mais il n'en était pas de si terrible qu'il n'affrontât sans hésiter, pour le bien de son pays. Il remplissait avec une pieuse exactitude, toutes les fois qu'il le pouvait, ses devoirs de religion. Parvenu au grade de chef d'escadre par son seul mérite, personne ne fut moins disposé à se faire valoir aux dépens d'autrui. « C'est la « fortune qui m'a favorisé », disait-il quand on le louait; « ceux qui m'ont secondé méritent autant que moi. »

Nous ne chercherons pas à établir ici un parallèle entre Jean Bart et Duguay-Trouin, Duquesne ou Tourville, ces grands hommes de mer ses contemporains. Aucun n'a déployé à un plus haut degré la réunion des qualités qui font un marin illustre, et aucun n'a laissé après lui une gloire plus pure et plus belle.

THÉODORE MURET.


THE ASTOR LIBRARY
NY



FÉNELON

(FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LAMOTHE),

NÉ LE 6 AOÛT 1651; MORT LE 7 JANVIER 1715.

Parmi les grands hommes que les regards de la postérité découvrent comme une magnifique décoration autour du trône de Louis XIV, il en est un dont le nom suffit pour éveiller l'intérêt et pour exciter l'attendrissement; mais Fénelon n'apparaît devant l'observateur superficiel que sous les traits d'un génie aimable, doué de l'heureux don d'embellir la vertu de toutes les parures d'une éloquence céleste. Et cependant ce génie si doux dans son langage, si modeste dans son maintien, fut presque le seul qui, sans se laisser éblouir par la gloire ni imposer par les qualités du grand Roi, osa marcher, libre et indépendant, loin des directions de sa main puissante, tandis que le reste de la nation, esclave avec dignité, subissait l'ascendant de ce haut caractère qui pliait à sa volonté les plus superbes courages et les esprits les plus inflexibles. Non que le saint prélat, le fidèle sujet, voulût se dégager des liens de l'obéissance; non qu'il cherchât, dans une censure factieuse des actes de l'autorité, cette popularité trompeuse qui n'illustre un moment que pour déshonorer à jamais. Fénelon ne s'éloigna d'aucun de ses devoirs; mais, témoin des malheurs du peuple, il remonta jusqu'à leur source; et quand les fautes du gouvernement lui furent dévoilées, il sentit que sa vocation l'appelait à sauver l'avenir de la France. Une royale éducation, dont il se vit chargé, lui en donna l'espoir. Dès lors toutes les facultés de son âme tendirent vers ce but désiré. Sous un roi absolu, il ne rêva qu'aux

moyens de borner les abus du pouvoir; en présence d'une nation insubordonnée, que n'aurait-il point tenté pour arrêter les excès populaires? Apôtre de l'humanité au dix-septième siècle, sans doute, dans le dix-neuvième, il en serait devenu le martyr.

François de Salignac de Lamothe Fénelon naquit au château de Fénelon en Périgord, le 6 août 1651. Ses premières études annoncèrent ce qu'il devait être un jour. Son goût et son esprit se formèrent à l'école des grands talens de la Grèce et de Rome. Orphelin de bonne heure, il resta sous la tutelle d'un oncle aussi éclairé que vertueux, qui l'envoya terminer à Paris une éducation si bien commencée en province. Le jeune Fénelon, destiné à être une des lumières du siècle, cacha quelque temps dans l'obscurité des travaux théologiques les rayons de son naissant génie. A cette époque, la religion venait d'éprouver deux pertes douloureuses. Le vénérable Vincent de Paule, le père de tous les enfans abandonnés, la providence des pauvres, le fondateur de la charité en France, était descendu dans le tombeau, les yeux encore attachés sur les derniers berceaux confiés par ses mains à la pitié publique, le cœur encore plein d'une joie sainte à l'aspect des nombreux établissemens de bienfaisance qu'il laissait parmi les hommes. L'éloquent François de Sales avait cessé de faire entendre, dans un diocèse voisin de notre pays, les sons de cette voix évangélique dont les triomphes agrandissaient le royaume de Dieu; mais, pour remplir les vides laissés dans l'église par l'absence de ces deux apôtres, la Providence jetait au milieu du siècle ceux qui devaient les remplacer.

Déjà l'un d'eux, Bossuet, le sublime Bossuet, s'emparait, dans le sanctuaire, de la superbe place qui ne lui fut plus disputée; déjà, devenu l'oracle de la foi, du haut de la chaire de vérité il lançait sur les hommes ces merveilleuses paroles dont ils restaient tout à la fois ravis et épouvantés; il foudroyait l'hérésie, imposait silence aux passions, publiait la toute-puissance de Dieu à côté de la poussière des rois; et, les pieds sur les couronnes, le front dans le ciel, les mains

vers les portes de l'éternité, ouvrait majestueusement ces portes mystérieuses pour n'y introduire que les seules vertus, laissant pêle-mêle sur le seuil les gloires humiliées de la terre. Le second, nous n'avons pas besoin de le nommer. Qui n'a d'abord deviné Fénelon ?

Dans l'impatience de son zèle religieux, il avait résolu de voler au-delà des mers du Levant, à la conquête des âmes qu'il était jaloux de gagner au christianisme. Pour le bonheur de la France, ce projet ne fut point accompli. Fénelon resta; et, durant dix années, il se renferma dans les humbles fonctions de supérieur des *Nouvelles Catholiques*. Ce fut alors que l'estime et l'amitié formèrent entre lui et Bossuet une alliance qui n'aurait jamais dû cesser. D'autres hommes éminens par leur naissance et surtout par leur mérite, tels que le cardinal de Noailles, le duc de Beauvilliers et ses deux beaux-frères, s'attachèrent à Fénelon, qui devint bientôt le guide et l'oracle de ces derniers. Il composa, pour l'instruction de la nombreuse famille de madame de Beauvilliers, ce traité *de l'Éducation des Filles*, chef-d'œuvre de raison, de morale et de sagacité, qui décèle la plus parfaite connaissance du cœur humain, en même temps qu'il marque le premier effort de ce génie du bien, consacré au service de ses semblables. Bientôt le crédit de Bossuet le fit choisir pour une mission où il devait déployer toute sa philanthropie chrétienne.

L'édit de Nantes révoqué, la main du Roi descendue sur les consciences, les soldats de Louvois chargés de la conversion des âmes obstinées dans leurs erreurs, tout l'appareil de la terreur déployé pour ramener au Dieu de paix des chrétiens dissidens, tel était le triste tableau que présentait alors le midi de la France. Fénelon, envoyé en mission dans le Poitou, demande à n'être accompagné que de la croix et non du glaive. Il ne porte à ses frères égarés que des paroles de charité et d'amour; il ne montre que les bontés au lieu des vengeances du Très-Haut. C'est à la lueur du flambeau de la foi qu'il éclaire les populations; c'est par la persuasion qu'il les attire dans ses bras toujours ouverts; et en imitant son

Dieu, qu'il fait bénir, il conserve à son Roi des sujets qui ne lui refusent plus ni le secours de leurs bras ni le tribut de leurs cœurs.

Cette conduite, non moins habile que sage, décida Louis XIV à lui en donner la récompense. Il accepta des mains du duc de Beauvilliers, nommé gouverneur du duc de Bourgogne, l'abbé de Fénelon, en qualité de précepteur du jeune prince et de ses frères. On sait que madame de Maintenon influa sur cette détermination du Monarque. Frappée du prodigieux mérite qu'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître dans le digne émule de Bossuet, elle comprit que l'approbation publique scellerait ce nouveau choix, qui fut en effet accueilli avec transport par l'opinion. Bossuet lui-même applaudit à l'élévation de celui qu'il regardait encore comme son disciple et son ami. Jamais Fénelon ne fut plus heureux : il allait réaliser les plans qu'il avait formés pour le bonheur futur de son pays.

Cependant le prince qu'on lui donnait à élever était né avec un caractère si violent qu'il semblait impossible d'en dompter la fougue. Voici le portrait que trace de lui le duc de Saint-Simon. « Dur, colère jusqu'aux derniers emporte-« mens contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, « incapable de souffrir la moindre résistance ; enfin, livré « à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs ; sou-« vent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare « en raillerie, saisissant les ridicules avec une justesse qui « assommait ; de la hauteur des cieux, il ne regardait les « hommes que comme des atômes avec qui il n'avait aucune « ressemblance, quels qu'ils fussent. A peine les princes ses « frères lui paraissaient intermédiaires entre lui et le genre « humain. »

Tel était ce jeune lion qu'il fallait apprivoiser sans lui ôter son énergie. Fénelon se chargea de cette tâche sublime, et peut-être était-il le seul capable de l'entreprendre et de réussir. « Le prodige, ajoute Saint-Simon, est qu'en très peu de « temps la dévotion et la grâce en firent un autre homme (de

« M. le duc de Bourgogne), et changèrent tant et de si re- « doutables défauts en vertus parfaitement contraires. De cet « abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, « patient, modeste, humble et austère pour soi, tout appli- « qué à ses obligations, et les comprenant immenses; il ne « pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet à ceux « auxquels il se voyait destiné. »

Un tel chef-d'œuvre d'éducation suffirait pour recommander la mémoire de Fénelon à l'éternelle reconnaissance des Français.

Appelé à jouer un rôle sur le grand théâtre de la cour, il y apporta cette politesse exquise, cette aisance aimable, ces grâces du langage, et ce tact admirable des convenances, dont, au fond de la solitude, il avait deviné le secret; loin d'y paraître étranger, il sembla y révéler un nouvel art de plaire que personne ne possédait avant lui. Mais quand tout cédait au charme qui l'environnait, le Roi seul fut inattaquable. Après une longue conversation avec le brillant précepteur de ses petits-fils, il le caractérisa et se peignit lui-même par ces mots: « Je viens d'entendre le plus bel esprit « et le plus chimérique de mon royaume. » Quel dommage pour les peuples que les âmes de Louis XIV et de Fénelon n'aient pu sympathiser comme les cœurs de Henri IV et de Sully! Que de sources de prospérité perdues pour la France! Mais qui des deux avait tort? Qui des deux comprenait mal la science de gouverner? Peut-être le Roi croyait-il trop en lui; peut-être le sage qu'il consultait avait-il trop de foi dans la raison des nations. Le règne du duc de Bourgogne aurait sans doute résolu le problème, mais le ciel refusa cette satisfaction à la France.

Cinq années s'écoulèrent pour Fénelon dans des travaux non moins glorieux que pénibles, sans qu'il reçût ni sollicitât les faveurs qu'il avait méritées; enfin le Roi, réparant noblement un oubli qui n'était peut-être qu'une épreuve, lui annonça son élévation à l'archevêché de Cambrai. Une grâce si éclatante aurait été accueillie avec joie par tout autre; car la

fortune entière de Fénelon n'avait consisté jusqu'alors qu'en un modeste prieuré de la valeur de quatre mille francs. Le nouveau prélat, qui ne s'était pas plaint d'une si précaire existence, ne tira aucun orgueil de sa nomination à un siége auquel, outre le titre de duc et les honneurs de prince de l'empire, était attaché un revenu considérable. De tels avantages comptaient peu devant une âme comme la sienne, que pouvaient seules émouvoir les saintes jouissances de la vertu.

Tandis que les faveurs de son Roi tombaient tardivement sur lui, tandis que les applaudissemens de la France le dédommageaient des fatigues et des peines que lui coûtait son noble, mais épineux emploi, Fénelon vit s'ouvrir devant ses pas un abîme d'où il sortit plus grand de son humilité qu'il n'y était entré malheureux de sa chute. Les élans d'une imagination tendre et portée aux rêveries des mystiques l'avaient entraîné vers les doctrines d'une femme dévote et spirituelle, qui, en prêchant l'amour divin, était déjà parvenue, à force de subtilités métaphysiques, à se faire suivre d'un nombreux cortége de prosélytes. Quelle était donc cette femme dont les pensées furent assez puissantes pour précipiter Fénelon dans ses erreurs? Madame Guyon, quelque temps goûtée par M. de Beauvilliers, introduite jusque dans le cabinet de madame de Maintenon elle-même, qui lui permit de professer à Saint-Cyr ses maximes, peu faites pour s'allier aux règles d'éducation qu'on y mettait en pratique; madame Guyon, dis-je, condamnée par le sévère Bossuet, le fut bientôt par toute la cour. Fénelon, auquel l'évêque de Meaux demandait une rétractation, ne voulut être infidèle ni aux opinions ni aux malheurs de son amie, car une prompte captivité la punissait du tort d'avoir déraisonné sur la théologie. En publiant le livre des *Maximes des Saints*, il rompit avec Bossuet, indisposa le Roi, perdit la protection de la favorite, et pour défendre je ne sais quelles idées dont il ne se rendait peut-être pas bien raison à lui-même, ou plutôt pour défendre une infortunée qu'il croyait victime d'une persécution injuste, il attira sur lui l'orage tout entier. Après un long combat

d'écrits entre lui et son redoutable adversaire ; après une multitude de conférences tenues au Vatican, où la cause avait été portée ; après des intrigues et des cabales sans nombre, ourdies contre l'archevêque de Cambrai, il apprit enfin qu'il avait succombé devant le saint-siége. Aussitôt Fénelon, pénétré du respect qu'il devait à son supérieur spirituel, monte en chaire dans son église cathédrale, désavoue hautement son livre censuré par le Vatican, se reconnaît coupable d'erreur, et se soumet volontairement à toutes les humiliations, laissant ses ennemis confus de ce trait de grandeur d'âme qui les abaissait si fort devant lui.

Le Roi, qui l'avait exilé, ne lui rendit point sa faveur, mais il était trop bon juge des actions héroïques pour lui refuser son admiration. Hélas ! il était dit qu'entre le Monarque et le prélat, tout contribuerait à rendre un rapprochement impossible. Fénelon avait composé un ouvrage dont le manuscrit lui fut dérobé par un domestique infidèle ; cet ouvrage était le *Télémaque*. L'auteur l'avait-il destiné au public? Voulait-il seulement le garder pour l'instruction de son élève ? C'est ce qu'on ignore. Mais le manuscrit imprimé parut au Roi un acte d'accusation dressé contre sa personne et son règne. Les grandes leçons que l'auteur y donne sur le faste, l'ambition, l'orgueil et le despotisme des souverains, sur les calamités où leur insatiable soif des conquêtes plonge les nations décimées et ruinées, devinrent aux yeux de Louis XIV autant d'applications offensantes dont il devait punir l'audace par une disgrâce et un exil éternels. Dès lors Fénelon dut voir que tous ses rapports avec la cour et le monde politique allaient cesser jusqu'à l'événement de la mort du Monarque, événement qu'il était aussi loin de désirer que de prévoir. Sans doute il fut affligé, mais plutôt des soupçons de Louis XIV que de la peine attirée sur lui par ces soupçons, injustes, à la vérité, et toutefois assez plausibles. Sa plus grande douleur, et ses lettres en offrent mille témoignages, fut de vivre séparé désormais du jeune prince auquel il avait voué son âme, ses pensées, sa vie, et qui lui rendait

affection pour affection. Qui sait si l'illustre écrivain ne maudit pas plus d'une fois son plus beau titre de gloire? Quoi qu'il en soit, relégué dans son diocèse, il se résigna au sort qu'on lui faisait. Quelle situation pouvait être fâcheuse pour un pasteur auquel on laissait son troupeau à gouverner?

Mais tout éloigné qu'il était de son royal disciple, il trouva encore mille voies pour faire passer jusqu'à lui les instructions et les vérités. Le duc de Beauvilliers, dépositaire de ses secrets, servait d'intermédiaire dans cette correspondance ignorée entre la vertu qui éclaire et la grandeur qui demande à connaître. Avec quelle sagesse Fénelon, du fond de sa retraite, dirige encore celui duquel devait dépendre un jour le sort de vingt millions d'hommes! Avec quelle hauteur de vues il juge les choses et les événemens! Comme il rapporte tout, pensées, projets, espérances, au bien de son pays et à la gloire du prince! On a paru craindre que, sorti des mains d'un prêtre, le jeune duc de Bourgogne ne restât garrotté dans les liens d'une étroite superstition, et que son âme, nourrie des maximes de la foi, ne fût rapetissée par l'exercice minutieux des devoirs du chrétien. Qu'on relise les pages de cette sublime correspondance où Fénelon se montre si grand, si noble, si pénétré de l'obligation d'élever l'héritier du trône à toute la dignité du rôle majestueux que sa naissance l'appelait à jouer. Loin de le courber vers les petites pratiques de la dévotion, il ne néglige aucune occasion d'engager cette âme, fière de son avenir, à se redresser vers la gloire. Ce n'est pas un lévite qu'il a voulu former, c'est un roi, un roi chrétien, à la vérité; mais Louis IX ne le fut-il pas? On ne peut résister à la tentation de citer quelques phrases des lettres de Fénelon; ces phrases serviront en même temps et à la justification du plan d'éducation tracé par le maître, et à l'éloge du disciple, qui recevait avec un si admirable dénûment d'amour-propre les plus sévères, mais les plus utiles leçons.

Le prélat mandait au prince, après la campagne de Lille, en 1708: « On dit que vous vous ressentez de l'éducation

« qu'on vous a donnée; que vous avez une dévotion faible, « timide et scrupuleuse sur des bagatelles, tandis que vous « négligez l'essentiel pour soutenir la grandeur de votre rang « et la gloire des armes du Roi; on ajoute que vous êtes « amusé, inappliqué, irrésolu; que vous n'aimez qu'une vie « particulière et obscure; on assure que vous ne voulez jamais « rien hasarder, ni engager aucun combat, sans une pleine « assurance que votre armée sera victorieuse, et que cette « recherche d'une sûreté impossible vous fait temporiser et « perdre les plus importantes occasions.

« Je suis très convaincu, Monseigneur, que la vérité des « faits est entièrement contraire à ces téméraires discours; « mais il s'agit de détromper ceux qui en sont prévenus. On « dit même que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ra- « lentir votre zèle pour la conservation des conquêtes du « Roi; et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux « instructions que je vous ai données dans votre enfance. « Vous savez, Monseigneur, combien j'ai toujours été éloi- « gné de vous inspirer ces sentimens. »

Comme on le voit, Fénelon n'omet aucune des imputations par lesquelles la calomnie cherchait à flétrir l'honneur des premières armes du prince. Il existait une cabale, ainsi la nomme Saint-Simon, dont tous les efforts tendaient à obscurcir cette naissante renommée. Vendôme était à la tête de l'opposition; Vendôme, ce guerrier qui ne dut ses triomphes qu'aux illuminations soudaines de son génie, qui disparaissait long-temps tout entier dans les plaisirs et les débauches du soldat, pour montrer à l'improviste le grand capitaine au moment même de la bataille, qui n'allait à la gloire qu'à travers les distractions du vice, qui abandonnait son armée à l'indiscipline, aux désordres, au dénûment, et ne la ressaisissait que pour vaincre. Cet homme, moitié héros, moitié épicurien, servait, sans le vouloir peut-être, les basses intrigues de la cour du dauphin, déterminée à perdre M. le duc de Bourgogne dans l'opinion : incapable d'avoir un plan, trop insouciant pour être envieux, trop

fier pour être méchant, il laissait placer son nom comme un drapeau devant le parti; et ce petit-fils de Henri IV était devenu, presque à son insu, le rival politique du petit-fils de Louis XIV. Fénelon, bien instruit de toutes ces trames, les dévoile à son élève avec une franchise digne de son caractère. Il n'est point trompé, on le voit, par les bruits adroitement répandus; il sait que le duc de Bourgogne est victime d'une odieuse cabale. Que fait-il? sa première pensée est de lui apprendre tout, et de l'engager à déjouer les complots de ses ennemis en se montrant aux yeux du Roi, de la France et de l'Europe tel qu'il est, et non tel qu'on le dépeint; il lui dit : « Mettez-vous en face de la calomnie, et « la calomnie disparaîtra. » En effet, son conseil fut suivi : le Roi, la France, l'Europe, éclairés par la vérité, reconnurent dans le duc de Bourgogne les hautes qualités qu'on lui déniait, et l'estime publique lui revint de tous les côtés.

Ainsi, Fénelon absent savait encore être utile au jeune prince : c'était Minerve remontée dans les cieux, mais veillant toujours sur Télémaque. Aussi, par quelles expressions tendres et touchantes la reconnaissance de l'élève se découvre-t-elle au maître! qui n'aimerait cet héritier du sceptre, ce fils des rois, se dégageant des chaînes de la grandeur pour commercer de cœur à cœur avec un sage qu'il était digne d'entendre! Quel spectacle que celui du duc de Bourgogne et de Fénelon travaillant en commun, de loin comme de près, au bonheur de la génération future!

S'il ne leur fut pas donné de faire jouir la France des beaux plans d'amélioration sociale conçus par le génie de l'un, adoptés par la raison de l'autre, ils éprouvèrent du moins une douce consolation, celle de se revoir après une séparation aussi longue que douloureuse. Les événemens de la guerre amenèrent M. le duc de Bourgogne sur la frontière de Flandre. Parmi les personnages que les devoirs de leur position appelaient autour de lui pour lui rendre hommage, Fénelon fut le seul qu'il cherchait, et le seul qu'il n'osa distinguer dans la foule. Leur entrevue se passa en regards,

témoignages muets, mais éloquens, d'une affection que rien n'avait pu affaiblir, ni l'absence, ni le temps; n'importe, ils s'étaient vus, ils s'étaient compris, et ils furent heureux. Dans ce moment si rapide et si court, tout revint à leur pensée, et les années qu'ils avaient traversées ensemble, et les nobles et utiles rapports qui avaient uni leurs âmes, et cette foule de services rendus par l'homme du ciel, et ces gages de reconnaissance multipliés par le fils des maîtres de la terre; ils avaient retrouvé leur première vie, cet âge d'or qu'ils s'étaient fait; plus de séparation, plus d'exil, plus de barrière entre eux; un regard leur avait rendu ce que la rigueur du sort et la volonté des rois ne pouvaient plus leur ravir : les jouissances du passé et les espérances d'un avenir qui renfermait encore plus de bonheur, car il leur promettait l'accomplissement de leurs rêves de bien.

La mort presque subite du dauphin rapprocha le duc de Bourgogne du trône. Le premier soin du Roi fut d'appeler au conseil son petit-fils : ce Roi, si jaloux de son autorité, ne craint pas de la partager avec lui. Non seulement il l'admet à la plus intime confidence de tous les secrets de l'état, mais il veut encore lui céder le droit de choisir les grands officiers de la couronne. Une place de capitaine des gardes est vacante : c'est le nouveau dauphin qui la remplit, par l'ordre exprès de son aïeul. Dans toutes les occasions, le Monarque manifeste avec empressement, avec joie, l'estime, on dirait presque le respect, dont il est pénétré pour un prince si accompli, si parfait observateur de ses devoirs, que chacun des actes de sa vie est une protestation de fidélité. Jamais confiance ne fut plus entière, mais jamais aussi elle ne fut mieux placée. Il suffirait de cette conduite de Louis XIV, ce grand appréciateur des hommes, pour faire tomber tous les bruits injurieux à la mémoire du jeune dauphin.

Au moment où tout semble flatter ce prince d'un magnifique avenir, lorsque les acclamations de la France, redevenue juste pour lui, se joignent aux louanges que lui prodigue son aïeul, qui ne les jetait pas au hasard; lorsque

Fénelon entrevoit l'aurore d'un jour plus doux; enfin, lorsque son auguste élève touche au rang suprême, une maladie imprévue précipite dans la tombe tant d'espérances, avec celui sur la tête duquel elles reposaient toutes. Le vieux précepteur n'a plus que des larmes à répandre, car il semble que les amis qui lui restent se soient donné le mot pour suivre au fond du cercueil le prince auquel ils avaient consacré leur vie : le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse, meurent. Fénelon détourne ses regards du siècle; il ne songe plus qu'à l'éternité; mais le soin de son diocèse l'occupe encore. Faible, valétudinaire, frappé au cœur, il ne néglige pas ses devoirs d'évêque, et c'est en les remplissant, c'est en parcourant son vaste bercail, que le bon pasteur tombe au milieu de ses brebis désolées, après des prodiges de charité accomplis pour adoucir les fléaux de la guerre. Il expira dans sa soixante-quatrième année, le 7 janvier 1715, d'une chute qui parut d'abord peu importante, mais qui accéléra l'heure de sa réunion céleste avec ceux dont il ne pouvait se séparer.

Lire la vie de Fénelon, c'est faire un cours de vertu : qui peut parcourir, dans tous ses touchans détails, l'histoire de cet homme de génie sans éprouver le besoin de devenir meilleur ? Quand on le voit, sur le théâtre éclatant des cours ou dans l'obscure enceinte de son diocèse, déployer sans cesse avec les talens les plus élevés les qualités les plus attachantes, devenir par ses écrits l'admiration de l'Europe, et par ses actions l'amour de l'humanité, prêcher le bien et le faire, trouver dans chacun des momens de son existence le temps de travailler à un ouvrage utile et de placer un bienfait, montrer autant de courage dans la défense de la vérité que de franchise dans le désaveu de ses erreurs, verser les plus sublimes instructions dans l'âme des enfans des rois et des pâtres, en se proportionnant avec une heureuse facilité à l'âge comme à la condition de ses élèves; quand on le voit se consumer dans les travaux de la charité, dans l'exercice de ces vertus douces et conciliantes qui rapprochent les hommes,

ne sent-on pas comme lui un désir impérieux de mériter l'amour et de rendre sa vie utile en travaillant au bonheur de ses semblables?

Si Fénelon éprouva des injustices et trouva des détracteurs, s'il termina dans l'exil des jours proscrits, ne le plaignez point : pouvait-il être malheureux, lui qui portait le genre humain dans son cœur; lui qui, en présence d'un orphelin à consoler ou d'un indigent à nourrir, eût encore béni son existence, puisqu'elle servait à quelque chose; lui qui n'avait pas cherché sa félicité sur la terre, mais dans le ciel? Pouvait-il être malheureux l'instituteur de ce jeune prince, dont les vertus étaient devenues son ouvrage, et qui le récompensait par la plus tendre vénération et la plus étonnante des métamorphoses, celle d'un être imparfait rendu par l'éducation un modèle accompli? Fénelon déplut à son maître, et ce maître était Louis XIV; mais il lui resta Dieu, sa conscience et des amis dont l'âme était digne de la sienne. Ces hommes respectables n'abandonnèrent jamais, au sein de ses disgrâces, celui qu'ils s'étaient fait un honneur de proclamer leur gardien, celui dont la parole était pour eux un oracle, et qu'ils considéraient comme le chef de leur vertueuse confédération. Ses adversaires mêmes, au nombre desquels on regrette de voir Bossuet, désarmés par sa magnanime résignation, ne pouvaient se dispenser de le nommer avec estime; le Vatican était rempli de ses admirateurs, et le souverain pontife, tout en condamnant ses maximes, conservait encore pour leur auteur une tendresse paternelle, qui se fit remarquer dans la modération des censures du saint-siége.

Que dirons-nous de ce concours d'hommages dont Fénelon se vit environné dans son honorable exil? La guerre éclate; les troupes étrangères forcent nos frontières et ravagent impitoyablement le territoire français; elles n'épargnent que les possessions d'un seul homme : la vertu trouve des amis jusque dans le camp de nos plus cruels adversaires. Au seul nom de Fénelon, chefs et soldats s'inclinent et

s'écrient : « C'est le bienfaiteur des hommes, c'est le conso« lateur des affligés ; c'est lui qui prodigue ses soins à nos « blessés, et qui les rend à la vie sans leur demander à quel « drapeau ils appartiennent ; tout ce qui est la propriété de « cet homme de bien devient sacré pour nous. » Ainsi s'expriment des ennemis, et le vénérable prélat traverse les champs de bataille pour vaquer aux fonctions de son saint ministère, distribuant la parole divine, portant des secours partout où sa charité peut s'étendre, sans voir autour de lui que des groupes d'admirateurs qui se prosternent sous ses bénédictions, sans distinguer parmi eux un seul être dont l'attitude puisse lui faire soupçonner le voisinage des combats : il suffit qu'ils soient des hommes, ils sont ses amis.

Mais la plus douce pensée sur laquelle se reposa l'âme de Fénelon, ce fut celle de servir l'humanité, même après sa mort. Les nombreux écrits qu'il légua à la postérité, et dans lesquels sont consignés les principes philanthropiques qu'il ne cessa de professer sous le règne d'un prince absolu, lui assuraient, et il en était persuadé, un facile et légitime empire sur l'esprit des générations futures. Il sentit que ses leçons, répandues par toute la terre, feraient battre de siècle en siècle les cœurs généreux pour qui l'amour de la patrie, le perfectionnement de la société et les grandes idées de liberté, d'ordre et de justice ne sont pas de vaines abstractions. Il découvrit derrière lui, dans la suite des âges, des millions d'élèves qui, formés par lui, transmettraient ses nobles maximes à des millions d'autres êtres, éclairés par la même éducation. Il vit les sublimes inspirations de son génie animer l'univers moral ; il le vit, et il tressaillit de joie. Combien d'hommes, en effet, ont dû et devront leurs vertus à Fénelon ! combien, à leur insu, se sont peu à peu dépouillés, à la lecture attachante de ses ouvrages, d'une multitude de vices et de défauts, dont il montre toute la laideur, dont il fait sentir tout le poids ! D'autres nous ont prouvé qu'il fallait être honnête homme pour ne pas vivre mal avec soi-même ; Fénelon est le premier qui nous ait fait un bonheur de ce

qui n'était auparavant qu'un devoir. Il peint la vertu sous des traits si purs, il la rend si attrayante, qu'il nous amène à l'indispensable besoin de nous abandonner à elle et de n'aimer qu'elle. Ce cœur si tendre et si expansif nous apprend, par son exemple, qu'il n'est point de voluptés égales à celles d'un religieux ami de l'humanité. Si quelques faiblesses ont été son partage, elles appartiennent à ce sentiment de philanthropie dont il était rempli et comme enivré. Qui aura le courage de les blâmer? quelle ivresse fut moins dangereuse?

Après avoir signalé l'influence morale de ses écrits, irai-je parler de leur mérite littéraire? Lus, appréciés, admirés partout, ils ont pris dans l'opinion de la postérité une place qu'ils ne perdront pas. Mais qu'importent à la mémoire de Fénelon les vains applaudissemens du goût et de l'esprit? servir, éclairer, inspirer l'amour du vrai, du beau et du bon : voilà ce qu'il voulait; voilà ce qu'on trouve dans le *Télémaque*, comme dans les *Dialogues des morts*; dans l'*Examen de la conscience d'un roi*, comme dans les *Démonstrations de l'Existence de Dieu*; dans le *Traité de l'Éducation des filles*, comme dans les *Lettres sur la religion et la métaphysique*. Le charme répandu sur ces diverses productions imprime au style de Fénelon un caractère divin. D'autres écrivains ont pu donner à leurs compositions des formes plus savantes; ils ont pu attacher à une diction plus ferme et plus concise l'empreinte de leurs laborieux efforts; mais il ne fut accordé qu'à lui de séduire et d'entraîner son lecteur par cette onction pénétrante, par cette merveilleuse facilité, par cette souplesse gracieuse, qui s'allient à la plus aimable simplicité. Ses pensées ont couru sur le papier aussi lucides qu'elles s'épanchaient de son âme pure, comme des fleurs tombent d'un bel arbre sur un canal dont elles embellissent les eaux. Sa conviction est persuasive, sa logique se tourne en sentiment; tout, chez lui, raison, preuve, démonstration, vérité, fiction, émane de l'amour, et l'inspire. Au fond de chacune de ses idées, de chacun de ses mots, on découvre le céleste

mobile qui le faisait agir, parler et écrire : le triomphe de la vertu pour le bonheur de l'humanité.

Fatigué du poids de ses travaux, resté le dernier de cette association d'hommes de bien dont il était l'âme, Fénelon expira en convertissant et en faisant de bonnes œuvres, la main encore levée pour bénir ses frères, et les lèvres entr'ouvertes pour recommander la concorde à tous les membres de cette immense famille qu'il avait édifiée soixante-quatre ans par ses exemples, autant qu'il l'avait éclairée par ses préceptes. La mort de son royal élève rompit, comme il le dit lui-même, tous les liens qui le retenaient à la terre; mais, s'il ne put placer sur le trône ce philosophe-religieux, qu'il avait formé pour se dévouer au bonheur des peuples, il laissa du moins le modèle de cette éducation qui apprend aux princes qu'*il ne faut pas que tous soient à un seul, mais qu'un seul doit être à tous :* maxime sainte, vérité féconde, dictée au génie par la sagesse, et dans laquelle sont renfermées à la fois la sûreté des souverains et la félicité des nations.

BRIFAUT,
De l'Académie Française.



MADAME DACIER.

MADAME DACIER,

NÉE EN 1651; MORTE LE 71 AOÛT 1720.

PARMI les femmes de France qui ont glorieusement cultivé les lettres, il en est une qui occupe un rang tout exceptionnel. Son talent n'eut pour source aucune des qualités distinctives de son sexe : ni romancière comme mademoiselle de Scudéry ou madame de Lafayette, ni poète comme madame Deshoulières, ni écrivain de cœur comme madame de Sévigné, elle n'eut rien de cet esprit français qui, chez les femmes surtout, ne s'épanche qu'en doux sentimens ou ne s'échappe qu'en ingénieuses et brillantes fantaisies. La raison en elle prévalut sur l'imagination, le positif sur l'idéal; sa règle éternelle fut le bon sens, sa passion dominante l'érudition. Habituée à vivre parmi l'élite des beaux génies de l'antiquité comme dans une famille, son amour pour eux alla jusqu'à l'idolâtrie. Vouée dès sa jeunesse à une vie laborieuse et solitaire, travaillant au milieu des bruyans embarras de Paris avec autant de calme qu'un bénédictin dans le silence de Saint-Maur, préférant aux attraits de la société française, alors si polie, si élégante, l'austère compagnie des vieux auteurs grecs et romains; consumant ses veilles à feuilleter de poudreux manuscrits, à collationner, à étudier des textes, à compulser des scolies; commentateur patient, consciencieux traducteur, homme plutôt que femme par la gravité de ses goûts et de ses ouvrages : telle fut madame Dacier, dont la gloire modeste ne s'efface point devant celle de ses plus illustres contemporains. Cette communauté de gloire, elle en est principalement redevable à la nature de ses travaux. Une femme savante comme les Saumaise et les Bochart, était une sorte de merveille littéraire que l'esprit

humain devait enfanter sous les regards de Louis XIV, afin qu'il ne fût pas dit qu'un seul genre de mérite eût manqué au plus glorieux de tous nos siècles.

Anne Lefèvre sortit, pour ainsi dire, de souche latine et grecque : son père, Tannegui Lefèvre, *Tanaquillus Faber*, que Dangeau appelle *le plus savant homme de son temps*, occupait une chaire de troisième à l'académie de Saumur, et la gloire de ce célèbre humaniste retentissait de là dans toute la France et jusque chez l'étranger : une petite ville de province était presque, grâce à un seul homme, la rivale de Paris. Malgré les devoirs d'une profession à laquelle il se dévouait tout entier, le docte Lefèvre ne négligeait pas l'éducation de sa famille; c'était à son fils qu'il devait naturellement tâcher de transmettre l'héritage de ses lumières. Quant à sa fille, il n'avait pas l'ambitieuse pensée d'en faire une savante. Mais un jour qu'elle assistait à la leçon de son jeune frère, celui-ci manifestant quelque hésitation, elle lui suggéra, tout en continuant un ouvrage de tapisserie, des réponses pleines de sens. Frappé de cette rectitude de jugement dans un âge si tendre, Tannegui Lefèvre résolut de développer par la culture les germes de son précoce talent; il l'initia aux principes des deux langues de Térence et d'Homère, et la mit promptement en état de comprendre les auteurs qui, dans la suite, devaient être pour elle un objet d'études, une occasion de gloire.

Quelquefois l'écolière osait n'être pas du même avis que le professeur; quand il vantait le mérite de la traduction de Quinte-Curce par M. de Vaugelas, elle lui faisait remarquer des négligences de style, des passages infidèlement rendus. L'admirateur de Vaugelas était réduit à reconnaître son erreur; mais le dépit qu'éprouvait d'abord l'amour-propre du savant était bientôt compensé par le plaisir dont jouissait la vanité du père.

De pareilles scènes d'instruction classique n'avaient encore que deux acteurs; un troisième personnage vint y jouer son rôle. Le jeune André Dacier, envoyé de Castres à Saumur

pour se former à l'école de Tannegui Lefèvre, étudia avec tant de succès que l'illustre professeur le retint auprès de lui lorsqu'il congédia ses nombreux élèves; il fit plus, il le donna à sa fille pour compagnon d'études, dans l'espoir qu'une heureuse rivalité ferait prendre à l'esprit de l'un et de l'autre un essor encore plus prompt. Sa maison, moitié gymnase, moitié gynécée, vit ces deux athlètes de dix-huit ans préluder par de paisibles exercices aux victoires qui les attendaient dans une plus vaste carrière. Un autre jeune homme, une autre jeune fille, accoutumés à une intimité de tous les jours, n'auraient pas trouvé dans les travaux de l'esprit une défense contre les charmes d'une première passion; mais André Dacier et Anne Lefèvre étaient de complexion à n'avoir qu'un amour, celui de l'étude. Cependant on doit supposer que dès lors ils commencèrent à suivre le penchant où les conduisait une douce sympathie de caractères, de pensées et de goûts. Ainsi, témoin de leurs premiers travaux, qui leur tinrent lieu de premières amours, Saumur vit célébrer les fiançailles de leur mariage, effectué plus tard dans Paris.

Séparée de son jeune condisciple par l'absence, de l'auteur de ses jours par la mort, Anne Lefèvre vint, en 1673, s'établir dans la capitale, précédée du bruit de sa réputation naissante; elle y vint, non pour se mêler aux grandes et petites intrigues de la cour et de la ville, mais pour chercher tous les nouveaux moyens de science qui lui manquaient encore. Là commença pour elle une vie de studieuse retraite, une vie sédentaire et grave, dont les vanités et les plaisirs d'un siècle de gloire et de galanterie ne pouvaient la distraire. Les anciens seuls avaient le privilége d'attacher toute sa pensée; en les étudiant, elle semblait retrouver ses véritables compatriotes : éducation, sentimens, idées, tout avait été en elle jeté dans le moule antique. Romaine et Grecque, habillée à la française, elle n'habitait en esprit que les deux patries de son choix, Rome et Athènes. Cependant, une fois mariée, les soins de la famille, les devoirs de la société, la forcèrent de quitter les palais de l'ancienne Italie, les temples de l'an-

cienne Grèce, pour rentrer quelquefois dans ses pénates parisiens; des hauteurs de la poésie, c'était descendre à l'humilité de la prose. Il y eut donc deux femmes en madame Dacier : la femme qui écrivait dans son cabinet, et celle qui causait dans les salons; la femme qui ne songeait qu'à Homère, à Plaute, à Térence, et celle qui dut se rappeler qu'elle avait un époux, des enfans, des amis; la femme des temps anciens, et celle du dix-septième siècle; l'une dominant toujours l'autre. Occupons-nous d'abord de la femme de lettres.

Madame Dacier était née traducteur comme d'autres naissent poètes; l'intelligence des vieux auteurs était presque en elle une révélation d'instinct. Ses premiers pas dans la carrière de l'érudition furent signalés, en 1674, par le succès de son édition de Callimaque, dont elle accompagna le texte de doctes remarques. Habile à reconnaître, à exciter le mérite, le duc de Montausier l'invita bientôt à travailler à la collection des auteurs latins destinés à l'usage du dauphin; la jeune savante commenta successivement Florus, Aurélius Victor, Eutrope, Dictys de Crète. Bayle rendit hommage à la ferveur de science qui lui fit devancer tous ses collègues. « Ainsi, dit-il, voilà notre sexe hautement vaincu par cette « illustre savante, puisque, dans le temps que plusieurs « hommes n'ont pas encore produit un seul auteur, madame « Dacier en a déjà publié quatre. »

Les soins actifs que lui coûta cette laborieuse entreprise ne l'empêchèrent pas de composer, en 1681, une version en prose d'Anacréon et de Sapho, faite, suivant Boileau, pour décourager quiconque voudrait traduire ces deux poètes en vers. La Motte, alors son partisan, la complimenta dans une ode qu'on trouva *jolie*.

A ces *petites occupations,* comme elle a la modestie de le dire dans sa dédicace au duc de Montausier, succéda un travail plus important sur Térence; elle s'y livra avec tant d'ardeur qu'elle eut souvent le courage de se lever à cinq heures du matin, malgré le froid d'un rigoureux hiver.

Plaute, qu'elle plaçait au-dessus de Térence pour la force du comique, la vivacité de l'action et la variété des incidens, lui inspira aussi l'envie de reproduire les énergiques et pittoresques beautés de son vieux langage; mais soit qu'elle s'effrayât des difficultés de cette tentative, soit que sa passion pour le grec lui fit regarder comme une coupable infidélité une diversion trop longue en faveur du latin, elle ne se mesura qu'avec trois ouvrages de Plaute : l'*Amphytrion*, le *Rudens* et l'*Épidicus*. Dans sa préface, elle retraça l'histoire de l'origine et des progrès de l'art dramatique.

Aristophane, qui ne comptait pas encore d'interprète français, lui fournit l'occasion d'une lutte nouvelle, où elle pouvait, sans honte, ne pas triompher entièrement; elle choisit les deux plus célèbres pièces du poète athénien : le *Plutus* et *les Nuées;* cette dernière comédie lui plaisait tellement qu'elle prétendait l'avoir lue au moins deux cents fois. Aristophane ne l'inspira pas aussi heureusement que Plaute et Térence; mais si son travail ne fit pas revivre toute l'âpreté mordante, toute la vigueur satirique du modèle, il aplanit du moins une partie des obstacles dont un chemin vierge était hérissé. On ne rend pas assez de justice aux auteurs venus les premiers, n'importe en quelle carrière; on leur demande toujours plus qu'ils ne pouvaient donner, parce que, pour les juger, on se place, non au point d'où l'art est parti avec eux, mais au temps où il est arrivé depuis.

La plupart des hommes, et surtout des femmes de lettres, payant leur tribut aux faiblesses du cœur humain, cèdent à l'ardeur des passions, à l'attrait des frivolités mondaines, et ce qu'ils gagnent en plaisir ou en célébrité, ils le perdent en véritable gloire. Madame Dacier, au contraire, ramena tous les points de son existence vers un centre unique, l'étude! Aussi le temps ne lui manqua ni pour se livrer à ses nombreux travaux, ni même pour concourir à ceux de son docte époux; elle l'aida dans la composition des *Réflexions morales de l'empereur Antonin*, et traduisit pour lui deux vies des *Hommes illustres* du biographe de Chéronée. Boileau, qui

ne pouvait être suspect de galanterie, accordait à la femme la supériorité sur le mari : « Dans leurs productions d'esprit faites en commun, disait-il, c'est elle qui est le père. » Saint-Simon, après avoir dit que M. Dacier *était savant en grec et en latin*, ajoute que *sa femme en savait plus que lui en ces deux langues, en antiquités, en critique*. De La Monnoye, auteur de son épitaphe, se contente de lui assigner un rang pareil. Dans une élégie latine en son honneur, Claude Fraguier dit également :

Anna, patri docto, docto par, Anna, marito.

Quelle que soit la justesse ou l'inexactitude de ces jugemens, c'est toujours un rare phénomène que l'association conjugale de deux esprits qui éprouvent une sympathie d'érudition pour les mêmes études, et qui, par un mérite à peu près égal, couronnent le même nom d'une double gloire.

Tant de travaux créaient à madame Dacier une réputation qui devait se consolider par ses traductions de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*; ces deux ouvrages, publiés en 1711 et 1716, furent les deux plus beaux événemens de sa vie littéraire. Jusqu'alors, quelle version française était digne de réveiller l'enthousiasme pour le vieux rhapsode de l'Ionie? Vingt-huit mille vers grecs traduits par une seule main, et par la main d'une femme! N'est-ce point là une merveille? Homère ne resta plus le patrimoine exclusif des savans; naturalisé Français, il devint la lecture favorite des dames de la cour et des grands seigneurs : il fut de bon ton d'avoir dans sa bibliothéque l'Homère de madame Dacier, comme auparavant les romans de mademoiselle de Scudéry et de La Calprenède. L'érudition, protégée par la mode, pénétra dans les salons, où avaient régné trop long-temps les fausses grâces du bel-esprit et les traditions frivolement pédantesques de l'hôtel de Rambouillet.

Les traductions de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* sont-elles pourtant deux chefs-d'œuvre? Non; mais elles attestent un

progrès : si après on a pu faire mieux, avant on n'avait pas fait si bien. Convenons d'abord que madame Dacier reproduit le dessin du modèle plus que son coloris; toujours attachée au fond, car elle est pour le sens un guide infaillible, elle pèche souvent contre la forme. Ce qui constitue le mérite réel de sa traduction d'Homère, c'est l'aisance, la clarté du style; c'est une profonde intelligence des beautés du texte; c'est une lutte [1] opiniâtre contre un athlète invincible; enfin, c'est une supériorité incontestable sur tous ses prédécesseurs. Madame Dacier a tenté de rapprocher deux ennemis, l'esprit et la lettre; elle a donc posé le véritable principe de la traduction. Si elle n'est pas toujours parvenue au but, elle nous l'a montré du moins; ses travaux, bien que surpassés aujourd'hui, resteront non seulement comme précieux jalons de la marche de l'art, mais comme œuvres de conscience et de talent.

L'existence de madame Dacier s'écoulait ainsi, remplie par de graves études, qui lui procuraient de pures jouissances et une gloire paisible. Retirée dans le sanctuaire de la science, elle n'en sortait pas pour descendre dans l'arène des coteries, lorsque soudain elle fut arrachée à son studieux repos par un cri de guerre. Un mauvais poète, mais un critique spirituel, Houdart de La Motte, publia, en 1714, sa traduction en vers des vingt-quatre chants de *l'Iliade,* réduits en douze. Un pygmée raccourcir le géant de l'épopée! le clouer au lit de Procuste! remplacer par un squelette un corps plein de chair et de vie! Quel scandale! quelle impiété! Bien plus, renouvelant les attaques de Scaliger, de Desmarets, de Saint-Sorlin et de Perrault, La Motte osait signaler des imperfections dans le poëme des poëmes, accuser les dieux d'Homère de bizarrerie et d'indécence, ses héros de forfanterie et de grossièreté! Enfin, il en appelait de la sentence de madame

[1] Souvent madame Dacier retraduisait le même passage jusqu'à six ou sept fois, et, toujours mécontente, elle écrivait en marge : *Je n'y suis pas encore.*

Dacier, qui avait décidé, en sa qualité de traducteur en prose, que *les poètes cessent d'être poètes* quand ils sont traduits en vers.

Au premier bruit de ces abominables hérésies, l'orthodoxe madame Dacier s'émeut et s'indigne. On attaque Homère! on outrage son idole! Et l'Académie se tait! et elle ne gémit point d'un pareil attentat! et tous les immortels ne se lèvent pas en masse pour venger le goût, pour défendre le génie! C'est donc à elle de repousser d'insolens blasphèmes! Qu'importent ses soixante ans? la colère lui rendra les forces de la jeunesse. Dans sa classique fureur, la voilà qui se précipite dans la lice, bardée de grec, cuirassée de latin, prête à guerroyer pour Homère sous le bouclier d'Aristote! Pour tuer d'un seul coup son ennemi, elle lui lance à la tête les six cent quatorze pages de son lourd volume sur les *Causes de la corruption du goût*. Prodigue d'injures comme les héros de *l'Iliade,* elle lui reproche de ne pas savoir un mot de grec; d'estropier, de mutiler, de défigurer, de déshonorer le divin Homère; de gâter sa belle poésie épique par le vernis menteur d'une versification d'opéra. Disséquant lambeau par lambeau le cadavre de sa traduction, elle lui prouve, en s'autorisant de Longin, de Denys d'Halicarnasse, d'Aristote, d'Horace, d'Eustathe, de Despréaux, du père Le Bossu, qu'il est *également malheureux dans ce qu'il a retranché, dans ce qu'il a ajouté et dans ce qu'il a changé.* Zoïle fut jadis brûlé tout vif par les habitans de Smyrne : si les Parisiens faisaient subir le même châtiment à M. de La Motte, madame Dacier serait capable d'allumer elle-même le bûcher, au beau milieu de la cour du Louvre, sous les yeux de l'Académie!

L'Iliade de La Motte, honorée de la protection du grand roi, qui accorda à son auteur une pension de huit cents livres pour avoir traduit Homère, comme le brevet le dit expressément, n'en était pas moins un crime de lèse-poésie; mais le coupable se défendit avec des armes si courtoises qu'il obtint presque son pardon. Au pesant volume de son

antagoniste, il riposta par un livre ingénieux : la *Réflexion sur la critique*. Madame Dacier avait raison, mais avec lourdeur, ce qui est un défaut en France ; La Motte avait tort, mais avec grâce, ce qui est un avantage : aussi a-t-on dit que l'une avait écrit en savant et l'autre en femme d'esprit.

Bientôt l'élite des gens de lettres prit fait et cause pour l'un ou pour l'autre champion. Un simple duel se transforma en une bataille.

La querelle de Boileau et de Perrault, au sujet des anciens et des modernes, n'avait été qu'une escarmouche ; la véritable guerre commença si ardente, si vive, si générale, qu'on aurait pu craindre qu'elle ne fût aussi longue que le siége de Troie. Tout à coup les Grecs et les Troyens des deux camps font pleuvoir un déluge de minces libelles et de grosses dissertations. L'abbé Terrasson se range du côté de La Motte, Boivin du parti de madame Dacier. Fontenelle, Gacon, Buffier, Fourmont, Longepierre, l'abbé Dujarry, l'abbé de Pons, l'abbé du Bos, prennent part au combat. Les morts eux-mêmes viennent au secours des vivans : on exhume l'abbé d'Aubignac. Le révérend père Hardoin publie son apologie d'Homère, et madame Dacier, mécontente de l'œuvre du jésuite, venge le poëte de cette défense, qu'elle repousse comme la plus insultante des attaques. Elle avait encore préparé une réponse au livre et aux lettres de La Motte ; mais elle la supprima, lorsqu'enfin elle consentit à un traité de paix. Valincourt, ami commun des deux rivaux, imagina de les réunir dans un souper. Madame Dacier ne put résister ni à la gaité de la table ni aux politesses de La Motte. Grâce à ce moyen tout homérique et à cette manière toute française, leur amphitryon eut le plaisir et la gloire de les réconcilier. Il joua le rôle du dieu qui, chez les anciens, servait à dénouer le drame.

Le public n'avait pas attendu la fin du spectacle pour s'en divertir ; il avait cédé à ce besoin de plaisanterie qui se mêle parmi nous à toutes choses, même aux plus sérieuses, comme pour ne point laisser périmer les droits de la gaité française

dans la patrie de Rabelais et de Scarron. Le vaudeville et la satire parodièrent les héros de cette nouvelle *Iliade*. Le théâtre de la foire Saint-Laurent joua *Arlequin, défenseur d'Homère*. Marivaux publia *l'Homère travesti*, et l'abbé de Faure *Homère, danseur de corde*. Limojon de Saint-Didier fit paraître le *Voyage du Parnasse*, mélange de prose et de vers, avec *l'Iliade, tragi-comédie*.

Ainsi finit, après avoir occupé pendant deux ans tous les journaux, tous les salons de la capitale, une sédition littéraire qui avait éclaté d'abord avec l'ardeur d'une guerre religieuse et politique ; enfantée comme la Ligue, par la passion, elle mourut, comme la Fronde, par le ridicule. Cette querelle, futile en apparence, contenait cependant le symptôme d'une lutte bientôt plus vive entre les opinions reçues et les nouvelles idées. C'était déjà une tentative de cet esprit d'examen et de doute qui ébranlait les doctrines de la vieille littérature, et qui devait ensuite saper d'autres croyances, briser d'autres institutions. Ce mouvement, destiné à changer la face de la société en France, madame Dacier le ralentit un peu à son insu. Dernier défenseur de ce culte de l'antiquité qui servit de base au siècle de Louis XIV, en combattant pour Homère contre La Motte, elle soutenait le principe de l'autorité.

Sous le rapport littéraire, l'utile résultat de cette dispute fut d'inspirer aux gens du monde un plus grand désir de connaître le poète qui en était l'objet. La victoire resta donc à madame Dacier, et sa traduction conquit à son profit tous les lecteurs du *long abrégé* de son rival, que, d'après le conseil de l'épigramme, *on rendit court en ne le lisant point*. Mais, quoique triomphante, elle dut souffrir encore des blessures que son poète favori avait reçues dans un combat si acharné. La nécessité de sortir des bornes de son paisible et modeste caractère pour s'exposer à l'animosité des partis, sa sainte colère contre les hérésies du mauvais goût, le zèle opiniâtre qu'elle avait mis à défendre son idole contre d'audacieux iconoclastes, tout cela lui fit en peu de temps dépenser

les forces de son esprit et peut-être de sa santé. Comme épuisée par sa passion pour Homère, elle ne put, ainsi qu'elle en avait conçu le projet, s'occuper de Virgile. On eût dit un de ces athlètes d'antiquité dont la vigueur succombait sous les efforts d'une laborieuse et dernière victoire.

Mais c'est assez nous appesantir sur son mérite littéraire et scientifique. Esquissons maintenant son caractère et sa vie.

Fille, épouse, mère, elle remplit ses différens devoirs, sinon avec cet entraînement de l'âme qui commande le dévouement de toute l'existence, du moins avec plus d'exactitude qu'on aurait pu en espérer d'une femme qui savait *du grec autant qu'homme de France*. Nourrie sous les yeux paternels, dans l'autorité de la religion protestante et dans la tradition de ces vieilles mœurs qui se perpétuaient parmi la bourgeoisie de nos provinces, mademoiselle Lefèvre, devenue madame Dacier, continua de donner, au milieu de Paris, l'exemple de toutes les vertus de la famille. Son mariage avait été une alliance d'esprit plutôt que de cœur. L'interprète d'Homère ne pouvait donc pas adorer son époux avec l'effusion de tendresse d'une Andromaque; mais elle lui resta fidèle avec la constance d'une Pénélope.

Madame Dacier eut trois enfans. Son fils, qui mourut à dix ans, annonçait devoir être un prodige : adroit au vol comme un petit Lacédémonien, il dérobait les livres grecs dont elle lui défendait la lecture, trop difficile encore pour sa jeune intelligence; déjà même il se permettait de juger les anciens auteurs, et appelait Polybe un homme de grand sens, Hérodote un grand enchanteur. De ses deux filles, l'une prit le voile à l'abbaye de Longchamp; l'autre lui fut enlevée dans sa première jeunesse. La perte de cette dernière lui causa une douleur qu'elle consacra à la fin de sa préface de *l'Iliade*. « Je me préparais, dit-elle, à reprendre *l'Odyssée* « et à la mettre en état de suivre *l'Iliade* de près; mais frap- « pée d'un coup funeste qui m'accable, je ne puis rien pro- « mettre de moi; je n'ai plus de force que pour me plaindre. « Qu'il soit permis à une mère affligée de se livrer ici un mo-

« ment à sa douleur. Je sais bien que je ne dois pas rougir « qu'on ait pour moi la même complaisance qu'on a eue « pour de grands hommes anciens et modernes qui, dans la « même situation où je me trouve, se sont plaints de leur « malheur; mais j'espère que l'humanité seule portera le pu- « blic à ne pas refuser à ma faiblesse ce qu'on a accordé à « leur mérite; jamais on ne s'est plaint dans une plus juste « occasion. Il nous restait une fille très aimable qui était « toute notre consolation, qui avait parfaitement répondu à « nos soins et rempli nos vœux, qui était ornée de toutes les « vertus, et qui, par la vivacité, l'étendue et la solidité de « son esprit et par les talens les plus agréables, rendait déli- « cieux tous les momens de notre vie; la mort vient de nous « la ravir. Dieu n'a pas voulu continuer jusqu'à la fin de « nos jours une félicité si grande. J'ai perdu une amie et « une compagne fidèle; nous n'avions jamais été séparées un « seul moment depuis son enfance. Quelles lectures! quels « entretiens! quels amusemens! Elle entrait dans toutes mes « occupations; elle me déterminait souvent dans mes doutes; « souvent même elle m'éclairait par des traits qu'un senti- « ment vif et délicat laissait échapper. Tout cela s'est évanoui « comme un songe; à ce commerce si plein de charmes suc- « cèdent la solitude et l'horreur. Tout se convertit pour nous « en amertume; les lettres même, accoutumées à calmer les « plus grandes afflictions, ne font qu'augmenter la nôtre par « les cruels souvenirs qu'elles réveillent en nous. Il ne m'est « donc pas possible de me remettre si promptement à un ou- « vrage qui m'est devenu si triste; il faut attendre qu'il ait « plu à Dieu de me donner la force de surmonter ma douleur « et de m'accoutumer à une privation si cruelle. »

Ces regrets sont touchans; une douleur sincère y respire. On voit que les méditations de la science n'empêchaient pas madame Dacier d'aimer et de s'affliger en mère. Ce passage a d'autant plus de prix qu'il est la seule preuve écrite qui nous reste de sa sensibilité. Elle n'a laissé aucune de ces lettres où le cœur aime à s'épancher dans des confidences de

famille ou dans des témoignages d'amitié. Cependant, outre d'illustres protecteurs, Bossuet, l'évêque d'Avranches, le duc de Montausier, elle eut de nobles amis, Despréaux, de Harlay, Valincourt, Charleval. Ses travaux et sa réputation la mirent en rapport avec les savans et les gens du monde; on conçoit que les premiers devaient obtenir la préférence sur les seconds. Logée au Louvre avec son mari, garde du cabinet des livres du roi [1], il lui arrivait rarement de quitter sa demeure pour les cercles à la mode. Dans son salon, elle ne tenait pas bureau d'esprit à l'instar de madame de Lafayette, de madame de La Sablière, de madame de Sévigné. Peut-être n'étant remarquable ni par l'éclat de la beauté, ni par l'originalité d'un esprit caustique ou brillant, avait-elle senti que la nature ne l'avait pas douée des qualités nécessaires aux succès mondains. D'ailleurs, peu semblable en cela aux femmes supérieures, elle n'ambitionnait pas la gloire de l'emporter sur son sexe par les priviléges du talent, point envieuse ni médisante, ne parlant d'elle-même qu'avec mesure, des autres qu'avec éloge ou bonté. Un écrivain gentilhomme, toujours si dédaigneux à l'égard des gens de lettres et de roture, Saint-Simon, la loue en ces termes : « Elle « n'était savante que dans son cabinet ou avec des savans; « partout ailleurs simple, unie, avec de l'esprit, agréable « dans la conversation, où on ne se serait pas douté qu'elle « fût rien de plus que les femmes les plus ordinaires. »

Un seigneur allemand la priant un jour de s'inscrire sur le livret où, dans le cours de ses voyages, il recueillait le souvenir des personnages célèbres, après une longue hésitation, elle traça enfin son nom avec ce vers de Sophocle :

Le silence est la parure des femmes.

Ce précepte du tragique grec, madame Dacier était plus

[1] Par une faveur jusqu'alors sans exemple, elle obtint, en 1720, la survivance de cette place, mais ce fut son mari qui lui survécut.

disposée à le suivre qu'à imiter la loquacité des héros d'Homère. Cette réserve dans la conversation tenait à un fonds de modestie innée qui ne l'abandonnait pas plus dans les circonstances importantes que dans les détails ordinaires de sa vie. Ainsi, lorsqu'avec son mari elle abjura le culte protestant quelques mois avant la révocation de *l'Édit*, elle ne songea point, comme tant d'autres convertis, à tourner un changement de croyance au profit de sa fortune ou de son ambition. Les deux époux se retirèrent à Castres, patrie de M. Dacier. Charleval, qui supposait leur départ causé par le mauvais état de leurs affaires, leur avait apporté dix mille livres en or, dont on pense bien qu'ils refusèrent l'offre généreuse. Se résignant à interrompre leur savant commerce avec l'antiquité profane, ils s'instruisirent par la méditation des saintes Écritures et des pères de l'Église. Quand le jour de la foi les eut éclairés, ils embrassèrent la religion catholique, non en courtisans jaloux de plaire au monarque, mais parce que leur cœur était persuadé et leur esprit convaincu. Louis XIV, pour les rappeler de leur retraite, eut besoin de faire intervenir son autorité; il les reçut avec bienveillance, et leur accorda, à l'un quinze cents livres, à l'autre cinq cents livres de pension; ce bienfait, ils ne l'avaient pas demandé; le roi très chrétien, pour récompenser leur mérite, avait attendu leur conversion.

Madame Dacier mettait dans le soin de sa gloire autant de désintéressement que dans celui de sa fortune. Ses ouvrages en général sont composés avec non moins de modestie que de bonne foi. Si elle ne cède pas toujours aux objections de la critique, si elle écrit : *ma remarque subsiste,* ce n'est point par entêtement d'orgueil, mais par force de conviction. Cependant elle eut plus d'une occasion de se montrer sensible aux chatouillemens de la vanité littéraire, soit quand l'académie des *Ricovrati* de Padoue l'honora de son choix, soit lorsque la célèbre Christine de Suède [1] lui adressa des com-

[1] Madame Dacier répondit à ses complimens par une épître en latin.

plimens par l'organe du comte de Konigsmarck, et lui écrivit pour l'attirer à sa cour. L'Europe savante lui rendit hommage par de fréquentes réimpressions de ses œuvres en Hollande et en Angleterre. L'estime qui nous vient de l'étranger peut nous être moins chère que celle de nos compatriotes; mais elle a quelque chose de plus flatteur, parce qu'elle a dû triompher de ce sentiment d'envie ou de défiance qui trop souvent arme les uns contre les autres les savans de différens pays.

Les personnes qui ne jugeront madame Dacier que sur les apparences, lui soupçonneront quelques velléités de pédantisme. On cite d'elle des paroles, des actions, qui peuvent en offrir le semblant.

Un jour, voyant une femme filer au rouet, elle lui dit d'un air grave et presque fâché : « Les anciens n'ont jamais « filé qu'à la quenouille. »

Un autre jour, elle ne se contenta point de regretter la perte des usages antiques; du regret elle passa au désir de l'imitation. Il lui prit fantaisie, dit-on, de confectionner un ragoût, peut-être le fameux brouet lacédémonien, dont Athénée lui avait fourni la recette. Son mari lui servit d'aide en cette docte expérience. Mais les deux époux étaient plus habiles en fait de traduction que de cuisine. Tout classique qu'il était, leur estomac ne put digérer ce mets renouvelé des Grecs; il faillirent à s'empoisonner. Certes, exposer ses jours pour vérifier un point d'érudition gastronomique, c'était là un héroïsme bien méritoire. Le beau suicide de Vatel lui-même n'eût-il pas été vaincu par une mort si savamment courageuse!

Ce goût, ou, si l'on veut, cette manie de l'antique, venait chez madame Dacier, non pas de l'envie de se singulariser, mais de sa pieuse admiration pour le génie des grands hommes de l'Italie et de la Grèce. Mieux valait pécher à cet égard par excès de superstition que par incrédulité. Après tout, ce léger ridicule, si toutefois c'en est un, disparaît devant un rare assemblage des présens de l'esprit et de l'âme. Charitable

jusqu'à se gêner elle-même pour secourir les pauvres, vertueuse sans affectation, ne jalousant pas le mérite des autres, généreuse dans ses sentimens, modeste dans sa conduite, toutes ces qualités font estimer et chérir, comme femme privée, la femme de lettres qui se rendit illustre dans le plus illustre des siècles. Saint-Simon l'a jugée en disant que *sa mort fut regrettée des savans et des honnêtes gens*.

Une piété vive et sincère l'aida à traverser les deux années de souffrance qui la conduisirent au tombeau; elle y descendit le 17 août 1720, deux ans avant son mari, qui était né comme elle en 1651. Nulle académie n'a prononcé son éloge; on ne lui a ni érigé de statues, ni frappé de médailles; quelques mots inscrits sur une maison de la ville de Saumur indiquent seulement le lieu de sa naissance. Mais, à défaut de panégyriques et de monumens, ses œuvres suffisent pour consacrer un nom que tant de solides travaux ont classé à part, un nom destiné à vivre, puisque le nom de madame Dacier est désormais inséparable de celui d'Homère.

A. Bignan.



VILLARS.

VILLARS

(LOUIS-HECTOR DE),

MARÉCHAL DE FRANCE,

NÉ EN 1653; MORT EN 1734.

Louis XIV assiégeait Maëstricht en personne. Pour prévenir toute témérité dangereuse, et peut-être pour ménager un sang noble et précieux, le jeune prince, imposant aux autres une modération qu'il pouvait à peine obtenir de lui-même, avait défendu aux volontaires, dont il s'était réservé le commandement, de prendre aucune part aux attaques, sans une permission expresse émanée de sa propre majesté.

Un jeune homme osa braver l'ordre royal. Ayant appris, un soir, qu'on devait attaquer le lendemain matin le chemin couvert qui favorisait les sorties des assiégés, il profita de la nuit pour quitter son poste et se glisser dans les rangs des grenadiers désignés pour l'assaut.

A peine en marche avec eux, il gagne la tête de leur colonne et s'avance le premier jusque dans la demi-lune. Là, un fourneau joue et l'enterre presque entièrement. Il se dégage, reparaît aussi promptement qu'il avait disparu, poursuit sa marche et sa victoire, enlève la position avec les braves qui le secondent, les installe dans leur conquête, et se hâte de regagner son poste dans la tranchée, sous les tentes des volontaires. Mais le Roi, qui, pour assister à l'action, avait enfreint sa propre défense, aperçoit le victorieux fugitif et le fait amener devant lui :

« Jeune homme, lui dit-il d'un ton sévère, qui a pu vous « inspirer l'audace de transgresser mes ordres ?

« Sire, » répond le volontaire sans perdre contenance, et d'un air parfaitement en rapport avec la conduite qu'il vient de tenir, « j'ai pensé que Votre Majesté ne sauroit me punir « d'être allé apprendre le métier de l'infanterie pendant que « la cavalerie n'avoit rien à faire. »

Louis XIV, heureux de pouvoir pardonner une faute qu'il aurait commise, donna pour toute punition au coupable sa main royale à baiser, et l'engagea, en souriant, à être une autre fois moins téméraire et plus docile.

Ce jeune volontaire, c'était Louis-Hector de Villars. Il n'avait pas vingt ans, et il faisait ses premières armes sous un Roi dont il devait un jour sauver les états. La faute qu'il venait de commettre annonçait sa vie, et la justification qu'il en donnait expliquait son caractère. On va en juger par le résumé rapide de l'une et de l'autre.

Louis-Hector de Villars naquit à Moulins, en 1653. Sa mère était cette Marie Gigault de Bellefonds, dont les *Lettres sur l'Espagne* ne laissaient pas d'inspirer quelque jalousie à madame de Sévigné, et son père fut ce brillant marquis de Villars dont la même dame de Sévigné a raconté si plaisamment la burlesque aventure avec M. de Montchevreuil, à la procession des chevaliers du Saint-Esprit [1].

Villars fit ses premières études au collége de Juilly, et en sortit pour entrer aux pages de la grande-écurie du Roi, où il ne tarda pas à se faire remarquer de Louis XIV. Dès cette époque, il eut des pressentimens de sa haute destinée.

Un jour que son père se plaignait de l'ingratitude du sort: « Pour moi, dit-il, je ne demande qu'à vivre pour faire une « grande fortune. Je chercherai si assiduement les occasions « de me distinguer, qu'il faudra bien que l'on fasse attention « à moi. »

Entré aux volontaires du Roi, à l'âge de dix-neuf ans, il commença à tenir sa promesse par plusieurs exploits sem-

[1] Lettres à madame de Grignan, du 26 février 1680, et du 3 janvier 1686.

blables à celui que nous avons raconté. Il se distingua au passage du Rhin, aux siéges d'Orsay, de Doësbourg et de Zuphten, au point de faire dire à Louis XIV, « qu'on ne « pouvoit tirer un coup de fusil nulle part, sans que ce petit « garçon sortît de terre pour s'y trouver. » La cornette des chevau-légers de Bourgogne, disputée par plusieurs rivaux éminens, fut la première récompense du courage de Villars.

Cette faveur militaire fut suivie de près par une faveur diplomatique, qui permit au jeune officier de prouver qu'il saurait représenter son pays dans les cours aussi bien qu'il le défendait sur les champs de bataille. Chargé d'aller complimenter le roi d'Espagne sur sa convalescence, le marquis de Villars (il profita de cette occasion pour prendre le titre que lui avait laissé son père) fut reçu avec des honneurs particuliers par Charles II, et revint comblé des présens et des éloges de ce monarque. Ce fut alors qu'il rejoignit le Roi au siége de Maëstricht.

De Maëstricht, il suivit Turenne en Franconie, puis Condé à Senef. Il montra dans cette sanglante journée autant de sagesse que de courage.

Au moment d'ordonner la charge, le prince et ses officiers remarquèrent un mouvement dans l'armée ennemie, et ces derniers prétendirent qu'elle se disposait à une retraite générale. « Non, s'écria Villars, elle veut seulement opérer un « changement de front. »

A ces mots, Condé se détourna vivement :

« Jeune homme, dit-il, qui donc vous en a tant appris?

« Il voit plus clair que nous, » ajouta-t-il en regardant ses officiers, « et il a parfaitement raison. »

La charge fut ordonnée en conséquence. Villars, grièvement blessé au premier choc, fit bander sa blessure à la hâte, et retourna à son poste auprès du prince, dont la douleur seule put le séparer en le jetant à bas de son cheval.

A la nouvelle de cet intrépide dévouement, Louis XIV nomma Villars colonel d'un régiment de cavalerie. Il avait vingt et un ans.

Du service du prince de Condé, il passa à celui du maréchal de Luxembourg. A la bataille de Cassel, où il commandait un corps de réserve, il se préparait à décider la victoire en prenant en flanc l'aile droite de l'ennemi, lorsqu'un ordre de Monsieur lui signifia de renforcer le centre. Il hésita quelques instans, et obéit en frémissant de regret et de douleur. L'aile qu'il allait détruire fut sauvée, et quand il se plaignit, après la bataille, au maréchal de Luxembourg :

« Ah ! lui dit ce dernier, plût au ciel que le cheval de « l'aide-de-camp qui vous a porté ce maudit ordre du prince « se fût cassé la jambe avant d'arriver à vous ! »

Un tel suffrage était bien fait pour consoler Villars d'un exploit manqué. Il ne tarda pas à s'en consoler par lui-même à l'assaut de Fribourg, où il monta à la tête de ses grenadiers, et à l'affaire de Kockberg, où il jeta sa cuirasse au plus fort de la mêlée, en prononçant ces mots, dignes d'être médités par tous les hommes qui disposent de l'existence des autres : « Je ne tiens pas ma vie plus précieuse que « celle de mes soldats, puisque leur courage est aussi grand « que le mien. »

Ces paroles méritaient bien la prédiction que le maréchal de Créqui fit à Villars, sur la brèche du fort de Kehl :

« Si Dieu te laisse vivre, jeune homme, tu auras ma place « plutôt que personne. »

Après six ans de combats, la paix de Nimègue (1678) vint imposer à Villars un repos dangereux pour un homme de son âge et de son caractère. Placé haut à la cour de Louis XIV, où sa bonne mine, sa haute taille et ses belles manières lui donnaient auprès des dames autant d'avantages que sa valeur lui en avait donné contre les ennemis de la France, il dépensa en passions et en intrigues galantes la chaleur de cœur et l'activité d'esprit qu'il avait déployées dans les camps. Pour composer un tableau piquant de ces aventures, avec les mémoires et les chroniques scandaleuses de l'époque, il n'y aurait que l'embarras du choix ; mais, dans cette partie de l'histoire de Villars, la vérité se trouve mêlée de tant d'inventions et de

calomnies, qu'il convient à la sévère intégrité du biographe de s'abstenir et de se taire, dût son récit perdre quelque intérêt et son lecteur quelque plaisir.

Ce qui est notoire, et ce qu'il n'est pas permis de passer sous silence, c'est que les amours de Villars lui attirèrent l'animadversion d'un Roi qui exigeait de ses courtisans une sagesse dont il était loin de leur donner l'exemple, et que le colonel émancipé reçut l'ordre de rejoindre son régiment.

Toutefois, cette disgrâce (si c'en était une) ne fut pas de longue durée. Louis XIV, à qui nul rôle n'était plus difficile à jouer que celui de mentor, en fait de galanterie, rendit promptement sa faveur à Villars, en lui confiant les importantes ambassades de Vienne et de Munich.

Dans cette dernière mission, que Villars reçut peu de temps avant la fameuse coalition connue sous le nom de ligue d'Augsbourg, il s'agissait de rallier aux intérêts de la France l'électeur de Bavière, beau-frère du dauphin. L'ambassadeur français, à son arrivée à Munich, y trouva le parti autrichien tellement maître des esprits, qu'il ne put rester dans la ville sans compromettre sa sûreté, et n'eut que le temps de gagner le territoire suisse.

Une aventure, moitié plaisante, moitié désagréable, signala son passage à Saint-Gall. Arrivé aux portes de cette ville, à une heure avancée de la nuit, et par un temps affreux (on était alors au plus fort de l'hiver), il n'avait rien de plus pressé que de prendre quelque repos et de passer inaperçu, lorsque le principal magistrat de la cité, accouru cérémonieusement à sa rencontre, l'arrêta court pour lui débiter un compliment infini, dans lequel il lui prouva, par mille raisons, que l'ambassadeur du roi de France ne pouvait traverser la ville de Saint-Gall sans recevoir les honneurs dus à son rang. Obligé de se rendre à l'honorable avis de ses hôtes, Villars s'abandonne à eux et se résigne à être fêté. Un banquet considérable est servi, et tous les notables du pays y arrivent avec leurs familles. Après le banquet, un bal se prépare, et l'ambassadeur est à peine sorti de table, qu'on vient

le chercher pour le mener à la danse. Cette fois, Villars, qui n'avait pas dormi depuis deux jours, trouve que ses convives le reçoivent trop bien; il se révolte contre le nouvel honneur qu'on lui apprête, et obtient, bon gré mal gré, la permission de se mettre au lit pendant quelques heures. Le lendemain matin, il se lève à la hâte, espérant bien éviter les adieux de ses hôtes, lorsqu'un exprès vient le trouver de leur part, armé d'une longue feuille de papier. Villars, croyant que c'est un nouveau discours, ne sait comment l'éviter.... Pour couper au plus court, il prie l'envoyé de lui remettre son manuscrit, et, en même temps, il le lui prend des mains; mais à peine y a-t-il jeté un coup d'œil, qu'il reconnaît, au lieu d'un discours....., un mémoire détaillé des frais du festin que lui a donné le magistrat de Saint-Gall. La mystification était un peu forte; mais, réfléchissant qu'il est plus prompt de payer que de se fâcher, Villars fait verser la somme sans demander quittance, et part à l'instant pour Bâle. Là, un nouvel accident l'arrête; il tombe dans un fossé, où il manque de périr, et il arrive en France à peine convalescent.

Villars se dédommagea bientôt de ces petites contrariétés, par la part glorieuse qu'il prit à l'expédition du maréchal d'Humières, en Flandre, à la célèbre journée de Leuze, et aux engagemens de Joyeuse avec le prince de Bade, sur les bords du Rhin.

La paix de Nimègue l'avait laissé colonel; celle de Ryswick (1697) le trouva lieutenant-général. Il profita du loisir que ce dernier traité lui rendit, pour prendre, à Vienne, une éclatante revanche de son échec diplomatique en Bavière.

Le roi d'Espagne, Charles II, allait mourir. Les vues de Louis XIV sur la succession de ce prince alarmaient la cour d'Autriche, et il fallait, pour lever cette terrible opposition, un homme aussi ferme qu'habile. Louis XIV espéra trouver cet homme dans Villars, et son espérance ne fut pas trompée.

Jamais plus grandes difficultés n'avaient entouré une mis-

sion diplomatique. La cour d'Autriche était tellement indisposée d'avance contre l'ambassadeur extraordinaire de Louis XIV, qu'il fut d'abord insulté, au milieu d'une fête, par le prince de Lichtenstein, gouverneur de l'archiduc Charles, compétiteur du petit-fils du roi de France pour la couronne d'Espagne.

Villars se comporta, en cette occasion, avec une noblesse et une fierté dignes du Roi qu'il représentait. Il exigea des excuses solennelles, et le prince de Lichtenstein reçut l'ordre de les lui faire immédiatement. C'était beaucoup, mais ce n'était rien auprès de ce qu'il restait à faire.

La cour de Vienne avait obtenu du faible Charles II une autorisation secrète de s'emparer, après sa mort, de toutes les possessions espagnoles en Italie. Villars eut l'adresse de pénétrer ce redoutable mystère, et l'adresse, plus étonnante encore, d'amener l'empereur à promettre, par écrit, qu'il n'userait point de l'autorisation du roi d'Espagne. Cette opération assurait le triomphe du duc d'Anjou sur ses concurrens. Aussi l'empereur ne tarda pas à se repentir de ce qu'il avait signé, et Villars faillit payer cher son succès, lorsque la cour de Vienne apprit l'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV. Pour commencer à se venger du roi de France, on osa impliquer son ministre dans une conspiration de Hongrois. Villars sortit de ce piége à son honneur, et les persécutions de ses ennemis ne servirent qu'à augmenter sa gloire. Ce fut alors que le prince Eugène donna à l'Autriche un noble exemple. Plus la cour affectait d'éviter Villars, plus il rechercha sa compagnie et son amitié. Cette liaison entre deux rivaux près de se combattre étonna les courtisans autrichiens.

« Messieurs, leur dit Villars, je veux le plus de bien pos-
« sible au prince Eugène, comme je suis convaincu qu'il me
« souhaite toutes sortes de prospérités, abstraction faite de
« l'intérêt de nos maîtres respectifs; mais si vous voulez que
« je vous dise où sont les véritables ennemis du prince Eugène,
« ils sont à Vienne, comme les miens à Versailles. »

Ce n'était pas la première fois que Villars se plaignait des

ennemis qui lui nuisaient auprès du Roi son maître. Le plus funeste avait été le ministre de la guerre Louvois. Son fils et son successeur, le marquis de Barbezieux, avait hérité de toutes ses préventions fâcheuses contre le parent du maréchal de Bellefonds[1]. Villars dénonça un jour à Louis XIV lui-même les intrigues envieuses du marquis et de ses complaisans.

« Croyez-vous donc, dit le Roi, que ces gens-là puissent « perdre un homme que je connois aussi bien que vous ?

— « Hélas ! Sire, répondit Villars, ces gens-là ont le privi« lége d'approcher tous les jours Votre Majesté, tandis que « vos généraux jouissent à peine de cet honneur une fois « par an. »

Les méfiances de Villars n'étaient que trop fondées; il en eut une preuve cruelle dans les jugemens injustes et mesquins de la cour de Versailles sur les résultats de son ambassade à Vienne. Après avoir assuré, par sa seule habileté, l'avénement du duc d'Anjou au trône d'Espagne, il vit ce succès attribué à d'autres; et, comme il l'écrivait à Chamillard, dans sa franchise originale et pittoresque, « il trouva, à son retour, « qu'il avoit battu les buissons, et que c'étoient ses camarades « qui avoient pris les oiseaux. »

Heureusement, Louis XIV ne partagea pas tout-à-fait l'erreur de ses courtisans, et témoigna publiquement à son ambassadeur la reconnaissance qu'il devait à ses services.

Ce fut à peu près à cette époque que Villars devint amoureux de mademoiselle de Varangeville. Il se hâta de l'épouser, sans se demander si elle était aussi propre à assurer son bonheur qu'à satisfaire sa passion, et il ne tarda pas à s'apercevoir que la beauté de cette femme serait le tourment de sa vie. On a beaucoup parlé de la jalousie de Villars; nous y reviendrons.

Louis XIV fit son cadeau de noces à Villars, en lui donnant le commandement en chef d'une expédition. L'élec-

[1] Mémoires de Villars. — *Hist. de France*, par Anquetil.

teur de Bavière venait de prendre les armes en faveur de la France, dans la grande querelle qui divisait l'Europe. Investi de tous côtés par les troupes autrichiennes, il attendait du secours, et il fallait lui en porter à travers mille obstacles plus effrayans les uns que les autres. Villars se chargea sans hésiter de cette difficile et périlleuse mission. La manière dont il s'en acquitta serait un titre suffisant pour le placer en première ligne parmi les plus grands capitaines. Il nous a laissé lui-même le récit de cette campagne, comme de la plus belle époque de sa vie militaire, et ce n'est qu'en renvoyant nos lecteurs à cet intéressant Mémoire, que nous nous consolons de ne pouvoir en transcrire ici les principaux détails. Du reste, tous les historiens du grand siècle ont raconté longuement les prises de Kehl et de Hornbeck, les combats de Huningue et de Hochstett.

Ce fut sur le champ de bataille même de Huningue que l'armée de Villars le déclara, de sa propre autorité, maréchal de France. Instruit de ce fait, Louis XIV se hâta d'envoyer le bâton de maréchal à Villars, en lui écrivant qu'il « unis« sait sa voix à celle de ses braves soldats (1702). »

Malgré ses triomphes, Villars ne fut vainqueur qu'à demi, grâce à la faiblesse et aux indécisions de l'électeur de Bavière; et, après l'avoir rejoint et sauvé deux fois, il prit le parti de demander son rappel. Il l'obtint, et ce fut le salut de l'Autriche. En 1714, au traité de Rastadt, le prince Eugène avoua que si, dix ans plus tôt, l'électeur de Bavière avait laissé à Villars la liberté de marcher sur Vienne, la paix aurait été, dès cette époque, conclue « à l'avantage de la « France. » Et alors que de calamités de moins!

La campagne des *Camizards* succéda à celle de Bavière. Quelques écrivains, qui veulent tout mesurer à leur taille, ont avancé que Louis XIV effrayé avait arrêté le cours des triomphes de Villars en Allemagne, pour ravaler ce grand capitaine à une misérable « guerre de fanatiques. »

Pour démentir cette folle assertion, il suffit de rétablir les faits. Après avoir, à regret, accordé au maréchal son rappel

en France, le Roi le reçut en ami plus qu'en maître, le combla de bontés et d'honneurs, lui donna un appartement à Marly, et enfin lui proposa le commandement des troupes d'Italie, de concert avec le duc de Vendôme.

Le duc de Vendôme était l'aîné de Villars; ce dernier comprit qu'avec un tel collègue il ne pourrait agir par sa propre volonté; et, se souvenant encore des désagrémens qu'il venait de souffrir auprès de l'électeur de Bavière, il osa refuser l'offre de Louis XIV, et le supplia de l'employer ailleurs qu'en Italie.

« Eh bien, dit le Roi, vous êtes fait pour conduire de « grandes guerres; mais je vous avoue que vous pouvez me « rendre un service bien important, si vous vous chargez « d'arrêter une révolte qui peut devenir d'autant plus dange- « reuse pour moi, qu'ayant en ce moment toute l'Europe à « combattre, je suis fort embarrassé de soutenir encore la « guerre au cœur même de mes états.

— « Sire, répondit le maréchal, j'accepte la mission que « Votre Majesté me propose, et je lui demande seulement la « permission d'être dans cette campagne plutôt pacificateur « que guerrier. »

Villars tint sa parole, et, en une seule année, il calma les dissensions religieuses qui agitaient le Languedoc, le Dauphiné et la Provence (1704).

L'éloignement du maréchal, du théâtre de la guerre européenne, ne l'empêchait pas d'en suivre avec attention les moindres vicissitudes. L'armée qu'il avait laissée en Bavière attirait surtout ses vœux et sa pensée. Quand il vit la marche qu'elle prenait dans les plaines de Donawerth, il annonça qu'elle allait à sa perte, et le désastre de Hochstett ne tarda pas à vérifier sa prédiction. On publia et on montra à Louis XIV la lettre qui contenait cette prophétie militaire. Le Roi en fut si frappé, que, ne croyant pas avoir encore assez récompensé le mérite de Villars, il lui donna le cordon bleu, et le mit dans tous les secrets de sa politique au dedans et au dehors.

Cette dernière faveur séduisit le maréchal plus que la première; dans le transport de sa joie, il écrivit à madame de Maintenon : « Le Roi est le meilleur maître du monde, et « celui qui mérite le mieux d'être bien servi. Avant d'avoir « la gloire d'être admis à certaines conversations dans les« quelles Sa Majesté s'épanche avec ses serviteurs, je ne pou« vois penser que, parmi tout ce que nous avons vu de grand « en lui, il y eut autant de bonté, d'affabilité, de raison et « d'humanité, que j'en ai connu par moi-même. »

Cet éclatant témoignage de reconnaissance ne fut pas assez pour le grand cœur de Villars. Il écrivit au ministre de la guerre que le bonheur de servir le Roi lui suffirait désormais; qu'en conséquence, non seulement il renonçait aux appointemens de ses places, qui se montaient à plus de trente-six mille livres, mais en outre il priait Sa Majesté de daigner agréer pour le trésor royal les trente-cinq mille livres de rente qui formaient son patrimoine, se trouvant, disait-il, assez riche des neuf cent mille livres que lui avaient rapportées ses victoires sur les ennemis de la France.

Louis XIV ne pouvait accepter une telle offre, par cela même qu'il était capable d'en comprendre l'héroïque désintéressement. Il répondit à Villars en le chargeant de rassurer, par son nom et son épée, les frontières de l'est, où les succès des alliés commençaient à répandre l'alarme. Cette campagne fut pour le maréchal l'occasion de nouveaux triomphes, dont le court espace où nous sommes enfermé nous permet à peine de donner la liste. L'affaire mémorable du camp de Sirck, où Marlborough échoua à la tête de cent dix mille hommes; la prise de Trèves et de Sarrebourg, l'enlèvement des lignes de Weissemberg, l'excursion au-delà du Rhin, jusqu'aux gorges des montagnes Noires; la défaite complète des Impériaux à Stolhoffen, l'occupation de leur camp tout entier, avec ses deux cents pièces de canon, ses munitions, ses vivres, et jusqu'à ses magasins d'habillemens; toutes ces victoires achevèrent de gagner au maréchal l'admiration de l'Europe entière.

De l'armée du Rhin, Villars passa à celle du Dauphiné; sa destination était de courir là où le péril était le plus grand. Aussi fut-il encore obligé de quitter le Dauphiné pour voler en Flandre.

« L'ennemi assiége Lille, » avait dit Louis XIV au maréchal, « que faut-il faire?

— « Donner bataille pour dégager Lille, » répondit l'infatigable guerrier; « Turenne, notre maître à tous, ajouta-t-il, « avoit pour maxime qu'il faut combattre pour sauver les « places de première ligne, parce que plus tard on se voit « toujours forcé de le faire pour celles de second ordre. »

Mais la division se mit dans l'armée française, « et Lille « fut assiégée et prise, contre toutes les règles de la guerre. »

Ce fut peu de temps après ce malheur, que l'armée de Flandre se vit en proie à cette affreuse disette de 1709, au milieu de laquelle Villars déploya en même temps une fermeté de caractère et une fécondité d'esprit, dont nul général peut-être n'avait donné l'exemple avant lui. Nuit et jour dans la chambrée ou sous la tente avec les soldats, il mangeait comme eux et auprès d'eux la ration de pain d'avoine; il leur faisait oublier leur souffrance et leur misère présente par les espérances et les promesses de l'avenir; il leur communiquait, par son entraînant enthousiasme et son inaltérable gaîté, l'exaltation vraiment française de sa belle âme; aussi, quand les soldats le voyaient et l'entendaient, ils étaient consolés. Sa présence et ses paroles les nourrissaient, disaient-ils dans leur naïf attachement; et ils lui criaient de loin, lorsqu'ils l'apercevaient sur son cheval : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie!*

Dans ces tristes conjonctures, Villars osa livrer au prince et à Marlborough cette célèbre bataille de Malplaquet, dont la fatalité et la faute d'un officier général l'empêchèrent de faire le miracle de sa vie militaire, et d'où il se tira par une retraite si habile et si ferme, après avoir jonché le champ du carnage de trente-cinq mille Impériaux, sans avoir perdu lui-même plus de sept mille hommes. Étrange résultat, qui fit

dire que Villars avait mieux su perdre la bataille, que ses ennemis la gagner.

Jamais capitaine ne paya de sa personne autant que le maréchal le fit dans cette sanglante journée. Au moment où il se disposait, après une première charge foudroyante, à en commander une seconde, un coup de fusil abattit son cheval. Relevé aussitôt, un autre coup l'atteint lui-même et lui casse le genou. Il se relève pour la seconde fois, se fait panser sur place, monte sur un brancard, et, porté ainsi à travers les rangs de son armée, continue de donner ses ordres. Mais bientôt ses forces s'en vont avec son sang, et on l'emporte évanoui. Le lendemain, aussi peu découragé par son échec que par sa souffrance, il veut reprendre immédiatement l'offensive; on lui annonce, à la fois, que l'ennemi rétrograde, et que l'état de sa blessure réclame une amputation qui pourra lui enlever la vie. Il se prépare à mourir, lorsque les médecins s'aperçoivent qu'il suffit de découvrir l'os de sa jambe et de le racler avec soin. Il supporte sans sourciller cet affreux supplice, et parvient, au bout de quarante jours, à se faire transporter à Paris. Là, son sang lui est payé du prix le plus flatteur et le plus glorieux. Louis XIV lui offre au palais de Versailles l'appartement du prince de Condé, l'y reçoit lui-même, lui annonce qu'il est pair de France, et revient chaque matin, avec toute sa cour, lui renouveler les marques de son attachement et de son admiration. Villars ne s'endort pas au milieu de tant d'honneurs. A peine convalescent, il monte à cheval, le genou encore emboîté d'un appareil en fer, et il va reprendre le commandement de son armée. Mais, au moment de terminer la guerre par une bataille décisive, il sent sa blessure se rouvrir, retombe plus malade que jamais, et se voit forcé de réclamer un successeur, pour revenir à Paris se guérir définitivement.

Cependant l'instant approchait où Villars devait être, non plus seulement la gloire et la force de la monarchie française, mais son dernier espoir et son salut.

Après avoir vu le sang de ses sujets couler en vain sur les

champs de bataille, Louis XIV voyait le sien propre s'épuiser en quelque sorte dans les veines de ses enfans, et sa royale famille tomber autour de lui, comme si une faux invisible eût passé sur elle.

Le vieux Roi, qui avait été si grand, et qui se voyait ainsi crouler lui-même avant de descendre tout entier dans la tombe, n'avait plus que deux espérances pour sa race et pour ses états : le berceau de Louis XV et l'épée de Villars.

Il fit venir ce dernier. « Des larmes, dit le maréchal, « s'échappoient de ses yeux; je voulus lui parler de ses mal- « heurs domestiques; il m'interrompit pour me dire : Oublions « mes peines, et ne songeons qu'à sauver la France! »

La France était en effet dans le plus grand péril. Toutes les barrières qui la protégeaient étaient levées, et l'ennemi pouvait venir l'attaquer au cœur.

« Maréchal, dit le Roi à son dernier défenseur, partez! « Vous avez dans la main mon sort et celui de la patrie. Si « mon armée est vaincue, retirez-vous derrière la Somme. « Cette rivière est très difficile à passer. J'irai vous y rejoindre; « et là, nous sauverons l'état, ou nous périrons ensemble. »

Villars répondit à son Roi et à la France par l'immortelle victoire de Denain! et quand il reparut à Versailles, Louis XIV se jeta dans ses bras devant toute la cour, en s'écriant : « Voilà l'homme qui nous a sauvés tous. » L'honorable paix de Rastadt fut signée peu de temps après.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, Villars ne cessa d'être utile à la France. Il s'opposa à tout ce qui se fit de mal sous la Régence, et prit part à tout ce qui se fit de bien. A l'âge de quatre-vingt-un ans, il se remit à la tête d'une armée française, et, au cœur de l'hiver, « n'ayant pas le temps « d'attendre, » comme il disait, il la mena de conquête en conquête à travers le Milanais et le duché de Mantoue; enfin, il tomba malade à Turin, de fatigue et d'épuisement, et dit, en apprenant que Berwick venait d'être tué d'un coup de canon à Philipsbourg : « Cet homme-là a toujours été plus « heureux que moi! »

Ce mot fut son dernier soupir.

On a reproché à Villars le défaut de Vespasien. Cette accusation tombe d'elle-même devant les marques de désintéressement qu'il donna toute sa vie, et dont nous avons cité la plus belle. Sa fortune fut acquise aux dépens de l'ennemi, et assez loyalement pour qu'il ne manquât pas une occasion de s'en vanter tout haut.

On a prétendu aussi qu'il était orgueilleux; on eût mieux fait de dire, comme Voltaire, qu'il était un peu fanfaron :

« L'heureux Villars, fanfaron plein de cœur. »

Du reste, ce défaut ne s'explique que trop par les mille petites jalousies de cour qui ne cessèrent de s'attacher, pour les déprécier, aux plus belles actions de Villars. Voyant qu'on ne lui rendait jamais justice, il succomba naturellement à la tentation de se la rendre lui-même.

Le vainqueur de Denain eut deux véritables faiblesses, d'autant plus répréhensibles qu'elles étaient contradictoires : il fit la cour aux femmes, et fut jaloux de la sienne. Nous avons déjà réduit aux termes de la vérité ses galanteries, que quelques écrivains ont exagérées jusqu'à l'impossible.

Quant à sa jalousie, on ne peut disconvenir qu'elle ne fût excessive. Il fallut plus d'une fois que Louis XIV l'empêchât de se faire suivre de sa femme dans ses expéditions; et souvent il profita d'un moment de trève pour revenir secrètement surveiller la maréchale. La seule faute de celle-ci fut sans doute d'être extrêmement jolie, par conséquent adorée de tous, et de ne pouvoir aimer d'amour un homme qui passait les deux tiers de sa vie à remporter des victoires. On sait que Voltaire fut un des plus passionnés adorateurs de la maréchale de Villars[1].

[1] Dans une lettre à son ami d'Aigueberre, sur le triomphe qui suivit la première représentation de *Mérope*, Voltaire raconte ainsi l'origine singulière de sa passion : « On m'est venu prendre dans une cache où je « m'étais tapi; on m'a mené de force dans la loge de madame la maré-

A côté de ces légers reproches, incapables de faire tache sur le nom du maréchal de Villars, on peut placer quelques éloges dont sa gloire n'a pas besoin. Il était doué d'une vivacité d'esprit et d'une fécondité d'imagination également prodigieuses : ses nombreuses lettres en sont autant de preuves. Ce furent là sans doute les titres de sa réception à l'Académie française, car il fut des quarante; et, en répliquant à son discours, qui avait été un court éloge de la valeur militaire en général, et de Louis XIV en particulier, le chancelier de l'Académie lui dit qu'il regrettait de ne pas être un Cicéron pour répondre à un César.

PITRE-CHEVALIER.

« chale de Villars, où était sa belle-fille. Le parterre était fou; il a crié « à la duchesse de Villars de me baiser, et il a tant fait de bruit qu'elle « a été obligée d'en passer par là, par l'ordre de sa belle-mère. J'ai été « baisé publiquement, comme Alain Chartier par la princesse Marguerite d'Écosse; mais il dormait, et j'étais fort éveillé.... »



Guillemenot del

VENDÔME.

VENDÔME

(LOUIS-JOSEPH, DUC DE),

NÉ LE 1er JUILLET 1654; MORT LE 11 JUIN 1712.

« De toutes les resveries du monde, dit Montaigne, la « gloire est la plus receue et la plus universelle. » Il ÿ a plusieurs sortes de gloires; celle qui s'attache à de grands succès militaires a seule un long retentissement dans l'histoire. Son premier effet est d'éblouir; mais bientôt on l'analyse, on la juge comme les autres, parce qu'il est dans notre nature de ne louer qu'avec réflexion et presque à regret ce qui s'élève et brille au-dessus du vulgaire. Or, si la plus belle médaille a son revers, il est bien peu de héros dont on ne découvre le côté faible. Nous avons à raconter les faits glorieux d'un grand capitaine; les ombres viendront d'elles-mêmes se placer dans le tableau.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, arrière-petit-fils de Henri IV, eut pour père le fils aîné de César de Vendôme, et pour mère Laure Mancini, une des nièces du cardinal Mazarin. Il débuta dans la carrière des armes comme simple garde-du-corps, et, parvenu au rang de colonel, suivit, en 1672, Louis XIV dans son expédition de Hollande. Il prit part aux dernières campagnes de Turenne, et se trouvait, en 1675, à peu de distance de ce grand homme, lorsqu'il fut emporté par un boulet de ce canon, « chargé « depuis une éternité, » comme disait madame de Sévigné. Vendôme se distingua dans la retraite qui eut lieu après cette perte irréparable. Le duc de Lorges lui avait confié la garde du pont d'Altenheim, sur lequel l'armée française passa le Rhin. Montécuculli, voulant se rendre maître de ce poste

important, fit faire des décharges terribles sur le régiment commandé par le jeune prince, qui fut blessé.

Promu au grade de brigadier, en 1677, le duc de Vendôme fut employé en cette qualité à la campagne de Flandre, sous le maréchal de Créquy. Il attira encore sur lui les regards et les éloges aux siéges de Condé et de Cambrai, et obtint par suite d'être fait maréchal-de-camp. Créquy n'avait pas tardé à dire au Roi que ce jeune homme serait un jour un des plus illustres capitaines du siècle.

A la paix de Nimègue (1678), Vendôme se retira dans son château d'Anet, qu'il orna de belles plantations, et où il donna des fêtes splendides. Il y reçut, en 1686, le grand dauphin Monseigneur, et fit représenter devant lui *Acis et Galatée*, de Campistron, dernier des opéras mis en musique par Lulli [1].

Il prit, à la fin de 1680 ou au commencement de 1681, possession du gouvernement de Provence, auquel il avait été appelé dès 1669. Dans cet intervalle, le comte de Grignan l'avait remplacé en qualité de lieutenant-général pour le Roi, et madame de Sévigné, dans sa jalouse maternité, gémissait de ce qu'au bout de dix ans la jouissance d'un aussi beau commandement échappait à son gendre.

En 1688, le duc fut nommé lieutenant-général et chevalier des ordres. Ce fut deux années après (1690) que le Roi lui dit qu'il eût à songer à être de l'Académie, *lui qui se piquait d'avoir de l'esprit*. « Moi, Sire, reprit-il, je ne m'en flatte « pas; mais ces messieurs me feraient peut-être grâce, et puis « je ne pense pas qu'il faille avoir tant d'esprit pour cela. »

[1] Palaprat, secrétaire des commandemens du grand-prieur, frère du duc, a décrit d'une manière assez intéressante, dans sa préface du *Grondeur*, les amusemens dramatiques du carnaval d'Anet en 1691. C'était lui qui était particulièrement chargé de les diriger, et toujours en l'honneur du fils de Louis XIV. Il avait avec son prince, comme avec le duc de Vendôme, une familiarité tantôt rude et tantôt piquante, qui faisait trembler pour lui le maréchal de Catinat. « Rassurez-vous, mon-« sieur, lui dit un jour Palaprat, ce sont là mes gages »

Vendôme avait signalé sa valeur et son habileté à la prise de Luxembourg, en 1684; il les signala encore en 1691, à la prise de Mons, dont Louis XIV dirigeait le siége en personne.

Dans le cours de cette année, il eut à l'armée une maladie qui fit craindre pour ses jours. Ce fut le Roi lui-même qui annonça la guérison du duc, et la nouvelle s'en répandit à Paris avec une vitesse extrême. La Fontaine, pour qui il avait été un bienfaiteur généreux, lui écrivit à ce sujet deux lettres en vers, dont l'une surtout était destinée à l'égayer dans sa convalescence.

Vendôme figura ensuite avec honneur en différens combats livrés en Flandre, et surtout à celui de Steinkerque (4 août de la même année 1692). Le maréchal de Luxembourg, malade et faussement informé de la marche du prince d'Orange et de l'archiduc Maximilien, avait en conséquence mal fait ses dispositions. Voyant Vendôme à la droite de la première ligne, il lui cria : « Pour vous, mon prince, je n'ai « rien à vous dire. — Monsieur le maréchal, répondit le duc, « mort ou vif je mériterai aujourd'hui l'estime des honnêtes « gens. »

Le général en chef ne parvint à repousser les Anglais qu'à la suite de trois charges sanglantes commandées par le duc de Vendôme, et par son frère, le grand-prieur, qui donna également en cette occasion des preuves d'intrépidité et de présence d'esprit.

Bientôt de vives discussions entre Vendôme et Luxembourg empêchèrent le premier de suivre en Flandre sa fortune. C'était en l'année 1693. Il préféra servir en Italie sous Catinat : il contribua souvent dans ce pays à la victoire, et entre autres à la bataille de la Marsaille, gagnée le 4 octobre sur le duc de Savoie.

En 1694, Louis XIV lui accorda rang au parlement au-dessus des pairs, ce qui fixa sa place immédiatement après celle des princes légitimés. Il le nomma, de plus, général des galères, sur la démission du duc du Maine. Cet honneur

valut à Vendôme les félicitations de Chaulieu, dans des vers qui contenaient pour lui l'éloge le plus flatteur et le mieux motivé, comme guerrier, en même temps qu'un témoignage infiniment honorable rendu à son caractère.

Le maréchal de Catinat continuait à commander en Piémont, ayant MM. de Vendôme pour lieutenans-généraux; mais il ne se passa rien alors de très important de ce côté; les grands coups devaient se porter bientôt en Catalogne.

Le duc de Vendôme était en Provence, lorsqu'il reçut, en 1695, l'ordre de se rendre en Espagne, pour y remplacer le maréchal de Noailles. C'était la première fois qu'il commandait en chef : il avait alors quarante et un ans. En peu de temps, quoique avec des forces inférieures, il rétablit les affaires qu'il avait trouvées en triste état.

Sa plus glorieuse campagne eut lieu en 1697. La négociation de la paix de Riswick avait fait cesser la guerre partout ailleurs qu'au-delà des Pyrénées. Les Espagnols élevant des difficultés, on résolut d'entreprendre d'abord le siége de Barcelone, qui fut investie par terre et par mer. Une armée nombreuse avait été envoyée, sous les ordres de François de Velasco, pour attaquer les assiégeans. Vendôme marche à sa rencontre, le surprend dans son camp et le met en déroute. La place est prise le 10 août, après cinquante-deux jours de siége et vingt-cinq de tranchée ouverte. Par suite, l'Espagne donne son adhésion à la paix proposée.

La vie du duc s'écoula sans grands événemens jusqu'en 1702, époque où commença la guerre de la succession. Envoyé en Italie pour réparer les effets de l'impéritie de Villeroy, qui avait été battu et fait prisonnier à l'affaire de Crémone, il prit le commandement des armées de France et d'Espagne, supérieures en nombre aux forces des Impériaux. Ceux-ci avaient pour chef Eugène de Savoie, le plus entreprenant et le plus fécond en ressources des généraux de son temps; c'était lui, c'était le prince Eugène, qui, après avoir lutté contre Catinat, venait de triompher si complétement de Villeroy.

Le duc de Vendôme débuta d'une manière éclatante par la défaite entière de Visconti, auquel on avait confié le commandement de l'arrière-garde de l'armée impériale. Cette défaite eut lieu à Santa-Vittoria, près de Crostolo, le 26 juillet. Par suite, le prince Eugène fut obligé de lever le siége de Mantoue (1er août 1702).

Vendôme ne mettait pas toujours assez de profondeur dans ses desseins : il eut mainte et mainte fois à expier le tort de n'avoir combiné qu'avec trop peu de maturité ses opérations. Il se laissa surprendre, le 15 août, par son illustre antagoniste, dans la plaine de Luzzara. L'armée française courut de grands dangers; mais elle en fut tirée par le sang-froid et la bravoure de son général, qui, dans les momens critiques et décisifs, retrouvait les inspirations du génie, et se montrait tout à la fois sage et vigoureux.

Après de longs et sanglans efforts, qui coûtèrent trois mille hommes aux Français et le double aux Impériaux, la bataille, à laquelle prit part Philippe V, passé récemment d'Espagne en Italie, resta indécise. Philippe V et le prince Eugène couchèrent l'un et l'autre sur le champ de bataille; mais la prise de Luzzara, suivie de celle de Guastalla, attesta que l'avantage appartenait aux armées réunies de France e d'Espagne.

Vendôme voulut prouver qu'il savait au besoin mêler l'activité à l'indolence, qui était dans sa nature — il faut bien le reconnaître. Il fit contre Eugène une guerre vive, d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats. Il y eut des batailles funestes par les pertes d'hommes qu'elles occasionnaient, et douteuses dans leur résultat. Vendôme était sûr de triompher tant qu'il n'avait pas affaire à son rival en personne; mais le trouvait-il en face de lui, la victoire se rangeait assez fréquemment du côté opposé.

De nouveaux malheurs avaient rappelé Philippe V dans son royaume pendant la seconde partie de l'année 1702 : à peine de retour, il envoya l'ordre de la toison d'or à son illustre défenseur.

Vendôme réussit bientôt à chasser les Impériaux de poste en poste, à s'avancer vers le Trentin, et à prendre plusieurs places qu'il fut forcé ensuite d'abandonner par la défection du duc de Savoie, assez mal inspiré pour préférer une alliance avec l'Empereur à tous les liens qui l'unissaient à la France. Il désarma, le 19 août 1703, cinq mille hommes que le prince avait laissés à la merci des Français. Entré à la fin du mois suivant dans le Piémont, il s'y rendit maître d'Asti et d'autres postes importans.

Un des faits les plus honorables de la campagne de 1704 et 1705 est le grand avantage que Vendôme, avec une poignée de braves, finit par remporter le 16 août sur le prince Eugène, à Cassano, près de l'Adda. Il s'était d'abord trompé sur le point d'attaque; mais la valeur française et des hasards heureux suppléèrent à l'imprévoyance du général, qui parvint à repousser toutes les forces de son illustre adversaire. Celui-ci n'en revenait pas d'admiration.

A la bataille de Calcinato (19 avril 1706), il battit les Autrichiens commandés par le comte de Reventlaw, Danois de naissance. Eugène, arrivé le lendemain, ne put soutenir l'approche du chef des Français, qui poursuivait sa victoire et défit encore le même jour plus de deux mille hommes. Force fut au prince de Savoie de se retirer dans le Trentin pour y attendre des secours de l'Allemagne. Les mesures de Vendôme étaient si bien prises en cette occasion, qu'il vérifia l'annonce d'un succès complet qu'il avait faite au Roi en partant de la cour.

Ce fut alors qu'il fut rappelé en Flandre par suite de la bataille de Ramillies. On disait que sa mission était de réparer encore une fois les pertes désastreuses de Villeroy et de rendre la confiance aux troupes; mais la politique de cour pouvait bien entrer pour quelque chose dans la détermination prise en ce moment. D'ailleurs on ne lui laissa pas le temps d'atteindre le but proposé. Il vit arriver, pour être son successeur en Piémont, le duc d'Orléans. On s'était flatté d'obtenir par ce prince, comme dédommagement, la prise de

Turin préparée à grands frais; mais le neveu de Louis XIV, dépourvu d'expérience, et ne sachant pas inspirer confiance et soumission aux généraux qu'il avait droit de commander, fut malheureux en tout, blessé lui-même; et, loin de se rendre maître de la capitale du Piémont, il eut à gémir d'une déroute générale qui entraîna la levée du siége (7 septembre 1706).

Depuis le 13 mai jusqu'au 15 juin, le duc de Vendôme, campé au bord de l'Adige, avait favorisé ce siége avec des forces nombreuses disposées pour fermer le passage au prince Eugène; mais, avant de quitter l'Italie, il ne s'occupa point assez d'empêcher son habile et dangereux rival de traverser cette rivière, et le Pô même, qui est bien autrement large et difficile. Par là il mit Eugène en mesure de pénétrer jusqu'auprès de Turin. Ainsi Vendôme, en s'éloignant, laissait au-delà des Alpes les affaires dans une grande crise, tandis qu'elles ne paraissaient pas moins inquiétantes en Flandre, en Allemagne et en Espagne.

On était informé que le prince de Savoie et le duc de Marlborough méditaient de porter le principal théâtre de la guerre et tous les efforts des armées alliées dans les Pays-Bas. Louis XIV se persuada que la présence de son petit-fils, de l'héritier de la couronne, relèverait l'esprit des troupes, et qu'il ramènerait une noble émulation. Le duc de Bourgogne était nommé généralissime d'une armée de cent mille hommes: Vendôme et le maréchal de Matignon furent destinés à commander sous ses ordres; mais le vain titre qui avait été décerné au jeune prince ne devait être pour lui qu'une décoration accordée à sa naissance, et les instructions qu'il avait reçues du Roi le subordonnaient aux avis de M. de Vendôme.

Fénelon avait bien prévu les inconvéniens de cette association: dans un mémoire adressé au duc de Beauvilliers, il passait en revue les généraux à employer, et, comme en prévision des malheurs de la campagne de 1708, il excluait Vendôme, non qu'il ne rendît justice à la valeur et au génie naturel de ce grand capitaine sur un champ de bataille, mais

parce que, disait-il, « on a tout à redouter de son esprit « roide, opiniâtre et hasardeux. » Il faut remarquer encore que celui-ci tenait à la cabale du grand dauphin, jaloux des vertus austères de son fils. Aussi, les appuis, les partisans du duc de Bourgogne, surtout madame de Maintenon et les *saints de la cour,* se déchaînaient contre le duc de Vendôme en toute occasion. L'élève de l'archevêque de Cambrai croyait tout ce qu'on disait des mauvaises mœurs du duc et le méprisait, ce que Vendôme ne pouvait ignorer : de là une véritable antipathie, de sa part à lui.

Le nouveau chef de l'armée de Flandre la trouva manquant de tout. Il voyait de nouveau, en face de lui, Eugène, qui reprit avec promptitude la supériorité qu'il avait eue souvent sur les Français. Il eut à combattre en même temps Marlborough. Les deux généraux qui lui étaient opposés s'accordaient parfaitement entre eux; Vendôme ne put jamais s'entendre avec le duc de Bourgogne. Voltaire, différant d'avis avec Fénelon, qui établit que ce fut essentiellement la faute du duc de Vendôme, prétend que celui-ci ne fut pas assez écouté, et que le conseil du petit-fils du Roi balança d'une manière fâcheuse les raisons de l'homme qui était véritablement chargé du commandement.

Quoi qu'il en soit, le début de cette campagne fut assez heureux. Des intelligences ouvrirent au duc de Bourgogne les portes de Gand et d'Ypres (juillet 1708); mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique. Vendôme ne sut pas mettre le temps à profit, tandis que les chefs ennemis n'en perdaient nullement. S'étant laissé surprendre auprès d'Oudenarde, il chercha, par des prodiges de valeur, à réparer le tort que lui avait fait sa négligence; mais il n'essuya pas moins une véritable déroute. Ce n'était pas une grande bataille perdue, mais c'était une retraite doublement funeste dans les tristes circonstances où la France se trouvait.

Le lendemain de cette journée malheureuse, le duc de Vendôme désirait ardemment recommencer : on tint conseil

de guerre. Le petit-fils de Louis XIV parla dans le sens de la retraite; Vendôme le fit taire : Puységur et Matignon soutinrent le prince du sang, et Vendôme dit avec humeur : «Puisque « ces messieurs le veulent tous, retirons-nous. » On se retira en effet. Aigri contre l'homme qui s'était montré envers lui dur et impérieux, le duc de Bourgogne écrivit au Roi pour se donner raison. Vendôme écrivit de son côté. Louis XIV l'avait toujours aimé; il se prononça pour lui, mais sans éclat, et s'en tint à dire que son petit-fils ne serait jamais un grand militaire.

Ce fut un surcroît terrible de tribulations que la prise de Lille, où Boufflers se défendait en héros, à la *Fabius :* elle eut lieu en 1708. L'héritier présomptif de la couronne et ses entours, le duc de Vendôme et les siens, se rejetèrent encore mutuellement les fautes commises. Malgré celles que ce dernier pouvait avoir à se reprocber, il conserva une grande réputation d'habileté. Toute l'armée donna tort au duc de Bourgogne, qui, toujours brave, mais circonspect, n'avait pas voulu attaquer, et bientôt la cour le jugea avec la même sévérité. Mais Vendôme savait que ses défauts étaient représentés au Roi sans réticence; le dégoût l'avait pris : il se démit du commandement, vendit ses équipages et alla se retirer de nouveau dans son château d'Anet. Il y resta pendant environ deux ans, beaucoup plus occupé de plaisirs que d'affaires.

En 1710, il épousa Marie-Anne de Bourbon, petite-fille du grand Condé, après s'être réconcilié avec le duc de Bourgogne. Il était alors âgé de cinquante-cinq ans.

C'est encore en 1710 que s'ouvrit pour le duc de Vendôme une nouvelle carrière, qui fut le troisième acte de sa vie militaire. Philippe V se trouvait dans une position presque désespérée, à tel point qu'il fut contraint de quitter sa capitale. Ce n'était plus pour lui le cas de demander un renfort de troupes à Louis XIV, qui, comblé de gloire et de bonheur dans la longue durée de son règne, était réduit alors à défendre toutes ses frontières, humilié par ceux qu'il avait vaincus, et pouvait craindre de voir s'écrouler la monarchie personnifiée en lui.

Une heureuse inspiration sauva Philippe. Il pensa, son conseil et tous les grands de son royaume pensèrent avec lui, que l'Espagne, n'ayant aucun capitaine à opposer à Stahremberg, regardé comme un autre Eugène, il fallait demander Vendôme. On s'adressa au roi de France, sur un ordre duquel le duc partit, le 22 août, avec trois mille hommes; sa présence valut une armée, et l'on vit bientôt, suivant le mot heureux du grand Roi, « ce que c'est qu'un homme de plus. »

La réputation que Vendôme avait acquise en Italie frappait toujours de plus en plus Philippe V et les habitans de la péninsule hispanique. La noble simplicité de ses manières, sa libéralité, sa franchise, son amour pour les soldats, lui conciliaient les cœurs. Tous les débris de l'armée vinrent se rallier à lui; son nom suffit pour attirer une foule de volontaires. Toutes les bourses se délièrent pour le seconder; un esprit d'enthousiasme avait saisi la nation entière. Pouvait-il n'être point partagé par les Français qui étaient encore dans ce pays?

Profitant de cette ardeur, il part à la tête de vingt-quatre mille hommes, force l'archiduc d'Autriche à quitter Madrid, poursuit ceux qui jusqu'alors avaient été victorieux, et ramène, ainsi qu'il l'avait promis, le Roi à Madrid. Il oblige les ennemis de se retirer vers le Portugal, marche sur leurs traces, passe le Tage à la nage le 9 décembre, et fait prisonnier, dans Brihuega, Stanhope avec six mille Anglais. Le lendemain, étant parfaitement secondé par les Espagnols, il gagna sur Stahremberg la célèbre bataille de Villaviciosa (10 décembre 1710). Philippe V se mit à la tête de l'aile droite; Vendôme prit la gauche, et il entra en vainqueur dans Saragosse.

Ainsi, en quatre mois, le duc, arrivé en Espagne quand on croyait tout perdu, abat le parti de l'archiduc, rétablit l'ordre partout, et affermit la couronne sur la tête du petit-fils de Louis XIV.

On assure qu'après la bataille de Villaviciosa, Philippe V, n'ayant pas de quoi se coucher, parce que les équipages espagnols étaient restés en arrière : « Je vais vous faire, lui dit

Vendôme, le plus beau lit qui ait jamais été dressé pour un Roi. » C'étaient tous les étendards et drapeaux pris sur l'ennemi.

Il était parvenu au plus haut point de sa gloire. Le Roi le déclara prince du sang, et lui accorda les mêmes distinctions dont avait joui autrefois le fameux D. Juan d'Autriche. Quelque temps après, les galions d'Espagne étant arrivés, le monarque préleva une somme de 500,000 livres pour la lui offrir : « Sire, dit le duc, je suis sensible à la « magnificence de Votre Majesté; mais je la supplie de faire « distribuer cet or aux braves Espagnols dont la valeur lui « conserva tant de royaumes en un jour. »

Bientôt les intrigues et les déprédations recommencèrent. Une langueur funeste engourdit toutes les parties de l'administration, et la vigueur du général français fut comme paralysée pendant le reste de l'année 1711. Il faut dire que dans toute la Péninsule les succès avaient enflé les cœurs et causé plus d'orgueil encore que de joie. On ne se disposait plus à la guerre, mais on ne parlait de paix que dédaigneusement, sans se mettre en peine de ce que souffrait encore la France, à qui tant de reconnaissance était due.

Vendôme était péniblement affecté de tout ce qu'il voyait et entendait : il était ennuyé surtout de la cour de Madrid, où il se regardait comme exilé. Néanmoins, il partit pour la Catalogne vers la fin de 1711, résolu de poursuivre Stahremberg de poste en poste. Il était sur le point de chasser le général de cette province et de la réduire entièrement; mais il se décida tout à coup à laisser l'armée sous la conduite de ses lieutenans-généraux et à s'arrêter dans un bourg appelé Vinaroz, dans le royaume de Valence. Il serait difficile d'expliquer, par le dégoût seul, une telle renonciation. On peut croire que s'il prolongea son séjour en ce lieu, ce fut parce qu'il pouvait s'y livrer à sa paresse, qu'il n'y était point gêné dans ses goûts. Entouré d'un petit cercle de complaisans, amis comme lui du plaisir facile et de la bonne chère, il gagna, à force d'intempérance, une maladie dont la diète et l'exercice auraient pu être le véritable remède. On le traita d'une façon con-

traire à son état : bientôt il se trouva sans ressources, et dans l'impossibilité de signer un testament qu'on lui présentait, non plus qu'une lettre au Roi pour lui demander le retour de son frère à la cour. Ce dernier était disgracié depuis la bataille de Cassano, parce que son genre de vie, analogue à celui du duc de Vendôme, l'avait empêché d'y prendre part. Il est triste d'admettre que Vendôme fut non seulement abandonné de ses courtisans, mais encore dépouillé de tout par ses valets. Il mourut le 11 juin 1712, âgé de cinquante-huit ans. La princesse des Ursins, toute puissante alors auprès du roi d'Espagne, fit ordonner que l'on portât le corps du duc dans le tombeau des Rois, à l'Escurial; mais il n'est nullement certain que cet honneur lui ait été en effet rendu.

Il fut amèrement pleuré, de l'armée surtout. Philippe V voulut que la nation espagnole prît le deuil pour ce général, dont la perte produisit aussi en France une grande sensation. Dans les deux pays on lui fit de superbes oraisons funèbres.

Il ne laissait point d'enfans : le duché de Vendôme fut, après sa mort, réuni à la couronne (1712), suivant la condition à laquelle il avait été donné par Henri IV à César son fils.

En faisant d'abord la part de l'éloge, nous dirons que le petit-fils de Henri IV était comme lui intrépide, bienfaisant, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Un peu gros, mais vif et alerte, il réunissait à un visage noble, à une grâce sans apprêt, dans le maintien et la parole, de l'esprit naturel et de plus assez cultivé; enfin une grande connaissance du monde et de la cour. Il n'était courtisan que du Roi, et il aimait à faire sentir aux autres qu'il avait Henri IV pour aïeul. Ce genre de vanité plaisait à Louis XIV, qui, faible comme l'avait été son grand-père pour ses enfans illégitimes, voulait les égaler aux princes mêmes de son sang. Il s'attachait à Vendôme par analogie avec eux.

Fier auprès des princes du sang, Vendôme était, a dit Saint-Simon, familier et populaire avec le commun, ce qui

le faisait aimer du vulgaire. Les soldats l'adoraient véritablement : il poussait pour eux la bonté et la facilité jusqu'à une extrême tolérance. Généreux, même avec excès, « il n'avait rien à lui que sa gloire, » a dit Montesquieu. Aussi ceux qui servaient sous ses ordres auraient-ils donné leur vie pour le tirer des mauvais pas où la précipitation de son génie l'entraînait quelquefois. Ils étaient persuadés que le suivre au combat c'était courir à la victoire. Comme le grand Condé, il était né avec la science de la guerre pour ainsi dire infuse : c'était le même courage, le même sang-froid au milieu des plus grands dangers ; le même coup d'œil juste et rapide.

Ce fut pour lui un avantage sur le prince Eugène ; ce fut une exception couronnée souvent par le succès, que de ne pas faire de calcul à l'avance : il déroutait par là les plans et la prudence de son adversaire. Comme il ne tenait point de conseil avec ses officiers-généraux, on ne savait jamais ce qu'il voulait entreprendre. Il travaillait peu parce qu'il concevait rapidement, entrait en campagne sans plan fixe, et ne s'embarrassait guère de ceux que la cour lui indiquait. Ce dont on le blâmait le plus, c'était de négliger trop les détails et de laisser périr la discipline militaire : ensuite la table et le sommeil lui dérobaient beaucoup de temps, ainsi qu'à son frère. Mais, un jour d'action, il remédiait à tout par sa promptitude d'esprit et sa valeur sans égales ; il trouvait des lumières que le péril rendait plus vives, répandait le courage comme une heureuse contagion, en un mot il faisait face à tout ; et, ces jours d'action, il les cherchait toujours. Dans sa campagne d'Italie, le laisser-aller, l'habitude de se lever tard, les sacrifices à plus d'un genre de plaisirs, lui firent manquer les plus belles occasions de battre l'ennemi. Il se mit maintes fois dans le cas de voir écraser son armée faute de prévoyance ; mais ceux qui commandaient sous lui étaient actifs et vigilans : et puis on vient de voir que dans les momens décisifs il se relevait, se montrait brave et sage, comme son rival le prince Eugène.

Insouciant sur plusieurs des choses ordinaires de la vie,

le défaut d'ordre, d'exactitude, de régularité, qu'on lui reprochait dans les armées, se reproduisait dans sa maison et même sur sa personne. Son frère, le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, était aussi négligent, aussi désordonné, mais ne se le faisait point pardonner par d'aussi éminentes qualités.

Passons à quelques traits de ce grand homme de guerre, et à quelques uns de ses mots caractéristiques.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la *fraîcheur* et du *brouillard* de M. de Vendôme; expressions devenues proverbiales. La fraîcheur était un soleil ardent et le brouillard une grosse pluie. C'est qu'il marchait et manœuvrait par toute sorte de temps. On aime à croire que le plus habituellement il avait pour but d'aguerrir ainsi ses soldats, et que la paresse seule ne l'obligeait pas à braver au dernier moment, tantôt un soleil brûlant, tantôt l'humidité la plus fâcheuse.

Dans sa campagne d'Italie contre le prince Eugène, un régiment lâchait pied, et les officiers voyaient avec désespoir tous leurs efforts inutiles pour retenir leurs soldats. Vendôme va se jeter au milieu d'eux : « Je les connais, dit-il, laissez les faire; c'est là bas, ce n'est point ici qu'ils doivent se reformer. » La troupe voulut prouver que son général avait eu raison de ne point mettre sa valeur en doute, et se rallia en effet au lieu désigné.

Il disait plaisamment que, dans la marche des armées, il avait souvent examiné les querelles entre les mulets et les muletiers, et qu'à la honte de l'humanité la raison était presque toujours du côté des mulets.

Philippe V ayant témoigné un jour au duc de Vendôme sa surprise de ce qu'étant fils d'un père dont le génie n'avait jamais été remarqué, il excellât à ce degré dans l'art militaire : « Mon esprit vient de plus loin, » répondit Vendôme, qui n'oubliait jamais sa descendance de Henri IV.

Fénelon, madame de Maintenon, Saint-Simon, étaient loin d'aimer le duc de Vendôme. Louville, ambassadeur de France

sous Philippe V, lui a rendu une justice favorable. Voltaire est tout-à-fait partial à son égard.

Il est aisé de s'accorder sur ceux de ses défauts que nous avons reconnus nous-même; mais on a eu tort de le peindre comme un pourceau d'Épicure, il était seulement le disciple de ce philosophe.

Pour ne parler ici que de ses relations avec les hommes de lettres qui ont honoré son époque, nous rappellerons qu'il avait vécu dans la société de Racine. Ce grand poète lui présenta Campistron, qu'il prit ensuite pour être son secrétaire des commandemens. Vendôme était, avec son frère, un des principaux ornemens, non seulement de la société du Temple, mais de la maison de la duchesse de Bouillon, nièce du cardinal Mazarin. La Fontaine, dans une de ses épîtres, l'appelle tour à tour prince vaillant et sage, et

« Prince qui faites les délices
« Et de l'armée et de la cour. »

C'est à lui que le fabuliste adressa son petit poëme de *Philémon et Baucis*, tiré des *Métamorphoses* d'Ovide, où il lui donne de cet encens qui va droit au cœur. Chaulieu était tout à la fois l'ami, le compagnon de plaisirs et l'homme d'affaires du duc et du grand-prieur. On a dit que le duc de Vendôme, si bien célébré par sa muse, avait eu le projet de faire écrire les Mémoires de ses campagnes par le poète, qu'à tort ou à raison on a quelquefois appelé l'Horace français.

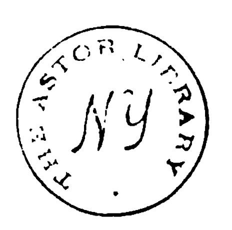
Vendôme avait encore des rapports intimes avec La Fare, Quinault, J.-B. Rousseau, Houdard de La Mothe, qui l'a chanté à son tour. Palaprat a composé pour lui des morceaux de poésie, qui sont parfois détestables, il faut en convenir, mais où la louange s'adresse à un homme qui, de l'aveu de tout le monde, la méritait.

On a beaucoup parlé des mœurs du duc, comme étant aussi dissolues que ses talens militaires étaient distingués. Nous nous garderons bien, pour l'excuser, d'invoquer les goûts et les

faiblesses de plus d'un héros ancien ou moderne; mais peut-être, à l'armée, n'afficha-t-il assez souvent le cynisme, le mépris de certaines règles consacrées par un long usage, que par un calcul qui a été celui de Souwaroff. Vendôme voulait saisir l'esprit du soldat plutôt qu'il ne se livrait à son naturel.

Qualités et défauts compensés, il nous sera permis de conclure que de tant de hauts faits de guerre, de tant de services rendus au pays, il résulte pour le duc de Vendôme une somme de gloire qui ne lui sera pas déniée, dans notre France, où l'on a toujours eu en si haute estime la profession des armes et les exploits guerriers. Certes, il est beau de marquer sa place dans l'histoire après Condé et Turenne, de la prendre à côté des Catinat, des Luxembourg, des Villars, enfin de figurer avec éclat parmi les grands hommes de ce siècle, où tout fut grand comme le monarque qui lui a donné son nom.

H. De La Porte.


THE ASTOR LIBRARY
NY



REGNARD

REGNARD

(JEAN-FRANÇOIS),

NÉ EN 1656; MORT EN 1710.

Au dix-septième siècle, à une époque où les moyens de communication entre les peuples étaient aussi coûteux que difficiles, un homme, un Parisien, entraîné par ses goûts naturels, quitte la France, pays que ne quittent guère ceux qui ont la gloire et le bonheur d'y avoir reçu le jour; cet homme parcourt l'Italie. Il est conduit en Afrique; il réside à Alger; il passe deux ans à Constantinople. Il revient dans sa patrie, et bientôt il se rend dans le Nord. Il visite la Flandre, la Hollande, le Danemarck, la Suède. Les rigueurs septentrionales de cette contrée n'arrêtent pas son ardeur aventurière; au contraire, celui qui a vu le soleil de l'Orient, Byzance et les voluptueux Ottomans, celui-là veut voir Torneo et les Lapons. — Les Lapons! que les naturalistes s'obstinent encore à classer parmi les hommes! — Il va, il va là où personne n'est encore allé. Il ne pousse pas plus loin parce que le monde lui manque, et il revient en France à travers la mer Baltique, Dantzick, la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne.

Au dix-septième siècle, après avoir fait jouer à Paris onze ouvrages sur un théâtre d'ordre inférieur, un homme s'élance sur la scène que Molière avait rendue si imposante. Cet homme compose pour le THÉATRE-FRANÇAIS beaucoup de comédies, presque toutes en vers. Il réussit. Rien ne manque à son succès; on le compare à Molière; il n'est pas de l'Académie (c'était pourtant un malheur alors), et ses ouvrages sont encore joués cent ans après sa mort aux applaudissemens

d'un public qui croyait avoir le droit d'être difficile à toutes les époques, parce qu'à toutes les époques il avait applaudi des ouvrages qui étaient loin d'être des chefs-d'œuvre.

Le premier de ces hommes est un voyageur, sans doute? — Non; c'est un poète.

L'autre est un poète, assurément? — Non; c'est un voyageur.

Ce voyageur, ce poète, c'est Regnard.

Puis, si ces deux physionomies ne suffisent pas pour composer la physionomie de Regnard, j'ajouterai : Le fils et l'unique héritier d'un riche marchand de la capitale gagne au jeu des sommes considérables. Grand amateur de tous les plaisirs d'un monde dissolu, il ne se refuse à aucune dépense, à aucun luxe, à aucune débauche. Il a maison de ville et de campagne; je me trompe, c'est une espèce d'hôtel qu'il possède à Paris, avec laquais et équipage; il y reçoit le propriétaire de Chantilly et le roi de Pologne : c'est une terre, c'est un château dont il jouit à quelques lieues de la capitale. Il y passe son temps à faire grande chère, à courir le cerf. La fortune lui sourit toujours; il achète des charges, des honneurs. Il est trésorier de France, lieutenant des chasses et des eaux et forêts, grand-bailli de sa province; jeune, beau, spirituel, gai, riche,

Il est aimé des grands, il est chéri des belles!

C'est un voluptueux, un financier, un ambitieux, un libertin?

Non. C'est le poète, c'est le voyageur; c'est encore Regnard.

Voilà son caractère, voilà sa gloire, voilà sa vie; il ne me reste plus qu'à l'écrire.

Regnard est né on ne sait quel jour; je pourrais ajouter on ne sait quelle année : car ses divers biographes placent l'époque de sa naissance, les uns en 1647, les autres en 1656; mais ils s'accordent tous à en ignorer la date précise. C'est là sa plus grande ressemblance avec Molière.

C'est tout au plus, en effet, si l'on sait quel jour est né Molière, malgré les recherches consciencieuses et les assurances incertaines de M. Beffara sur ce point. Mais il y a moins d'incertitude pour Regnard ; on n'en sait absolument rien. Du reste, à qui cela importe-t-il? Encore une fois, rien n'est plus fréquent dans l'histoire des siècles antérieurs, que cette ignorance sur l'époque de la naissance d'une foule de gens célèbres ; alors on se contentait de naître ; pour les familles, la notoriété et la possession d'état étaient tout. Mais il faut remarquer qu'il y a moins d'incertitude sur la date des décès. La célébrité de la vie donnait de l'authenticité à la mort ; et la douleur des héritiers n'a jamais laissé d'incertitude sur la date d'un opulent inventaire. Nous savons donc que JEAN-FRANÇOIS REGNARD mourut le 5 septembre 1710[1]. Les pieux regrets de ses collatéraux ou l'admiration de ses amis, nous ont même permis de savoir que ce fut un jeudi.

Son père le laissa riche et orphelin comme il achevait ses études. Avait-il alors vingt ans ou vingt-neuf ans? — Cette question semble d'abord oiseuse, et je m'étonne qu'elle n'ait pas été faite par les biographes ; elle aurait pu les aider à éclaircir l'époque de sa naissance, et le fanatisme biographique attache bien souvent à ces détails une importance bien inutile. — La réponse à cette question conduit en effet à penser que Regnard était né en 1656, puisque ce fut vers 1676 qu'il fit son premier voyage en Italie, tout plein de la double passion des femmes et du jeu. Naturellement, il devait être plus entraîné à la satisfaire dans l'extrême jeunesse que dans un âge plus avancé.

Quarante mille écus de la succession de son père, et dix mille écus de bénéfices au lansquenet, augmentèrent le goût de Regnard pour l'Italie, où il retourna, et pour les bonnes fortunes, qui lui devinrent si funestes. Il s'amouracha d'une Bolonaise, jeune assurément, et belle comme toute femme

[1] Le buste de Regnard, placé dans le foyer de la Comédie française, porte cependant que cet auteur est mort en 1709.

qu'on adore. Elle était mariée, ce qui dans les mœurs du temps était un obstacle si peu considérable, que cette femme, d'origine provençale, désirant revenir en France, Regnard l'y ramena avec son mari. Ils furent convenablement payés, l'époux de sa complaisance imbécille, l'amant de sa folle passion, et la femme de sa faiblesse adultère. Embarqué sur une frégate anglaise qui de Civita Vecchia se rendait à Toulon, le triumvirat amoureux fut enlevé, le 4 octobre 1678, par deux vaisseaux barbaresques, et conduit en esclavage à Alger.

Regnard, sa maîtresse et son valet de chambre furent achetés par le même maître, Achmet-Talem, qui les mena à Constantinople, où ils passèrent deux ans dans toutes les rigueurs d'une cruelle captivité. Quant au mari, personne ne s'en inquiéta; cela va sans dire. *Les gens aimables*, élevés dans l'esprit et dans les mœurs des bouffonneries du théâtre, seraient tentés peut-être de demander à cette occasion : Qu'est-ce qu'un mari ? Qu'ils se rassurent. Celui qui veille à tout et sur tous avait répondu d'avance à ce quolibet dont Regnard ne se serait peut-être pas refusé le plaisir au théâtre de la Comédie italienne. Tandis que la famille du futur grand-bailli de Hurepoix lui envoyait douze mille livres pour racheter sa liberté, celle de sa maîtresse et de son domestique, deux religieux de la miséricordieuse rédemption délivraient, dans le fond de l'Afrique où il avait été envoyé, cet époux malheureux et victime des désordres de sa femme et de Regnard. A peine les deux amans étaient-ils de retour en France, croyant à la mort du mari, et se disposant à réparer par le mariage le scandale de leur liaison précédente, que l'époux se présente, vivant et sans rancune, pour réclamer et reprendre un bien conjugal dont il aurait pu se montrer moins jaloux.

Cette chaîne étant brisée, Regnard, qui avait rapporté et conservé dans son cabinet les fers dont ses membres esclaves avaient été chargés en Turquie, voulut, pour se distraire de tant de chagrins, essayer d'un nouveau voyage. Le Midi lui

avait été fatal; il s'enfonça dans le Nord. Accompagné de MM. de Fercourt et de Corberon, il quitta la France le 26 avril 1681, et le 22 août de la même année, après avoir pénétré par la Laponie jusqu'à la mer Glaciale, il gravait, sur la cime de la montagne de *Metawara*, à l'extrémité du cap Nord, cette inscription latine, laquelle, comme toutes les inscriptions latines, ne manque en latin ni de nombre, ni d'élégance, ni de trait, mais dont la traduction française, comme toutes les traductions françaises, ne peut donner qu'une image pâle et effacée :

Gallia nos genuit, vidit nos Africa; Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem;
Casibus et variis acti terrâque marique;
Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

De Fercourt, de Corberon, Regnard.

Anno 1681, die 22 augusti.

La Harpe en a donné une paraphrase rimée, que je rapporte ici comme preuve de ce que je disais plus haut sur les traductions.

Nés Français, éprouvés par cent périls divers,
Le Gange nous a vus monter jusqu'à ses sources,
L'Afrique affronter ses déserts;
L'Europe parcourir ses climats et ses mers;
Voici le terme de nos courses,
Et nous nous arrêtons où finit l'univers.

Regnard revint à Paris à la fin de l'année 1683. Sa fortune s'était sans doute accrue pendant ses voyages. Il ne songea plus qu'à jouir des plaisirs que peuvent procurer l'argent, et Regnard n'en manquait pas. Si la noblesse et le clergé tenaient le premier rang dans l'État, la finance, dont le règne commençait à poindre, prenait une position dans le monde. Elle la prenait à l'aide des richesses qu'elle avait acquises pendant les longues et dispendieuses guerres de Louis XIV, et avec la perception d'impôts considérables que les fermiers généraux étaient chargés de lever. La dépense

et le faste des gens de finance les amenaient à l'égalité des habitudes des gens de cour; et comme tout ce qui tenait à l'État en retirait, outre quelques priviléges, le crédit et la considération qui étaient attachés à des fonctions publiques, Regnard voulut que rien ne manquât à son établissement. Par sa fortune, déjà hors de la classe où il était né, attirant par l'élégance de la bonne chère qu'on faisait chez lui les gens de plaisirs, qui, quel que soit leur rang, mettent plus d'empressement que de convenance à aller partout où l'on s'amuse, Regnard voulut encore, par quelques emplois qu'il acheta, pouvoir frayer avec tous ceux que la naissance ou la faveur avaient mis au-dessus de lui. Il acquit donc d'abord la charge de trésorier de France au bureau des finances de Paris; puis, lorsqu'il eut fait l'acquisition de la terre de Grillon, située dans la province de Hurepoix, près de Dourdan, à onze lieues de la capitale, il traita successivement de la charge de lieutenant des eaux et forêts de Dourdan, puis de celle des chasses, puis enfin de celle de grand-bailli.

Cette situation, qui lui permettait de participer à presque tous les avantages sociaux de son temps, se fortifiait et s'embellissait encore de l'existence qu'il s'était faite à Paris. Regnard habitait au bout de la rue de Richelieu, près de la rue Grange-Batelière, une maison à lui, élégamment disposée et ornée, où l'agrément de son humeur, tout autant, il faut le croire, que les bons mets et les bons vins qu'il y faisait servir, attirait les hommes les plus distingués et les plus aimables.

Il paraît que les soins qu'il consacra à cet établissement social et *fashionable*, comme on le dirait aujourd'hui, absorbèrent l'esprit et l'activité de Regnard pendant cinq ans. La première pièce qu'il donna au théâtre date de 1688. Cet homme, que le théâtre rendit depuis si célèbre, avait donc au moins trente-deux ans, et peut-être en avait-il quarante lorsque son instinct, son goût, car on ne peut dire son génie, le lança dans la carrière dramatique. Jusqu'en 1708, c'est-à-dire pendant vingt ans, il s'occupa sans cesse de pièces de

théâtre, et avec des succès qui devaient l'exciter à en obtenir de nouveaux. Dans cette période, chaque année est presque marquée par un nouvel ouvrage. On ne conçoit pas alors comment, sa santé et sa fortune ne lui donnant aucun souci, Regnard, jeune encore, passa les deux dernières années de sa vie sans produire aucune nouvelle comédie. La mort le frappa inopinément. Il avait pris de l'embonpoint; son appétit ou sa gourmandise s'était également augmenté. Le mercredi 4 septembre 1710, un excès de table, suite de nombreux abus du même genre, le dérangea beaucoup. Fantasque et volontaire, Regnard prit de lui-même ou se laissa administrer une préparation pharmaceutique que l'on est obligé de qualifier textuellement de *médecine de cheval*, puisqu'elle était semblable à celles dont on faisait usage dans ses écuries. Ce violent *récipé* vint aggraver l'incommodité, et bientôt le danger d'une réplétion gastronomique. Regnard était alors à Grillon, où il avait passé la belle saison au milieu de tous les plaisirs de la table et de la chasse. On prétend aussi que ce fut après cette médecine, prise si mal à propos, et à la suite de laquelle il était allé immédiatement chasser, que Regnard compléta toutes ses imprudences précédentes en buvant un verre d'eau glacée dont ses sens furent saisis. L'autre version semble plus naturelle et plus probable. Celle-ci rapporte que resté chez lui après avoir avalé l'espèce de poison qu'il avait pris ou que son docteur campagnard lui avait fait prendre, Regnard, dans la nuit, sentit qu'il étouffait. Il se leva et essaya de marcher dans ses appartemens. On accourut au bruit que les domestiques avaient entendu. Tout empressement devint bientôt inutile. Il expira presque sur-le-champ, également éloigné des soins de la médecine et des secours de la religion.

Les ouvrages de Regnard, comme les principales circonstances de sa vie, se partagent en trois parties bien distinctes :

Les relations de ses voyages ;

Ses pièces de théâtre ;

Et des épîtres sur différens sujets.

Voyages. — Selon l'ordre chronologique, préférable à l'ordre suivi par les divers éditeurs de Regnard, il faut rappeler d'abord son voyage en Italie, terminé par son esclavage en Afrique. Il n'en a pas publié le récit sous la forme d'une relation ordinaire. Il en a fait une sorte de *Nouvelle* qu'il a intitulée la *Provençale*. C'est l'histoire, ou plutôt c'est le roman de ses amours et de ses aventures avec la femme qui fut la cause de sa captivité. Il les raconte sans donner les véritables noms des personnages. Regnard s'affuble de celui de Zelmis; il nomme la femme Elvire et le mari de Prade. Dans cette historiette, la réalité des faits n'est pas mieux observée que la vérité des sentimens.

A peu de chose près, tout est écrit d'un style galant et mignard. Par la tournure des phrases, par l'afféterie des discours, par la fausseté et l'exagération des sentimens, on dirait d'un roman de mademoiselle de Scudéri. Le mélange de romanesque, de faux et de vrai dans les faits, et le ton que Regnard donne aux personnages, enlèvent à cette relation ou à cette nouvelle toute espèce d'intérêt et de charme, pour ne lui laisser que cette couleur d'emphase amoureuse, de passion *précieuse* et de prétention ridicule dont le goût a depuis si long-temps appris à se moquer. Si à cette époque tous les auteurs eussent écrit de cette façon, si cette relation datait du règne de Louis XIII et du temps où la Calprenède et le frère de l'*illustre personne* à qui le monde devait l'*incomparable* roman de *Clélie* tenaient le sceptre des lettres et donnaient le ton aux ouvrages de leurs contemporains, il ne faudrait adresser aucun reproche à Regnard. Mais de 1683 à 1687 qu'il écrivit probablement cette nouvelle, on avait depuis long-temps fait justice de toutes ces billevesées littéraires, et vraiment Regnard est sans excuse d'avoir suivi de si ridicules modèles, quand il en avait tant de meilleurs sous les yeux.

Ce qui n'est pas moins étrange, c'est que de tous les éditeurs de Regnard, de tous les gens de lettres qui ont depuis

tant et si bien disserté sur ses œuvres, et qui se sont répétés comme des échos depuis 1731 jusqu'en 1822, aucun ne s'est avisé ou n'a eu le courage de remarquer et de critiquer cette relation. Au contraire, ils se sont accordés à la louer, et *la Provençale*, grâce à cette partialité, à ces ménagemens ou à cette insouciance, est restée avec quelque réputation et quelque faveur dans l'opinion commune, dans la prévention vulgaire. Ce qu'on peut penser de mieux à ce sujet, c'est que ces éditeurs, ces biographes et ces critiques n'avaient point lu *la Provençale*, et qu'ils ont adopté les jugemens tout faits et la tradition établie par les amis de l'auteur. Il est vrai, d'un autre côté, qu'ils n'ont point accordé à Regnard autant de louanges qu'il en méritait pour la narration de ses autres voyages dans le Nord. C'est peut-être aussi qu'ils ne les avaient pas lus davantage. Les uns, décidés ou habitués à louer Regnard en tout et pour tout; les autres, craignant d'attaquer ou d'apprécier avec équité une réputation imposante, tous enfin ont négligé le voyageur amusant et éclairé, absorbé d'ailleurs par l'éclat du poète comique.

Cependant, et si Regnard n'avait pas eu d'autre titre à la célébrité, il aurait pu obtenir une distinction fort honorable dans l'estime de la postérité par son voyage en Laponie, et par le récit qu'il en a laissé.

Ce n'est pas seulement l'agrément de la narration, le nombre des anecdotes, la variété des caractères et des portraits, l'exacte connaissance de tous les souverains, ministres, personnages éminens des cours du Nord, et le ton convenable du style, qui donnent à cet itinéraire un prix infini; ce sont encore les observations de mœurs, de statistique et de minéralogie qui en font un ouvrage singulièrement intéressant. Les gens qu'il faut croire sur cette matière, assurent que les documens fournis par Regnard sur l'exploitation et la valeur des mines de toute nature, dont le Danemarck et la Suède sont sillonnés, offrent encore aujourd'hui autant d'intérêt pour la science que pour l'industrie. La description qu'il fait de ses visites aux mines et des incidens si variés de

ses excursions, est pittoresque, animée, et semble dictée par une grande vérité d'observations et de sentimens. Aucune relation subséquente n'a fourni des renseignemens plus complets et plus piquans sur les Lapons, leur religion, leurs usages, les villes, les animaux et les productions de ce pays si inconnu, si *infréquenté*, et qui a le malheur de mériter de l'être.

Le *Voyage de Normandie*, récit mêlé de prose et de vers, adressé à Artémise, et le *Voyage de Chaumont*, raconté en couplets sur l'air *Vive le Roi et Béchamel*, faits l'un et l'autre par Regnard en joyeuse compagnie d'amis et d'amies, sont gais, comme toutes les pièces de ce genre, pour les gens avec qui ces voyages ont été faits, et pour ceux qui en reçoivent les détails encore tout frais. Ils n'ont d'autre intérêt aujourd'hui que de constater la bonne humeur de Regnard, et la facilité négligente qu'il mettait à écrire en vers et en prose.

Du reste, cette vie préliminaire de courses vagabondes, de projets inconstans, de table, de vin, de jeu, de femmes, et par conséquent de dissipation et de libertinage, me fournit une transition bien facile pour arriver aux pièces de théâtre de Regnard, dans lesquelles on retrouve le *laisser aller* de son caractère, la surabondance de son tempérament joyeux, et la *moralité* de ses habitudes.

Théâtre. — Il n'est pas de genre dramatique auquel Regnard n'ait touché.

Je regrette que l'étendue de cette notice ne me permette pas de donner quelques détails sur l'origine et les fortunes diverses du Théâtre-Italien. Il faut bien cependant laver la mémoire, ou, comme on le dit, la gloire de Regnard, de la tache que semble lui imprimer l'opinion banale que cet auteur a travaillé pour le spectacle des foires Saint-Laurent et Saint-Germain. C'est une erreur. Regnard n'a jamais écrit aucun ouvrage pour ces tréteaux de la populace, ou de la prétendue bonne compagnie qui les fréquentait. Le Théâtre-Italien, dont les comédiens jouaient alternativement avec la

troupe de Molière, dans la même salle, et seuls ensuite, depuis 1680, à l'hôtel de Bourgogne, le Théâtre-Italien, dis-je, ne peut en rien être assimilé aux spectacles forains de Saint-Laurent et de Saint-Germain, consacrés, jusqu'en 1697, à l'exhibition des animaux et des phénomènes, à des exercices d'acrobates et de joueurs de gobelets.

Un an avant la suppression de la Comédie italienne (1697), Regnard avait même entièrement cessé de travailler pour ce théâtre, dont il avait pu s'occuper sans trop de dérogation à sa position sociale, et sans nuire d'avance à la célébrité qui l'attendait. Ce théâtre, bien éloigné sans doute de la régularité du Théâtre-Français, offrait cependant aux poètes comiques les moyens d'essayer leurs forces, de combiner quelques intrigues, de peindre quelques caractères : ces caractères, à la vérité, étaient tous à peu près taillés sur le même patron; c'étaient toujours Arlequin, Colombine, Isabelle, Octave; les noms des personnages étaient ceux des acteurs eux-mêmes, et les lazzi, les pointes, les jeux de scène les plus grotesques, composaient le fond du comique de ces sortes d'ouvrages; mais des scènes françaises, en plus grand nombre que les scènes italiennes, y étaient mêlées, et servaient au développement de l'action et des caractères. Soumis aux restrictions du privilége qu'ils avaient obtenu, les comédiens étaient obligés de conserver une partie des costumes italiens qui avaient servi à les faire connaître et à les dénommer; mais ils n'en revêtaient pas moins les noms et les habits des personnages et des professions du temps, ce qui permettait aux auteurs de prendre les mœurs et les événemens du jour. Arlequin, avec son pantalon bariolé et son masque noir, mettait un habit de financier, un uniforme d'officier, un frac de marquis, et mélangeait ses habits nationaux et obligés de tous les traits satiriques sur les goûts et les usages français. On a peine à concevoir de telles bizarreries : elles étaient imposées aux comédiens italiens, et par conséquent aux auteurs qui leur étaient attachés, par le Théâtre-Français, dont les acteurs craignaient toujours

de voir un autre répertoire régulièrement comique entrer en concurrence avec le leur.

Mais ce qu'on a plus de peine encore à concevoir et à expliquer, c'est la licence extraordinaire des jeux de mots et des quolibets : les équivoques de toute nature y sont d'une clarté et d'une grossièreté telles que, sans affectation de délicatesse, il n'en est aucune que nous osions rapporter ici. Regnard était là dans son élément; il nageait en pleine eau de libertinage et de débauche d'esprit. Quelle était donc la société qui pouvait supporter de pareils spectacles ?

Mais du moins, pourrait-on dire, la partie honnête de la société, celle qui ne dit point : Anathème au théâtre, mais qui veut trouver dans le spectacle une distraction à la fois spirituelle et convenable, ne se rendait point à la Comédie italienne : élevée par les pièces de Molière, elle évitait les quolibets et les dépravations du théâtre de Regnard. Des ouvrages d'une telle nature ne déshonoraient point la scène française : dans leurs principaux ouvrages, Molière et ses premiers imitateurs étaient restés dans les limites de toutes les bienséances; et si des plaisanteries hasardées, des situations forcées et des caractères exagérés, ou de convention théâtrale, se laissaient voir dans *les Fourberies de Scapin*, dans *Pourceaugnac* et dans d'autres ouvrages d'auteurs inférieurs, ces ouvrages étaient si évidemment des farces, que l'on ne pouvait jamais les prendre pour des imitations vraies de la vie du monde; et d'ailleurs celles de Molière étaient toutes imprégnées d'un si haut comique, qu'elles ne pouvaient répandre la corruption et le faux goût : ainsi, pourrait-on ajouter, le Théâtre-Français, fort distinct du Théâtre-Italien, restait une école de bonnes manières et de bonnes mœurs, toujours appuyée, sinon sur la vivacité et l'agrément des intrigues, du moins sur le bon sens et la vérité des caractères et des combinaisons.

Tout cela est juste. Puis nous allons voir ce que le Théâtre-Français est devenu entre les mains de Regnard.

Depuis la mort de Molière jusqu'à lui, c'est-à-dire de 1673

à 1688, aucun auteur comique, par des ouvrages de premier ordre, ne changea le goût et la direction du théâtre et du public. C'est vingt ans après la perte de Molière que Regnard vint frapper aux portes de la Comédie française : encore, *la Sérénade* et *Attendez-moi sous l'orme* n'étaient que de petites pièces sans influence sur la masse des spectateurs et les destinées du Théâtre-Français. Jusque-là, Regnard, l'enfant et l'homme de cette société nouvelle, que Louis XIV avait remuée par ses guerres, ses amours et ses dépenses, Regnard avait porté à la Comédie italienne l'esprit et les habitudes de toutes les classes au milieu desquelles il avait vécu. Cette bouffonnerie licencieuse, dont nous avons vu quelques exemples, était restée concentrée au théâtre de la rue Mauconseil. C'est donc à partir de 1696, époque de la première représentation du *Joueur,* comédie en cinq actes et en vers, qu'il faut apprécier les *chefs-d'œuvre* de Regnard, leurs rapports avec la société, leur action sur la littérature dramatique, et la valeur des éloges qui ont été accordés à leur auteur.

Quoi que les protestans et les philosophes aient pu dire de la rigidité ou de l'hypocrisie de mœurs établie ou commandée par Louis XIV et madame de Maintenon, depuis la révocation de l'édit de Nantes (1685), il serait difficile d'en trouver des traces bien réelles dans la vie publique et privée de la nation. Toutes les anecdotes, tous les mémoires secrets des trente dernières années du règne de ce prince, témoignent assez, au contraire, de la dissolution qui circulait dans toutes les classes; et si l'on pouvait en douter encore, il suffirait de lire les ouvrages dramatiques représentés pendant cette période.

Le théâtre de Regnard, tant à la Comédie italienne qu'à la Comédie française, me dispensera d'aller chercher d'autres preuves dans d'autres pièces. Il n'en est point qui aient eu plus de succès que les siennes; et, puisqu'il faut le dire, aujourd'hui que le jour de la justice semble être enfin arrivé pour Regnard, le fond de ses ouvrages est partout le même : soit que, sans retenue aucune, lorsqu'il travaille pour les

comédiens italiens, il jette à pleines mains, sur le théâtre de la rue Mauconseil, les équivoques les plus grossières, les quolibets les plus effrontés, les intrigues les plus basses, dont les personnages les plus imbécilles, les plus hors nature, les plus vils et les plus criminels, sont les dupes et les héros; soit que, forcé à quelques ménagemens, et ayant à faire agir et parler des comédiens d'un ordre supérieur, il place au Théâtre-Français des tableaux plus vastes, qu'il élève la qualité des personnages, qu'il développe davantage les caractères, et fasse usage d'un style plus châtié et plus élégant, Regnard est toujours le poète de la transformation de l'art, le peintre et le conseil de la dissolution des mœurs, le corrupteur de la vraie comédie au Théâtre-Français.

C'est lui qui, le premier, par le nombre et le succès de ses ouvrages, a accoutumé le public à des caractères de pure convention, à des traits d'esprit sans solidité, à des combinaisons sans vraisemblance et sans bon sens, à des personnages faux, exagérés, fantasques, dont les moyens de comique sont des *charges*, dont les ridicules sont des extravagances, des vices ou des crimes. Si les pièces de Regnard au Théâtre-Italien valaient la peine qu'on prendrait à les analyser, on verrait que toutes se composent de pères ou de tuteurs qui pensent, pour eux, à des unions extravagantes, qui veulent contraindre leurs enfans ou leurs pupilles à des mariages absurdes avec des prétendus stupides, éconduits par des valets ou des soubrettes, lesquels sortent de prison ou méritent d'y être, et qui se vantent de le mériter. Si ce n'est là tout le fond des ouvrages, c'est qu'alors il s'agit d'une anecdote, d'un événement, d'une curiosité de la ville ou de la cour, dans lequel les escrocs, les filles et les libertins jouent toujours les premiers rôles, à moins que ce ne soient de jeunes personnes d'une innocence effrayante ou d'une effronterie sans mesure.

Eh bien, que voit-on dans les chefs-d'œuvre de Regnard au Théâtre-Français?

Que le lecteur se souvienne ou qu'il relise, et il verra si,

dans *le Retour imprévu*, *le Joueur*, *le Distrait*, *les Ménechmes*, *les Folies amoureuses*, *Démocrite*, *Attendez-moi sous l'orme* et *le Légataire universel*, ce n'est pas toujours un Géronte, une folle, un fripon, un libertin, un valet, une soubrette, une Agnès ou une effrontée, qui s'agitent dans un cercle de sentimens misérables et d'intérêts impossibles, avec des moyens et des dialogues toujours semblables; et quand on lit de suite les œuvres complètes de Regnard, il semble à la fin qu'on n'a lu qu'une seule pièce, appelée tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, soit à la Comédie italienne, soit à la Comédie française.

Je n'ignore pas qu'en jugeant de cette façon le théâtre de Regnard, j'attaque et blesse les traditions et les préjugés plutôt que la raison et les jugemens de ceux qu'un juste attachement au *théâtre classique* tient encore courbés sous la réputation de Regnard. Je n'ai jamais pu m'expliquer ce respect et cette prédilection si mal fondés. Que leur goût, leurs raisonnemens, leurs habitudes, se soient *classiquement* formés sur les chefs-d'œuvre de Molière, sur le *Turcaret* de Lesage, sur une grande partie des ouvrages de Dancourt et de Destouches, sur *la Métromanie* de Piron, sur *le Méchant* de Gresset, sur quelques comédies de la fin du dix-huitième siècle, et, en dernier lieu, sur les ouvrages de Picard, cela se conçoit. Tout ce théâtre est non seulement régulier dans les formes, mais encore, outre le plus ou le moins de vérité dans les caractères et dans les mœurs, le plus ou le moins de bon sens dans les combinaisons, il offre toujours une leçon, une moralité directe ou indirecte, qui conserve à la scène des rapports nécessaires et honnêtes avec la société, et qui font que le théâtre, loin d'être un objet d'inquiétude et parfois d'éloignement pour les familles, peut être vraiment un utile supplément aux idées générales, à la correction des défauts et des travers, au redressement des manières et du goût. C'est ainsi, et seulement ainsi, que le théâtre *classique* peut être compris et défendu dans sa régularité.

A Dieu ne plaise que je veuille que le théâtre moralise et

instruise toujours! Il doit amuser, il doit distraire, il doit plaire; mais c'est aux hommes de goût qu'il doit plaire, c'est la bonne compagnie qu'il doit distraire, ce sont les honnêtes gens qu'il doit amuser : quant aux classes inférieures, qui doivent participer aussi aux délassemens du théâtre plus que les autres encore, elles ont besoin de trouver dans les plaisirs de la scène de la vérité, du goût, des bienséances, afin de rectifier leurs manières, d'exciter et de cultiver leur intelligence. Pour toutes les classes enfin, l'honnêteté au théâtre est de droit rigoureux, et tout ouvrage dramatique doit ainsi, en distrayant et en amusant par les moyens de chaque époque, renfermer directement ou indirectement une moralité, une leçon qui serve à l'amélioration, à la civilisation de la société. Rencontre-t-on rien de pareil dans les œuvres de Regnard?

Quand je les apprécie de ce point de vue, quand je mesure ainsi le charme et la portée du théâtre, m'écarté-je des vrais principes de la littérature *classique?* Suis-je donc le premier et le seul qui ait distingué, entre la comédie et la bouffonnerie, ce que l'une offrait d'agréable amusement et d'influence heureuse, et ce que l'autre renfermait de dégoût et de corruption? Certes j'y aurais regardé à plusieurs fois avant de substituer mon sentiment et mon jugement sur Regnard et ses ouvrages, aux opinions généralement favorables à cet auteur, si je ne m'étais vu appuyer, à cet égard, par l'autorité la plus puissante en cette matière, par l'homme que les *classiques* ont raison de respecter et presque d'adorer, par le maître éternel de la raison et du goût, par Boileau enfin, qui, à propos des pièces de Regnard, qu'on essayait de défendre auprès de lui, comme des ouvrages de mœurs et de caractères, répondait à M. Delome de Monchesnay :

« Il y a deux sortes de rire : l'un qui vient de surprise, et « l'autre qui réjouit l'âme intérieurement, et fait rire plus « efficacement, parce qu'il est fondé sur la raison. L'effet « naturel de la raison, c'est de plaire; et quand vous voyez « sur le théâtre une action qui se suit et des caractères heu-

« reusement représentés, vous ne sauriez vous défendre d'ap-
« plaudir, si ce n'est par des éclats de rire violens, au moins
« par une satisfaction que vous sentez au-dedans de vous-
« même. Or, les bouffonneries qui excitent la risée ont véri-
« tablement quelque mérite; mais quand on les oppose au
« plaisir que produit un caractère naturel et bien touché,
« c'est un bâtard auprès d'un enfant légitime. Il n'y a que la
« belle nature et le véritable comique auxquels il appartienne
« de renvoyer l'esprit légitimement satisfait, et plein d'une
« délectation sans reproche. Voilà, disait-il, le seul attrait
« que les honnêtes gens demandent à la comédie; et c'est
« aussi le seul qui peut attirer de la réputation à un auteur. »

Donc je ne fais ici que proclamer l'arrêt souverain de Boileau, trop long-temps étouffé sous le mauvais et faux goût du dix-huitième siècle; je fais ce qu'il n'a pas eu le temps ou ce qu'il a dédaigné de faire; je viens, autant que cela peut être nécessaire aux yeux de quelques uns, fortifier par des preuves l'opinion sacrée de Boileau. Voyons donc, en effet, si Despréaux s'était, par hasard, trompé sur Regnard : prenons de cet auteur les deux pièces qui passent pour ses chefs-d'œuvre, *le Légataire universel* et *le Joueur*.

C'est, dit-on, une aventure du temps qui a fourni à Regnard le sujet du *Légataire universel*. Passons; car ce ne peut être là une justification ni une excuse.

Un vieux garçon cacochyme et avare, privé d'héritiers directs, tombe dans une léthargie dont son neveu et ses valets abusent pour fabriquer un testament par lequel ce neveu est institué légataire universel, au détriment de tous les autres collatéraux, et peut épouser la jeune personne qu'il aime.

Qu'est-ce que cette *donnée* dramatique devient entre les mains de Regnard? Un chef-d'œuvre si l'on veut, mais un chef-d'œuvre de bouffonnerie. Cette subreption testamentaire, qui, en bonne justice, mériterait les galères à ceux qui la commettent, est présentée avec un tel luxe de gaîté bouffonne, de quolibets hasardés, d'allusions plaisantes, que Crispin, Lisette et Éraste, sont et demeurent excusés ou

excusables aux yeux des spectateurs. Que reste-t-il après cette pièce étincelante d'esprit, de traits et de situations comiques? Rien qu'une fort mauvaise conclusion. Eh bien, cette *donnée* aurait fourni au génie de Molière, comme elle a fourni plus tard au talent et à l'honnêteté de Colin-d'Harleville, un ouvrage qui, non moins amusant, eût encore présenté au public une leçon dont il aurait pu retirer quelque fruit. Les inconvéniens, les ennuis, les tourmens du vieux célibataire seraient à chaque instant sortis, comme moralité obligée, de la situation, de tout le comique qu'on aurait conservé dans les personnages principaux et subalternes. Le bonheur et la nécessité du mariage, lien et base de toute société régulière, se seraient incessamment présentés aux réflexions du spectateur. Molière n'y eût pas manqué sans doute. Regnard n'y a seulement pas pensé : il a tiré une *farce* en cinq actes et en vers d'un sujet où Molière aurait trouvé une *comédie*. Boileau avait-il tort?

Aurait-il eu tort aussi, lorsqu'après avoir rendu au caractère du joueur, si caractère il y a, toute la justice que mérite le rôle de Valère, il eût montré combien ce chef-d'œuvre est incomplet, infructueux, et combien l'absence de toute moralité dans la combinaison et dans le dénouement l'affaiblit, et lui ôte même le vrai comique dont il devait être entouré? Regnard, enclin à la passion du jeu, s'est peint lui-même dans le personnage de Valère. Le rôle, je le répète, est charmant de gaîté et de nuances; le style de cet ouvrage est plein de saillies et de verve, et la bonhomie malicieuse d'Hector est tout-à-fait plaisante. Le personnage de l'usurière, madame de la Ressource, tient bien au sujet, et ne manque pas de vérité; mais Géronte, Angélique et Dorante, sont d'une pâleur qui va jusqu'à la nullité. La comtesse est une folle, le marquis un escroc, et ces deux *caractères* sont poussés à des *charges* indignes et de cet ouvrage et de tout théâtre régulier: mais aussi, et ce qu'il faut remarquer avant tout, Valère est plutôt un libertin qu'un joueur. Il ne résulte rien, ni leçon, ni moralité pour le public du *Joueur*

de Regnard ; et vraiment Boileau avait bien raison encore quand il voulait que, pour plaire, la comédie fût à la fois honnête et instructive.

A propos de cette dernière pièce, il faut bien rappeler la mauvaise chicane que l'on fit à Regnard, en l'accusant d'en avoir volé le plan et les détails principaux à Rivière-Dufresni, auteur contemporain et son ami, avec lequel il avait fait de société, au Théâtre-Italien, *les Chinois, la Baguette de Vulcain, la Foire Saint-Germain* et *les Momies d'Égypte.* Il y avait bien quelque chose de vrai dans l'accusation : les deux amis avaient travaillé ensemble sur le même sujet, et le traitèrent ensuite séparément quand ils furent brouillés. La comédie en vers de Regnard eut un grand succès ; *le Chevalier joueur* de Dufresni, en prose, n'en eut aucun : c'est donc Regnard qui eut raison.

Cela est incontestable, bien que *le Joueur,* non plus que *le Distrait*, ne soit pas, à proprement parler, un *caractère.* Dans ces deux ouvrages, comme dans les autres, quoiqu'à un moindre degré, Regnard, sous le rapport des caractères et des mœurs, est resté dans la nature exceptionnelle, grotesque ou exagérée. Aucune de ses pièces ne porte l'empreinte de cette généralité réelle dont la comédie doit frapper les travers ou les ridicules des hommes. Dans *le Légataire universel,* quel caractère vrai aperçoit-on ? quel dans *les Ménechmes?* quel dans *les Folies amoureuses ?* quel dans *Démocrite?*

Ce dernier ouvrage, qu'on ne représente plus depuis long-temps, renferme une des plus jolies scènes qui soient au théâtre : elle se passe entre Strabon et Cléanthis, mari et femme, qui, après avoir été long-temps séparés, se rencontrent à la cour sans se reconnaître d'abord, s'aiment, et sont sur le point de se remarier, lorsqu'ils se séparent de nouveau après s'être reconnus. La situation était vraie dans ce moment ; et les sentimens antipathiques des deux époux étant fondés et naturels, cette scène est vraiment un chef-d'œuvre. C'est, du reste, ce qu'il faudrait dire d'une scène au moins

de chacun des grands ouvrages de Regnard; car la sévère justice avec laquelle j'ai osé parler du fond et de la forme des comédies de cet auteur trop célébré, ne m'empêche ni de sentir le mérite répandu sur quelques parties de ses pièces, ni d'être équitable envers lui. Quand on peut oublier un moment au milieu de quelles folles intrigues, de quels caractères faux, de quels personnages vicieux il a placé le spectateur, il est impossible de ne pas rire, souvent et beaucoup, des situations, des mots, des plaisanteries qui échappent à son intarissable verve de bonne humeur. Ses traits sont concis et piquans; ils surprennent et éblouissent : il court toujours après l'esprit; jamais le bon mot, l'expression comique, ne sortent naturellement de la situation ou du caractère, et cela, je le répète, parce que les caractères et les situations sont toujours exagérés, grotesques ou contraires au bon sens; mais les jeux de mots, les pointes, les quolibets, les lazzi se succèdent avec une telle vivacité, son style, quoique négligé, est partout si étincelant, si animé, si rapide, que quand on a commencé à rire avec Regnard, il faut rire presque sans cesse.

Ce n'est point là un mérite commun, mais c'est un mérite dangereux; et quoique ce trait distinctif du talent de Regnard ait dû lui obtenir et puisse lui conserver un des premiers rangs parmi les auteurs dramatiques, il faut reconnaître pourtant que cet auteur a été plus funeste qu'utile à la scène française; il l'a jetée et maintenue pendant longtemps dans une voie fausse et nuisible. Il a signalé, hâté et propagé la décadence de l'art de la comédie, qu'il a restreinte et réduite à de misérables jeux de scènes ou d'expressions, à des conventions sans mérite et sans vérité. Il est à remarquer que c'est à mesure qu'on s'éloignait du grand goût du dix-septième siècle, des larges et profonds tableaux de Molière, du style naturel et nerveux de ce sublime écrivain, que les ouvrages de Regnard et de ses successeurs et imitateurs obtinrent le plus de faveur. Du vivant de Regnard, ses comédies n'eurent pas le succès qu'on leur vit depuis sa

mort. C'est le dix-huitième siècle préparé par lui, par le Régent et par Voltaire, qui exalta la réputation de Regnard.

Depuis quinze ans, on donne rarement les pièces de Regnard au Théâtre-Français, excepté peut-être *les Folies amoureuses* pour commencer ou finir le spectacle le jour de la première représentation d'une comédie nouvelle. Ce n'est pas le temps et l'épuisement qui ont amené ce résultat. Mais on s'est aperçu du vide et du faux des ouvrages de Regnard, et l'on s'est dégoûté et éloigné de son théâtre. Malgré beaucoup de preuves contraires, il est pourtant réel qu'à notre époque auteurs et public cherchent dans la comédie, sans l'avoir encore suffisamment trouvé, l'intérêt de l'action uni à la vérité des caractères et au naturel du dialogue. Le théâtre de Regnard ne présente à peu près aucune de ces qualités. Regnard n'est pas comique, il est bouffon; il n'est pas gai, il est fou. Il n'est pas un seul des personnages importans de ses ouvrages qui ait le sens commun; et pourtant la raison, qui est nécessaire partout, est indispensable pour qu'un chef-d'œuvre dramatique soit au moins une comédie. Dans les comédies de Regnard, tous les pères sont imbécilles, les fils libertins, les valets coquins, les soubrettes friponnes, les jeunes personnes insensées ou nulles, les femmes âgées folles ou débauchées; et malgré l'agrément du style, le dialogue est modelé sur le patron des personnages.

Regnard est le père du quolibet au théâtre. Il a autorisé, par les succès que lui a accordés la société sceptique, matérialiste et sensuelle dont il faisait partie, toutes les sottises effrontées, toutes les équivoques graveleuses, toutes les situations dangereuses dont le théâtre en général a offert depuis le triste tableau. On chercherait vainement dans Regnard un père qui sache parler à son fils, une fille qui sache répondre à sa mère, un ami qui sache causer avec son ami. Les comédies de Regnard découragent, par la réputation que le dix-huitième siècle leur a faite, ceux qui voudraient défendre le théâtre contre les reproches les plus sérieux de mauvais exemple et de corruption de mœurs. Jamais une heureuse

Telle est la vie, telles sont les œuvres de Regnard, de cet auteur qu'on s'est trop long-temps habitué à admirer sur parole, de ce poëte comique que quelques écrivains ont loué si inconsidérément, qu'on le cite encore lorsque l'on a parlé de l'homme de génie à qui la France doit *Tartufe!* S'il y a une place après ou à côté de Molière, elle est à l'auteur de *Turcaret*.

A. Delaforest.





FONTENELLE

(BERNARD LE BOVIER DE),

NÉ A ROUEN, LE 11 FÉVRIER 1657; MORT LE 9 JANVIER 1757.

Si une enfance heureuse, une jeunesse sans orages, une grande modération de caractère, quatre-vingts ans de succès et surtout de considération littéraires, une vieillesse honorée, et puis mourir ou plutôt s'éteindre doucement, sans souffrance, au bout d'un siècle, entouré de nombreux amis, si tout cela est le bonheur, on trouvera rarement des hommes qui puissent se dire plus heureux que notre Fontenelle. Peu de nuages dans cette vie si longue; et quand la force des choses en a fait naître quelques uns pour elle, un esprit sage, une philosophie bien entendue, les ont vite dissipés.

Fontenelle a grandi à côté et dans la société des illustrations du siècle de Louis XIV; il a pu observer et connaître la plus belle partie de ce siècle-roi. Il a vu naître et se développer, sous ses yeux et en partie sous son influence, l'école morale et littéraire du dix-huitième siècle. Trop faible, sans doute, pour essayer de retenir sa génération dans les idées du premier, trop habile pour n'avoir pas pressenti le second, il n'a voulu renier ni l'un ni l'autre; il a accepté la gloire que tous les deux ont voulu lui départir. Souriant dans son adieu à l'époque de sa jeunesse, sans trop de regrets il tendit une main amie à l'ère nouvelle qui s'ouvrait devant lui. Esprit heureusement né, qui sut accommoder sa vie à la marche du temps et des idées, et les suivre sans s'en faire ni trop l'esclave ni trop l'adulateur!

Bernard le Bovier de Fontenelle naquit à Rouen, le 11 février 1657. Son père, d'une famille noble et ancienne,

exerçait la profession d'avocat, chose assez rare à cette époque pour être signalée. Sa mère, Marthe Corneille, était une femme de mérite et de beaucoup d'esprit. « Je lui res- « semblais, a-t-il répété souvent, et je me loue en le disant. » Cet homme, qui devait atteindre la plus longue vie, vint au monde si faible qu'on lui accordait à peine quelques heures d'existence : on ne put le baptiser qu'au bout de trois jours; jusqu'à l'âge de seize ans, le moindre exercice violent l'accablait et lui faisait cracher le sang; le jeu de billard même était un exercice trop fort pour sa frêle constitution. Cependant cette faiblesse physique ne nuisit point aux études du jeune Fontenelle. Elles furent aussi brillantes que rapides : il était en réthorique à treize ans, chez les jésuites de Rouen, et il était le premier de sa classe. Aussi fit-on tout ce que l'on put pour le déterminer à entrer dans l'ordre. Avec leur tact admirable, les maîtres devinaient que leur élève, suivant l'expression de Voltaire, *ressemblait à ces terres heureuses qui portent toute espèce de fruits*. Mais le jeune réthoricien avait déjà les yeux fixés sur le grand homme qui illustrait la scène française; et le génie de Corneille, son oncle, lui inspirait le désir de succès bien en dehors de la sévérité du cloître. Fontenelle eut toute sa vie du goût pour les compositions dramatiques et pour la poésie légère, deux prédilections assez malheureuses; car il tiendrait peu de place dans l'histoire des lettres s'il n'avait écrit que ses opéras, tragédies, comédies, pastorales, de quelque esprit qu'il ait su les semer, surtout ces dernières.

Au sortir de ses études, Fontenelle fut obligé de faire son droit pour plaire à ses parens, et fut reçu avocat; mais avant l'âge de vingt ans, il ne s'occupait déjà plus de la science du légiste. En 1679, il arrivait à Paris pour s'y livrer entièrement à la littérature. Il vint demeurer chez son oncle Thomas Corneille. Là, il se lia bientôt avec des jeunes gens qui partageaient ses goûts et s'y livraient avec ardeur. Parmi ceux qu'il affectionnait plus particulièrement, se trouvaient l'historien Vertot; cet abbé de Saint-Pierre, si

célèbre par ses vœux d'honnête homme, auxquels il n'a jamais manqué, pour le bonheur de l'humanité, que de pouvoir se réaliser; et le mathématicien Varignon, au sujet duquel Fontenelle a dit : « Nous nous rassemblions avec « un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur « de savoir, et, ce que nous ne comptions peut-être pas pour « un assez grand bien, peu connus. » Sages paroles que la conscience ou la politique arrache assez souvent aux hommes qui parlent en public, mais qui ne furent pas, malgré l'esprit de sage modération dont on le loue avec justice, adoptées bien rigoureusement par Fontenelle, dans la vie pratique. Il est vrai qu'il n'eut jamais cette ambition héroïque qui veut occuper la terre de soi; mais l'ambition des cercles parisiens, celle-ci, il l'eut et en soigna toute sa vie les succès avec un art et un talent remarquables. Cette observation est ici d'autant mieux à sa place, que c'est à cette première époque de sa vie que Fontenelle jeta les fondemens de cette réputation d'homme de salon et de bel esprit, qu'il a laissée rivale, au moins, sinon supérieure à sa réputation de philosophe et de savant.

Fontenelle entra dans la carrière des lettres avec quelques pièces fugitives que *le Mercure galant* produisit. Une entre autres, l'*Amour noyé*, fut très louée par les rédacteurs de ce journal, qui étaient Thomas Corneille et Visé. Dans le même temps le jeune littérateur aidait son oncle Thomas dans la composition de ses pièces de théâtre; il concourait à diverses reprises, mais inutilement il est vrai, pour le prix de poésie à l'Académie française; il faisait représenter une petite comédie sous le nom de Visé, et fréquentait le monde le plus qu'il pouvait. Ce début, quoique ne manquant point d'activité et de bon vouloir, ne pouvait, cependant, donner encore un rang dans les lettres. Mais voici venir un ouvrage sur lequel se fondent les plus brillantes espérances : c'est une tragédie. Le grand Corneille va-t-il renaître dans son neveu? De nombreux amis le proclament. L'*Aspar* va donc fonder une nouvelle gloire? Hélas! non; jamais les bruits de salon

ne se trouvèrent en désaccord plus complet avec l'opinion publique. C'était en 1680, la chute fut éclatante, incontestable; et la gloire de Racine, qu'une coterie et le journalisme du temps avaient menacé de l'*Aspar,* ne reçut pas la plus légère atteinte. Fontenelle eut le bon esprit de se rendre justice et de brûler sa pièce. Racine ne sut pas se refuser la légère malice de l'excellente épigramme, si connue, sur l'origine des sifflets, qui finit par ces trois vers :

« Mais quand sifflets prirent commencement,
« C'est (j'y jouois), j'en suis témoin fidèle,
« C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle. »

On attribue à Racine et à Boileau une chanson, également épigrammatique, faite à la même époque. Elle pourrait prouver que déjà Fontenelle, probablement plus à cause de l'importance de ses protecteurs que de la sienne propre, n'était pas traité avec indifférence. En voici le second couplet ;

« Mon aventure est étrange :
« On m'adoroit à Rouen ;
« Dans le *Mercure galant*
« J'avois plus d'esprit qu'un ange.
« Cependant je pars demain,
« Sans argent et sans louange,
« Un bâton blanc à la main. »

Le bruit que ses partisans faisaient du talent de Fontenelle n'était pas, comme on le pense bien, le seul motif de ces malicieuses plaisanteries des illustres représentans de la gloire littéraire du grand siècle. L'affectation, qu'on affichait chez Thomas Corneille, de comparer sans cesse Corneille et Racine, aux dépens de ce dernier, devait être un motif beaucoup plus déterminant. La thèse, si chaudement agitée alors, de la prééminence des anciens et des modernes, et sur laquelle Fontenelle et son ami La Mothe se montraient d'un avis si différent de celui des écrivains de l'école de Boileau, ne contribua pas peu, aussi, à irriter ces derniers. La question

paraissait si sérieuse que La Bruyère crut devoir, de son côté, lancer un sarcasme contre l'enfant gâté des salons et des femmes, contre le dépréciateur audacieux des poètes et des orateurs d'Athènes et de Rome. Le portrait qu'il en a fait, dans *les Caractères,* sous le nom de Cydias, est aussi spirituel que piquant; et en le lisant, on conçoit qu'il eût fallu un esprit singulièrement impassible, pour ne pas en être vivement choqué. On ne voit pourtant pas que le *sage* et *discret* Fontenelle se soit trop ému de ces attaques; et s'il se permit aussi, lui, quelques épigrammes, dont la meilleure fut celle qu'il fit au sujet de l'*Ode sur la prise de Namur* et de la *Satyre sur les femmes*, son irritation tomba bien vite. Il était trop adulé pour pouvoir long-temps douter de son mérite; trop ami de sa tranquillité pour envenimer les discussions par une extrême vivacité. Ses illustres antagonistes firent, cependant, qu'il ne put entrer à l'Académie qu'en 1691, malgré les puissantes intrigues qui l'y poussaient depuis long-temps. Mais, jusque là, les satisfactions d'amour-propre ne lui manquèrent pas. Tragédies, opéras, comédies, petits vers sous toutes les formes, occupèrent constamment de lui le public et firent le charme de ses nombreux amis. De tout ce menu bagage littéraire, on ne peut plus citer aujourd'hui que trois ou quatre pièces de vers remarquables: *Ismène,* pastorale charmante de douleur et de naturel, malgré quelques taches légères d'afféterie; l'apologue de l'*Amour* et de l'*Honneur,* petit morceau très heureusement tourné; *le Portrait de Clarice;* et le célèbre sonnet de *Daphné*, parfait de grâce, et l'un des meilleurs de la langue.

Je suis (crioit jadis Apollon à Daphné,
Lorsque tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kyrielle
Des rares qualités dont il étoit orné),

Je suis le dieu des vers, je suis bel-esprit né;
Mais les vers n'étoient point le charme de la belle.
Je sais jouer du luth, arrêtez. Bagatelle!
Le luth ne pouvoit rien sur ce cœur obstiné.

Je connois la vertu de la moindre racine;
Je suis, par mon savoir, dieu de la médecine!
Daphné fuyoit encor plus vite que jamais.

Mais s'il eût dit : Voyez quelle est votre conquête,
Je suis un jeune dieu, toujours beau, toujours frais,
Daphné, sur ma parole, auroit tourné la tête.

La Harpe a caractérisé les pastorales de Fontenelle en écrivant dans son Cours de Littérature : « Ses bergers en savent « trop en amour, et il en sait trop peu en poésie. » Et quand Fontenelle fit à Voltaire le reproche d'avoir mis trop de poésie dans *OEdipe*, Voltaire lui répondit : « Cela se peut « bien, et pour m'en corriger, je vais relire vos pastorales. »

Venons à des titres plus solides, aux principaux ouvrages en prose de Fontenelle. *Les Dialogues des Morts* eurent une vogue incroyable à leur apparition; et, malgré le grand nombre d'opinions paradoxales dans lesquelles s'est joué l'esprit de l'auteur, il en est quelques uns que l'homme de goût peut lire avec un véritable plaisir. Les pointes et la recherche qui les déparent étaient choses de mode alors, et furent même la principale cause de leur immense succès. Les *Entretiens sur la pluralité des Mondes* vinrent accroître la réputation de l'écrivain qui avait fait les dialogues, et même la faire grandir au point de le placer parmi le petit nombre de véritables savans qui ont su rendre des idées saines dans un style clair et précis. Cet ouvrage, comme le précédent, a été loué avec exagération. On lui reproche aussi du bel esprit hors de propos ; un badinage ingénieux, mais intempestif; des tournures complimenteuses qui ressemblent parfois à de la fadeur; des faits incertains ou peu exacts : mais il n'en est pas moins très supérieur aux *Dialogues*, très remarquable de style, et reste un modèle pour ceux qui veulent rendre la science populaire. Aux *Entretiens sur la pluralité des Mondes* succéda l'*Histoire des Oracles*. Ce livre fit du bruit; il était encore bien approprié aux idées du jour. Ce qu'on a appelé les esprits forts se multipliaient alors dans le grand monde, et ils crurent devoir saluer, de toute l'explosion

d'une vive admiration, un nouvel adepte de la philosophie. Ce n'est pas que l'*Histoire des Oracles* contienne rien de contraire aux doctrines catholiques, rigoureusement parlant, comme le prétendirent et Letellier et son organe Baltus, qui se chargea d'une lourde réfutation ; mais on y a soumis à un examen purement philosophique une question que le clergé était habitué à résoudre dans le sens le plus favorable à des idées de merveilleux, ou tout au moins à laisser sans solution positive. Voltaire dit que la puissante protection du marquis d'Argenson écarta seule la persécution qui fut sur le point d'atteindre l'auteur de l'*Histoire des Oracles*. Du reste, Fontenelle n'avait fait qu'arranger et embellir l'ouvrage de Van Daale, ouvrage d'une érudition très indigeste et très ennuyeuse, dans lequel ce savant s'était efforcé de prouver que les oracles n'avaient jamais été l'œuvre des démons, et qu'ils n'avaient pas cessé à la venue de Jésus-Christ. Aussi l'écrivain français se contenta-t-il de répondre, avec sa modération ordinaire, aux vives attaques dirigées contre lui : « Ce seroit « plutôt à M. Van Daale à se défendre qu'à moi; il est mon « garant, je ne suis que son interprète, et j'aime mieux que « le diable ait été prophète, puisque le père jésuite le veut, « et qu'il trouve cela plus orthodoxe. » Le savant hollandais Basnage répondit pour Fontenelle. L'*Histoire des Oracles* ouvrit à son auteur la porte de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'ouvrage le plus estimé de Fontenelle est l'*Histoire de l'Académie des Sciences;* c'est là, et particulièrement dans ses éloges des académiciens, qu'il faut chercher ses connaissances variées, la flexibilité heureuse de son style, l'esprit, la grâce ou la finesse de ses aperçus, et, le plus souvent, la solidité d'un jugement qui attache le lecteur d'aujourd'hui, comme il charmait autrefois le corps devant lequel ces discours étaient prononcés. La flatterie, cette dangereuse tentatrice de l'orateur, la reconnaissance ou l'amitié, ces sentimens plus nobles, et auxquels il est si doux de se laisser aller, se retrouvent bien parfois sous la plume de

l'illustre auteur des éloges; mais, en général, la puissance de ce sceptre moral qu'il porta si long-temps au sein de l'Académie, il n'en abusa pas; cette sorte de dictature sur la réputation de ses collègues descendus dans la tombe, il l'exerça avec une sagesse, une rectitude de vues que la postérité, venue déjà depuis long-temps pour eux, n'a fait que sanctionner. Tous les hommes de goût aiment à voir, dans les rayons de leur bibliothéque, au rang des bons livres, les éloges des académiciens de Fontenelle; il les composa tous pendant les quarante-deux ans qu'il occupa la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Voltaire, qui avait raillé plus d'une fois l'auteur des pastorales et des madrigaux, *le vieux Berger normand* qui apprenait *aux beaux esprits à traiter galamment les grands sujets en style de ruelle,* Voltaire ne put refuser de sincères éloges aux éloquens travaux du secrétaire de l'Académie des Sciences :

« L'ignorant l'entendit, le savant l'admira. »

Il l'appela encore, dans le *Siècle de Louis XIV,* « le premier « parmi les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention. » Fontenelle fut singulièrement flatté de l'exception que fit Voltaire en sa faveur, lorsque, dérogeant à ce qu'il s'était prescrit pour les écrivains vivans, il le plaça, avec le président Hénault, dans son catalogue du siècle de Louis XIV.

Dans cette courte biographie, qui ne peut donner que des indications sommaires, on n'attend pas que nous parlions de toutes les autres productions littéraires ou scientifiques du célèbre académicien. Beaucoup d'entre elles ne sont plus guère connues que pour figurer dans les nomenclatures bibliographiques. Nous ne dirons un mot de *la Géométrie de l'Infini* que pour rappeler les paroles assez plaisantes que Fontenelle adressa au Régent en lui présentant cet ouvrage : « Monseigneur, voilà un livre que huit hommes seulement, « en Europe, sont en état de comprendre, et l'auteur n'est « pas de ces huit-là. » *La Géométrie de l'Infini* fut extré-

mement vantée par une quantité d'hommes qui n'étaient pas des huit de Fontenelle, lorsqu'elle parut; aujourd'hui elle est oubliée.

Mero et Énegu, opuscule anonyme, dans lequel l'auteur, sous leur anagramme, voulait désigner Rome et Genève, suscita plusieurs attaques très violentes contre les opinions religieuses de Fontenelle, auquel on l'attribua. Rien n'est cependant moins prouvé. Mademoiselle Bernard, sa nièce, en a été regardée long-temps comme l'auteur, mais sans plus de raisons solides. Bayle, sur l'autorité duquel est fondée cette assertion, serait plus probablement le véritable père de *Mero et Énegu,* qui parut pour la première fois dans les *Nouvelles de la République des Lettres,* que le célèbre sceptique fit paraître en janvier 1686 : et il est plus naturel et plus dans l'esprit de l'ouvrage, de l'attribuer à Bayle qu'à mademoiselle Bernard ou à Fontenelle, qui, malgré toute sa faiblesse pour les philosophes, et pour Voltaire en particulier dont il aimait les flatteries, ne se montra jamais anti-religieux. Il ne rougissait pas de pratiquer en public tous les devoirs que prescrit la religion, et c'est lui, comme on le sait, qui a dit, dans la vie de Corneille, en parlant de l'*Imitation de Jésus-Christ :* « C'est le plus beau « des livres sortis de la main des hommes, puisque l'Évan- « gile n'en vient pas. » N'était-ce pas encore lui qui répétait souvent que la religion chrétienne est la seule qui ait des preuves?

Il fut un temps où l'esprit voltairien cherchait à recruter toutes les gloires, saisissait la moindre occasion de compromettre la tendance religieuse d'un homme de quelque célébrité, et usait, suivant le besoin, ou de la flatterie ou de la satire, pour l'amener à soi. De là ces éloges exagérés que Fontenelle reçut souvent de Voltaire et de son école; de là cette espèce d'apothéose que l'Académie française imagina de lui décerner un jour, comme à un des précurseurs de la liberté de penser, comme à un des hommes qui avaient ouvert la voie à la philosophie du dix-huitième siècle.

La dernière moitié de la vie de Fontenelle fut entourée d'une considération peu commune; mais il faut convenir aussi que peu d'hommes ont possédé comme lui cette précieuse philosophie de la modération, qui donne le bonheur toutes les fois qu'il est possible. Dépouillé pour ainsi dire de ces trop vifs aiguillons d'amour-propre qu'il n'avait pu contenir lors de son début dans la carrière des lettres, il profita des souvenirs de sa jeunesse pour rendre agréable son existence d'homme fait et de vieillard. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences abandonna l'audace de ses prétentions contre la gloire de Racine, de même qu'il oublia les épigrammes de Boileau et de La Bruyère. Homme du monde aussi spirituel que recherché, savant laborieux et considéré, il sut se renfermer dans ce cercle, assez vaste pour son ambition, et son ambition ne fut pas déçue. Il eut des amis, quoiqu'on lui ait fait le reproche de froideur et d'insensibilité. La gloire avait des attraits pour lui; la société des femmes lui plaisait infiniment; mais jamais ni une ambition trop ardente, ni d'orageuses amours, ne vinrent troubler le cours de cette vie, qu'il se glorifiait de préparer et d'arranger chaque jour avec le soin le plus étudié. Lui qui avait disputé si chaudement dans la querelle des anciens et des modernes, il craignait, sur ses vieux jours, toutes les discussions qui pouvaient amener des luttes trop vives. « Quand j'aurois les « mains pleines de vérités, disait-il, je ne les ouvrirois pas, » et ce mot n'était pas de l'égoïsme, puisque sa pensée s'explique par ce passage d'un de ses écrits qui nous semble parfaitement juste : « Le commun des hommes n'a ni assez de raison, « ni assez d'instruction, pour se passer de préjugés. »

Dans le monde, qu'il fréquenta toujours beaucoup, Fontenelle fut de la société la plus aimable. Il avait de l'enjouement et de l'à-propos. Il jouissait, à un degré supérieur, de l'heureux don de savoir écouter les autres, aussi bien que de celui de se faire écouter lui-même. S'il plaisantait, ses plaisanteries étaient toujours de bon goût, jamais marquées au coin de la médisance, cet instrument si

commode de ceux qui manquent d'esprit. Il se vantait de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu; personne ne l'a contredit. Il savait faire valoir l'esprit des autres; chose si rare, mais de si bon air, et qui profite souvent plus que l'esprit qu'on montre de son propre fonds. Lorsque le Régent lui eut donné, au Palais-Royal, l'appartement qu'il occupa jusqu'en 1730, époque à laquelle il le quitta pour aller demeurer chez son neveu Richer d'Aube, il soupait souvent chez le prince. A une de ces réunions, madame d'Argenton dit un bon mot qui ne fut pas saisi : « Ah! Fontenelle, où es-tu? » s'écria-t-elle aussitôt. — A propos du Régent, il est bon de rappeler la noble réponse faite à ces paroles : « Fontenelle, je crois peu à la vertu. — Monsei-« gneur, répondit le philosophe, il y a pourtant d'honnêtes « gens; mais ils ne viennent pas vous chercher. »

Du vivant même de Fontenelle, la marquise de Lambert a tracé de lui un portrait dans lequel elle dit : « Nul senti-« ment ne lui est nécessaire, il est libre et dégagé; aussi ne « s'unit-on qu'à son esprit, et on échappe à son cœur. Il ne « demande aux femmes que le mérite de la figure : dès que « vous plaisez à ses yeux, cela lui suffit, et tout autre mérite est « perdu. » Il y a, selon toute apparence, un peu d'exagération dans la tournure sarcasmatique de ces expressions; et madame de Lambert dut l'écrire dans un de ces momens où l'amitié, même la plus tendre, subit quelques unes de ces éclipses que ne peut jamais éviter tout-à-fait la faiblesse humaine. Voici un trait conservé par l'abbé Trublet, qui doit contrebalancer un peu l'effet des paroles de la marquise de Lambert.

Fontenelle avait à Rouen un ami d'enfance nommé Brunel, avocat ou procureur; il l'aima constamment, et le cultiva toujours avec un grand soin. Brunel écrit un jour, de Rouen, à Fontenelle, à Paris, ces seuls mots : « Vous avez mille « écus, envoyez-les-moi. » Fontenelle répond : « Lorsque « j'ai reçu votre billet, j'allois placer mes mille écus, et je « ne retrouverai pas aisément une aussi belle occasion; voyez « donc. » Brunel ne répliqua rien autre chose que : « En-

« voyez-moi vos mille écus ; » et Fontenelle les envoya, charmé du laconisme de son ami.

Fontenelle mourut sans souffrance vive, le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours. Il conserva jusqu'à ses derniers momens sa tranquillité d'âme. Il disait à son médecin : « Je ne souffre pas ; mais je sens une « difficulté d'être. »

H^te^ GAUCHERAUD.



CHARLES ROLLIN,

NÉ LE 30 JANVIER 1661; MORT LE 14 SEPTEMBRE 1741.

Dans une des rues les plus lointaines, les plus ignorées d'un de nos vieux faubourgs, celle-là même où se retira Bernardin de Saint-Pierre pour écrire ses *Études de la Nature*, on voit encore une maison [1] de modeste apparence qui abrita la vieillesse de Rollin, quand il lui fallut, chose étrange! un abri hors de ces colléges où elle aurait dû finir. On y lit, sur une porte intérieure, au lieu où l'avait fait placer Rollin, cet élégant témoignage de sa résignation philosophique et chrétienne :

Ante alias dilecta domus, qua, ruris et urbis
Incola tranquillus, meque Deoque fruor.

Jouir de Dieu, jouir de lui-même, c'était pour Rollin, non pas l'oisiveté d'une pieuse quiétude, mais la persévérante pratique de ces devoirs auxquels, par une sorte d'engagement sacré, il avait dévoué sa vie, et dont il ne lui semblait pas que l'intrigue et la persécution, en le condamnant prématurément à la retraite, eussent eu le droit ni le pouvoir de le dégager. En vain on avait éloigné de la jeunesse le plus digne maître qu'elle eut jamais; il continuait à s'occuper d'elle dans des ouvrages dont elle était l'unique but, où revivaient, pour étendre et perpétuer leur influence, la science et le goût du professeur, les sages directions du principal, les vues de réforme et d'amélioration du recteur. Jamais il n'avait travaillé plus activement à l'instruction, à

[1] Rue Neuve-Saint-Étienne, n° 14.

l'éducation publiques, que depuis qu'on lui avait retiré, pensait-on, toute action directe sur cet objet de sa constante sollicitude. L'autorité de son expérience, de sa raison, la puissance persuasive de son langage, animé d'une sorte de tendresse paternelle, lui soumettaient toutes les écoles, les maîtres comme les disciples. Ils lui appartiennent encore aujourd'hui, et ne cesseront de lui appartenir. Le plus simple des hommes, qui, dans la modestie de sa carrière et de ses vœux, n'apercevait guère la gloire, l'a obtenue sans la demander, et s'est placé au rang de ce qu'elle illustre le plus, comme le modèle accompli, le type idéal de l'instituteur public : car il est des lumières, des vertus, un dévouement, qui échappent au progrès, qu'on ne surpasse pas, qu'on n'égale pas, dont on serait heureux d'approcher.

Nous ne reverrons plus de maîtres, je ne veux pas dire égaux, mais semblables à ceux de l'Université de Paris, au temps où elle produisit Rollin, car ce temps lui-même ne saurait se revoir. Il y avait alors un pays latin véritablement séparé du reste du monde, où presque rien de lui ne pouvait pénétrer : là s'élevaient, la plupart par le bienfait de généreuses fondations, de jeunes écoliers, orphelins ou pauvres, que les succès de leurs études désignaient d'avance comme les successeurs de leurs maîtres, comme les maîtres futurs des enfans de leurs camarades : le caractère ou seulement le costume ecclésiastique, des habitudes régulières et pieuses les avaient consacrés de bonne heure à la gravité de leur état, rendus étrangers aux intérêts et aux distractions de la société; le collége était devenu leur unique patrie, comme la classe devait rester leur seule famille : toute leur existence, qui ne changeait guère en passant des bancs à la chaire, se composait uniformément des petits accidens de la vie scolastique, et du spectacle assidu de cette antiquité, leur préoccupation habituelle, le texte de tous leurs enseignemens. De là de fortes études classiques, une sorte de commerce familier avec ces Grecs et ces Romains, précepteurs reconnus du bon goût et de la sagesse, des notions littéraires, des

règles de conduite puisées à la fois aux mêmes sources, un système parfaitement lié d'instruction et d'éducation dont les lettres profanes étaient la base, et la morale chrétienne le couronnement. On comptait sur l'expérience du monde pour corriger un jour ce qu'il pouvait y avoir de trop exclusivement antique dans cette manière d'élever la jeunesse française. La concurrence d'autres corporations enseignantes, avec la diversité de leur esprit et de leurs méthodes, le grand sens, la gravité, l'austérité de Port-Royal, l'élégance mondaine des Jésuites, modifiaient heureusement, même à son insu, l'enseignement universitaire, et le préservaient de la routine où mènent à la longue les meilleures traditions. Un grand siècle littéraire venait de placer à côté des modèles antiques d'autres modèles qui renouvelaient l'admiration, rajeunissaient la critique, et, par les procédés d'une imitation tout originale, enhardissaient à une plus libre admiration des anciens. C'est sous ces diverses influences que se formèrent les mœurs, la vertu, la science, le goût de Rollin, cet interprète moderne, cet intelligent successeur de Quintilien, auquel Racine mourant léguait l'éducation de son fils.

Rollin avait contracté dès ses plus jeunes ans une dette qu'il ne crut jamais avoir complétement acquittée. Second fils d'un coutelier de Paris, destiné, comme son frère aîné, à la profession paternelle, et même pourvu de bonne heure, ainsi que lui, de lettres de maîtrise, il est probable qu'il n'eût jamais quitté, comme il l'a dit agréablement dans une épigramme latine, l'antre des Cyclopes pour le Parnasse, si un bon religieux, un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il entendait et quelquefois servait la messe, frappé de ses heureuses dispositions, n'eût levé les obstacles qu'opposaient à leur développement la médiocrité de sa condition, et les ressources bornées de sa mère restée veuve, en lui obtenant une bourse au collége des Dix-Huit, dont les élèves suivaient les cours publics du collége du Plessis. Jamais bienfait ne fut mieux placé. Le jeune boursier se livra au travail avec une joie et une ardeur qui annonçaient et devaient amener

de rapides et brillans succès. Le bruit en parvint jusque dans le monde, où, comme le raconte Plutarque de l'enfance de Cicéron, des personnes considérables s'en émurent, curieuses de connaître le redoutable rival, l'heureux vainqueur de leurs fils, empressées de leur donner pour compagnon de plaisirs aussi bien que d'études cet enfant du meilleur naturel, et en qui la modestie et l'amabilité relevaient les grâces et la promptitude de l'esprit. Devant l'humble boutique de son heureuse mère s'arrêtait souvent le carrosse d'un ministre du grand Roi, du successeur de Colbert, M. Le Pelletier, dont les enfans, camarades de Rollin, venaient le prendre ou le ramener; l'égalité du collége, par l'ordre du sage magistrat, subsistait jusque dans ce carrosse, où des écoliers de condition si diverse se rangeaient suivant l'ordre de la classe, et où souvent Rollin, à la grande surprise de sa mère, montait et se plaçait sans façon le premier. Ainsi naissait entre les jeunes condisciples une amitié, entretenue dans la suite par cette communauté de graves études et d'austères devoirs, par ces rapports de patronage qui liaient alors la magistrature, où l'un des fils de M. Le Pelletier avait trouvé sa place héréditaire à l'Université, dont Rollin, son enfant d'adoption, était devenu le chef. Les récits du temps nous ont conservé un intéressant témoignage de cette liaison. En 1695, dans la première année de son rectorat, Rollin fit présenter à l'enfant de son ancien camarade et ami Louis Le Pelletier, âgé à peine de cinq ou six ans, un cierge semblable à celui que l'Université avait coutume d'offrir le jour de la Chandeleur aux premiers présidens. Il lui écrivit en même temps, dans des vers ingénieux, qu'il lui fallait s'accoutumer de bonne heure aux prérogatives d'une dignité réservée à son père, et plus tard à lui-même :

Te manet hæc sedes : summum Themis ipsa tribunal,
Vera cano, patri destinat, inde tibi.

L'événement donna à ce compliment quelque chose de prophétique, car le père et le fils parvinrent l'un après

l'autre à cette première présidence, dont ils étaient tous deux bien éloignés quand Rollin la leur promettait.

Mais revenons au temps où le recteur n'était encore qu'un écolier, de grande espérance il est vrai, appelé *divin* par ses maîtres, choisi par eux, comme par le public, pour prendre leur place. Lorsque Hersan, dont les souvenirs pieux du *Traité des Études* ont immortalisé le savoir, le goût, les vertus, cédant aux instances paternelles d'un ministre que d'ailleurs on ne refusait pas, dut quitter, pour s'attacher à l'éducation de l'abbé de Louvois, sa chaire de rhétorique du collége du Plessis, c'est Rollin, son élève chéri, qu'il voulut avoir pour successeur. Rollin se refusa à l'éclat de ce début : il passa d'abord, et ce ne fut pas sans peine qu'on l'obtint de sa modestie, par la chaire de seconde, ainsi qu'avait fait Hersan lui-même, dont au bout de quelques années il lui fallut bien cependant recueillir l'héritage, et l'héritage tout entier. Hersan, rompant pour lui ses derniers engagemens, lui résigna, avec l'agrément du Roi, la survivance de la chaire d'éloquence du collége Royal, et le porta ainsi fort jeune encore, et comme malgré lui, aux plus éclatantes fonctions de l'enseignement public.

Les succès qu'il y obtint, pendant neuf ans environ (de 1683 à 1692) qu'il professa la seconde et la rhétorique au collége du Plessis, pendant quarante-huit ans (de 1688 à 1736) qu'il enseigna l'éloquence au collége Royal, nous sont attestés par le suffrage des contemporains, et expliqués par ce livre, où, dans le modèle idéal du professeur, Rollin, comme sans y penser, nous a laissé ses propres Mémoires. Ce savoir discret, ce bon sens, ce bon goût, ce sentiment juste et délicat du vrai et du beau, ces judicieuses tentatives pour étendre le cercle des études en y mêlant l'histoire à la critique, en y rappelant la littérature grecque trop négligée, en y introduisant les lettres françaises trop ignorées; ces libres allures d'un jugement qui pouvait contrôler par la pratique la plus ancienne comme par les expériences les plus modernes les règles étroites du pédantisme; cette attention à

faire sortir de tous les enseignemens quelque utile précepte de conduite, à sanctifier l'éloquence et la poésie par la morale, la sagesse antique par la piété chrétienne; ce souvenir toujours présent du but de l'éducation publique, dont la société doit attendre, non pas seulement des savans, des orateurs, des poètes, pour l'ornement de ses académies et de ses chaires, des serviteurs d'élite pour ses hauts emplois, mais, ce qui ne lui est pas moins nécessaire, un peuple d'hommes laborieux et honnêtes, d'un commerce aimable, qui honorent et relèvent toutes les professions, tous les rangs; l'importance donnée à l'art si difficile et si indispensable de connaître la mesure des esprits, la diversité des caractères, de les mener, par les voies qui leur sont propres, aux résultats dont ils sont capables, et d'accorder ainsi, avec la généralité d'un enseignement destiné à tous, la conduite intelligente de chacun; ces divers mérites d'un traité où Rollin devançait de loin des réformes que nous croyons très récentes, et d'autres que nous attendons encore, avaient été auparavant les mérites de ses leçons; ils nous en font connaître la substance et l'esprit, ils nous les font presque entendre.

Nous prêtons moins volontiers l'oreille aujourd'hui à ces discours, à ces poëmes latins par lesquels Rollin et les professeurs les plus distingués de ce temps célébraient les grandes solennités académiques, ou égayaient le cours sérieux de la vie du collége. Les sujets de toutes ces pièces ont perdu pour nous une bonne part de leur intérêt : le panégyrique annuel de Louis XIV, prononcé dans *la salle extérieure de Sorbonne*, devant *le corps de ville* qui l'avait fondé; de fréquens panégyriques du Dauphin et des princes à l'occasion de leurs campagnes; des discours pour la clôture ou la reprise des études, pour certaines élections, certains services religieux; des complimens aux grands personnages du conseil du Roi, de la magistrature, de l'église, qui étaient dans l'usage de venir présider les actes publics, ou aux rejetons des grandes familles qui se commettaient dans ces exercices; des prologues, des idylles allégoriques pour ouvrir des examens ou

des distributions de prix; l'éloge d'un principal, d'un régent respecté dont on célébrait la fête ou dont on pleurait la mort; d'innocentes satires, particulièrement contre les Pères de la Société de Jésus, qui ne manquaient pas de répondre et bien souvent attaquaient; des traductions de poëmes français, des hymnes pour les fêtes de l'église; quelque thèse littéraire, par exemple, la défense de l'antique mythologie bannie des vers et de la prose par une piété trop sévère; quelque querelle plus profane, comme le fameux procès du vin de Bourgogne et du vin de Champagne; telle était cette littérature scolastique, qui avait son théâtre principal à la salle des actes ou au réfectoire, qui circulait en feuilles dans tout le pays latin, s'étalait en recueils chez les libraires de l'Université, soulevait les passions rivales des colléges et des diverses corporations enseignantes, pénétrait même dans le monde du palais et de la cathédrale, mais dont la ville, dont la cour ne s'occupaient guère, et que la postérité a totalement oubliée. Rollin y prit la part que l'usage exigeait de lui; il s'y distingua entre tous, sinon peut-être par l'éloquence dont le félicite magnifiquement la *Gazette de France* de ce temps-là, ou par une inspiration poétique qui ne peut davantage se rencontrer dans ces espèces de pastiches convenues de Cicéron, de Virgile et d'Horace, mais par la singulière aisance de ce langage emprunté, par la pureté et l'élégance de son style, par beaucoup de sens et de goût. Peu de personnes désormais affronteront les majestueuses pages où il a habillé à la romaine, comme faisaient d'ailleurs Bouchardon ou Le Brun, la gloire de Louis XIV; il y en aura même, et on ne peut les blâmer, qui redouteront de comparer au texte sa traduction, d'ailleurs si élégante, de la prétendue ode pindarique de Boileau sur la prise de Namur. Mais on peut lire encore avec plaisir certaines pièces sur des sujets plus rapprochés de lui, plus à sa portée, qu'animent, et quelquefois fort heureusement, des idées, des sentimens plus personnels. On n'a peut-être jamais mieux loué Théocrite qu'il ne l'a fait dans des vers composés en 1689, pour

un acte public où l'abbé de Louvois devait répondre sur les idylles du poète de Syracuse. L'amour grossier de son jeune *cyclope*, la pauvreté de ses *pêcheurs*, y sont exprimés en traits pleins de charme, avec une intelligence de ces sortes de beautés naïves, qui semble une dernière tradition de Fénelon, à une époque voisine de la fausse pastorale de Fontenelle et de ses dédains pour la rusticité de Théocrite. Lorsqu'en 1690 mourut le docteur de Sorbonne Gobinet, homme vénérable, qui depuis trente-sept ans dirigeait le collége du Plessis, patrie adoptive de Rollin, il donna cours à ses regrets dans un poëme touchant et grave où revivaient les vertus du digne principal, où s'annonçait cet esprit de sage gouvernement qui devait bientôt, dans la même carrière, animer son panégyriste. Les années qui suivirent, de 1693 à 1700, furent toutes marquées par de petits envois poétiques destinés à accompagner ses étrennes annuelles à son ami Bosquillon, et qui attestent, avec la constance de sa grave et tendre affection, l'agrément de son esprit. Cet esprit ne fut pas toujours sans malice. Rollin était de l'Université, il était janséniste; il avait ses passions, passions de corps et de secte, que durent blesser plus d'une fois les menées de ses intrigans voisins du collége de Clermont. Comment, dans les guerres de plume de ce temps, où pleuvaient les vers latins, n'eût-il pas été tenté, lui aussi, du démon de l'épigramme? Jouvency reproduisait-il, pour de récentes victoires, des vers composés à l'occasion de plus anciennes, les attribuant seulement, dans la vue de dépayser la mémoire des érudits, à un de ses élèves, Rollin, dans de piquans hendécasyllabes, le félicitait des talens d'un disciple en tout si conforme à son maitre. Santeuil expliquait-il en cent façons, retournait-il, rétractait-il, désavouait-il son épitaphe d'Arnauld, pour sauver sa pension menacée par le ressentiment des Jésuites, et son repos troublé par les satires des Commire, des Ducerceau, et des mille faiseurs d'épigrammes, troupes légères de la Société, Rollin lui faisait faire amende honorable de cette faiblesse dans le *Santolius pœni-*

tens, où c'est moins le pauvre poète dans l'embarras qu'il attaque, que ses intolérans adversaires. Nul fiel d'ailleurs dans ces badinages. Personne n'a mieux loué Jouvency, et particulièrement son livre *De Ratione discendi et docendi*, que l'auteur du *Traité des Études*. Il en fut de même pour Santeuil, et quand ce grand faiseur d'épitaphes en eut besoin d'une à son tour, l'auteur, resté long-temps inconnu du *Santolius pœnitens,* qui était son ami, et plus d'une fois s'était fait son panégyriste, rendit un dernier hommage à ses talens poétiques dans de beaux distiques qu'on a lus long-temps sous le cloître de l'abbaye de Saint-Victor.

Rollin, au reste, eut le bon esprit d'apprécier à leur juste valeur ses succès oratoires et poétiques. Un homme d'autant de goût savait bien où étaient alors l'éloquence et la poésie. Il les admirait, il les louait avec émotion chez Bossuet, chez Racine, et ne voyait dans la prose et les vers du collége, qu'une réminiscence érudite, d'industrieux larcins, un exercice que son utilité spéciale pour des hommes chargés d'enseigner une langue morte, et qui, afin de la mieux savoir, devaient quelquefois l'écrire, ne sauvait pas de quelque puérilité. L'Université lui semblait même trop éprise de ces stériles amusemens de l'esprit, trop indifférente pour les solides travaux d'érudition et d'histoire, autrefois son partage, et dont elle abandonnait la gloire à l'ordre savant des Bénédictins. C'est ce qu'il lui dit une fois à elle-même, avec une franchise hardie, au moment de la conduire, comme recteur, dans l'église de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, à un de ces services solennels où elle allait processionnellement, avec une pompe qui rappelait ses anciennes grandeurs, prier pour la patrie et pour le prince, et que, dans sa langue toute romaine, elle appelait du nom de *supplicatio*.

Après plusieurs années fort laborieuses, pendant lesquelles ses utiles leçons avaient formé quantité de gens de lettres, de professeurs, donné au clergé, à la magistrature, à toutes les conditions de la société, au métier même des armes, nombre de sujets de grand mérite, Rollin sentit le besoin du

repos. Il quitta le collége du Plessis, et ne retint de ses fonctions publiques que celle de professeur d'éloquence au collége Royal; encore ne l'exerça-t-il assez long-temps qu'à titre de survivance, sans aucun émolument. Il avait six à sept cents livres de rentes; il se croyait riche, et par conséquent il l'était. Il goûtait à peine les charmes long-temps désirés de son studieux loisir, lorsque vers la fin de 1694, l'Université, qui ne pouvait long-temps se priver de ses services, le rappela à elle en qualité de recteur. Il n'avait ni demandé ni souhaité cette dignité, mais il l'accepta avec reconnaissance, heureux de tout ce qu'elle avait d'honorable, résigné à tout ce qu'elle exigeait de dévouement. On peut, sans injustice pour le présent, sans engouement pour le passé, comprenant, approuvant même les changemens qui se sont faits dans nos mœurs et nos institutions, regretter pour le corps enseignant le temps où ses libres suffrages lui donnaient des chefs de son choix, où la durée temporaire, la transmission rapide du rectorat, en faisaient une récompense accessible à beaucoup de services, même simplement utiles, qu'elle couronnait d'un éclat durable. Des noms modestes étaient à jamais ennoblis par ce titre de recteur, auquel se rattachaient les souvenirs du grand rôle autrefois joué par l'Université au sein des conseils publics et des conciles, parmi les querelles des papes, des peuples et des rois; qu'entouraient encore, dans la décadence nécessaire de la puissance d'un corps restreint désormais aux devoirs de l'enseignement, d'éclatantes prérogatives; qui, dans cette république littéraire des *nations* et des facultés, dont les assemblées s'appelaient des *comices*, et disaient décerner à leurs élus *la pourpre* et les *faisceaux*, semblait, par ces formes empruntées à l'antiquité romaine, une sorte de consulat. Ce consulat, glorieux à obtenir, ne s'exerçait pas sans peine. Rollin, au moment où il entrait en charge, en était moins ébloui qu'effrayé. Maintenir le rang, les honneurs, les droits de l'Université; la défendre des entreprises de corporations rivales; concilier les prétentions opposées des compagnies de

diverse origine dont elle se composait; rappeler chacun à son devoir, et accorder avec le soin de l'utilité publique de justes égards pour les personnes; savoir braver au besoin les malignes interprétations, les soupçons offensans, le mécontentement, la haine; tous ces devoirs, tous ces dangers de la charge qui lui était commise, Rollin ne se les dissimulait pas; il les a plus d'une fois rappelés dans des discours par lesquels, aux divers renouvellemens de son autorité, il renouvelait ses engagemens, et qui contiennent comme l'histoire morale de son rectorat. Le reste est dans ces beaux *mandemens* qui nous attestent son zèle pour la religion et les mœurs, le maintien de la discipline, l'avancement des études.

Ce fut pendant la durée de sa magistrature académique, et sans doute par son influence, que fut rétablie pour Bossuet, récemment nommé par le Roi grand-maître de Navarre, la dignité autrefois si importante, si redoutable même, mais depuis long-temps à peu près honorifique et presque abolie, de conservateur des priviléges de l'Université. Dans un discours prononcé à cette occasion et qui retraçait avec une conviction éloquente dont l'expression intéresse vivement chez un contemporain, son admiration pour le génie, son estime pour le caractère de l'évêque de Meaux, Rollin se félicita, au nom de son corps, de pouvoir honorer d'un titre nouveau, quelque vain qu'il fût, cette glorieuse et *aimable* vieillesse. Un de ses principaux soins fut de rappeler à l'utilité de leur institution, de laquelle ils avaient fort dégénéré, ces gardiens des lois et des usages de l'Université auxquels les *nations* qui les élisaient donnaient magnifiquement, par un nouveau souvenir de Rome, le nom de censeurs. Enfin il remit aussi en vigueur le sage statut qui enjoignait au recteur de faire, avec les censeurs et les procureurs des nations, les doyens des facultés, la visite des colléges. Il voulut, et nous en avons pour garans ses propres paroles, que cette visite ne se bornât point à un stérile appareil, mais qu'elle profitât réellement au bon ordre, à la prospérité des établissemens d'instruction publique.

Le bien est difficile à faire, et ne se fait guère impunément. Rollin, soutenu par le sentiment de son devoir, avait pu triompher de sa modestie naturelle au point d'engager avec des personnages puissans, pour la défense de certaines prérogatives honorifiques, précieuses au corps qu'il représentait, des luttes qui n'étaient pas toujours sans danger, et qui lui ont valu, à lui, qui simple particulier n'eût disputé le pas à qui que ce fût, une mention de l'auteur du *Traité des Préséances :* il avait pris assez sur sa douceur pour forcer, dans l'intérêt de réformes utiles, quelques résistances, et faire respecter, au dedans aussi bien qu'au dehors, l'autorité dont il avait le dépôt : une juste reconnaissance l'avait, ce qui était rare alors, perpétué pendant deux ans, jusqu'en 1696, dans sa charge de recteur : mais près d'en déposer le fardeau, il lui fallut, cela est triste à penser et l'on en croit à peine ses propres plaintes, élever douloureusement la voix contre une malveillance qui mêlait de beaucoup d'amertume de si honorables témoignages. Ce chagrin paraît s'être rencontré avec un grand malheur domestique, la perte de sa mère. Un touchant discours nous le montre encore qui se rejette avec amour dans le sein de sa mère adoptive, l'Université, et qui lui dévoue ses travaux, ses pensées, le reste de sa vie.

Une occasion se présenta bientôt d'accomplir cette promesse, occasion redoutable, ainsi qu'en jugeait Rollin, et à laquelle, par excès de scrupule, il se serait refusé, sans les chrétiennes instances de son pieux autant que savant ami Duguet. L'abbé Vittement devant quitter pour l'éducation des enfans de France la place de coadjuteur à la principalité du collége de Beauvais, l'avait obtenu pour successeur, du parlement, auquel appartenait l'administration immédiate de ce collége. Après d'assez longues hésitations, Rollin accepta, en 1699, un emploi auquel lui seul paraissait ignorer son aptitude, et qu'il devait lui être si pénible de résigner dans la suite, en 1712, après treize années environ des plus honorables et des plus éclatans succès.

Le collége de Beauvais, fondation du quatorzième siècle,

qui, dans ses années de gloire, avait compté parmi ses professeurs François Xavier et d'Ossat, parmi ses disciples Despréaux, était tombé à cette époque dans une décadence d'où le zèle et l'habileté du respectable abbé Vittement ne l'avaient pu tirer. Rollin, plus heureux, l'eut bientôt fait remonter à un degré de splendeur qu'il n'avait jamais connu, même dans ses meilleurs temps. Son premier soin fut, en lui restituant le nom de *Dormans-Beauvais,* qui le rattachait à l'antique souvenir de son fondateur, le cardinal de Dormans, évêque de Beauvais, de le rendre indépendant de l'administration rivale et des désordres communs d'un collége limitrophe, le collége de Presles, auquel on l'avait réuni, au grand détriment de la discipline, sous le nom de *Presles-Beauvais.* La séparation obtenue des parties intéressées et de l'autorité publique, il restait à la consommer par l'établissement d'un mur de clôture et quelques constructions nécessaires pour lesquelles les fonds manquaient. Ici reparaît dans l'histoire de Rollin, comme sa providence assidue, son vieux maître Hersan, qui donne de sa bourse deux mille écus, pour un objet qui ne l'intéressait en rien, sinon par l'affection qu'il portait au nouveau principal et par l'amour du bien public. Voilà comme ces maîtres, vraiment admirables, plaçaient leurs économies!

Ce n'est pas en pierres seulement, mais en hommes, selon la piquante expression de Pasquier, que se bâtit un collége. Rollin assure les fondemens du sien par le choix habile et heureux de ses coopérateurs. Il obtient d'abord le concours de Duguet pour la partie religieuse de sa tâche; pour le reste, il s'entoure de jeunes maîtres pleins de science comme de vertu : de Guérin, qui a étudié sous lui la rhétorique, et qu'il charge, bien jeune encore, de l'enseigner; de Coffin, qu'avec une perfidie presque diplomatique, il emprunte, pour ne point le rendre, à son collègue le principal du collége du Plessis, et qu'au moyen de sacrifices pécuniaires dont il avait l'habitude, et par lesquels il faillit enlever aussi à Harcourt le jeune Grenan, son espoir, il s'attache irrévo-

cablement ; de Crevier, enfant d'artisan ainsi que lui, dont il remarque et cultive généreusement, en souvenir des secours donnés à sa jeunesse, et dans la même espérance, les dispositions naissantes. Peut-être faut-il y joindre Heuzet, son élève et son ami, modeste auteur d'un livre excellent, qu'il inspira, et qui a gardé jusqu'à nous sa place dans la bibliothèque de l'enfance, du *Selectæ è profanis Scriptoribus historiæ*. Par eux et d'autres encore dont les noms honorables sont restés plus cachés, Rollin pourvoit à la solidité, à la durée de son ouvrage ; par eux, quoi qu'il arrive, il continuera long-temps de gouverner le collége de Beauvais.

C'est encore au *Traité des Études* qu'il nous faut renvoyer pour l'histoire de ce gouvernement. Nous ne le supposons pas gratuitement : un contemporain, un témoin, un disciple, Crevier [1] l'atteste avec une simplicité persuasive, disant de Rollin précisément ce que Rollin lui-même a dit de Quintilien [2] : « Il s'est peint lui-même, sans le vouloir, dans le tableau qu'il a tracé d'un excellent principal, à la fin de son premier ouvrage, si ce n'est peut-être qu'il a mieux fait encore qu'il n'a dit. » On saurait donc, rien que par ce livre, quand on ne pourrait pas l'apprendre d'ailleurs, combien Rollin était habile à entretenir la concorde parmi ses maîtres, à leur communiquer, même aux plus subalternes, une part de sa considération, de son autorité, de son influence, à les animer de son zèle, à les éclairer de ses lumières ; avec quel art il démêlait les caractères des élèves, gagnait leur confiance, leur affection, sans rien perdre de leur respect, les conduisant, par un mélange adroit de sévérité et de condescendance, comme à leur insu, tenant d'une main aisée et sûre, ainsi qu'il l'a dit si bien, sans penser le dire de lui-même, *les rênes de tant d'esprits divers*. Il apportait à sa tâche une vigilance de tous les instans, qui du reste ne lui coûtait

[1] *Hist. de l'Univ. de Paris*, Liv. IV, t. II, p. 474.

[2] « . . . . *Dum boni præceptoris speciem adumbrat, ipse non cogitans expressit suam*.... » Préface de son édition de Quintilien.

guère. Cette tâche lui était chère et sacrée; il avait pour l'enfance des entrailles vraiment paternelles, et il se croyait responsable d'elle à Dieu. De là une dignité affectueuse, pleine d'autorité et de charme, et dans ses rapports avec le monde, avec les personnes du plus haut rang, une liberté polie qui faisait de cet homme de collége un modèle de savoir-vivre.

La confiance qu'inspirait un si digne chef eut bientôt repeuplé la solitude de *Dormans-Beauvais*. Cette maison devint trop étroite pour la jeunesse qui y affluait. Il y eut tel père qui fit au principal une sorte de violence pour qu'il acceptât son fils; tel élève, ainsi reçu que celui-ci, faute de place, dut loger d'abord dans son propre cabinet. Heureux Rollin, si sa piété, plus dégagée de l'esprit de secte qui animait alors l'Université aussi bien que la magistrature, n'eût pas prêté des armes dangereuses à l'intolérante jalousie d'une société inquiétée par la prospérité de son collége, et empressée d'en borner le cours.

C'était le temps où les Jésuites, maîtres de la conscience d'un roi mourant, lui imposaient, comme expiation, l'oppression de leurs adversaires. Ils avaient rasé Port-Royal, dispersé les cendres de ses solitaires et de ses docteurs; chaque jour ils envoyaient en prison ou en exil les partisans de ses principes proscrits. Le fidèle attachement de Rollin pour quelques amis ainsi persécutés, son penchant connu et dont témoignaient plusieurs de ses écrits, pour ce qu'on poursuivait en eux, servirent de prétexte à sa propre disgrace. A l'accusation assez fondée de jansénisme, on ajouta habilement de prétendues plaintes contre lesquelles protestèrent plus tard ceux qu'on avait calomnieusement fait parler, ses propres boursiers, objet particulier de ses attentions; enfin, en 1712, il reçut l'ordre de quitter le collége de Beauvais. Seulement, par un reste de considération pour tant de vertu et de si utiles services, de respect pour l'opinion publique, on l'autorisait à demeurer jusqu'aux vacances prochaines. Rollin, dans l'intérêt du collége, qu'un changement de direction à cette époque eût privé sans doute d'un assez grand nombre

d'élèves, ne crut pas devoir différer sa retraite. Aussitôt qu'il eut fait agréer au premier président de Mesmes le successeur qu'il s'était choisi, il accomplit le douloureux sacrifice. Après quelques mots d'adieu mêlés d'une manière touchante à une dernière instruction, mais qui ne furent pas d'abord compris, après une dernière prière à la chapelle, il sortit seul de cette maison où éclatèrent, quelques instans après, à la nouvelle inattendue de son départ, des transports de douleur. Il y laissait toutefois en sa place un autre lui-même, Coffin, qui, d'abord comme coadjuteur et ensuite comme principal, la dirigea pendant trente-sept ans avec le même succès, d'après ses exemples, et, jusqu'au moment où il put s'y remontrer librement et l'animer encore de sa présence, d'après ses secrètes inspirations.

Rollin, professeur à vingt-deux ans, recteur à trente-trois, principal à trente-huit, n'en avait guère plus de cinquante lors de l'intrigue par laquelle on prétendit priver l'Université d'un serviteur si utile. La manière dont il sut employer les loisirs qu'on lui avait faits trompa de telles espérances. Il s'occupa d'abord de préparer une édition classique de Quintilien. Cet auteur lui plaisait par sa solidité, son agrément, et l'instruction morale mêlée à tous ses préceptes. Il le lisait avec ses amis, il l'expliquait au collége Royal, et il eût voulu introduire ses *Institutions* dans les classes, les regardant comme le meilleur traité de rhétorique qu'on y pût étudier. Dans cette vue il abrégea le livre d'un quart environ, élaguant les obscurités, les subtilités qui en rendent la lecture difficile, retranchant ce qu'il offre de trop particulier aux exercices oratoires de l'antiquité, de trop étranger aux nôtres, il mit des sommaires raisonnés en tête des chapitres, partagea le texte en alinéas, l'accompagna de petites notes choisies, et au commencement de 1715 le fit paraître sous cette forme nouvelle, avec une préface d'une latinité élégante, où il expliquait ses intentions, et qui est un excellent morceau de critique.

Cependant l'Université, à laquelle Rollin se rendait ainsi

présent, ne pouvait l'oublier. La Nation de France l'élut, en 1717, pour son procureur. C'était une distinction fort honorable. Les procureurs des Nations dont se composait la Faculté des arts, placés au premier rang dans la hiérarchie académique, formaient le conseil du recteur, et, réunis aux doyens des trois autres Facultés de théologie, de droit et de médecine, le conseil de l'Université.

Vint l'année 1719, où, sous le rectorat et par l'habile entremise de Coffin, eut lieu l'établissement de l'instruction gratuite, et au moyen d'une part plus considérable du revenu des Postes, sur lequel l'Université avait d'anciens droits, l'attribution aux membres du corps enseignant de traitemens et de pensions de retraite, qui les rendaient indépendans de tout salaire et fixaient honorablement leur sort. Rollin fut chargé de célébrer ce bienfait du jeune roi Louis XV, ou plutôt du Régent, par une harangue publique qu'il prononça dans la salle extérieure de Sorbonne, au milieu d'un nombreux concours, et avec un universel applaudissement. Le tableau qu'il y retraça du plan d'éducation suivi dans les établissemens de l'Université, et qui la rendait digne des faveurs du souverain, parut à sa Compagnie si flatteur et si vrai que, par une délibération expresse, elle l'invita à lui donner, dans un ouvrage spécial, les développemens que n'avait pu comporter la rapidité d'un discours.

C'est encore à Rollin qu'on songea lorsqu'en 1720, il fut question d'une révision des statuts de l'Université. Son expérience, son autorité, étaient nécessaires à cette réforme. Il fut réélu recteur; mais le jansénisme, son mauvais génie, ne le laissa pas long-temps en possession de ce titre. Un discours où il touchait peut-être indiscrètement à des querelles que le Gouvernement s'occupait de pacifier, provoqua son éloignement. Il lui fallut quitter une seconde fois les emplois publics, et se réduire à ne plus servir l'éducation de la jeunesse que de sa plume. Ne l'en plaignons pas trop, puisque ses écrits, dénouement d'une vie si active et si utile, lui ont fait une sorte de rectorat bien autrement important que celui qui

lui échappait. L'ouvrage que la confiance de son corps lui avait comme imposé, et à la composition duquel l'avaient si bien préparé ses études sur Quintilien et les autres illustres rhéteurs de l'antiquité, tant d'années passées dans l'exercice de toutes les fonctions universitaires, ne se fit pas longtemps attendre. Les deux premiers volumes parurent en 1726, les deux autres en 1728. C'était ce livre où il a si admirablement exposé *la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres*, son immortel *Traité des Études*.

Rollin n'eut pas la prétention d'y établir, *à priori*, d'après certaines données sur la nature humaine et la société, les règles de l'éducation. Il ne chercha point à s'y distinguer par la nouveauté du système, la singularité des procédés. Il pensait, comme tout le monde alors, qu'il n'y avait guère de découvertes à faire dans un art si anciennement, si universellement cultivé, et il se borna modestement à en recueillir, à en rassembler les pratiques les plus approuvées chez les anciens et chez les modernes. De ces traditions d'époques différentes, il forma un tout si bien lié, que les révolutions et les siècles qui les séparent disparaissent presque lorsqu'on le lit, et qu'on serait tenté de croire à l'espèce de légende racontée en 1469, par cet avocat de l'Université qui disait « qu'elle avoit été d'abord à Athènes, et ensuite à Rome avant d'être à Paris. » Ce n'est pas qu'il soit tombé dans le défaut quelquefois reproché à ceux de son corps, de méconnaître la diversité des temps et des lieux ; qu'il ait montré pour l'antiquité une admiration superstitieuse, pour les méthodes de ses devanciers une déférence servile. C'eût été démentir l'expérience tout en l'invoquant, renier les utiles amendemens faits par lui-même au régime des études, et qu'il lui appartenait plus qu'à personne de recommander. Son livre, à peu près contemporain de ceux de Fénelon et de Locke sur le même objet, et qui, de son aveu, en reproduisait quelque chose, ouvrait la voie à un progrès raisonnable, et choqua même par là certains esprits pédans et routiniers. Peu s'en fallut que le discret Rollin ne fût traité de

novateur téméraire par son censeur habituel, Gibert, dans le long et violent factum qu'il publia en 1727, au nom des saines doctrines, contre les dangereuses hérésies du *Traité des Études*.

Gibert, professeur estimé du collége Mazarin et auteur d'ouvrages sur la rhétorique, que ne recommande guère sa critique de Rollin, passait pour connaître à fond les règles de l'art. Il n'en possédait que la lettre; il n'avait pas ce qui en est l'esprit, le sentiment du vrai, l'amour du beau, ces passions du goût, si on peut s'exprimer ainsi, qui donnent aux leçons de Rollin un accent si persuasif, qui font que chez lui, comme chez Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie Françoise*, les citations toutes seules ont quelque chose d'éloquent. Le public trouva un charme infini à ce grec, à ce latin, qui, pour venir du collége, n'avait rien de pédantesque, à ce français surtout, tout parfumé d'antiquité, clair, abondant, fleuri, d'un abandon élégant et noble, tel que n'en avait encore jamais écrit professeur de l'Université. L'Université ne s'exprimait que dans la langue de Cicéron; c'était pour être plus utile que Rollin, à plus de soixante ans, s'était risqué à composer dans la nôtre. Le bonheur de ce début tardif causa une surprise qui peut nous surprendre aujourd'hui. « Vous parlez le françois comme si c'étoit votre langue naturelle, » écrivait à Rollin d'Aguesseau. Cet habile artisan de langage croyait devoir expliquer un tel phénomène. « Vous faites voir, ajoutait-il, ce que j'ai toujours pensé, qu'il y a une beauté de style qui est de toutes les langues, et à laquelle elles ne fournissent que des mots, parce que le tour, l'arrangement et la grâce du discours sont dans l'esprit de celui qui écrit, beaucoup plus que dans la langue qu'il met en œuvre. »

Le succès du *Traité des Études* encouragea Rollin à compléter sa tâche par la composition d'ouvrages d'histoire qui manquaient à l'enseignement. Un penchant naturel l'avait toujours porté vers l'étude des historiens de l'antiquité. Xénophon faisait ses délices; Plutarque l'accompagnait dans

ses promenades; les *Décades* de Tite-Live furent pendant plusieurs années, au collége de Beauvais, le texte de doctes conférences par lesquelles il se délassait de ses travaux, dans la compagnie de quelques professeurs, de quelques amis, et où se préparèrent la traduction de Guérin et l'édition de Crevier. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur qui ne se reposa plus: il l'a comparée lui-même à celle d'un ouvrier qui attend sa subsistance du travail de sa journée. Mais le temps le pressait: on n'en peut point perdre à soixante-sept ans, quand on a l'*Histoire ancienne* à écrire. Il fit assez de diligence pour se mettre en état d'en publier les deux premiers volumes en 1730; les autres suivirent, au nombre de onze, jusqu'en 1738, où tout était terminé. Cet ouvrage offrait, rassemblées et fondues dans un seul corps de récit, toutes les relations qui nous sont restées sur *les Égyptiens, les Carthaginois, les Assyriens, les Babyloniens, les Mèdes et les Perses, les Macédoniens, les Grecs;* on y trouvait aussi, sur tout ce qui se rapporte aux antiquités, les résultats des travaux modernes que l'auteur avait librement mis à contribution. Il ne s'en cachait pas, au contraire, faisant profession de songer à l'utilité du public plus qu'aux intérêts de son amour-propre, n'ambitionnant pas la gloire d'un travail original, se réduisant modestement, c'est lui-même qui l'a dit, au rôle de compilateur. Mais c'était, selon l'expression si juste de l'auteur du *Siècle de Louis XIV,* qui l'a quelquefois démentie par certaines duretés de sa correspondance et de ses pamphlets, un compilateur éloquent: il se rendait propre tout ce qu'il empruntait, par l'intérêt de son exposition, et surtout une chaleur d'âme, qui, pour le bien de la jeunesse, se répandait en éloges chrétiens de la vertu païenne, en réflexions, en moralités. C'est là proprement le caractère de ce livre, celui qui l'a établi, qui le fera vivre, malgré les progrès faits depuis par la critique et la philosophie historiques, et dont il serait peu généreux d'abuser contre lui. A ceux, et il s'en trouve, qui dédaignent comme puéril un mérite de ce genre, on pourrait opposer le sentiment de Montesquieu:

« Un honnête homme a, par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur. On sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu : c'est l'abeille de la France. » De son vivant, en 1732, Voltaire l'avait placé dans *le Temple du Goût*, rendant hommage à l'aisance et à l'attrait de son langage, dans ces vers si souvent cités :

> Non loin de là, Rollin dictait
> Quelques leçons à la jeunesse;
> Et, quoiqu'en robe, on l'écoutait.

On l'écoutait ! non pas seulement le collége, mais le monde, et le plus grand monde, en France et à l'étranger. « Je ne sais, disait le duc de Cumberland, comment fait M. Rollin ; partout ailleurs les réflexions m'ennuient : elles me charment dans son livre, et je n'en perds pas un mot. » Nous avons une suite de lettres écrites à Rollin par le jeune prince qui allait bientôt rendre si éclatant le nom de Frédéric. Elles témoignent en termes fort vifs, du plaisir qu'il prenait à la lecture de l'*Histoire ancienne*, et de l'estime profonde, de l'affection que l'ouvrage lui inspirait pour son auteur. Les lettres de Rollin, alors même que son royal correspondant est monté sur le trône, sont des modèles de liberté respectueuse. Frédéric y trouve *les conseils d'un sage*, *l'empressement d'un ami*, et, ajoute-t-il, peut-être avec quelque ironie, *la tendresse d'une nourrice.* » Rollin, en effet, va jusqu'à le prêcher, et acceptant d'un roi ce titre d'ami : « Oui, Sire, dit-il, je le serai toute ma vie. Mais c'est trop peu pour moi : que me reste-t-il encore de temps à vivre ? je souhaite l'être pendant toute l'éternité ; cet unique vœu dit beaucoup de choses. » Frédéric avait alors un autre correspondant, qui le prêchait aussi, et plus efficacement, mais dans l'intérêt de cette religion du siècle nouveau dont Voltaire était alors l'apôtre, et dont plus tard on devait l'appeler le patriarche.

C'est un fait bien honorable de la vie de Rollin, qu'âgé de soixante-seize ans, pouvant se regarder comme quitte

envers le public et vivre désormais pour lui-même, c'est-à-dire, comme il l'eût souhaité, se préparer à mourir par le détachement des choses profanes et la considération chrétienne de sa fin, il se soit imposé le lourd devoir d'ajouter à son *Histoire ancienne* une *Histoire romaine*. Il pensa, avec ses amis, que sa vocation était marquée par la bénédiction qui avait accompagné jusque là ses travaux, et qu'il ne pouvait rien faire de plus agréable à Dieu que d'y persévérer. Sans doute il était peu probable qu'il vît la fin de ce qu'il commençait; il n'en commença pas moins avec un singulier redoublement de zèle, se hâtant, comme pour prendre l'avance sur la mort et soustraire à son atteinte la plus forte part possible de son œuvre. Il publia en trois années cinq volumes, laissa le sixième et le septième prêts à paraître, le huitième achevé, et le neuvième fort avancé. Crevier eut peu de chose à faire pour conduire cette histoire au terme que s'était fixé l'auteur, c'est-à-dire jusqu'à la bataille d'Actium. Elle fut jugée généralement inférieure à la précédente : la fatigue de l'âge et la précipitation du travail s'y faisaient plus sentir : c'était plus visiblement une compilation à laquelle les disciples de Rollin, qu'il appelait maintenant ses maîtres, Crevier, comme reviseur et continuateur, Guérin, par les nombreux emprunts faits à sa traduction de Tite-Live, avaient une grande part. Toutefois il y restait assez de l'âme et du style de Rollin, pour que Frédéric pût lui écrire sans trop de complaisance : « Vous nous ferez croire tout ce que l'antiquité a feint du chant harmonieux des cygnes avant leur mort. »

Les livres d'histoire de Rollin eurent leur critique, ou plutôt leur détracteur, comme le *Traité des Études*. A la malveillance de Gibert, succéda celle d'un docteur de Sorbonne, nommé Bellanger, qui, dans un livre imprimé en Hollande et sous le nom emprunté de Vandermeulen, reprocha à Rollin, entre autres choses, d'ignorer le grec, dont il s'était occupé toute sa vie avec une sorte de prédilection, et de transcrire, sans les citer, des auteurs auxquels il se

proclamait, dans sa préface, fort redevable. Rollin répondit à l'un comme à l'autre en peu de mots, avec beaucoup de modération, se plaignant doucement de la forme acerbe de leurs censures, mais acceptant la sévérité du fond, en remerciant comme de conseils donnés dans son intérêt, promettant s'il y avait lieu d'en faire son profit, et se félicitant d'ailleurs, en chrétien qui craint l'enivrement du succès, des petites mortifications de son amour-propre.

Rollin, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, est un des écrivains qui en ont perpétué le plus long-temps dans le dix-huitième les graves traditions. Il ne prétendit point au titre, depuis si prisé, d'homme de lettres; il n'écrivit que par devoir, sans aucune vue de vanité, d'ambition, sans jamais penser au succès, à plus forte raison au profit. Il ne tira rien de ses ouvrages, si bien accueillis, si répandus, même hors de France. Dans ses arrangemens avec son libraire il n'avait guère stipulé pour lui-même que le droit de le dédommager en cas de mauvais succès.

Le désintéressement, la générosité sont au nombre des traits les plus frappans de ce caractère antique. Bien venu des grands et même des princes, Rollin eût pu, s'il l'eût voulu, arriver à quelque fortune. Il refusa les bénéfices qui lui furent offerts en dédommagement de ce qu'on lui ôtait, ne se reconnaissant nul droit sur les biens ecclésiastiques, et se disant d'ailleurs *plus riche que le Roi*. Sa richesse, pour parler comme lui, il la dépensait royalement en bienfaits. C'est ainsi que les émolumens de sa place, au collége de Beauvais, allèrent tout entiers, soit à la maison elle-même dans ses besoins urgens, soit à ses professeurs, ses maitres de quartier, qu'un peu plus de bien-être pourrait y attacher plus étroitement, soit enfin à quelques uns de ses pauvres écoliers, à Crevier entre autres, élevé des deniers du principal, comme son enfant. On peut être curieux de savoir à quelle somme s'élevaient les revenus de Rollin, au temps de sa plus grande aisance, dans les dernières années de sa vie. Il avait de sa fortune personnelle, et de l'héritage de son

frère aîné, quinze cents livres de rentes; ses pensions réunies, de doyen des professeurs royaux et de professeur émérite de l'Université, pouvaient y ajouter environ deux mille livres. Cela nous paraît bien peu; c'était beaucoup pour Rollin, qui eût eu quelque peine, sans sa charité, à mettre en équilibre, comme nous disons aujourd'hui, les dépenses avec les recettes. Un jour il s'aperçut avec confusion qu'il possédait mille écus d'argent comptant, mais par une abondante distribution de secours, il y eut bientôt mis bon ordre. Il donnait régulièrement cent livres par mois, sans compter les libéralités extraordinaires quelquefois considérables. Beaucoup de ses bienfaits durent passer, pendant quelques années, par les mains de son frère aîné, qui, retiré du commerce, était devenu le trésorier des pauvres de la paroisse qu'ils habitaient ensemble. Mais le distributeur ordinaire de ses aumônes, son trésorier, son intendant, c'était son fidèle Dupont, qui le servit quarante-trois ans, et qu'il traitait moins en domestique qu'en ami, le faisant manger à sa table, et même n'oubliant pas, lorsqu'il s'absentait, de lui écrire pour sa fête. Voici ce qu'il lui mandait de la campagne, le 4 octobre 1740 : « Je n'ai pas oublié, mon cher ami, quelle fête il est aujourd'hui, et mon compagnon de prières a bien voulu se joindre à moi et demander à Dieu pour vous, par l'intercession de votre patron, toutes les vertus par lesquelles il s'est sanctifié. L'amour des pauvres et de la pauvreté, qui n'en est pas une des moindres, me fait songer aux pauvres que la cherté du pain doit faire souffrir beaucoup. Il faut doubler la distribution ordinaire pour le mois passé et pour celui-ci, et même tripler si vous le jugez nécessaire. Ne craignez point de m'appauvrir en donnant trop : c'est placer mon argent à un gros intérêt. »

L'habitude de l'économie, le goût de la médiocrité, fournissaient de reste à ces charitables prodigalités. Sa vie était frugale et simple. Il n'eut jamais d'autre mobilier que celui qu'il se fit faire lorsqu'il fut nommé professeur, d'autre maison que celle où il se retira au sortir du collége de

Beauvais. Elle était bien petite, mais il s'y trouvait au large : c'était sa maison de ville et sa maison des champs. Laissons-le encore parler lui-même. Il écrivait en 1697 au protecteur de sa jeunesse, devenu son ami, M. Le Pelletier : «.... Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la douceur de la vie rustique, depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne, et qui est pour moi Fleury et Villeneuve. Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux petites seulement, dont l'une me donne de l'ombre sous un berceau assez propre, et l'autre exposée au midi, me fournit du soleil pendant une bonne partie de la journée, et me promet beaucoup de fruit pour la saison. Un petit espalier couvert de cinq abricotiers et de dix pêchers fait tout mon fruitier. Je n'ai point de ruches à miel, mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs de mes arbres, et, attachées à leur proie, s'enrichir du suc qu'elles en tirent sans me faire aucun tort. Ma joie n'est pourtant point sans inquiétude, et la tendresse que j'ai pour mon petit espalier et pour quelques œillets me fait craindre pour eux le froid de la nuit que je ne sentirais point sans cela.... »

Ces charmantes paroles ont été écrites dans la même rue, nous l'avons dit en commençant, où Bernardin de Saint-Pierre devait écrire l'histoire de son fraisier. Rollin était sensible aux beautés de la nature; il aimait la campagne et y passait assez régulièrement les étés, soit dans les terres de la famille Le Pelletier, à Fleury, à Villeneuve, auxquels il s'égalait presque tout à l'heure, soit chez MM. d'Asfeld, à Colombe, qu'il regardait, par le droit de l'amitié, comme son bien propre, tenté, a-t-il dit quelque part, d'en dater ses ouvrages, et de dire à l'exemple des anciens : *e Columbano meo*. Là, en effet, furent composées en grande partie *l'Histoire ancienne* et *l'Histoire romaine*. Le maréchal d'Asfeld revoyait les batailles racontées par l'ancien recteur; l'abbé d'Asfeld, son conseil littéraire, lui faisait des critiques de goût et de style. C'était un maître en l'art d'écrire : nous le

savons par d'admirables lettres mêlées à la correspondance de Rollin, auquel l'unissait le goût des mêmes études et une grande conformité de sentimens, et dont il fut constamment le plus intime ami.

Duguet avait avec l'abbé d'Asfeld la plus grande part à la confiance et à l'amitié de Rollin. On peut nommer après eux, outre ceux dont les noms ont déjà trouvé place dans ce récit, Boivin le jeune, Pluche, Le Nain, Cochin; beaucoup de personnes considérables dans les lettres, la magistrature, le clergé, à la cour même, qui mêlaient à leur estime pour lui une affection qu'on ne pouvait lui refuser.

Apprécié dans le grand siècle d'un Bossuet, d'un Racine, d'un Boileau, Rollin fut dans le siècle suivant célébré par J.-B. Rousseau. C'était le prix des consolations que ce poète, aigri par des malheurs et un opprobre en partie mérités, avait trouvées dans son commerce, indulgent sans faiblesse et sévère avec charité.

Nous avons d'eux une suite de lettres où il est principalement question du choix d'un précepteur pour les enfans du duc d'Aremberg, Mécène du poète exilé. Rollin fut bien souvent consulté sur un sujet où son opinion était naturellement d'un grand poids; il ne se plaignit jamais de ce que d'autres eussent pu appeler une importunité; il s'y prêta au contraire avec une complaisance et un zèle qui avaient leur principe dans son amour pour la jeunesse, sa passion dominante. Le bonheur qu'il trouvait à exercer cette sorte d'influence, le porta même dans sa vieillesse à répondre aux empressemens du monde, plus qu'il n'eût convenu à ses goûts de retraite et à sa vie occupée. Mais quand, par ses conseils, son entremise, il avait assuré l'avenir de quelque éducation, il ne regrettait pas sa peine et ne croyait pas avoir perdu sa journée. Son dévouement alla quelquefois jusqu'à se charger des modestes fonctions de pédagogue comme on disait alors; et pour qu'aucune des formes, sous lesquelles peut se donner l'instruction, ne lui restât étrangère, il fit à une certaine époque le catéchisme dans l'église Saint-

Étienne-du-Mont, sa paroisse. Il avait étudié en théologie, et sans être engagé dans les ordres, il était cependant clerc tonsuré, et portait l'habit ecclésiastique. Qui croirait que l'esprit de parti ait pu s'alarmer de cet humble enseignement auquel se réduisait, comme autrefois Gerson, le plus illustre maitre de l'Université, et que le cardinal de Noailles, qui avait de l'amitié pour Rollin, ait cru devoir lui conseiller de ne pas continuer ces instructions?

Cette petite disgràce se place, par sa date, entre celles dont nous avons déjà parlé, et qui enlevèrent Rollin, en 1712, à la direction du collége de Beauvais, en 1720, à l'exercice de son second rectorat. Toutes se rapportent à la constante persécution que lui valut son attachement pour des doctrines qu'il avait puisées, comme à leur source, dans son commerce avec le père Quesnel, qui étaient celles de ses maitres, de ses amis dans l'Université, la magistrature, le clergé, et même l'épiscopat; doctrines auxquelles les préoccupations du temps, l'ardeur de la dispute, la révolte contre l'oppression, lui faisaient, comme à tant d'autres, attacher une importance qu'elles ne peuvent avoir à nos yeux. Il les confessa courageusement, et souffrit pour elles sous tous les régimes, au temps de Le Tellier, sous Dubois, cet étrange arbitre des querelles théologiques, qui se fût, dit Voltaire, employé pour l'Alcoran comme pour la bulle *unigenitus*, pour peu que le chapeau de cardinal eût dépendu de cette complaisance. Le cardinal de Fleury, parvenu aux honneurs de la pourpre, par la même voie que Dubois, que Tencin, en s'offrant à servir les fureurs anti-jansénistes de la compagnie de Jésus, ne pouvait traiter Rollin avec plus de faveur. On le lui avait dénoncé, comme dirigeant par ses conseils beaucoup de personnes de ce qu'on appelait le parti, ce qui ne s'accordait guère avec ses habitudes de réserve et de modestie; comme donnant l'exemple de l'assiduité à Saint-Médard, où avait pu le conduire une ou deux fois, il l'a avoué, non pas sa foi dans de prétendus miracles que sans doute n'admettait point sa raison, mais le souvenir d'un homme dont

il avait connu et admiré l'humilité profonde, l'austère pénitence, et la solide piété. Enfin, en 1732, des avis précis et détaillés firent connaître à l'autorité que Rollin donnait asile dans les souterrains de sa maison à des imprimeurs jansénistes, et que c'était de là que sortaient les feuilles des *Nouvelles ecclésiastiques*. Des perquisitions furent faites dans sa cave et jusque dans son puits, et cette ridicule recherche ne servit qu'à mettre en évidence l'innocence de Rollin et la malignité de ses calomniateurs. Il se plaignit au ministre, dans des lettres où s'exprime avec éloquence le sentiment de sa probité méconnue et de sa dignité blessée : «.... Je suis un homme de rien, et je ne tiens nul rang dans l'état, mais cependant je crois mériter qu'on se fie à ma parole. Il est bien triste que sur le simple rapport de malheureux délateurs, convaincus cent fois de faux, d'honnêtes gens se trouvent tous les jours exposés à de si indignes traitemens.... Je croyois, monseigneur, que l'ouvrage que j'ai entrepris, qui doit certainement occuper un homme tout entier, me serviroit d'apologie auprès de votre éminence, et de preuve certaine que je ne me mêle point d'autre chose. En effet, j'écarte avec une sévère rigidité tout ce qui peut m'en distraire; je ne fais ma cour à personne; je n'importune point les puissances; je ne sollicite point de grâces, vous le savez, monseigneur; il n'y a point de place, quelque lucrative ou honorable qu'elle puisse être, qui soit capable de me tenter : il n'est pas nécessaire de m'en fermer la porte; je m'en exclus moi-même pour vaquer sans partage à un travail qu'il me semble que la Providence m'a imposé.... » Rollin signait cette noble réclamation : Votre très humble, très obéissant et *très désintéressé* serviteur. Le pouvoir, qui n'aime guère qu'on se déclare ainsi indépendant, même de ce qu'il refuse, ne cessa de lui marquer, avec toutes les formes de la considération, sa secrète malveillance. On louait ses talens, on reconnaissait ses services, mais on ne permettait point à l'Académie Française, à laquelle il manquait, de se l'associer; on lui refusait à lui, le plus ancien des pro-

fesseurs royaux, la place d'inspecteur du collége de France. L'année 1739 mit le comble à cette défaveur. La Faculté des arts s'étant prêtée à une rétractation de son appel au futur concile, Rollin, âgé de soixante-dix-huit ans, sortit de sa retraite pour venir, avec quelques autres de ses confrères, protester énergiquement contre cette rétractation. Il fut dès lors, ainsi que tous ceux qui avaient signé avec lui, exclu des assemblées générales et particulières de l'Université. On traita Gibert plus sévèrement. Il avait, comme syndic de la Faculté des arts, conclu contre la mesure. Le souvenir de ses longs services dans l'enseignement et de ses cinq rectorats ne put le sauver de la destitution et de l'exil. La générosité de Rollin éclata en cette occasion. Il fit à son ancien critique, lors de son départ, des offres de services que celui-ci, heureusement, n'eut pas besoin d'accepter.

Rollin, frappé en 1741, à quatre-vingts ans, par le retour d'une maladie à la première atteinte de laquelle il avait résisté l'année précédente, ne vécut pas assez pour que la religieuse sérénité de ses derniers momens pût être troublée, comme elle l'eût peut-être été plus tard, par les violences du fanatisme. On n'en était pas encore à priver ceux qu'on accusait, qu'on soupçonnait de jansénisme, des consolations du chrétien, ainsi qu'en 1749 on en priva Coffin, auteur de tant de belles hymnes dont s'était enrichie la liturgie de l'église. Seulement il fut interdit à l'Université, qui assista en corps à ses funérailles, d'y rendre hommage, par un discours public, à celui qui l'avait tant honorée. Aucune parole ne fut prononcée sur sa tombe, aucune épitaphe n'y fut inscrite. C'est dans l'enceinte du collége de Beauvais, que, quelques semaines après, Crevier, son enfant adoptif et son héritier, se hasarda à glisser à la fin d'un discours de rentrée, l'expression de sa reconnaissance, de ses regrets, des regrets de tous. Il la renouvela en tête de sa continuation de l'*Histoire romaine*, et dans son *Histoire de l'Université*, avec une émotion qui anime heureusement la sécheresse trop habi-

tuelle de son style. Il disait alors, avec tout le monde dans l'Université, le grand Rollin. La postérité a mieux aimé dire le bon Rollin, comme elle dit le bon Henri au lieu de Henri-le-Grand.

Rollin avait droit à un éloge dans le sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à laquelle il appartenait depuis 1701. Ce fut *une affaire d'état* d'obtenir la permission de faire cet éloge, comme le dit le secrétaire de l'Académie, de Boze, qui, du reste, dans un discours d'une élégante simplicité, sut accorder habilement avec les ménagemens qui lui étaient imposés, ce qu'il devait à la mémoire de son illustre confrère.

Cet éloge, souvent reproduit, fut placé, dans l'année 1771, en tête du recueil où l'on réunit tardivement, sous le titre d'*Opuscules* de Rollin, ce que sa modestie avait laissé dispersé, ses harangues latines, ses pièces de vers latins, ainsi que ce qu'on put rassembler de lettres de ses diverses correspondances. A la suite du discours furent mises des notes biographiques fort intéressantes, écrites d'après les souvenirs de Crevier. De là sont sorties toutes les notices composées depuis sur Rollin, et parmi lesquelles on doit citer de préférence celles de MM. Gueneau de Mussy [1] et Andrieux [2], historiens fort compétens, qui ont semblé écrire, l'un au nom de la nouvelle Université, l'autre du nouveau collége de France. Notre barreau, notre magistrature d'aujourd'hui, semblent aussi avoir acquitté leur dette envers une mémoire si chère à la magistrature et au barreau d'autrefois, par l'*Éloge de Rollin* de M. Berville, que l'Académie Française a couronné en 1818, dans un concours où se mesurèrent des rivaux de grand mérite. Les œuvres de Rollin, traduites dans plusieurs langues étrangères, ont été reproduites chez nous par un grand nombre d'éditions; elles ont eu en dernier lieu des annotateurs, dont les noms seuls suffiraient à

[1] Éd. stéréot. du *Traité des Études*; Paris, 1813.

[2] *Répert. de Litt. anc. et mod.*, t. XXIV.

leur éloge, MM. Guizot et Letronne. L'auteur du *Génie du Christianisme* a loué éloquemment, dans une des plus belles pages de son livre, les histoires de Rollin; M. Villemain ne l'a pas moins dignement célébré dans ses leçons de la Sorbonne, presque aux lieux mêmes où la voix de Rollin s'était fait entendre autrefois. Une nouvelle étude de cette belle vie et de ces utiles et aimables ouvrages n'était certes pas nécessaire, elle n'était même guère possible, et celle qui s'ajoute à tant d'autres ne prétend qu'au mérite quelquefois négligé, d'avoir fait ressortir chez Rollin ce qui était le trait saillant de son caractère, ce qui chez lui dominait tout le reste, son dévouement à l'éducation de la jeunesse; de l'avoir ramené en quelque sorte de ce monde littéraire où il se regardait comme étranger, aux écoles, sa véritable patrie, parmi ses maitres et ses disciples; d'avoir mêlé à son image celle de cette Université des dix-sept et dix-huitième siècles, peut-être un peu déchue de sa grandeur littéraire comme de son importance politique, mais pleine encore de science et de vertu, et dont Rollin eut la gloire d'interrompre avec éclat et de retarder la décadence.

PATIN.


THE ASTOR LIBRARY
NY



MASSILLON

(JEAN-BAPTISTE),

NÉ A HIÈRES, LE 24 JUIN 1663; MORT A CLERMONT, LE 18 SEPTEMBRE 1742.

Il semblait que la gloire de la France dût être dotée de tous les trésors de l'éloquence chrétienne. Bossuet étonnait encore ses contemporains par la hauteur sublime de son génie, lorsque Fénelon vint les charmer par toutes les séductions d'un style enchanteur : à côté de la puissance qui commande, c'est la grâce qui s'insinue. Apparait ensuite Bourdaloue, raisonneur toujours exact, toujours sévère, et qui, par l'abondance de ses preuves, attache invinciblement la raison humaine. Après eux, Massillon se crée une place à part. De toutes les qualités de ses prédécesseurs, nulle ne lui manque; mais il en est une qu'il possède à un si haut degré, qu'elle constitue le cachet particulier de son génie : c'est l'onction, qui est non seulement une des ressources de l'orateur, mais encore une des vertus qui charment dans le prêtre. Heureux privilége de nature, l'onction ne s'acquiert jamais par l'étude; aussi tous les événemens de l'existence de Massillon sont dans un accord parfait avec l'ensemble de son style, et l'on peut dire de lui qu'il a vécu comme il a écrit.

Massillon (Jean-Baptiste) naquit à Hières, le 24 juin 1663; il était fils d'un notaire, et appartenait à cette classe intermédiaire à laquelle la France doit tant de savans et de littérateurs qui ont contribué à répandre sa gloire. Massillon, dès sa plus tendre enfance, se montra studieux et

recueilli; néanmoins, il avait à peine terminé sa troisième, lorsque son père témoigna le désir de l'avoir pour successeur dans sa modeste charge; les supérieurs de l'Oratoire intervinrent, et leur jeune élève entra définitivement dans leur congrégation, le 10 octobre 1681.

Massillon continua ses études avec ardeur; en 1692, il fut ordonné prêtre, et tenta quelques apparitions dans la chaire : on le remarqua, mais à cette époque il remplissait plutôt un devoir saint qu'il n'obéissait à une forte vocation. Les pères de l'Oratoire, qui l'avaient vu réunir autour de lui ses condisciples pour leur répéter les sermons qu'ils venaient d'entendre en commun, étaient convaincus qu'il brillerait un jour dans l'éloquence de la chaire; ils le poussaient donc dans cette carrière; mais il hésitait; il faisait même plus, ainsi que le prouve une lettre qu'il adressa dans ce temps au père Sainte-Marthe, et dans laquelle on trouve le passage suivant : « Je considère que je ne suis dans la con« grégation que pour lui être utile, et comme mon talent et « mon imagination m'éloignent de la chaire, j'ai cru qu'une « chaire de philosophie ou de théologie me conviendrait « mieux. » Vers la même époque, son goût pour les sciences exactes lui fit contracter une liaison intime avec le père Malebranche. Cependant les événemens l'entraînèrent bientôt; il prononça quelques panégyriques qui commencèrent pour lui l'ère d'une brillante réputation. La conscience du prêtre s'effraya des succès de l'orateur, et Massillon se réfugia dans l'abbaye de Sept-Fonds, dont la règle était aussi sévère que celle de la Trappe. Assujetti aux plus rigoureuses austérités, il vivait confondu au milieu de cénobites plus recommandables par la sainteté de leur vie que par l'étendue de leur intelligence. Si les hommes supérieurs ont souvent à souffrir des piéges que tend sous leurs pas la médiocrité envieuse et tracassière, il y a une compensation pour eux; c'est cette nécessité inévitable qui force à réclamer leur appui : on peut les haïr pour les services mêmes qu'on leur demande, mais seuls-ils peuvent les rendre. Cette fois les

passions humaines furent étrangères au début d'une renommée qui plus tard devait être si éclatante. Massillon avait bien su choisir le lieu de sa retraite; et une circonstance toute simple vint l'arracher à sa pieuse obscurité. Le supérieur de l'abbaye reçut de M. le cardinal de Noailles un de ses mandemens; il fallait répondre au prélat; on s'adressa tout naturellement au nouveau venu, qui avait déjà fait ses preuves. Le cardinal de Noailles fut étonné de ce charme de style que respirait la missive entière de l'abbé de Sept-Fonds; et il le pria, au nom de l'Église, de lui faire connaître l'auteur d'un si admirable écrit. Massillon fut nommé; M. le cardinal de Noailles, qui était archevêque de Paris, voulut que son véritable correspondant se rendît dans la capitale, où, en présence des plus beaux modèles, son talent devait parvenir à la perfection. Il fallut obéir, et Massillon se trouva placé sur-le-champ à la tête du séminaire de Saint-Magloire, que le célèbre cardinal de Retz avait confié aux oratoriens : c'était un poste d'honneur.

Massillon suivit avec assiduité les maîtres de la chaire, qui, à cette époque de profonde piété, attiraient une foule avide d'instruction et inquiète sur l'avenir de son salut. Bourdaloue se faisait entendre : le jeune oratorien fut saisi de respect et d'admiration; mais Bourdaloue ne devint pas son modèle. Massillon avait alors le pressentiment que lui aussi serait orateur, c'est-à-dire inspiré à sa manière. Il fallait d'abord qu'il recueillît ses forces; il composa donc ses *Premières Conférences ecclésiastiques* pour le séminaire de Saint-Magloire; elles révélèrent à l'Église des Gaules la certitude d'une splendeur nouvelle; c'était une gloire de plus qui allait vaincre et conquérir au profit de l'éternelle vérité. Les supérieurs de Massillon, qui veillaient attentifs sur le développement de ses progrès, ne manquèrent pas de lui demander quelle opinion il avait conçue des grands prédicateurs de la capitale; il leur répondit : « Je leur trouve bien « de l'esprit et du talent, mais si je prêche, je ne prêcherai « pas comme eux »; et il tint parole.

Montpellier avait jadis reçu les enseignemens religieux de Bourdaloue; Massillon, par suite d'une mission qu'il reçut, prêcha dans la même ville. Le rapprochement était périlleux, le triomphe fut complet : il devait en être ainsi. Le jeune orateur possédait déjà le germe de toutes les qualités qui passionnent les habitans du Midi; ils sont doués d'une oreille musicale, et l'harmonie inspire toutes les phrases de Massillon; leur sensibilité est vive, et Massillon possède tous les secrets qui attendrissent et arrachent des larmes; enfin, ils ont une imagination inépuisable, et de tous nos orateurs Massillon est un de ceux qui ont le plus souvent rencontré de ces combinaisons d'images et de style, de ces mots risqués avec tant d'audace, mais fondus dans l'ensemble avec un si rare bonheur, qu'ils touchent et remuent les âmes sans jamais manquer à une règle secondaire du goût.

Dès ce moment, le pas le plus difficile était franchi; l'oratorien avait subjugué l'attention publique. Louis XIV le choisit et le désigna comme prédicateur de la cour pour l'Avent de 1699, et le grand monarque, qui mesurait si bien la louange au mérite, dit à Massillon : « Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai « été fort content; pour vous, toutes les fois que je vous en- « tends, je suis mécontent de moi-même. » Louis XIV voulut en conséquence l'entendre encore pendant les Carêmes de 1701 et de 1704.

Massillon était monté en chaire dans la capitale avant de paraître à la cour; on craignait pour lui une épreuve aussi délicate. La spirituelle madame de Coulanges écrivant à madame de Sévigné, sa cousine, ne pouvait passer sous silence l'objet de la préoccupation générale. « Massillon, dit-elle, réussit à Versailles comme il a réussi à Paris. »

Maintenant, à part l'onction et la tendresse, ce qui explique tous les triomphes de l'illustre orateur, c'est l'étendue, la généralité et la souplesse de son génie; toutes les classes l'applaudissent et l'aiment; tous les âges le sentent et le comprennent; il a des preuves multipliées pour ceux qui se dé-

battent dans le doute; des enseignemens nouveaux pour ceux qui méditent afin de mieux s'instruire. Là ne se borne pas son victorieux ascendant; où les lumières manquent, il ébranle les sentimens; s'il ne foudroie pas toujours les riches et les puissans, c'est par pitié pour leur propre faiblesse; mais il les inquiète dans l'enivrement de leurs jouissances, il les trouble dans l'orgueil de leurs prospérités, il les flétrit dans l'iniquité de leurs ordres, et les condamnant à retrouver des larmes, il les améliore par la sensibilité qu'il leur restitue. Il n'est pas jusqu'à l'enfance que Massillon n'ait fait réfléchir; et de tous ces prodiges, il en reste des preuves irrécusables. Rollin, qui devait aussi laisser de si touchans souvenirs, mena les pensionnaires de Beauvais entendre Massillon à Saint-Leu. Le sermon roulait sur *la sainteté du chrétien*. Ces pauvres enfans furent si profondément touchés, qu'ils rentrèrent tout silencieux, et s'imposèrent des pénitences dont il fallut tempérer la rigueur. Des militaires, que des circonstances fortuites donnèrent pour auditeurs à Massillon, eurent horreur de leur vie passée, et ne purent goûter un instant de repos qu'après qu'ils les eut consolés au tribunal de la pénitence. C'était un comte de Rosemberg, neveu du cardinal de Forbin-Janson; c'était un colonel Armand de Courville, qui, après avoir été réconcilié à Dieu par le grand prédicateur, reçut une mort glorieuse sur le champ de bataille d'Almanza; c'était encore un homme de la cour. Il était en route pour se rendre à l'Opéra; un nombre immense d'équipages se croisaient; les uns volaient au théâtre, les autres à l'église : désespérant d'arriver à temps où le plaisir l'attendait, il se fit descendre à la porte du lieu saint; Massillon prêchait; le courtisan éprouva une révolution si complète, que jusqu'à la fin de ses jours il fut cité comme le modèle de la plus parfaite piété. Les comédiens eux-mêmes, envers lesquels le christianisme se montre sévère, accouraient aux sermons du célèbre oratorien; à part les hautes vérités qu'ils y recueillaient, et dont tous profitèrent, ils admiraient cette simplicité évangélique si unie dans sa

marche, mais si prodigieuse dans ses effets. Massillon ne montait pas en chaire impérieusement, il s'y glissait: ses yeux étaient baissés, sa voix douce, son débit pénétrant; il allait droit, mais tout doucement, au cœur, et comme à une conquête qui ne pouvait lui manquer; aussi Baron, fort assidu à l'entendre, disait un jour à un de ses camarades : *Mon ami, voilà un orateur; nous ne sommes que des comédiens*. Mais fallait-il frapper un grand et dernier coup; alors le regard de Massillon s'enflammait, et il en jaillissait des éclairs d'autant plus puissans qu'ils étaient rares. Tel il parut lorsque dans son sermon sur le petit nombre des élus, il s'écria : « Je suppose, mes frères, que c'est ici votre der-« nière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ou-« vrir sur vos têtes. Jésus-Christ paraîtra dans sa gloire au « milieu de ce temple.... Restes d'Israël, passez à la droite; « froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille « destinée au feu.... Oh Dieu! où sont vos élus? et que « reste-t-il pour votre partage? »

C'est dans l'église de Saint-Eustache que furent proférées ces paroles. D'un mouvement unanime tous les auditeurs se levèrent, comme fuyant la justice divine dont l'arrêt irrévocable semblait déjà les écraser. La sensation que produisit l'orateur se renouvela lorsqu'il répéta le même sermon à Versailles; il fit tressaillir le prince et sa cour. L'éloquence de Massillon était alors comme un titre de gloire nationale; du plus grand jusqu'au plus petit, chacun en réclamait un reflet; c'était à qui avait entendu le premier le fameux sermon du *petit nombre des élus;* c'était à qui, de loin ou de près, y avait pris une part directe ou indirecte. Les mémoires du temps parlent du sonneur de Saint-Eustache, qui allait répétant partout : « C'est moi! c'est moi qui l'ai sonné « ce *fameux sermon* »; une loueuse de chaises disait : « Oui-dà, oui-dà; vous allez voir que l'on vous donnera du « Massillon pour douze sous! » Les uns tâchaient de retenir ses sermons par cœur; d'autres les écrivaient au moment même où il les prononçait; des copies, fautives sans doute,

mais très nombreuses, se multipliaient sous toutes les formes. Les prédicateurs à leur tour répétaient en chaire ces discours si parfaits, et se faisaient ainsi admirer sans qu'il leur en coûtât grands frais d'imagination. Un curé de campagne parlant de ses paroissiens, disait avec naïveté : « Ils m'écoutent « toujours volontiers quand je leur prêche Massillon. » Déjà des suffrages plus flatteurs, parce qu'ils partaient d'un des grands maîtres de la chaire, avaient propagé le nom de l'oratorien. Bourdaloue, après avoir assisté à un des premiers sermons que prononça son rival à Paris, dit : *Illum oportet crescere, me autem minui*. Qu'on ne s'étonne donc pas si des populations tout entières se levaient comme en masse pour accourir dans les lieux où Massillon était appelé à titre de ministre de Jésus-Christ. Le duc de Lorraine le pressa de venir prêcher à sa cour pendant le Carême; et les auditeurs accoururent de plus de trente lieues à la ronde.

La France était alors gouvernée par la vieillesse de Louis XIV; c'était la gloire qui s'acheminait au tombeau, toujours pleine d'éclat, mais enfin timide et méfiante, surtout en ce qui touchait les questions du salut. Les jésuites étaient maîtres de la conscience du monarque; ils avaient pour antagonistes des hommes sincèrement pieux, et des congrégations entières, préconisant des doctrines toutes différentes. Il convient de dire que Massillon, élève de l'Oratoire, appartenait à un corps expulsé des faveurs de la cour, et qui, marqué à l'index du jansénisme, ne pouvait recevoir de hautes récompenses : elles occupaient peu la pensée du premier orateur qu'on possédât alors. Il put donc attendre et continuer à rendre de précieux services à l'Église; ouvrier habile et diligent, il aimait l'œuvre pour elle-même. Louis XIV mourut; et ce fut le prêtre qu'il laissa manquer à la liste des prélats, où il avait placé les Bossuet, les Fléchier et les Fénelon, qui eut la mission de le louer en face des autels.... Quarante-cinq années de splendeur s'étaient déjà avancées précédant Louis XIV dans l'éternité. L'élite de la nation, dont ce prince avait agrandi la place dans l'histoire, se presse

autour de Massillon ; toutes les pompes humaines, qui, pour la dernière fois, enveloppent la majesté éteinte des maîtres du monde, se trouvent réunies, et dans la chaire de vérité, qui seule ne périra jamais, se présente Massillon. Il jette un regard désolé sur cette enceinte, où il ne reste plus que le néant d'une gloire qui, il y a peu de temps, occupait encore le monde entier. En présence de tant de souvenirs, l'orateur succombe un instant; mais il recueille ses forces, et de sa bouche sortent ces mots : *Dieu seul est grand, mes frères!* L'émotion fut générale ; elle fut universelle. Simple ministre de Jésus-Christ, Massillon, dès l'exorde, s'était élevé plus haut que Louis XIV.

Le temps de la justice arriva, et, en 1717, Massillon fut nommé à l'évêché de Clermont, en Auvergne, par un prince qui était loin sans doute d'être religieux, mais qui sympathisait avec tous les genres de génie. L'élève des oratoriens était resté si pauvre au milieu de tant de succès, que le régent fut obligé de payer ses bulles. Placé à la tête d'un diocèse, Massillon donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes ; et à une époque où il paraissait si difficile de vivre loin de la cour ou de la capitale, il se montra fidèle à la règle de la résidence jusqu'à la fin de sa carrière, c'est-à-dire pendant l'espace de près de vingt-trois ans. On ne le vit à Paris que dans quelques rares occasions où il avait encore à être utile, ou bien à remplir des devoirs de reconnaissance ; c'est ainsi qu'il prêcha devant Louis XV le Carême de 1719, connu sous le titre de *Petit Carême,* et qu'il vint prononcer l'oraison funèbre de la mère du régent, qui ne l'appelait jamais que son *bon ami.*

Massillon touchait à sa cinquante-cinquième année, lorsqu'aux Tuileries même, et du haut de la chaire, il dut exposer à un prince encore enfant les premières instructions de la foi. Pour bien juger les hommes, il ne faut jamais les isoler de leur temps. Les services que Louis XIV avait rendus à son pays étaient immenses ; mais on souffrait encore sous le poids de tant de sacrifices indispensables qu'il avait

imposés. La France était comme dans une espèce de réaction contre les conceptions du grand monarque; elle était convaincue qu'il avait trop exagéré les devoirs du peuple, et trop agrandi les droits du prince : un vague instinct de limites à imposer à l'autorité royale régnait dans tous les esprits. Massillon comprit son temps; c'est un *Cours de Morale religieuse* qu'il composa. En laissant au christianisme une noble place, il éleva en regard les maux, les misères et les douleurs des masses. La raison de Louis XV n'était pas encore assez forte, assez formée pour qu'on déroulât devant elle les grandes et solennelles vérités de la foi, qui exigent de longs et sévères développemens; mais son cœur pouvait déjà être touché; c'est donc à la sensibilité de l'enfant royal que Massillon s'adressa. L'effet qu'il produisit, non seulement à la cour, mais dans toute la France, fut grand, ajoutons populaire. Le maréchal de Villeroi, dont Louis XIV avait défendu tant de fois les fautes, fut le premier à demander à Massillon une copie de son *Petit Carême*, qu'il plaça sous les yeux du prince âgé de neuf ans, et auquel il en fit apprendre par cœur les morceaux les plus saillans. Cette œuvre si admirée, et d'ailleurs si digne de l'être, ne coûta que six semaines de travail à son auteur; il l'écrivit de verve dans la maison de campagne des oratoriens. Aux yeux des gens du monde, et surtout des littérateurs, qui sont plus sensibles aux charmes de la diction qu'à la solidité de l'instruction, le *Petit Carême* est non seulement le chef-d'œuvre de Massillon, mais le chef-d'œuvre le plus exquis de la prose française. Nul doute qu'il n'y ait un fond de justesse et de vérité dans cet arrêt, qui a déjà pour lui l'autorité de plus d'un siècle. J'accorde encore que relativement aux circonstances et surtout à l'âge de Louis XV, il était impossible de mieux faire; mais, d'un autre côté, il faut convenir que le *Petit Carême* est dépourvu de cette ampleur, de cette magnificence, de cette majesté chrétienne, qui caractérisent les grandes œuvres oratoires de Massillon; il a produit un chef-d'œuvre, mais qui n'est que de second ordre. Ce qui en ex-

plique la vieille popularité, c'est que le type du christianisme n'y laisse pas une empreinte absolue : les philosophes du siècle dernier, guidés par Voltaire, ont donc pu louer un ouvrage où, sous des formes toujours pleines de convenance et de séduction, les monarques trouvent des leçons que les peuples peuvent leur rappeler, puisqu'elles émanent de la religion, qui nous oblige tous indistinctement. Il y a peu de temps encore qu'avec le texte du *Petit Carême,* on parvenait à faire sans péril une opposition qui n'était pas sans résultat. C'est peut-être, au reste, dans cet ouvrage, qu'on rencontre le plus souvent de ces alliances de mots qui rajeunissent la langue, et qui sont si habilement risquées, qu'il faut une seconde lecture pour en pénétrer toute la hardiesse. On ne saurait donc trop lire et relire comme étude de style le *Petit Carême* de Massillon, surtout aujourd'hui où l'on croit qu'oser c'est réussir.

Massillon, quelque temps avant de prêcher son *Petit Carême,* avait été reçu à l'Académie française, où il remplaça l'abbé de Louvois, tant la France était alors riche en noms que plus tard a recueillis l'histoire! Une autre grande illustration, mais d'un genre différent, l'abbé Fleury, reçut à l'Académie le premier prédicateur du temps, et déplora l'absence à laquelle ses devoirs, comme évêque, allaient le condamner dans son diocèse. Massillon ne s'occupa jusqu'à son dernier soupir que de consoler toutes les douleurs, de panser toutes les plaies; et aux enseignemens qu'il donnait à toutes les classes de la société, il joignit la puissance de l'exemple. Apprenant qu'un père de famille était sur le point d'être jeté dans les fers parce qu'il ne pouvait acquitter une somme de deux mille francs, l'évêque de Clermont lui envoya sur-le-champ vingt-cinq louis; cet homme vint se précipiter aux pieds de son bienfaiteur. « Je vous dois la vie; je vous dois « encore plus, monseigneur : je vous dois l'honneur. » Le relevant aussitôt, Massillon lui répondit : « Je suis assez « payé; donnez cette somme à vos créanciers, et dites-« leur que je suis caution pour le reste. » Des religieuses

souffraient toutes les extrémités de la faim, et elles cachaient leur détresse, tant elles craignaient qu'on ne vînt à fermer leur maison. Massillon leur fit parvenir à diverses reprises des sommes d'argent considérables, et le nom du donateur ne fut connu qu'après sa mort; aussi ne pouvait-il faire un pas dans les rues de Clermont sans qu'on ne criât : VIVE NOTRE PÈRE ! Oubliant ses propres triomphes, il laissait de côté toute la pompe de son éloquence, et comme un simple prêtre, il faisait au peuple de son diocèse des exhortations qui naissaient pour ainsi dire de la circonstance; la ville de Clermont tout entière et les villageois des environs y venaient en foule l'écouter. Quant aux ecclésiastiques placés sous ses ordres, il les rassemblait pour les fortifier dans la pratique des vertus que commande le saint ministère, et ce fut dans ces synodes qu'il prononça ses célèbres conférences, un des plus beaux titres de l'Église des Gaules. Mais si le talent et le génie de Massillon ont créé sa fortune, la douceur et la modération de son caractère ont encore fait plus, elles l'ont rendu heureux. Vivant à une époque de déplorables querelles religieuses, il ne chercha qu'à adoucir et à pacifier les esprits. Devenu évêque, il avait le pouvoir de réaliser dans sa sphère le bien qu'il méditait; c'était toujours la concorde qu'il allait prêchant aux uns et aux autres; convaincu qu'entre hommes ou corporations qui sont ennemis, les rapprocher, même en passant, c'est déjà avoir commencé l'œuvre de la réconciliation, il réunissait dans sa maison de campagne des oratoriens et des jésuites, il les faisait jouer ensemble aux échecs, et il leur recommandait avec l'autorité de son caractère, l'ascendant de sa renommée, de ne se jamais faire de guerre plus sérieuse.

Massillon, à l'exemple de Bossuet, était partisan des libertés de l'Église gallicane; aussi fut-il nommé membre du conseil de conscience sous la régence du duc d'Orléans. Mais dans la vérité même, l'évêque de Clermont était convaincu qu'il y avait une certaine mesure dont il ne fallait jamais s'écarter; c'est ce que prouvent ses lettres à son confrère M. de Soanen;

elles sont tout à la fois un modèle de courage, de bonté et de sagesse. L'Auvergne, dans la capitale de laquelle résidait Massillon, était accablée d'impôts; elle était aussi exposée à de fréquentes disettes : alors le malheur du peuple n'avait plus de bornes. Le saint évêque, qui se tenait éloigné de toutes les affaires de la cour, ne craignait pas, dans ces crises, de s'adresser aux ministres du roi; voici une lettre qu'il écrivit au cardinal de Fleury.

« Monseigneur, je supplie très humblement votre émi- « nence de ne pas trouver mauvais que je sollicite une fois « son cœur paternel pour les pauvres peuples de cette pro- « vince; je sens toute l'importunité de pareilles remontrances; « mais, monseigneur, si les misères du troupeau ne viennent « pas jusqu'à vous par la voix du pasteur, par où pourraient- « elles jamais y arriver? Il y a long-temps que tous les états « et toutes les compagnies de cette province me sollicitent de « représenter à votre éminence leur triste situation. Ce ne « sont point des plaintes et des murmures de leur part, vous « méritez trop de régner sur tous les cœurs; c'est uniquement « leur confiance en votre amour pour les peuples qui em- « prunte ma voix. Ils vous regardent tous comme leur père « et l'ange tutélaire de l'État, et sont trop persuadés que si, « après avoir été informé de leurs besoins, vous ne les soula- « gez pas, c'est que le secours aurait peut-être des inconvé- « niens plus dangereux que le besoin même, et que le bien « public, qui est le plus grand objet du génie sage et univer- « sel qui nous gouverne, rend certains maux particuliers « inévitables.

« Il est d'abord de notoriété publique, monseigneur, que « l'Auvergne, province sans commerce et presque sans débou- « chés, est pourtant, de toutes les provinces du royaume, la « plus chargée, à proportion, de subsides. Le conseil ne « l'ignore pas; ils sont poussés à plus de six millions, que le « roi ne retirerait pas de toutes les terres d'Auvergne s'il en « était l'unique possesseur; aussi, monseigneur, les peuples « de nos campagnes vivent dans une misère affreuse, sans

« lit, sans meubles ; la plupart même, la moitié de l'année, « manquent de pain d'orge ou d'avoine, qui fait leur unique « nourriture, et qu'ils sont obligés de s'arracher de la bouche « et de celle de leurs enfans pour payer leurs impositions.

« J'ai la douleur d'avoir chaque année, monseigneur, ce « triste spectacle devant les yeux dans mes visites. Non, « monseigneur, c'est un fait certain, que dans tout le reste « de la France, il n'y a pas de peuple plus pauvre et plus « misérable que celui-ci ; il l'est au point, que les nègres de « nos îles sont infiniment plus heureux, car en travaillant, « ils sont nourris et habillés, eux, leurs femmes et leurs en- « fans, au lieu que nos paysans, les plus laborieux du « royaume, ne peuvent, avec le travail le plus opiniâtre, « avoir du pain pour eux et pour leur famille, et payer leurs « subsides ; s'il s'est trouvé dans cette province des intendans « qui aient pu parler un autre langage, ils ont sacrifié la « vérité et leur conscience à une misérable fortune.

« Mais, monseigneur, à cette indigence générale et ordi- « naire de cette province se sont jointes, ces trois dernières « années, des grêles et des stérilités qui ont achevé d'acca- « bler les pauvres peuples. L'hiver dernier surtout a été si « affreux, que si nous avons échappé à la famine, et à une « mortalité générale, qui paraissait inévitable, nous n'en « avons été redevables qu'à un excès et à un empressement « de charité que des personnes de tous les états ont fait pa- « raître pour prévenir tous les malheurs. Toutes les campa- « gnes étaient désertes, et nos villes pouvaient à peine suffire « à contenir la multitude innombrable de ces infortunés qui « y venaient chercher du pain ; la bourgeoisie, la robe et le « clergé, tout est venu à notre secours ; vous-même, mon- « seigneur, avez déterminé la bonté du roi à nous avancer « soixante mille livres. C'est uniquement à la faveur de ce « secours que la moitié de nos terres, qui allaient toutes « rester en friche par la rareté et la cherté excessive des « grains, ont été ensemencées ; le prix des grains a diminué « de plus de moitié ; mais le pauvre peuple, qui, pour ense-

« mencer ses terres, a été obligé d'emprunter du roi et des « particuliers, et d'acheter des grains d'un prix alors exor- « bitant, va être obligé, par la vileté du prix où ils sont « maintenant, d'en vendre trois fois autant qu'il en a reçu « pour rembourser les avances qu'on lui a faites; de sorte « qu'il va retomber dans le même gouffre de misère, si votre « éminence n'a pas la charité de faire accorder cette année « quelque remise considérable sur les impositions que le con- « seil va régler incessamment. Au reste, monseigneur, je « supplie instamment votre éminence de ne pas regarder ce « que je prends la liberté de lui écrire comme un excès de « zèle épiscopal. Outre tout ce que je vous dois déjà, je vous « dois encore plus la vérité; ainsi, loin d'exagérer, je vous « proteste, monseigneur, que j'ai ménagé les expressions, « afin de ne pas affliger votre cœur. Je ne doute pas que « notre intendant, quoiqu'il craigne beaucoup de déplaire, « n'en dise encore plus que moi; que votre éminence ait la « bonté de s'en faire rendre compte. Je sens bien que dans « une première place on ne peut ni tout écouter, ni remédier « à tout; cette maxime pouvait être admise sous les minis- « tères précédens, mais sous le vôtre, tout est écouté; les « grandes affaires qui décident du sort de l'Europe ne vous « font pas perdre de vue les plus petits détails. Rien ne vous « échappe de cette immensité de soins, et rien presque ne « paraît non seulement vous accabler, mais même vous oc- « cuper. C'est dans cette confiance que j'ai hasardé cette « lettre; avec un vrai père, on ose tout; et quand on lui « parle pour ses enfans, on peut bien l'importuner, mais on « est bien sûr qu'on n'a pas le malheur de lui déplaire. »

A une époque de pareils désastres pour ses ouailles, Massillon croyait que ce n'était pas assez d'écrire, mais qu'en attendant une réponse, il fallait donner par lui-même; telle fut toujours la règle de sa conduite. C'est ainsi qu'en 1740 il envoie quatre mille livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont; en 1741, c'est quinze mille livres qu'il lui donne, mais en secret. En 1742, il lègue au même hospice un contrat de cin-

quante mille livres sur le clergé; enfin, par son testament, il institue l'Hôtel-Dieu de Clermont son légataire universel.

Écoutons maintenant un philosophe du siècle dernier. Marmontel raconte, dans ses Mémoires, qu'il eut le bonheur de voir, dans une de ses promenades avec ses condisciples, le vénérable Massillon. « L'accueil plein de bonté que nous « fit ce vieillard illustre, la vive et tendre impression que « firent sur moi sa vue et l'accent de sa voix, est un des « doux souvenirs qui me restent de mon jeune âge. Dans cet « âge où les affections de l'esprit et celles de l'âme ont une « communication réciproquement si soudaine, où la pensée « et le sentiment agissent et réagissent l'un sur l'autre avec « tant de rapidité, il n'est personne à qui quelquefois il ne « soit arrivé, en voyant un grand homme, d'imprimer sur « son front les traits du caractère de son âme ou de son « génie. C'était ainsi que sur les rides de ce visage déjà flé- « tri, et dans ces yeux qui allaient s'éteindre, je croyais dé- « mêler encore l'expression de cette éloquence si sensible, si « tendre, si haute quelquefois, et si profondément péné- « trante. »

Chargé d'ans, de gloire et de bonnes œuvres, Massillon mourut à Clermont frappé d'apoplexie, le 18 septembre 1742; il était dans sa quatre-vingtième année; il ne laissa ni dette ni argent. Dans son testament, on trouva le vœu suivant : « Je demande tous les jours à Jésus-Christ qu'il calme « les troubles qui agitent l'Église de France, et qu'il daigne « y rétablir la paix que nous avons tâché de conserver dans « ce grand diocèse »; c'est là le résumé de sa carrière épiscopale.

L'oraison funèbre de Massillon fut prononcée par M. David, chanoine de la cathédrale de Clermont; un professeur de réthorique attaché au collége de Riom fit l'éloge du prélat en latin; la douleur de ses peuples dura de longues années, et après tant d'événemens mémorables, le nom de Massillon est encore cher à l'Auvergne.

A côté de regrets si profonds, nous devons, pour com-

pléter notre tâche, rappeler que Massillon eut à souffrir de la calomnie. Cette douceur, cette amabilité, les grâces qu'on retrouve dans toutes ses productions, il les portait dans les rapports ordinaires de la vie. La marquise de Simiane, petite-fille de madame de Sévigné, et qui par son esprit soutenait la dignité de la famille, recevait quelquefois, dans une communauté religieuse où elle habitait, Massillon à souper. Elle se plaisait à entendre dans un petit cercle l'homme qui édifiait la France; mais jamais les mœurs n'eurent à souffrir d'une liaison que tout explique. Madame de Simiane appartenait à la Provence; Massillon y était né. On lui a encore reproché d'avoir assisté en qualité d'évêque au sacre de l'abbé Dubois, et de lui avoir accordé un certificat de vie et de mœurs lorsqu'il postulait le cardinalat. Mais les désordres de l'ancien précepteur du régent n'avaient pas alors la publicité qu'ils ont reçue depuis, et la malignité contemporaine les a d'ailleurs fort exagérés, ainsi que l'ont démontré de nouvelles recherches historiques. La conduite de Massillon dans cette circonstance a été ce qu'elle devait être, surtout si l'on considère que Dubois était, sous un gouvernement monarchique, ministre principal, et possédait d'ailleurs de très grandes qualités dont la France a tiré profit.

A.-J.-C. Saint-Prosper.



LE SAGE

LE SAGE

(ALAIN-RENÉ),

NÉ LE 8 MAI 1668; MORT LE 17 NOVEMBRE 1747.

Le Sage, qui vécut trente-deux ans dans le dix-septième siècle et quarante-sept dans le dix-huitième, reçut tour à tour l'influence de la littérature brillante et polie du règne de Louis XIV, et de la société franchement corrompue de la Régence et de Louis XV. Contemporain de deux époques si rapprochées, et pourtant si dissemblables, il forme, sous le rapport du style, un des derniers anneaux de la chaîne des écrivains du grand siècle, et, par la nature de ses idées, il commence la liste des écrivains frondeurs de cet âge de scepticisme, où Voltaire fut roi avec la plume, comme Louis XIV l'avait été avec l'épée et avec le sceptre. Les premiers regards de Le Sage tombèrent sur un monde qui, jaloux de plaire à un monarque grave et pieux, rendait à la vertu l'hommage de l'hypocrisie ; la cour affichait la dévotion et la retenue ; mais la ville se gênait moins, et les petits soupers de Paris semblaient narguer les sermons de la chapelle de Versailles. A la mort de Louis XIV, il y eut une explosion presque générale de folies, de débauches et d'irréligion. Le siècle s'émancipa comme un de ces fils de famille qui n'attendent que leur majorité pour dissiper l'héritage paternel. La composition de *Turcaret* et de la moitié de *Gil-Blas* précéda cette époque de libertinage effronté ; mais l'auteur de ces deux chefs-d'œuvre, par la prescience d'un génie observateur, semble avoir deviné les fanfaronnades de vices prêtes à éclater sous la Régence. D'ailleurs la riche bourgeoisie, qui se contraignait moins que la noblesse, lui offrait déjà plus d'un

modèle à ridiculiser. Les scandaleuses fortunes des traitans et des maltôtiers, les orgies du lansquenet et de la table, l'immoralité des chevaliers d'industrie, ne lui laissaient que l'embarras du choix. Le Sage, qu'on a blâmé d'avoir peint surtout des fripons et des intrigans, trouve son excuse dans la physionomie d'un siècle où le vice était la règle et la vertu l'exception. Le copiste est-il responsable des défauts de l'original? Doué de cet instinct qui consiste à saisir le côté plaisant des personnes et des choses quelquefois les plus graves, Le Sage ne manque jamais à la vocation de son génie; tout en frondant les travers de l'humanité, il élève la satire jusqu'à la hauteur de la morale. Toujours il nous laisse le soin de déduire les conclusions des faits qu'il a développés. De cette manière, l'impression est plus vive, plus durable, plus intime, parce que c'est notre propre intelligence qui remplit l'emploi de moraliste.

Le Sage se montra comique dans ses comédies, ce qui est toujours un mérite peu commun; mais, ce qui est plus rare, il le fut également dans ses autres compositions. Par lui le roman fit alliance avec le théâtre; *Gil-Blas* et *Turcaret* sont frères. Un rapide examen de ses principaux ouvrages nous fera voir son habileté à déguiser la profondeur de sa pensée morale sous l'agrément qui naît de la vérité des caractères, de la gaîté des situations et de la verve d'une prose dont Molière n'avait pas emporté tout le secret.

Le Sage naquit le 8 mai 1668, à Sarzeau, petite ville de la presqu'île de Rhuys, en Bretagne. Orphelin à quatorze ans, il demeura sous la tutelle d'un oncle dont la négligence laissa dépérir la petite fortune que son père avait amassée dans sa triple charge de greffier, de notaire et d'avocat. Après de brillans succès au collége de Vannes, sous la direction des Jésuites, il vint à Paris en 1692, pour y apprendre le droit et la philosophie. L'enjouement de son esprit, les charmes de sa figure, lui valurent un accueil favorable dans la meilleure, ou plutôt dans la moins mauvaise société du temps. C'est là qu'il forma d'abord avec une riche et noble dame

une liaison de cœur. Mais il épousa, en 1694, Marie-Élisabeth Huyard, fille d'un honnête bourgeois de Paris, et se fit recevoir avocat au parlement. Son existence ne devait pas se consumer dans les débats de la chicane. D'après le conseil de Danchet, son camarade d'études, il débuta dans la carrière littéraire par la traduction des lettres galantes d'Aristénète, auteur grec du quatrième siècle. Cette traduction n'obtint pas de succès. Loin de se décourager, le jeune écrivain quitta la Grèce pour l'Espagne, dont il étudia la langue sous les yeux de l'abbé de Lyonne, qui le prit en amitié et lui assura une rente de 600 livres. La littérature espagnole, dont toujours il eut soin d'éviter l'enflure et la recherche, et que par là il contribua à relever de la déchéance qu'elle avait encourue depuis long-temps, devint dès lors l'âme de tous ses travaux, et plus tard le fondement d'une grande partie de sa gloire. Ses premières imitations dramatiques furent *don Félix de Mendoce* de Lopez de Véga, *le Traître puni* et *le Point d'honneur* de don Francesco de Roxas. Cette dernière pièce, intriguée à peu près comme *le Jodelet duelliste* de Scarron, fut jouée en 1702 à la Comédie-Française, mais sans éclat. *Les Nouvelles aventures de don Quichotte, traduites d'Avellanéda,* ne produisirent guère plus de sensation. Le Sage avait près de quarante ans; il approchait de cette phase de l'existence où la plupart des hommes de génie ou de talent se sont déjà révélés. Nulle œuvre importante n'avait encore témoigné de sa véritable vocation. Il pouvait douter de lui-même, lorsque la même année annonça à la France un nouvel auteur comique et un nouveau romancier. C'est en 1707 que parurent *le Diable boiteux* et *Crispin rival de son Maître*. *Crispin* réussit complétement, grâce à la vivacité de l'intrigue, à la finesse des saillies, à la franchise du dialogue. Le Sage a peut-être une trop abondante facilité de style; mais il écrit avec naturel, parce qu'il observe avec promptitude et justesse. La gaîté chez lui n'exclut pas le bon sens. S'il n'a pas toute la folie de Regnard, il déploie plus de verve que Dancourt et que Dufresny. Exempt de la froideur

de Destouches et de l'afféterie de Marivaux, il a la gloire d'avoir ramassé quelques épis oubliés dans le vaste champ des vices et des ridicules, où l'auteur de *l'Avare* et de *George Dandin* a si largement moissonné.

Le succès de *Crispin* imposa à Le Sage la loi de consacrer son talent au théâtre. Il refit en cinq actes les *Étrennes*, petite pièce que les comédiens avaient refusé de jouer. De cette refonte sortit un chef-d'œuvre, et ce chef-d'œuvre s'appela *Turcaret*. *Turcaret*, avant sa représentation, excita autant de curiosité que *Tartuffe* quarante-deux ans auparavant, et *le Mariage de Figaro* soixante-quinze ans plus tard. Le Sage démasquait les déprédations de la finance, comme Molière la fausse dévotion, et Beaumarchais les vices de la noblesse. Ces trois auteurs attaquaient la puissance du siècle, avec cette différence, toutefois, que le défaut châtié par le premier devait survivre aux coups vengeurs de la satire. Le traitant de Louis XIV ne se reproduit-il pas dans les agioteurs de la rue Quincampoix, dans les fournisseurs de la république, dans les banquiers et les hommes de bourse d'aujourd'hui? Sous des noms différens n'est-ce pas toujours M. Turcaret, avec moins de sottise apparente, mais avec le même fonds d'immoralité? L'aristocratie de l'argent a résisté et résistera toujours au choc des révolutions qui nivèlent tant de supériorités; elle se charge de donner un éternel démenti à l'inapplicable théorie de l'égalité des conditions.

Les financiers et tous leurs acolytes, c'est-à-dire toutes les coquettes, tous les joueurs, tous les usuriers, tous les fripons, s'alarmèrent d'un ouvrage destiné à les frapper de l'arme terrible du ridicule. Les gens corrompus croient qu'il est facile de corrompre. Une compagnie de traitans offrit donc 100,000 livres à l'auteur pour acheter son silence; je n'ai pas besoin de dire quelle fut sa réponse. Le trait suivant prouve encore mieux avec quelle susceptibilité d'amour-propre il conservait son indépendance et sa dignité d'homme de lettres. La duchesse de Bouillon, qui tenait chez elle un bureau d'esprit, avait réuni une brillante et nombreuse as-

semblée pour entendre la lecture de *Turcaret*. Le Sage, dont on jugeait ce jour-là un procès important qu'il perdit, ne put arriver aussitôt qu'il l'avait annoncé. La maîtresse de la maison lui reprocha son peu d'exactitude : « Madame, « lui répondit-il en se retirant, je vous ai fait perdre deux « heures ; je veux vous les faire gagner. Je n'aurai pas l'hon- « neur de vous lire ma pièce. »

Un caractère si honorable ne pouvait sacrifier, au besoin de flatter ou à la crainte de déplaire, ni ses convictions, ni l'espérance de sa gloire. Il ne se rebuta point de tous les obstacles qui retardaient la représentation de *Turcaret*. La cour heureusement lui prêta assistance dans cette lutte de l'art et de la morale contre la sottise et le vice. Pour déjouer les manéges de la cabale, il ne fallut rien moins qu'un ordre exprès du Dauphin, consigné sur les registres de la Comédie-Française, à la date du 13 octobre 1708 : « Monseigneur, « étant informé que les comédiens du Roi font difficulté de « jouer une pièce intitulée *Turcaret* ou *le Financier*, or- « donne auxdits comédiens de l'apprendre et de la jouer in- « cessamment. » Ainsi le fils du prince à qui la scène française devait *Tartuffe* la dota d'un nouveau chef-d'œuvre dans *Turcaret*. L'ancien régime monarchique n'était donc pas si absolu, puisqu'il faisait tourner au profit de la liberté du génie la protection dont il l'honorait.

La pièce, jouée le 14 février 1709, n'obtint que neuf représentations, à cause de la rigueur extraordinaire de l'hiver ; mais chaque reprise a été l'occasion d'un nouveau triomphe. C'est la destinée promise à ces ouvrages qui, sous couleur de peindre les mœurs passagères d'une époque, stigmatisent les impérissables travers du cœur ou de l'esprit humain. Un épais traitant tout cousu d'or, tout chamarré de bêtises et de ridicules, exploité par un valet, *mis à feu et à sang* par une coquette, humilié par une revendeuse à la toilette qui est sa sœur, et démasqué par une comtesse de contrebande qui est sa femme ; un marquis qu'on prend pour un assez honnête homme parmi des fripons, mais qui ne sem-

blerait qu'un fripon parmi d'honnêtes gens; M. Frontin héritant des dépouilles de M. Turcaret, afin qu'il n'y ait pas d'interrègne dans l'empire de la corruption financière; tout ce *ricochet de fourberies le plus plaisant du monde* sera toujours neuf, toujours vrai, toujours instructif. Une intrigue animée par une rapide succession d'événemens, des traits profonds de caractère, un dialogue semé d'heureuses saillies et de mots devenus proverbes, tant de mérites placent *Turcaret* immédiatement après les chefs-d'œuvre de Molière. Turcaret en est plus proche parent que *le Joueur, le Glorieux, le Méchant* et *la Métromanie*. Regnard, Destouches, Gresset, Piron, n'ont voulu corriger que des défauts exceptionnels, tandis que Le Sage attaque dans la cupidité de l'or un vice qui est la source de presque tous les autres.

Les acteurs auraient dû demander une nouvelle comédie à l'homme qui venait de les enrichir de *Turcaret;* loin de cela, ils élevèrent des difficultés au sujet d'une petite pièce fort spirituelle, *la Tontine,* composée en 1708, et représentée seulement en 1732. Justement blessé de leur mauvais procédé, Le Sage se dégoûta de travailler pour un théâtre qui se montrait si peu reconnaissant. Il transporta sa muse sur les tréteaux des foires Saint-Laurent et Saint-Germain, où l'on jouait des parodies et des arlequinades, soit en monologues, soit par *écriteaux*. Les quatre-vingt-huit pièces que, pendant vingt-six ans, il composa seul ou avec la collaboration de d'Orneval, de Piron, de Fromajet, de Lafont, d'Autreau et de Fuselier, furent, en quelque sorte, la monnaie des grands ouvrages qui moururent dans son imagination, et dont l'art doit déplorer la perte. Au lieu d'augmenter ses titres à une solide gloire, il obtint du moins la célébrité du jour. Rien alors n'était plus en vogue que ces spectacles forains. Les grands seigneurs et les petits bourgeois venaient s'y associer aux plaisirs du peuple. Les dames même y couraient avec fureur et ne dédaignaient pas de partager *le goût de leurs laquais et de leurs cochers*, comme le dit Asmodée dans *la Critique de Turcaret par le Diable boiteux*. Pour

satisfaire les amateurs de ces jeux burlesques, Le Sage abaissa quelquefois son talent jusqu'à la bouffonnerie, sa gaîté jusqu'à la licence. Mais, dans ces légères esquisses, on voit encore la touche du maître. Le visage et le cœur de l'homme se retrouvent sous le masque d'Arlequin et sous la veste de Gilles. Ce genre de pièces, moitié prose, moitié couplets, donna naissance à l'opéra-comique et au vaudeville, qui comptèrent Le Sage au rang de leurs plus féconds et de leurs plus spirituels fondateurs.

Le Sage, quoique livré à des travaux d'un mérite secondaire, n'en était pas moins tourmenté du désir de répandre sur quelque œuvre capitale cette verve comique qui fermentait dans son esprit. Banni de la scène française par les cabales et les coteries, il se réfugia dans le roman, dont il fit

Une ample comédie à cent actes divers.

Ce que *Turcaret* avait été à *Crispin*, *Gil-Blas* le fut au *Diable boiteux*; après le coup d'essai vint le coup de maître; au roman à tiroirs succéda le roman de caractère. C'est dans *el Diablo cojualo de Louis Velez de Guevera* que sont puisés le titre et le sujet du *Diable boiteux*. Mais les désignations de localités, les noms de personnages, y cachent un fonds français sous une enveloppe espagnole. Là commence cette guerre de bonne plaisanterie, achevée dans *Gil-Blas*, contre toutes les classes de la société. Le Sage fait tomber le masque de tous les ridicules de Paris, comme Asmodée enlève les toits de toutes les maisons de Madrid. Dans cette galerie de portraits, une foule d'allusions contemporaines piqua la curiosité du public. On reconnut sans peine le maltôtier Bourvalais, la galante Ninon et le célèbre Baron, qui, aux yeux de Le Sage, était surtout coupable d'être comédien. Dans l'édition de 1726, le chapitre X fut augmenté de l'aventure de Dufresny, qui chargea le mariage de solder le compte de sa blanchisseuse. *Le Diable boiteux* se recommande autrement que par le mérite de ces malicieuses applications. Si

on peut lui reprocher trop de simplicité dans sa conception, trop peu d'intérêt dans son ensemble, on ne saurait assez louer dans les détails cette verve railleuse, cette mordante ironie, dont les traits acérés ne tombent jamais à faux. Jusqu'alors le roman avait été burlesque, cynique, galant, héroïque, pastoral; il n'avait oublié qu'une chose, c'est d'être vrai. *Le Diable boiteux* lui ouvrit une nouvelle carrière dans la peinture de la vie réelle; il le rendit aussi amusant, aussi moral que la comédie. L'ouvrage de Le Sage mérita une vogue attestée par deux éditions consécutives, et ce chiffre, qui prouverait presque une chute aujourd'hui, signifiait alors un grand succès. Chacun se disputa le plaisir de le lire le premier. On sait le duel de ces deux jeunes seigneurs qui s'en arrachèrent, l'épée à la main, un dernier exemplaire. Ce qui doit étonner, c'est que Boileau n'ait point paru partager l'engouement général. S'il faut en croire Rousseau dans sa correspondance, ayant trouvé un jour ce roman entre les mains de son valet, il le menaça de le chasser, si le livre couchait dans sa maison. Dans un de ces accès de mauvaise humeur, causés par l'âge et la maladie, il a pu s'emporter contre un domestique que la lecture arrachait au travail; mais l'auteur des *Satires* pouvait-il blâmer sincèrement un ouvrage qui semblait formé à son école? Boileau condamnant Le Sage n'aurait-il pas été un maître injuste envers son élève?

Le talent du peintre, déjà si remarquable dans *le Diable boiteux*, s'élargit dans *Gil-Blas* avec le cadre du tableau. *L'Histoire de Gil-Blas de Santillane*, composée de deux volumes en 1715, augmentée d'un troisième en 1724, et d'un quatrième en 1735, a pris son rang parmi ces œuvres qu'on lit d'abord avidement, et qu'on aime à relire pour en savourer tout le charme. Le grand mérite de ce roman est de n'être pas romanesque. C'est un livre de haute morale qui fait penser en faisant rire; c'est un panorama de la vie humaine qui présente à chaque spectateur un tableau propre à le divertir aux dépens de ses voisins ou à le corriger lui-

même par l'image de ses propres défauts. La critique a reconnu l'art avec lequel l'auteur passe en revue les travers de tous les états, la vanité et les jalousies des auteurs, l'impertinence et les déréglemens des comédiens, la souplesse des courtisans, l'entêtement systématique des médecins, la fatuité des petits-maîtres, l'arrogance des parvenus de la finance ou de la noblesse; mais ce qu'on n'a peut-être pas loué suffisamment, c'est la vérité du caractère principal; mélange d'irrésolution et d'égoïsme, ni tout-à-fait honnête, ni tout-à-fait fripon, n'ayant du courage qu'autant qu'il en faut pour n'être point accusé de poltronnerie, assez enclin au libertinage et à la sensualité, mais incapable de grandes passions en bien comme en mal, Gil-Blas doute un peu de tout, même de la vertu, et, quand son intérêt est en jeu, il est rare qu'il ne soit pas disposé à lui sacrifier son devoir. Un tel personnage, choisi dans la classe moyenne, n'excède pas les limites de la capacité de l'homme; comme il a plus de points de contact avec le plus grand nombre, il peut plus fréquemment servir d'exemple que s'il ressemblait à ces héros dont le vulgaire désespère d'atteindre la perfection idéale. Depuis son départ d'Oviédo jusqu'à sa retraite dans son château de Lirias, à combien de chances d'une vie aventureuse n'est-il pas contraint de se plier! Tour à tour valet et maître, riche et pauvre, passant du service d'une troupe de voleurs à celui d'un licencié, du cabinet d'un premier ministre dans la tour des prisonniers d'état, tantôt favori d'un vieil archevêque, tantôt pourvoyeur des plaisirs d'un jeune prince, d'abord corrompu par la bonne fortune, ensuite corrigé par le malheur, il se retire enfin dans les paisibles jouissances de l'existence privée, comme dans un port où il sauve des naufrages du monde les débris de sa probité; et là, l'ancien amant des princesses et des soubrettes de théâtre, devenu l'heureux époux d'une femme légitime, amuse ses vieux jours par l'éducation de deux enfans dont il croit *précisément être le père*. Dans un seul homme l'histoire de *Gil-Blas* nous montre donc la personnification de tous les accidens de l'humanité.

Un de ses défauts (il y en a même dans les chefs-d'œuvre), c'est la multiplicité des épisodes d'amour qui interrompent l'unité du plan et ne présentent qu'une nature conventionnelle, parce que Le Sage, peintre des mœurs et non des passions, substitue au langage d'un sentiment sérieux l'esprit frivole de la galanterie. Mais comme ce tort est amplement racheté par la sagacité profonde avec laquelle il dresse l'inventaire de toutes les faiblesses de la nature humaine! La satire de Le Sage n'est pas faussement ingénieuse comme celle de Fontenelle, ni philosophiquement décourageante comme celle de Voltaire. Loin de disserter sur les vices, il les fait agir; d'autres se complaisent à décrire l'homme; il se borne à le peindre, et ses coups de pinceau nous l'expliquent mieux que l'analyse la plus minutieuse. Telle est la manière des grands maîtres. Sous ce rapport, Le Sage est de l'école de Molière.

Voltaire, malgré ses préventions contre Le Sage, qui l'avait blessé par quelques épigrammes, ne peut s'empêcher de convenir que *Gil-Blas est demeuré parce qu'il y a du naturel.* Mais comme s'il se repentait de cet éloge, il le tempère par un correctif, en avançant que l'ouvrage est entièrement pris du roman espagnol intitulé : *la Vida del escudero don Marcos de Obrego.* Cette injuste accusation a été réfutée par une dissertation de François de Neufchâteau. *Gil-Blas,* qui a été traduit dans la langue de Michel Cervantes, aurait-il eu besoin de l'être s'il eût existé un *Gil-Blas* espagnol, qu'on n'aurait pas manqué de publier, pour démontrer le plagiat du romancier français? Mais ce qui atteste plus victorieusement l'originalité de *Gil-Blas,* n'est-ce pas *Gil-Blas* lui-même? Le Sage y a donné encore plus de preuves d'invention que dans *Turcaret.* Nulle part il n'a signalé d'une manière plus directe les ridicules titrés ou bourgeois dont la société française lui offrait les types variés. Les allusions y fourmillent. Le docteur Sangrado, c'est le janséniste Hecquet; l'auteur qui n'affectionne que l'horrible, c'est le poète Crébillon; le nouveau traducteur d'Horace, c'est le jésuite Tarteron. On re-

trouve l'acteur Baron dans Carlos Alonzo de la Ventoleria, la marquise de Lambert dans la marquise de Chaves, le célèbre Marcel dans Martin Ligero, et le maréchal de Rantzau dans ce pauvre Annibal de Chinchilla, à qui la guerre a si cruellement dépareillé les yeux, les jambes et les bras. L'aventure de don Valerio de Luna est imaginée d'après celle d'un fils de Ninon. D'autres personnages, d'autres anecdotes révèlent une origine française, ou, pour mieux dire, le fond de ce roman appartient à tous les pays, puisqu'il présente une des plus savantes études que l'art ait jamais faites du cœur humain. Don Quichotte ne fronde qu'un ridicule propre à une seule nation, et qui d'ailleurs a péri depuis long-temps. *Gil-Blas* est la satire complète des travers vivaces de tous les hommes et de tous les siècles. Ce mérite d'intérêt général lui a valu d'être traduit dans presque toutes les langues. Le hasard a voulu que ce chef-d'œuvre naquît en France, mais le reste du monde le revendique comme son bien.

Le Sage rencontra la gloire dans le chemin des lettres, mais il n'y trouva point la fortune. Il enrichit les théâtres et les libraires, et il vécut pauvre. Indépendant par goût, modeste par nature, ne briguant aucun titre littéraire, n'étant rien, *pas même académicien*, comme son confrère Piron, il ne demanda jamais qu'à sa plume le soutien de sa laborieuse existence. Aussi fut-il contraint de produire des ouvrages qui ajoutèrent peu à sa renommée, et quelquefois même trahirent, ou la précipitation du travail, ou la décadence du talent. Il publia successivement une nouvelle traduction de *Roland l'amoureux*; l'histoire de *Gusman d'Alfarache*, et celle d'*Estévanille de Gonzalez*; *les Aventures de Robert, dit le chevalier de Beauchêne, capitaine de flibustiers, tué à Tours par les Anglais, en* 1731; la quatrième édition du *Diable boiteux, augmentée de l'Entretien des cheminées de Madrid et des Béquilles du Diable boiteux*; une *Journée des Parques, songe divisé en deux séances*; *la Valise trouvée*; un *Mélange amusant de saillies d'esprit et des traits historiques les plus frappans*; enfin, *le Bachelier de Sala-*

manque, ou *les Mémoires de don Chérubin de la Ronda, tirés d'un manuscrit espagnol*. Sans doute, dans la plupart de ces compositions brille encore une partie des qualités de Le Sage, un style naturel, une gaîté franche, des caractères exempts d'exagération; mais trop souvent le romancier fait jouer des ressorts employés déjà par d'autres ou par lui-même, et la bizarrerie, la diversité des incidens, ne peuvent suppléer à l'originalité. *Le Bachelier de Salamanque*, qui a été l'objet de sa prédilection, est peut-être le plus faible de ses derniers ouvrages. Le Sage, en chérissant l'enfant de sa vieillesse, oubliait la leçon des homélies de l'archevêque de Grenade.

Il est malheureux que l'auteur de *Gil-Blas* et de *Turcaret* ait été réduit à éparpiller en futiles travaux un talent qu'il aurait pu concentrer sur quelques chefs-d'œuvre de plus. La fécondité, qui est une des qualités du génie, en est quelquefois un inconvénient. Quelle que soit l'étendue d'imagination que la nature accorde aux grands écrivains, un excès de création épuise souvent leur vigueur : l'esprit humain a ses limites. Ne reprochons donc pas trop sévèrement à Le Sage un tort qu'il partagea avec des hommes d'une trempe supérieure.

S'il n'eut pas toujours le loisir de ne travailler que pour sa gloire, parce qu'il travaillait pour vivre et que la littérature d'alors, différente de celle d'aujourd'hui, rapportait moins qu'elle ne valait, du moins il n'abdiqua jamais cette dignité de caractère qui le tint éloigné de la protection souvent humiliante des grands seigneurs, et des coteries souvent mesquines des gens de lettres. Sa position, intermédiaire entre les classes élevées et les classes inférieures, eut l'avantage de lui fournir les occasions de juger sans prévention les unes et les autres; n'étant placé ni trop haut ni trop bas, il a pu tout voir avec plus de sagacité, tout critiquer avec plus de franchise. Le genre de société qu'il fréquentait ne le fit point dévier de la droiture de ses principes; ses succès purent lui attirer des envieux, mais la douceur de son esprit l'empêcha

d'avoir des ennemis. Il ne savait pas plus haïr que flatter. Cet homme si malin, si caustique dans ses écrits, se montra toujours affectueux, bienveillant dans ses relations privées. Toute sa conduite dément cette opinion, que la vie d'un auteur se réfléchit dans ses ouvrages. En effet, si son imagination inventa tant de scènes de friponnerie, et promena ses personnages à travers tant de contrées et tant d'aventures, nulle existence ne fut plus honnête, plus sédentaire, plus rangée que la sienne. Il habita long-temps, dans le faubourg Saint-Jacques, une petite maison à laquelle attenaient un jardin et deux pavillons, ses cabinets de travail. Quoique sourd et déjà vieux, il avait l'habitude de passer ses soirées dans les cafés, alors le rendez-vous des beaux-esprits. Là il se plaisait à raconter de piquantes et joyeuses anecdotes; on faisait cercle autour de lui; la jeunesse grimpait sur les chaises, montait sur les tables pour mieux voir, pour mieux entendre ce représentant d'un autre âge, qui, en retraçant les folies du passé devant une génération nouvelle, pouvait encore sourire de la ressemblance des enfans avec leurs pères.

Heureux au milieu de ses amis, Le Sage ne le fut pas toujours dans sa famille. Il eut une fille, que, faute de dot, il ne put marier, et qui, à la mort de tous ses parens, réduite à la misère, finit ses jours dans un hospice. De ses trois fils, le second fut chanoine, les deux autres furent acteurs; le premier, sous le nom de Montménil, se fit avantageusement connaître à Paris; le dernier, sous celui de Pittenec, végéta tristement en province. Le Sage, qui avait des motifs personnels de se plaindre des comédiens, dut s'affliger de voir ses enfans embrasser une profession objet de son blâme et de son mépris, comme le témoignent plusieurs passages de ses romans. Il se brouilla avec Montménil. Mais on raconte que le théâtre, qui avait causé leur mésintelligence, se chargea de leur réconciliation. Un jour, entraîné par des amis communs, il assista à une représentation de *Turcaret*. Montménil, qui jouait le premier rôle, déploya un talent si vrai, que Le Sage ne put contenir les transports de sa joie. L'auteur avait ap-

plaudi le comédien; le père pardonna au fils. Depuis cet heureux dénouement, tous les deux, jaloux de réparer le temps perdu pour leur bonheur, vécurent dans une intimité plus tendre que jamais. Montménil vint demeurer avec sa famille, que les appointemens de son état contribuèrent à soutenir. Quand il mourut, en 1743, Le Sage ressentit une si profonde douleur, qu'il prit en dégoût et en haine le séjour de Paris; il se retira, avec sa femme et sa fille, à Boulogne-sur-Mer, pour chercher quelque consolation auprès de son second fils, qui y possédait un canonicat. Des soins affectueux entourèrent les infirmités de son grand âge; mais ses forces s'affaiblissaient par degrés; son esprit même, ne reprenant quelque vivacité qu'à l'heure où le soleil était au milieu de sa course, semblait chaque soir, avec cet astre, décliner et s'éteindre. Il expira enfin le 17 novembre 1747. Ainsi, l'auteur de tant de romans et de comédies, qui avait fait ses premières études dans un collége de Jésuites, passa ses dernières années dans la maison d'un chanoine. La religion, qui présida à son éducation, adoucit sa mort, comme reconnaissante de n'avoir jamais provoqué de sa part une de ces violentes satires auxquelles pouvait donner lieu la nature railleuse de son talent. S'il plaisante quelquefois sur les défauts des membres du clergé, jamais il n'attaque le clergé lui-même dans son principe; c'est moins le prêtre que l'homme qu'il censure. Il en est de même des autres ordres de l'état, dont il blâme les individualités et non pas la masse. Habitué, par ses impressions de jeunesse, au respect du pouvoir, il ne cherche pas à saper la monarchie dans sa base; il ne s'en prend qu'aux courtisans, dont il signale les ambitieuses petitesses. Son but n'est donc point de détruire, mais de réformer : en cela il diffère de l'école philosophique du dix-huitième siècle, qui s'efforça de démolir, à coups d'idées, l'édifice des croyances religieuses et des dogmes politiques. Dans un genre, en apparence plus borné et plus frivole, il résume la société d'une manière plus large et plus profonde. Ce n'est point au service des passions d'une seule époque qu'il enrôle son génie; sa

mission est de peindre les mœurs de tous les temps : aussi n'a-t-il pas éprouvé le malheur de tant d'écrivains qui ont survécu à leur gloire. Sa renommée n'a fait que grandir. *Turcaret* d'une main et *Gil-Blas* de l'autre, Le Sage présente à la postérité deux tableaux satiriques de la friponnerie et de la sottise humaines, qui vivront autant que leurs originaux : c'est dire assez qu'ils sont immortels.

A. Bignan.


THE ASTOR LIBRARY
NY



D'AGUESSEAU.

D'AGUESSEAU

(LE CHANCELIER),

NÉ LE 27 NOVEMBRE 1668; MORT LE 9 FÉVRIER 1751.

Il est des familles dans lesquelles les vertus de même que les talens sont héréditaires, et où les générations ne se succèdent que comme pour reproduire sous d'autres formes ce type en quelque sorte primordial de moralité et de génie qui constitue leur attribut essentiel. Un nom pur et irréprochable est comme une loi tacite pour les descendans, auxquels la nature impose l'obligation de le continuer avec honneur; et leur existence semble se régir tout entière par l'autorité si respectable des traditions domestiques. La famille d'Aguesseau fut une de ces familles privilégiées. Également distinguée par l'élévation et l'ancienneté de son origine, elle avait produit plusieurs magistrats vertueux et célèbres avant de donner le jour au grand magistrat qui devait mettre le sceau à son illustration. Henri d'Aguesseau, son père, fils d'un premier président du parlement de Bordeaux, exerçait les fonctions assez obscures de président au grand conseil, lorsqu'un de ces traits d'indépendance qui plaisent rarement aux hommes puissans, vint fixer sur lui l'attention et la bienveillance de Colbert. Henri d'Aguesseau avait été chargé de rapporter au conseil une affaire à laquelle ce ministre prenait un vif intérêt. Mais le magistrat reconnut que l'avis du contrôleur général était contraire à l'équité, et le combattit avec franchise et courage. Colbert étonné prit bientôt une opinion avantageuse de la droiture de son jeune antagoniste, et l'appela à l'intendance de Limoges, qui vint à vaquer peu de temps après. Ce fut là l'honorable principe de la fortune

politique de M. d'Aguesseau. Administrateur éclairé, citoyen plein de zèle, et par-dessus tout homme de bien, il remplit successivement, avec autant de talent que de probité, les intendances de Bordeaux et de Montpellier, et fut rappelé de ce dernier emploi, parce que son caractère loyal et tolérant n'inspirait point une entière sécurité aux imprudens ministres qui méditaient la révocation de l'édit de Nantes. Il revint à Paris, captiva bientôt, par son mérite et ses hautes vertus, l'estime et l'admiration de Louis XIV, qui le nomma conseiller royal des finances. Il eut la gloire de faire adopter à ce prince l'idée de la création de l'ordre de Saint-Louis, et fut chargé par lui de dresser l'édit d'amnistie publié en faveur des calvinistes. La mort de sa vertueuse compagne, mère du célèbre chancelier, fit naître un incident que nous rapportons, car il peint mieux que nous ne saurions l'exprimer l'élévation des sentimens dont cette famille entière était animée. Madame d'Aguesseau avait, par son testament, institué l'aîné de ses fils, alors procureur général, son légataire universel; mais elle avait omis de signer la dernière page de cet acte, et cette omission entraînait la nullité de la disposition. M. d'Aguesseau père fit connaître avec l'expression du regret cette circonstance à ses enfans réunis. Mais tous, d'une commune voix, sans hésitation, sans partage, s'écrièrent que les formalités testamentaires n'étaient pas faites pour une famille comme la sienne, et leur frère, vivement ému, se vit contraint de céder à leurs généreuses instances et aux exhortations de son père, en profitant de la disposition imparfaite dont il était l'objet. Ce dernier lui ménagea plus tard, par une délicatesse ingénieuse, l'occasion de reconnaître un procédé si noble. Après avoir régulièrement disposé en sa faveur, il partagea entre ses enfans, par un acte également informe, une somme de cent mille livres sur laquelle il n'avait pas compté, et son fils aîné exécuta avec joie au profit de ses frères et sœurs des volontés dont l'observation était protégée, pour ainsi dire, par leur propre impuissance.

Henri d'Aguesseau couronna, le 27 novembre 1716, par une pieuse mort, une vie à laquelle aucune vertu n'était demeurée étrangère. Modeste, affable, bienfaisant à l'excès, il avait désarmé jusqu'aux rigueurs de la censure la moins indulgente, et c'est un mot du sévère Despréaux qui a devancé et fixé en quelque sorte pour lui le jugement de la postérité, « Comment puis-je aimer, » disait-il avec cette brusquerie qui n'excluait chez lui ni l'équité ni la bonhomie, « comment puis-je aimer un homme si digne d'estime, si irréprochable, et sur lequel la satire ne saurait trouver aucune prise ! »

La vie du chancelier d'Aguesseau, vouée tout entière à l'exercice des fonctions austères de la magistrature, offre peu de texte à ces aperçus généraux et philosophiques, à ces brillans accessoires du mouvement historique, qui sont entrés de nos jours dans le domaine de la biographie. Éloigné d'un siècle corrompu, par inclination autant que par devoir, nul homme n'en ressentit moins l'influence, et n'aspira moins à lui faire porter son empreinte personnelle. En lui, le magistrat effaça complétement l'homme d'état, et la paisible protestation d'une vertu toujours modeste, toujours égale à elle-même, fut la seule qu'il opposa aux images d'aberration, de licence et d'iniquité dont ses yeux furent témoins. Reproduire avec une fidélité scrupuleuse, mais avec une certaine sobriété de développemens, sans luxe, sans recherche de style, les faits nombreux qui composent cette destinée si pleine et si pure, ce sera donc nous conformer au caractère de simplicité qui lui est propre, et rendre en quelque sorte hommage à la haute portée de ces exemples de dignité et de vertu qui commandent assez par eux-mêmes l'imitation et le respect.

Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, était né à Limoges le 27 novembre 1668. Une intelligence précoce, beaucoup de goût pour l'étude, des inclinations droites et vertueuses, firent pressentir de bonne heure tout ce qu'il devait être un jour. La sollicitude ingénieuse de son père pourvut à son éducation au milieu des soins multipliés de l'inten-

dance qui lui était confiée. Il se faisait accompagner dans ses tournées par un petit nombre d'hommes instruits, et ces voyages, charmés par des entretiens également solides et agréables, étaient pour le jeune d'Aguesseau la source d'une instruction précieuse. L'illustre élève répondit aux soins qui lui furent prodigués; en peu de temps, les langues anciennes, la philosophie, les mathématiques, l'histoire, lui devinrent familières, et son père, qui dirigeait ses études avec une prudence et un discernement bien dignes de la reconnaissance de la postérité, n'eut besoin que de modérer un excès d'ardeur qu'il fallait ménager pour des connaissances plus essentielles à son avenir. Henri-François d'Aguesseau fit des progrès rapides dans la science du droit, et à vingt-un ans il se trouva en état de remplir avec distinction les fonctions les plus élevées de la magistrature. Il débuta par la charge d'avocat du roi au Châtelet, poste d'une importance modeste, mais qui lui fournit l'occasion de se faire avantageusement connaître, et de préparer son passage à des emplois plus éminens. Il ne l'occupa que trois mois. En novembre 1690, une troisième charge d'avocat général ayant été créée au parlement de Paris, Louis XIV la donna au jeune magistrat, sur la simple recommandation de son père : « Je le connais assez, dit à cette occasion le monarque, pour être sûr qu'il ne voudrait pas me tromper, même sur son propre fils. » Une aussi noble confiance fut dignement justifiée par les succès éclatans qui accompagnèrent d'Aguesseau dans ses nouvelles fonctions. Jurisconsulte profond, logicien habile, orateur éloquent, il déploya dans le ministère d'avocat général toutes les ressources qu'il avait recueillies à la faveur de ses longues et laborieuses études. Sa diction oratoire, grave et pleine de dignité, est encore aujourd'hui citée comme le plus parfait modèle de l'élocution propre à la partie publique. Ses plaidoyers, justement admirés pour le mérite de la doctrine, sont remarquables par la clarté des développemens, et souvent par l'élévation des sentimens qui y sont exprimés; l'éloquence en est toujours simple, noble, et tirée sans effort du

fond du sujet. C'est surtout à ceux qu'il prononça dans les causes si importantes du prince de Berghes et de la duchesse de Nemours, que ces éloges sont applicables. La fameuse affaire de ce La Pivardière, dont la vie et la mort furent tour à tour contestées devant les tribunaux, fit éclater aussi son étonnante sagacité. Mais ce qui contribua surtout à la renommée oratoire de d'Aguesseau, ce furent ses trois discours de rentrée sur *l'indépendance de l'avocat, la connaissance de l'homme, et les causes de la décadence de l'éloquence,* et ses admirables mercuriales, monumens achevés d'élocution et de philosophie. Pour bien apprécier la révolution véritable que l'avénement de ce grand magistrat opéra dans l'éloquence judiciaire, il faut se pénétrer de l'espèce de dégradation que cette éloquence avait subie, après avoir la première secoué les traces de barbarie dont elle était infectée au même degré que celle de la chaire, avant le règne de Louis XIV. L'abus des citations, la profusion, la bizarrerie, l'incohérence des images, l'emploi d'un style ambitieux et affecté, tels étaient ses principaux caractères : tels furent les défauts dont d'Aguesseau réussit à la purger. A son exemple, la langue du barreau cessa désormais d'être en opposition avec les lois de la raison et du bon goût, et l'éloquence judiciaire prit en France la place éminente à laquelle elle était naturellement appelée. D'Aguesseau complétait, par une vie pure et dévouée à la pratique de tous les devoirs du chrétien et de l'homme de bien, la définition, j'ai presque dit l'image que les anciens nous ont laissée du véritable orateur. L'austérité de ses mœurs n'exerçait pas moins d'influence que le charme de son élocution ou la solidité de ses raisonnemens sur la magistrature dont il préparait les oracles, et la renommée de sa vertu était le plus puissant auxiliaire de son éloquence. La mort de M. de La Briffe, procureur général au parlement de Paris, fournit à Louis XIV l'occasion de récompenser un mérite si universellement apprécié. Malgré son âge encore peu avancé, d'Aguesseau succéda, le 19 novembre 1700, à ce magistrat. Cette promotion le flatta faiblement.

Les attributions plus utiles qu'éclatantes attachées à l'office de procureur général, convenaient moins à ses goûts que l'exercice brillant du ministère de la parole. Mais il sut bientôt faire violence à ses inclinations personnelles, pour ne céder qu'au sentiment du devoir. Il embrassa avec ardeur ses nouvelles fonctions, et recueillit dans leur accomplissement une renommée plus imposante, plus solide peut-être que celle qui avait marqué sa carrière d'avocat général. La poursuite des crimes et des délits, spécialement commise à sa vigilance, trouva en lui un magistrat aussi ferme qu'éclairé. La surveillance des prisons, l'administration des hospices, excitèrent toute sa sollicitude. Infatigable dans les soins qu'il prodiguait aux pauvres, dont il était le père et l'appui, il refusait, dans ces termes que l'histoire a retenus, de prendre le repos qu'on exigeait de lui : « *Le puis-je,* disait-il, *tant que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent!* » Un fléau produit par le trop mémorable hiver de 1709, la famine, fit surtout éclater son zèle et sa prévoyance. Devenu par ses lumières l'âme d'une commission que le contrôleur général Desmarets avait formée pour obvier à ces circonstances douloureuses, il ne cessa d'y faire prévaloir les mesures les plus utiles, découvrit par sa vigilance les amas de blé sur lesquels spéculait une cupidité criminelle, et fit renouveler et exécuter avec une inflexible sévérité les réglemens établis contre les accapareurs. Des attributions d'une autre nature mettaient d'Aguesseau à même de déployer son érudition et sa sagacité. Il consacrait à la défense du domaine de la couronne tous les loisirs que lui laissait l'activité de son vaste ministère. On vit avec étonnement renaître entre ses mains des titres ensevelis depuis long-temps dans l'oubli, et ces titres, remis en valeur par ses judicieux avis, servirent de fondement au domaine pour l'exercice de plusieurs revendications importantes. Quand on lit quelques uns des nombreux mémoires que d'Aguesseau composa dans ces vues, on est étonné de sa profonde connaissance de nos monumens historiques ; on ne l'est pas moins de l'élocution élégante et

facile dont il a su revêtir des développemens arides et fastidieux. Peu d'écrivains, en effet, ont possédé au même degré l'art d'embellir, par les grâces de l'expression, des idées vulgaires ou abstraites, et ce n'est pas une chose indigne de remarque que cette perfection de style donnée au moindre de ses ouvrages, par cet homme qui n'en destinait aucun aux honneurs de l'impression. Ses lettres familières, ses mémoires, ses instructions à son fils aîné, toutes productions réservées à ne jamais franchir les limites étroites du sanctuaire domestique, portent l'empreinte d'un égal mérite d'exécution, et ce mérite a de quoi surprendre quand on le rapproche du grand nombre de ses œuvres, et de la multiplicité prodigieuse des matières sur lesquelles il a écrit. Mais, de tous les titres qui recommandent à l'attention de l'histoire la magistrature de d'Aguesseau, le plus incontestable est dans les efforts qu'il déploya pour la défense des libertés de l'église gallicane, menacées par les empiétemens du saint-siége et par la molle condescendance de Louis XIV. Ce monarque, qui, peu d'années avant, avait provoqué, dans la mémorable déclaration de 1682, la consécration des principes fondamentaux de ces libertés, était loin de conserver dans sa vieillesse ce sentiment énergique de ses droits et de ses prérogatives qui avait contribué si puissamment à la grandeur et à l'éclat de son règne. Docile aux suggestions passionnées du Père Letellier, son confesseur, il présentait sans murmurer sa tête au joug que Clément XI, enhardi par les dissensions religieuses qui partageaient alors l'église de France, se préparait à lui imposer. D'Aguesseau, chargé spécialement par son ministère de combattre les envahissemens de la cour de Rome, comprit tout ce que les circonstances ajoutaient à l'importance et à la sainteté de ses devoirs. Il entreprit de défendre les priviléges de la monarchie en dépit du monarque lui-même. Il usa noblement de la confiance que lui témoignait Louis XIV, pour l'éclairer sur la portée dangereuse de plusieurs brefs publiés à Rome contre les jansénistes, et réussit à en suspendre ou en faire modifier

l'acceptation. Mais ses efforts furent moins heureux contre la trop fameuse bulle *Unigenitus*, par laquelle le pape, sous prétexte de condamner le livre des *Réflexions morales* du P. Quesnel, attentait gravement aux droits de l'épiscopat français. D'Aguesseau ne put dissuader Louis XIV de la faire présenter à l'enregistrement du parlement de Paris; mais il provoqua lui-même, assisté des membres de son parquet, et surtout de l'avocat général Joly de Fleury, des modifications essentielles à l'approbation de sa compagnie. Le résultat de ces modifications fut de priver la bulle de toute sanction pénale, et conséquemment de tout effet politique. Les jésuites et les ultramontains jetèrent des cris de détresse, et le monarque, ému par leurs doléances, n'épargna aucun effort pour vaincre l'opposition de son fidèle et généreux mandataire. Il le fit venir seul à Versailles, espérant que l'appareil de la majesté royale intimiderait son courage. En prenant congé de sa femme, d'Aguesseau lui dit froidement qu'il n'était pas bien sûr de ne point coucher à la Bastille : « Allez, Monsieur, lui répondit cette héroïque épouse; oubliez devant le Roi femme et enfans.... J'aime mieux vous voir aller avec honneur à la Bastille, que de vous voir revenir ici déshonoré! » La fermeté de d'Aguesseau ne se démentit point en présence du Roi. Il opposa une résistance respectueuse aux ordres et même aux menaces de Louis XIV, et revint à Paris sans avoir pu fléchir l'opiniâtreté du monarque. Sa disgrâce était imminente. Il était question de transporter ses fonctions à l'avocat général Chauvelin, dont la docilité n'était point suspecte, et de déposer le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, chef de l'opposition du clergé, lorsque la mort de Louis XIV vint dissoudre ces projets, et procurer une paix momentanée à l'Église. La conduite que d'Aguesseau tint à cette occasion est un des traits qui honorent le plus sa vie. On ne saurait voir sans admiration ce citoyen intrépide, affronter, dans l'intérêt seul du devoir, et avec les seules armes de l'éloquence et de la vertu, la toute-puissance royale représentée par le plus im-

périeux des princes, et s'exposer à toutes les conséquences du courroux de Louis XIV, plutôt que d'asservir son ministère à une injonction qui blessait les lois de sa conscience. Il appartenait au magistrat le plus intègre, le plus éclairé, le plus éloquent que la France ait jamais eu, de donner un tel exemple, et de faire revivre ces résistances fameuses aux volontés despotiques de nos Rois, dont la tradition s'était pour ainsi dire perdue à la suite des premiers siècles de la monarchie.

A la domination brillante et absolue de Louis XIV, avait succédé le régime licencieux de la régence. Un prince qui gâtait par la corruption la plus effrénée des qualités séduisantes et des talens incontestables, Philippe d'Orléans, avait, au mépris des volontés de Louis XIV, été investi par l'autorité du parlement de l'administration suprême de l'état. Ce prince, qui se connaissait en hommes, estimait particulièrement d'Aguesseau, dont l'influence n'avait pas été étrangère à cette détermination de la magistrature. On a répandu sans aucun fondement que la promesse de son élévation à la première dignité civile du royaume avait été la condition de son dévouement. Ce dévouement s'explique assez par les espérances que la capacité du duc d'Orléans inspirait à d'Aguesseau, et surtout par l'éloignement qu'un homme aussi vertueux devait concevoir pour une combinaison politique qui aurait en quelque sorte consacré l'immoralité en transportant le pouvoir suprême au duc du Maine, ce fruit des amours adultères du Roi et de madame de Montespan. On peut croire aussi que ce grand magistrat éprouvait quelque répugnance à voir continuer, dans la personne de ce prince, le règne des idées théocratiques qu'il avait combattues avec tant de courage et d'habileté. Les jansénistes, pleins de confiance dans l'appui du nouveau gouvernement, avaient à leur tour usé sans modération de leur triomphe. Mais d'Aguesseau, étranger à tout esprit de secte, et ennemi seulement de la violence et des persécutions, à quelque rang qu'elles appartinssent, s'appliquait à réprimer ces dangereux

écarts, et à rappeler aux principes de la tolérance ces hommes qui avaient si amèrement censuré l'intolérance de leurs adversaires. Cette époque de la vie si pleine de d'Aguesseau fût celle peut-être où son beau caractère se déploya avec le plus d'éclat. Justement entouré de la considération publique, estimé du régent, médiateur plein d'autorité entre les sectes dissidentes, devenu l'oracle du parlement par ses lumières et la renommée de sa vertu, son élévation à la première magistrature de l'état n'ajouta rien à son crédit ni à sa popularité. Il succéda le 2 février 1717 au chancelier Voysin, qu'une mort subite avait enlevé la veille. Le régent, instruit de cette nouvelle, manda sur-le-champ d'Aguesseau auprès de lui ; mais celui-ci, qui entendait la messe à l'église de Saint-André-des-Arts, sa paroisse, fit répondre qu'il se rendrait au Palais-Royal après l'office, et n'obéit qu'à un second message du prince. Le duc d'Orléans le présenta en qualité de chancelier aux personnes présentes dans son cabinet, et le mena chez le Roi. Le nouveau dignitaire reçut avec modestie les complimens qui lui furent adressés, et, annonçant sa promotion à Joly de Fleury, son fidèle auxiliaire : « Ce qui me console, ajouta-t-il, c'est que vous êtes procureur général ! » Jamais choix peut-être n'obtint une approbation plus universelle que celui de d'Aguesseau ; la cour seule le vit avec ombrage, et ce grand homme lui-même pressentit que son indépendance ne tarderait pas à y paraître importune. L'événement justifia bientôt ses prévisions. Un étranger fameux avait réussi, à force de persévérance, à faire accueillir au régent un plan de finances dont le résultat devait être d'acquitter en peu de temps toutes les dettes de l'état, et d'élever la France à un degré de prospérité et de splendeur jusqu'alors inconnu. Sans combattre d'une manière absolue, comme on l'a dit mal à propos, les théories financières sur lesquelles reposait le système de Law, d'Aguesseau avait démontré qu'il recevrait nécessairement une extension qui en amènerait la ruine. Mais il blâmait surtout avec force les déceptions à l'aide desquelles on cherchait

à l'accréditer. Ses avis furent négligés, et les premiers essais du système, il faut bien en convenir, contrarièrent ouvertement ses pronostics. Ces essais furent heureux, et l'opposition que le parlement, inspiré par d'Aguesseau, mit à ses développemens ne fut point encouragée par la faveur publique. L'éloignement du vertueux chancelier fut résolu par ce même prince qui cherchait naguère avec tant d'empressement ses conseils et l'appui de son intégrité. Privé des sceaux, l'illustre disgracié partit le 29 janvier 1718 pour sa terre de Fresnes, et adressa en route au cardinal de Polignac les vers suivans, où se peignent également la sérénité de son âme et la liberté de son esprit :

Chez les humains, fortune favorable
Mène souvent à sa suite amitié,
Mais amitié coquette et peu durable :
Avec l'esprit n'est le cœur de moitié.
Donc, au départ de fortune volage,
Leste amitié tôt a plié bagage ;
Amis de cour délogent sans pitié
Avec faveur : voilà le train vulgaire.
Or, en ce cas advient tout le contraire ;
Bonheur s'en va, reste seule amitié.

L'exil de d'Aguesseau n'opéra qu'une faible sensation sur les esprits préoccupés des richesses inépuisables que promettait le calculateur écossais : sa vertu d'ailleurs n'était pas du caractère de celle qui fait des enthousiastes et des martyrs. Le parlement seul témoigna une irritation qui s'accrut quand il apprit que les sceaux avaient été confiés au lieutenant de police Voyer-d'Argenson, homme capable et laborieux, mais dur, despotique, et depuis long-temps l'ennemi déclaré de la magistrature. La lutte devenue plus vive par suite de cette antipathie personnelle, recommença avec ardeur, et le système de Law, paralysé dans ses ressorts les plus essentiels, allait périr d'inaction, lorsque l'abbé Dubois, ce négociateur du fameux traité de la quadruple alliance, arriva de Londres au secours de Law et de d'Argenson. Il fit tenir

le 26 août 1718, un lit de justice, où les derniers actes du parlement furent brisés avec éclat, et cette compagnie déchue du droit de remontrance qui lui avait été restitué par le régent. Ce coup d'état, suivi de quelques mesures de rigueur dont le parlement fournit lui-même l'occasion, amena quelque trêve aux hostilités, et permit à Law la libre application de ses théories financières. Cette époque fut celle de l'apogée de son système, dont les détails sont trop connus pour qu'il convienne de les reproduire ici. Pendant plusieurs mois, la France et surtout Paris présentèrent le spectacle d'un peuple en proie au vertige de la cupidité la plus effrénée; ce délire ne se calma qu'à la décadence, d'abord lente et insensible, puis rapide, du fameux système. L'édit du 21 mai, qui réduisait de moitié toutes les valeurs qui reposaient sur cette utopie, acheva d'éclairer la trop crédule multitude; toutes les prédictions de d'Aguesseau s'étaient réalisées, et Law lui-même signala son retour comme la seule mesure propre à fléchir le courroux populaire. Sur l'invitation du régent, il se rendit à Fresnes, accompagné du chevalier de Conflans, gentilhomme de la chambre du prince, et remit au chancelier l'ordre de son rappel. D'Aguesseau hésita. Law, qui se connaissait en séductions, lui offrit de distribuer aux pauvres cent millions de sa propre fortune, et l'illustre exilé, cédant, soit à cette instigation généreuse, soit à une invitation itérative du régent, revint à Paris, où son retour fut accueilli avec acclamations par les mêmes courtisans que sa disgrâce avait trouvés insensibles. Le parlement témoigna moins d'empressement; il affecta de voir dans la condescendance de d'Aguesseau le désir secret de composer avec les débris de ce système auquel il avait opposé l'énergie de la raison et l'exemple du plus noble désintéressement. Ce fut le premier germe du refroidissement qui commença à se glisser entre la magistrature et le chancelier. Ces divisions prirent un caractère plus prononcé lorsque ce magistrat, témoin impuissant des hostilités intempestives que le parlement dirigeait contre le système, consentit à ce qu'il

fût exilé en corps à Pontoise. A la faveur de ce coup d'autorité, d'Aguesseau put songer à la liquidation des effets de la banque et de la compagnie de Law, injustement confondues par lui, et cette liquidation, accomplie d'après les règles que le chancelier lui-même avait tracées, préserva l'état d'une banqueroute à peu près inévitable. Law, chargé des malédictions d'une partie de la France, alla mourir pauvre à Venise, après avoir possédé des millions.

Cependant les disputes théologiques, à peine suspendues par les funestes expériences de l'étranger, avaient repris une nouvelle ardeur. Toute conciliation semblait devenue impossible entre les sectes opposées, lorsque des intérêts purement humains, l'ambition d'un homme, amenèrent l'enregistrement de cette trop célèbre constitution *Unigenitus*, source ou prétexte de tant de divisions. L'abbé Dubois, ce précepteur effronté du régent, ce grand opprobre de l'église romaine, souillait à peine depuis quelques mois le siége immortalisé par les vertus et le génie de Fénelon, lorsqu'il pensa sérieusement à la pourpre. Il fit au souverain pontife l'injure de supposer qu'un service éminent surmonterait l'éloignement qu'inspirait à trop juste titre le déréglement de ses mœurs, et il travailla activement à procurer à la bulle la sanction du parlement. Moitié par intrigue, moitié par la persuasion, il fit entrer le cardinal de Noailles dans ses vues, et séduisit plus facilement encore d'Aguesseau, que les excès des jansénistes avaient insensiblement refroidi pour leur cause. Mais le parlement demeurait inébranlable dans sa résistance. Il fallut recourir à la docilité du grand conseil, espèce de magistrature collatérale à cette compagnie, mais dont l'ascendant était loin d'être le même sur l'opinion publique. Le grand conseil résista, à la surprise égale de ses partisans et de ses détracteurs, et l'on fut réduit à contraindre son enregistrement par l'appareil d'un lit de justice. Ce fut dans cette séance royale qu'un conseiller nommé Perelle, ayant motivé son opinion par des développemens étendus. « Où donc, lui dit le chancelier en l'interrompant,

avez-vous pris ces principes? — *Dans les plaidoyers de feu M. le chancelier d'Aguesseau,* » répondit le magistrat. Malheureusement la réplique était méritée, et l'histoire ne saurait absoudre le chancelier d'Aguesseau de l'unique faute qui pèse sur sa renommée. Le désir d'assoupir de longues et amères divisions déroba trop à sa pénétration la gravité de l'atteinte qu'il portait en cette circonstance aux prérogatives de son ancienne compagnie. Le parlement était-il donc coupable pour avoir, dans la limite de ses droits, repoussé une constitution que d'Aguesseau lui-même avait jugée naguère attentatoire aux libertés de notre église? Punir par un évident abus d'autorité cet exercice intempestif si l'on veut, mais légal, du pouvoir qui lui avait été reconnu par le régent lui-même, n'était-ce pas encourager ce corps à des hostilités nouvelles, et préparer à la monarchie d'inextricables embarras? On aime à se reposer de ces réflexions pénibles sur la pureté des intentions qui animèrent d'Aguesseau dans cette conjoncture critique. Ses ennemis eux-mêmes y rendirent hommage, et ne l'accusèrent que d'une condescendance outrée aux instigations du régent et de l'abbé Dubois. On écrivit sur la porte de son hôtel : *Homo factus est,* reproche bien faible pour une action si grave, et qui témoigne combien était profonde encore l'estime que son caractère et ses vertus n'avaient cessé d'inspirer. Peu de jours après, poussé à bout par la prolongation de son exil, et par les menaces qui lui furent faites de le transférer à Blois, le parlement enregistra la bulle *Unigenitus* presque sans opposition, mais avec quelques réserves en apparence insignifiantes, et il fut rétabli immédiatement à Paris.

La docilité excessive dont d'Aguesseau avait fait preuve en cette circonstance tourna bientôt contre lui-même. L'ambition de Dubois, encouragée par la faveur du régent, et par les honneurs de la pourpre que le faible successeur de Clément XI lui avait enfin conférés, cette ambition ne connut plus de bornes. Fatigué d'entendre parler de la vertu de d'Aguesseau, il résolut de l'écarter à tout prix des conseils

du prince. Une misérable dispute d'étiquette, un débat de préséance, lui en fournit l'occasion. Il fit élever par le cardinal de Rohan la prétention de siéger au conseil avant le chancelier et les ducs et pairs, soutint cette prétention contre les efforts de ses antagonistes, et la fit triompher. D'Aguesseau n'hésita point, à l'exemple des ducs et des maréchaux, à renoncer au droit de séance, et rendit les sceaux au régent. Le jour même de sa retraite, le duc de Noailles, ami de d'Aguesseau, ayant rencontré Dubois au Louvre, lui reprocha sa conduite en termes énergiques : « Cette journée, lui dit-il, sera fameuse dans l'histoire, Monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le conseil en a fait déserter les grands du royaume. » D'autres témoignages de considération accompagnèrent d'Aguesseau dans sa disgrâce. Le maréchal de Villeroi, gouverneur du jeune Roi, promit hautement de solliciter à sa majorité la réparation de cette injustice, et lorsqu'il fut admis à saluer le nouveau garde des sceaux Fleuriaux d'Armenonville, « Je suis persuadé, Monsieur, lui dit-il, que vous devez avoir de la douleur de succéder à un homme comme M. d'Aguesseau. » Ce fut dans ce second exil que d'Aguesseau composa la plus grande partie de ses ouvrages philosophiques. Il l'employa aussi à jeter les fondemens de ces réformes législatives qui constituent un de ses titres les plus considérables à l'attention de l'histoire et à la gratitude de la postérité. Le goût des lettres et celui de l'agriculture, l'entretien de quelques hommes instruits, la méditation des livres sacrés, achevaient d'absorber ses loisirs. On lit avec un vif intérêt les lettres familières qu'il écrivait dans ses jours de disgrâce; elles respirent la pieuse résignation d'une âme qui trouve assez de force en elle-même pour résister aux injustices de son siècle; nulle amertume n'altère la sécurité parfaite, le paisible enjouement qui y règne; dégagée de la contention des affaires publiques, son imagination s'y échappe sous les dehors d'une douce amabilité. Le *Discours sur la vie et la mort de son père*, cette production si attachante par l'intérêt du récit et par l'onction

religieuse de la morale qui y est répandue, fut aussi un des fruits de l'exil de d'Aguesseau.

Cet exil ne prit fin qu'en 1722, à l'avénement du cardinal de Fleury au ministère; mais ce prélat, craignant d'indisposer le saint-siége par une bienveillance trop marquée pour l'ancien antagoniste de ses usurpations, ne rendit au chancelier qu'une justice incomplète : les sceaux, retirés à d'Armenonville, furent donnés à Chauvelin, qui reçut en même temps le portefeuille des affaires étrangères. Le rappel de d'Aguesseau replaça ce grand homme dans la sphère d'activité des contentions théologiques. L'enregistrement de la bulle *Unigenitus* n'avait apporté à ces débats qu'une trève momentanée. Elles se ranimèrent avec plus de force à la condamnation de Soanen, évêque de Senez, qui l'avait énergiquement flétrie dans une lettre pastorale. Le barreau de Paris, témoin jusqu'alors passif de ces divisions, intervint hautement en faveur des jansénistes, et cet appui inattendu acheva de relâcher les liens de la discipline ecclésiastique. Tout prêtre suspendu par son évêque appelait au parlement, en obtenait un arrêt de défense, et reprenait ses fonctions. Cet état de choses, si fâcheux par lui-même, reçut une nouvelle complication de l'arrêt du parlement qui supprima l'audacieuse légende par laquelle le pape Benoît XIII venait de béatifier Grégoire VII, ce grand adversaire des rois. La cour sentit la nécessité d'agir avec vigueur. Un lit de justice fut tenu le 24 mars 1730, dans lequel la constitution *Unigenitus* fut pour la première fois enregistrée sans réserves ni modifications. Cette solennité, à laquelle d'Aguesseau assistait en qualité de chancelier, fut la source d'incriminations amères de la part de quelques uns de ses anciens collègues; la contradiction de ses doctrines passées avec sa conduite actuelle lui fut reprochée avec véhémence, et sans égard aux événemens qui avaient dû modifier ses opinions, et le décider à briser une opposition qui exposait la monarchie à d'incalculables périls. Le vertueux chancelier opposa à ces déclamations un front calme et la noble

sérénité d'une conscience sûre d'elle-même. De longues traces d'irritation succédèrent à cette démonstration de l'autorité royale. Quelques résolutions énergiques furent agitées par la magistrature. Le cardinal de Fleury, alarmé, pressa d'Aguesseau de négocier avec ses principaux chefs; mais sa médiation n'eut qu'un faible succès. Devenu suspect au parti de la cour et à celui de l'opposition par la sincérité même et la modération de ses opinions, ce magistrat ne conservait guère de crédit que sur la grand' chambre du parlement, composée d'hommes âgés, peu faits pour les querelles politiques, et sa raison était impuissante pour modérer la fougue des jeunes conseillers qui formaient la majorité dans les autres chambres. Il fallut donc rentrer dans les voies de la rigueur. Le 7 septembre 1732, quatre jours après la tenue d'un autre lit de justice, où d'Aguesseau s'était vainement efforcé de ramener le parlement au parti de la modération et de l'obéissance, plusieurs magistrats furent enlevés de leur domicile, et conduits dans des prisons d'état; ces actes d'autorité, dont le chancelier s'efforça de tempérer la rigueur par de pressantes négociations, amenèrent enfin le terme des débats. Le parlement reprit ses fonctions, et sa bonne intelligence avec la cour n'éprouva aucune altération jusqu'à la mort de d'Aguesseau. Ce grand magistrat avait été rendu, le 20 février 1737, à la plénitude de ses attributions. Il ne cessa plus dès lors de se concentrer dans l'exercice du ministère de la justice, et se tint constamment en dehors du mouvement des affaires politiques. Cette dernière période de sa vie fut celle qu'il consacra à réaliser les perfectionnemens essentiels qu'il s'était proposé d'introduire dans la législation. Les belles ordonnances sur les donations, les testamens, les substitutions, le faux, la procédure civile, etc., attestèrent successivement la sagesse et l'élévation de ses vues, et la sollicitude consciencieuse qu'il apportait à l'élaboration de ces immortels monumens du règne de Louis XV. Le style de ces lois est clair, noble et grave. Les préambules en ont été souvent cités comme des modèles de

convenance et de dignité législative. D'Aguesseau méditait d'autres réformes également importantes dans l'administration de la justice, dont il sentait mieux que personne toutes les imperfections, lorsque sa santé, altérée par l'âge et par de longs travaux, l'avertit de chercher la retraite. Il fit agréer sa démission au Roi, qui lui conserva le titre de chancelier avec cent mille livres de pension, et revint à sa terre de Fresnes se livrer avec plus de ferveur aux exercices de cette piété sincère qui ne l'avait jamais abandonné dans tout le cours de sa vie. Ce fut au milieu de ces méditations que la mort le surprit entouré de sa famille et de ses amis, le 9 février 1751, dans sa quatre-vingt-troisième année. Il avait épousé en 1694, mademoiselle Anne Lefèvre d'Ormesson, issue d'une famille considérable dans la magistrature financière, et justement estimée. Madame d'Aguesseau était spirituelle, vertueuse et douée d'un grand caractère. Le chancelier avait exprimé par son testament la volonté de partager la sépulture de son épouse, dans le cimetière commun d'Auteuil. On érigea à leur mémoire un mausolée dont Louis XV fournit les principaux ornemens. La révolution française vint les visiter dans leur dernier asile. En 1793, quelques forcenés partis de Saint-Denis exhumèrent leurs restes, sous le prétexte vrai ou supposé de fondre le plomb des cercueils; mais le maire de la commune prit soin de recueillir ces restes vénérables, et les fit réunir en des jours plus calmes dans un même tombeau, sous la pyramide qui décore aujourd'hui la principale place d'Auteuil.

Henri-François d'Aguesseau était d'une taille élevée, d'une figure noble et imposante. Sa vie intérieure, embellie par les qualités les plus séduisantes, était admirable. Aux vertus austères de Bossuet, il unissait une affabilité extrême, un enjouement plein de bon goût, et le don de plaisanter avec grâce. Sa réponse au cardinal Quirini, qui lui reprochait de forger des armes contre le Vatican, est un modèle de finesse et de dignité. La répartie suivante est moins connue. Le célèbre chirurgien La Peyronie le pressait sé-

rieusement un jour d'élever un mur d'airain entre la médecine et la chirurgie. « Mais si nous élevons ce mur, objecta le chancelier, de quel côté faudra-t-il mettre le malade ? » Le savoir de d'Aguesseau était prodigieux. Indépendamment d'une connaissance approfondie du droit, de la philosophie et de la plupart des sciences exactes, il parlait presque toutes les langues vivantes, versifiait agréablement en latin et en français, et était très versé dans l'étude des beaux-arts. Sa renommée n'a rien perdu en passant à la postérité ; et, bien que sa conduite politique n'ait pas été toujours exempte d'irrésolution ou de faiblesse, l'histoire ne peut s'empêcher de reconnaître en lui un des caractères les plus purs, les plus nobles, les plus attachans des temps modernes.

A. Boullée, ancien Magistrat ;
Des Académies de Lyon, Turin, Dijon, etc.


THE ASTOR LIBRARY
NY



JEAN BAPTISTE ROUSSEAU

ROUSSEAU

(JEAN-BAPTISTE),

NÉ A PARIS, EN 1670; MORT A BRUXELLES, EN 1741.

Jean-Baptiste Rousseau est peut-être l'écrivain dont la biographie offre le plus de difficultés. Avant de l'entreprendre, nous sentons le besoin de poser ce principe, non pour faire valoir d'avance notre travail, mais pour lui assurer l'indulgence de nos lecteurs. Ce n'est pas que les matériaux manquent sur la personne et les écrits du célèbre poëte lyrique du dix-huitième siècle; au contraire : ces matériaux ne sont que trop abondans, multipliés qu'ils ont été, jusqu'à la confusion et la contradiction la plus décourageante, par les amis comme par les ennemis de l'auteur. Aussi exalté par les uns que déprécié par les autres, dans sa vie et dans ses ouvrages, dans sa réputation et dans son talent, on ne sait, au premier abord, si Jean-Baptiste doit être accusé ou défendu, acquitté ou condamné, au double tribunal de la morale et de la critique. Il n'est pas jusqu'aux plus importantes pièces de ce procès de sa gloire et de son honneur, à savoir ses productions, dont l'authenticité ne soit contestée en certaines parties, au point de rendre douteuse la limite de ce qui lui appartient et de ce qui ne lui appartient pas. Au milieu de ces difficultés et de ces nuages, nous porterons toute l'impartialité et toute la clairvoyance dont nous sommes capables; et d'abord, puisqu'on a fait deux questions des actes et des œuvres de Jean-Baptiste Rousseau, procédons par ordre, et commençons par l'histoire de sa vie, pour arriver, toutes pièces en main, à l'appréciation de ses ouvrages.

Jean-Baptiste Rousseau naquit à Paris, le 6 avril, 1669, disent les uns, 1670, prétendent les autres. La différence et le débat sont peu importans. Toutefois, la dernière date réunit plus de suffrages et semble avoir prévalu. Personne n'ignore l'humble extraction du poëte et l'état non moins humble de son père. Le digne homme, ayant trouvé dans la forme et le tire-pied une honorable aisance, résolut de bonne heure de faire des deux fils que lui avait accordés le ciel quelque chose de plus que lui-même. L'éducation qu'il leur donna réussit au delà de ses espérances. L'un devint un excellent religieux et un prédicateur distingué, sous le nom de père Léon. L'autre fut un des premiers écrivains de son époque.

Les débuts de Rousseau dans la littérature furent à la fois des odes sacrées, imitées de l'Écriture, et des poésies libres, tirées de son propre fond. Les premières s'adressaient aux vieillards convertis du siècle qui avait fini par madame de Maintenon, et les secondes, aux enfans licencieux de l'époque qui allait s'ouvrir par la Régence. Un tel partage était certes coupable, et ne peut trouver d'excuse que dans la jeunesse de l'auteur, dans sa fausse position entre les amis de ses plaisirs et les protecteurs de son talent. Il est bien vrai, comme dit M. Amar[1], « qu'en reprochant à Rousseau d'avoir « été simultanément

« Pétrone à la ville,
« Et David à la cour,

« on fait la satire du temps plus encore que celle du poëte; » mais celui-ci ne montrait pas seulement de la faiblesse et de la légèreté, lorsqu'il se jouait ainsi de lui-même dans une palinodie publique; il annonçait encore une duplicité de caractère, qu'il expia cruellement dans la suite, lorsqu'il vit les complices ou les réprobateurs de ses premiers égaremens

[1] Notice de l'édition Lefèvre, 1820.

refuser leur croyance à la sincérité de sa conversion religieuse et de ses protestations morales.

Rousseau entremêla aussi des essais dramatiques à la traduction des psaumes. Sa première pièce, le *Café*, petite comédie en prose, d'un seul acte, tomba à la première représentation, et ne s'est jamais relevée de cette chute. Cet échec, qui devait lui servir de leçon, ne le découragea point ; il se contenta de quitter la scène française pour l'Opéra. *Jason* ou la *Toison d'Or* ne fut pas plus heureux que le *Café*, et *Vénus et Adonis* ne dut la faveur d'être écouté jusqu'à la fin qu'à un mot plaisant du prince de Conti. La cour se levait pour se retirer, au troisième acte. « Attendez, dit ce prince en retenant les fugitifs ; il nous revient, au dénouement, une hure de sanglier qui sera peut-être moins mauvaise que le reste de la pièce. » La plaisanterie valait apparemment mieux que la hure, car *Adonis* alla rejoindre *Jason*.

Trois défaites si humiliantes étaient bien propres à éclairer Rousseau sur son incapacité dramatique. Il n'en fut rien. Plus confiant et plus obstiné que jamais, il revint, armé d'une nouvelle pièce, sur le champ de bataille qui avait vu sa première déroute. Le *Flatteur*, comédie en cinq actes, et alors en prose [1], fut joué au Théâtre français en 1696. La première représentation parut annoncer un succès, et c'est à cette occasion qu'on rapporte un des événemens de la vie de Rousseau qu'on lui a reprochés le plus sévèrement. Au moment, dit-on, où l'auteur triomphant du *Flatteur* recevait, dans les nombreux complimens d'illustres amis, une seconde représentation de sa pièce, un homme, en costume d'artisan, accourut tout à coup joindre aux félicitations générales un hommage particulier, aussi plein de franchise et de joie que dénué de cérémonie. Cet homme était le père de Jean-Baptiste, l'honnête cordonnier dont les épargnes avaient

[1] Rousseau ne la mit en vers que plusieurs années après, et nous croyons qu'elle n'a jamais été reprise sous cette nouvelle forme. (*Biographie universelle*.)

ouvert au jeune écrivain la carrière où il recueillait ses premières palmes. L'artisan se jeta éperdu dans les bras de l'auteur, en se donnant la gloire et le plaisir de faire savoir à tout le monde que cet auteur était son fils. Humilié au milieu de son triomphe par un incident qu'il ne tenait qu'à lui de tourner à son avantage, excité sans doute par la surprise fâcheuse de quelques amis collets-montés, Rousseau osa refouler au fond de son âme, au profit d'un amour-propre impossible à qualifier, le sentiment le plus sacré et le plus inaltérable que la nature ait mis au cœur de l'homme. Il repoussa froidement l'artisan, en disant « que c'était un fou, qu'il ne le connaissait pas. » Le pauvre père, frappé au cœur, n'eut que la force de se retirer en étouffant ses sanglots. Tel est le récit de tous les biographes.

Devant un tel fait, que Rousseau n'a jamais démenti, nous avouons que nous ne nous sentons pas la force d'imiter les apologistes qui, au nom de la faiblesse humaine et des préjugés sociaux, bégayent des justifications incompréhensibles. Nous préférons armer notre cœur contre notre raison, et nous abstenir, malgré des probabilités fatales, devant une inculpation qu'il eût été inutile de passer sous silence, puisqu'on la trouve partout, mais dont la vérité même laisserait encore, pour l'honneur de Rousseau et des lettres, le droit consolant de se retrancher dans l'invraisemblance. Hâtons-nous donc de revenir au *Flatteur*.

Le succès de cette pièce ne pouvait durer. Baissant dans l'opinion publique de représentation en représentation, elle disparut à la dixième, et quand on essaya de la reprendre dans la suite, elle fut toujours reçue du public avec beaucoup d'indifférence. Il suffit de la lire aujourd'hui pour se convaincre que c'était justice. Elle réunit les deux défauts les plus mortels aux productions du théâtre : le manque d'unité dans les caractères, et de variété dans l'action.

Avant de se décider à être lui-même, et à rentrer irrévocablement dans la poésie lyrique, Rousseau voulut se faire battre encore une fois sur la scène, et il le fut plus complé-

tement que jamais, le 10 décembre, 1700, à la représentation du *Capricieux*. Il s'en tint là, et quitta enfin le théâtre, non sans protester, suivant l'usage, dans la préface de la pièce sifflée, qu'il était victime d'une injuste cabale.

Cette cabale, il crut en reconnaître les membres les plus dangereux dans quelques habitués d'un *Café Laurent*, situé rue Dauphine, et ainsi appelé du nom de la dame qui en était à la fois la maîtresse et l'ornement. Ces habitués étaient Crébillon, La Motte, Saurin, Boindin, les musiciens Colasse et Campra, Duché, l'auteur dramatique, et plusieurs autres personnages fort importans dans la littérature et les arts. Qu'ils eussent sifflé le *Capricieux*, cela pouvait être. Mais, pour avoir fait comme tout le monde, ils ne méritaient pas de voir tomber sur eux seuls la vindicte de l'auteur irrité. C'est ce qui arriva cependant. L'amour-propre ne raisonne guère; malheureusement l'amour-propre de Rousseau raisonnait moins encore que celui de personne. Doublement ulcéré par la chute de sa pièce et par le succès de l'opéra d'*Hésione*, qu'avaient donné concurremment Duché et Campra, il trouva plaisant de tourner contre ses ennemis leurs propres armes, en parodiant les couplets de leur ouvrage, qui étaient devenus populaires. Voici un exemple de ce genre d'épigramme, d'après lequel on pourra se faire une faible idée de ce que furent ces couplets, devenus si fameux par l'imprudence et le malheur de celui auquel ils furent attribués.

Il y avait dans l'opéra d'*Hésione* le morceau suivant :

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle :
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle.
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère ;
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter et les taire.

Voici les paroles que Rousseau arrangea sur le même rhythme et le même air :

Que jamais de son chant glacé
Colasse [1] ne nous refroidisse ;
Que Campra soit bientôt chassé,
Qu'il retourne à son bénéfice [2].
Que le bourreau, par son valet,
Fasse un jour serrer le sifflet
De Bédin et de sa séquelle ;
Que Pécourt [3], qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

Les quatre premiers vers n'indiquaient que le dépit pardonnable à un auteur humilié, mais les cinq derniers passaient toute mesure. Aussi, l'apparition du couplet au café Laurent excita une indignation générale. On en ignora quelque temps l'auteur; mais bientôt Rousseau se trahit lui-même, en osant, de sa propre bouche, réciter sa parodie à Duché. Alors, ceux qu'il avait, à tort, crus ses ennemis, le devinrent à juste titre; et, se servant des mêmes armes qui avaient été employées contre eux, ils ripostèrent par le couplet suivant, dont Boindin se chargea de faire les frais :

Tu le prends sur un ton nouveau ;
Ta façon d'écrire est fort belle !
Tu nous viens parler de bourreau,
De valet, de fouet et d'échelle.
La Grève est ton sacré vallon ;
Maître André [4] te sert d'Apollon
Pour rimer avec tant de grâce ;
Mais je crains qu'un jour Montfaucon
Ne te tienne lieu de Parnasse.

On peut se figurer comment continua une guerre ainsi

[1] Il avait fait la musique de *Jason*.
[2] Il était maître de chapelle de l'église de Paris.
[3] Il dansait dans les ballets d'*Hésione*.
[4] Bourreau de Paris à cette époque.

commencée. En peu de jours, le café Laurent fut inondé de couplets, où La Motte, Saurin, Boindin et autres, étaient outragés dans leurs personnes de la manière la plus grave. Désigné par un cri général de réprobation, Rousseau se contenta, pour toute réponse, de quitter subitement le théâtre des hostilités, en désavouant partiellement les vers diffamatoires, devant ceux des intéressés que le hasard amena en sa présence. Rien ne démontra donc que ces premiers couplets ne fussent pas de lui, tandis que leur tournure élégante et leur satirique virulence n'accusaient que trop clairement ses habitudes de style et son talent pour l'épigramme.

La faute était grande; mais l'expiation fut plus grande encore. Après quelques semaines de trêve, à propos de la rivalité de La Motte et de Rousseau pour la place de Thomas Corneille à l'Académie de nouveaux couplets parurent, mais imprégnés, cette fois, d'un tel fiel, remplis d'imputations et de calomnies si monstrueuses, « que la Grève seule et le fatal « poteau pouvaient faire justice de leur abominable auteur. » Cet auteur, les ennemis de Rousseau dirent que c'était lui. Les rimes immondes attaquaient en effet les mêmes personnes que Rousseau avait attaquées d'abord. Bientôt, elles diffamèrent des gens que leur position et leur influence rendaient plus redoutables que des hommes de lettres; si bien que les valets d'un de ces personnages maltraitèrent, un soir, à la porte de l'Opéra, le calomniateur présumé. « Rousseau [1] porta plainte, et fut attaqué lui-même en diffamation. Il en résulta une première procédure, à la suite de laquelle l'accusé obtint de la grand'chambre un arrêt de décharge, rendu sur les conclusions de M. de Lamoignon. Ce n'était point assez. Outragé publiquement par ceux qui lui avaient attribué les écrits inculpés, Rousseau voulait une réparation solennelle et juridique. Il fit tant, qu'il parvint à découvrir le colporteur des couplets, et à tirer de lui le nom de la personne qui lui avait remis le paquet fatal : c'était Saurin. Fort de cette

[1] Nous laissons parler M. Amar.

découverte, et se croyant suffisamment éclairé par ce premier trait de lumière, il se porta l'accusateur de Saurin, qui eût infailliblement succombé dans l'attaque, si Rousseau, emporté trop loin par le ressentiment, sa passion dominante, et mal dirigé par son avocat, n'eût persisté à poursuivre, comme auteur des couplets, l'homme faible, mais honorable, qu'il venait à peu près de convaincre de les avoir seulement distribués. C'est ainsi que son imprudence rendit à son adversaire son courage et ses forces, et qu'accablé par le défaut de preuves, il succomba lui-même sous le poids de l'accusation trop légèrement intentée contre un autre. Un arrêt du Parlement, rendu par contumace, le 7 avril 1712, déclara Jean-Baptiste Rousseau, « atteint et convaincu d'avoir composé et distribué *des vers impurs, satyriques* et *diffamatoires*, et fait de *mauvaises pratiques,* pour faire réussir l'accusation *calomnieuse* intentée contre Joseph Saurin, etc., pour réparation de quoi, ledit Rousseau est banni à perpétuité du royaume, etc.» Ce jugement fut attaché, le 7 mai suivant, à un poteau en place de Grève, par l'exécuteur des sentences criminelles.»

Ainsi se termina cette déplorable et scandaleuse affaire. Hâtons-nous de dire que nous croyons Rousseau innocent du crime déterminé dans la sentence de sa condamnation. Nous avons sous les yeux les premiers et les seconds couplets [1]. On ne saurait prouver que les uns ne sont pas de notre poëte; mais la moindre citation des autres démontrerait littérairement qu'il y fut étranger, si la pudeur permettait d'extraire une seule ligne de ce recueil d'atrocités et d'ordures. Quel fut donc le lâche auteur de ces funestes infamies? C'est ce qu'on

[1] Nous avons aussi sous les yeux le *Mémoire pour servir à l'histoire des couplets de* 1710, ouvrage fort rare, imprimé à Bruxelles, et dont nous devons la communication à l'obligeance éclairée de M. Aimé-Martin. Dans cette brochure, et surtout dans son complément, qui contient le *fac-simile* du *véritable paquet adressé à M. Boindin*, c'est-à-dire du vrai corps de délit, nous avons trouvé la confirmation la plus complète de l'innocence de Jean-Baptiste Rousseau, quant aux seconds couplets.

ne saura jamais sans doute, et c'est ce qui nous importe fort peu, nous l'avouons, puisque la mémoire de Jean-Baptiste n'a plus besoin de cette triste justification devant la postérité [1].

Si cependant on désirait réunir, sur le mystère des fameux couplets, toutes les conjectures possibles, quelqu'incertaines et insuffisantes qu'elles soient, voici une anecdote que nous trouvons rapportée dans un Mémoire manuscrit, cité par l'auteur de l'*Éloge Historique de La Motte* (en tête de l'*Esprit de La Motte*, 1 vol. in-12, Paris, 1767.)

« En 1746 ou 1747, mourut, dans le voisinage de Boindin, un homme dont le nom, dit l'auteur en question, m'est absolument échappé. Il avait été très-répandu dans le grand monde, et faisait agréablement des chansons et des vers de société. Feu M. le curé de Saint-Sulpice (l'abbé Languet) l'assista lui-même à la mort; et ce fut par le conseil de ce curé, que, lorsqu'il fut administré, cet homme, en présence de personnes d'honneur, s'avoua l'auteur des couplets attribués à Rousseau, et témoigna son repentir de les avoir composés et répandus. »

Nous avons indiqué la source de ce fait, et nous ne le donnons que pour ce qu'il vaut, bien entendu.

Courbant d'avance la tête sous une fatalité dans laquelle sa conscience voyait sans doute une expiation de ses premières et véritables fautes, Rousseau avait prévenu l'arrêt de

[1] De ce qu'il est reconnu que les couplets qui firent condamner Rousseau ne sont pas de lui, il ne s'ensuit point qu'on doive les mettre sur le compte de La Motte ou de Saurin, comme l'ont avancé imprudemment plusieurs biographes, et comme J.-J. Rousseau lui-même l'a insinué dans ses *Confessions* (partie II, livre x). Il est plus raisonnable de penser que quelque ami du scandale, ennemi commun peut-être de Rousseau et de ses adversaires, se sera fait un jeu infâme de rallumer, par de nouveaux brandons, des discordes éteintes, afin de se réjouir dans l'ombre du bruit et des résultats affreux de son crime. Les lâchetés anonymes sont de tous les temps, et on sait que la manie de l'épigramme était le *moindre défaut* des mœurs littéraires du dix-huitième siècle.

son exil, et avait volontairement quitté la France, dès l'année 1711. La Suisse fut son premier asile. C'est là qu'il reçut de l'ambassadeur français, comte Du Luc, l'accueil gracieux et honorable dont il a perpétué le souvenir dans la plus longue, sinon la plus belle de ses odes. Cet accueil fut bientôt suivi d'une intimité, qui fait d'autant plus l'éloge du protecteur et du protégé, qu'elle ne cessa qu'à la mort du premier, arrivée en 1740.

Le malheur est le creuset du cœur humain. Rousseau y purifia à la fois son talent et son caractère. Le premier usage qu'il fit de ses loisirs, à Soleure, fut de publier une édition de ses œuvres, dont il retrancha, non-seulement les scandaleuses productions que ses ennemis lui avaient attribuées, mais encore les compositions coupables où s'était réellement souillée sa plume. « Cette édition de Soleure, dit l'auteur de la Notice de la *Biographie Universelle,* ne se recommande ni par la beauté du papier, ni par l'élégance typographique; mais elle a cela de précieux, qu'on peut la considérer comme la limite posée par l'auteur lui-même entre les égaremens de sa jeunesse et son retour définitif aux principes de l'ordre moral. »

A partir, en effet, de cette époque, jusqu'à la fin de sa vie, qui dura encore trente ans, Rousseau se montra constamment digne des illustres amitiés qui s'empressèrent, en quelque sorte, de le réhabiliter à la face de l'Europe entière. Le seul défaut dont il ne put jamais se corriger entièrement fut son penchant pour l'épigramme. Cette dangereuse faiblesse faillit le compromettre de nouveau, à Vienne, en 1715, lorsqu'il y suivit le comte Du Luc, envoyé de l'ambassade de Suisse à celle d'Autriche. En rencontrant, à cette nouvelle résidence, dans la personne du prince Eugène, un protecteur non moins illustre que zélé, il y trouva malheureusement aussi ce comte de Bonneval, célèbre par ses caprices autant que par ses talens. Les deux exilés Français se lièrent intimement, comme on peut le croire. Leur sympathie les y portait en même temps que leur commune position. Il

s'en fallut peu que cette intimité ne leur devînt également funeste. Une querelle s'éleva entre le comte de Bonneval et un favori du prince Eugène, au sujet d'une femme aimée de ce dernier. Rousseau ne manqua point de prendre parti pour son compatriote, et il le fit avec une chaleur qui, toute louable qu'elle était dans son principe, devint bientôt téméraire dans ses effets. Il osa lancer contre le rival du comte une épigramme dans laquelle la femme chère au prince ne fut pas épargnée. On conçoit l'indignation de celui-ci. Il sut heureusement faire une juste différence entre le vrai coupable et l'imprudent ami. Tandis que la disgrâce de Bonneval était complète, Rousseau fut seulement envoyé à Bruxelles, chargé par son royal protecteur de moins de réprimandes que de promesses.

Ce fut vers cette époque que les amis dont l'éloignement du poëte n'avait diminué, à Paris, ni le zèle ni le nombre, lui obtinrent et lui expédièrent des lettres de rappel. Elles lui parvinrent en février 1716. Mais il les renvoya avec une noble fierté, en motivant ainsi son refus dans une lettre au baron de Breteuil [1].

« Je commencerai par vous dire, monsieur, écrivait-il, que, quoique je ne sois nullement dans la disposition de profiter des soins que vous avez bien voulu vous donner à mon insu, je ne vous en suis pas moins obligé, le principe qui vous a fait agir m'étant également cher et glorieux. J'avouerai même que, pour un homme qui se sentirait coupable, la voie que vous avez prise ne saurait être meilleure. Mais, monsieur, je me flatte que vous ne me regardez pas comme tel, puisque vous m'assurez de votre estime; et je mériterais de la perdre, si j'étais assez malheureux pour me prévaloir du bénéfice que la loi accorde à ceux qui le sont. Je vous ai toujours tenu le même langage, depuis cinq ans que je vous écris régulièrement. Je ne vous en tiendrai jamais d'autre; et je suis incapable de penser autrement. Vous savez

[1] *Correspondance* de Rousseau. Lefèvre, 1820.

parfaitement mes dispositions à cet égard... Quand on m'a fait l'honneur de m'écrire qu'on approuvait ma délicatesse, et que vous m'avez mandé que rien ne se ferait que je ne pusse approuver, je m'étais imaginé que mes amis trouveraient un moyen, ou de faire tomber la peine sur celui à qui elle est due, ou du moins de faire casser un arrêt injuste qui flétrit ma réputation. Bien loin de cela, le moyen dont vous me parlez ne ferait que lui donner une nouvelle force, et un nouvel avantage à mes ennemis, qui n'attendent qu'après cela pour me fermer la bouche à jamais, et me confondre à toute éternité. Ne leur donnons pas ce plaisir-là, monsieur; *j'aime bien la France, mais j'aime encore mieux mon honneur et la vérité. Quelque destinée que l'avenir me prépare, je dirai comme Philippe de Commines : Dieu m'afflige, il a ses raisons; mais je préférerai toujours la condition d'être malheureux avec courage, à celle d'être heureux avec infamie...* Je vous conjure donc de supprimer les lettres que vous m'avez obtenues, dont je rends mille respectueuses grâces à ceux qui me les ont accordées, *mais dont je ne suis pas homme à me servir,* etc.»

Voici comment Rousseau s'exprimait encore, dans la même circonstance, avec le plus généreux et le plus dévoué de ses amis[1] :

« Il ne s'agit point pour moi de retourner en France, mais de confondre l'imposture qui m'a noirci, et de me mettre en état de paraître devant les hommes, comme je paraîtrai un jour devant Dieu ! Tout autre plan serait me déshonorer, *et je souffrirai la mort* plutôt que d'y acquiescer. C'est ainsi que j'ai toujours parlé et pensé, et c'est ainsi que je penserai et parlerai toute ma vie.»

Ce langage, ferme et noble, modèle de celui que Rousseau ne cessa point de tenir, en effet, pendant trente ans, nous a semblé utile à reproduire ici, comme la justification la meilleure à joindre à toutes les autres.

[1] M. Boutet, Lettre du 30 mars 1716.

Cette justification est d'autant moins suspecte, qu'en refusant ses lettres de rappel, Rousseau sacrifiait au soin de son honneur le plus ardent désir de revoir sa patrie. — Ce désir, après l'avoir tourmenté sans relâche, devint tel, vers la fin de sa vie, qu'il redemanda avec instance, au bout de vingt années, la même faveur qu'il avait rejetée si fièrement. Il ne put l'obtenir alors, et, l'amour du pays, cette dernière passion de l'homme, l'emportant chez lui sur toute autre considération, il se décida à partir pour la France, sans y avoir été autorisé. Chargé d'ans et d'infirmités, il arriva à Paris *incognito,* vers la fin de 1738. La justice toléra en secret l'exécution du vœu suprême et touchant auquel elle avait refusé sa sanction publique, et le célèbre et malheureux vieillard put séjourner quelque temps en paix dans les lieux qui avaient été le théâtre des funestes agitations de sa jeunesse.

Quand il repartit, ses adieux à la France et à ses amis furent ceux d'un mourant, et il put montrer le ciel à ceux-ci, comme point de rendez-vous, avec la foi chrétienne qui animait sa vieillesse; car, arrivé à Bruxelles, il ne fit plus que s'éteindre lentement pendant deux années, et rendit le dernier soupir le 17 mars 1741.

A son moment suprême, avant de recevoir le viatique et d'entrer dans l'éternité, il protesta encore, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'était pas l'auteur des couplets qui l'avaient fait bannir de France; et, entr'autres convictions opposées que ce témoignage ébranla, on doit citer, au premier rang, celle de son plus puissant ennemi, Voltaire, qui déclara enfin « que le testament de Rousseau lui avait prouvé son innocence. [1] »

On connaît l'épitaphe que Piron fit à Jean-Baptiste :

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau.
Le Brabant fut sa tombe et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie
Qui fut trop longue de moitié :

[1] *Lettres* de Voltaire.

Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Maintenant que nous avons exposé les fautes et les expiations, les malheurs et la célébrité de cette mémorable vie, passons au rapide examen des titres littéraires de cette célébrité, qui sont devenus des monumens classiques de notre langue. Jean-Baptiste Rousseau a laissé : 1°. Des *Épigrammes*; 2°. Des *Odes et Cantates*; 3°. Des *Épîtres et Allégories*. Nous ne disons rien de ses pièces de théâtre, mentionnées plus haut, et dont lui seul n'a pas fait justice.

Ouvrages de la vieillesse de l'auteur, les *Épîtres et Allégories* sont des fruits tard venus ; divagations vaines et interminables, où brillent çà et là quelques éclairs de poésie, parmi l'épaisse fumée d'une vieille philosophie mythologique, mais au milieu d'un style constamment pur qui décèle toujours l'excellent écrivain, et qui, sous ce rapport, peut encore servir de modèle. Les véritables titres poétiques de Rousseau sont ses *Odes* et ses *Cantates*. Le mérite de ces productions a été, en ces dernières années, le sujet de grandes querelles littéraires. Il nous semble que les *Odes et Cantates* auraient été beaucoup moins dépréciées de notre temps, si elles n'avaient pas été maladroitement exaltées du temps de Jean-Baptiste, et après sa mort. Les enthousiasmes insensés amènent tôt ou tard des réactions injustes. Ceux qui ont élevé Rousseau au rang de Pindare et de Sapho ont fait un anachronisme et dit un non-sens. Jean-Baptiste n'est point lyrique, dans l'acception primitive et réelle du mot. Outre qu'il ne pouvait l'être au siècle du doute, il avait évidemment pris le genre de l'ode par réflexion et par calcul, comme on s'empare d'une place qu'on voit vacante. Il était homme d'art et de style, beaucoup plus qu'homme de génie et d'inspiration. On ne saurait donc mieux le juger qu'il ne l'est, dans les lignes suivantes, par un critique dont on ne contestera ni l'impartialité ni la compétence, M. Villemain : « Rousseau, dit l'éloquent professeur, donne-t-il l'idée de cette poésie lyrique, accent le plus sublime de l'âme, et dont la beauté

première était affaiblie déjà dans les fils de la Grèce? Nullement. Mais n'a-t-il pas porté à un haut degré cette ode *artificielle* et *savante* qui charmait les oreilles des Grecs, et qui faisait dire à un Romain plus sérieux, qu'il ne trouvait pas dans la vie assez de loisir pour étudier les poëtes lyriques? On ne peut le nier, je crois.» Ajoutons qu'il suffit, pour s'en convaincre, d'un coup d'œil jeté sur les diverses pièces qui composent le recueil des *Odes et Cantates*. Les plus parfaites ne sont-elles pas celles où le poëte renonce à l'inspiration et au chant, pour le développement harmonieux d'une pensée délicate ou profonde, philosophique ou morale?

« Rousseau, dit encore M. Villemain, a porté l'élégance de la forme à son degré le plus rare.» Voilà son véritable mérite; celui que lui refuseraient en vain de grossiers détracteurs; celui auquel de maladroits enthousiastes, continuateurs de Le Franc de Pompignan [1], voudraient follement substituer certaines qualités de sentiment et de poésie, antipathiques au talent de l'auteur; celui enfin qui suffit pour faire vivre les *Odes et Cantates* aussi longtemps que la langue française.

Quant aux *Épigrammes,* tout le monde convient de leur supériorité dans leur genre, dont elles sont en effet le modèle et le *nec-plus-ultrà*. Les malheurs qu'elles ont valu à Jean-Baptiste nous dispensent d'en faire un éloge plus étendu.

N'oublions pas un des plus beaux titres de Rousseau à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité. Vingt ans environ après son séjour à Soleure, un jeune homme, pauvre et errant, passa par cette ville. Dans la même chambre, modeste et retirée, qu'avait occupée Jean-Baptiste, le livre des *Odes et Cantates* se trouva sous la main de ce jeune homme. Excité par le nom du poëte et par le charme des vers, il dévora le volume que lui jetait ainsi le hasard, et, cette lecture éveillant en lui la première ambition de célébrité

[1] Qui, entre autres maladresses, croyait définir Jean-Baptiste en l'appelant le premier *chantre* du monde!

littéraire, il jura de faire, lui aussi, des livres un jour..... Il tint son serment, et ces livres ne tardèrent pas à remuer le monde : car ce jeune homme était le futur auteur d'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse*.

C'est donc à Jean-Baptiste Rousseau que la France a dû Jean-Jacques. Cet ouvrage vaut certes bien les *Odes et Cantates*.

PITRE-CHEVALIER.


THE ASTOR LIBRARY
NY



BERWICK.

BERWICK

(JACQUES FITZ-JAMES, MARÉCHAL-DUC DE),

NÉ LE 21 AOUT 1670 ; MORT LE 12 JUIN 1734.

Naître avec l'amour des combats, l'ambition des honneurs militaires, l'espérance d'un mort glorieuse, et naître au siècle des Condé, des Turenne et des Villars ; savoir manier une épée à l'âge où l'on ne connaît que les hochets de l'enfance ; obtenir sa première blessure et son premier grade à quinze ans, à dix-sept ans être colonel et gouverneur de place, à vingt ans lieutenant-général, et à trente-cinq ans maréchal de France ; commander pendant quarante ans les armées des trois plus puissans rois de l'Europe ; compter, à deux échecs près, ses victoires par ses batailles, et recevoir à soixante-quatre ans un boulet de canon dans la poitrine ; telle fut l'illustre destinée de Jacques Fitz-James, duc de Berwick, justement surnommé par Villars « le plus heureux des capitaines. »

Fils naturel du duc d'Yorck, depuis Jacques II, et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough, Berwick fut envoyé d'Angleterre en France dès l'âge de sept ans, fit successivement ses études et ses exercices aux colléges de Juilly, du Plessis et de la Flèche, et dut naturellement adopter pour patrie le pays de ses premiers travaux et de ses premiers succès. A ce pays, sans doute, il eût tout d'abord offert son sang, comme ses affections, si même au-dessus de la France il n'eût déjà placé la gloire, cette noble passion de toute sa vie, qui devait être aussi son premier amour. Il venait d'avoir quinze ans, lorsque le duc d'Yorck, parvenu au trône d'Angleterre, l'envoya, sur sa propre demande,

essayer son courage en Hongrie. Il fit tellement pressentir, au siége de Bude, tout ce qu'il pouvait devenir un jour, que son père le créa, sans faveur, duc de Berwick, et qu'à son retour en Hongrie l'Empereur le nomma colonel des cuirassiers de Taaf. Il fit, sous le grand-duc de Lorraine, la campagne de 1687, prit part au combat et à la victoire de Mohatz, et enleva à la pointe de l'épée les épaulettes de sergent-général de bataille. Désormais la carrière lui était ouverte, il ne songea plus qu'à la fournir avec éclat.

En 1688 éclate la révolution d'Angleterre. Berwick étend sur la tête de son père une épée filiale, se tient debout à ses côtés comme un ange exterminateur, le garantit des premiers coups et des premiers piéges qui le menacent ; et, chargé de la pénible mission de réunir une armée fidèle, lutte de toute sa prudence et de toute son énergie contre la défection des officiers et la trahison des ministres. Armé trop tard par ceux-ci d'un ordre que saura prévenir le prince d'Orange, il rencontre quatre régimens de transfuges, et les ramène au poste de l'honneur. Que ne fait-il pas pour sauver Portsmouth, bloqué par terre et par mer ? Il enlève aux ennemis la moitié de leurs munitions, nourrit au jour le jour les habitans découragés, et ne cède qu'au commandement irrésistible de son père.

Alors est offert au monde un de ces spectacles qui viennent de temps à autre instruire les rois et les peuples. Un monarque sans couronne, sans armée, sans suite, s'échappe de ses États et se réfugie en France. A la tête des cinq amis qui l'accompagnent, seul et dernier débris de sa cour, marche un jeune homme de dix-huit ans à peine, qui leur donne l'exemple de la résignation, comme il leur a donné celui du courage. Ce monarque est l'infortuné Jacques II ; ce jeune homme est son fils, le duc de Berwick. Débarqué le premier dans cette patrie de son enfance, à laquelle il vient confier la vieillesse de son père, Berwick court demander à Louis XIV l'hospitalité fatale que les rois de France et d'Angleterre échangeront si souvent ! Il plaît tout d'abord à l'illustre

prince qu'il implore ; il en obtient sans peine ce qu'il sollicite, et il emporte un de ces regards vivifians, justement comparés aux rayons du soleil. Le jeune homme et le grand Roi se sont compris : Berwick sera maréchal de France!...

Cependant la cause du roi Jacques n'est pas perdue encore ; l'Irlande, cette terre des malheureux, est restée fidèle au malheur. Le prince détrôné s'y rend en 1689, et rallume cette guerre, si bien définie par Montesquieu, « où la valeur ne manqua jamais, où manqua toujours la conduite. » Pour parler encore le langage du maître, « l'Angleterre assomma l'Irlande. » Les officiers que la France envoya sur ce sol maudit ne firent que se montrer, se battre et s'en revenir ; Berwick, le plus intrépide de tous, y gagna le grade de lieutenant-général. Bientôt lord Tyrconnel, passant en France, lui laissa la conduite de tout le royaume ; et l'on vit un jeune homme de vingt ans sortir à son honneur d'une position qui eût exigé l'expérience d'un vieillard. Tout à coup, par un de ces contrastes qu'offrent les guerres civiles, Berwick se trouva face à face avec le frère de sa mère, mylord Churchill, depuis duc de Marlborough. Ce général, déjà célèbre, arrivait contre son neveu avec une armée de huit mille hommes. Arrêter un pareil torrent, rétablir les forces de l'Irlande, réunir les esprits et dissiper les factions, il fallait faire tout cela en même temps ; Berwick le fit si bien qu'il donna au lord Tyrconnel le temps de revenir à son poste.

Ce fut en 1691 que le duc de Berwick quitta l'Irlande, et entra définitivement au service de la France. Il suivit Louis XIV au siége de Mons en qualité de volontaire, fit au même titre la campagne de 1692 sous le maréchal de Luxembourg, se couvrit de gloire à la bataille de Steinkerque, fut nommé lieutenant-général des armées de France, et pris l'épée à la main dans la journée de Nerwinde. En 1696, le roi Jacques crut voir briller une lueur d'espérance. Appréciant déjà l'habileté de Berwick autant que son courage, Louis XIV l'envoya secrètement à Londres pour sonder les esprits et le terrain :

— « Mauvaise commission, » dit Montesquieu, « qui étoit de déterminer des hommes prudens à agir contre le sens commun. » Berwick ne pouvait réussir, il ne réussit pas. Un complot se forma, pendant son séjour à Londres, contre la vie même du roi Guillaume ; il en fut averti assez à temps pour partir avant qu'on l'y crût mêlé ; et ce fut alors que son incognito faillit se découvrir par une aventure qu'il a racontée lui-même. Un homme de fort mauvaise mine l'aborde mystérieusement, et lui dit tout bas : « Je sais qui vous êtes !... Je vous reconnois à votre air de famille, à ces doigts allongés qui sont le signe de la maison d'Yorck !... Vous êtes le duc de Berwick, et vous travaillez ici au renversement de Guillaume. » On conçoit l'embarras de notre envoyé secret à ces paroles terribles ; déjà il se voit confondu avec des assassins, arrêté comme eux et décapité dans leur compagnie,... lorsque le sombre personnage ajoute en lui serrant tendrement la main : « Vous êtes l'espérance de l'Angleterre ; que Dieu bénisse notre sainte entreprise !... » Le brave homme était un jacobite. Berwick respira, et s'embarqua sur l'heure.

Au mois de juin 1698, le duc de Berwick « perdit une très-aimable femme qu'il avoit épousée par amour, et qui avoit très-bien réussi à la cour et à Saint-Germain. C'étoit une fille de milord Lucan, comte de Clanricard, tué à Neerwinden, lieutenant-général et capitaine des gardes du roi Jacques. Elle étoit à la première fleur de son âge, belle, touchante, faite à peindre, une nymphe ! Elle mourut de consomption à Montpellier, où son mari l'avoit menée pour la guérir par ce changement d'air [1]. » Elle lui laissa un fils, qui était né le 21 octobre 1696. Les regrets du duc de Berwick furent très-vifs sans doute ; mais parmi toutes les nobles Anglaises réfugiées en France, ce fut à qui aurait l'honneur de le consoler. Celle qui l'emporta fut mademoiselle de Bulkeley, ou de Bokley suivant Saint-Simon, fille d'une dame d'honneur de la reine

[1] *Mémoires du duc de Saint-Simon* (chap. LIII).

d'Angleterre, de laquelle Berwick devint amoureux au retour d'un voyage en Italie. On a toujours remarqué que les guerriers les plus intrépides sont d'une extrême faiblesse vis-à-vis des femmes. La nouvelle duchesse prit bientôt un tel ascendant sur son mari, qu'elle fit exclure l'enfant de lady Lucan de tous les avantages réservés à sa propre postérité. C'est là le seul tort qu'on puisse reprocher au duc de Berwick; mais l'histoire a droit de le noter sévèrement, pour être plus libre dans les éloges qu'elle lui doit d'ailleurs.

Charles II, roi d'Espagne, venait de mourir, et il s'agissait d'établir à sa place le petit-fils de Louis XIV. Jacques II envoya Berwick à Rome sous prétexte de complimenter le nouveau Pape, mais en réalité pour maintenir la neutralité de l'Italie. Il fallait que le Saint-Père levât des troupes à cet effet, qu'il les grossît des compagnies irlandaises proposées par la cour de Saint-Germain, enfin qu'il mît Berwick en personne à la tête des unes et des autres. Sa Sainteté trouva l'entreprise au-dessus de ses forces et l'ambassadeur fut obligé de s'en revenir. Ces échecs diplomatiques n'étaient rien pour un homme qui prenait sa revanche sur les champs de bataille. Encore en deuil de son père, mort en 1701, Berwick suivit en Flandre le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers, et il se fit naturaliser Français à la suite de cette campagne. En 1704, le Roi l'envoya en Espagne à la tête de dix-huit bataillons et de dix-neuf escadrons; il n'y fut pas plutôt arrivé que le petit-fils de Louis XIV le nomma capitaine-général de ses armées, et voulut qu'il restât couvert en sa présence.

« La cour d'Espagne étoit infestée par l'intrigue, dit Montesquieu. Le gouvernement alloit très-mal, parce que tout le monde vouloit gouverner. Tout dégénéroit en tracasseries, que Berwick s'attacha d'abord à éclaircir. » Placé entre dix partis qui voulaient le gagner, il eut le talent de rester neutre, et la loyauté de ne songer qu'aux affaires du pays. Il ne s'occupa ni de la princesse des Ursins, ni d'Orry, ni de l'abbé d'Estrées, ce triumvirat composé d'un cotillon, d'une robe

et d'une soutane, et dont il faut lire les brigues et les manœuvres dans les curieux Mémoires de Saint-Simon. « Les goûts mêmes de la Reine et les penchans du Roi ne furent consultés par Berwick que dans l'intérêt de la monarchie. » — « Madame des Ursins ne doit pas rester à la cour, lui écrivit Louis XIV; dites au Roi mon petit-fils qu'il me doit cette complaisance. Servez-vous de toutes les raisons que vous pourrez imaginer pour le convaincre. Seulement ne lui dites pas que je l'abandonnerai; car il ne le croiroit jamais. » Berwick exigea le renvoi de la princesse, et la princesse quitta Madrid. C'est avec cette fermeté qu'il sauva l'Espagne. Menacé par une armée de Portugais trois fois plus forte que la sienne, il leur ferma le chemin de la capitale, malgré les ordres du Roi lui-même. « Revenez et ne risquez rien, » lui écrivit-on de la cour; il demeura, risqua tout, et fit reculer les ennemis jusqu'aux frontières. Alors seulement il consentit à se rendre aux ordres du jeune monarque; mais il éprouva que le premier service à rendre aux princes est de leur plaire, sans quoi les œuvres les plus utiles ne sont, comme disent les théologiens, que des œuvres mortes. Berwick apprit son renvoi en France à la tête de son armée, encore en présence des ennemis. Il continua de donner ses ordres sans la moindre émotion, mit tout en sûreté avec sa prévoyance ordinaire, publia la nouvelle qui le concernait absolument comme s'il eût été question d'un autre, et reprit le chemin de la France en homme qui a la consolation d'avoir fait des ingrats. « Le duc, dit Saint-Simon, salua le Roi à Versailles, le 3 décembre 1704.... On ne pouvoit le laisser sans un emploi en chef après la conduite qu'il avoit tenue en Espagne et la façon dont il en étoit revenu; Villars fut donc rappelé du Languedoc, et Berwick alla y commander à sa place. » Cette nouvelle mission remplie, il assiégea le château de Nice dont il s'empara, et ce fut alors qu'il reçut le plus grand honneur et le plus beau triomphe qu'il pût ambitionner. Fort empêchés des résultats de leur injustice à son égard, ses ennemis d'Espagne le rappelèrent à leur secours,

et Louis XIV lui envoya le bâton de maréchal de France : il n'avait pas encore trente-six ans.

Berwick avait sauvé l'Espagne en 1704 ; il la sauva encore en 1706. Resserré dans l'espace étroit d'une notice, nous ne pouvons qu'emprunter au digne historien d'un tel guerrier le précis de cette admirable campagne. «On sait, par les lettres de madame de Maintenon à la princesse des Ursins, en quel état étoient les esprits avant l'arrivée de Berwick ; on formoit à peine des souhaits, et l'on n'avoit pas même d'espérances. Des conseils timides avoient empêché la Reine de se retirer vers l'armée. On vouloit qu'elle regagnât Pampelune. Le jeune maréchal fit voir que, si l'on prenoit ce parti, tout étoit perdu, parce que les Castillans se croiroient abandonnés. La Reine se dirigea donc vers Burgos avec les Conseils, et le Roi arriva à la petite armée. Les Portugais coururent aussitôt sur Madrid, et le maréchal, par sa sagesse, sans livrer une seule bataille, fit vider la Castille aux ennemis, et rencoigna leur armée dans le royaume de Valence et d'Aragon. Il les y conduisit marche par marche, comme un pasteur conduit des troupeaux. On peut dire que cette campagne, au commencement de laquelle tout étoit perdu, et à la fin de laquelle tout fut sauvé, est plus glorieuse pour Berwick qu'aucune de celles qu'il a faites, parce que, les avantages n'ayant point dépendu d'une bataille, sa capacité y parut tous les jours. »

De si grands services ne pouvaient manquer d'attirer toutes les faveurs d'un prince qui avait une ingratitude à réparer. Le roi d'Espagne donna à Berwick la grandesse de première classe, avec les villes et les domaines de Liria et de Xerica. Le maréchal profita de cette occasion pour rendre au fils de sa première femme ce qu'il lui avait enlevé, en lui cédant les riches faveurs du monarque, et lui faisant conclure un mariage magnifique avec dona Catharina de Portugal, héritière de la maison de Véraguas.

Nous voici arrivés à la campagne qui eût pu combler la gloire du maréchal, et qui ne fut qu'une cruelle compensa-

tion à son dernier triomphe; nous voulons parler de cette fatale expédition du Rhin (1708), si tristement célèbre par les fautes du duc de Vendôme. Après avoir fait échouer un plan de Chamillard, « dont l'incapacité consistoit surtout à ne pas connaître son incapacité, » Berwick se flatta de dominer également le duc de Vendôme, et joignit son armée à la sienne, au trop fameux siége de Lille. Peu de temps auparavant, il avait refusé de servir sous un pareil chef, et celui-ci en conservait une rancune qui fut la cause de tout son aveuglement. « Il fallut des miracles sans nombre pour nous faire perdre Lille défendue par le maréchal de Berwick. Il fallut que le Roi envoyât à l'armée, pour concilier des généraux sans cesse en opposition, un ministre qui n'avoit point d'yeux, ou qui n'en avoit que pour un seul parti; il fallut que cette maladie de la nature humaine, de ne pouvoir laisser faire le bien aux gens que l'on n'aime pas, infestât pendant toute la campagne le cœur et l'esprit de M. de Vendôme; il fallut qu'un lieutenant-général eût assez de faveur à la cour pour pouvoir faire à l'armée deux sottises l'une après l'autre, qui seront mémorables dans tous les temps: sa défaite et sa capitulation; il fallut enfin que le siége de Bruxelles eût été rejeté d'abord, et qu'il fût entrepris ensuite, que l'on résolût de garder en même temps l'Escaut et le canal, c'est-à-dire de ne garder rien[1]! » On sait quel fut le dénouement de ces contradictions et de ces intrigues: l'entêtement de celui qui se trompait l'emporta sur la fermeté de celui qui avait raison, et, comme on l'a déjà dit, Lille fut perdue pour la France. L'espace nous manque encore pour opposer ici les pièces de ce procès militaire entre deux puissans généraux. Ces pièces sont les lettres du Roi, de Vendôme, de Berwick et de Chamillard. Comme tous ceux qui les ont consultées et comme tous ceux qui les consulteront, nous y avons trouvé la preuve que la sagesse et la modération n'ont pas cessé un instant d'être du côté du

[1] Montesquieu (*Ébauche de l'Éloge du maréchal de Berwick*).

maréchal de Berwick. « A Dieu ne plaise, s'écrie discrètement Montesquieu, que je veuille mettre en question les qualités éminentes de M. le duc de Vendôme! Si M. le duc de Berwick revenoit au monde, il en seroit plus fâché que personne. Mais je dirai, dans cette occasion, ce qu'Homère dit de Glaucus : Jupiter ôta la prudence à Glaucus, et il changea un bouclier d'or contre un bouclier d'airain. Ce bouclier d'or, M. de Vendôme, avant cette campagne, l'avoit toujours conservé : il sut le retrouver depuis. »

Le maréchal de Berwick se retrouva lui-même aussitôt qu'il fut libre, et sa belle défense du Dauphiné, en 1709, montra comment il eût sauvé Lille, s'il en eût été le maître. Seul sur la frontière, avec une petite armée, en présence de troupes formidables, il trouva moyen de renvoyer encore vingt bataillons au Roi; « grand présent en ce temps de détresse et d'épuisement! »

Déplacé trop tard, Chamillard avait laissé le camp sans argent et sans provisions, dans un état voisin de la famine et du désespoir. Berwick se vit forcé, pour nourrir ses soldats, d'enlever un convoi de subsides, qui allait de Lyon au trésor royal. D'Angervilliers, son intendant, se récria qu'il allait avoir affaire aux tribunaux; Desmarais, le directeur des finances, s'emporta en violentes menaces : « Il faut bien faire vivre une armée qui doit sauver le royaume, » répondit froidement le maréchal de Berwick. Son plan de défense était tellement organisé que les ennemis ne trouvaient aucune porte pour entrer en France. « Ils étaient réduits à faire l'arc pendant qu'il faisait la corde, » de façon qu'ils perdaient contre lui jusqu'à la supériorité du nombre. « Je me souviens, raconte Montesquieu, qu'à mon voyage en Piémont, les officiers qui avoient servi sous le duc de Savoie citoient cette belle tactique, comme les ayant toujours empêchés de faire un pas en avant. » Berwick eut sans doute des momens plus glorieux dans sa vie militaire, mais cette défense du pays fut son chef-d'œuvre. Comme Xénophon, il a sa retraite des Dix-Mille, dont il est, comme Xénophon, le digne historien.

A une telle carrière il ne manquait plus qu'un dénouement. Le boulet de Philipsbourg s'en chargea, et Berwick mourut comme Turenne. On sait, sur cette fin, le mot de Villars, malade en Italie : « Cet homme a toujours été plus heureux que moi ; » parole digne de tous les deux !

Berwick ne ressemble pas à Turenne seulement par sa mort, il lui ressemble aussi par le caractère particulier de son talent. Ce talent se composait des deux qualités les plus difficiles à réunir : le courage et la résolution dans les cas désespérés, la prudence et l'habileté dans toutes les circonstances ; en d'autres termes, l'inspiration pour l'attaque et la combinaison pour la défense. Toutefois ce dernier genre de guerre avait la prédilection de Berwick. Nul ne savait mieux que lui sauver ce qui semblait perdu, réparer à propos les fautes des autres, trouver toutes les ressources qui restaient dans le malheur. Il était si sûr de lui-même à cet égard, qu'il exprimait souvent un souhait téméraire : celui d'avoir à défendre une place démantelée par l'ennemi.

Quant à son caractère personnel, son ami et son ennemi nous en fourniront les principaux traits. Suivant Saint-Simon, il avait le « nez fin » pour ses affaires ; il était froid, sec et silencieux, fort maître de lui et grand courtisan, intrépide de cœur, mais timide d'esprit, accumulant les précautions et les ressources, et n'en trouvant jamais assez ; « du reste, d'une probité et d'une discipline si exactes, que, content d'avoir contredit et disputé de toutes ses forces un avis qui passoit malgré lui, il concouroit à le faire réussir non-seulement sans envie, mais avec chaleur et volonté, jusqu'à chercher des expédiens nouveaux contre les inconvéniens imprévus, et à mettre franchement tout du sien, comme s'il eût été l'auteur du conseil adversaire. » Telles sont les qualités qui triomphèrent des préventions du duc d'Orléans (depuis régent de France), lorsqu'il se trouva en opposition avec Berwick pendant la guerre d'Espagne ; opposition passagère, qui se termina si avantageusement pour le maréchal que le prince ne cessa de déclarer depuis

que « c'était l'homme avec qui il aimait le mieux faire la guerre. »

Si Berwick est ainsi apprécié par un juge sévère et jaloux comme Saint-Simon, on peut se figurer ce qu'en dit Montesquieu, qui eut l'honneur de le connaître et d'en être aimé. D'après le témoignage de l'illustre écrivain, jamais homme n'eut plus de solidité dans l'esprit et dans le cœur. Toujours sérieux, réfléchi, ne parlant qu'après avoir pensé, il ne savait point dire de ces jolis riens, si sûrs d'être admirés. Il se tenait surtout en garde contre les égaremens de l'amour-propre, s'étudiant et se jugeant lui-même avec le sang-froid et la sévérité qu'il montrait aux autres, évitant tout excès dans la pensée comme dans l'action, se méfiant « des piéges mêmes de la vertu, » et imposant le respect à tout le monde par une perpétuelle tranquillité d'âme.

Quelques personnes ont fait un crime à Berwick de n'avoir pas été de la dernière expédition d'Écosse, et de s'être fait naturaliser Français : ce n'est pas en France qu'une pareille opinion a besoin d'être réfutée. Qu'on la professe en Irlande et en Angleterre, à la bonne heure! Mais la France ne saurait en vouloir à un homme dont elle avait adopté l'enfance, d'avoir adopté à son tour les intérêts et la gloire de sa nouvelle patrie, proscrit qu'il était de son pays natal.

Nous ne terminerons pas sans citer un fait relatif à la naissance de Berwick, et dont Saint-Simon, dans sa partialité malicieuse, n'a raconté que la portion la moins honorable. « L'année que Berwick fut reçu duc et pair, le duc de Tresmes donna le festin au sortir du parlement. Ce siècle étoit l'âge d'or des bâtards, comme on sait; nous assistâmes en nombre à cette réception, avec la singularité d'y voir à notre tête bâtards et bâtardeaux, et à notre queue à tous un bâtard d'Angleterre. Je ne sais par quelle étrange absence d'esprit le conseiller Caumartin s'engagea à table dans le récit d'un procès de bâtard dont il avoit autrefois été juge, et s'étendit sur la sévérité des lois touchant cette sorte de naissance, sévérité qu'il déploya avec emphase et approba-

tion. Chacun baissa les yeux et poussa son voisin ; un silence profond suivit, que Caumartin prit pour un redoublement d'attention. Le duc de Tresmes voulut rompre les chiens plus d'une fois ; à toutes Caumartin l'arrêtoit, haussoit le ton et continuoit... Ce récit dura bien trois bons quarts d'heure ; on s'étouffoit de manger ou de mâcher ; personne n'osoit boire, de peur d'un éclat de rire involontaire ; on en mouroit d'envie, et, dans la même crainte, on n'osoit se regarder. Impossible de faire sentir à Caumartin, engoué de son histoire, l'énormité d'une semblable disparate ! Cependant Berwick, à qui, comme à l'homme du jour, il adressoit souvent la parole, comprit bien qu'il avoit totalement oublié qui il étoit, » et (c'est ici que Saint-Simon a l'injustice de s'arrêter) voulut faire sentir à tous combien il était au-dessus de l'embarras qu'on lui supposait. Il éleva son verre au moment où l'on portait des santés à divers personnages, et il proposa noblement celle du roi Jacques d'Angleterre ; avouant ainsi sans honte une naissance qu'il savait illustrer, et, par ce trait d'esprit et de grandeur d'âme, remettant tout le monde à l'aise autour de lui.

Ce mot est digne de l'homme qui joignait toujours à son nom celui de *Fitz-James* (fils de Jacques), et il peut être mis en parallèle avec cette autre parole de son petit-fils, répondant en pleine Chambre des Pairs aux objections d'un fils du maréchal Lannes : « Je demanderai à monsieur le duc de Montebello si le boulet qui tua mon aïeul à Philipsbourg ne pesait pas autant que celui qui frappa son père à Wagram. »

PITRE-CHEVALIER.



RENÉ DUGUAY-TROUIN,

NÉ A SAINT-MALO, LE 10 JUIN 1693; MORT A PARIS, LE 27 SEPTEMBRE 1736.

Alors la France avait deux marines : deux marines fortes et puissantes; rivales de gloire, éprises d'une égale ardeur pour la prospérité du pays; sinon attachées tout-à-fait aux mêmes intérêts, du moins vouées aux mêmes résultats matériels; issues de deux sources différentes, mais se confondant quelquefois, quand la grandeur des entreprises l'exigeait, et quand Louis XIV voulait honorer d'une de ses faveurs précieuses un de ses sujets illustré par de grands travaux dans la carrière de la course. Le commerce était à la tête de l'une de ces deux marines, la politique entretenait l'autre. L'état, dont Louis XIV et Colbert faisaient en quelques traits de plume le budget, qu'ils discutaient entre eux avec cette haute intelligence qu'ils avaient l'un et l'autre des faits accomplis et des événemens à venir; l'état avait son personnel marin, son matériel maritime, son administration, ses ports d'armement, sa marine royale enfin; le commerce avait ses armateurs, ses officiers et ses matelots combattans, ses navires armés en guerre, toutes ses ressources particulières, en un mot, lui assurant une activité énergique aussi profitable au trésor royal, à l'honneur et à la fortune de la France, qu'elles l'étaient à la fortune et à la célébrité des individus qui prenaient parti dans ses hardies opérations. Noble, on commençait par être garde de la marine, ou bien l'on allait faire ses caravanes sur les galères de la religion, et l'on devenait un d'Estrées, un Châteaurenard, un de Relingue, un Tourville, un Forbin. Fils de marin ou d'armateur, nourri dans un port marchand, au milieu des corsaires et des négocians que les spéculations

et la guerre avaient enrichis, on s'élançait du comptoir ou de la barque de son père sur un vaisseau prêt à mettre à la voile; on y servait en qualité de volontaire, on se battait héroïquement, et l'on devenait Duquesne, Bart, Trouin, La Barbinais, Porée, ou tel autre comme Bellisle ou Dessaudrais, à qui il n'a manqué pour prendre un très honorable rang dans les souvenirs des hommes qu'une de ces occasions dont le hasard n'est pas prodigue, même aux siècles des événemens extraordinaires où il semble que la gloire soit le plus facile à rencontrer sur sa route, tant elle se multiplie, tant elle est partout en même temps.

Duguay-Trouin n'était pas noble; il appartenait à un aïeul, à un père, tour à tour commerçans, consuls de France à Malaga, navigateurs et corsaires; il était de cette grande famille maritime de Saint-Malo qui donna beaucoup d'officiers *bleus* à la marine du Roi, et quelques officiers au grand corps. Marin dès son enfance par l'exemple de son père et de La Barbinais-Trouin, son frère, Duguay ne commença pourtant le métier de la mer et des aventures qu'en 1689, c'est-à-dire à l'âge de seize ans. Le bonhomme Trouin avait voulu qu'il fît d'abord quelques études, et l'avait confié aux maîtres célèbres de l'université de Caen. Ce qu'il apprit là, avec quelques élémens des lettres humaines, ce fut tout ce qui tend à développer les forces, l'agilité et la grâce du corps; il devint très habile aux exercices du gymnase, et surtout au maniement des armes, qui entrait tout naturellement dans l'éducation du jeune homme, au côté duquel des souvenirs encore récens de guerre civile et les habitudes militaires d'un siècle conquérant suspendaient une longue épée. Écolier, il eut déjà quelques duels dont il se tira d'une vaillante et gaillarde manière, comme dit l'auteur de *Tartufe*. Sa première jeunesse fut tapageuse, dissipée, vive, passionnée; l'amour et la débauche y jouèrent un rôle ardent. Ces commencemens de sa vie, Duguay-Trouin avait voulu les raconter : vieilli de bonne heure par les fatigues de la mer et par les soucis de la responsabilité qui pèse si lourdement sur

l'homme commis par des armateurs aux soins de leur fortune, et comptable envers son pays de l'honneur du pavillon sous lequel il navigue ; usé d'ailleurs par mille aventures galantes qui pourraient en faire un héros de roman s'il n'appartenait à l'histoire par de plus nobles exploits, il aimait à se rappeler sa vie d'écolier bretteur et coureur de belles filles normandes ; il se consolait d'être perclus, impotent et contraint à de cruelles expiations, par le souvenir de son ancienne vaillance ; car il avait séduit autant de cœurs qu'il avait enlevé de vaisseaux à l'abordage. La mémoire amusante de ces faits et de tous les bons tours qu'il avait joués à l'université, il l'avait consignée dans le récit de ses aventures ; mais cédant à une observation du cardinal de Fleury, à qui il avait confié son manuscrit, il l'effaça, et l'on ne sait que par tradition ses premiers plaisirs et ses premières fautes.

Mais voici Duguay sorti du collége et arraché par la prudence de son père à des séductions qui allaient peut-être l'énerver ; le voici de retour à Saint-Malo, où la nouvelle de la guerre déclarée à l'Angleterre et à la Hollande vient d'arriver (1689). Que va-t-il faire ? restera-t-il indolent et inutile dans cette ville, où tout est activité, attendant que ses parens ou le hasard lui aient donné un état ? non. Dans le port, une frégate s'arme pour aller courir sus aux ennemis de la France ; cette frégate appartient aux Trouin. Duguay supplie son père de lui permettre de s'y embarquer comme volontaire, et son père, en le serrant dans ses bras, lui dit avec orgueil et tendresse : « Oui, pars avec *la Trinité*. Tu as deviné ma « pensée, mon enfant ; je ne t'aurais pas contraint, mais je « suis heureux que tu te sentes disposé au noble métier qui « a mis dans notre famille de l'honneur et de la fortune. « Fais mieux que moi, René ; fais aussi bien que Luc, ton « frère, qui est estimé à Saint-Malo, et dont le nom a été « prononcé à la cour ; fais que Duguay ne dégénère point « de Trouin et de La Barbinais. Va, mon garçon, et que « Dieu te bénisse. » Duguay part sur la frégate, qui, tout de suite, hélas ! trouve contre elle les vents et la mer, et pré-

pare au jeune marin un de ces durs apprentissages contre lesquels des volontés moins fermes que celles de René viennent quelquefois se briser. Malade, fatigué, luttant cependant de toute la puissance d'une âme déjà agrandie, il ne se laisse abattre ni par le mal de mer qui prostre les forces, ni par les rudes exercices qui veulent une constante énergie, ni par des périls sans cesse renouvelés avec lesquels son courage est mis pour la première fois aux prises. Un échouement et presque un naufrage couronnent cette campagne, dont la prise d'un navire marchand anglais est toute la fortune. *La Trinité* se relève de la côte, rentre à Saint-Malo, se répare, et reprend bientôt la mer. Ce n'est plus la tempête qui l'accueille, c'est le combat. Un corsaire flessinguais est aperçu; on le chasse, on l'approche, on le canonne, on l'aborde; Duguay va s'élancer des bastingages de *la Trinité* sur le Hollandais, mais quelqu'un qui le précède dans cette hardie tentative tombe entre les deux bâtimens, que les flots rapprochent en cet instant. L'homme est broyé par le choc, et les débris de sa tête sanglante rejaillissent sur les habits et sur le visage du jeune volontaire. La prudence fait entendre sa voix, et l'emporte heureusement sur une témérité toute gratuite; il n'a pas encore le pied marin, il tombera, il mourra sans gloire comme ce pauvre maître d'équipage vient de mourir; il mourra sans que sa mort soit utile au triomphe de *la Trinité!* Il s'arrête donc, et va chercher ailleurs le chemin des gaillards du navire ennemi. Le Flessinguais se défend vaillamment; on l'attaque avec rage : deux fois il repousse l'abordage, il cède enfin au troisième, et Duguay-Trouin arrive, l'épée à la main, sur le pont du bâtiment, qui se rend.

Il a donc, en peu de jours, passé par toutes les chances dont la vie maritime est remplie! Maintenant rien ne l'étonnera plus; il sautera le premier à l'abordage, du *Grenedan* sur un vaisseau anglais qu'il a décidé son capitaine à aller attaquer; il essuiera un coup de feu auquel, à l'instant, il aura répondu par un coup de sabre. Brave jeune homme!

à la voix du capitaine du *Grenedan*, il s'élance sur le bossoir pour gravir les hauteurs de la poupe du bâtiment anglais; mais la rencontre des deux navires est si violente, que le *Grenedan* casse son beaupré en démolissant l'arrière de l'ennemi; Duguay-Trouin perd l'équilibre sur l'étroite pièce de bois où il est debout; il tombe à la mer, d'où, grâce à un cordage qu'il n'a pas abandonné, on le retire, les pieds les premiers. Tout mouillé et un peu meurtri de sa chute, il saute pourtant dans le vaisseau, se bat en déterminé, contribue à la capture de l'ennemi, et passe encore de celui-là dans un autre. La nuit met fin aux exploits des Français, et commande un repos dont Duguay avait bien besoin.

Sont-ce là d'assez beaux commencemens, d'assez fiers débuts? Le volontaire s'est montré non seulement vaillant, mais perspicace, car il a déterminé son commandant à donner dans la flotte anglaise qu'on évitait parce qu'on la croyait escadre de guerre. Son coup-d'œil l'a servi comme son bras; ce n'est donc plus au dernier rang qu'il doit servir, mais au premier. On arme pour lui (1691) une petite frégate de 14 canons. Il met dehors seul, livré à son instinct, à son génie; un coup de vent le pousse en Irlande, dans la rivière de Limerick, mais il ne perd pas son temps dans cette relâche forcée. Un château est là, le château du comte de Clare, bien défendu par une garnison; il débarque, le prend, le dévaste, et, en se retirant, il brûle deux navires échoués sur le sable, où ils attendaient la marée. Quand le vent est redevenu maniable, il regagne le large, et retourne à Saint-Malo, où son père le dédommage et le récompense en lui donnant dix-huit canons sur *le Coëtquen*. Avec cette frégate, il poursuit le cours de ses succès (1692); prend deux vaisseaux de guerre anglais, après un combat opiniâtre, pendant qu'une autre frégate, sa compagne, ramasse un convoi de trente navires dont il fait atterrer vingt-huit à Bréhat. La fortune s'est déclarée pour lui, parce qu'elle aime les audacieux; et tout désormais doit lui réussir. Le premier essai de ce bonheur

qui va s'attacher à ses tentatives les plus hasardeuses, il le fait dans cette même campagne qu'il a commencée si bien. Son combat contre les deux vaisseaux anglais lui a coûté cher : quelques uns de ses pilotes ont été tués, d'autres sont blessés. Ses officiers lui manquent parce que leurs blessures les retiennent à terre : voilà donc Duguay laissé à ses propres forces. Il aura tout à faire ; il faudra qu'il soit toujours sur le pont, veillant à la manœuvre des voiles et à la conduite de sa frégate au milieu des récifs de la petite baie d'Herqui, où il s'est jeté pour échapper à une escadre anglaise qui l'a poursuivi depuis Bréhat, et qu'il a voulu engager au milieu des écueils dont la côte est semée. Soyons aussi tranquilles qu'il l'est lui-même ! Il suffira à tout ; il ne dormira pas, il ne respirera pas qu'il n'ait jeté l'ancre au port de Saint-Malo. Il sort de sa retraite, quand la peur des périls où il les attirait a éloigné les Anglais ; il double le cap de Fréhel, et lorsqu'il va chercher quelque nouvelle occasion d'enrichir ses armateurs et son équipage, un coup de vent le pousse au fond de la manche de Bristol, où il mouille par force, à quelques encablures de terre, sous une petite île de l'entrée de la rivière qui lui donne un abri contre la tempête. La mer et le vent l'épargnent, mais un danger nouveau vient le menacer ; avec un temps meilleur arrive un vaisseau anglais de 60 canons, qui se dispose à mouiller justement où est *le Coëtquen*. Duguay l'a reconnu de loin avec sa longue-vue ; il sent les conséquences d'une rencontre avec un ennemi si supérieur en artillerie, en hommes et en élévation de batteries ; il appareille à l'instant, se fait chasser jusqu'à la nuit, qui le sauve, et lui échappe ainsi miraculeusement. Huit jours après, il fait deux prises ; et harassé de fatigues, cédant au besoin de se débarrasser du poids d'un commandement qui repose sur lui tout seul, il rentre dans sa ville natale.

On sait alors à Saint-Malo tout ce que vaut Duguay-Trouin ; on parle de lui à Versailles ; son heureuse audace fait du bruit dans les cercles de la cour, où l'on est bien

habitué pourtant aux récits des aventures extraordinaires des héros de l'une et de l'autre marine. Luc La Barbinais-Trouin, que les ministres estiment, parce qu'il a bien commandé à la mer et qu'il a rempli avec zèle et intégrité le poste héréditaire de Malaga, La Barbinais demande que le Roi confie à son frère un de ses bâtimens; on lui donne la flûte *le Profond* qui s'arme à Brest. Cette flûte est assez bien munie, car elle porte trente-deux canons; mais elle est lourde, elle marche mal; elle évolue avec peine : Duguay sort pourtant avec elle, et poursuit des navires qu'il n'atteint pas. Oh! combien il maudit son navire si lent et si rebelle à la main qui le dirige! Va-t-il donc être éprouvé par des revers? Le Roi aura-t-il à se repentir de sa confiance?... Voilà pendant trois mois la pensée unique qui l'agite et le vieillit de dix années. Il n'est cependant pour rien dans les disgrâces qui lui arrivent successivement; ce n'est pas lui qui a cherché le combat de nuit que lui a livré un vaisseau suédois qui s'est trompé et l'a pris pour un Algérien, ce n'est pas faute de soins que quatre-vingts de ses matelots sont attaqués de la fièvre chaude et en meurent, ce n'est point par choix qu'il relâche à Lisbonne pour réparer son bâtiment et compléter son monde! A la fin, une légère compensation lui arrive : un vaisseau espagnol, richement chargé de sucre, se présente; il l'amarine et l'emmène à Brest, où il désarme, inquiet de ce qu'on pensera de cette campagne.

Justice pleine et entière lui est rendue. Louis XIV ne mesure pas le mérite d'une entreprise au hasard du succès, et, pour consoler Duguay, il lui donne le commandement d'une frégate de 28 canons. La fin de 1693 sera plus brillante pour le jeune capitaine que n'a été le commencement. A peine *l'Hercule* s'est établi en croisière dans la Manche, qu'il prend six navires tant hollandais qu'anglais; c'est beaucoup pour la fortune, ce n'est rien pour la gloire! Il donnerait tout ce qu'il a acquis pour un combat; où l'ira-t-il chercher? Deux mois il l'attend, deux mois entiers il court la mer pour trouver quel-

que bon et fier vaisseau anglais qu'il pourra provoquer et battre ; mais il semble que tous le devinent et le redoutent ; pas un ne paraît. Cependant ses vivres diminuent ; il faut que dans quinze jours il soit rentré dans un port, ou son équipage aura à subir les plus cruelles privations. D'ailleurs, il a beaucoup de malades, il a des prisonniers ; ses officiers lui remontrent que le temps de la fin de la croisière est venu, que l'ordonnance du Roi est impérieuse à cet égard, et qu'enfin les matelots commencent à murmurer. Il va céder à ces considérations si raisonnables? non, pas encore ; il se défend, il se sent saisi de l'espoir secret de quelque heureuse aventure ; peut-être se rappelle-t-il Christophe Colomb... Il rassemble ses gens, les harangue avec chaleur et conviction, leur demande encore huit jours, et leur dit qu'il faut que tout le monde subisse la diminution d'un tiers des rations ordinaires pendant ce temps si court : « Mais, ajoute-t-il, que le ciel nous envoie une bonne capture, et je vous promets le pillage, qui vous récompensera amplement des sacrifices que vous aurez faits. » C'était, comme Duguay-Trouin l'a avoué, un trait de jeune homme ; mais qui peut nier tout-à-fait les pressentimens? Voyez-vous, jour et nuit, le capitaine de *l'Hercule*, l'œil dans ses longues-vues, chercher à l'horizon un pavillon ennemi? La fièvre s'empare de lui et exalte son imagination ; la septième nuit il a le délire, et dans ce délire, par une hallucination étrange, il voit deux vaisseaux de guerre qui arrivent sur lui à pleines voiles : « Ah ! les voilà donc à la fin, ils se sont bien fait attendre ! » et il saute hors de son lit, monte sur son gaillard, que les premières lumières du jour éclairent à peine ; il regarde autour de lui, cherche, appelle ces vaisseaux qu'il a vus dans son rêve ; on le croit devenu fou, mais son agitation, que l'anxiété avait redoublée, fait place à son sang-froid ordinaire ; il ordonne une manœuvre, et il prend chasse devant deux gros bâtimens qu'il a vus, bien vus, bien reconnus pour être ceux qu'il a rêvés. Ces vaisseaux avaient aperçu *l'Hercule* en même temps que Duguay les avait signalés à ses officiers,

et ils venaient bon train sur la frégate pour l'effrayer. *L'Hercule* courut quelques heures devant les Anglais, puis virant de bord pour aller à leur rencontre, il les joignit, les attaqua et les prit après un combat acharné. Ces vaisseaux, armés chacun de vingt-huit pièces de canon, portaient de l'or, de l'argent, de l'indigo et du sucre. Duguay-Trouin avait promis le pillage, et l'on pilla; tout le monde fut donc satisfait : la gloire au capitaine, l'argent aux matelots. Et voyez à quoi tiennent la fortune et la renommée! à l'entêtement déraisonnable d'un jeune homme, au hasard qui justifie un rêve!...

Il semblait qu'après cette miraculeuse affaire tous les équipages dussent croire à Duguay comme à un prophète, et que, quelque chose qu'il voulût entreprendre, il serait toujours vaillamment secondé : il n'en fut cependant pas ainsi. Nous allons le voir aux prises avec la faiblesse et la lâcheté, dans une circonstance importante, dont au reste il se tira en homme de caractère, et nous pourrions dire en homme de génie : c'est l'année 1694. Il a quitté *l'Hercule* pour une autre frégate, *la Diligente*, de 40 canons; en entrant en campagne, il a fait tout de suite trois riches prises; il a ensuite attaqué quatre vaisseaux de Flessingue, qui pouvaient opposer environ 120 canons à ses 40, et il a pris le plus gros de ces vaisseaux, et il a mis les autres en fuite, après les avoir complétement battus. Jusque-là il a trouvé ses matelots fidèles, dévoués, enthousiastes; comment se transformeront-ils tout à coup en hommes timides, qu'il faudra rappeler violemment à leurs devoirs? C'est qu'il y a dans l'énergie humaine un certain degré que peu d'organisations sont capables de dépasser, et qu'il est donné seulement aux grands cœurs d'exagérer; c'est qu'il est quelquefois, même pour les âmes généreuses, des momens où le péril se présente sous des aspects si terribles qu'il les déconcerte et les terrifie. La brume jette Duguay-Trouin au milieu d'une escadre anglaise composée de six vaisseaux de guerre; quand la faveur d'une éclaircie lui révèle la difficulté de sa position, il n'est plus temps de songer à échapper aux bâtimens qui l'entourent; un d'eux

est presque à portée de canon de *la Diligente*, il va à lui en complétant son branle-bas de combat, il l'attaque vigoureusement, et *l'Aventure* lui prête le flanc pendant quatre heures. C'est toutes voiles dehors que ces deux adversaires, inégaux en force, combattent si long-temps; mais à la fin, une heureuse bordée des Anglais coupe les deux mâts de hune de la frégate et change bien l'état des choses. Duguay, qui avait eu jusque-là l'espoir de doubler les Sorlingues pour échapper aux autres vaisseaux qu'on apercevait plus près de lui, est contraint d'y renoncer. C'est donc l'abordage qu'il va tenter! *L'Aventure* est à portée de pistolet de lui; il fait un mouvement pour la joindre, et debout sur le bastingage de *la Diligente*, attend que le vaisseau soit accroché par ses grapins pour sauter à son bord avec tout son équipage, l'enlever, et se servir ensuite de lui pour combattre le premier bâtiment de l'escadre qui le rejoindra. Tout cela va réussir; mais un officier fait changer la direction donnée au gouvernail, croyant que le timonier s'est trompé, parce qu'il ne peut croire à une témérité aussi grande. Les deux navires, au lieu de se rapprocher, s'éloignent; Duguay s'en aperçoit, il saute à la barre, la pousse au bord opposé, et *l'Aventure*, qui redoute une action à laquelle elle n'est sans doute pas préparée, ou dont elle craint l'issue, parce qu'elle juge du fait à venir par l'audace du Français qui a conçu le projet de l'abordage, borde ses basses voiles et gouverne pour s'éloigner.

Cette déconvenue est un chagrin réel pour Duguay-Trouin, mais il a peu de temps pour s'en désoler; car pendant qu'il répare un peu les désordres de sa mâture, le vaisseau *le Monck* vient sur lui à demi-portée de mousquet, pendant que trois autres des bâtimens anglais l'attaquent à portée du canon. C'est alors que l'équipage de *la Diligente* se démoralise; « la tête tourne à tous ses gens, » suivant l'expression des *Mémoires*, et ils descendent se cacher dans la cale. Duguay court aux profondeurs du navire, leur fait honte de leur désertion, les somme de remonter bien vite

s'ils veulent se faire pardonner cet instant de mollesse, blesse l'un des résistans d'un coup de son épée, menace et frappe un autre d'une balle de pistolet.... Mais le feu prend à la sainte-barbe, il faut l'éteindre ; on y parvient après avoir tiré de ce magasin des grenades qui y étaient. Ces grenades, Duguay-Trouin s'en empare, les allume successivement, et par une des écoutilles les jette à profusion au milieu de ses mutins. La mort en bas ou la mort sur le pont, telle est l'alternative pour ces malheureux que la peur a rendus rebelles ; la mort en haut est glorieuse au moins! et quelques uns remontent. Duguay les met aux canons de la batterie, et on tire encore plusieurs volées. Mais qu'a vu le capitaine de *la Diligente* quand il est remonté sur le pont après son expédition de la cale ? La frégate est sans pavillon. « Un pavillon, enfans! un pavillon! » Les officiers eux-mêmes s'opposent à l'exécution de l'ordre de Duguay ; *la Diligente* est rasée, elle a été rendue par le fait, et les Anglais seront impitoyables si on recommence le combat, qui doit aboutir nécessairement à une reddition : c'est ce qu'on dit au capitaine, qui insiste. Mais la lutte va finir ; un boulet mourant frappe Duguay-Trouin à la hanche, le renverse, lui fait perdre connaissance, et la frégate est au pouvoir du capitaine du *Monck*, qui envoie un canot pour l'amariner.

On conçoit le désespoir de Duguay-Trouin. Lui si souvent vainqueur, le voilà vaincu! Si quelque chose est capable de le consoler, c'est la distinction généreuse avec laquelle il est traité par le capitaine anglais, c'est aussi l'estime dont il se voit l'objet à Plymouth, qu'on lui donne pour prison. Sa blessure bientôt guérie, il pense à la liberté ; il forme vingt projets d'évasion, et réussit à la fin à quitter la chambre grillée où un incident, inutile à rapporter ici, l'a fait enfermer. Jeune, bien fait, vif, spirituel, brave et galant, il ne pouvait pas être long-temps à terre sans inspirer quelque passion ou sans *s'inamorer* lui-même. Une jolie marchande lui plaît, il l'aime et il en est aimé, et c'est cette généreuse fille qui fait réussir son plan d'évasion, conçu et

exécuté avec des circonstances tout-à-fait romanesques et théâtrales. Il part donc dans une embarcation avec un de ses officiers, son maître d'équipage, le chirurgien de *la Diligente* et son valet, et après bien des traverses, bien des rencontres dangereuses, sa barque aborde près de Tréguier, sur la côte de Bretagne, dont il baise la terre avec transport.

Rendu à la vie active du corsaire, Duguay-Trouin va continuer une carrière de périls à laquelle il s'est bravement voué. Le repos lui est insupportable. La Barbinais le connaît bien : aussi, pendant qu'il est prisonnier en Angleterre, assuré qu'il ne restera à Plymouth que si le ciel se ligue avec la terre pour l'empêcher de fuir, il lui prépare à Rochefort un vaisseau de 48 canons, que le Roi confie à la fortune de cet armateur et au courage de Duguay-Trouin. *Le Français* était sur la rade de La Rochelle quand notre heureux échappé de la prison anglaise est arrivé à Saint-Malo. Duguay est tout de suite à La Rochelle, et la brise l'emporte au large. Pas une heure, pas un moment de perdu, car il veut avoir raison de sa disgrâce avec *l'Aventure* et *le Monck*. S'il pouvait trouver deux vaisseaux pour se venger de ceux qui l'ont pris! Il les trouvera. Non loin des côtes d'Irlande, où Duguay-Trouin vient d'établir sa croisière, six navires rallient un des ports d'Angleterre, et *le Français* de s'élancer au milieu d'eux et de les amariner. Duguay interroge leurs capitaines, et de l'un de ces officiers il apprend qu'une flotte de soixante bâtimens convoyée par deux vaisseaux de guerre anglais, n'est pas loin des parages où il se trouve. Aussitôt il met le cap à l'aire de vent qu'on vient de lui désigner, et à midi il rencontre en effet le convoi et son escorte composée du *Boston*, de 38 canons, et du *Sans-Pareil*, de 50. La belle occasion! Des premières bordées, il porte à la mâture du *Boston* un tel dommage, que ce vaisseau ne pourra s'opposer à l'abordage dont le capitaine Duguay a conçu le projet. C'est au *Sans-Pareil* qu'il va s'attacher avec ses grapins, et le carnage commence à bout portant. Duguay essaie encore ici la puissance de ces grenades qui l'ont bien servi il y a

quelques mois; il en fait jeter à foison sur les gaillards, qui sont bientôt sans défenseurs. « Saute à bord! Tambours, la charge! » Le tambour bat, on va s'élancer; mais les cris : « Au feu! » se font entendre : c'est la poupe du *Sans-Pareil* qui brûle. Duguay est obligé de se faire dégager pour ne pas brûler aussi. L'Anglais a de la peine à se rendre maître de son incendie; il y parvient pourtant, mais c'est pour retomber sous l'abordage de Duguay-Trouin. Cette fois c'est *le Français* qui prend feu; sa voile et sa hune de misaine s'embrasent : il faut encore qu'il s'éloigne de son combattant. Puis, voici venir la nuit qui apporte une trève à la lutte, et donne aux deux ennemis un peu de temps pour réparer leurs avaries. *Le Boston* et *le Sans-Pareil* laissent courir leur convoi; ils marchent de compagnie, et Duguay les suit pour les reprendre au point du jour. C'est encore au *Sans-Pareil* que *le Français* adresse ses coups dans un troisième abordage; il le démâte et le laisse fort embarrassé, pour aller au *Boston* qui fuit. En vain le vaisseau multiplie ses voiles pour échapper à son sort; il est atteint, foudroyé et pris. Cependant *le Sans-Pareil* n'est pas rendu encore; Duguay-Trouin retourne à lui, le canonne de nouveau, et voit le pavillon anglais descendre humilié!... Quelle joie qu'un tel triomphe! quelle victoire que celle dont le jeune Duguay est le héros! car il a battu et pris un des officiers les plus braves et les plus expérimentés de la marine anglaise, celui-là même qui, peu de temps auparavant, avait pris à l'abordage le chevalier de Forbin et Jean Bart, dont il a conservé les brevets comme de glorieux trophées : ces brevets, le capitaine du *Sans-Pareil* est contraint de les apporter au vengeur de Bart et de Forbin, à un vainqueur de dix-neuf ans! Destin des combats!...

A tant d'exploits successifs, il était bien juste qu'une honorable récompense fût attribuée par la cour. Ce n'est pas encore un grade dans la marine du grand corps, c'est une épée que Louis XIV offre à Duguay-Trouin : avec cette épée est une lettre du ministre Pontchartrain qui félicite le marin de Saint-Malo de ses brillans succès, et l'envoie à La Ro-

chelle, aux ordres de M. de Nesmond. Duguay est ravi; la route des grandes choses lui est ouverte; il y trouvera sans doute les grâces, les faveurs, les grades; mais ce n'est pas là ce qui le touche le plus; ce qu'il veut, c'est l'occasion, ce sont les moyens de réparer de récens désastres qui ont nui, sinon à la considération de la marine française, du moins peut-être à son importance, si grande il y a deux ans. Il va à La Rochelle, où quatre vaisseaux de guerre aux ordres du marquis de Nesmond sont mouillés, attendant un bon vent qui les pousse à l'entrée de la Manche.

Devons-nous continuer à suivre ainsi, pas à pas, de succès en succès, Duguay-Trouin, dont l'expérience grandit chaque jour avec le courage? Faut-il encore que nous esquissions sa figure hardie dans un combat contre le vaisseau *l'Espérance?* Faut-il le peindre sur son même vaisseau, *le Français* (1695), croisant aux Orcades, parce que la rigueur de la saison ne lui permet pas de monter jusqu'au Spitzberg, où il voulait, avec de Beaubriant, aller détruire les baleiniers hollandais; et là, renouvelant son exploit de 1693, combattant et amarinant deux vaisseaux qu'il a toujours espérés, malgré les remontrances des officiers et les plaintes des matelots qui demandaient à rentrer en France? Non, toujours on retrouverait Duguay-Trouin ce qu'on l'a vu déjà, et son portrait ne gagnerait ni en vérité ni en physionomie, quand nous renforcerions toujours les mêmes couleurs.

Duguay n'est jamais allé à Paris; il veut voir Louis XIV, qu'il aime dès son enfance, comme un jeune homme doué d'une ardente imagination aime, ou, pour mieux dire, adore un monarque puissant, promoteur de toutes les grandes choses qui se font dans l'état, et résumant en lui toutes les gloires, toutes les majestés intellectuelles, toutes les brillantes qualités qui sont au service de la France. Il ne connaît ni M. de Pontchartrain, ni M. le comte de Toulouse, grand-amiral, qui a la liste des propositions de la marine; il veut les connaître, se présenter à eux, non pas comme un courtisan, mais comme un brave soldat de mer, digne d'être

estimé par les ministres du maître. Le Roi l'accueille avec une distinction qui lui arrache des larmes et le rend plus ardent encore à tenter des aventures qui puissent lui mériter de nouveaux éloges. Paris et ses plaisirs, auxquels, avec sa passion pour les femmes, il ne peut pas être insensible, le retiennent peu de temps, et il retourne au Port-Louis, où il arme *le Sans-Pareil*, qu'il a pris aux Anglais il y a un peu plus d'un an. Nouvelle campagne, nouvelles ruses audacieuses et nouveaux succès (1696). Un autre Trouin, un troisième frère qui a commencé la marine avec assez d'éclat sur les bâtimens de Duguay, a mérité que sa famille eût confiance en lui, et le commandant du *Sans-Pareil*, de retour de sa croisière sur les côtes d'Espagne, arme une frégate de 16 canons pour la lui donner. C'est encore sous les yeux de Duguay-Trouin que son frère va naviguer; il aura sa responsabilité de capitaine, et il obéira à son aîné, dont le mérite est éprouvé; mais impétueux et « ardent aux occasions d'honneur, » comme disent les *Mémoires*, le jeune Trouin ne peut pas rester dans cette ligne de la passive obéissance qui lui est tracée par le devoir. A une aiguade, sur la côte d'Espagne, près de Vigo, il va dans le canot de Duguay, et avec lui, pour faire de l'eau aux navires qui en manquent : des coups de fusil les assaillent; Duguay-Trouin veut retourner à bord et mépriser cette agression des milices espagnoles : « Fuir devant de misérables paysans sans discipline! y penses-tu? Veux-tu, frère, que ces gens-là aillent dire partout qu'ils ont fait peur à des marins de France? » Duguay cède à « une mauvaise honte, à un ridicule point d'honneur, » ainsi qu'il a appelé lui-même le sentiment chevaleresque qui a vaincu sa répugnance à suivre un conseil déraisonnable; et le voilà, l'épée à la main, forçant les retranchemens d'où l'on a tiré, et s'y établissant, malgré la résistance de la petite garnison. Une vingtaine de jeunes corsaires ont fait cela; mais des renforts leur arrivent de leurs vaisseaux, et ils courent attaquer un gros bourg où les milices se sont rassemblées. Le jeune Trouin se laisse emporter, il va trop vite aux fortifi-

cations, qu'il enlève avant que Duguay soit arrivé pour faire une diversion par-derrière, et il reçoit au travers du corps une balle de mousquet qui le blesse mortellement. La nouvelle en vient tout de suite au capitaine du *Sans-Pareil*, qu'elle abat un moment; mais bientôt l'homme atterré se change en lion; il fond sur les Espagnols, les taille en pièces, leur fait payer cher la vie de son pauvre frère, dont il va ensuite relever le corps tout souillé de sang. Que l'on se figure la scène touchante qui a lieu alors entre ces deux jeunes gens qui s'aiment comme frères, comme braves camarades. Trouin survit deux jours à sa blessure, et pendant ces deux jours Duguay ne le quitte pas un moment, lui donne des consolations, l'exhorte avec l'éloquence de la tendresse et de la douleur, le fait mourir en chrétien. A Viana, quelque quarante heures après, il lui rend les honneurs funèbres comme à un héros, et toute la noblesse de la ville portugaise assiste à ces obsèques solennelles... Qui distraira Duguay de cette profonde et trop juste douleur? La mer, où il retourne finir sa croisière, et où il capture un navire hollandais qu'il conduit à Brest.

Il n'y a dans la vie militaire de Duguay-Trouin que de rares et courts intervalles entre les campagnes, entre les exploits. Cette fois, il a sept mois environ de repos, tristement passés à pleurer son frère, qui lui apparaît chaque nuit dans des songes dont il ne peut se délivrer. Une flotte venant de Bilbao est attendue en Hollande; l'intendant de la marine de Brest, qui a pour Duguay toute l'estime et la considération que lui ont méritées tant de belles actions, M. Descluseaux, l'engage à partir, avec trois vaisseaux sous ses ordres, pour aller à la rencontre de cette flotte. Il part, en effet, sur *le Saint-Jacques-des-Victoires*, laissant à son parent Boscher, qui jusqu'alors lui a toujours servi de second et qui est un officier brave et capable, le commandement du *Sans-Pareil*; *la Léonore*, frégate de seize canons, complète son armement. Huit jours après sa sortie, il trouve la flotte, convoyée par trois vaisseaux de guerre hollandais comman-

dés par le vice-amiral baron de Wassenaer, homme d'une haute réputation bien justement acquise. Le temps est mauvais, la mer est grosse; on s'observe pendant deux jours. Malgré la grande disproportion des forces, Duguay se décide cependant à attaquer; il marche à l'ennemi, quand le hasard lui fait découvrir deux bâtimens français; ce sont deux frégates de Saint-Malo : *l'Aigle-Noir,* que monte de Bellisle-Pépin, et *la Faluère,* qui a pour capitaine Dessaudrais-Dufrêne, réservé ce jour-là à une mort glorieuse. On tient conseil, et l'on se décide pour une attaque, dont les circonstances changent toutes les dispositions. Les frégates malouines attaquent le troisième des vaisseaux hollandais; *la Léonore* se jette au milieu du convoi comme un loup dévorant au milieu d'un troupeau, où il fait de nombreuses victimes. Boscher aborde *le Delft,* vaisseau amiral que Duguay s'était d'abord réservé pour lui, et *le Saint-Jacques* va résolument au *Honslaerdik.* Cent vingt des meilleurs combattans du *Saint-Jacques* sautent à bord de ce vaisseau, et l'enlèvent; Duguay-Trouin s'éloigne alors pour aller au secours du *Sans-Pareil,* qui a trouvé dans le vaisseau du baron de Wassenaer un adversaire terrible. Au moment où il s'approche du Hollandais, la poupe du *Sans-Pareil* saute en l'air, démolie par l'explosion d'une caisse de gargousses à laquelle le feu s'est communiqué. Boscher, malgré cet accident, qui lui a tué beaucoup de monde en jetant quelque épouvante dans son équipage, garde ce sang-froid, caractère du véritable homme de mer; il se dégage, pousse son vaisseau au large du *Delft,* pendant que Duguay va à l'abordage. Il est rudement repoussé, et obligé de s'éloigner un peu pour laisser reprendre haleine à ses gens; mais il revient à la charge, et après la lutte la plus sanglante il se rend maître du *Delft.* Que de sang répandu! que de braves tués des deux côtés dans ce combat, dont le plus beau trophée est la prise de Wassenaer blessé, Wassenaer, brave homme, intrépide soldat, qui a mérité les éloges, les consolations

flatteuses de Louis XIV, et cette épithète de *redoutable* que Duguay-Trouin accola à son nom.

Cette fois, Duguay-Trouin entre dans le grand corps; un brevet de capitaine de frégate légère lui est envoyé au Port-Louis par M. de Pontchartrain, et il se hâte de se rendre à la cour pour remercier le Roi d'une faveur dès long-temps méritée, sans doute, mais qui avait une grande importance, parce qu'elle n'était pas prodiguée. Duguay reste quelque temps à Versailles. Ce séjour lui profite; le Roi, qui l'estimait, l'aime à présent, et il lui donne le commandement de ses deux vaisseaux *l'Oiseau* et *le Soleil*. Mais la paix se conclut quand il va sortir de Brest avec eux; il les désarme, et reste au port pendant que toute la marine noble court à Versailles et à Paris jouir des douceurs que promet un repos durable. Que va-t-il faire à Brest? il travaillera à se perfectionner dans les sciences et dans les exercices qui ont rapport à son état. Quatre ans sont ainsi employés à Brest pendant l'hiver, et pendant l'été à Saint-Malo. L'activité de la mer ne recommence pour Duguay qu'en 1702, à la fin des quatre années pacifiques dont la France s'étonne d'avoir joui sous un Roi qui a soulevé contre lui tous les intérêts étrangers. Trouin est nommé capitaine en second du vaisseau *la Dauphine*. Qui peut donc être le supérieur de Duguay-Trouin sur un vaisseau? le comte de Hautefort, un bon officier qui deviendra lieutenant-général, mais qui, pendant la guerre, annihilerait le marin qu'il faut laisser seul aux inspirations de son génie. La guerre vient en effet, et l'on comprend que Duguay-Trouin ne doit point servir en sous-ordre; on lui donne donc deux frégates : *la Bellone*, de trente-huit canons, et *la Railleuse*, de vingt-quatre. Porée, le brave armateur de Saint-Malo, se joint à Duguay, et ils vont de compagnie établir leur croisière aux Orcades; ils font quelques prises, puis la tempête les sépare. Le hasard lui fait rencontrer, au lieu de Porée et de *la Railleuse*, qu'il cherche, un vaisseau hollandais pro-

tecteur des pêcheurs de harengs : selon son habitude, qui est aussi celle de Jean Bart, il va droit à l'ennemi, qui manœuvre avec habileté pour le mettre dans une position défavorable; mais l'abordage est sa ressource. Son plus jeune frère, le quatrième des Trouin, le dernier d'une famille héroïque, saute à bord du Hollandais, entraîne derrière lui tout l'équipage, fait des actions au-dessus de son âge, et le bâtiment est pris. Cependant la tempête continue. Dans un port d'Islande, où *la Bellone* est allée se réparer, elle reçoit un si violent coup de vent, qu'elle est forcée d'appareiller et de fuir devant les orages, laissant sa prise, qui va faire naufrage aux côtes de l'Écosse. Entre deux rages du vent de nord-ouest, Duguay prend un vaisseau hollandais qui coule bas; il fait route ensuite pour l'entrée de la Manche; mais au lieu de croiser là, comme il en avait le dessein, il se trouve trop heureux de pouvoir se réfugier à Brest, démâté, désemparé, toujours à deux doigts de la mort, et ne devant son salut qu'à la Providence.

Cette vie de hasards, de combats, de périls courus dans la tempête, Duguay la continue toujours avec la même ardeur, avec la même témérité. En 1703, il va détruire les baleiniers du Spitzberg; en 1704, il va croiser aux Sorlingues, il prend *le Coventry* à l'abordage; puis il trouve au cap Lézard trois navires anglais, qu'il capture. Pendant qu'il les amarine, *le Rochester* et *le Modéré* tombent sur lui; il va à l'abordage du premier, qui lui fait un mal terrible, et dont il s'éloigne un moment pour se remettre un peu de cette attaque. Il manœuvre comme il peut, afin de rejoindre *l'Auguste*, qui échange de loin des coups de canon avec *le Modéré*; mais *l'Auguste*, au lieu de l'attendre, continue sa route, et Desmarques, sauvé par lui dans la campagne précédente, l'abandonne et le trahit ! Duguay le rejoint à la fin, et pour lui marquer son mécontentement, il lui tire un coup de canon à boulet, bientôt suivi des bordées méprisantes du *Modéré* et du *Rochester*. Duguay-Trouin trahi par un officier brave et qui a donné de belles

preuves de sa valeur, que signifie cela? Desmarques était jaloux, et Duguay-Trouin peut-être trop sévère; Duguay avait blessé sans doute Desmarques, mais était-ce sur le champ de bataille, en présence de l'ennemi, qu'il fallait se venger? La réprobation de l'histoire pèse sur le nom de Desmarques, si les bureaux de Brest lui pardonnent. Duguay-Trouin ne veut plus commander à un officier qu'il ne peut plus estimer, et pour la fin de la campagne il se place sous les ordres de l'honorable Roquefeuille, si justement honoré de tous ses contemporains.

En 1705, Desmarques quitte *l'Auguste*, que prend le chevalier de Nesmond, lieutenant de vaisseau, et Duguay redevient ce qu'il faut qu'il soit pour la gloire des entreprises où il se trouve mêlé, le chef d'une petite division de deux vaisseaux et une frégate. La frégate a été construite par ses soins; elle se nomme *la Valeur,* et ce nom c'est le plus jeune des Trouin qui est chargé d'en maintenir l'éclat. La croisière établie non loin des côtes d'Angleterre, Duguay-Trouin rencontre *l'Élisabeth* et *le Chatam* : *l'Élisabeth*, poursuivi, est bientôt pris, tant l'équipage anglais est saisi de terreur; *le Chatam* s'échappe à la faveur de sa vitesse, après avoir été maltraité par *l'Auguste* et *la Valeur*. Ce n'est là que le commencement de la campagne; vous allez voir la suite, elle sera sanglante!

L'Amazone, corsaire de Flessingue, monté par un de ces braves à tous poils que rien n'effraie, parait à l'horizon, suivi d'un autre armateur. Duguay court à eux, qui de leur côté manœuvrent pour attaquer *le Jason*. C'est à l'abordage que *l'Amazone* et *le Jason* se portent mutuellement; mais le Flessinguais gagne un peu au vent, et ne veut plus combattre que d'un peu loin. La lutte s'engage, devient acharnée, et se prolonge assez long-temps pour que *l'Amazone,* démâtée, épuisée, soit contrainte de se rendre à Duguay, qui traite son prisonnier avec une honorable distinction. Nesmond, moins heureux que son chef, a poursuivi vainement le second corsaire. Le jeune Trouin a eu des chances meilleures, mais

seul et dans d'autres parages : la tempête l'avait séparé de son frère ; il a rencontré un corsaire de Flessingue, l'a attaqué et capturé. Pauvre jeune homme, cette victoire sera pour lui la dernière ! Dans quelques jours, en sortant de Saint-Jean-de-Luz, il mourra en combattant avec un courage digne d'un sort plus heureux. Ainsi, des quatre Trouin il n'en restera plus que deux, et plus qu'un seul naviguant : Duguay, que la France gardera long-temps encore, en pleurant sur les trépas si précoces de ses deux nobles puînés, honneur, comme lui, comme La Barbinais, de Saint-Malo, leur ville natale !

Duguay-Trouin, désolé, ne s'abandonne cependant point à une douleur qui paralyse ; il s'offre à Coëtlogon, dont l'entreprise échoue par la prudence trop grande des capitaines de l'escadre à laquelle il est venu se joindre ; puis il reprend sa liberté, emmène avec lui Nesmond, son jeune et vaillant camarade, et le voilà dans la Manche, cherchant aventure. *Le Chatam,* qui lui avait échappé la campagne précédente, se montre le premier à sa vue ; il va sur lui ; mais une grosse escadre l'entoure. Fuira-t-il ? *Le Jason* marche bien, mais il faut abandonner *l'Auguste,* et il ne saurait s'y résoudre. *Le Honster* l'approche : « A plat-ventre, tout le monde sur le pont ! Bien ! relevez-vous maintenant ; tirez sans vous presser ; pointez bien, et vive le Roi ! — Vive le Roi ! » répond l'équipage, qui tire à merveille, et dont la bordée tue cent hommes à l'Anglais. Le combat continue mollement de la part du *Honster,* et le vent cesse heureusement pour Duguay-Trouin, qui est entouré de tous côtés par de gros vaisseaux. La nuit et son habileté le sauvent. Au point du jour, il profite d'une petite brise que ses adversaires n'ont pas vu naître, et qui coiffe toutes leurs voiles ; il s'éloigne, canonné par le seul *Honster,* assez léger pour le suivre, et, enfin, il échappe à un des plus grands dangers qu'il ait jamais courus dans sa carrière, si pleine de périls. Il se jette à genoux pour remercier le ciel, et puis il va chercher un port français, car il n'a plus ni ancres ni

mâtures de rechange ; il est dans un complet état de délabrement. Tout autre que Duguay-Trouin, prenant conseil de sa position, aurait, sans se détourner de sa route, gagné un point de relâche si nécessaire ; lui, n'a pas de ces prudentes attentions : il aperçoit *le Paon*, un corsaire de Flessingue, bien armé et fort ; il le poursuit jusques sous Belle-Ille malgré ses avaries ; le prend et le conduit au Port-Louis. Ainsi, il n'y a pour lui aucune raison qui l'empêche d'aller à l'ennemi quand il le rencontre ; à ses blessures, qui saignent, il ne connaît qu'un topique, le combat, la prise d'un navire!

L'*Auguste* avait été moins heureux que *le Jason ;* Nesmond avait été obligé de se rendre après une glorieuse résistance. Cette nouvelle affligea beaucoup Duguay, qui, tout délabré encore, et après avoir pris seulement quelques rechanges au Port-Louis, était allé croiser dans la Manche pour le rejoindre. Il était donc seul et sans espoir d'être rejoint par quelques vaisseaux de Brest, parce que tous étaient employés. Rentrer, refaire sa poupe, qui était toute déchirée, réparer ses œuvres mortes, qui avaient beaucoup souffert, était peut-être sage ; mais la sagesse avait des conseils trop froids pour lui : son ardeur s'en indignait. Il savait bien qu'il s'exposait au blâme des hommes raisonnables en se hasardant ainsi (et le blâme ne lui manqua pas en effet), mais il ne savait pas céder à de pareilles considérations. Il descendit donc sur les côtes d'Espagne pour rejoindre l'armée du comte de Toulouse, qui devait être dans ces parages, et pour se placer sous les ordres de ce prince, grand-amiral. Cette armée lui échappa, mais il prit un navire anglais, près de Lisbonne ; mais deux frégates, l'une armée en guerre et l'autre en marchandises, tombèrent en son pouvoir après trois quarts d'heure de combat ; mais deux autres bâtimens encore vinrent augmenter le nombre de ses prises avant qu'il rentrât à Brest. Ces succès répondirent aux appréhensions et aux reproches, d'ailleurs peut-être très fondés, de ses armateurs et de ses envieux.

L'année 1706 vit Duguay-Trouin capitaine de vaisseau,

et payé, par ce nouveau grade, des peines et des triomphes de sa dernière campagne. Le Roi l'envoya à Cadix, que le Portugal menaçait d'un siége; il y fit son devoir comme il savait toujours le faire; mais de mauvais procédés du marquis de Valdecagnas, que celui-ci expia au surplus par des excuses à Duguay, et par l'humiliation de perdre son titre de gouverneur de Cadix, le ramenèrent en France plus tôt qu'il n'avait projeté d'y revenir. En allant en Espagne, il avait combattu contre une forte escadre portugaise, et tué le marquis de Sainte-Croix, qui la commandait; en revenant, il prit *le Gaspard,* frégate anglaise de trente-six canons, et douze navires de la flotte marchande qu'il escortait. Pendant l'absence de Duguay-Trouin, une promotion de chevaliers de Saint-Louis avait été faite, et le capitaine du *Jason* y était porté. A peine débarqué, Duguay courut à Versailles s'agenouiller devant Louis XIV pour recevoir l'accolade de la main du Roi, qui combla le brave Malouin de félicitations sur ses belles campagnes, et lui ouvrit de nouveau la mer avec une division de six bâtimens de guerre (1707). *Le Lis, l'Achille, le Jason, la Gloire, l'Amazone* et *l'Astrée,* furent confiés à son courage et à son habileté; il partit avec Beauharnais, Courserac, Lajaille, Nesmond et Kerguelin, tous braves hommes de mer, qu'il avait choisis pour ses capitaines et en qui il avait justement placé toute sa confiance. C'est près de Lisbonne qu'il alla établir sa croisière pour chercher la flotte du Brésil, qu'il ne parvint point à découvrir. Deux vaisseaux anglais tombèrent entre ses mains; et, plus tard, il prit quatre autres marchands de la même nation, avec lesquels il revint se caréner à Brest. Le comte de Forbin était là, commandant une escadre de six vaisseaux et attendant les ordres de la cour. Une lettre de M. de Pontchartrain lui prescrivit, ainsi qu'à Duguay-Trouin, d'aller bien vite à la rencontre d'une flotte chargée de troupes et de munitions, et destinée pour Lisbonne et la Catalogne; elle devait être encore aux Dunes. Détruire cette flotte était une opération d'une importance

telle, que le chef d'escadre et le capitaine qui se joignait à lui ne perdirent pas un instant, et coururent à l'ouverture de la Manche. Après trois jours d'attente inutile, Forbin prenait la route de Dunkerque, au grand étonnement de Duguay, lorsqu'on aperçut la flotte annoncée par le ministre. Forbin et Trouin chassèrent tout de suite sur l'ennemi, dont l'escadre de Duguay, carénée de frais, s'approcha beaucoup plus vite que l'autre. Alors l'amiral fit une manœuvre étrange, que Duguay-Trouin lui a toujours reprochée depuis; il diminua de voiles, prit des ris par le plus beau temps du monde, ce qui obligea le commandant du *Jason* de faire de même, et laissa, par cette inconcevable prudence, le temps à un grand nombre de bâtimens anglais de s'éloigner du champ de bataille. Duguay attaqua cependant, en attendant que Forbin l'eût rejoint. On sait combien cette journée fut glorieuse pour lui, pour M. de Lajaille, pour M. de Courserac et pour M. de Lamoinerie-Moniac, qui commandait *le Maure*, vaisseau sorti de Brest avec Duguay, à la place de *l'Astrée*. Forbin aborda *le Ruby* quand il se rendait au *Maure*, et il se targua de cette capture. Quoiqu'il en coûte de contester à un homme de la valeur du comte de Forbin le mérite d'une action d'éclat, il faut dire la vérité : les Anglais, d'accord avec Lamoinerie et Duguay-Trouin, attestèrent que *le Ruby* s'était rendu au *Maure*. Un peu d'aigreur resta toujours, depuis cette époque, entre Duguay-Trouin et Forbin, qui ne trouva dans la marine personne pour le défendre sur ce fait, d'une inutile vanterie. Une pension de mille livres sur le Trésor royal montra à Duguay combien le Roi était satisfait de sa conduite dans cette affaire, et de sa belle attaque du *Cumberland*, vaisseau une fois gros et armé comme *le Jason*; mais cette pension, Duguay ne l'accepta qu'après en avoir obtenu une égale pour M. de Saint-Auban, son second capitaine, qui avait perdu une cuisse à l'abordage du *Cumberland*, et qui n'était pas riche. Ce ne fut pas la seule grâce qu'il obtint pour ses glorieux compagnons d'armes; il alla à Versailles pour ren-

dre compte des actions éclatantes des officiers et des matelots de sa division, et pour faire un éloge senti de la conduite de M. Tourouvre. Les lignes que Duguay a consacrées à ce brave commandant du *Black-Owald* lui ont assuré l'immortalité.

Selon sa coutume, Duguay ne resta pas long-temps à Versailles; il retourna tout de suite à Brest prendre une division de huit bâtimens de guerre, avec laquelle il devait aller attendre aux Açores la flotte du Brésil; mais cette campagne commencée échoua, malgré les prévisions de Duguay-Trouin, combattues par ses capitaines réunis en conseil. Donc point de gloire dans cette année 1708, marquée d'un signe douloureux dans les souvenirs de notre héros; point de profit non plus; et au lieu de profits, d'énormes dépenses, qui portèrent une rude atteinte à la fortune de Duguay et de La Barbinais, son frère. 1709 fut moins malheureux; mais la tempête vint en aide à l'ennemi vaincu, et peu de prises mouillèrent dans les rades françaises. Duguay-Trouin prit cependant le vaisseau de guerre *le Bristol*, qu'il ne put emmener, parce qu'il coula bas à la vue d'une menaçante flotte anglaise; et en rentrant à Brest il se rendit maître d'une frégate.

Ce fut alors que Louis XIV anoblit les deux frères malouins, qui avaient espéré déjà cette grâce, et qui, voyant que la cour résistait à honorer par un titre (sans lequel on était bien peu de chose, quelque valeur personnelle qu'on eût) les travaux aussi utiles que glorieux dont la France entière connaissait l'importance, avaient été rechercher dans d'anciennes généalogies un noble lignage, et des armes dont ils pussent parer leur roture marchande. Le Roi leur donna des lettres patentes, et Duguay-Trouin alla l'en remercier. Versailles ne garda pas cette fois notre héros plus long-temps qu'il ne l'avait gardé déjà; c'était à la mer, en présence des ennemis, qu'il savait faire sa cour au Roi. Brest le revit donc bientôt à la tête d'une division navale composée de deux vaisseaux et trois frégates. En 1710, elle prit le large pour

aller chercher cinq navires anglais qui venaient des Indes orientales, escortés par deux vaisseaux de guerre de 70 canons, et au-devant desquels (Duguay-Trouin l'avait appris) l'amirauté avait envoyé deux autres vaisseaux de 66, pour garantir leurs riches cargaisons des entreprises des corsaires français. La fortune avait décidé qu'ils échapperaient à Duguay; un brouillard épais qui dura quinze jours les sauva. Ils arrivèrent quand le soleil, dégagé du voile jaloux qui avait caché le convoi à la division de Brest, éclaira les ports de Cork et de Kinsal, où *le Lis* et ses conserves venaient les attendre. La campagne ne fut pas tout-à-fait stérile pour l'escadre française; car Duguay-Trouin attaqua et réduisit en moins d'une heure le vaisseau de 66 le *Glocester*, un de ceux que la prudente amirauté avait envoyés pour renforcer les convoyeurs. Une prise chargée de tabac termina cette entreprise, pendant laquelle le capitaine du *Lis* manqua mourir d'une dysenterie dont il était à peine guéri quand il partit pour Rio-Janeiro, en 1711.

On a souvent raconté la campagne du Brésil, qui jeta un si grand éclat sur la carrière de Duguay-Trouin, qui lui coûta tant de peine, qui trouva tout d'abord contre elle le secrétaire d'état de la marine, quoique le grand-amiral, M. le comte de Toulouse, fût un des actionnaires de l'opération; qui troubla, même après le succès, le repos du vainqueur de Rio-Janeiro, parce que le pillage n'ayant pu être complétement empêché, les bénéfices ne furent point aussi considérables qu'on les avait espérés : il faudrait un volume pour raconter toutes les difficultés qu'on fit à Duguay avant et après la prise de la ville qu'il s'était engagé à soumettre aux armes du Roi; pour dire l'armement, la navigation, l'action militaire, et les chicanes des officiers d'artillerie, qui réclamèrent le prix misérable de deux ou trois cloches, leur part dans le butin; et nous avons à peine quelques lignes pour rappeler ce fait. Duguay, tourmenté par ses associés, loué par la France, admiré par toutes les marines étrangères; Duguay, qui avait eu la belle pensée,

quand le trésor royal était vide, de faire, sous le pavillon de Louis XIV, une affaire de course calculée sur la plus grande échelle, trouva le Roi juste comme la nation. En attendant qu'une promotion générale permît qu'on le plaçât sur la liste des chefs d'escadre, une pension de deux mille livres sur les fonds de l'ordre de Saint-Louis prouva que les brigues jalouses ne prévalaient pas dans la pensée du monarque sur les beaux services de l'officier qui venait de faire beaucoup de mal aux Portugais, et avait forcé les Hollandais et les Anglais à de grands armemens d'observation. Au commencement d'août 1715, à Versailles, le Roi, se rendant à la messe, s'approcha de Duguay-Trouin et lui dit avec bonté, mais d'une voix demi-éteinte par la maladie qui allait le conduire au tombeau : « M. Duguay, je voulais depuis longtemps vous donner la cornette que vous avez si bien méritée de porter à l'un de vos mâts; je l'ai pu enfin aujourd'hui, et j'ai grand plaisir à vous l'apprendre, en vous assurant de toute mon estime. »

C'est ici, à proprement parler, que finit la vie militaire de Duguay-Trouin; car depuis l'expédition du Brésil jusqu'à sa mort, arrivée le 27 septembre 1736, il ne fit que la campagne de 1731 dans la Méditerranée, campagne diplomatique où il arrangea les affaires de France avec les États barbaresques, et rendit par là de bons offices au commerce maritime. En 1731, Duguay-Trouin était lieutenant-général des armées navales et commandeur de Saint-Louis; il avait reçu cette double distinction du roi Louis XV, en mars 1728. Les dernières années d'une carrière sitôt commencée et si bien remplie, furent employées en inspections de ports; en travaux d'instruction pratique pour les officiers et les équipages; en conseils donnés au comité des Indes, aux ministres, au Régent, qui l'aimait, et au Roi, qui croyait à sa vieille expérience et à son dévouement pour la gloire du pavillon français.

Grand, beau, distingué, vif et mélancolique tout à la fois, prudent quand il prépare une entreprise; brave jusqu'à la

témérité quand il doit la faire réussir les armes à la main; fataliste et religieux, doux, bienveillant et très jaloux du point d'honneur; s'estimant tout ce qu'il vaut et cependant modeste, aimant la gloire pour lui et pour la France, qu'il regarde comme ennoblie par ses exploits; sévère quelquefois jusqu'à la dureté, tenant à la discipline jusqu'à la rigueur, mais aimé du matelot et du soldat; ardent, infatigable même quand la débauche ou les veilles laborieuses ont altéré sa santé; point courtisan, point envieux de ses rivaux, à qui il rend toute justice à l'occasion; sollicitant pour ses subordonnés et jamais pour lui; membre le plus glorieux d'une glorieuse famille; enfant de ses œuvres, qui commence par être simple volontaire, et finit par devenir lieutenant-général; estimé de Louis XIV, du comte de Toulouse, de Pontchartrain, de toute la marine, de tous les ministres, du Régent et de Louis XV : tel est Duguay-Trouin, dont on peut dire que dans la grande marine du dix-septième siècle, comme Jean Bart, il représenta le duel maritime, la rencontre, le combat, tandis que Tourville, Duquesne et d'Estrées, y représentent la bataille navale.

A. Jal,
Chef de la section historique
de la marine.

8.

